JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le 28 février jusqu'au 19 juillet inclusivement
Dans la quinzième année du règne de Notre Souverain Seigneur
le Roi George V

SESSION 1924

ÉTANT LA TROISIÈME SESSION DU QUATORZIÈME PARLEMENT

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1924

VOLUME LXI.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Proclamations	iii
Journaux de la Chambre des Communes	1
Index	662

PROCLAMATIONS

BYNG DE VIMY.
[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au neuvième jour du mois d'août prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, mardi, le dix-huitième jour du mois de septembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce QUATRIÈME jour d'AOÛT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-trois et de Notre règne la quatorzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

75487—A

BYNG DE VIMY
[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dix-huitième jour du mois de septembre 1923 prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être presents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, samedi, le vingt-septième jour du mois d'octobre 1923 prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-trois et de Notre règne la quatorzième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

L. H. DAVIES,

Député du Gouverneur général.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-septième jour du mois d'octobre 1923 prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, jeudi le sixième jour du mois de décembre 1923 prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller, le très honorable sir Louis Henry Davies, membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier commandeur de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, juge en chef du Canada et député de Notre fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-trois et de Notre règne la quatorzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

BYNG DE VIMY.
[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au sixième jour du mois de décembre 1923, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, mardi le quinzième jour du mois de janvier 1924, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce VINGT-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-trois et de Notre règne la quatorzième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

BYNG DE VIMY.
[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quinzième jour du mois de janvier 1924 prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, samedi, le vingt-troisième jour du mois de février 1924 prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce NEUVIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent vingt-quatre et de Notre règne la quatorzième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

BYNG DE VIMY.
[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le vingt-troisième jour du mois de février 1924, date à laquelle il vous était enjoint de vous présenter en Notre cité d'Ottawa. NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS VOULONS, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, MERCREDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois de FÉVRIER 1924, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, le QUINZIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent vingt-quatre et de Notre règne la quatorzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 28 FEVRIER 1924

Aujourd'hui étant le jour pour lequel le Parlement a été convoqué par proclamations du Gouverneur général ci-annexées, pour l'expédition des affaires, et les membres étant réunis;

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 28 FÉVRIER 1924.

MONSIEUR L'ORATEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat pour ouvrir la troisième session du quatorzième parlement, le jeudi, le 28 février, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur l'Orateur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est remis par le colonel E. J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire.

MONSIEUR L'ORATEUR,—Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre s'y rend, en conséquence,—et de retour;—

M. l'Orateur informe la Chambre que durant l'intersession il a reçu de plusieurs membres, avis que les vacances suivantes étaient survenues dans la représentation, savoir:—

De l'honorable Thomas Andrew Low, député pour le district électoral de Renfrew-sud, en conséquence de son acceptation d'un office d'émoluments retribué sous la couronne.

De l'honorable Edward Mortimer Macdonald, député pour le district électoral de Pictou, en conséquence d'un office d'émoluments retribué sous la couronne.

De Edward James McMurray, écr., député pour le district électoral de Winnipeg-nord, en conséquence de son acceptation d'un office d'émoluments retribué sous la couronne.

De l'honorable Alexander K. Maclean, député pour le district électoral de Halifax, en conséquence de son acceptation d'un office d'émoluments retribué sous la couronne.

De Auguste Théophile Leger, écr., député pour le district électoral de Kent (N.-B.), décédé.

De Pierre Joseph Arthur Cardin, écr., député pour le district électoral de Richelieu, en conséquence de son acceptation d'un office d'émoluments retribué sous la couronne.

Et qu'il a émis ses mandats au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre des nouveaux brefs d'élection pour cesdits districts électoraux respectivement.

DISTRICT ELECTORAL DE RENFREW-SUD

Puissance du Canada, Savoir: } Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:—

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, pour le district Renfrew-sud, dans la province de l'Ontario, par suite de l'acceptation d'un office d'émoluments retribué sous la couronne par l'honorable T. A. Low, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce quinzième jour du mois d'août 1923.

CHAS STEWART [L.S.]
(*Député pour le district électoral d'Argenteuil, P.Q.*)

W. E. MOTHERWELL [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Regina, Sask.*)

DISTRICT ELECTORAL DE PICTOU

Puissance du Canada, Savoir: } Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:—

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, pour le district électoral de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, en conséquence de l'acceptation d'un office d'émoluments, retribué sous la couronne par l'honorable E. M. Macdonald, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce quinzième jour du mois d'août 1923.

CHAS STEWART [L.S.]
(*Député pour le district électoral d'Argenteuil, P.Q.*)

W. E. MOTHERWELL [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Regina, Sask.*)

DISTRICT ELECTORAL DE WINNIPEG-NORD

Puissance du Canada,
Savoir: } Chambres des Communes.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:—

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, pour le district électoral de Winnipeg-nord, province du Manitoba, en conséquence de l'acceptation d'un office d'émoluments retribué dans la couronne par Edward James McMurray, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce douzième jour de septembre 1923.

W. S. FIELDING [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Shelburne et Queens*)

ERNEST LAPOINTE [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Québec-est*)

DISTRICT ELECTORAL DE HALIFAX

Puissance du Canada,
Savoir: } Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes: —

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, en conséquence de l'acceptation par son député actuel (l'honorable A. K. Maclean) d'un office rétribué sous la couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce deuxième jour de novembre 1923.

W. S. FIELDING [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Shelburne et Queens*)

HENRI S. BELAND [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Beauce, Qué.*)

DISTRICT ELECTORAL DE KENT (N.-B.)

Puissance du Canada,
Savoir: } Chambre des Communes

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes:

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Kent, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite du décès de son représentant actuel, M. A. T. Leger.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce dix-neuvième jour de novembre 1923.

W. S. FIELDING [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Shelburne et Queens*).

JOHN E. SINCLAIR [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Queens, I.P.-E.*)

DICTRICT ELECTORAL DE RICHELIEU

Puissance du Canada,
Savoir: } Chambre des Communes

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, pour le district électoral de Richelieu, dans la province de Québec, en conséquence de l'acceptation par son député actuel, Pierre-Joseph-Arthur Cardin, d'un office d'émoluments retribué sous la couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce trentième jour de janvier 1924.

ERNEST LAPOINTE [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Québec-Est*).

JAMES A. ROBB [L.S.]
(*Député pour le district électoral de Châteauguay-Huntingdon*).

M. l'Orateur informe aussi la Chambre, que durant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections, les certificats et rapports d'élection pour les députés suivants:—

De Fenwick Lionel Kelly, écr., pour le district électoral de Cap-Breton-Nord et Victoria.

De l'honorable Thomas Andrew Low, pour le district électoral de Renfrew-Sud.

De l'honorable Edward Mortimer Macdonald, pour le district électoral de Pictou.

De l'honorable Edward James McMurray, pour le district électoral de Winnipeg-Nord.

De William Anderson Black, écr., pour le district électoral de Halifax.

De Alexandre J. Doucet, écr., pour le district électoral de Kent, N.-B.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté du vingt-troisième jour de juin 1923, et adressé à M. E. McKay, Beddeck, C.-B., province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Cap-Breton-Nord et Victoria au lieu et place de l'honorable D. D. McKenzie, qui a accepté un office retribué sous la couronne, Fenwick, Lionel Kelly, de Sydney-Nord, courtier maritime, a été rapporté comme élu.

Donné sous mon seing à Ottawa, ce vingtième our d'août 1923.

JULES CASTONGUAY, [L.S.]
Sous-directeur général des élections.

A W. B. NORTHRUP, écuier, C.R.
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté le dix-huitième jour d'août 1923 et adressé à Ainslie Wright, de Renfrew, province de l'Ontario, avocat, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Renfrew-Sud au lieu et place de l'honorable Thomas Andrew Low, de la ville de Renfrew, manufacturier qui a accepté un office d'émoluments retribué sous la couronne, l'honorable Thomas Andrew Low a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce septième jour de septembre 1923.

JULES CASTONGUAY, [L.S.]
Sous-directeur général des élections.

A W. B. NORTHRUP, écuier, C.R.
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté du dix-huitième jour du mois d'août 1923, et adressé à J. Simpson Harris, de Pictou, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, haut-shérif, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Pictou, au lieu et place de l'honorable Edward Mortimer Macdonald, qui a accepté un office d'émoluments retribué sous la couronne, l'honorable Edward Mortimer Macdonald, de la ville de Pictou a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce dixième jour de septembre 1923.

JULES CASTONGUAY, [L.S.]
Sous-directeur général des élections.

A W. B. NORTHRUP, écuier, C.R.
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté du 12 septembre 1923, et adressé à Joseph Knight Morton, de Winnipeg, dans la province du Manitoba, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Winnipeg-Nord, au lieu et place de Edward James McMurray qui a accepté un office d'émoluments retribué sous la couronne, Edward James McMurray, de Winnipeg, avocat, a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce cinquième jour de novembre 1923.

O. M. BIGGAR, [L.S.]
Directeur général des élections.

A W. B. NORTHRUP, écuier, C.R.
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection daté du 2 novembre 1923 et adressé à James Hall, de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, shérif, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Com-

munes du Canada, pour le district électoral de Halifax au lieu et place de l'honorable Alexander K. Maclean qui a accepté un office d'émoluments retribué sous la couronne, William Anderson Black, de la cité de Halifax, courtier maritime, a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa ce deuxième jour de janvier 1924.

O. M. BIGGAR, [L.S.]
Directeur général des élections.

A. W. B. Northrup, Ecr., C.R.,
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté du 19 novembre 1923, et adressé à Camille Boudreau, de Richibouctо, dans la province du Nouveau-Brunswick, shérif, pour l'élection d'un membre devant servir à la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Kent, au lieu et place de Auguste T. Leger, décédé, Alexandre J. Doucet de Notre-Dame, comté de Kent, fermier, a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce douzième jour de janvier 1924.

O. M. BIGGAR, [L.S.]
Directeur général des élections.

A. W. B. Northrup, Ecr., C.R.,
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Les députés suivants ayant préablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:—

L'honorable Thomas Andrew Low, député pour le district électoral de Renfrew-sud.

L'honorable Edward Mortimer Macdonald, député pour le district électoral de Pictou.

L'honorable Edward James McMurray, député pour le district électoral de Winnipeg-nord.

Fenwick Lionel Kelly, écr., député pour le district électoral de Cap-Breton-nord et Victoria.

William Anderson Black, écr., député pour le district électoral de Halifax.

Alexandre Doucet, écr., pour le district électoral de Kent, N.-B.

M. Mackenzie King (York) présente un Bill (No 1) Loi concernant la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour en prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:—

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Les preuves sont nombreuses de l'accroissement de la prospérité et je suis heureux de pouvoir vous en féliciter. Bien que la situation économique générale reflète encore les conséquences de la guerre mondiale, les résultats de la production, du commerce, des transports, de la main-d'œuvre et des finances publiques

ont progressé favorablement et d'une manière uniforme dans tout le Dominion. L'état de l'emploi de la main-d'œuvre en général s'est amélioré sensiblement. Le volume des affaires n'a cessé d'augmenter. Le pays doit se réjouir surtout de l'expansion remarquable de ses revenus publics et de la diminution de ses dépenses.

Je suis persuadé qu'une réduction des impôts et du coût de production et de transport, de manière à encourager le placement de capitaux dans les entreprises industrielles et à attirer en grand nombre les colons vers notre Dominion, constituent tout ce qui est nécessaire pour effectuer un progrès économique jusqu'ici sans égal.

Mes ministres sont fortement d'avis qu'une diminution des impôts est de la plus haute importance et, qu'à cette fin, les efforts accomplis déjà pour joindre, à une stricte économie dans l'administration des services publics, une forte réduction des dépenses publiques, devraient être déployés davantage dans toutes les sphères possibles. Ceci s'impose d'autant plus que la marge des dépenses contrôlables dans les limites de laquelle l'économie peut être pratiquée est nécessairement restreinte. Mes Ministres croient, cependant, qu'en vertu de l'économie effectuée déjà, ils pourront, à la fin du présent exercice budgétaire, annoncer au pays que, pour la première fois depuis 1912-1913, le budget national a été équilibré. Ils sont d'avis de plus que lorsque le budget pour le prochain exercice financier aura été présenté, on constatera que le rapport entre les revenus publics et les dépenses publiques est tel qu'il justifie une diminution immédiate des impôts.

De l'avis du Gouvernement, cette diminution des impôts, tel qu'il serait possible de l'effectuer, devrait porter principalement sur la diminution du coût des instruments de production dans les industries qui s'appuient sur les ressources naturelles du Dominion. Cela contribuerait sensiblement au progrès de nos ressources naturelles, et, par suite d'une production moins dispendieuse, contribuerait également à diminuer le coût de la vie.

Il sera présenté une loi prescrivant la fusion, sous un seul administrateur, des services de perception du revenu de l'Etat. Il est proposé également de constituer un Conseil qui étudiera et approfondira les divers modes de taxation dans le but de simplifier et de perfectionner le système actuel.

L'unité nationale, non moins que la prospérité nationale, dépend de l'élimination de ces obstacles qui ont eu pour effet de désunir l'Ouest de l'Est canadien et d'empêcher l'établissement en permanence sur la terre. Sous ce rapport, les problèmes les plus saillants sont ceux qui ont trait au réajustement du tarif et à la mise sur le marché des produits agricoles et autres produits naturels.

La stabilisation et le contrôle des taux de fret sur le grain provenant de la tête des Grands Lacs et dirigé vers les ports océaniques canadiens et de là à Liverpool, sont l'objet de la plus minutieuse attention. Il faut espérer que le rapport de la Commission royale d'Enquête sur les grains, autorisée à la dernière session pour étudier la question de la manutention et de la mise sur le marché du grain, sera prêt à être soumis au Parlement pendant la présente session, et qu'une loi appuyée sur ses recommandations pourra vous être présentée.

Il est très important d'activer le perfectionnement de nos magnifiques voies navigables de transport à l'intérieur: ceci aura pour résultat de réduire les taux de transport pour les produits de la ferme dans l'Ouest de même que pour les produits miniers, forestiers et des diverses industries de l'Est. Afin d'aider à la réalisation de ce but, on poursuit activement les travaux du nouveau canal à eau profonde Welland.

Un nouvel échange de correspondance a eu lieu entre mon Gouvernement et le Gouvernement des Etats-Unis au sujet de la voie navigable du Saint-Laurent. De l'avis de mes conseillers, l'importance de cette question est telle qu'on devrait instituer une plus ample enquête avant de prendre une décision définitive au sujet des projets qui ont été mis à l'étude.

L'importante question de l'Assurance maritime en ce qu'elle a trait à nos ports; l'uniformisation permanente du taux sur la farine canadienne et le retranchement des disparités dans les taux océaniques sur d'autres produits canadiens sont actuellement à l'étude.

Afin de stimuler l'élevage des bestiaux dans le Dominion et de procurer à l'agriculture des bienfaits directs, le Gouvernement s'est appliqué à obtenir un taux de transport moins élevé sur tous les bestiaux expédiés du Canada.

Des efforts encore plus grands seront accomplis pour poursuivre la politique du commerce canadien par les ports canadiens.

L'amélioration sensible qui s'est produite dans les finances du réseau des chemins de fer Nationaux canadiens est particulièrement satisfaisante et promet beaucoup.

La Commission fédérale du combustible a été constituée pour faire une étude et des recommandations sur le développement de nos ressources houillères, aux fins de rendre le Canada indépendant, autant que possible, des sources étrangères d'approvisionnement. Les enquêtes poursuivies par cette commission ont déjà produit des résultats importants, et une loi destinée à encourager la production canadienne sera soumise à votre considération.

Les modifications apportées à la Loi des Banques lors de la dernière revision décennale faite au cours de la session dernière, ont procuré de meilleures garanties au public dans les opérations de banque; la sagesse de ces modifications s'est déjà amplement manifestée. Les déposants de la Home Bank ont demandé le remboursement du montant de leurs pertes, et, dans leur requête, ils ont fait des représentations que mes conseillers ont jugées tellement importantes qu'elles justifiaient une enquête pleine et entière. A cette fin une Commission a été nommée pour étudier à fond les déclarations faites par ces requérants.

Le projet de loi de Redistribution, de la dernière session, concernant la représentation de la Chambre des Communes, sera présenté de nouveau prochainement. Parmi les modifications projetées à la Loi des élections fédérales, il s'en trouvera une prescrivant l'emploi du vote transférable dans les circonscriptions électorales d'un seul membre.

Des projets de loi seront de nouveau soumis, relativement à la construction de lignes sur le réseau des chemins de fer Nationaux canadiens, à la Loi d'enquête en matière de différends industriels, et aux paris aux courses.

Votre attention sera également attirée sur des modifications projetées de la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, afin de prescrire un encouragement supplémentaire dans la pratique de l'économie et du soutien personnel, et sur des modifications de la Loi de Milice concernant l'appel de la milice pour aider le pouvoir civil.

La Conférence Impériale et la Conférence Economique Impériale, tenues à Londres au mois d'octobre et novembre derniers, entre des représentants du gouvernement du Royaume-Uni et des Dominions britanniques et de l'Inde, ont étudié plusieurs questions qui intéressent l'Empire entier. Les rapports des procédures des deux conférences seront soumis au Parlement.

Membres de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour le dernier exercice financier et les prévisions budgétaires pour l'exercice qui commence seront soumis prochainement.

Vous remarquerez que dans la préparation des prévisions budgétaires, mes conseillers ont senti la nécessité de continuer la politique de stricte économie au sujet des services publics et des travaux publics et de remettre, jusqu'au moment où une réduction des impôts aura été effectuée, quelques entreprises dont la considération, aussitôt que possible, est manifestement dans l'intérêt public.

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Les perspectives d'une moisson exceptionnelle, si brillantes à la fin de la dernière session, se sont plus que réalisées. Des renseignements sur la récolte de 1923 indiquent qu'elle a été la plus abondante dans l'histoire du Canada. En vous invitant de nouveau à considérer soigneusement les questions importantes qui solliciteront votre attention, je prie la Divine Providence, qui a ainsi favorisé notre pays, de guider et de bénir vos délibérations.

Sur motion de M. Mackenzie King (York),—Ordonné, que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain, et que ledit ordre ait précédence sur toutes les autres mesures, sauf la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), un comité spécial est nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents prescrits par la règle 10; ledit comité devant se composer de MM. Béland, Copp, Low, Kyte, Papineau, Tolmie, Boys, Johnston et Halbert, et que la partie de la règle 10 qui limite le nombre des membres dudit comité soit suspendue en cette occurrence.

M. Mackenzie King (York), remet un message de Son Excellence le Gouverneur général Byng de Vimy, lequel est lu comme suit par l'Orateur:—

BYNG DE VIMY,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable H. S. Béland, ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile; l'honorable J. H. King, ministre des Travaux publics; l'honorable Thomas A. Low, ministre du Commerce; et l'honorable John E. Sinclair, ministre sans portefeuille, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 26 février 1924.

M. l'Orateur met devant la Chambre le rapport du directeur général des élections, conformément à l'article 14 de la Loi des élections générales.

Et aussi,—le rapport du directeur général des élections sur les élections partielles tenues durant l'année 1923.

M. l'Orateur informe la Chambre que sur son approbation le sergent d'armes a nommé Edouard Taschereau, écr., comme assistant sergent d'armes pour le cours de la session actuelle du Parlement.

Il met aussi devant la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, lequel est comme suit:—

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR 1923

A l'honorable Président de la Chambre des Communes.

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de vous présenter leur rapport des opérations de l'exercice 1923.

Le catalogue supplémentaire, composé du relevé des achats faits au cours de l'année, est entre les mains des imprimeurs, et sera incessamment déposé devant les Chambres. On y trouvera la liste des dons faits à la Bibliothèque du Parlement.

Les autorités de l'Etat libre de l'Irlande ont gracieusement offert à la Bibliothèque une série complète des volumes reliés ou brochés des Débats du Daileireann et du Sénat.

L'organisation dite "The United Daughters of the Confederacy" a aussi continué à la Bibliothèque la faveur du service de ses publications, au nombre de 29 pour l'exercice écoulé, concernant l'histoire des Etats fédérés et la part qu'ils ont prise dans la guerre civile américaine.

La fondation Carnegie pour la paix entre les nations a aussi présenté à la Bibliothèque quantité de publications importantes parmi lesquelles il convient de mentionner la collection des documents officiels se rattachant à la guerre mondiale, et la série d'études des effets de la guerre sur la vie économique de la France et sur les développements conséquents du droit international.

L'ambassade britannique à Washington a eu l'heureuse pensée de présenter à la Bibliothèque 109 volumes des documents exécutifs des Etats-Unis publiés au début du dernier siècle, lesquels constituent un apport précieux à ce qu'en possède déjà la Bibliothèque. Ceux-ci sont emménagés dans un excellent local à l'étage inférieur de la Chambre des Communes. Nos collections d'ouvrages sur les questions de finance publique et d'économie politique se sont augmentées de travaux divers, parmi lesquels se trouve l'histoire du Régiment d'infanterie légère de la Princesse Patricia, dont l'auteur est le lieutenant Hodder Williams.

Les rayons additionnels installés dans les pièces nouvelles, dont il a été fait mention au précédent rapport, ont permis aux soussignés de procéder à un réarrangement des richesses biographiques et historiques de la Bibliothèque et d'en rendre plus facile la consultation. Nos Canadiana sont maintenant dans un état que l'on peut comparer avec avantage aux conditions antérieures.

Le droit constitutionnel et la sociologie ont aussi subi un nouveau classement, et il a été indexé sur cartes au delà de 4,000 volumes de ces séries.

Il reste dans ce sens beaucoup à faire. Les caves de la Bibliothèque ont servi de trop-plein depuis au delà de trente années; il y en est résulté un état d'encombrement excessif presque désolant, mais les bibliothécaires au cours des vacances prochaines espèrent avancer la tâche considérable de la mise en ordre et du classement de cette accumulation inévitable de livres divers.

L'une des nouvelles pièces installées l'an dernier par les Travaux publics, celle qui se trouve à la hauteur de la deuxième galerie entre les murs extérieur et intérieur, a été réservée pour recevoir nos collctions de cartes géographiques en grande partie dispersées dans la Bibliothèque. Là aussi il sera procédé prochainement à la classification et à un indexage méthodique.

Beaucoup de précieuses brochures se rattachant à l'histoire canadienne ont été acquises l'an dernier et leur classification et indexage, de même que ceux d'autres brochures déjà dans nos rayons sont en cours d'exécution.

L'installation de l'atelier de reliure de la Bibliothèque, autorisée l'an dernier a été terminée et son fonctionnement donne grande satisfaction.

A cause de l'état d'encombrement dont la Bibliothèque souffre depuis longtemps, il est difficile d'espérer une installation parfaite de la Bibliothèque du Parlement, tant que de nouvelles constructions plus spacieuses n'auront pas été mises à la disposition des soussignés; ils croient cependant avoir tiré le meilleur parti possible de l'édifice actuel pour l'utilité et la convenance des clients.

Lors de la construction du Parlement actuel il avait été projeté d'établir un nouveau système d'éclairage dans la Bibliothèèque; ce projet avait été ajourné, mais les soussignés constatent avec satisfaction que l'exécution de cette entreprise a été décidée au Ministère des Travaux publics. La nouvelle installation rendra non seulement l'éclairage meilleur mais assurera sans doute l'élimination autant que faire se peut des dangers de feu.

Les soussignés ont le regret d'avoir à enregistrer la mort, survenue en mars dernier, de monsieur Louis Philippe Sylvain, assistant bibliothécaire, en charge de la section française et canadienne de la Bibliothèque. Dans ses quarante-cinq années passées à la Bibliothèque, au service public, monsieur Sylvain par sa culture classique et par sa grande courtoisie s'était acquis l'estime et le respect de tous ceux qui avaient eu l'occasion de le connaître dans l'exercice de ses fonctions.

Respectueusement soumis.

(Signé) MARTIN BURRELL,
" J. DE L. TACHÉ.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, le 28 février 1924.

(*Pour appendice à ce rapport, voir Document Sessionnel n° 38.*)

La Chambre s'ajourne alors à 4.30 p.m. jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 3 MARS 1924

PRIÈRES.

Vingt-six pétitions sont déposées sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections un certificat et rapport d'élection de l'honorable Pierre Joseph Arthur Cardin, pour le district électoral de Richelieu.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection daté du 30 janvier 1924, et adressé à Alfred Guèvremont, de Sorel, dans la province de Québec, registraire, pour l'élection d'un membre devant servir à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Richelieu au lieu et place de Pierre Joseph Arthur Cardin, qui a accepté un office d'émoluments retribué sous la couronne, l'honorable Pierre Joseph Arthur Cardin, de la cité de Sorel, avocat, a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce 1er de mars 1924.

O. M. BIGGAR (L.S.)
Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. l'Orateur met devant la Chambre,—Minutes des procédures du bureau de l'économie interne de la Chambre des Communes pour 1923, conformément à la règle 9.

L'honorable Pierre Joseph Arthur Cardin, député pour le district électoral de Richelieu, ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera mardi le 4 courant, elle restera ajournée jusqu'à jeudi le 6 courant.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), secondé par M. Meighen, ordonné, à l'unanimité,—Que ce qui a été dit par M. l'Orateur, le premier ministre, le Très honorable Arthur Meighen, Robert Forke, écr., sir James Lougheed et l'hon. George G. Foster, vendredi dernier le 28 février, à l'occasion du dévoilement par Son Excellence, le Gouverneur général, d'un monument à la mémoire du lieutenant-colonel George Harold Baker, M.P., soit imprimé dans les Débats comme supplément aux délibérations de ce jour.

M. Mackenzie King (York) met devant la Chambre,—Copie de correspondance entre l'honorable sir Lomer Gouin, C.C.M.G., M.P., et le premier ministre concernant la résignation du premier comme ministre de la Justice.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport du secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Il met aussi devant la Chambre,—Sommaire des procédures de la conférence impériale, 1923.

Aussi,—Appendices au sommaire des procédures, conférence impériale, 1923.

Aussi,—Copies de l'imprimé impérial contenant les récents traités de paix avec la Turquie, et autres documents signés à Lauzanne le 24 juillet 1923 ainsi que les ententes entre la Grèce et la Turquie signées le 30 janvier 1923, et documents subsidiaires formant partie du traité de paix avec la Turquie.

Aussi,—Copie de la convention entre le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Japon concernant la fixation et réparations des dommages subis en Turquie par les ressortissants des puissances contractantes, ainsi que le protocole pourvoyant à la signature de la Roumanie, convention signée à Paris le 23 novembre 1923.

Et aussi,—Copie d'une convention entre Sa Majesté le Roi et le Président des Etats-Unis d'Amérique, datée le 23 janvier 1924, en rapport avec les lois en force aux Etats-Unis concernant les breuvages alcooliques.

M. Graham, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport des délégués canadiens à la quatrième assemblée de la société des nations, du 3 au 9 septembre 1923.

Il met aussi devant la Chambre,—Rapport des procédures et documents, conférence économique impériale des représentants de la Grande-Bretagne, des Dominions, et des colonies et protectorats, tenue en octobre et novembre 1923.

Aussi,—Sommaire des conclusions, conférence économique impériale, 1923.

M. Lapointe, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Règlements adoptés par les diverses provinces relativement aux appels contre les conventions et sentences, sous l'empire des prescriptions du Code criminel du Canada, 13-14, Geo. V. chap. 41.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour l'année se terminant le 30 septembre 1923.

Aussi,—Rapport du surintendant des pénitenciers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Et aussi,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 1694, en date du 25 août 1923: amendements et ajoutés aux règles générales à la loi de la faillite.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de l'Hygiène pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

M. Bureau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Douanes et de l'Accise, contenant états de revenus avec relevés concernant les importations, exportations et accises du Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923, tels que compilés par les rapports officiels.

Et aussi,—Rapport maritime du ministère des Douanes et d'Accise, contenant les relevés de la navigation et du commerce maritime du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923, tels que compilés par les rapports officiels.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du bureau d'établissement des soldats sur ses activités et opérations depuis le 1er avril 1921 au 31 mars 1923.

Aussi,—Rapport annuel du ministère de l'Immigration et de Colonisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi pour M. Fielding, met devant la Chambre,—Rapport de l'auditeur général pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923,—Vol. I, parties a-b-c—A à J. Vol. II, parties K à SS, Vol. III, parties T à ZZ.

Aussi,—Mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement en compte de l'année 1923-24.

Aussi,—Etat de l'auditeur général concernant les rejets par le Conseil du trésor, des décisions de l'auditeur général.

Aussi,—Relevé des dépenses imprévues depuis le 1er avril 1923 jusqu'au 28 février 1924, en vertu de la Loi de l'appropriation, 1923-24.

Aussi,—Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil durant l'année se terminant le 31 décembre 1923, en vertu du chapitre 17, S.R.C., 1906, montrant le nom, le grade, le salaire, l'âge, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

Aussi,—Relevé en vertu de l'article 17 de la Loi de l'assurance du service civil civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Aussi,—Relevé de l'assurance des soldats rapatriés pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance du Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1922-Vol. I, compagnies d'assurance autres que les assurances-vie; Vol. II, Compagnies d'assurance-vie.

Aussi, Rapport du surintendant de l'assurance du Dominion du Canada, pour l'année se terminant le 31 décembre 1922—Compagnies de prêt et de fidéi-commis.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses de la commission des champs de batailles nationaux pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Aussi,—Liste des actionnaires des banques chartées du Dominion du Canada au 31 décembre 1923, en vertu de l'article 114, chap. 32, Loi de 1923 (Loi des banques).

Aussi,—Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques chartées du Canada, en vertu de l'article 114, chapitre 9, de la loi de 1923 (Loi des banques).

Aussi,—Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec dressée conformément à l'article 58 du chapitre 42, de la Loi de 1913 (Loi des banques d'épargne de Québec).

Et aussi,—Liste des balances non réclamées dans les banques d'épargne de Québec—compilée conformément de l'article 59 du chapitre 42 de la loi de 1913 (Loi des banques d'épargne de Québec).

M. Macdonald, l'un des membres du conseil privé du roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—rapport du ministère de la milice et de la défense, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923,—Service naval.

Aussi,—Rapport du ministère de la défense nationale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923—Service militaire et service de l'air.

Aussi,—Copies des ordres généraux promulgués à la milice pour la période entre le 1er février 1923 et le 1er février 1924.

Aussi,—Nominations, promotions et mises à la retraite, milice du Canada et forces expéditionnaires du Canada, depuis le 1er février 1923 et le 1er février 1924.

Aussi,—Copie des ordres de milice promulgués entre le 1er février 1923 et le 1er février 1924.

Et aussi,—Copies des arrêtés en conseil, adoptés entre le 31 mai 1923 et le 30 janvier 1924, concernant le département de la défense nationale en vertu des prescriptions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII. (Service naval).

M. Copp, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'Etat pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Il met aussi devant la Chambre,—Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon durant l'année 1923.

Et aussi,—Copie des règles générales et ordres de la cour de l'échiquier du Canada, en conformité des prescriptions de l'article 87, de la Loi de la cour de l'échiquier.

M. Motherwell, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre du Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport du ministère de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Il met aussi devant la Chambre,—Rapport du directeur des fermes expérimentales pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Aussi,—Règlements sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, article 9, chapitre 31 de 9-10 Edouard VII.

Et aussi,—Rapport sur la Loi de l'Agriculture, 1922-1923, en conformité de l'article 8, chapitre 5 de 3-4 George V.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de l'intérieur pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Il met aussi devant la Chambre,—Etat montrant le nombre de permis accordés pour apporter des produits alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année se terminant le 31 décembre 1923, en conformité des dispositions des Statuts revisés, chapitre 62, article 88.

Aussi,—Etat montrant toutes terres vendues par le chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année se terminant le 30 septembre 1923, avec les noms des acheteurs en conformité de 49 Victoria, chapitre 9, article 8.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Affaires des sauvages pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Aussi,—Rapport annuel du ministère des mines pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Il met aussi devant la Chambre,—Le nombre d'affranchissements sous l'empire de la Loi des sauvages, depuis le 1er avril 1923 au 31 janvier 1924.

Aussi,—Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de d'assainissement, 9-10 George V, montrant les travaux d'assainissement accomplis, la superficie de terre reclamée, les dépenses et argents reçus de la vente ou location des terres fédérales.

Aussi,—Règles supplémentaires, règlements et formes prescrites en conformité de l'article 54 de la Loi de l'irrigation.

Aussi,—Relevé des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, Chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

Aussi,—Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, Geo. V,—Loi des Réserves forestières et des parcs fédéraux.

Aussi,—Copie des décrets du Conseil adoptés du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924 approuvant les règlements et formules prescrits en conformité des dispositions de l'article 4, chapitre 18, 1917, Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs.

Aussi,—Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions de l'article 5, de la Loi de l'arpentage des terres fédérales, Chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

Aussi,—Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *British Columbia Gazette*, du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements sur l'arpentage, l'administration, la mise en disposition et la gérance des terres fédérales dans la zone ferroviaire de Quarante-Milles, province de la Colombie-Britannique.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du conseil privé du Roi, pour M. Murphy, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le rapport du Directeur général des Postes, pour l'année terminée le 31 mars 1923.

M. Low, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le Trente-Unième rapport annuel du département du Commerce, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923;

Et aussi,—Rapport de la Commission des brevets, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923;

Il met aussi devant la Chambre,—Copie du décret du Conseil C.P. 22, du 9 janvier 1924, pourvoyant à l'administration de la Loi des brevets et de la Loi du Droit d'auteur par le ministre du Commerce, et confirmant la nomination de G.-F. O'Halloran comme commissaire des brevets;

Aussi,—Rapport annuel des Poids et Mesures, des services d'inspection du gaz et de l'électricité du département du Commerce, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923.

Aussi,—Rapport du président administratif du Conseil consultatif honoraire des recherches industrielles et scientifiques au Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1923.

Aussi,—Etat financier du Conseil consultatif honoraire des recherches industrielles et scientifiques au Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1923;

Et aussi,—Copie des Règles et règlements du Bureau des Commissaires des grains au sujet des élévateurs ruraux.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le Rapport du ministère des Travaux publics sur les travaux placés sous son contrôle, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923.

Et aussi, Rapport annuel du Bureau des Syndics de la Galerie nationale du Canada, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923.

M. Murdock, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Le Rapport du département du Travail pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923;

Et aussi, le Rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923;

Il met aussi devant la Chambre,—le Texte authentique d'une recommandation adoptée par la Conférence internationale du Travail, lors de sa cinquième session tenue à Genève les 22-29 octobre 1923, concernant les lois et règlements pour la protection des travailleurs.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la Commission nommée par le décret du Conseil, C.P. 1929 du 22 septembre 1923, pour s'enquérir du malaise industriel chez les ouvriers des aciéries de Sydney, N.-E.

M. Low, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, —Copie des Règlements et formules du Droit d'auteur, 1924, adoptés sous le régime de la Loi du Droit d'auteur, 1921, modifiée en 1923;

Aussi,—Copie des décrets du Conseil adoptés sous l'empire des différents Traités de Paix, comme suit:

C.P. 521 et C.P. 522, du 24 mars 1923, *re* nomination de Mme J. Carruthers au Bureau international du Travail;

C.P. 971 du 29 mai 1923, *re* nomination du groupe national touchant la nomination d'un juge au tribunal permanent de justice internationale;

C.P 1313 du 17 août 1923, *re* nomination des délégués à l'assemblée de la Société des Nations;

C.P. 1634 du 17 août 1923, *re* nomination des délégués à la Conférence internationale du Travail;

C.P. 1847 du 12 septembre 1923, *re* nomination de R.-H. Coats, M.S.R.C., à la Conférence internationale du Travail;

C.P. 2042 du 6 octobre 1923, *re* nomination des délégués à la Conférence internationale du Travail;

C.P. 2477 et C.P. 2478 du 22 décembre 1923, *re* nomination de Philippe Roy à la Conférence internationale du Travail.

Et aussi,—Copie du rapport annuel du statisticien du Dominion pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

M. Mackenzie King (York), du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, lequel est lu la première fois et sa seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Irvine, secondé par M. Woodsworth, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 3), Loi modifiant le Code criminel, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour la prise en considération de la motion pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du Trône, étant lu;

M. Kennedy propose, appuyé par M. Lapierre:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Forke, ledit débat est ajourné.

La Chambre s'ajourne alors à 9.52 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

75487—2½

No 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 4 MARS 1924

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 3 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Emil Marie Bunoz, évêque catholique romain de Prince-Rupert, Colombie-Britannique, pour une loi d'incorporation sous le nom de Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert.—M. *Stork*.

De John Lee Williamson, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, annonceur-vendeur, époux légitime de Charlotte Suzanne Williamson (née Josse), maintenant demeurant en la cité de Paris, dans le département de la Seine, France, pour une loi de divorce d'avec ladite Charlotte Suzanne Williamson, son épouse.—M. *Church*.

De Albert Lawrence, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, examinateur de chaudières, époux légitime de Gertrude Lawrence (née Smith), femme mariée, du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ladite Gertrude Lawrence, son épouse.—M. *Harris*.

De Isabelle Guild (née Sheppard), de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, épouse légitime de William Mitchell Guild, actuellement demeurant à Dundas, province de l'Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec ledit William Mitchell Guild, son époux.—M. *Hudson*.

De Victoria Stella Haswell (née White), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de William Haswell, de la cité de Windsor, province de l'Ontario, peintre-décorateur, pour une loi de divorce d'avec ledit William Haswell, son époux.—M. *Gordon* (Peterborough).

De Rilla May Freeman (née Wood), de la cité de Peterborough, comté de Peterborough, province de l'Ontario, épouse légitime de Edward Metcheler Freeman, du même lieu, mécanicien pour une loi de divorce d'avec ledit Edward Metcheler Freeman, son époux.—M. *Gordon* (Peterborough).

De Clarence Leroy Spencer, des cité et district de Montréal, province de Québec, commis, soldat rapatrié, et présentement demeurant au pavillon No 3, sanatorium laurentien, Ste-Agathe, Québec, époux légitime de Dame Catherine Lambert, des dits cité et district de Montréal, pour une loi de divorce d'avec ladite Catherine Lambert, son épouse.—M. *Jacobs.*

De Georgina Myrtle Potts (née Yates), de la cité de Hamilton, province de l'Ontario, épouse légitime de Thomas Duncan Potts, maintenant en la cité de Albany, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, pour une loi de divorce d'avec ledit Thomas Duncan Potts, son époux.—M. *Mewburn.*

De Florence Luella Patterson Kelly, de la cité de Kingston, comté de Frontenac, province de l'Ontario, épouse légitime de Daniel Lyon Kelly, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, maréchal-ferrant, pour une loi de divorce d'avec ledit Daniel Lyon Kelly, son époux.—M. *Ross* (Kingston).

De William Samuel Morrow, du village de Cypress-River, province du Manitoba, journalier, époux légitime de Mae Morrow (née Droppo), maintenant demeurant dans le township de Williamsburg, comté de Dundas, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ladite Mae Morrow, son épouse.—M. *Stewart* (Leeds).

De Caroline Dooley (née George), de la ville de Brockville, comté de Leeds, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Alfred William John Dooley, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ledit Alfred William John Dooley, son époux.—M. *Stewart* (Leeds).

De Florence Rathburn (née Abbott), de la ville de Lindsay, comté de Victoria, province de l'Ontario, sténographe, épouse légitime de Norman Leroy Rathburn, maintenant demeurant en la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province de l'Ontario, boulanger, pour une loi de divorce d'avec ledit Norman Leroy Rathburn, son époux.—M. *Thurston.*

De Walter Scott Miller, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, mécanicien, époux légitime de Bertha May Miller, actuellement demeurant en la cité de Providence, Etat du Rhode-Island, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, pour une loi de divorce d'avec ladite Bertha Miller, son épouse.—M. *Logan.*

De Terry Andrea Maxwell Bruce (née Irving), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Rupert Goff Bruce, autrefois de la cité de Toronto, manufacturier, mais dont l'adresse actuelle est inconnue, pour une loi de divorce d'avec ledit Rupert Goff Bruce, son époux.—M. *Boys.*

De Dame Amy Selain Slater, des cité et district de Montréal, province de Québec, épouse légitime de Archie Therrien, soldat rapatrié, du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ledit Archie Therrien, son époux.—M. *Jacobs.*

De la *Travellers Life Assurance Company of Canada,* de la cité de Montréal, province de Québec, pour une loi à l'effet de changer son nom d'incorporation en celui de *Montreal Life Insurance Company.*—M. *Jacobs* .

De Dame Esther Mary Edwardes St. George, de la cité de Montréal, province de Québec, épouse légitime de Frank Townsend St. George, gérant, du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ledit Frank Townsend St. George, son époux.—M. *Chew.*

De Arthur Harold Minguay, de la cité de Montréal, comté de Hochelaga, province de Québec, époux légitime de Ivy Minguay (née Watson), autrefois du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ladite Ivy Minguay, son épouse.—M. *Rankin.*

De Harriet Bertha Wiser (née James), de la ville de Prescott, comté de Grenville, province de l'Ontario, et maintenant demeurant à Montréal, province de Québec, épouse légitime de Isaac Philip Wiser, de Prescott, ci-haut mentionné, gentilhomme, pour une loi de divorce d'avec ledit Isaac Philip Wiser, son époux. —M. *Rankin.*

De Jessie Maria Watchorn (née Ival), de Morin-Heights, comté d'Argenteuil, province de Québec, et maintenant demeurant à Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, épouse légitime de Frank A. Watchorn, autrefois de Morin-Heights, boucher, pour une loi de divorce d'avec ledit Frank A. Watchorn, son époux.—M. *Rankin.*

De Mary Elizabeth Milne (née Dodge), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de John Andrew Milne, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, pour une loi de divorce d'avec ledit John Andrew Milne, son époux.—M. *Church.*

De Nellie Sinkins (née Johnston), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Cecil N. R. Sinkins, du même lieu, vendeur, pour une loi de divorce d'avec ledit Cecil N. R. Sinkins, son époux.—M. *Martell.*

De Barbara Gibb Duncan, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Francis Warwick Duncan, du bureau de poste de Kirkland-Lake, district du Témiskamingue, province de l'Ontario, mineur, pour une loi de divorce d'avec ledit Francis Warwick Duncan, son époux.—M. *Martell.*

De Harry Charles Arthur, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth province de l'Ontario, époux légitime de Rhoda Gwendelen Arthur (née) Lawson), actuellement demeurant en la cité de Buffalo, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, pour une loi de divorce d'avec ladite Rhoda Gwendelen Arthur, son épouse.—M. *Martell.*

De Merlin Englehart Clubine, de la ville de North-Bay, district du Nipissing, province de l'Ontario, secrétaire, époux légitime de Nellie (Helene) Clubine (née Effield), de Bradford-Moor, Bradford, Yorkshire, Angleterre, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Nellie (Helene) Clubine, son épouse.—M. *Martell.*

De Gordon Johnston Hutton, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province de l'Ontario, architecte, époux légitime de Edna Louise Springer (Gage) Hutton, du même lieu, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Edna Louise Springer (Gage) Hutton, son épouse.— M. *Stewart* (Hamilton).

M. Copp, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Etat détaillé des remises et remboursements de droit de douane, taxes d'accise et taxes de ventes, sous l'empire de l'article 42, de la Loi du Revenu consolidé et de l'audition, par le ministère des douanes et de l'accise, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

M. Cardin, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Cinquante-sixième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1922-23.—Marine.

Aussi,—Copie de la Loi de radiotélégraphie et des règlements émis à ce sujet, avec un amendement au paragraphe 7 des règlements.—Honoraires de permis de stations d'expérimentation pour amateurs.

Aussi,—Cinquante-sixième rapport annuel du département des pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1922-23.

Aussi,—Rapport sur les baux de quais, jetées, brise-lames pour l'année 1923.

Et aussi,—Rapport des péages et redevances de havres du gouvernement, etc., pour l'année 1923.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Kelly pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Marler.

La Chambre s'ajourne alors à 10.05 heures p.m. jusqu'à jeudi à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 6 MARS 1924

PRIÈRES.

Six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 4 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De William John Chenery, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, époux légitime de Christiana May Chenery (née Jack), du village de Arbroath, Ecosse, pour une loi de divorce d'avec ladite Christiana May Chenery, son épouse.—M. *Martell.*

De Theresa Agnes Sprague (née Brownell), du township de Cornwall, comté de Stormont, province de l'Ontario, épouse légitime de John Henry Sprague, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, ingénieur stationnaire, pour une loi de divorce d'avec ledit John Henry Sprague, son époux.—M. *Kennedy* (Glengarry et Stormont).

De Dorothy Marie Robinson (née Joselin), du township de Scarboro, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, et présentement demeurant à Birch-Cliff, dans ledit township de Scarboro, épouse légitime de Charles White Robinson, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, agent d'assurance, pour une loi de divorce d'avec ledit Charles White Robinson, son époux.—M. *Harris.*

De William Ewart Gladstone Pettinger, de la ville de Mimico, comté de York, province de l'Ontario, employé municipal, époux légitime de Emily Frances Pettinger (née Tilly), actuellement demeurant en la cité de Détroit, Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, pour une loi de divorce d'avec ladite Emily Frances Pettinger, son épouse.—M. *Harris.*

M. Robb, l'un des membres du conseil privé du Roi, pour M. Fielding, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

M. Low, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 4) Loi modifiant la Loi des brevets (version française), lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Kelly pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Sutherland.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bennett, Bolduc, Chapais, David, Gillis, Gordon, Griesbach, Hardy, Laird, McHugh, McLellan, Poirier, Taylor, Thibaudeau, Turriff et Webster (Brockville), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur ladite bibliothèque.

Aussi un message informant la Chambre que les honorables messieurs Aylesworth (Sir Allen), Chapais, Côté, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Farrell, Green, Legris, McCall, McDonald, McLean, McLennan, Pardee, Pope, Robertson, Sharpe, Thibaudeau, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Et aussi, un message informant la Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Blain, Green, Hardy, Lougheed (Sir James), Sharpe et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 7 MARS 1924

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 6 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Charles Lawson, de la ville de Parry-Sound, district de Parry-Sound, province de l'Ontario, commerçant de bois, époux légitime de Myrtle Lawson (née Brown), maintenant demeurant en la cité de Regina, province de Saskatchewan, commis, pour une loi de divorce d'avec ladite Myrtle Lawson, son épouse.—M. *Arthurs.*

De Arthur Foord, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province de l'Ontario, plombier, époux légitime de Elizabeth Annie Foord, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Elizabeth Annie Foord, son épouse.—M. *Arthurs.*

De Anna Welton, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, épouse légitime de John Sutherland Welton, du même lieu, fonctionnaire du gouvernement, pour une loi de divorce d'avec ledit John Sutherland Welton, son époux.—M. *Sheard.*

De Harry Gordon Hendry, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province de l'Ontario, agent de brevets, époux légitime de Arloa Dorothy Hendry (née Sweeney) du même lieu, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Arloa Dorothy Hendry, son épouse.—M. *Sheard.*

De Karl Peter Hansen, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province de l'Ontario, mouleur, époux légitime de Caroline Fridirick Hansen (née Madsen) du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ladite Caroline Fridirick Hansen, son épouse.—M. *Ladner.*

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*, pour une loi demandant certains amendements à leur loi d'incorporation.—M. *Clark.*

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente le rapport du département des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice terminé le 31 mars 1923.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion ajournée de M. Kelly,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant posée, M. Sutherland propose en amendement, secondé par M. Charters: Que les mots suivants soient ajoutés à ladite adresse: Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence;—"que la Chambre se rend compte avec regret de la dépression qui se manifeste dans l'agriculture ainsi que de l'exode très grave qui se produit généralement dans le pays; elle est déçue de constater que le Discours du Trône, s'il contient une menace précise contre une partie importante de l'industrie, ne promet aucune mesure législative tendant à conserver et augmenter le marché domestique pour nos producteurs canadiens, d'autant plus qu'une semblable mesure est visiblement nécessaire, alors que d'autres pays augmentent leurs tarifs."

Et un débat s'ensuivant et continuant, il est ajourné sur motion de M. Logan.

La Chambre s'ajourne alors à 10.15 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 10 MARS 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Dix-neuvième rapport annuel du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada pour l'année terminée le 31 janvier 1923.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Règles adoptées par la province du Nouveau-Brunswick relativement aux appels contre les convictions et sentences, sous l'empire du Code criminel du Canada.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Kelly, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Sutherland.

Et le débat continuant;

M. l'Orateur étant rentré en Chambre, prend le fauteuil.

Et le débat se continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Manion.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 11 MARS 1924

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 10 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De la *Canada Southern Railway Company* et la *Michigan Central Railroad Company*, pour une loi autorisant la *Michigan Central Railroad Company* à conclure une entente avec toute autre compagnie de chemin de fer, aux fins de transmettre, assigner, transférer ou sous-louer à telle compagnie, en tout ou en partie, les droits, titres, intérêts et possessions qu'elle détient actuellement ou pourra détenir à l'avenir, par succession ou autrement, dans les chemins de fer, entreprise, franchise, pouvoirs ou privilèges de la *Canada Southern Railway Company*, par et en vertu d'une entente datée du 15 août 1903, et pour d'autres objets.—Sir *Henry Drayton*.

De la *Detroit River Tunnel Company* et la *Michigan Central Railroad Company*, pour une loi autorisant la *Michigan Central Railroad Company* à conclure une entente avec toute autre compagnie de chemin de fer, aux fins de transporter, assigner, transférer ou sous-louer à telle compagnie, en tout ou en partie les droits, titres, intérêts et possessions qu'elle détient actuellement ou pourra détenir à l'avenir, dans l'entreprise, exploitation, installation, pouvoirs et privilèges de la *Detroit River Tunnel Company*, maintenant en la possession et exploitée par la *Michigan Central Railroad Company*, d'après un bail portant la date du 19 décembre 1906, et pour d'autres objets.—Sir *Henry Drayton*.

De Dame Marjorie Mahaffy, de la ville de Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, province de Québec, épouse légitime de Albert Edward Cox, de la cité de Québec, province de Québec, voyageur de commerce, pour une loi de divorce d'avec ledit Albert Edward Cox, son époux.—M. *Kay*.

De Margaret De Mello, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Morris De Mello, de la cité de Montréal, province de Québec, chef-cuisinier, pour une loi de divorce d'avec ledit Morris De Mello, son époux.—M. *Wallace.*

De Mary Quinn, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Albert James Quinn, du même lieu, teneur de livres, pour une loi de divorce d'avec ledit Albert James Quinn, son époux.—M. *Wallace.*

De Marie Darling Irving, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Reginald Stewart Irving, de la cité de St-Lambert, province de Québec, comptable, pour une loi de divorce d'avec ledit Reginald Stewart Irving, son époux.—M. *Wallace.*

De Lemuel Burkett, du township de Camden, comté de Kent, province de l'Ontario, fermier, époux légitime de Henrietta Evelyn Burkett, du district judiciaire de Stettler, province de l'Alberta, pour une loi de divorce d'avec ladite Henrietta Evelyn Burkett, son épouse.—M. *LeSueur.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le premier rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 96, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De John Lee Williamson, pour une loi de divorce d'avec Charlotte Suzanne Williamson (née Josse), son épouse.

De Albert Lawrence, pour une loi de divorce d'avec Gertrude Lawrence (née Smith), son épouse.

De Isabella Guild (née Shepherd), pour une loi de divorce d'avec William Mitchell Guild, son époux.

De Rilla May Freeman (née Wood), pour une loi de divorce d'avec Edward Metcheler Freeman, son époux.

De Clarence Leroy Spencer, pour une loi de divorce d'avec Catherine Lambert, son épouse.

De Georgina Myrtle Potts (née Yates), pour une loi de divorce d'avec Thomas Duncan Potts, son époux.

De Florence Luella Patterson Kelly (née Patterson), pour une loi de divorce d'avec Daniel Lyon Kelly, son époux.

De Mary Caroline Dooley (née George), pour une loi de divorce d'avec Alfred William John Dooley, son époux.

De Walter Scott Miller, pour une loi de divorce d'avec Bertha May Miller, son épouse.

De Terry Andrea Maxwell Bruce (née Irving), pour une loi de divorce d'avec Rupert Goff Bruce, son époux.

De Amy Selain Slater, pour une loi de divorce d'avec Archie Therrien, son époux.

De Esther Mary Edwards St. George, pour une loi de divorce d'avec Frank Townsent St. George, son époux.

De Arthur Harold Minguay, pour une loi de divorce d'avec Ivy Minguay (née Watson), son épouse.

De Harriet Bertha Wiser (née James), pour une loi de divorce d'avec Isaac Philip Wiser, son époux.

De Jessie Maria Watchorn (née Johnston), pour une loi de divorce d'avec Frank A. Watchorn, son époux.

De Nellie Sinkins (née Johnston), pour une loi de divorce d'avec Cecil N. R. Sinkins, son époux.

De Barbara Gibb Duncan, pour une loi de divorce d'avec Francis Warwick Duncan, son époux.

De Gordon Johnston Hutton, pour une loi de divorce d'avec Edna Louise Springer (née Gage), son épouse.

De William John Chenery, pour une loi de divorce d'avec Christiana May Chenery (née Jack), son épouse.

De Theresa Agnes Sprague (née Brownell), pour une loi de divorce d'avec John Henry Sprague, son époux.

De William Ewart Gladstone Pettinger, pour une loi de divorce d'avec Emily Frances Pettinger (née Tilly), son épouse.

De Charles Lawson, pour une loi de divorce d'avec Myrtle Lawson (née Brown), son épouse.

De Arthur Foord, pour une loi de divorce d'avec Elizabeth Annie Foord, son épouse.

De Anna Welton, pour une loi de divorce d'avec Sutherland Welton, son époux.

De Harold Gordon Hendry, pour une loi de divorce d'avec Arloa Dorothy (née Sweeney), son épouse.

De Karl Peter Hansen, pour une loi de divorce d'avec Caroline Friderike Hansen (née Madsen), son épouse.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Etat détaillé des obligations et garanties enregistrées au ministère du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, en vertu de l'article 32, du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada, 1906.

Et aussi,—Rapport des pensions sous l'empire de la Loi du service civil, 1920, telle qu'amendée en 1920, 1922 et 1923, autorisées par décrets du Conseil adoptés du 1er janvier au 31 décembre 1923.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Liste des baux, licenses, permits ou autres autorisations annulées sous l'empire de l'article 3, du chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales.

Aussi,—Rapport relativement aux règlements de la Loi d'assainissement, sous l'autorité des dispositions de l'article 5, chapitre 5, Statuts 1919.

Aussi,—Rapport relatif à la Loi des eaux de la zone du chemin de fer, sous les dispositions de l'article 4, chapitre 45, Statuts de 1913.

Aussi,—Rapport relatif aux règlements concernant les sauvages sous les dispositions de l'article 170, chapitre 81 des Statuts Revisés, 1906.

Et aussi,—Rapport relatif aux remises de vente des terres des sauvages sous les prescriptions de l'article 88, chapitre 81, des Statuts revisés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Kelly, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Sutherland.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Speakman.

Sur motion de M. Graham, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à demain à 3 heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 12 MARS 1924

PRIÈRES. *Trois heures p.m.*

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 11 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De l'église Presbytérienne en Canada, l'église Méthodiste et l'Union-Congrégationnelle du Canada, pour une loi d'incorporation sous le nom de *United Church of Canada*.—M. *Forke*.

De la *T. Eaton General Insurance Company*, pour une loi à l'effet de prolonger jusqu'au 11 mai 1926 le délai pour obtenir le permis nécessaire pour commencer leurs affaires.—M. *Sheard*.

De Ruth Ethelind Jackes (née Richmond), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Stuart Gibson Jackes, autrefois de ladite cité de Toronto, et plus tard et maintenant de la cité de New-York, Etat de New-York, E.-U.A., voyageur de commerce, pour une loi de divorce d'avec ledit Stuart Gibson Jackes, son époux.—M. *Ryckman*.

M. Kennedy (Edmonton), secondé par M. Brown, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 5), Loi modifiant le Code criminel, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Black (Yukon), secondé par M. White, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 6), Loi concernant l'exploitation du quartz dans le territoire du Yukon, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Murdock, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Kelly, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Sutherland.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Raymond.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 13 MARS 1924

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 12 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Edythe Kathleen Victoria Canniff (née McWilliams), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Douglas Lawrence Canniff, du même lieu, vendeur, pour une loi de divorce d'avec ledit Douglas Lawrence Canniff, son époux.—M. *Hocken.*

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, pour une loi à l'effet de ratifier, confirmer et déclarer légale et obligatoire de la part des parties, une convention entre ladite compagnie et la corporation de la cité d'Ottawa et d'autoriser lesdites parties à exécuter leurs obligations respectives et d'exercer leurs privilèges respectifs.—M. *Chevrier.*

De William James McLaughlan, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, poseur d'appareils de chauffage, époux légitime de Margaret Eleanor McLaughlan, autrefois de la cité d'Ottawa et présentement demeurant à Prescott, comté de Grenville, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ladite Margaret Eleanor McLaughlan, son épouse.—M. *Ross* (Kingston).

De Elma Catheryne Caulfield (née Jackson), de la cité de Vancouver, comté de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, épouse légitime de Charles Campbell Caulfield, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, laitier, pour une loi de divorce d'avec ledit Charles Campbell Caulfield, son époux. —M. *Ross* (Kingston).

De Elizabeth Sylvia Cameron (née Hathaway), de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, épouse légitime de Edward Watson Cameron, agent d'assurance, dont la présente adresse est inconnue, pour une loi de divorce d'avec ledit Edward Watson Cameron, son époux.—M. *Ross* (Kingston).

De Douglas Carlyle Bell, du township de Howard, comté de Kent, province de l'Ontario, époux légitime de Isabel Gertrude Bell, autrefois du township de Howard et maintenant demeurant en la cité de St-Thomas, pour une loi de divorce d'avec ladite Isabel Gertrude Bell, son épouse.—M. *Ross* (Kingston).

De la Compagnie du canal de Montréal, Ottawa à la Baie Georgienne, pour une loi à l'effet de proroger le délai pour commencer et terminer la construction de ses canaux.—M. *McGiverin.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Fielding, met devant la Chambre,—Rapport de la Commission d'amélioration de la cité d'Ottawa pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

Et aussi,—Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada, pour l'année se terminant le 30 avril 1923.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Kelly, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Sutherland.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Lapointe.

La Chambre s'ajourne alors à 9.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 14 MARS 1924

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 13 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De George F. Simpson, de la cité de Montréal, province de Québec, époux légitime de Laure Lavoie, pour une loi de divorce d'avec ladite Laure Lavoie, son épouse.—M. *Ladner.*

De Ethel Hadden, de la cité de Toronto, comté de Kent, province de l'Ontario, sténographe, épouse légitime de John Hadden, du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ledit John Hadden, son époux.—M. *Sheard.*

De Aline Maud Knowles (née Mathewman), de la cité de Toronto, comté de Kent, province de l'Ontario, épouse légitime de Edward Waldo Knowles, de ladite cité de Toronto, présentement demeurant aux Etats-Unis, pour une loi de divorce d'avec ledit Edward Waldo Knowles, son époux.—M. *Sheard.*

De Edward James Bentley, de la cité de Toronto, comté de Kent, province de l'Ontario, contremaître, époux légitime de Plaisanterie Willis Bentley, du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ladite Plaisanterie Willis Bentley, son épouse.—M. *Sheard.*

De Catherine Jean Livingstone (née Phillips), de la cité de Toronto, comté de Kent, province de l'Ontario, épouse légitime de Alexander Livingstone, du même lieu, vendeur, pour une loi de divorce d'avec ledit Alexander Livingstone, son époux.—M. *Sheard.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Kelly, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Sutherland.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Boys.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 17 MARS 1924

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 14 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De James Koniaris, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, marchand, époux légitime de Georgina Koniaris (née Kastres), du même lieu, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Georgina Koniaris, son épouse.—M. *Wallace.*

De Margaret Hickey (née Richardson), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Charles Henry Hickey, autrefois de ladite cité de Toronto, et maintenant demeurant en la cité d'Edmonton, province de l'Alberta, commis aux postes, pour une loi de divorce d'avec ledit Charles Henry Hickey, son époux.—M. *Anderson.*

De John Henry Kirkwood, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, chauffeur, époux légitime de Mary Ann Kirkwood (née Merchant), de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Mary Ann Kirkwood, son épouse.—M. *Anderson.*

De la *Fleichmann Company,* une corporation de l'Ohio, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, pour une loi à l'effet de permettre au commissaire des brevets, nonobstant tout ce qui est contenu dans la Loi des brevets, d'émettre un nouveau brevet de la patente No 206,753 accordée à la compagnie le 21 décembre 1920, pour améliorations dans la manufacture de la levure comprimée.

De Helen Tuer, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de William Joseph Tuer, du même lieu, pour une loi de divorce d'avec ledit William Joseph Tuer, son époux.—M. *Jacobs.*

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du travail du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile, pour l'année finissant le 31 décembre 1923.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la commission royale nommée pour faire enquête sur toutes les circonstances concernant les paiements faits par la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc à compte de ces bureaux, directeurs, etc., ainsi qu'une copie des dépositions prises à cet effet.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un arrêté du Conseil amendé, C.P. 412, du 17 mars 1924, pourvoyant à une enquête sur les causes de la faillite de la *Home Bank* du Canada.

Et aussi,—Copie de correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les Etats-Unis de l'Amérique relativement au projet de canalisation du Saint-Laurent.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Kelly, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Sutherland.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Graham.

La Chambre s'ajourne alors à 11.16 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 18 MARS 1924

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 17 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Evelyn Eira Awrey (née Bruce), autrefois du village de Leamington, comté de Essex, province de l'Ontario, et présentement demeurant à Robertson-House, Robertson-Terrace, Hastings, comté de Sussex, Angleterre, épouse légitime de Bruce Burton Awrey, du village de Leamington ci-haut mentionné, pour une loi de divorce d'avec ledit Bruce Burton Awrey, son époux.—M. *Stewart* (Hamilton).

De la Compagnie du chemin de fer du Canadien du Pacifique, pour une loi à l'effet de proroger le délai pour commencer et terminer la construction et exploiter certaines lignes d'embranchement de chemin de fer, dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

De Tony Bazar (née Schechter), de la cité de Montréal, province de Québec, épouse légitime de Samuel Bazar, de ladite cité de Montréal, marchand de chaussures, pour une loi de divorce d'avec ledit Samuel Bazar, son époux.—M. *LeSueur.*

De Jacqueline Phoebe Gibbs, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Thomas Joseph Gibbs, pour une loi de divorce d'avec ledit Thomas Joseph Gibbs, son époux.—M. *Church.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 96, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De la *Travellers Life Assurance Company of Canada*, pour une loi à l'effet de changer son nom d'incorporation en celui de *Montreal Life Insurance Company*.

De la *T. Eaton General Insurance Company*, pour une loi à l'effet de proroger le délai dans lequel la compagnie pourra obtenir la patente nécessaire pour faire ses affaires.

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, pour une loi ratifiant une convention entre ladite compagnie et la cité d'Ottawa.

De William Samuel Morrow, pour une loi de divorce d'avec Mae Morrow (née Droppo), son épouse.

De Margaret DeMello, pour une loi de divorce d'avec Morris DeMello, son époux.

De Mary Quinn, pour une loi de divorce d'avec James Quinn, son époux.

De Marie Darling Irving, pour une loi de divorce d'avec Reginald Stewart Irving, son époux.

De Lemuel Burkett, pour une loi de divorce d'avec Henrietta Evelyn Burkett, son épouse.

De Ruth Ethelind Jacques (née Richmond), pour une loi de divorce d'avec Stuart Gibson Jacques, son époux.

De William James McLaughlan, pour une loi de divorce d'avec Margaret Eleanor McLaughlan, son épouse.

De George F. Simpson, pour une loi de divorce d'avec Laure Lavoie, son épouse.

De Ethel Hadden, pour une loi de divorce d'avec John Hadden, son époux.

De Alice Maud Knowles (née Mathewman), pour une loi de divorce d'avec Edward Waldo Knowles, son époux.

De Catherine Jean Livingstone (née Phillips), pour une loi de divorce d'avec Alexander Livingstone, son époux.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 8), Loi ayant pour objet de changer le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada*, en celui de *Montreal Life Insurance Company*.—M. *Jacobs*.

Bill (No 9), Loi concernant *The Eaton General Insurance Company*.—M. *Sheard*.

Bill (No 10), Loi confirmant un traité conclu entre la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, et la cité d'Ottawa.—M. *Chevrier*.

Lesdits bills sont lus la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que mercredi le 19 mars courant, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à trois heures de l'après-midi.

M. Church, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 11), Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Kelly,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur l'amendement de M. Sutherland,—"Que les mots suivants soient ajoutés à ladite adresse:

Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence;—"que la Chambre se rend compte avec regret de la dépression qui se manifeste dans l'agriculture ainsi que de l'exode très grave qui se produit généralement dans le pays; elle est déçue de constater que le Discours du Trône, s'il contient une menace précise contre une partie importante de l'industrie, ne promet aucune mesure législative tendant à conserver et augmenter le marché domestique pour nos producteurs canadiens, d'autant plus qu'une semblable mesure est visiblement nécessaire, alors que d'autres pays augmentent leurs tarifs."

Et le débat continuant;

Mercredi 19 mars 1924.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Arthurs,	Duncan,	MacKelvie,	Senn,
Baxter,	Garland (Carleton),	MacLaren,	Sheard,
Black (Halifax),	Grimmer,	Maclean (York),	Spence,
Black (Yukon),	Guthrie,	McKillop,	Stansell,
Bowen,	Hanson,	McQuarrie,	Stevens,
Chaplin,	Harris,	Manion,	Stewart (Hamilton),
Charters,	Hocken,	Maybee,	Stewart (Leeds),
Church,	Hubbs,	Meighen,	Sutherland,
Clark,	Jones,	Porter,	Thompson,
Dickie,	Ladner,	Preston,	White,
Doucet,	LeSueur,	Ross (Kingston),	Wilson—46
Drayton (sir Henry),		Ryckman,	

CONTRE:

Messieurs

Archambault,
Baldwin,
Bancroft,
Beaubien,
Benoit,
Béland,
Binette,
Bird,
Black (Huron),
Boivin,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brethen,
Brown,
Cahill,
Caldwell,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Carroll,
Carruthers,
Casgrain,
Chevrier,
Chew,
Clifford,
Copp,
d'Anjou,
Davies,
Déchêne,
Denis (Joliette),
Denis (St. Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Desrochers,
Drummond,
Duff,
Elliott (Dundas),
Elliott (Waterloo),
Ethier,
Euler,
Evans,
Fafard,
Fansher,
Findlay,
Finn,
Fontaine,
Forke,
Forrester,
Fortier,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gauvreau,
Gendron,
German,
Gervais,
Good,
Gordon,
Gould,
Graham,
Halbert,
Hammell,
Hatfield,
Healy,
Hodgins,
Hoey,
Hopkins,
Hudson,
Hughes,
Humphrey,
Hunt,
Irvine,
Jacobs,
Jelliff,
Johnston,
Kay,
Kelley,
Kellner,
Kennedy (Edmonton),
Kennedy (Glengarry et Stormont),
Kennedy (Port-Arthur et Kenora),
King (Huron),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Knox,
Kyte,
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Leader,
Lewis,
Logan,
Lovett,
Lovie,
Low,
Lucas,
Macdonald (Pictou),
Mackinnon,
Maclean (Prince, I.P.E.),
Macphail,
McBride,
McConica,
McDonald (Timiskaming),
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McMaster,
McMurray,
McTaggart,
Marcil (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Marler,
Martell,
Mercier,
Michaud,
Millar,
Milne,
Morin,
Morrison,
Morrissy,
Motherwell,
Munro,
Neill,
Ouimet,
Parent,
Pelletier,
Prevost,
Pritchard,
Putnam,
Rankin,
Raymond,
Reed,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Robitaille,
Ross (Simcoe),
St Père,
Sales,
Savard,
Séguin,
Sexsmith,
Shaw,
Sinclair (Oxford),
Sinclair (Queens, I.P.E.),
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Humboldt),
Stork,
Thurston,
Tobin,
Wallace,
Walsh,
Ward,
Warner,
Woods,
Woodsworth—167.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), il est ordonné,—Que ladite adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. Robb pour M. Fielding, il est résolu,—Que la Chambre se formera en comité, à sa prochaine séance, pour prendre en considération les Subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Robb pour M. Fielding, il est résolu,—Que la Chambre se formera en comité, à sa prochaine séance, pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les Subsides à accorder à Sa Majesté.

La Chambre s'ajourne alors à 12.40 a.m., jusqu'à ce jour à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 19 MARS 1924

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 18 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:

De Herman Kleinsteuber, du township de Hallowell, comté de Prince-Edward, province de l'Ontario, jardinier, époux légitime de Jettie Russell Kleinsteuber, pour une loi de divorce d'avec ladite Jettie Russell Kleinsteuber, son épouse.—M. *Porter.*

De John Forbes Michie, et autres, ministres, officiels ou membres de l'église presbytérienne du Canada, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, priant que le projet de loi que l'on veut faire adopter à l'effet de constituer en corporation la *United Church of Canada* soit rejeté et que l'étude n'en soit pas continuée.—M. *Duff.*

M. Mackenzie King (York), du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre durant la présente session en vertu de la règle 10, présente la liste suivante:—

No 1

Privilèges et élections

Messieurs

Archambault,
Baxter,
Black *(Yukon)*,
Brown,
Bureau,
Cannon,
Copp,
Elliott *(Waterloo)*,
Findlay,
German,
Gouin (Sir Lomer),
Guthrie,
Hammell,
Jacobs,
Johnston,
Kyte,
Kelly,
Lapointe,
Logan,
Macdonald *(Pictou)*,
Macphail (Mlle),
McMaster,
Morrison,
Porter,
Ryckman,
Sexsmith,
Stewart *(Hamilton)*, et
Vien.—27.

No 2

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Messieurs

Anderson,
Archambault,
Arthurs,
Baxter,
Béland,
Binette,
Bird,
Black *(Huron)*,
Boivin,
Bowen,
Boys,,
Bristol,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Carroll,
Casgrain,
Charters,
Chevrier,
Chisholm,
Church,
Clifford,
Copp,
Crerar,
d'Anjou,
Davies,
Déchêne,
Delisle,
Denis *(Joliette)*,
Denis *(St-Denis)*,
Desrochers,
Drayton (Sir Henry),
Drummond,
Ethier,
Euler,
Evans,
Fafard,
Fansher,
Finn,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Gendron,
Gordan,
Gould,
Graham,
Guthrie,
Halbert,
Hammell,
Healy,
Hocken,
Hodgins,
Hoey,
Hughes,
Humphrey,
Jelliff,
Johnston,
Kay,
Kellner,
Kennedy *(Glengarry et Stormont)*,
Kennedy *(Edmonton)*,
Knox,
Lanctôt,
Lapierre,
Lavigueur,
LeSueur,
Lewis,
Lovett,
Lovie,
Low,
Lucas,
Macdonald *(Pictou)*,
MacKinnon,
MacLaren,
MacLean, *(Prince)*,
Maclean *(York)*,
McConica,
McCrea,
McDonald *(Timiscaming)*,
McGiverin,
McIsaac,
McMurray,
McQuarrie,
McTaggart,
Manion,
Marcile *(Bagot)*,
Marler,
Martell,
Maybee,
Mercier,
Mewburn,
Millar,
Michaud,
Milne,
Mitchell,
Morrison,
Morrissy,
Murdock,
Parent,
Pelletier,
Power,
Putnam,
Rankin,
Robinson,
Robitaille,
St. Père,
Savard,
Séguin,
Shaw,
Sheard,
Simpson,
Sinclair *(Queen I.P.-E.)*,
Speakman,
Spence,
Stansell,
Stevens,
Stewart *(Argenteuil)*,
Stewart *(Hamilton)*,
Stewart *(Humboldt)*,
Stewart *(Leeds)*,
Stork,
Sutherland,
Tobin,
Vien,
Wallace,
Ward,
Walsh,
White, et
Wilson.—130.

Et que le quorum dudit comité se compose de vingt-cinq membres.

No 3

Bills Privés

Messieurs

Anderson,
Archambault,
Baldwin,
Bancroft,
Bird,
Boivin,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Bowen,
Boys,
Brethen,
Brown,
Bureau,
Chaplin,
Chew,
Clark,
Davies,
Denis *(St. Denis)*,
Deslauriers,
Drummond,
Ethier,
Findlay,
Fontaine,
Forrester,
Fortier,
Garland *(Carleton)*,
Gendron,
Gould,
Hammell,
Harris,
Jones,
Kellner,
Kennedy *(Edmonton)*,
King *(Huron)*,
Lewis,
Lucas,
Mackinnon,
MacLaren,
McGiverin,
McKillop,
McMurray,
Marcil *(Bonaventure)*,
Marcile *(Bagot)*,
Mercier,
Morin,
Ouimet,
Porter,
Power,
Pritchard,
Putnam,
Raymond,
Rhéaume,
Reed,
Robitaille,
Séguin,
Senn,
Sinclair *(Oxford)*,
Stork,
Thompson,
Tobin,
Wilson,
Woods, et
Woodsworth—65.

Et que le quorum dudit comité se compose de dix membres.

No 4

Ordres permanents

Messieurs

Binette,
Black *(Halifax)*,
Black *(Huron)*,
Chaplin,
Chew,
Clifford,
Deslauriers,
Desrochers,
Doucet,
Duff,
Duncan,
Euler,
Evans,
Gervais,
Gould,
Harris,
Hodgins,
Hughes,
Kelly,
Lavigueur,
Leader,
LeSueur,
MacLaren,
Maclean *(York)*,
McTaggart,
Mercier,
Ouimet,
Parent,
Roberge,
Robichaud,
Ryckman,
Steedsman, et
Stewart *(Leeds)*.—33.

Et que le quorum dudit comité se compose de sept membres.

No 5

Impressions

Messieurs

Baldwin,
Charters,
Chevrier,
Coote,
Euler,
Fansher,
Gauvreau,
Hocken,
Humphrey,
Jones,
MacKelvie,
McConica,
Malcolm,
Marcil *(Bonaventure)*,
Michaud,
Murdock,
Preston,
Prévost,
Raymond,
Rinfret,
Robichaud,
St. Père, et
Thurston.—23.

No 6

Comptes publics

Messieurs

Archambault,
Beaubien,
Bourassa,
Boys,
Brethen,
Bristol,
Cannon,
Cardin,
Carroll,
Casgrain,
Chisholm,
Clark,
Coote,
Crerar,
Drayton (Sir Henry)
Duff,
Elliott *(Dundas)*,
Finn,
Forke,
Gardiner,
Gauvreau,
German,
Hanson,
Hudson,
Humphrey,
Jacobs,
Kelly,
Kennedy *(Edmonton)*,
King *(Kootenay-Est)*,
Kyte,
LeSueur,
Logan,
Lewis,
Macdonald *(Pictou)*,
Mackinnon,
McCrea,
McGiverin,
McIsaac,
McMaster,
Manion,
Martell,
Meighen,
Mewburn,
Michaud,
Mitchell,
Papineau,
Parent,
Power,
Preston,
Rhéaume,
Ryckman,
Sheard,
Simpson,
Steedsman,
Stewart *(Leeds)*,
Thurston,
Tobin,
Tolmie,
Vien,
Wallace, et
Ward.—61.

Et que le quorum dudit comité se compose de vingt et un membres.

No 7

Banques et Commerce

Messieurs

Baxter,
Benoit,
Bird,
Black (*Halifax*),
Black (*Yukon*),
Boivin,
Bristol,
Cahill,
Caldwell,
Carmichael,
Carruthers,
Casgrain,
Chaplin,
Chevrier,
Clark,
Clifford,
Coote,
Crerar,
d'Anjou,
Desaulniers,
Descoteaux,
Drayton (Sir Henry),
Duncan,
Elliott (*Dundas*),
Elliott (*Waterloo*),
Fafard,
Fielding,
Forke,
Fortier,
Garland (*Bow-River*),
German,
Good,
Grimmer,
Guthrie,
Hanson,
Harris,
Hatfield,
Healy,
Hodgins,
Hudson,
Hughes,
Irvine,
Jacobs,
Kellner,
King (*Huron*),
Ladner,
Laflamme,
Low,
McBride,
Macdonald (*Pictou*),
Mackinnon,
Maclean (*York*),
Macphail (Mlle),
McCrea,
McKay,
McMaster,
McMurray,
McQuarrie,
McTaggart,
Malcolm,
Marler,
Maybee,
Mewburn,
Miller
Milne,
Mitchell,
Morin,
Papineau,
Porter,
Power,
Rankin,
Rhéaume,
Robb,
Robichaud,
Robitaille,
Ryckman,
St. Père,
Sales,
Senn,
Shaw,
Speakman,
Spencer,
Stevens,
Sinclair D. J. (*Oxford*),
Sinclair (*Queen, I.P.-E.*)
Stork,
Tobin,
Vien,
Woods, et
Woodsworth.—90.

Et que le quorum dudit comité se compose de vingt et un membres.

No 8

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson,
Arthurs,
Baldwin,
Benoit,
Boivin,
Boucher,
Bouchard,
Bourassa,
Bowen,
Brethen,
Brown,
Cahill,
Caldwell,
Campbell,
Cardin,
Carruthers,
Charters,
Chew,
Clifford,
Crerar,
Déchène,

Delisle,
Denis *(Joliette)*,
Denis *(St. Denis)*,
Desaulniers,
Desrochers,
Doucet,
Duncan,
Evans,
Fafard,
Fontaine,
Forke,
Forrester,
Fortier,
Fournier,
Garland *(Carleton)*,
Gendron,
Gervais,
Gould,
Halbert,
Hatfield,
Hopkins,
Hubbs,
Hunt,
Jelliff,
Jones,
Kay,
Kennedy *(Glengarry et Stormont)*,
Knox,
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Leader,
Lovett,
Lovie,
Lucas,
MacKelvie,
MacLean (Prince, I.P.-E.),
McBride,
McConica,
McCrea,
McKay,
McKillop,
McMaster,
McMurray,
Malcolm,
Marcile *(Bagot)*,
Maybee,
Miller,
Milne,
Morin,
Morrison,
Morrissy,
Motherwell,
Munro,
Neill,
Ouimet,
Preston,
Pritchard,
Rankin,
Raymond,
Reed,
Robinson,
Roberge,
Ross *(Simcoe)*,
Sales,
Savard,
Séguin,
Senn,
Sexsmith,
Simpson,
Sinclair *(Oxford)*,
Sinclair *(Queen, I. P.-E.)*,
Spence,
Stansell,
Stewart *(Argenteuil)*,
Stewart *(Humboldt)*,
Sutherland,
Thompson,
Thurston,
Tobin,
Tolmie,
Warner, et
White.—105.

Et que le quorum dudit comité se compose de douze membres.

No 9

Marine et Pêcheries

Messieurs

Bancroft,
Campbell,
Cardin,
Chisholm,
Delisle,
Dickie,
Doucet,
Duff,
Elliott *(Dundas)*,
Fournier,
Gauvreau,
Grimmer,
Hatfield,
Hoey,
Hubbs,
Hughes,
Kennedy *(Port Arthur et Kenora)*,
Kyte,
Lapointe,
Ladner,
MacLaren,
MacLean *(Prince, I.P.-E.)*,
McIsaac,
McQuarrie,
Martell,
Morrissy,
Munro,
Neill,
Pelletier,
Patnam,
Robichaud,
Ross *(Simcoe)*,
Savard,
Spencer,
Stansell,
Stevens,
Stewart *(Humboldt)*, et
Stork.—37.

Et que le quorum dudit comité se compose de dix membres.

No 10

Mines et Minéraux

Messieurs

Arthurs,
Black *(Yukon)*,
Bird,
Boucher,
Cahill,
Carroll,
Carruthers,
Church,
Davies,
Déchène,
Denis *(Joliette)*,
Dickie,
Drummond,
Forrester,
Garland *(Bow-River)*,
Gendron,
Hanson,
Hunt,
Kennedy *(Edmonton)*,
Knox,
Lapierre,
Logan,
Macdonald *(Pictou)*,
Macphail (Mlle),
McBride,
Marcil *(Bonaventure)*,
Marler,
Meighen,
Munro,
Pelletier,
Prévost,
Roberge,
Ross *(Kingston)*,
Spence,
Stewart *(Argenteuil)*,
Stork, et
Warner.—37.

Et que le quorum dudit comité se compose de dix membres.

No 11

Forêts, Cours d'eau et Forces Hydrauliques

Messieurs

Caldwell,
Church,
d'Anjou,
Desaulniers,
Deslauriers,
Duff,
Finn,
Gervais,
Graham,
Grimmer,
Hoey,
Hunt,
Kennedy *(Port Arthur et Kenora)*,
Kennedy *(Stormont Glengarry)*,
King *(Kootenay Est)*,
Ladner,
Lanctôt,
Logan,
McKillop,
McTaggart,
Malcolm,
Manion,
Michaud,
Millar,
Munro,
Murphy,
Power,
Rinfret,
Stewart *(Argenteuil)*,
Stewart *(Hamilton)*,
Tolmie,
Wallace, et
White.—33.

Et que le quorum dudit comité se compose de dix membres.

No 12

Débats

Messieurs

Boivin,
Ethier,
Fansher,
Gardiner,
Garland *(Bow River)*,
Hocken,
MacKelvie,
McGiverin,
Marcil *(Bonaventure)*,
Prévost,
Rinfret,
Robinson, et
Ross *(Kingston)*.—13.

Et que le quorum dudit comité se compose de cinq membres.

No 13

Bibliothèque

(*Députés qui devront représenter les Communes*)

M. l'Orateur et messieurs

Beaubien,
Béland,
Carmichael,
Deslauriers,
Euler,
Garland *(Carleton)*,
Gauvreau,
Good,
Gouin (Sir Lomer),
Hopkins,
King, Mackenzie *(York)*,
Lapointe,
Lovitt,
Meighen,
Pritchard,
Robinson,
Ross *(Kingston)*,
Sheard,
Sinclair *(Oxford)*,
Steedsman, et
Walsh.—21.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), le rapport du comité spécial nommé pour préparer et faire rapport, avec toute la diligence possible, les listes des membres devant composer les comités permanents de la Chambre, durant la présente session, est adopté.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), il est résolu,—Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes, papiers et documents,—à l'exception toutefois du comité des Débats et de celui de la Bibliothèque du Parlement.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1922,—Etat indiquant:—

1. Si on a pris inventaire du matériel de guerre que le Canada a fourni au gouvernement britannique, lors de la déclaration de guerre.
2. Dans l'affirmative, à quelle date, et quelle était la nature des expéditions.
3. Si ce matériel de guerre a été rendu en nature ou a été payé en argent.
4. Dans ce dernier cas, à quelle date, et quel était le mode de paiements.

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Etat indiquant:—

1. Quels fonctionnaires fédéraux temporaires ou permanents exerçant leurs fonctions dans la ville et le district de Québec ont été destitués, du 15 octobre 1911 au 25 décembre 1921?
2. Quels sont ceux qui ont été destitués à la suite d'une enquête?
3. Quels sont ceux qui ont été destitués sans enquête?
4. Combien d'entre eux ont été réintégrés dans leurs fonctions, et à quelle date pour chacun?

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 5 avril 1922,—Rapport indiquant en détail les sommes que le gouvernement ou un de ses départements a payées à des avocats de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, entre le 1er octobre 1911 et le 30 janvier 1922, inclusivement, pour services professionnels ou autres. Ainsi copie de mémoires de frais, dépenses et factures de tout genre présentés par ces avocats au gouvernement, indiquant les sommes payées dans chaque cas. Aussi état indiquant les noms des avocats employés pendant les périodes susdites, la nature du travail exécuté, et la somme pour chaque item de ce travail, payée aux avocats susdits.

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 9 mai 1923,—Copie de tous télégrammes, correspondances, ou autres communications échangés au cours de l'été ou de l'automne de 1922 entre le gouvernement fédéral ou un de ses ministres ou représentants et la *Dominion Marine Association* ou un de ses agents ou représentants ou autres personnes quelconques, touchant l'abrogation ou la suspension des règlements fédéraux sur le cabotage, ou touchant l'encombrement du grain dans les ports des lacs ou à Montréal, ou se rapportant à la combinaison supposée, ou à l'imposition de tarifs exorbitants de la part des compagnies d'expédition qui transportent le grain.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juin 1923,—Copie de toutes les communications relatives à l'interdiction faite aux navires américains d'acheter de la boette des pêcheurs au filet et des propriétaires de trappes, dans les provinces maritimes.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général datée le 11 avril 1923,—Copie de tous papiers lettres, télégrammes, arrêtés ministériels, et autres documents relatifs à l'abolition des fonctions de magistrat stipendiaire ou de police dans le Parc des Montagnes Rocheuses du Canada, et relatifs aussi à la destitution de B.-W. Collison, de Banff, Alberta, qui exerçait ces fonctions.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Copie de papiers, lettres, correspondances, mémoires, rapports et autres documents relatifs à la demande que la *Calgary Power Company* a faite en 1922, concernant des droits et privilèges additionnels d'énergie dans le parc national de Banff.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Copie de mémoires, correspondances, rapports et autres documents relatifs à la découverte de la Caverne et du Bassin et des Sources Chaudes à Banff, Alberta, et concernant leur acquisition et leur paiement par le gouvernement fédéral.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, mémoires, documents, correspondances, rapports d'enquêtes, et autres matières reçus au ministère de la Marine et des Pêcheries, depuis 1920, au sujet des pêcheries de sardines-harengs au Nouveau-Brunswick, surtout quant à la vente et au prix de ce poisson.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de correspondance entre le premier ministre du Canada et des membres du gouvernement britannique sur le sujet d'une proposition de tarif préférentiel faite par le gouvernement de la Grande-Bretagne lors de la réunion de la Conférence économique impériale, 1923.

Aussi,—Mémorendum reçu par le premier ministre du Canada de la part de sir Robert Sanders, ministre de l'agriculture pour la Grande-Bretagne, et la réponse du premier ministre à sir Robert Sanders sur le sujet de l'embargo sur le bétail.

Et aussi,—Correspondance entre les gouvernements du Japon et du Canada concernant l'immigration japonaise.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 37, paragraphe 37:—

Par M. Woodsworth,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—

1. Quelles sont les conditions du contrat de charroyage pour les casernes du fort Osborne, district militaire no 10, Winnipeg.

2. Quels sont le nom et l'adresse de l'entrepreneur.
3. Quelle est la durée du contrat.
4. Quel est le tarif de l'heure pour les camions d'une demi-tonne, d'une tonne, d'une tonne et demie, de deux tonnes, de trois tonnes, et pour les attelages doubles.

Par M. Sutherland,—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—
1. Quel était le total des employés touchant des appointements ou des allocations du ministère de l'Agriculture, au 1er janvier de chacune des années de 1914 à 1924 inclusivement.
2. Quel était le montant payé ou dû, comme appointements ou allocations, à ces employés, à la date et pour les années indiquées.

Par M. Sutherland—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—
1. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus, sur les importations de peaux de bœufs et de veau, ainsi que les quantités et valeurs des exportations de peaux de bœuf et de veau dans les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923.
2. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les œufs importés, ainsi que les quantités et valeurs d'œufs exportés du Canada dans les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923.
3. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur le beurre importé dans les exercices susdits, ainsi que les quantités et valeurs de beurre exporté.
4. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur le porc et produits de porc comme le bacon et le jambon frais, salé, fumé, saindoux, etc., ainsi que les exportations, pendant les exercices 1920, 1921, 1922 et 1923.
5. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les importations d'oléomargarine, dans les années 1920, 1921, 1922 et 1923.
6. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les importations de matières utilisées dans la fabrication de l'oléomargarine, dans les exercices 1920, 1921, 1922 et 1923.
7. Quelles sont les quantités et valeurs des exportations d'oléomargarine pour les années 1920, 1921, 1922 et 1923.

Par M. Ouimet,—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—
1. Quels sont les noms, grades, fonctions, âges, dates de nomination, et adresses de chacun des employés du Canal de Soulanges, et où chacun est employé.
2. Quels sont les noms des candidats qui ont demandé chacun des postes vacants du service susdit, et qui a recommandé ceux qui ont été nommés à ces postes vacants.
3. Dans quelle localités on a affiché les avis relatifs aux positions remplies depuis janvier 1921.
4. Qui a fait cet affichage.

Par M. Simpson,—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—
1. Noms des membres du Bureau fédéral d'appel, et la date de leur nomination.
2. Si les frais de déménagement mobilier des membres de ce Bureau ont été payés par le gouvernement.
3. Dans l'affirmative, quels ont été ces frais pour chacun des membres du Bureau.

4. Quels sont les frais de déplacement accordés aux membres de ce Bureau pour chaque jour.

5. Noms, appointements, devoirs du personnel à l'emploi de ce Bureau.

6. Total des dépenses pour les membres de ce Bureau et pour le personnel, depuis sa formation au 15 mars 1924 inclusivement, ces dépenses devant comprendre les appointements des membrés et du personnel, les loyers de bureau, l'ameublement le chauffage, l'éclairage, les frais de déplacement, les mandats de chemin de fer, et le fourniment personnel.

Par M. Bowen,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—

1. Quelles sont (*a*) les dates de chaque voyage de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel; (*b*) les noms des villes visitées dans chaque voyage; (*c*) les frais de voyage des commissaires et de leurs secrétariats, pour chaque voyage; et (*d*) les noms et numéros matricules des soldats dont les appels ont été entendus dans chaque voyage.

2. Quels sont au total les frais de déplacement de chacun des membres dudit Bureau fédéral d'appel, depuis sa formation jusqu'au 15 mars 1924, inclusivement.

3. Combien de cas en appel ont été entendus par chacun desdits commissaires.

4. Combien de cas (*a*) ont été entendus par un seul commissaire, et (*b*) combien de décisions du commissaire des pensions et du rétablissement civil ont été renversées par un tribunal d'un seul commissaire.

5. Combien de décisions des tribunaux d'un seul commissaire ont été portées en appel par les demandeurs, par les commissaires des pensions et par le rétablissement civil des soldats.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. MacLaren,—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Relevé indiquant tous les règlements adoptés par le Gouverneur en conseil en vertu de l'article 11 du Chapitre 13 des Statuts de 1919, Loi des chemins de fer nationaux du Canada, depuis le 21 février 1923.

Par M. Church,—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis touchant l'exécution du rapport de la commission internationale conjointe sur la voie navigable du Saint-Laurent.

Par M. Church,—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous papiers, correspondance, requêtes, protestations, lettres, résolution et autres documents venant de particuliers ou d'organisations, ou de gouvernements ou d'autres corps publics du Canada, protestant contre la diversion illégale des eaux des Grands-Lacs par la Commission de drainage de Chicago; et copie de toute correspondance échangée ave cle gouvernement des Etats-Unis, la Commission internationale conjointe et autres corps sur la question.

Par M. Church,—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous papiers, correspondance, lettres, demandes et autres documents quelconques échangés entre le gouvernement d'Ontario et la Commission hydro-électrique d'Ontario et le gouvernement du Canada touchant la construction d'une digue d'énergie sur le Saint-Laurent près de la ville de Morrisburg pour la génération d'énergie élcetrique devant servir au public dans la partie est de la province d'Ontario.

Par M. Hanson,—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous décrets ministériels adoptés depuis la dernière session du Parlement relativement à un embargo sur le bois de pulpe, et de tous télégrammes, correspondance ou autres documents afférants, et que le gouvernement du Canada ou un de ses membres a échangés avec un particulier, une société ou corporation, y compris la *Canadian Pulp & Paper Association*, ou la *American Pulp and Paper Association.*

Par M. Steedsman,—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, correspondance, conventions et documents quelconques que des particuliers, corporations ou banques ont échangés avec le département des Finances ou un autre département du gouvernement, touchant la responsabilité des banques quant à détenir ou à garder des bons de la Victoire émis en faveur de particuliers ou de corporations.

Par M. Jones,—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance et autres documents relatifs à la nomination d'un gardien de phare à Cedars, fleuve Saint-Jean, paroisse de Kingston, comté de King, Nouveau-Brunswick.

Par M. Jones,—Ordre de la Chambre:—Copie de tous mémoires, correspondance, et autres documents touchant la fermeture du bureau de poste à Belle-Isle Creek, comté de King, et l'ouverture d'un nouveau bureau; y compris tous les renseignements que le département des postes possède sur les frais occasionnés de ce chef; aussi, copie de tous documents, soumissions, correspondances, etc., touchant les routes rurales un, deux et trois relativement à la fermeture de l'ancien bureau de poste et l'ouverture du nouveau; aussi copie de toutes correspondances et archives afférant à la nomination d'une maître de poste à Belle-Isle Creek.

Par M. Campbell,—Ordre de la Chambre:—Copie de tous documents, lettres, correspondances, etc., aux mains du gouvernement et afférant à une réclamation du gouvernement contre R. Donovan, de Yorkton, Sask., réclamation qui embrasse certaines amendes perçues par ce dernier à titre de juge de paix dans la province de la Saskatchefan.

Par M. Stevens,—Ordre de la Chambre:—Copie de tous documents et correspondances afférant au bail houiller 2241, et de toute correspondance échangée entre J.-H. Thornton et le département de l'Intérieur à ce sujet.

Par M. Martell,—Ordre de la Chambre:—Copie de procès-verbaux de témoignages, de preuve documentaire, de demandes, lettres, jugements, ordonnances de jugement, plaidoyers de procureurs et autres documents afférant d'une façon quelconque à la demande que le *Dominion Atlantic Railway* a faite à la Commission des chemins de fer du Canada pour être autorisé à diminuer son service de trains entre Kentville et Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, et au sujet de l'instruction de cette demande par la Commission des chemins de fer en février 1924.

Par M. Black (Yukon),—Ordre de la Chambre:—Copie de toute correspondance échangée entre un fonctionnaire quelconque du département de l'Intérieur, et toute correspondance que possède le gouvernement, au sujet de l'indemnité des membres du Conseil du Yukon, cette correspondance remontant au 1er janvier 1922.

Par M. Doucet,—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et J.-Bte Lévesque, de Trois-Pistoles, P.Q., en 1923, et aussi la correspondance échangée entre le gouvernement et un département quelconque du gouvernement de Québec au sujet dudit Lévesque.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Fielding, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

BYNG DE VIMY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1925, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, mars 1924.

Sur motion de M. Robb, ledit message de Son Excellence le Gouverneur général, et le budget qui l'accompagne, sont référés au comité des Subsides.

M. Church propose, secondé par M. Stewart (Leeds):—Que la Chambre est d'avis—

1. Que les polices déchues d'assurance-vie, dans les compagnies possédant une charte fédérale, devraient être remboursées aux assurés, moins certaine somme raisonnable comprenant les frais généraux;
2. Que le pouvoir confiscataire de ces compagnies devrait être revisé de nouveau dans l'intérêt des assurés.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Robb.

M. Shaw propose, secondé par M. Kennedy (Edmonton):—Que la Chambre est d'avis qu'une loi devrait être présentée pour placer l'épouse sur un pied d'égalité avec le mari quant aux motifs qui peuvent faire obtenir le divorce.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Casgrain.

A six heures p.m., monsieur l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 20 MARS 1924

PRIÈRES.

Dix pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 19 courant, laquelle est lue et reçue et est comme suit:—

De Dame Wilhelmina Aird, de la cité de Montréal, province de Québec, épouse légitime de Herbert McKay, de ladite cité de Montréal, pour une loi de divorce d'avec ledit Herbert McKay, son époux.—M. *Preston.*

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un arrêté en Conseil du 23 février 1924, C.P. 301, nommant le Bureau d'audition, sous l'empire de la Loi de l'audition, 1923, ledit bureau devant se composer de l'auditeur général, du sous-ministre des Finances, de George Edwards, écr., de la firme Edwards, Morgan & Cie, Toronto, et de W. Garth Thomson, écr., de la firme Marwick, Mitchell & Cie, Montréal et étendant les pouvoirs dudit Bureau.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des pièces produites avec le rapport de la commission royale nommée pour tenir une enquête sur toutes circonstances se rapportant aux paiements faits par la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc à ses officiers, directeurs, etc.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont lus la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 12), Loi modifiant la Loi des pénitenciers.—M. *Lapointe.*

Bill (No 13), Loi modifiant la Loi des fruits (version française).—M. *Motherwell.*

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Ladner,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—

1. Quels sont les membres de la Commission sur le bois de pulpe.
2. Quels sont les appointements de chacun, le coût total de la Commission jusqu'ici, et le coût pour chaque jour.
3. Quelle préparation ou expérience chacun des membres avait en industrie forestière ou en fait de pulpe.
4. Quels témoins ont été entendus, quels sont leurs noms, occupations et adresses.
5. Si cette commission est autorisée à s'enquérir de l'exportation des billes de sapin, de cèdre et d'autres espèces aux Etats-Unis, par la Colombie-Britannique.
6. Dans l'affirmative, si le gouvernement a ordonné cette enquête, ou a reçu des requêtes demandant pareille enquête dans l'intérêt des manufacturiers de bois d'œuvre et de bardeaux de la Colombie-Britannique.
7. Sur demande et sur renseignement de qui le décret ministériel du 10 juin 1923 a été adopté, exemptant de tout embargo qui pourrait être mis en vigueur, le bois de pulpe vendu ou à être vendu dans une période de dix ans.
8. Si le gouvernement a promis d'exempter de l'embargo le bois de pulpe des cultivateurs.
9. Si la division forestière du département de l'Intérieur et les services forestiers du gouvernement provincial ont tous les renseignements voulus sur la question que la Commission royale a été autorisée à étudier.

Par M. Woodsworth,—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—

1. Combien de compagnies maritimes reçoivent des subventions du gouvernement.
2. Quels sont leurs noms.
3. Quelle subvention est payée à chacune.
4. A quelles conditions ces subventions sont payées.

Par M. Coote,—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant voir:—

1. Combien au total l'administration de la Commission d'établissement des soldats a coûté, pour chaque année, depuis son établissement.
2. Quel est l'intérêt total estimé qui a été ou doit être réduit en faveur des colons en vertu de la Loi de 1922.
3. Quel a été le nombre total des employés de la Commission, chaque année, depuis sa fondation.
4. Combien de prêts la Commission a faits chaque année dans chaque province.
5. Quel est le total des sommes que les colons devaient pour chaque année dans chaque province.
6. Combien au total les colons soldats ont payé chaque année dans chaque province.
7. Dans combien de cas la Commission a acheté des terrains pour les colons.
8. A quelles conditions ces terrains étaient vendus aux colons-soldats.
9. Dans combien des cas susdits le colon a abandonné sa terre.
10. Combien de terrains la Commission a achetés dans chaque province, pour combien de colons dans chaque province, et combien au total elle a payé pour ces terrains.
11. Quelle somme a été prêtée dans chaque province pour l'achat de bétail et d'outillage, et quel était le prêt moyen fait à chaque colon à ces fins dans chaque province.

12. Combien il y eu de secourus dans chaque province et quel est le total qui est dû à la Commission de ce chef lors du secours ou de l'abandon, (*a*) pour le bétail et l'outillage, et (*b*) pour les terrains.

13. Combien de soldats-colons avaient préalablement payé dans ces cas.

14. Combien de terres recouvrées ont été revendues, et quel est le total du prix de vente de ces terres.

15. Valeur de terres, selon le prix d'achat, que la Commission détient encore.

16. Quelle somme on a reçue de la vente du bétail et de l'outilage dans les cas de recouvrement.

17. Dans combien de cas, il y a eu encan de terres ou d'outillages de colons-soldats.

18. A quelles conditions les terres recouvrées sont vendues au public.

19. Combien de soldats-colons doivent des arrérages sur leurs payements, et quel est le total de ces arrérages.

20. Quelle est la somme des payements futurs dus à la Commission par (*a*) les soldats-colons, et (*b*) par les civils.

21. Quel est le total de sommes maintenant détenues dans le fonds d'assurance d'établissement des soldats.

Par M. Ryckman,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—

1. Quelle quantité de velours, veloutine, velours de soie et pluche d'au plus vingt-quatre pouces de largeur, et de tissus de soie d'au plus de 26 pouces de largeur, on a importée au Canada en octobre, novembre et décembre 1923 et janvier 1924 (*a*) de tous pays et (*b*) de France, d'Italie, et de chacun des autres pays qui reçoivent le traitement "de la nation la plus favorisée."

2. Quelle quantité de velours, veloutine, velours de soie et pluche d'au plus vingt-quatre pouces de largeur, et des tissus de soie d'au plus vingt-six pouces de largeur, importée au Canada chaque mois, dans la même période, venant (*a*) de tous les pays, et (*b*) de France, d'Italie, et de chacun des autres pays qui reçoivent le traitement "de la nation la plus favorisée."

Par M. Hanson,—Ordre de la Chambre,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement a acheté depuis un an une propriété à Ottawa, rue York, connue sous le nom d'édifice de la *Ottawa Wine Vaults*.

2. Dans l'affirmative, à quel prix.

3. Quelle était l'estimation municipale antérieure de cet édifice.

4. A qui appartenait l'édifice.

5. Vu les propriétés fédérales inoccupées à Ottawa, quelle était l'urgence de cet achat.

6. A quoi on utilise cet édifice à l'heure actuelle.

Par M. Black (Halifax),—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant: —

1. Le National-Canadien paye-t-il une somme annuelle à la Cité de Montréal, comme taxe ou autrement, pour une propriété qui appartenait anciennement au Grand-Tronc, et que le National-Canadien occupe aujourd'hui? Dans l'affirmative, combien, et sur quelle base le paiement est-il fait.

2. Quelle était la valeur imposée de cette propriété, avant d'être acquise par le National-Canadien, et quel était le taux d'après lequel on la taxait? Quelle est le chiffre de l'estimation actuelle, et fait-on différence entre son estimation et celle d'autres propriétés imposables de Montréal.

3. Quelles représentations s'il en est, le ministre a-t-il faites quant à la taxe future que la Cité de Montréal imposera sur les propriétés que le Grand-Tronc possédait lors de, ou avant l'acquisition par le National-Canadien ou par la Couronne.

4. Quelles sommes, s'il en est, le National-Canadien paye-t-il à la cité de Prince-Rupert, en taxes ou autrement, pour les têtes de ligne ou autres propriétés appartenant antérieurement au Grand-Tronc-Pacifique et maintenant au National-Canadien.

5. Quelle est l'estimation imposable de ces propriétés et d'après quel taux sont-elles taxées; cette estimation et ce taux diffèrent-ils de ceux des autres propriétés imposables de la ville.

6. Le National-Canadien paye-t-il des sommes quelconques en taxes ou autrement à d'autres villes ou municipalités au Canada, pour des propriétés qui appartenaient anciennement au Grand-Tronc ou au Grand-Tronc-Pacifique? Dans l'affirmative, auxquelles, et combien dans chaque cas.

7. Le National-Canadien paye-t-il à la cité de Portland, Maine, une somme quelconque en taxe ou autrement pour les têtes de lignes et autres propriétés de la ville appartenant antérieurement au Grand-Tronc? Dans l'affirmative, combien? Pour quelle valeur ces propriétés sont-elles taxées par la ville, et quel tarif paye-t-elles; cette valeur et ce tarif diffèrent-ils de ceux des autres propriétés imposables de la cité.

8. Quels paiements s'il en est le National-Canadien fait-il à d'autres municipalités des Etats-Unis ou du Maine, pour des propriétés qui appartenaient antérieurement au Grand-Tronc.

9. Le National-Canadien paye-t-il chaque année à la cité de Halifax, comme taxes ou autrement, des sommes quelconques pour des propriétés qu'il possède et utilise comme tête de ligne.

10. Le National-Canadien loue-t-il à des particuliers pour affaires ou logement des propriétés expropriées par la Couronne pour le prolongement du chemin de fer jusqu'aux têtes de ligne océaniques? Dans l'affirmative, quel revenu en tire-t-il, et paye-t-il des taxes à la cité de Halifax pour ces propriétés.

Par M. Ross (Kingston),—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—Quel est le dossier militaire au Canada, en Angleterre et en France de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel nommé par le gouvernement actuel.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus, sur les importations de peaux de bœufs et de veau, ainsi que les quantités et valeurs des exportations de peaux de bœuf et de veau dans les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923.

2. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les œufs importés, ainsi que les quantités et valeurs d'œufs exportés du Canada dans les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923.

3. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur le beurre importé dans les exercices susdits, ainsi que les quantités et valeurs de beurre exporté.

4. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur le porc et produits de porc comme le bacon et le jambon frais, salé, fumé, saindoux, etc., ainsi que les exportations, pendant le seexrcices 1920, 1921, 1922 et 1923.

5. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les importations d'oléomargarine, dans les années 1920, 1921, 1922 et 1923.

6. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les importations de matières utilisées dans la fabrication de l'oléomargarine, dans les exercices 1920, 1921, 1922 et 1923.

7. Quelles sont les quantités et valeurs des exportations d'oléomargarine pour les années 1920, 1921, 1922 et 1923.

Le Bill (No 11), Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919, est lu la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Lapierre,—Ordre de la Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents que le gouvernement a échangés avec M. John Sloan, de Mattawa, Ontario, ou ses procureurs juridiques, touchant l'indemnité qu'il reçut à la suite de l'accident dont il fut victime pendant qu'il travaillait aux chantiers du gouvernement à la digue de Témiscamingue.

M. Woodsworth propose, secondé par M. Irvine, que—La Chambre est d'avis que l'Exécutif du Canada tel qu'il est constitué par l'Acte de l'Amérique du Nord, ou tel qu'il sera de temps à autre modifié à l'avenir, devrait avoir sous l'empire de la couronne britannique, les mêmes pouvoirs à l'égard du Canada, de ses affaires et de son peuple, que le Parlement de la Grande-Brtagne possède à l'égard de la Grande-Bretagne, de ses affaires et de son peuple.

Et un débat s'ensuivant;

M. Baxter propose, secondé par M. Porter, que—Ladite résolution soit lue dans six mois d'aujourd'hui.

M. l'Orateur décide que la motion n'est pas recevable.

Et le débat continuant sur la résolution de M. Woodsworth;

M. McMaster propose en amendement, secondé par M. Pritchard, que les mots suivants soient ajoutés à ladite résolution:—

"pourvu qu'aucune modification de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne soit faite sans le consentement de la majorité des provinces, majorité dont les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec et de l'Ontario, devraient faire partie."

Après débat, ledit amendement proposé et la motion principale sont, du consentement de la Chambre retirés.

M. Millar propose, secondé par M. Sales, que,—

Attendu que le creusage du Saint-Laurent est un projet d'importance primordiale et comporte des frais énormes; et

Attendu que des assemblées publiques, des chambres de commerce, etc., de l'ouest du Canada et d'ailleurs ont adopté, en conséquence d'une propagande active que des intéressés des Etats-Unis et de l'Est du Canada dirigent, des résolutions exigeant que le gouvernement entreprenne immédiatement les travaux; et

Attendu que cette propagande semble être profondément trompeuse sous certains rapports, surtout quant à l'économie qui serait effectuée dans le transport du blé, qu'on dit fréquemment être de onze cents le boisseau;

Il est résolu que le comité permanent des chemins de fer et des canaux soit prié d'étudier à fond pour en faire rapport, la question des économies qui pourraient résulter du creusage du Saint-Laurent pour le transport du grain, absolument en dehors de l'économie qui peut découler du creusage du canal Welland.

Après débat, ladite motion, du consentement de la Chambre est retirée.

Sur motion de M. Cardin, résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain, pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier l'article six de la Loi de protection de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional, chapitre soixante-et-un des Statuts de 1923, concernant les ressortissants du Canada et des Etats-Unis et les bateaux susceptibles de saisie pour avoir fait la pêche du flétan dans les eaux prohibées, en limitant le délai fixé pour une infraction sous l'empire de ladite Loi, à la fermeture de la saison telle qu'elle est définie par la Loi, et en rappelant l'article neuf, qui se rapporte à la saisie des bateaux étrangers.

Sur motion de M. Graham pour M. Low, résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, afin de pourvoir à un étalon qualitatif des produits de platine.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme en comité des Subsides;

Du consentement de la Chambre, M. Robb pour M. Fielding, propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsides;

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 21 MARS 1924

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 20 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Charles Dawson Carlyle, de la ville de Meaford, comté de Grey, province de l'Ontario, mécanicien, époux légitime de Ethel Pearl Carlyle (née Hopps), actuellement demeurant en la cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Ethel Pearl Carlyle, son épouse.—M. *Duncan.*

De John Henry Smith, de la ville de Meaford, comté de Grey, province de l'Ontario, conducteur d'attelage, époux légitime de Annie Lorraine Smith (née Loucks), actuellement demeurant en la cité de Ste-Catherine, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ladite Annie Lorraine Smith, son épouse.—M. *Duncan.*

De Bertha May Roy (née Price), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Peter Roy, actuellement demeurant en la cité de Windsor, comté de Essex, province de l'Ontario, tourneur, pour une loi de divorce d'avec ledit Peter Roy, son époux.—M. *Boys.*

De la *Montreal Central Terminal Company,* pour une loi à l'effet de faire revivre les pouvoirs accordés par leur loi d'incorporation et les différentes lois la modifiant, et de proroger le délai pour terminer leurs entreprises.—M. *Jacobs.*

De la *General Animals Insurance Company of Canada,* de la cité de Montréal, Québec, pour certains amendements à leur loi d'incorporation.—M. *Ryckman.*

De Guy Barrington Hutchins, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, banquier, époux légitime de Elizabeth Morris Edwin Hutchins, présentement demeurant en la cité de Brooklyn, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, pour une loi de divorce d'avec ladite Elizabeth Morris Erwin Hutchins, son épouse.—M. *Spence.*

De Alice Bertha Baker, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Harry William Baker, imprimeur, dont la demeure actuelle est inconnue, pour une loi de divorce d'avec ledit Harry William Baker, son époux.—M. *Spence.*

De William Thomas Trott, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, époux légitime de Eva Bessie Awcock Trott, de ladite cité d'Ottawa, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Eva Bessie Awcock Trott, son épouse.—M. *Stewart* (Leeds).

De la *Interprovincial and James Bay Railway Company*, pour une loi leur conférant le pouvoir de construire une ligne de chemin de fer s'étendant du présent terminus de leur ligne de chemin de fer à ou près de Angliers, à un point à ou près de la source de la rivière Nottaway, dans le comté de l'Abitibi, province de Québec, et pour d'autres objets.—M. *Parent.*

De Mary A. Brough et autres, officiers de la branche d'Ottawa de la ligue des femmes presbytériennes, priant que la loi constituant en corporation la *United Church of Canada* ne soit pas adoptée en sa présente forme, mais qu'elle soit amendée de manière à préserver la constitution de l'église presbytérienne, et que leurs droits dans la confraternité, sphère d'activité et possessions, soient maintenus.—M. *McGiverin.*

Monsieur l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le troisième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 96, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Emil Marie Buenoz, pour une loi d'incorporation sous le nom de Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert.

De la *Canada Southern Railway Company* et la *Michigan Central Railroad Company*, pour une loi à l'effet d'autoriser la *Michigan Central Railroad Company* de conclure une convention avec toute autre compagnie de chemin de fer, relativement aux droits que possède la *Michigan Central Railroad Company* dans la *Canada Southern Railway Company.*

De la *Detroit River Tunnel Company* et la *Michigan Central Railroad Company*, pour une loi à l'effet d'autoriser la *Michigan Central Railroad Company* à conclure une entente avec toute autre compagnie de chemin de fer relativement aux droits que possède la *Michigan Central Railroad Company* dans la *Detroit River Tunnel Company.*

De la Compagnie du canal de Montréal, Ottawa à la Baie Georgienne, pour une loi prorogeant le délai pour commencer et terminer ses canaux.

De la *Fleischmann Company*, pour une loi autorisant le commissaire des brevets à émettre un nouveau brevet.

De la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, pour une loi prorogeant le délai pour commencer et compléter certaines lignes de chemin de fer dans la Saskatchewan et l'Alberta.

De Mary Elizabeth Milne (née Dodge), pour une loi de divorce d'avec John Andrew Milne, son époux.

De Margaret Hickey (née Richardson), pour une loi de divorce d'avec Charles Henry Hickey, son époux.

De John Henry Kirkwood, pour une loi de divorce d'avec Mary Ann Kirkwood (née Merchant), son épouse.

De Evelyn Eira Awrey (née Bruce), pour une loi de divorce d'avec Bruce Burton Awrey, son époux.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les Bills Privés suivants:—

Bill (No 14) Loi constituant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert.—M. *Stork.*

Bill (No 15) Loi concernant la compagnie du chemin de fer *Canada Southern.*—Sir *Henry Drayton.*

Bill (No 16) Loi concernant la *Detroit River Tunnel Company.*—Sir *Henry Drayton.*

Bill (No 17) Loi concernant la compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne.—M. *Clark.*

Bill (No 18) Loi concernant un certain brevet de *The Fleischmann Company.*—M. *Jacobs.*

Bill (No 19) Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—M. *Jelliff.*

Lesdits bills sont lus la première fois et le seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923,—Relevé faisant voir:—

1. Si les fonctionnaires du département de l'immigration au Nouveau-Brunswick ont été transférés au port de Québec, le printemps dernier. Dans l'affirmative si ces personnes comprenaient et parlaient toutes couramment le français.
2. Si le département de l'immigration a l'intention de transférer le même personnel cette année.
3. Si les immigrants et des citoyens de langue française se sont déjà plaints du fait qu'un bon nombre des fonctionnaires transférés du département de l'immigration, à Québec, ne parlaient ni ne comprenaient le français.
4. Quel salaire on paye à chacun des fonctionnaires et employés du département d'immigration transférés à Québec pour la saison d'immigration.
5. Combien on leur accorde pour leurs dépenses.
6. Quels sont les appointements des citoyens de Québec qui exercent des fonctions identiques à celles des étrangers transférés à Québec.
7. Si en vertu d'une certaine clause du contrat qu'il a fait avec le département d'immigration, M. Joseph-H. Byrne, pourvoyeur du département d'immigration à Québec, peut employer des Canadiens français qui ne parlent pas couramment l'anglais.
8. Si en vertu de ce même contrat, M. Byrne peut, sans autorisation spéciale, mettre en vente tous les produits fabriqués par des manufacturiers de la ville de Québec.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Copie de toutes conventions intervenues entre le gouvernement et un particulier relativement à l'exploitation et à l'entretien de digues d'emmagasinage sur la rivière Ottawa et ses tributaires, aux levés de ce chef, et au règlement des dommages terriens.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Amendement au règlement No 1 de radiotélégraphie, paragraphes 6 et 10—Permis de transmission.

M. Mackenzie King (York), propose,—Qu'il soit résolu par....la Chambre des Communes qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver la convention intervenue entre Sa Majesté et le président des Etats-Unis d'Amérique, et signée à Washington le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-quatre, à l'effet d'éviter les difficultés qui pourraient survenir entre eux au sujet des lois en vigueur aux Etats-Unis relativement aux breuvages alcooliques, convention dont copie a été soumise au Parlement.

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a adopté la résolution ci-dessus, et les priant de s'unir à la Chambre dans l'approbation de la convention en question.

Que le greffier porte ledit message au Sénat.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m., monsieur l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 8 p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*).

Les bills suivants sont lus la seconde fois et référés à leurs comités respectifs, comme suit:—

Comité des Banques et du Commerce

Bill (No 8) Loi ayant pour objet de changer le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada* en celui de *Montreal Life Insurance Company.*

Bill (No 9) Loi concernant *The T. Eaton General Insurance Company.*

Comités des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill (No 10) Loi confirmant un traité conclu entre la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa et la cité d'Ottawa.

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de progrès, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Shaw, que la Chambre est d'avis qu'une loi devrait être présentée pour placer l'épouse sur un pied d'égalité avec le mari quant aux motifs qui peuvent faire obtenir le divorce.

Et le débat se continuant, du consentement de la Chambre ladite motion est retirée.

La Chambre s'ajourne alors à 9.40 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 24 MARS 1924

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Beaubien, Béland, Carmichael, Deslauriers, Euler, Garland (Carleton), Gauvreau, Good, Gouin (sir Lomer), Hopkins, King, Mackenzie (York), Lapointe, Lovett, Meighen, Pritchard, Robinson, Ross (Kingston), Sheard, Sinclair (Oxford), Steedsman et Walsh comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Mackenzie King (York),—Ordonné,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité conjoint des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: Messieurs Baldwin, Charters, Chevrier, Coote, Euler, Fansher, Gauvreau, Hocken, Humphrey, Jones, MacKelvie, McConica, Malcolm, Marcil (Bonaventure), Michaud, Preston, Prévost, Raymond, Rinfret, Robichaud, St-Père et Thurston, agiront comme membres de la Chambre sur ledit comité des Impressions du Parlement.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie originale de l'arrêté en Conseil, C.P. 306, du 23 février 1924, pourvoyant à une enquête sur la faillite de la *Home Bank of Canada*.

Les bills privés suivants sont lus la seconde fois et référés à leurs comités respectifs savoir:—

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill No 15, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canada-Southern.
Bill No 16, Loi concernant la *Detroit River Tunnel Company*.
Bill No 17, Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.
Bill No 19, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bills Privés

Bill No 14, Loi constituant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert.
Bill No 18, Loi concernant un certain brevet de *The Fleischman Company*.

Les adresses à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:

Par M. Humphrey:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie de mémoires, correspondances, télégrammes et autres documents que le gouvernement du Canada ou un de ses membres a échangés avec d'autres gouvernements, corporations ou particuliers, touchant l'établissement d'un établissement d'essai du minerai en Colombie-Britannique.

Par M. Manion:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, télégrammes, lettres et autres documents qu'un membre du gouvernement et du parlement ou un particulier a échangés au sujet de la nomination de Richard Fordham au poste de commis-sténographes junior au département des Douanes, à Prince-Albert, Saskatchewan; copie des annonces de la Commission du Service civil indiquant la vacance de ce poste; relevé indiquant la date de ces annonces, la date où le poste a été rempli, le nombre des candidats examinés, et tous autres détails afférant à ladite nomination.

Par M. Manion pour M. McQuarrie:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant les sommes payées aux journaux du Canada pour impressions et réclames depuis le 1er janvier 1923, et les noms des compagnies et les sommes payées à chaque journal ou compagnie de journal.

Par M. Sheard pour M. Ryckman:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant les noms des personnes qui ont travaillé comme conseillers ou autrement pour les représentants canadiens à la récente conférence impériale et à la conférence économique impériale de 1923, ainsi que les sommes payées à chacune d'elles pour services et dépenses.

Par M. Manion:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances datées du 14 juillet 1922 et du 28 juillet 1922 respectivement, que Charles Blake, avocat de Brandon, Manitoba, adressa au ministre de la Justice, touchant le retrait de travaux professionnels que ledit Charles Blake faisait antérieurement pour le gouvernement; et copie des réponses du ministre de la Justice aux lettres indiquées ci-dessus.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant tous les employés du National-Canadien qui reçoivent $4,000 ou plus par année, ainsi que le salaire de chacun d'eux.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant au quai public projeté de la baie Bouctouche, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, lettres, télégrammes et autres documents afférant à la fermeture du bureau de poste au Chemin Després, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'édifice public projeté de Bouctouche, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondance, lettres, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'embranchement ferroviaire projeté entre Bouctouche et Richibouctou, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondance, lettres et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries et un ou des particuliers ou corporations, touchant l'application des règlements de la pêche du homard au Nouveau-Brunswick, dans les années 1920, 1921, 1922, 1923 et jusqu'au 29 février 1924.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondance, lettres, télégrammes et autres documents reçus et envoyés par le département de la Marine et des Pêcheries relativement au prolongement de la pêche de l'éperlan au Nouveau-Brunswick, dans la saison 1923-24.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le gouvernement possède relativement à la saisie et au relâchement du bateau *Jeanne d'Arc* pour infraction aux lois douanières.

Par M. MacKelvie:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondance, lettres, télégrammmes et autres documents échangés entre le gouvernement et les propriétaires ou organisations de propriétaires de bateaux américains, depuis l'adoption de la Loi du fret dans les lacs intérieurs, et relativement au transport du fret dans les grands lacs, et à l'observance ou la non-observance des dispositions de la loi en question.

Par M. Stevens:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Relevé donnant copie de tous les décrets ministériels ou autres ordonnances ou règlements d'autorisation afférant aux taxes de vente ou établissant des exemptions ou réductions, depuis l'adoption des amendements à la Loi du revenu de guerre touchant les taxes de vente, à la dernière session.

Par M. Baxter:—Ordre de la Chambre,—Relevé de tous les rapports du commissaire de l'immigration au ministre sur le fonctionnement du régime d'entreprise pour l'alimentation des immigrants au port de Québec; et aussi de tous les rapports et correspondance afférant à la façon dont ce système fonctionne dans le port en question; aussi de tous les rapports et correspondances touchant l'adoption du système d'entreprise dans le port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et touchant la substitution du système d'approvisionnement fédéral au système d'entreprise en ce dernier endroit.

Par M. Baxter:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie de correspondance, télégrammes, et autres documents échangés en 1923 entre le premier ministre ou le gouvernement et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, demandant des concessions relatives aux tarifs de transport des marchandises pour les Provinces Maritimes.

Par M. Meighen:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre aucun membre du gouvernement ou aucun membre du Parlement et aucun surintendant de district ou autres officiers supérieurs des chemins de fer Nationaux, se rapportant à l'emploi, la séniorité, la mise à la retraite ou le renvoi de tout employé du réseau des chemins de fer nationaux.

M. Archambault propose, secondé par M. Michaud,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, le Gouverneur général, priant qu'Elle fasse mettre devant la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie hydraulique.

Et un débat s'ensuivant;

Du consentement de la Chambre, M. Robb pour M. Fielding propose,—Que ledit débat soit suspendu et que la Chambre se forme maintenant de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET INTERIMAIRE

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $40,871,970.85 représentant un sixième de chaque crédit des différents item, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Robb pour M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1925, la somme de $40,871,970.85 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb pour M. Fielding présente alors un Bill (No 20), Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1925—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Du consentement de la Chambre, M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de contrats entre le gouvernement et la compagnie de construction P. Lyall & Sons, Ltd, se rapportant à la reconstruction de l'édifice du Parlement, passés la 29 septembre 1916 et le 28 juin 1923.

Et aussi,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 567, en date du 29 mars 1923, pourvoyant à une compensation additionnelle aux architectes du nouvel édifice du Parlement, MM. Pearson et Marchand.

Du consentement de la Chambre, le débat sur la motion proposée de M. Archambault, pour une humble adresse à Son Excellence, le Gouverneur général priant qu'Elle fasse mettre devant la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie hydraulique, est repris.

Après débat continué, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Woodsworth propose, secondé par M. Woods, que—La Chambre est d'avis qu'il est expédient de nommer un comité permanent qui examinera toutes les questions soumises à la Chambre, ayant trait aux relations industrielles.

Après débat, ladite motion, du consentement de la Chambre est retirée.

M. Ward propose, secondé par M. McBride que,—La Chambre est d'avis que la diminution anormale de la valeur de tous les produits agricoles depuis 1920, manifestée surtout dans la situation économique des soldats rapatriés établis sur des terres en vertu de la Loi d'établissement des soldats, impose l'étude immédiate d'un moyen de réduire substantiellement leur dette capitale;

qu'un comité de la Chambre soit nommé pour s'enquérir de la situation et faire rapport au Parlement le plus tôt possible au cours de la session actuelle.

Et la question étant posée;

M. Speakman propose en amendement, secondé par M. Knox,—Que les mots suivants soient ajoutés après le mot "situation" dans la sixième ligne, "et de toute autre question relative au fonctionnement de la Loi d'établissement des soldats sur des terres".

Après débat, ledit amendement proposé et ladite motion principale, sont du consentement de la Chambre, retirés.

Le Bill (No 5) Loi modifiant la Code criminel est lu la seconde fois, référé au comité général de la Chambre, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 6) Loi concernant l'exploitation du quartz dans le territoire du Yukon, est lu la seconde fois et référé au comité des Mines et Minéraux.

La Chambre s'ajourne alors à 11.13 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 25 MARS 1924

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 24 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mabel Peters, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, commis, épouse légitime de Ernest John Joseph Peters, de la ville de Mimico, comté de York, province de l'Ontario, peintre, pour une loi de divorce d'avec ledit Ernest John Joseph Peters, son époux.—M. *Stewart* (Leeds).

De Rosie Race (née Jefferys), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Frederick Race, autrefois de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, musicien, pour une loi de divorce d'avec ledit Frederick Race, son époux.—M. *Harris*.

De Anna McGeachey (née McHugh), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de William Perry McGeachey, de la cité de Ste. Catherine, comté de Lincoln, province de l'Ontario,, gérant, pour une loi de divorce d'avec ledit William Perry McGeachey, son époux.—M. *Sheard*.

De Jessie Ruth Haverson, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de James Percival Haverson, maintenant demeurant dans le township de Hope, comté de Durham, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ledit James Percival Haverson, son époux.—M. *Sheard*.

De Antonio Pietranglo, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, colporteur, époux légitime de Rebecca Margaret Pietranglo, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Rebecca Margaret Pietranglo, son épouse.—M. *Sheard*.

De George D. Perry et autres, de la cité de Toronto, province de l'Ontario, pour une loi d'incorporation sous le nom de *Dominion Electric Protection Company*.—M. *Marcil* (Bonaventure).

De Thomas William Pritchard, autrefois de la cité de Wilmington, Etat de la Caroline du Nord, maintenant demeurant dans la cité de New-York, New-York, E.-U.A., chimiste, pour une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir un honoraire partiel et émettre un certificat de paiement d'honoraires, et proroger le délai pour construire ou manufacturer ou exploiter son brevet "Procédés et destillation" en Canada en vertu du brevet qui lui a été accordé.—M. *Boys*.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Combien de compagnies maritimes reçoivent des subventions du gouvernement.
2. Quels sont leurs noms.
3. Quelle subvention est payée à chacune.
4. A quelles conditions ces subventions sont payées.

Sur motion de M. Duff, la pétition de John Forbes Mitchie et autres, ministres, fonctionnaires ou membres de l'église presbytérienne au Canada, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, demandant que le projet de loi que l'on veut faire présentement adopter à l'effet d'incorporer la *United Church of Canada* soit rejeté et que l'étude n'en soit pas continuée, présentée mardi le 18 mars 1924, est référée au comité des Ordres permanents.

M. Lapointe, propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi modifiant la Loi des Juges chapitre cinquante-six des Statuts de 1920, article sept, pour établir que les émoluments d'un juge de la Cour territoriale du Territoire du Yukon seront augmentés de sept mille piastres à neuf mille piastres par année; mais par l'augmentation accordée de ce chef, la pension qui pourra être accordée au juge lors de sa retraite, ne devra pas dépasser six mille piastres.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill (No 13), Loi modifiant la Loi des fruits (version française), est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 4), Loi modifiant la Loi des brevets (version française), est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier l'article six de la Loi de protection de la pêche dans le Pacifique septentrional, chapitre soixante et un des Statuts de 1923.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'article six de la Loi de protection de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional, chapitre soixante et un des Statuts de 1923, concernant les ressortissants du Canada et des Etats-Unis et les bateaux susceptibles de saisie pour avoir fait la pêche du flétan dans les eaux prohibées, en limitant le délai fixé pour une infraction sous l'empire de ladite Loi, à la fermeture de la saison telle qu'elle est définie par la Loi, et en rappelant l'article neuf, qui se rapporte à la saisie des bateaux étrangers.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois, et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 21), Loi modifiant la Loi de protection de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Mackenzie King (York) pour M. Fielding, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes est lu la seconde fois.

Du consentement de la Chambre, sur motion de Mackenzie King (York), ledit bill est référé à un comité spécial dont les noms des membres seront mentionnés dans une motion à cet effet qui sera présentée plus tard, avec instruction de préparer les annexes devant contenir et décrire les différentes divisions électorales ayant droit d'élire des députés à la Chambre et faire rapport.

M. Mackenzie King pour M. Fielding, propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence, de nouveau en comité des Subsides;

(*En comité*)

Et le comité continuant de siéger; Mercredi 26 mars 1924.

La résolution suivante est adoptée:—

(*Cinq-sixièmes des montants ci-dessous*)

XV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

139	Ottawa: Edifice du Parlement	600,000 00
	Ottawa: addition à l'édifice des archives fédérales	275,000 00
	Londres, Angleterre, bureau canadien	1,300,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.05 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 26 MARS 1924

PRIÈRES.

Onze pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 25 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Rebecca Messer, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de William George Messer, de ladite cité de Toronto, ferblantier, pour une loi de divorce d'avec ledit William George Messer, son époux.—M. *Arthurs*.

De J. McSweeney et autres, de la cité de Toronto, province de l'Ontario, et d'autres lieux en Canada, pour une loi d'incorporation sous le nom de *Underwriters Association of Canada*.—M. *McKay*.

De C. Parsons, président, et R. Ivens, secrétaire, de la *Commercial Travellers Mutual Benefit Association* (constituée en corporation par une loi de la législature de la province de l'Ontario), pour une loi d'incorporation sous le nom de *Commercial Travellers Mutual Insurance Society*.—M. *Ryckman*.

De la *Northern Life Assurance Company of Canada*, pour certains amendements à leur loi d'incorporation.—M. *McKay*.

De Harold Adrian Proctor, de la ville de Timmins, district de Cochrane, province de l'Ontario, agent d'immeubles, époux légitime de Sarah Euphrasia Proctor (née McMahon), pour une loi de divorce d'avec ladite Sarah Euphrasia Proctor, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Lunetta Elmina Hay, de la ville de Listowel, comté de Perth, province de l'Ontario, épouse légitime de George A. Hay, pour une loi de divorce d'avec ledit George A. Hay, son époux.—M. *Boys*.

De James Bennie, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton,—M. *Chevrier*; et de J. B. McQuesten et autres, de la cité de Hamilton, comté de Wenworth, tous de la province de l'Ontario, tous demandant que le projet de loi actuellement devant la Chambre à l'effet d'incorporer la *United Church of Canada*, soit rejeté et que l'étude en soit discontinué.—M. *Wilson*.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de correspondance entre le premier ministre et le haut-commissaire et autres officiels du gouvernement, concernant l'achat de l'édifice du club Union, Trafalgar Square, Londres, Angleterre, comme quartiers généraux du Canada à Londres; aussi mémoire *re* nouveaux lieux; aussi entente *re* leur achat.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 19 mars 1924:—Relevé indiquant tous les règlements adoptés par le Gouverneur en conseil en vertu de l'article 11 du Chapitre 13 des Statuts de 1919, Loi des chemins de fer nationaux du Canada, depuis le 21 février 1923.

M. Lapointe l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous documents, lettres, correspondances, etc., aux mains du gouvernement et afférant à une réclamation du gouvernement contre R. Donovan, de Yorkton, Sask., réclamation qui embrasse certaines amendes perçues par ce dernier à titre de juge de paix dans la province de la Saskatchewan.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Gardiner—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Quelles sommes les différents départements fédéraux ont payées pour services juridiques en Alberta, du 1er janvier 1922 au 1er mars 1924.

2. Quels sont les avocats ou sociétés juridiques auxquels on a fait des paiements, et quelle somme a été payée dans chaque cas.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté, savoir:—

Par M. Meighen—Ordre de la Chambre—Copie de correspondance, télégrammes et autres documents afférant, ou servant de base ou de justification aux déclarations de l'honorable E.-M. Macdonald à North-Sydney, le 28 juillet 1923, dans lesquelles il assurait que certaines réductions des tarifs de fret étaient accordées aux Provinces Maritimes par la commission du National-Canadien.

M. Church propose, secondé par M. White, que,—La Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait prendre les moyens immédiats et directs d'empêcher la diversion illégale des eaux des grands lacs par le canal de drainage de Chicago, d'arrêter tout gaspillage prolongé, et d'assurer l'application précise du Traité intervenu entre le Canada et les Etats-Unis sur la question, en tant que non seulement la diversion des eaux abaisse le niveau des lacs, mais qu'elle constitue un danger pour les travaux publics du Canada et de ses provinces, une entrave au développement des ports de notre pays et à la navigation, et viole directement le Traité, au point d'exiger l'intervention immédiate du gouvernement canadien.

Et un débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de sir Henry Drayton.

Le Bill (No 5) Loi modifiant le Code criminel est lu la seconde fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la résolution de M. Church:—De l'avis de la Chambre, il est résolu, que les polices déchues d'assurance-vie, dans les compagnies possédant une charte fédérale, devraient être remboursées aux assurés, moins certaine somme raisonnable comprenant les frais généraux; que le pouvoir confiscataire de ces compagnies devrait être revisé de nouveau dans l'intérêt des assurés.

Du consentement de la Chambre; sur motion de M. Church, ledit ordre est rescindé et la résolution retirée.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera mercredi le 16 avril prochain, elle restera ajournée jusqu'à mardi le 22 avril prochain.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Kingsclear, un point du chemin de fer de Saint-Jean-Québec, province du Nouveau-Brunswick, dans une direction générale sud-ouest, jusqu'à un endroit de la rivière Sainte-Croix, vis-à-vis Vanceboro, dans l'Etat du Maine; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 41 milles; coût estimé, $2,123,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Rousseau, sur le chemin de fer Canadien-Nord-Québec, à Laurent, sur le chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, province de Québec; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 17 milles; coût estimé, $1,000,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Grande Fresnière à la Jonction Rinfret, province de Québec; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 12 milles; coût estimé, $357,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Sunny Brae et Guysboro, province de la Nouvelle-Ecosse; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 67 milles; coût estimé, $3,500,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre un endroit près de Duck, environ 12.5 milles à l'est de Kamloops, et Armstrong, et de Vernon à Kelowna, avec embranchement d'auprès de Vernon à Lumby, province de la Colombie-Britannique; milliaire déjà remblayé, 101 milles milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 105 milles; coût estimé, $2,236,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre un point au mille 58.3 près de Deerholme, sur la ligne maîtresse de l'Ile de Vancouver du Canadien-Nord-Pacifique, dans une direction général vers l'est, à Cowichan Bay, province de la Colombie-Britannique; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 8 milles coût estimé, $358,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien constituant un prolongement de la ligne maîtresse du Canadien-Nord-Pacifique sur l'île de Vancouver, du mille 74 au mille 100, province de la Colombie britannique; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 26 milles; coût estimé, $348,300.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre la fin du rail au mille 24 sur la ligne nord-est Melfort du Canadian Northern Saskatchewan Railway au mille 41 près de Nipawin, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 6 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 17 milles; coût estimé, $360,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Peebles, sur Canadian Northern Saskatchewan Railway, vers le sud jusqu'à un point dans (ou près) le township 10, rang 8, ouest du 2e méridien, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 20 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 22 milles; coût estimé, $300,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre la fin du rail au mille 109 du prolongement Gravelbourg du Canadien-Nord et le mille 120 à Neidpath, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 11 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 11 milles; coût estimé, $144,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre la fin du rail au mille 15, sur le prolongement Sainte-Rose du Lac du Canadien-Nord, et le mille 37 à Rorketon, province du Manitoba; milliaire déjà remblayé, 22 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 22 milles; coût estimé, $378,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 57 milles; coût estimé, $1,445,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Loverna, dans une direction générale vers l'ouest, et un point du township 32 ou 33, rang 9, ouest du 4e méridien, province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 50 milles; coût estimé, $1,192,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Lloydminster, province de la Saskatchewan, dans une direction générale vers le nord-ouest, et un point dans ou près le township 53 ou 54, rang 6, ouest du 4e méridien, province de l'Alberta, milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 45 milles; coût estimé, $1,170,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Turtleford, dans une direction générale vers le sud-est, et un point dans ou près Hafford, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 23 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 102 milles; coût estimé, $2,313,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Dunblane, sur le Canadien-Nord, dans une direction générale vers le sud-est, et Mawer, sur le Grand-Tronc-Pacifique, province de la Saskatchewan; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 42 milles; coût estimé, $2,767,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien conjointement avec le Pacifique-Canadien, entre Rosedale, dans une direction générale sud-est, et un endroit sur le ruisseau Bullpound, township 25, rang 14, ouest du 4e méridien, province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 39 milles; coût estimé au chemin de fer National-Canadien (une moitié du total), $915,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre un point sur la subdivision de Victoria-Beach de la compagnie du Canadien-Nord, près de Selkirk-Est, dans une direction est, et de là dans une direction nord-est et Pine-Falls, dans la province du Manitoba; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 44 milles; coût estimé, $1,100,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre le terminus de la voie près de Kelvington au 114e mille sur le Canadien-Nord, dans une

direction nord-ouest vers un point dans le township 37, rang 13, à l'ouest du 2e méridien, dans la province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 4 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant 13 milles; coût estimé, $290,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Prince-Albert, dans une direction nord-est, près de Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan; terrassement déjà fait 17 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 23 milles; coût estimé, $406,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, dans une direction générale sud-ouest et la Vallée d'Acadia, dans la province de l'Alberta; milliaire déjà remblayé, 42 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 25 milles; coût estimé, $463,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Eston, dans une direction sud-est et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan; terrassement déjà exécuté, 35 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 35 milles; coût estimé, $649,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Radville, dans une direction sud-ouest, puis ouest de Fife-Lake, dans la province de la Saskatchewan; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 115 milles; coût estimé, $3,706,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre St-Paul, dans une direction sud-est et un point dans ou près le township 57, rang 6, à l'ouest du 4e méridien dans la province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 21 milles; coût estimé, $525,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Lockeport-Station sur le chemin de fer Halifax et South-Westhern, et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 4 milles; coût estimé, $161,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Graham propose,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, prolongement de l'embranchement China-Clay, sur le Canadien-Nord-Québec, à la ville de St-Rémi d'Amherst, dans la province de Québec; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 2 milles coût estimé, $105,000.00.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se formera en comité général mardi prochain pour prendre en considération ladite résolution.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb pour M. Fielding, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de correspondance et entente entre les architectes MM. Pearson et Marchand relativement à l'achèvement de l'édifice du Parlement, Ottawa.

A six heures, M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 27 MARS 1924

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 26 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De William Smith Scott, du township de East-Whitby, comté d'Ontario, province de l'Ontario, fermier, époux légitime de Florence Alstyne Scott, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ladite Florence Alstyne Scott, son épouse.—M. *Clifford.*

De Beatrice E. Mastron (née Cotton), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Victor O. Mastron, présentement détenu dans le pénitencier des Etats-Unis, à Leavenworth, Etat du Kansas, Etats-Unis de l'Amérique, pharmacien, pour une loi de divorce d'avec ledit Victor O. Mastron, son époux.—M. *Martell.*

De Frances Hadenka (née Knight), de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, et maintenant demeurant en la cité de Montréal, Québec, épouse légitime de George Hadenka, de la cité d'Ottawa, chauffeur et conducteur de camion, pour une loi de divorce d'avec ledit George Hadenka, son époux.—M. *Duff.*

De Patience Oldfield (née Heggert), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Horace William Oldfield, de ladite cité de Toronto, constructeur, pour une loi de divorce d'avec ledit Horace William Oldfield, son époux.—M. *Duff.*

De Florence Castle, du township de Etobicoke, comté de York, province de l'Ontario, et présentement demeurant dans le township de York, comté de York, épouse légitime de Wesley Oscar Castle, actuellement demeurant en la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ledit Wesley Oscar Castle, son époux.—M. *Duff*.

De Elizabeth Atkinson (née Caldwell), de R. R. No. 4, Paisley, comté de Bruce, province de l'Ontario, épouse légitime de Bert Alexander Atkinson, présentement demeurant dans le village de Mimico, comté de York, province de l'Ontario, vendeur, pour une loi de divorce d'avec ledit Bert Alexander Atkinson, son époux.—M. *Duff*.

De Peter Alexander Fawcett, du village de Kimberley, township de Euphrasia, comté de Grey, province de l'Ontario, fermier, époux légitime de Eva Bertha Fawcett, du village de Heathcote, dans ledit township de Euphrasia, pour une loi de divorce d'avec ladite Eva Bertha Fawcett, son épouse.—M. *Duff*.

De Alice Gordon Wilson, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Charles James Wilson, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit Charles James Wilson, son époux.—M. *Boys*.

De Douglas Lewin, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, gérant de rayons, époux légitime de Gladys Ethel Lewin, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Gladys Ethel Lewin, son épouse.—M. *Boys*.

De Lucy Elizabeth Smith (née McClintock), de la ville de North-Bay, district de Nipissing, province de l'Ontario, épouse légitime de Bleakney Smith, autrefois de la ville de North-Bay et maintenant du township de Culross, comté de Bruce, province de l'Ontario, journalier, pour une loi de divorce d'avec ledit Bleakney Smith, son époux.—M. *Carruthers*.

Du révérend John D. Cunningham, M.A., D.D., de la ville de Welland, comté de Welland, Ontario, demandant que le projet de loi que l'on veut faire adopter à l'effet d'incorporer la *United Church of Canada*, soit rejeté et que l'étude en soit discontinuée.—M. *Elliott* (Waterloo).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:—

Votre Examinateur a dûment examiné la pétition collective de l'Eglise Presbytérienne du Canada, de l'Eglise Méthodiste et de l'Union congrégationaliste du Canada, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de l'"Eglise Unie du Canada" et constate que:

Un avis rédigé dans les termes suivants a été publié dans la "Gazette du Canada", dans les langues française et anglaise, pendant la période requise, à savoir: une fois par semaine pendant cinq semaines consécutives. Voici le libellé de l'avis:

L'Eglise Unie du Canada

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte établissant des dispositions pour compléter l'union de l'Eglise Presbytérienne en Canada, l'Eglise Méthodiste et les églises congrégationalistes du Canada; former l'Eglise Unie du Canada; constituer en corporation l'Eglise Unie du Canada; établir des dispositions pour l'admission dans ladite église des

unions locales congrégationalistes; établir des dispositions pour la possession, l'usage et l'administration des biens desdites églises et de leurs congrégations; et établir des dispositions pour mettre ladite union en vigueur.

Daté à Toronto, ce 7e jour de décembre 1923.

(Signé) B. GEORGE COWAN,
Immeuble de la banque de Hamilton, Toronto.

(Signé) GERSHOM W. MASON,
60 rue Victoria, Toronto,
Pour les requérants.

Un avis semblable a également été publié dans toutes les provinces du Canada, pendant une période semblable, dans les journaux suivants, à savoir:

Colombie-Britannique—
Vancouver Province;
Victoria Times.

Alberta—
Calgary Albertan;
Calgary Herald;
Edmonton Bulletin;
Edmonton Journal.

Saskatchewan—
Regina Leader;
Regina Post;
Saskatoon Star;
Saskatoon Phoenix.

Manitoba—
La Liberté de Winnipeg;
Winnipeg Free Press;
Winnipeg Tribune.

Ontario—
Toronto Globe;
Toronto Mail and Empire.

Québec—
Le Canada de Montréal;
Montreal Gazette;
Montreal Herald;
Le Soleil de Québec.

Nouveau-Brunswick—
St. John Telegraph;
Fredericton Gleaner.

Ile-du-Prince-Edouard—
Charlottetown Guardian;
Charlottetown Patriot.

Nouvelle-Ecosse—
Halifax Chronicle;
Halifax Herald;
Halifax Mail.

Le même avis a également été publié deux fois dans les publications congrégationalistes, "The Presbyterian Witness" et le "The Christian Guardian", et une fois dans le "The Canadian Congregationalist".

La partie du règlement 91 qui indique la somme de publicité qui doit être accordée et qui est la seule partie du règlement qui s'applique à un cas de ce genre, se trouve à la clause (A), paragraphe 3, c'est-à-dire que, lorsque la requête se rapporte à une loi de constitution en corporation d'une compagnie permettant "de faire toute chose qui dans son application affecterait les droits ou propriétés d'autrui", l'avis sera publié "dans la localité ou les localités particulières que peut affecter la loi proposée".

Le procureur de l'Association de l'église Presbytérienne a remis une communication à votre examinateur, s'opposant à la suffisance de l'avis tel que publié parceque ledit avis n'a pas été publié dans toutes les localités intéressées à cette mesure, tel que le requiert le règlement.

Cette objection a eu pour effet de créer un doute dans l'esprit de votre examinateur quant à l'interprétation véritable du règlement 91 dans son application à l'égard de ce cas particulier; et comme le règlement 96 de la Chambre, qui définit les fonctions de l'examinateur des Bills privés, ne prescrit rien au sujet des cas où surgit un pareil doute, il est respectueusement soumis que, conformément aux termes du règlement No 1 (les cas non prévus) les règles et la procédure de la Chambre des Communes de la Grande-Bretagne doivent être suivies, c'est-à-dire:

"Lorsque l'examinateur éprouve des doutes quant à la véritable interprétation d'un ordre permanent dans son application à l'égard d'un cas en particulier, il doit faire un rapport spécial des faits sans décider si le rapport permanent a été ou non observé.

Et le présent rapport est renvoyé au Comité des Ordres permanents.

(*Voir May, 12e édition, page 624.*)

Du consentement unanime de la Chambre,—Ordonné que ledit rapport soit référé au comité des Ordres permanents.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de correspondance supplémentaire, entre le premier ministre et le Haut-commissaire, relativement d'un édifice comme quartiers généraux du gouvernement canadien à Londres.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat faisant voir:—

1. Quelles sont (*a*) les dates de chaque voyage de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel; (*b*) les noms des villes visitées dans chaque voyage; (*c*) les frais de voyage des commissaires et de leurs secrétaires, pour chaque voyage; et (*d*) les noms et numéros matricules des soldats dont les appels ont été entendus dans chaque voyage.

2. Quels sont au total les frais de déplacement de chacun des membres dudit Bureau fédéral d'appel, depuis sa formation jusqu'au 15 mars 1924, inclusivement.

3. Combien de cas en appel ont été entendus par chacun desdits commissaires.

4. Combien de cas (*a*) ont été entendus par un seul commissaire, et (*b*) combien de décisions du commissaire des pensions et du rétablissement civil ont été renversées par un tribunal d'un seul commissaire.

5. Combien de décisions des tribunaux d'un seul commissaire ont été portées en appel par les demandeurs, par les commissaires des pensions et par le rétablissement civil des soldats.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Noms des membres du Bureau fédéral d'appel, et la date de leur nomination.

2. Si les frais de déménagement mobilier des membres de ce Bureau ont été payés par le gouvernement.

3. Dans l'affirmative, quels ont été ces frais pour chacun des membres du Bureau.

4. Quels sont les frais de déplacement accordés aux membres de ce Bureau pour chaque jour.

5. Noms, appointements, devoirs du personnel à l'emploi de ce Bureau.

6. Total des dépenses pour les membres de ce Bureau et pour le personnel, depuis sa formation au 15 mars 1924 inclusivement, ces dépenses devant comprendre les appointements des membres et du personnel, les loyers de bureau, l'ameublement, le chauffage, l'éclairage, les frais de déplacement, les mandats de chemin de fer, et le fourniment personnel.

Et aussi,—Réponse à un ordre du 26 mars 1924,—Etat indiquant: —

1. Quelles sommes les différents départements fédéraux ont payées pour services juridiques en Alberta, du 1er janvier 1922 au 1er mars 1924.

2. Quels sont les avocats ou sociétés juridiques auxquels on a fait des paiements, et quelle somme a été payée dans chaque cas.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Meighen,—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—

1. Quelles commissions royales ont été nommées depuis que le gouvernement actuel est entré en fonctions.

2. Combien chaque commission a coûté au pays (*a*) en rémunération des commissaires, et (*b*) en dépenses et autres débours.

3. Quelles commissions existent encore aujourd'hui.

Par M. Hodgins:—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—

1. Combien de nominations entraînant des appointements de $3,000 ou plus le gouvernement a faites depuis son arrivée au pouvoir.

2. Quelles sont les fonctions de chaque candidat nommé.

3. Quels sont dans chaque cas les appointements payés.

4. Quelles sont les nouvelles fonctions créées.

Par M. Ward:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Quelles brasseries ont été en exploitation au Manitoba dans la période 1915-24.

2. Ce qu'on exige de ceux qui obtiennent des patentes de brasseries, quant aux installations, à la capacité, au maintien de l'exploitation et à l'observance de la Loi.

3. Quels honoraires on exige pour une patente de brasseur.

4. Quelles patentes additionnelles, s'il en est, ont été accordées pour le Manitoba depuis juillet 1923.

5. Quelle inspection ou surveillance on fait d'année en année dans les installations ou le fonctionnement des brasseries.

6. Quelles quantités de bière chacune des brasseries du Manitoba a produites dans les années 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923, et quelles taxes chacune a-t-elle payées sur ces quantités.

7. Quels brasseurs du Manitoba ont été convaincus d'infractions à la loi dans les années solaires 1922 et 1923.

8. Combien de convictions pour possession et exploitation d'alambics illicites, il y a eues au Manitoba dans chacune des années 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923.

Sur motion de M. Mackenzie King (York),—Résolu:—Que les comités des Mines et minéraux, des Forêts, Cours d'eau et Forces Hydrauliques, soient fusionnés en un seul sous le nom de comité des Mines, Forêts et Cours d'eau; et qu'un nouveau comité soit formé sous le nom de comité des Relations Industrielles et Internationales; et que la règle 10 soit modifiée en conséquence.

M. Mackenzie King (York), propose,—Que la Chambre procède maintenant aux Avis de motions; agréé.

Les Avis de motions étant appelés;

M. Irvine propose, secondé par M. Woodsworth, que,—La Chambre est d'avis qu'un comité parlementaire devrait être immédiatement institué, pour faire enquête sur la faillite de la Home Bank, pour découvrir dans la Loi des Banques les faiblesses dont la correction empêcherait la répétition d'une semblable occurrence, pour trouver les moyens de protéger les déposants en général, et pour faire des recommandations sur la possibilité d'éviter des pertes aux déposants de la Home Bank en question.

Et la question étant posée sur la motion;

M. Cahill propose en amendement, secondé par M. Healy,—Que tous les mots après "Que" soient enlevés et remplacés par les suivants:—

"Dans l'opinion de cette Chambre, vu la faillite de la Home Bank et les poursuites et enquêtes déjà instituées, y compris la Commission Royale nommée pour s'enquérir des faits allégués dans la requête des actionnaires ainsi que des affaires de la banque en général; et considérant que la preuve faite et à faire devant plusieurs tribunaux sera disponible; le Comité permanent des Banques et du Commerce devrait recevoir instruction de scruter l'Acte des Banques dans le but de recommander des amendements qui protégeront davantage les intérêts des déposants et empêcheront de semblables occurrences à l'avenir, et en outre d'étudier le rapport de la Commission Royale quant à l'effet qu'il pourra avoir sur ces questions, et aussi la possibilité d'empêcher les déposants de la Home Bank de faire des pertes."

Et un débat s'ensuivant;

M. Meighen propose, secondé par M. Manion,—Que ledit débat soit ajourné.

Et la question étant posée sur la motion, elle est rejetée.

Et le débat se continuant;

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est agréée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Archambault,	Boucher,	Carroll,	Delisle,
Bancroft,	Brethen,	Carruthers,	Denis (St-Denis),
Beaubien,	Brown,	Casgrain,	Descoteaux,
Béland,	Bureau,	Chevrier,	Deslauriers,
Benoit,	Cahill,	Coote,	Drummond,
Binette,	Caldwell,	Copp,	Duff,
Bird,	Campbell,	d'Anjou,	Elliott (Dundas),
Black (Huron),	Cardin,	Davies,	Elliott (Waterloo),
	Carmichael,	Déchêne,	Ethier,

Evans,
Findlay,
Finn,
Fontaine,
Forke,
Forrester,
Fortier,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow River),
Gendron,
Good,
Gould,
Graham,
Halbert,
Hammell,
Hatfield,
Healy,
Hodgins,
Hoey,
Hopkins,
Irvine,
Jacobs,
Jelliff,
Johnston,
Kay,
Kelly,
Kellner,
Kennedy (Edmonton),
Kennedy (Glengarry & Stormont),
Kennedy (Port Arthur & Kenora),
King (Huron),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Knox,
Kyte,
Lanctôt,
Lapointe,
Lavigueur,
Lewis,
Logan,
Lovett,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Pictou),
Macphail,
McBride,
McConica,
McDonald (Timiskaming),
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McMaster,
McTaggart,
Malcolm,
Mercier,
Michaud,
Millar,
Milne,
Morin,
Morrison,
Motherwell,
Munro,
Neill,
Pelletier,
Prevost,
Pritchard,
Putnam,
Raymond,
Reed,
Rhéaume,
Rinfret,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Simcoe),
St-Père,
Sales,
Savard,
Séguin,
Sexsmith,
Shaw,
Sinclair (Oxford),
Sinclair (Queens, I. P.-E.),
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Humboldt),
Stork,
Thurston,
Tobin,
Vien,
Wallace,
Walsh,
Ward,
Warner,
Woods,
Woodsworth—133

CONTRE:

Messieurs

Anderson,
Baxter,
Black (Yukon),
Bowen,
Doucet,
Duncan,
Garland (Carleton),
Grimmer,
Hanson,
Hocken,
Hubbs,
MacKelvie,
MacLaren,
McKillop,
McQuarrie,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Ross (Kingston),
Senn,
Sheard,
Simpson,
Spence,
Stewart (Leeds),
Tolmie,
White,
Wilson—27.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'une pétition signée par le comité exécutif des déposants dans la *Home Bank of Canada*, présentée au Gouverneur général en Conseil, demandant pleine indemnité pour les pertes subies en raison de la faillite de ladite banque, datée le 23 janvier 1924.

La Chambre s'ajourne alors à 12.55 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 1924

PRIÈRES.

Six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 27 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Elliot Busteed, président, et des autres dignitaires de la succursale de Montréal de la Ligue des femmes presbytériennes; demandant que le bill constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas voté dans sa forme actuelle, mais qu'il soit amendé de façon à préserver la constitution de l'église presbytérienne, et que ses droits sur ses membres, ses activités et ses biens lui soient conservés.—M. *Marler.*

De Earl James Sharp, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, "booking-manager", époux légitime de Laura Mabel Mace Sharpe, actuellement domiciliée en la cité de Los-Angelos, état de Californie, Etats-Unis de l'Amérique; pour une loi de divorce d'avec ladite Laura Mabel Mace Sharpe, son épouse.—M. *Jacobs.*

M. l'Orateur remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit:—

BYNG DE VIMY.

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 25 mars 1924.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 96, paragraphe deux, l'examinateur des pétitions pour Bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company, pour une loi modifiant sa loi de constitution en corporation.

De la Commercial Travellers Mutual Benefit Association, constituée dans l'Ontario, pour une loi de constitution en corporation sous le nom de "Commercial Travellers Mutual Insurance Society".

De Victoria Stella Haswell, née White, pour une loi de divorce d'avec William Haswell, son époux.

De Florence Rathbun, (née Abbott), pour une loi de divorce d'avec Norman LeRoy Rathbun, son époux.

De Marjorie Mahaffy, pour une loi de divorce d'avec Albert Edward Cox, son époux.

De Edward James Bentley, pour une loi de divorce d'avec Plaisanterie Willis Bentley, son épouse.

De James Koniaris, pour une loi de divorce d'avec Georgiana Koniaris, (née Kastres), son épouse.

De Helen Tuer, pour une loi de divorce d'avec William Joseph Tuer, son époux.

De Tony Bazar, (née Schechter), pour une loi de divorce d'avec Samuel Bazar, son époux.

De Bertha May Roy (née Price), pour une loi de divorce d'avec Peter Roy, son époux.

De Guy Barrington Hutchings, pour une loi de divorce d'avec Elizabeth Morris Erwin Hutchings, son épouse.

De Alice Bertha Boyce Baker, pour une loi de divorce d'avec Harry William Baker, son époux.

De William Thomas Trott, pour une loi de divorce d'avec Eva Bessie Awcock Trott, son épouse.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 22), Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Inlet Tunnel and Bridge Company*.—M. *Clark*.

Bill (No 23), Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Company*.—M. *Ryckman*.

Lesdits bills sont lus la première fois et deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 99.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat montrant:—Dossier militaire au Canada, en Angleterre et en France de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel nommé par le gouvernement actuel.

Du consentement de la Chambre, M. Shaw, secondé par M. Kennedy présente un Bill (No 24), Loi concernant le divorce, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, est lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 12), Loi modifiant la Loi des pénitenciers est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Juges, chapitre cinquante-six, des Statuts de 1920.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi modifiant la Loi des Juges, chapitre cinquante-six des Statuts de 1920, article sept, pour établir que les émoluments d'un juge de la Cour territoriale du Territoire du Yukon seront augmentés de sept mille piastres à neuf mille piastres par année; mais par l'augmentation accordée de ce chef, la pension qui pourra être accordée au juge lors de sa retraite, ne devra pas dépasser six mille piastres.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et adoptée.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 25), Loi modifiant la Loi des Juges, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

VII—AGRICULTURE

40 Stations agronomiques. 1,400,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 21

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 31 MARS 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 28 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De la *Imperial Underwriters Corporation of Canada*, demandant l'adoption d'une loi ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Imperial Insurance Office*.—M. *Chew*.

De Emma Doris Perley (née Whitley), du village de Rockcliffe, comté de Russell, province d'Ontario, épouse légitime de Allan Gordon Perley, du township de Gloucester, comté de Russell, province d'Ontario, entrepreneur; pour une loi de divorce d'avec ledit Allan Gordon Perley, son époux.—M. *Martell*.

De A. E. Lawson et P. A. Wintermute, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, et autres d'autres endroits; demandant une loi de constitution en corporation sous le nom de *Life Underwriters Association of Canada*.—M. *McKay*.

De Florence M. Rainnie, et autres, de l'église St. Andrew's, Saint-Jean, N.-B.;M. *MacLaren;* de William A. Shaw, et autres, de l'église presbytérienne (Mission) de New Maryland et Hanwell, comté de York; et de Oswald S. Crocket, et autres, de l'église St. Paul (Presbytérienne) de la cité de Fredericton,

tous dans la province du Nouveau-Brunswick, qui demandent individuellement que le projet de loi ayant pour objet de constituer en corporation l'Eglise-Unie du Canada ne soit pas adopté sous quelque forme que ce soit qui puisse mettre fin à l'existence ou changer l'identité de l'église Presbytérienne au Canada, ou qui puisse enlever aux membres et adhérents de cette communion les droits et privilèges qui leur sont chers.—M. *Hanson.*

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Quelle quantité de velours, veloutine, velours de soie et peluche d'au plus vingt-quatre pouces de largeur, et de tissus de soie d'au plus de 26 pouces de largeur, on a importée au Canada en octobre, novembre et décembre 1923 et janvier 1924 (*a*) de tout pays et (*b*) de France, d'Italie, et de chacun des autres pays qui reçoivent le traitement "de la nation la plus favorisée."

2. Quelle quantité de velours, veloutine, velours de soie et peluche d'au plus vingt-quatre pouces de largeur, et des tissus de soie d'au plus vingt-six pouces de largeur, importée au Canada chaque mois, dans la même période, venant (*a*) de tous les pays, et (*b*) de France, d'Italie, et de chacun des autres pays qui reçoivent le traitement "de la nation la plus favorisée."

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonnée,—Que la résolution adoptée par la Chambre, jeudi le 27 mars, comme suit: —

"Dans l'opinion de cette Chambre, vu la faillite de la Home Bank et les poursuites et enquêtes déjà instituées, y compris la Commission Royale nommée pour s'enquérir des faits allégués dans la requête des déposants ainsi que des affaires de la banque en général; et considérant que la preuve faite et à faire devant plusieurs tribunaux sera disponible; le Comité permanent des Banques et du Commerce devrait recevoir instruction de scruter l'Acte des Banques dans le but de recommander des amendements qui protégeront davantage les intérêts des déposants et empêcheront de semblables occurrences à l'avenir et en outre d'étudier le rapport de la Commission Royale quant à l'effet qu'il pourra avoir sur ces questions, et aussi la possibilité d'empêcher les déposants de la Home Bank de faire des pertes."

soit référée au comité des Banques et du Commerce, lequel pourra prendre toute décision qu'il jugera opportun.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), un comité spécial est nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, listes des membres devant composer les comités permanents constitués par la Chambre, jeudi le 27 mars courant, ledit comité devant se composer de MM. Béland, Copp, Low, Kyte, Papineau, Tolmie, Boys, Johnston et Halbert, et que cette partie de la règle 10 qui limite les membres dudit comité, soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que les noms de MM. Duff, Kay et McBride soient substitués à ceux de MM. Marcil (Bagot), Boucher et Davies sur le comité des Bills Privés; et que le nom de M. Davies soit substitué à celui de M. McBride sur le comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Sur motion de M. Mackenzie King, résolu,—Que le lundi 7 avril, et tous les autres lundis, jusqu'à la fin de la session, les Avis de motions du gouvernement et les Mesures du gouvernement auront priorité sur les Questions et les Avis de motions pour la production de documents.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 37, paragraphe 4:—

Par M. Black (Halifax):—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Valeur estimée des immeubles que le gouvernement fédéral possède dans (*a*) la ville de Halifax, et (*b*) le comté de Halifax, hors de la ville et sous la direction ou le contrôle des départements (1) des Travaux publics, (2) de la Défense nationale, (3) des Postes, (4) du National-Canadien et (5) d'autres départements, respectivement.

2. Depuis la fusion de l'Intercolonial avec le National-Canadien, s'il y a eu changement de l'évaluation des propriétés qui appartenaient anciennement à l'Intercolonial.

3. Dans l'affirmative, quel est ce changement.

4. Si le chemin de fer paye une taxe municipale dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

5. Dans l'affirmative, quelles taxes municipales il paye dans la ville de Halifax et dans le comté.

6. En tant qu'il s'agit de taxe dans la Nouvelle-Ecosse, s'il y a une différence entre l'évaluation et la taxe des propriétés que possédait antérieurement l'Intercolonial, et des propriétés des autres lignes du chemin de fer National-Canadien.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Church pour M. Senn:—Ordre de la Chambre,—Copie du rapport du commissaire A.-T. Thompson, nommé pour s'enquérir de la situation faite aux Indiens des Six-Nations; aussi, copie de la preuve, des lettres, correspondances et autres documents que le gouvernement possède à ce sujet.

Par M. Thompson pour M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres, télégrammes, documents, correspondance et contrats, s'il en est, échangés entre le ministre des Travaux publics ou un des fonctionnaires du département, ou un ministre ou fonctionnaire du gouvernement et la *Northern Navigation Company*, ou le député d'Essex-Nord, ou autres particuliers, relativement à des améliorations projetées du port à Belle-River, indiquées au crédit 157 des Travaux publics.

Par M. Manion pour M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant les propriétés louées pour des fins du gouvernement à Ottawa, la date de la location, l'échéance du bail s'il en est, la superficie occupée et le loyer annuel dans chaque cas; aussi, état des propriétés vides que le gouvernement possède à Ottawa, indiquant la superficie du terrain, le prix d'achat et les frais annuels y compris les taxes dans chaque cas.

Par M. Tolmie pour M. Baxter:—Ordre de la Chambre,—Copie des papiers, correspondances, télégrammes et autres documents que le gouvernement possède relativement au dossier du soldat John-J. Quilty, No matricule 3257368, en tant qu'ils affèrent à son enrôlement et son congé, et contiennent de la correspondance avec le Pacifique-Canadien sur un faux supposé de certains documents qui intéressent l'affaire.

M. Church propose, secondé par M. Sheard, que,—La Chambre est d'avis:—Que le temps est venu pour le Canada d'avoir une politique nationale sur son approvisionnement de houille, afin qu'aucune partie du pays ne soit laissée à la merci des Etats-Unis quant à cet approvisionnement;

Que le gouvernement devrait immédiatement étudier l'établissement d'un approvisionnement houiller britannique et canadien, parce que cette politique est de nécessité à la fois sociale et économique, et protège au mieux les intérêts futurs du Canada;

Qu'un droit d'entrée devrait être imposé sur la houille américaine, afin d'assurer au Canada un approvisionnement exclusivement britannique et, par ce moyen, d'assurer aussi une protection adéquate à la houille minée et carbonisée en pays britannique;

Que les chemins de fer, puisque la houille est nécessaire, à l'égal d'une denrée alimentaire, devraient la transporter d'après le tarif préférentiel accordé aux denrées alimentaires.

Et un débat s'ensuivant;

M. l'Orateur étant de retour, prend le fauteuil.

Et la question étant posée;

M. Garland (Bow-River) propose en amendement, secondé par M. Kennedy (Edmonton):—

"Que les alinéas 3 et 4 soient biffés et remplacés par les suivants:—

"Que la Chambre recommande au gouvernement l'opportunité de faire une enquête pour vérifier le coût réel du transport de la houille entre les ports d'exportation de l'Est et de l'Ouest vers le centre du Canada, afin de pouvoir fixer un prix coûtant pour ce transport".

M. Carroll propose en sous-amendement, secondé par M. Kyte: Que tous les mots après les mots "que" dans ledit amendement soient biffés et remplacés par les suivants:—

"Les mots suivants soient insérés après le mot "Que" dans la deuxième ligne de la résolution: "le comité des Mines, Forêts et Cours d'eau soit prié de considérer si".

Et le débat s'ensuivant;

M. Cahill propose, secondé par M. Forrester,—Que ledit débat soit ajourné.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée.

Et la question étant posée sur l'amendement à l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Archambault,	Fafard,	Lanctôt,	Parent,
Baldwin,	Fontaine,	Lapierre,	Pelletier,
Béland,	Forke,	Lapointe,	Prevost,
Benoit,	Forrester,	Lovett,	Putnam,
Boivin,	Fortier,	Macdonald (Pictou),	Rankin,
Bouchard,	Fournier,	MacLean	Raymond,
Boucher,	Gauvreau,	Prince, (I. P.-E.),	Reed,
Cahill,	Gendron,	McBride,	Rhéaume,
Cardin,	Gervais,	McGiverin,	Rinfret,
Carroll,	Gordon,	McIsaac,	Roberge,
Casgrain,	Graham,	McKay,	Robichaud,
Chevrier,	Hammell,	McMaster,	Robinson,
Copp,	Hatfield,	McMurray,	St-Père,
d'Anjou,	Healy,	Marcile (Bagot),	Savard,
Déchêne,	Hughes,	Martell,	Séguin,
Delisle,	Hunt,	Mercier,	Sinclair
Denis (St-Denis),	Irvine,	Michaud,	Queens (I. P.-E.),
Desaulniers,	Kelly,	Motherwell,	Stewart (Argenteuil),
Descoteaux,	King (Kootenay),	Munro,	Stork,
Deslauriers,	King, Mackenzie	Murdock,	Tobin,
Desrochers,	(York),	Ouimet,	Woodsworth—81.

CONTRE:

Messieurs

Anderson,	Fansher,	Kennedy (Port	Ross (Kingston),
Bancroft,	Findlay,	Arthur & Kenora),	Ross (Simcoe),
Beaubien,	Gardiner,	King (Huron),	Ryckman,
Bird,	Garland	Knox,	Sales,
Black (Huron),	(Bow River),	Leader,	Senn,
Black (Yukon),	Garland (Carleton),	Lewis,	Sexsmith,
Bowen,	Good,	Logan,	Shaw,
Brethen,	Gould,	Lovie,	Speakman,
Brown,	Grimmer,	Lucas,	Spencer,
Caldwell,	Halbert,	MacKelvie,	Stansell,
Campbell,	Hodgins,	MacLaren,	Steedsman,
Carmichael,	Hoey,	McConica,	Stewart (Humboldt),
Chaplin,	Hubbs,	McDonald	Stewart (Leeds),
Charters,	Humphrey,	(Timiskaming),	Thompson,
Church,	Jelliff,	McKillop,	Thurston,
Clark,	Johnston,	McTaggart,	Tolmie,
Coote,	Jones,	Meighen,	Wallace,
Davies,	Kellner,	Milne,	Ward,
Doucet,	Kennedy	Neill,	Warner,
Drummond,	(Edmonton),	Porter,	White,
Elliott (Dundas),	Kennedy (Glengarry	Preston,	Woods—82
Evans,	& Stormont),	Pritchard,	

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bancroft,	Gardiner,	Kennedy (Port-Arthur	Pritchard,
Beaubien,	Garland (Bow-River),	et Kenora),	Ross (Simcoe),
Bird,	Good,	King (Huron),	Sales,
Black (Huron),	Gould,	Knox,	Sexsmith,
Brown,	Halbert,	Leader,	Shaw,
Caldwell,	Hoey,	Lewis,	Speakman,
Campbell,	Hughes,	Logan,	Spencer,
Carmichael,	Humphrey,	Lovie,	Steedsman,
Coote,	Johnston,	Lucas,	Stewart (Humboldt),
Davies,	Kellner,	McConica,	Thurston,
Drummond,	Kennedy (Edmonton),	McDonald (Timiska-	Wallace,
Elliott (Dundas),	Kennedy (Glengarry et	ming),	Ward,
Findlay,	Stormont),	Milne,	Warner,
Forke,		Neill,	Woods—52.

CONTRE:

Messieurs

Anderson,	Cahill,	Déchène,	Finn,
Archambault,	Cardin,	Delisle,	Fontaine,
Baldwin,	Carroll,	Denis (St-Denis),	Forrester,
Béland,	Casgrain,	Desaulniers,	Fortier,
Benoit,	Chaplin,	Descoteaux,	Fournier,
Black (Yukon),	Charters,	Deslauriers,	Garland (Carleton),
Boivin,	Chevrier,	Desrochers,	Gauvreau,
Bouchard,	Church,	Doucet,	Gendron,
Boucher,	Clark,	Evans,	Gervais,
Bowen,	Copp,	Fafard,	Gordon,
Brethen,	d'Anjou,	Fansher,	Graham,

Grimmer,
Hammell,
Hatfield,
Healy,
Hodgins,
Hubbs,
Hunt,
Irvine,
Jelliff,
Jones,
Kelly,
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lovett,
Macdonald (Pictou),
MacKelvie,
MacLaren,
MacLean (Prince I. du P. E.),
McBride,
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McKillop,
McMaster,
McMurray,
McTaggart,
Marcile (Bagot),
Martell,
Meighen,
Mercier,
Michaud,
Motherwell,
Munro,
Murdock,
Ouimet,
Parent,
Pelletier,
Porter,
Preston,
Prevost,
Putnam,
Rankin,
Raymond,
Reed,
Rhéaume,
Rinfret,
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Ross (Kingston),
Ryckman,
St-Père,
Savard,
Séguin,
Senn,
Sinclair (Queens, I. du P. E.),
Stansell,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Leeds),
Stork,
Thompson,
Tobin,
Tolmie,
White,
Woodsworth—112.

Mardi 1er avril 1924.

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale;

M. Cahill propose en amendement, secondé par M. Gauvreau,—Que ladite résolution soit amendée en biffant les deux derniers alinéas.

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée comme suit:—

La Chambre est d'avis,—Que le temps est venu pour le Canada d'avoir une politique nationale sur son approvisionnement de houille, afin qu'aucune partie du pays ne soit laissée à la merci des Etats-Unis quant à cet approvisionnement;

Que le gouvernement devrait immédiatement étudier l'établissement d'un approvisionnement houiller britannique et canadien, parce que cette politique est de nécessité à la fois sociale et économique, et protège au mieux les intérêts futurs du Canada.

La Chambre s'ajourne alors à 12.10 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 1ER AVRIL 1924

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 31 mars dernier, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Albert Francis Ray, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, peintre-décorateur, époux légitime de Ethel Olive Ray, de la cité de Détroit, Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, pour une loi de divorce d'avec ladite Ethel Olive Ray, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Margaret Johnston (née Paxton), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de William James Johnston, de ladite cité de Toronto, employé de chemin de fer, pour une loi de divorce d'avec ledit William James Johnston, son époux.—M. *Hocken.*

De Annie Thirde (née Brown), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Samuel Thirde, de ladite cité de Toronto, officier, pour une loi de divorce d'avec ledit Samuel Thirde, son époux.—M. *Hocken.*

De Hilda Maud Ward (née Henry), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de William Arthur Ward, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur, pour une loi de divorce d'avec ledit William Arthur Ward, son époux.—M. *Hocken.*

De Frank C. Murphy et autres, membres de l'église presbytérienne St. Andrews de St. John; de Grace E. Mears et autres communiants et adhérents de l'église Greenoch (presbytérienne), de St. Andrews; de George W. McEwen et autres, communiants et adhérents de l'église presbytérienne St. Martin, St. Martin; et de Mary E. Miles et autres, communiants et adhérents de l'église Columba (presbytérienne), de Fairville, tous de la province du Nouveau-Brunswick, demandant individuellement que le projet de loi ayant pour objet de

constituer en corporation l'Eglise-Unie du Canada ne soit pas adopté sous quelque forme que ce soit qui puisse mettre fin à l'existence ou changer l'identité de l'église Presbytérienne au Canada, ou qui puisse enlever aux membres et adhérents de cette communion les droits et privilèges qui leur sont chers.—M. *MacLaren.*

Sur motion de M. Mackenzie King (York),—Résolu, que Messieurs Anderson, Bancroft, Gordon, Logan, Papineau, Rinfret, Vien, Wallace et Wilson soient nommés pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre, et pour agir en qualité de membres d'un comité conjoint des deux Chambres du Parlement.

Ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis touchant l'exécution du rapport de la commission internationale conjointe sur la voie navigable du Saint-Laurent.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mars 1924, priant:—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant qu'Elle fasse mettre devant la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie hydrauliques.

Il met aussi devant la Chambre,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 530, en date du 29 mars 1924, enjoignant à la Commission du Service civil, d'entreprendre immédiatement, de concert avec le bureau de l'audition et les sous-chefs des départements, une révision des salaires du service civil du Canada; aussi, copie d'un rapport d'un sous-comité du Conseil privé concernant la question des heures, congés et autres matières semblables.

M. Macdonald, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Quelles sont les conditions du contrat de charroyage pour les casernes du fort Osborne, district militaire No 10, Winnipeg.
2. Quels sont les noms et l'adresse de l'entrepreneur.
3. Quelle est la durée du contrat.
4. Quel est le tarif de l'heure pour les camions d'une demi-tonne, d'une tonne, d'une tonne et demie, de deux tonnes, de trois tonnes, et pour les attelages doubles.

Le Bill (No 21), Loi modifiant la Loi de protection de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 25), Loi modifiant la Loi des juges est lu la deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. Graham propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Kingsclear, un point du chemin de fer de Saint-Jean-Québec, province du Nouveau-Brunswick, dans une direction générale sud-ouest, jusqu'à un endroit de la rivière Sainte-Croix, vis-à-vis Vanceboro, dans l'Etat du Maine; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 41 milles; coût estimé, $2,123,000.00.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ladite résolution.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., monsieur l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 8 p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*).

Les bills suivants sont lus la seconde fois et référés à leurs comités respectifs, comme suit:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill (No 22) Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Comité des Banques et du Commerce

Bill (No 23) Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Society*.

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés;

Le comité général sur la résolution concernant la construction d'une certaine ligne de chemin de fer du National-Canadien, reprend le cours de ses délibérations;

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Kingsclear, un point du chemin de fer de Saint-John-Québec, province du Nouveau-Brunswick, dans une direction générale sud-ouest, jusqu'à un endroit de la rivière Sainte-Croix, vis-à-vis Vanceboro, dans l'Etat du Maine; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 41 milles coût estimé, $2,123,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 26) Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 2 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Dix pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 1er courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Janet Louise Ferguson (née Conley), de la cité de Kingston, comté de Frontenac, province d'Ontario, épouse légitime de Peter Dalglish Ferguson, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, artisan; pour une loi de divorce d'avec ledit Peter Dalglish Ferguson, son époux.—M. *Ross*, Kingston.

De Lester Ernest Greenwood, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, décorateur, époux légitime d'Annie Greenwood, actuellement domiciliée à Long-Island, Brooklyn, état de New-York, E.-U.A.; pour une loi de divorce d'avec ladite Annie Greenwood, son épouse.—M. *Ryckman.*

D'Alfred Edward Briggs, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, époux légitime de Lillian Cunningham Briggs, adresse et occupation actuelles inconnues; pour une loi de divorce d'avec ladite Lillian Cunningham Briggs, son épouse.—M. *Simpson.*

De Wilfrid John Mitchell, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, mécanicien, époux légitime de Phoebe Mitchell, adresse et occupation actuelles inconnues; pour une loi de divorce d'avec ladite Phoebe Mitchell, son épouse.—M. *Simpson.*

Du révérend Donald T. L. McKerroll et autres ministres, anciens et membres de l'église presbytérienne du Canada de la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant que le bill dont l'adoption est actuellement sollicitée à l'effet de constituer l'Eglise-unie du Canada en corporation, soit rejeté et que l'étude en soit discontinuée.—M. *Wilson.*

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'embranchement ferroviaire projeté entre Bouctouche et Richibouctou, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé indiquant tous les employés du National-Canadien qui reçoivent $4,000 ou plus par année, ainsi que le salaire de chacun d'eux.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1919:—Copie de procès-verbaux, de témoignages, de preuve documentaire, de demandes, lettres, jugements, ordonnances de jugement, plaidoyers de procureurs et autres documents afférant d'une façon quelconque à la demande que le *Dominion Atlantic Railway* a faite à la Commission des chemins de fer du Canada pour être autorisé à diminuer son service de trains entre Kentville et Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, et au sujet de l'instruction de cette demande par la Commission des chemins de fer en février 1924.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé indiquant les noms des personnes qui ont travaillé comme conseillers ou autrement pour les représentants canadiens à la récente conférence impériale et à la conférence économique impériale de 1923, ainsi que les sommes payées à chacune d'elles pour services et dépenses.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du rapport pour l'année 1923, sur les emplois exclus sous le régime de l'article 38B (2), de l'application de la Loi du service civil, 1918, telle qu'amendée par le Cha. 22, 11-12 Geo. V.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 27) Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1908, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chevrier, secondé par M. d'Anjou, présente un Bill (No 28) Loi modifiant la Loi de 1921 concernant le droit d'auteur et apportant des sanctions à certaines de ses dispositions, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, viz:—

Par sir Henry Drayton—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, pétitions, télégrammes et documents échangés entre le gouvernement ou un de ses membres ou un de ses fonctionnaires, et l'administration ou un des directeurs de la Home Bank, depuis le 1er janvier 1922.

Par M. Manion—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant toute la correspondance échangée entre le docteur R.-A. McGibbon, surintendant de l'hôpital du rétablissement civil à Sainte-Anne, et un membre du gouvernement, ou entre un membre du gouvernement et un particulier au sujet de la retraite du docteur McGibbon comme surintendant; aussi, les raisons de cette retraite.

M. Good propose, secondé par M. Brown, que,—La Chambre est d'avis:—

Attendu que le remaniement de la carte électorale, tel que le Premier ministre l'expliquait au cours de la session dernière, n'a pas encore été fait;

Et attendu que le Parlement a accepté le principe du vote cumulatif, et que le Premier ministre a promis de l'incorporer dans la Loi des élections fédérales au cours de la session actuelle;

Et attendu que plusieurs circonscriptions plurinominales ont existé dans le passé, et que d'autres pourront être établies dans le remaniement électoral prochain;

Il est résolu: Que la Loi des élections fédérales soit modifiée de façon à utiliser le vote cumulatif, pour assurer autant que possible la représentation proportionnelle dans ces circonscriptions plurinominales auxquelles il sera pourvu dans le prochain remaniement.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures, M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 24

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 3 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Neuf pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 2 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

Du Révérend J. M. Eagle, de la cité de Sarnia, province d'Ontario, et autres, d'autres endroits, demandant une loi de constitution en corporation sous le nom de l'Eglise Methodiste libre au Canada.—M. *Ross* (Kingston).

De Arthur Hill, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province d'Ontario, époux légitime de Lucy Hill (née Gallagher), dont le dernier domicile connu était en ladite cité de Hamilton, femme mariée; pour une loi de divorce d'avec ladite Lucy Hill, son épouse.—M. *Jacobs.*

De Ethel May Macdonald (née Perkins), de la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario, sténographe, épouse légitime de Keith Graham Macdonald, de la cité de London, comté de Middlesex, province d'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ledit Keith Graham Macdonald, son époux.—M. *Church.*

De Arthur Robert Ascough, du township de Jaffray, district de Kenora, province d'Ontario, et demeurant actuellement dans le township de Melick, dans ledit district de Kenora, époux légitime de Helen Ascough, dudit township de Melick, femme mariée, pour une loi de divorce d'avec ladite Helen Ascough, son épouse.—M. *Preston.*

De Louise Powell (née MacDonald), de la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Edward Powell, de ladite cité de Toronto, artisan; pour une loi de divorce d'avec ledit Edward Powell, son époux.—Sir *Henry Drayton.*

De Philip R. Marshall Palmer, du village de Wellington, comté de Prince-Edouard, province d'Ontario, machiniste, époux légitime de Margaret Palmer, actuellement réputée domiciliée en la cité de White Plains, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique; pour une loi de divorce d'avec ladite Margaret Palmer, son épouse.—M. *Duff*.

De James Henry Cooke, de la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario, avocat, époux légitime de Hilda Betty Cooke (née Bowman), du même lieu; pour une loi de divorce d'avec ladite Hilda Betty Cooke, son épouse.—M. *Duff*.

De Nora Pearce (née Seymour), actuellement domiciliée à Hazelbury Farm R.M.D. Aurora, comté de York, province d'Ontario, épouse légitime de Herbert James Pearce, actuellement domicilié en la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, caporal dans la Royale gendarmerie à cheval du Canada; pour une loi de divorce d'avec ledit Herbert James Pearce, son époux.—M. *Boys*.

De Nelson Ball, de la ville Orillia, comté de Simcoe, province d'Ontario, pharmacien, époux légitime de Mina Elizabeth Ball (née McKelvie), actuellement domiciliée en la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec ladite Mina Elizabeth Ball, son épouse.—M. *Boys*.

De Sydney Charles Tweed, de la ville de Waterloo, Ontario, gérant d'assurance, et autres, d'autres endroits, demandant une loi de constitution en corporation sous le nom de *Merchants Casualty Insurance Company*.—M. *Euler*.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances, lettres, télégrammes et autres documents afférant à la fermeture du bureau de poste au Chemin Després, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de M. Steedsman soit substitué à celui de M. Milne sur le comité des Banques et du Commerce.

Du consentement de la Chambre, M. Neil, secondé par M. Marler, présente un Bill (No 29), Loi modifiant le Code criminel (responsabilité de l'imprimeur), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Quantité de liqueurs apportée en Colombie-Britannique dans les années solaires 1922 et 1923.
2. Quantité restée en douane, et libérée plus tard pour l'exportation.
3. Quantité libérée pour la consommation locale.
4. Revenus tirés des liqueurs libérées pour la consommation domestique.
5. Revenus bruts tirés des liqueurs en douane, et la remise totale ou libération, en vertu des règlements des liqueurs en douanes, pendant les années susdites.

Par M. Anderson:—Ordre de la Chambre,—Tableau indiquant:—

1. Noms des fonctionnaires du département de la Santé à Ottawa, et quels sont leurs appointements respectifs.
2. Combien de personnes ont été à l'emploi de ce département, intérieur et extérieur, dans les exercices 1921-22, 1922-23, et 1923-24.

Le Bill (No 21), Loi modifiant la Loi de protection de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional est lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Rousseau, sur le chemin de fer Canadien-Nord-Québec, à Laurent, sur le chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, province de Québec; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 17 milles; coût estimé, $1,000,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 30) Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Rousseau et Laurent, dans la province de Québec, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Grande-Fresnière à la Jonction Rinfret, province de Québec; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 12 milles; coût estimé, $357,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 31) Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Sunny Brae et Guysboro, province de la Nouvelle-Ecosse; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 67 milles; coût estimé, $3,500,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No) Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Sunny-Brae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre un endroit près de Duck, environ 12.5 milles à l'est de Kamloops, et Armstrong, et de Vernon à Kelowna, avec embranchement d'auprès de Vernon à Lumby, province de la Colombie britannique; milliaire déjà remblayé, 101 milles; millaire estimé, y compris le terrassement existant, 105 milles; coût estimé, $2,236,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 33) Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, division Kamloops-Kelowna, province de la Colombie britannique, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre un point au mille 58.3 près de Deerholme, sur la ligne maîtresse de l'Ile de Vancouver du Canadien-Nord-Pacifique, dans une direction générale vers l'est, à Cowichan Bay, province de la Colombie britannique; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 8 milles; coût estimé, $358,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 34) Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien constituant un prolongement de la ligne maîtresse du Canadien-Nord-Pacifique sur l'île de Vancouver, du mille 74 au mille 100, province de la Colombie britannique; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 26 milles; coût estimé, $348,300.00.

Résolution à rapporter.
Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 35) Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 100, sur l'île de Vancouver, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 4 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 3 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De la compagnie de chemin de fer Esquimalt et Nanaïmo, pour l'adoption d'une loi prolongeant le délai durant lequel elle peut parachever et mettre en service les lignes de chemins fer autorisées par l'article 2 du chapitre 83 des lois de 1919, 9-10 George V.

De Mary Helen McClelland (née Hodgins), de la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario, épouse légitime de Garnet Wilson McClelland, de ladite cité de Toronto, commis; pour une loi de divorce d'avec ledit Garnet Wilson McClelland, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Albert Joseph Phillips de la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario, époux légitime de Géraldine Nora Phillips, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Géraldine Nora Phillips, son épouse.—M. *Harris*.

De Hilda Girdler, de la cité de Toronto, province d'Ontario, épouse légitime de Charles Edward Girdler, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit Charles Edward Girdler, son époux.—M. *Harris*.

De l'Alliance Nationale, de la cité de Montréal, province de Québec, pour certains amendements à sa loi d'incorporation.—M. *Archambault*.

De Katherine Gossage (née Ferguson), de la cité de Kingston, province d'Ontario, femme mariée, épouse légitime de Thomas Gossage, de ladite cité de Kingston, journalier, pour une loi de divorce d'avec ledit Thomas Gossage, son époux.—M. *Ross* (Kingston).

De Florence Mitchell (née Hodkinson), de la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario, épouse légitime d'Elward Mitchell, présentement connu sous le nom de Frank Mitchell, de ladite cité de Toronto, voyageur de commerce, pour une loi de divorce d'avec ledit Edward Mitchell, maintenant connu sous le nom de Frank Mitchell, son époux.—M. *Martell.*

De Elgin Caughey, de la ville d'Oshawa, comté d'Ontario, province d'Ontario, hôtelier, époux légitime de Sara Helen Caughey (née Hayes), de la cité de Toronto, comté de York, province d'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ladite Sara Helen Caughey, son épouse.—M. *Martell.*

Du révérend George H. Smith, D.D., de la cité de St. Catharines, comté de Lincoln, province d'Ontario, demandant que le projet de loi que l'on veut faire adopter à l'effet de constituer civilement l'Eglise Unie du Canada soit rejeté et que l'étude en soit discontinuée.—M. *Chaplin.*

M. Mackenzie King (York), présente le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute diligence possible, listes des membres devant composer les comités permanents des Mines, Forêts et Cours d'eau, et des Relations Industrielles et Internationales, tels que constitués par la Chambre, le 27 mars, lequel est comme suit:—

No. 10

Mines, forêts et cours d'eau

Messieurs

Arthurs,	Garland *(Bow River)*,	Michaud,
Bird,	Gendron,	Munro,
Black *(Yukon)*,	Hanson,	Pelletier,
Boucher,	Hunt,	Power,
Carroll,	Kelly,	Roberge,
Carruthers.	Kennedy *(Kenora)*,	Ross *(Kingston)*,
Church,	Knox,	Spence,
d'Anjou,	Lanctôt,	Stewart *(Argenteuil)*,
Davies,	Lapierre,	Stork,
Déchène,	Logan,	Ward, et
Desaulniers,	Macphail,	Warner.—37.
Dickie,	Manion,	
Forrester,	McBride,	

Et que le quorum dudit comité se compose de 10 membres.

No. 11

Relations industrielles et internationales

Messieurs

Black *(Halifax)*,	Grimmer,	Marler,
Cahill,	Guthrie,	McDonald,
Caldwell,	Healy,	McKillop,
Cannon,	Hoey,	McTaggart,
Carroll,	Johnston,	Morin,
Denis *(Joliette)*,	Kennedy *(Edmonton)*,	Murdock,
Deslauriers,	Ladner,	Prévost,
Drummond,	Lapointe,	Rinfret,
Finn,	Macdonald,	Stewart *(Hamilton)*,
Gervais,	Malcolm,	Tolmie, et
Graham,	Marcil *(Bonaventure)*,	White.—33.

Et que le quorum dudit comité se compose de 10 membres.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des règles de la cour d'appel du Manitoba, relativement aux cautionnements pour appels de convictions ou accusations.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous télégrammes, correspondance, conventions et documents quelconques que des particuliers, corporations ou banques ont échangés avec le département des Finances ou un autre département du gouvernement, touchant la responsabilité des banques quant à détenir ou à garder des bons de la Victoire émis en faveur de particuliers ou de corporations.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible listes des membres devant composer les comités permanents des Mines, Forêts et Cours d'eau, et des Relations Industrielles et Internationales, présenté ce jour, est adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée.

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

VII.—AGRICULTURE

41 Entomologie..... 25,000 00

M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill (No 20), Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1925.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 4), Loi modifiant la Loi des brevets (version française).

Bill (No 13), Loi modifiant la Loi des fruits (version française).

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante, qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 4 avril 1924.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable sir Louis Davies, C.C.M.G., agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, cette après-midi à 4 heures, pour y sanctionner le bill intérimaire des Subsides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAMES F. CROWDY,
Sous-secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence, le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé au Très Honorable le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1925.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill, sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence, le Gouverneur général, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, le Très Honorable, le député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations;

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*).

VII—AGRICULTURE

42 Administration et application de la Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux	310,000 00
43 Industrie laitière	230,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 7 AVRIL 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Neuf pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 4 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

D'Ella Vear (née Million), de la cité de Toronto, comté d'York, province de l'Ontario, épouse légitime de Herbert Arthur Vear, de ladite cité de Toronto, chauffeur, pour une loi de divorce d'avec ledit Herbert Arthur Vear, son époux.—M. *McQuarrie.*

D'Alma Ducharme Mullins, des cité et district de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, épouse légitime de Daniel Léon Mullins, voyageur de commerce, desdits district et cité de Montréal, pour une loi de divorce d'avec ledit Daniel Léon Mullins, son époux.—M. *Martell.*

De Lyon Cohen et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi les constituants en corporation sous le nom de *The Laurentian Insurance Company.*—M. *Jacobs.*

De Mary Jane Apedaile (née Stier), de la cité de Toronto, comté d'York, province de l'Ontario, épouse légitime de Charles Henry Apedaile, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit Charles Henry Apedaile, son époux.—M. *Sheard.*

De Malcolm A. Campbell, président, et autres, du bureau de direction de la *Presbyterian Church Association,* division des synodes de Montréal et Ottawa, demandant que le projet de loi que l'on veut faire adopter à l'effet d'incorporer l'Eglise Unie du Canada ne soit pas adopté dans sa présente forme, mais qu'il puisse être modifié de façon à préserver la constitution de l'Eglise presbytérienne du Canada, et que leurs droits, leur champ d'action et leurs intérêts mobiliers et immobiliers dans ladite Eglise puissent être préservés.—M. *Marler.*

De Robert P. Mackay et autres de la cité de Toronto, province de l'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *Shantung Christian University.*—M. *Ryckman.*

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le sixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De la *Northern Life Assurance Company of Canada* pour une loi modifiant sa loi de constitution civile.

De A. E. Lawson et autres pour une loi les constituant civilement sous le nom de *The Life Underwriters' Association of Canada.*

De l'*Imperial Underwriters' Corporation of Canada* pour une loi changeant son nom corporatif en celui de *Imperial Insurance Office.*

De Harry Charles Arthur, pour une loi de divorce d'avec Rhoda Gwendolen Arthur (née Lawson), son épouse.

D'Elma Catheryne Caulfield (née Jackson), pour une loi de divorce d'avec Charles Campbell Caulfield, son époux.

De John Henry Smith pour une loi de divorce d'avec Annie L. Smith (née Loucke), son épouse.

De Mabel Peters pour une loi de divorce d'avec Ernest John Joseph Peters, son époux.

De Rosie Race (née Jeffreys) pour une loi de divorce d'avec Frederick Race, son époux.

D'Anna McGeachey (née McHugh), pour une loi de divorce d'avec William Perry McGeachey, son époux.

De Jessie Ruth Haverson, pour une loi de divorce d'avec James Percival Haverson, son époux.

D'Antonio Pietranglo, pour une loi de divorce d'avec Rebecca Margaret Pietranglo, son épouse.

De Harold Adrian Proctor, pour une loi de divorce d'avec Sarah Euphrasia Proctor (née McMahon), son épouse.

De William Smith Scott, pour une loi de divorce d'avec Florence Alstyne Scott, son épouse.

D'Alyce Gordon Wilson, pour une loi de divorce d'avec Charles James Wilson, son époux.

De la compagnie de chemin de fer Esquimalt et Nanaïmo, pour une loi prorogeant le délai accordé pour l'achèvement de certaines lignes de chemin de fer.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 36), Loi concernant la compagnie d'assurance sur la vie dite *Northern*.—M. *McKay*.

Bill (No 37), Loi ayant pour objet de changer le nom de la *Imperial Underwriters Corporation of Canada* en celui de *Imperial Insurance Office*.—M. *Chew*.

Bill (No 38), Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Esquimalt à Nanaïmo.—M. *Humphrey*.

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, en vertu de la règle 99.

Sur motion de M. Mackenzie King (York) ordonné,—Que le comité spécial nommé le mardi 25 mars, auquel a été référé le Bill (No 2): "Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes", avec prière de préparer les tableaux contenant et décrivant les différentes divisions électorales qui peuvent élire des membres de la Chambre, et de faire rapport, soit composé des députés suivants; savoir: MM. Béland, Boivin, Caldwell, Hanson, Johnston, Low, Kennedy (Glengarry et Stormont), King (Huron), Macdonald (Pictou), McMurray, McQuarrie, Morrissy, Motherwell, Rankin, Speakman, Stewart (Argenteuil), Stewart (Leeds), Stork et Sutherland; et que la règle 11 soit suspendue à cette fin.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre au 3 avril 1924,—Tableau indiquant:—

1. Noms des fonctionnaires du département de la Santé à Ottawa, et quels sont leurs appointements respectifs.
2. Combien de personnes ont été à l'emploi de ce département, intérieur et extérieur, dans les exercices 1921-22, 1922-23, et 1923-24.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Jones:—Ordre de la Chambre,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement a employé des médecins de l'endroit à l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, dans les années 1921, 1922 et 1923, et dans l'affirmative, quels sont leurs noms.
2. Quelle rémunération chacun a reçue.
3. Quels sont les médecins résidents et visiteurs pour 1924.
4. S'ils reçoivent des appointements ou honoraires annuels ou pour chaque visite, et combien.

Par M. Archambault:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Combien d'automobiles le département des Douanes tient sous saisie actuellement.
2. Combien d'automobiles passés en contrebande au Canada ont été saisis par les Douanes et sont maintenant en sa possession.
3. Combien de ces automobiles ont été réclamés par les compagnies d'assurance sous prétexte qu'ils avaient été volés avant de traverser la frontière.
4. Pourquoi les Douanes refusent de rendre ces automobiles aux propriétaires après que la propriété a été nettement prouvée.
5. S'il existe un arrangement entre les gouvernements du Canada et des Etats-Unis pour le recouvrement de ces automobiles.
6. Dans l'affirmative, quel est cet arrangement et quand il a été fait.

Par M. Brown:—Ordre de la Chambre,—Tableau montrant:—

1. Nombre relatif des convictions sur infraction à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, dans les différentes provinces du Canada, pour les années 1913-14, 1917-18, et 1922-23.

2. Conviction pour infractions à la Loi susdite signalées pour les années 1920, 1921 et 1922 dans les villes suivantes: Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Victoria et Vancouver.

3. Combien de détenus des pénitenciers s'il en est au Canada sont classés comme narcomanes, pour chaque année de 1914 à 1923 inclusivement.

4. Chiffres officiels sur les quantités d'opium, de cocaïne et de morphine importés au Canada pour chaque année allant de 1917 à 1923 inclusivement.

L'adresse à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Stansell:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant la valeur (*a*) de la production au Canada, dans la dernière année pour laquelle il y a un rapport, des blé, beurre, viande, œufs, lait, foin, fromage, fruits, sirop d'érable, avoine, orge, pommes de terre et autres légumes; (*b*) la valeur estimée de ces produits consommés au pays dans la même période, et (*c*) la valeur des mêmes produits exportés dans la même période.

Par M. Hodgins pour M. Thurston:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant la liste des propriétés achetées par ou pour le département de la Milice dans les années de 1914 à 1921 inclusivement, indiquant dans chaque cas le vendeur, l'emplacement, le prix, l'objet; indiquant aussi les propriétés vendues et le prix encaissé de ce chef, le revenu reçu d'une de ces propriétés, dans chaque cas, et la source de ce revenu.

Par M. Stevens:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie du décret ministériel pourvoyant à la nomination d'un douanier canadien à New-York pour la surveillance des marchandises canadiennes expédiées par voie de New-York sur des localités canadiennes du Pacifique; aussi, copie de correspondance, télégrammes, et autres documents afférants, depuis l'adoption du décret ministériel en question.

Par M. Charters:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant la liste des publications, livres bleus, rapports, etc., que chaque département du gouvernement a publiés en 1923 aux frais du pays, donnant pour chaque publication (*a*) le titre, (*b*) la fréquence de publication, simple, hebdomadaire, mensuelle ou autre, (*c*) circulation estimée; (*d*) les sujets traités, à moins qu'ils ne soient nettement indiqués dans le titre; (*e*) coût approximatif annuel de l'impression et du papier.

Par M. Spence pour M. Wilson:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant (*a*) le total de l'impôt sur le revenu perçu dans chaque province dans chaque année depuis que l'impôt existe, et (*b*) le total de l'impôt sur le revenu payé par les cultivateurs dans chaque province dans la même période.

Par M. Spence pour M. Wilson:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant le montant perçu sous l'empire de la taxe sur les profits d'affaires dans les différentes provinces, pour chaque année, depuis que la taxe existe.

Par M. Spence pour M. Wilson:—Ordre de la Chambre,—Relevé donnant l'état de transaction financières des différents hôtels administrés par le National-Canadien, en 1923.

Par M. Gardiner pour M. Wallace:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous contrats faits par le gouvernement ou un de ses départements, ou par un ou des particuliers agissant au nom du gouvernement ou d'un de ses départements, et la *Dominion Canners, Limited*, de Hamilton et Simcoe, Ontario, à une date

quelconque du 1er août 1914 au 1er août 1919; et de tous rapports, lettres, correspondances et autres documents que le gouvernement possède ou contrôle et afférant à des transactions, négociations, contrats ou affaires, échangés entre le gouvernement et la *Dominion Canners, Limited,* ou des particuliers agissant au nom de la compagnie, et spécialement copie des rapports faits au gouvernement ou un de ses départements par la *Milton Hersey Company, Limited,* Montréal; R.-R. McCall, inspecteur du gouvernement à Simcoe, Ontario, et H.-H. Holland, inspecteur surveillant du gouvernement, au sujet de transactions, contrats, etc., comme susdit entre le gouvernement et la *Dominion Canners, Limited,* dans la période indiquée plus haut; et aussi copie des rapports faits au gouvernement par une ou des commissions ou particuliers nommés ou autorisés par le gouvernement à faire enquête et rapport sur les transactions, affaires et contrats entre le gouvernement et la *Dominion Canners, Limited,* ou des particuliers agissant au nom d'icelle, du 1er août 1914 au 1er août 1919.

Par M. Garland (Carleton) pour M. Black (Yukon):—Ordre de la Chambre, —Relevé indiquant (*a*) le nombre de fonctionnaires employés à Ottawa dans la division des Territoires du Nord-Ouest du département de l'Intérieur; (*b*) la classification officielle de chacun d'eux; (*c*) les appointements collectifs de ces fonctionnaires, et (*d*) les mêmes renseignements sur les fonctionnaires employés à Ottawa dans la division des terrains miniers et de la branche du Yukon, département de l'Intérieur.

Par M. Parent:—Ordre de la Chambre,—Copie de la preuve faite lors de l'enquête tenue au cours de 1923 par un M. Henry, sur l'administration des usines de Saint-Malo, cité de Québec; et copie du rapport soumis par le commissaire enquêteur.

Par M. Irvine:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous contrats et conventions que le gouvernement ou un de ses départements a faits avec la *American Bank Note Company Limited,* maintenant la *Canadian Bank Note Company Limited,* et faisant affaires à Ottawa.

Par M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Copie des correspondances, télégrammes, lettrers, et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1922 entre l'honorable ministre du Commerce ou un autre ministre du gouvernement, ou un fonctionnaire du département du Commerce, et la *Magdalen Island Transport, Limited,* William Fraser, de Pictou, la *Lovat Steamship Company, Limited,* la *Eastern Securities Company, Limited,* de Halifax; MM. Bow, McLaughlin et Compagnie, Ltée, de Paisley, Ecosse; relativement à une subvention d'un service de vapeurs entre Pictou, Souris, l'Ile du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine; aussi, copie d'un contrat supposé entre ledit William Fraser et le gouvernement relativement à une subvention annuelle de $50,000 pendant dix ans.

Par M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous les contrats de subvention faits par le gouvernement et les entrepreneurs du service de vapeurs entre Pictou, Souris, l'Ile du Prince-Edouard et les Iles de la Madeleine, de 1910 à 1921 inclusivement.

Par M. Lovett pour M. Martell:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant les noms et numéros de tous les bateaux de guerre, de commerce ou de pêche que le gouvernement du Canada ou un de ses départements, ou une commission agissant pour le gouvernement ou par autorité du parlement, a vendus depuis la signature de l'armistice, donnant (*a*) le prix payé pour ces bateaux lors de l'achat par les autorités canadiennes, et lors de la vente de chacun; (*b*) le nom-

bre de bateaux que le gouvernement du Canada ou un de ses départements ou une commission agissant par autorité du gouvernement ou du parlement du Canada, possède pour la vente, donnant les noms, numéros et mouillages; (*c*) le prix de contrat à payer au gouvernement du Canada ou à un de ses départements comme prix d'achat d'un bateau vendu comme susdit, donnant la façon dont les paiements ont été faits, ainsi que les sommes encore dues sur les paiements, s'il en est, indiquant de qui les paiements ont été reçus, le relevé devant indiquer aussi tous les acheteurs d'un ou de tous les bateaux ci-dessus, et leur adresse; (*d*) tous les autres détails afférant à ce qui précède.

M. Robb pour M. Fielding, propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la mise en retraite des fonctionnaires; à des contributions des fonctionnaires au Fonds du revenu consolidé; au paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, aux fonctionnaires, aux veuves et enfants de fonctionnaires décédés, d'allocations de retraite ou gratifications; à l'établissement par le gouverneur en conseil de règlements donnant vigueur aux termes de la mesure.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

M. Lapointe, pour M. Fielding, propose,—Que M. l'Orateur-suppléant quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

Ministère de l'Intérieur

Institutions scientifiques

250	Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa..	50,000 00
	Dépenses relatives à l'observatoire astrophysique fédéral à Victoria, Colombie-Britannique..	18,500 00

Levés topographiques

251	Levés topographiques, arpentages généraux, lignes de relevés des rivières et des lacs du nord, classification des terres pour la colonisation et le développement du Canada, mise en plans sur cartes et impressions des plans, etc.	470,000 00

Service géodésique du Canada

	Recherches, reconnaissances, triangulation, nivellements de précision, service topographique et astronomie géodésique, etc.	275,000 00
252	Compensation à la Commission du chemin de fer Témiscamingue-Ontario-nord relativement à sa reclamation pour blessure à John Hedin	1,564 40

Frontières internationales

253	Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales	20,000 00

XXX—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

289	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire	65,000 00
	Subvention au conseil local	45,000 00
	Subvention pour entretien et construction des chemins	70,000 00

XXIX—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

	Appointements et frais relatifs à l'administration des Territoires, y compris l'érection de bâtiments et travaux de recherches, etc.	114,000 00
	Etablissement et exploitation de stations de T.S.F., y compris les édifices, etc.	129,000 00
	Administration de la Loi de la chasse dans les Territoires du Nord-Ouest	30,000 00
288	Territoires du Nord-Ouest, explorations, salaires et dépenses casuelles, réparations aux bateaux, etc., y compris $1,000 à J. D. Craig comme officier en charge de l'Artic. Expédition de 1924-25	100,000 00
	Allocation de commisération à la veuve de feu Wilfrid Caron, noyé étant en service "SS. Artic"	3,500 00
	Allocation de commisération à la veuve de feu Desmond O'Connell, noyé étant en service "SS. Artic"	1,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat s'unit à la Chambre et approuve la convention intervenue entre Sa Majesté et le président des Etats-Unis d'Amérique, et signée à Washington le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-quatre, à l'effet d'éviter les difficultés qui pourraient survenir entre eux au sujet des lois en vigueur aux Etats-Unis relativement aux breuvages alcooliques, convention dont copie a été soumise au Parlement, en insérant dans l'espace en blanc de ladite résolution, les mots "le Sénat et".

La Chambre s'ajourne à 11.25 p.m.

G. N. GORDON,
Orateur-suppléant.

No 27

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 8 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 7 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De la *Canadian Sumner Iron Works, Limited*, de la cité de Vancouver, Colombie-Britannique, pour une loi décrétant que nonobstant rien de contenu dans les brevets d'inventions Nos 130,459, 130,460 et 130,461 (tous se rattachant à des perfectionnements nouveaux et utiles apportés à l'outillage employé pour ouvrer le bois marchand), au lieu d'avoir été soumis aux dispositions contenues dans le paragraphe (*a*) de l'article 38 du chapitre 69 des Statuts revisés, 1906, seront censés avoir été soumis aux dispositions de l'article 44 de ladite loi, et que lesdits brevets d'invention, le et dès le jour de la mise en vigueur de la loi des brevets d'invention de 1923, subsisteront dans toute leur portée et conséquence, aussi qu'il en serait si lesdits brevets d'invention avaient été soumis aux dispositions de l'article 44 du chapitre 69 des Statuts revisés, 1906, nonobstant tout ce qui est contenu dans l'article 38 de ladite loi.—M. *Stevens*.

D'Irene Milfred Jeffrey, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, épouse légitime de John Criddeford Jeffrey, autrefois de ladite cité d'Ottawa, mais maintenant de la cité de Welland, comté de Welland, province de l'Ontario, comptable, pour une loi de divorce d'avec ledit John Criddeford Jeffrey, son époux.—M. *Boys*.

De Mary Ann Hastings (née Wilkins), de la cité de Toronto, comté d'York, province de l'Ontario, épouse légitime de Thomas Hastings, autrefois de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit Thomas Hastings, son époux.—M. *Hocken*.

De Dorothea Wilhelmina Reynolds (née McDonald), de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, femme mariée, épouse légitime de George Beresford Reynolds, domicilié et résidant dans ladite cité de Montréal, entrepreneur, pour une loi de divorce d'avec ledit George Beresford Reynolds, son époux.—M. *Martell.*

De Rebecca Smolkin, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, épouse légitime de Godfrey Koffler, marchand, de ladite cité de Montréal, pour une loi de divorce d'avec ledit Godfrey Koffler, son époux.—M. *Martell.*

D'Helen G. Hurnson, et autres, membres actifs de la Rothesay Presbyterian Church; du Dr. J. N. P. Dickeson et autres, membres actifs et attachés de la Knox Presbyterian Church, de Shédiac, et de J. Smith Seaton et autres, membres actifs et communiants de l'église presbytérienne St. David's, de Saint-Jean, tous de la province du Nouveau-Brunswick, demandant conjointement que le projet de loi que l'on veut faire adopter à l'effet de constituer civilement l'"Eglise Unie du Canada" soit rejeté sous toute forme qui mettra fin à l'existence ou modifiera l'identité de l'Eglise presbytérienne du Canada, ou qui les privera des droits et privilèges qui leur sont chers, en leur qualité de membres et communiants de cette église.—M. *MacLaren.*

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement a acheté depuis un an une propriété à Ottawa, rue York, connue sous le nom d'édifice de la *Ottawa Wine Vaults.*
2. Dans l'affirmative, à quel prix.
3. Quelle était l'estimation municipale antérieure de cet édifice.
4. A qui appartenait l'édifice.
5. Vu les propriétés fédérales inoccupées à Ottawa, quelle était l'urgence de cet achat.
6. A quoi on utilise cet édifice à l'heure actuelle.

M. Lapointe du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 39), Loi modifiant la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Stewart (Argenteuil) pour M. Murphy, propose,—La Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des Postes et de décréter que le ministre des Postes peut établir et faire exécuter, pour les lettres à enregistrer, les règlements qu'il juge nécessaires touchant l'enregistrment ou la recommandation des lettres et autres objets circulant par voie de la poste, et le prix à percevoir pour cet enregistrement; que l'indemnité des pertes ne doit pas dépasser cent dollars dans un cas quelconque.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre la fin du rail au mille 24 sur la ligne nord-est Melfort du Canadian Northern Saskatchewan Railway au mille 41 près de Nipawin, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 6 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 17 milles; coût estimé, $360,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 40), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 41 de l'embranchement de Melfort, près Nipawin, dans la province de la Saskatchewan, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Peebles, sur Canadian Northen Saskatchewan Railway, vers le sud jusqu'à un point dans (ou près) le township 10, rang 8, ouest du 2e méridien, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 20 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 22 milles; coût estimé, $300,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 41), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre la fin du rail au mille 109 du prolongement Gravelbourg du Canadien-Nord et le mille

120 à Neidpath, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 11 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 11 milles; coût estimé, $144,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 42), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre la fin du rail au mille 15, sur le prolongement Sainte-Rose du Lac du Canadien-Nord, et le mille 37 à Rorketon, province du Manitoba; milliaire déjà remblayé, 22 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 22 milles; coût estimé, $378,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 43), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose du Lac jusqu'à Rorketon, dans la province du Manitoba, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 57 milles; coût estimé, $1,445,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 44), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Les bills suivants sont lus la deuxième fois et référés au comité des Banques et du Commerce.

Bill (No 36), Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Northern*.

Bill (No 37), Loi ayant pour objet de changer le nom de la *Imperial Underwriters of Canada* en celui de *Imperial Insurance Office*.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend en comité général la considération d'une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Loverna, dans une direction générale vers l'ouest, et un point du township 32 ou 33, rang 9, ouest du 4e méridien, province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 50 milles; coût estimé, $1,192,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 45), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Loverna vers l'ouest, dans la province de l'Alberta, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Lloydminster, province de la Saskatchewan, dans une direction générale vers le nord-ouest, et un point dans ou près le township 53 ou 54, rang 6, ouest du 4e méridien, province de l'Alberta, milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 45 milles; coût estimé, $1,170,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 46), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 45 milles vers le nord-ouest à partir de Lloydminster, dans la province de la Saskatchewan, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.15 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 28

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 9 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Quinze pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 8 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Henry George Stuart Johnston, de la cité de London, comté de Middlesex, province d'Ontario, buandier, époux légitime de May Johnston (née Feere), de ladite cité, pour une loi de divorce d'avec ladite May Johnston, son épouse.—M. *Boys*.

De Clara Louise Kinnear (née Edwards), de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, épouse légitime de Russell Barr Kinnear, marchand de bestiaux, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit Russell Kinnear, son époux.—M. *Boys*.

De Charles Whitaker, des cité et district de Montréal, province de Québec, époux légitime de dame Sarah Hodgins, de San Mateo, Californie, E.-U. d'A., pour une loi de divorce d'avec ladite dame Sarah Hodgins, son épouse.—M. *Walsh*.

De Raymond Anderson Mashinter, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, plombier, époux légitime de Bertha Mashinter (née Dunbar), maintenant de la cité de Chicago, état de l'Illinois, E.-U. d'A., pour une loi de divorce d'avec ladite Bertha Mashinter, son épouse.—M. *McQuarrie*.

D'Emily Elizabeth Reeder, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, épouse légitime de Harry Reeder, de ladite cité de Toronto, président de la "Standard Lithographing Company of Canada, Limited", pour une loi de divorce d'avec ledit Harry Reeder, son époux.—M. *Clifford*.

De W. W. Dunlop et autres, syndics, membres et adhérents de l'église St. Andrew, et de Alen Dickson et autres, membres et adhérents de l'église Knox, tous de Lancaster, Ontario, demandant que le projet de loi qu'on veut faire adopter à l'effet de constituer civilement la "United Church of Canada" ne soit pas adopté dans sa présente forme, mais qu'on puisse le modifier de façon à préserver la constitution de l'Eglise presbytérienne et à leur conserver les droits qu'ils y possèdent à titre de membres ainsi que la sphère d'action et le mobilier de ladite église.—M. *Kennedy* (Glengarry et Stormont).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport, comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et constate que toutes les prescriptions de la règle 91 ont été remplies dans chaque cas, savoir:—

De Martin Englehart Clubine, pour une loi de divorce d'avec Nellie (Hélène) Clubine (née Effield), son épouse.

De Rebecca Messer, pour une loi de divorce d'avec William George Messer, son époux.

De Douglas Lewin, pour une loi de divorce d'avec Gladys Ethel Lewin, son épouse.

De Lucy Elizabeth Smith (née McClintock), pour une loi de divorce d'avec Bleakney Smith, son époux.

De Earl James Sharpe, pour une loi de divorce d'avec Laura Mabel Mace Sharpe, son épouse.

D'Albert Francis Ray, pour une loi de divorce d'avec Ethel Olive Ray, son épouse.

De Margaret Johnston (née Paxton), pour une loi de divorce d'avec William James Johnston, son époux.

De Hilda Maud Ward (née Henry), pour une loi de divorce d'avec William Arthur Ward, son époux.

D'Annie Thirde (née Brown), pour une loi de divorce d'avec Samuel Thirde, son époux.

D'Ethel May Macdonald (née Perkins), pour une loi de divorce d'avec Keith Graham Macdonald, son époux.

De Nora Pearce (née Seymour), pour une loi de divorce d'avec Herbert James Pearce, son époux.

De Nelson Ball, pour une loi de divorce d'avec Mina Elizabeth Ball (née McKelvie), son épouse.

De Mary Ellen McClelland (née Hodgins), pour une loi de divorce d'avec Garnet Wilson McClelland, son époux.

D'Albert Joseph Phillips, pour une loi de divorce d'avec Geraldine Nora Phillips, son épouse.

De Hilda Girdler, pour une loi de divorce d'avec Charles Edward Girdler, son époux.

De Florence Mitchell (née Hodkinson), pour une loi de divorce d'avec Edward Mitchell.

D'Elgin Caughey, pour une loi de divorce d'avec Sara Helen Caughey (née Hayes), son épouse.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, télégrammes, et autres documents échangés en 1923 entre le premier ministre ou le gouvernement et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, demandant des concessions relatives aux tarifs de transport des marchandises pour les Provinces Maritimes.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Archambault,—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Recettes du pont Victoria entre Montréal et Saint-Lambert, en 1923.
2. Dépenses totales de ce pont dans la même année, en (*a*) entretien, (*b*) salaires, et (*c*) réparations.
3. Recettes de ce pont, venant (*a*) des chemins de fer, (*b*) des tramways, (*c*) des automobiles, (*d*) des autres voitures, (*e*) des piétons.
4. Combien d'automobiles ont traversé le pont dans l'année susdite.
5. Combien d'automobiles ont traversé le pont en juin, juillet, août, septembre et octobre, respectivement.

Par M. Arthurs:—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—

1. Si le gouvernement a donné par l'entremise du département de la Défense nationale un contrat pour la fourniture de mires ou de bases de carabines à *McKay & Fraser Limited*, de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse.
2. Dans l'affirmative, pour combien de mires ou bases, et à quel prix.
3. Si on a demandé des soumissions avant d'adjuger le contrat.
4. Si le département projette d'autres commandes de mires ou bases de carabines, ou si la commande actuelle suffit aux besoins actuels du département.
5. Si ces mires ou bases sont adaptées au tir à la cible ou au service de guerre.
6. Quel fonctionnaires du département de la Défense nationale a commandé l'achat de ces mires ou bases de carabines.

Les adresses à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Deslauriers:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., que le gouvernement ou un de ses départements possède relativement à l'exploitation de l'hydraulique à Carillon, et à la permission de vendre l'énergie aux Etats-Unis.

Par M. MacLaren:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant (*a*) le tonnage du fret reçu par le National-Canadien, entrant et sortant à Portland, Maine, en 1922 et 1923; (*b*) le tonnage du fret reçu par le même chemin de fer dans les mêmes années entrant et sortant à Saint-Jean, N.-B., et à Halifax; (*c*) le tonnage du fret reçu par le Pacifique-Canadien dans les mêmes années, entrant et sortant à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par M. Meighen pour Sir Henry Drayton:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant toutes les propriétés vendues par le National-Canadien, une compagnie incorporée dans le réseau, ou exploitée par lui, dans les années 1922 et 1923; indiquant aussi la date de ces ventes, les noms et les adresses des acheteurs, et le prix payé dans chaque cas.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant les noms de tous les fonctionnaires du National-Canadien, y compris les surintendants et fonctionnaires ou employés spéciaux qui touchent des appointements supérieurs à ceux des surintendants; aussi les appointements de chacun.

Par M. Stevens:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie de tous télégrammes, correspondances, et autres documents et feuilles que le ministre de l'Agriculture ou un fonctionnaire de son département, a échangés avec le ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique ou un fonctionnaire de son département, relativement aux règlements sur le classement et le marquage des œufs.

Par M. Meighen:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie de tous télégrammes, correspondances, écrits et autres documents échangés entre le département des affaires de l'extérieur et le gouvernement britannique relativement à la base navale de Singapour.

M. Ladner, secondé par M. Manion, propose, que:—La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué, et chargé de faire enquête et rapport sur la modification de la Loi des Banques au sens d'établir, dans les banques chartées du Canada et en sus des comptes qui existent déjà, un compte spécial d'épargnes, ou autre genre de compte d'épargnes, qui protégerait le déposant à ce compte spécial d'épargnes d'une banque ou agence de banque, et lui garantirait ses pertes jusqu'à concurrence de $3,000, en vertu d'un principe que les articles 62 à 69 inclusivement continennent actuellement, touchant la protection des billets de banque au moyen du fonds appelé "fonds de rachat du cours des banques"; ou d'établir ce compte spécial d'épargnes en conformité de quelque autre principe d'assurance dont la prime serait payée par le déposant ou par une banque chartée du Canada, ou par les deux, ou de l'établir au sens que le comité jugera opportun, de façon à protéger raisonnablement les déposants aux comptes d'épargnes, et jusqu'à concurrence d'une somme que le comité pourrait lui-même déterminer.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures, M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 9 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Louisa Elizabeth Smith, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, épouse légitime de William George Smith, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit William George Smith, son époux.—M. *Martell.*

D'Alice Moore, de la cité de Toronto, province d'Ontario, épouse légitime de Mark Moore, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit Mark Moore, son époux.—M. *Martell.*

De Francis Albert Armstrong, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, latteur, époux légitime d'Elizabeth Charlotte Armstrong (née Madgett), de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Elizabeth Charlotte Armstrong, son épouse.—M. *Martell.*

D'Annie Jane Bridges, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province d'Ontario, épouse légitime de James Winfred Bridges, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ledit James Winfred Bridges, son époux.—M. *Church.*

De Thyrza Ewart, mieux connue sous le nom de Thyrza Hodgins, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, épouse légitime de Johnston Ewart, mieux connu sous le nom de Johston Hodgins, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit Johnston Ewart, mieux connu sous le nom de Johnston Hodgins, son époux.—M. *Church.*

De Hugh Allan MacDonald, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, vendeur, époux légitime d'Emily Agnes MacDonald (née Russell), de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Emily Agnes Macdonald, son épouse.—M. *Hocken.*

De Florence Roberts (née Butler), de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, épouse légitime d'Alfred John Roberts, autrefois de la ville de Huntsville, province d'Ontario, cultivateur, maintenant à l'école de réforme Michigan, Ionia, Michigan, E.-U. d'A., pour une loi de divorce d'avec ledit Alfred John Roberts, son époux.—M. *Hocken.*

De Wilhelmina Christina Slater (née Jackman), de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, épouse légitime de Harold George Slater, de ladite cité de Toronto, musicien, pour une loi de divorce d'avec ledit Harold George Slater, son époux.—M. *Hocken.*

D'Angus Martin, autrefois de Caughnawaga, province de Québec, mais maintenant domicilié dans la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, ouvrier en fer, époux légitime de Marguerite Martin (née Delisle), pour une loi de divorce d'avec ladite Marguerite Martin, son épouse.—M. *Sheard.*

De Stanley George Harris, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, chauffeur, époux légitime de Celia Harris, pour une loi de divorce d'avec ladite Celia Harris, son épouse.—M. *Sheard.*

De Malcolm Middleton, des cité et district de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, conducteur de chemin de fer, époux légitime de dame Flora Maude Foster, desdits district et cité, pour une loi de divorce d'avec ladite dame Flora Maude Foster, son épouse.—M. *Jacobs.*

De William John Taylor, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, conducteur de tramways, époux légitime d'Ethel May Taylor (née Wreggit), de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Ethel May Taylor, son épouse.—M. *Anderson.*

De Douglas Currie, du village d'Echo-Bay, district d'Algoma, province d'Ontario, époux légitime de Gertrude Currie (née Holmes), dont le domicile est inconnu, garde-malade qualifiée, pour une loi de divorce d'avec ladite Gertrude Currie, son épouse.—M. *Clifford.*

De Daniel Lang et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, pour une loi les constituant en corporation sous le nom de la compagnie de chemin de fer *Joliette and Northern.*—M. *Denis* (Joliette).

De James Cochrane, président et autres, de l'association de l'Eglise presbytérienne d'Owen-Sound, à l'effet qu'on exige un autre vote au scrutin secret des membres de l'Eglise presbytérienne du Canada, avant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne devienne loi.—M. *Duncan.*

M. Parent, du comité des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du 27 mars 1924, votre comité a pris en considération une pétition signée, au nom de l'église presbytérienne au Canada, par Alfred Gandier, modérateur de l'assemblée générale de l'église presbytérienne au Canada; au nom de l'église méthodiste, par S.-D. Chown, surintendant général, église méthodiste; au nom de l'Union congrégationaliste du Canada, par J. Lambert Alexander, président de l'Union congrégationaliste du Canada, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de l'Eglise-unie du Canada; ainsi que le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés à ce sujet.

Après avoir entendu les avocats des diverses parties, votre comité a pu conclure d'une manière satisfaisante que les avis ont été publiés dans vingt-sept journaux des différentes provinces du Canada, de même que dans les publications religieuses des trois dénominations intéressées; et comme on a fourni la preuve que des exemplaires du Bill projeté ont été distribués à tout ministre et doyen presbytérien au Canada, votre comité est d'avis que les prescriptions des règlements de la Chambre ont été observées, et il trouve que les avis, tels que publiés, suffisaient.

Votre comité a aussi pris en considération les pétitions contestant l'autorité du modérateur de l'église presbytérienne pour lier ladite église presbytérienne au Canada, et il en est arrivé à la conclusion que les questions soumises dans lesdites pétitions devraient être étudiées et prises en considération par tout comité auquel le Bill peut être confié en temps et lieu.

Sur motion de M. Parent, ledit rapport est adopté.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada.—M. *Forke.*

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, en vertu de la règle 99.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Si le National-Canadien paye une somme annuelle à la Cité de Montréal, comme taxe ou autrement, pour une propriété qui appartenait anciennement au Grand-Tronc, et que le National-Canadien occupe aujourd'hui. Dans l'affirmative, combien, et sur quelle base le paiement est-il fait.

2. Quelle était la valeur imposée de cette propriété, avant d'être acquise par le National-Canadien, et quel était le taux d'après lequel on la taxait. Quelle est le chiffre de l'estimation actuelle, et si on fait différence entre son estimation et celle d'autres propriétés imposables de Montréal.

3. Quelles représentations s'il en est, le ministre a faites quant à la taxe future que la cité de Montréal imposera sur les propriétés que le Grand-Tronc possédait lors de, ou avant l'acquisition par le National-Canadien ou par la Couronne.

4. Quelles sommes, s'il en est, le National-Canadien paye à la cité de Prince-Rupert, en taxes ou autrement, pour les têtes de lignes ou autres propriétés appartenant antérieurement au Grand-Tronc-Pacifique et maintenant au National-Canadien.

5. Quelle est l'estimation imposable de ces propriétés et d'après quel taux sont-elles taxées; si cette estimation et ce taux diffèrent de ceux des autres propriétés imposables de la ville.

6. Si le National-Canadien paye des sommes quelconques en taxes ou autrement à d'autres villes ou municipalités au Canada, pour des propriétés qui appartenaient anciennement au Grand-Tronc ou au Grand-Tronc-Pacifique. Dans l'affirmative, auxquelles, et combien dans chaque cas.

7. Si le National-Canadien paye à la cité de Portland, Maine, une somme quelconque en taxe ou autrement pour les têtes de lignes et autres propriétés de la ville appartenant antérieurement au Grand-Tronc. Dans l'affirmative, combien. Pour quelle valeur ces propriétés sont taxées par la ville, et quel tarif elles payent; si cette valeur et ce tarif diffèrent de ceux des autres propriétés imposables de la cité.

8. Quels paiements s'il en est le National-Canadien fait à d'autres municipalités des Etats-Unis ou du Maine, pour des propriétés qui appartenaient antérieurement au Grand-Tronc.

9. Si le National-Canadien paye chaque année à la cité de Halifax, comme taxes ou autrement, des sommes quelconques pour des propriétés qu'il possède et utilise comme tête de ligne.

10. Si le National-Canadien loue à des particuliers pour affaires ou logement, des propriétés expropriées par la Couronne pour le prolongement du chemin de fer jusqu'aux têtes de lignes océaniques. Dans l'affirmative, quel revenu il en tire, et s'il paye des taxes à la cité de Halifax pour ces propriétés.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Church:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Revenus que le gouvernement a tirés de la Cité de Toronto, y compris le National-Canadien, dans les trois dernières années, venant (*a*) du Bureau de Poste, (*b*) des douanes et accise, (*c*) de l'impôt sur le revenu, (*d*) des taxes de vente, (*e*) autres revenus fédéraux, (*f*) revenus du National-Canadien à Toronto.

2. Crédits donnés à l'exposition nationale canadienne et à l'exposition royale agricole d'hiver, dans les quatre dernières années.

3. Combien on a dépensé au Canada et ailleurs pour les expositions d'automne et autres, dans les quatre dernières années, et pour cette année.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37, (tous trois devant être réunis en un seul):—

Par M. Maybee:—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles à passagers le gouvernement a achetés dans chacune des années 1922, 1923 et 1924.

2. Quelle était la marque de la voiture achetée et le prix d'achat dans chaque cas.

3. Combien sont gardées à Ottawa.

4. Combien a coûté l'entretien de ces voitures à Ottawa en 1923.

5. Combien a coûté l'entretien de ces voitures en dehors d'Ottawa.

Par M. Chaplin:—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles le gouvernement a achetés pour l'usage des ministres depuis le 1er janvier 1922.

2. Quels sont la marque et le modèle, et combien chacun a coûté.

3. Qui a l'usage exclusif de chacun de ces automobiles.

4. De qui ces automobiles ont été achetés.

5. Combien d'automobiles achetés avant le 1er janvier 1922 servent encore, et qui s'en sert dans chaque cas.

6. Si l'on a acheté des automobiles neufs dans l'intervalle, comment on a disposé des anciens, et quel prix on en a tiré dans chaque cas lors de la vente.

Par M. Benoit:—Etat montrant:—

1. Combien le gouvernement fédéral a payé pour acheter les automobiles destinés aux services ministériels à Ottawa, en 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920 et 1921 respectivement.

2. A quels ministères ces automobiles ont été assignés dans les années ci-dessus.

3. Combien a coûté au Canada, dans chaque année, (*a*) les gages des chauffeurs, (*b*) les gants et costumes des chauffeurs, (*c*) l'entretien et la réparation des automobiles, (*d*) l'essence, l'huile et les pneus, etc.

4. Si on a été satisfait du service de ces automobiles.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb pour M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et un débat s'ensuivant; sur motion de sir Henry Drayton, ledit débat est ajourné.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Turtleford, dans une direction générale vers le sud-est, et un point dans ou près Hafford, province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 23 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 102 milles; coût estimé, $2,313,000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 48), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Turtleford jusqu'à près Hafford, dans la province de la Saskatchewan, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Graham propose,—Que les ordres Nos 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 concernant certaines résolutions pourvoyant la construction de certaines lignes d'embranchements du chemin de fer National-Canadien soient pris concurremment.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Les ordres Nos 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 sont en conséquence appelés.

La Chambre se forme alors en comité général pour prendre en considération lesdites résolutions:—

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Dunblane, sur le Canadien-Nord, dans une direction générale vers le sud-est, et Mawer, sur le Grand-Tronc-Pacifique, province de la Saskatchewan; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 42 milles; coût estimé, $2,767,000.00.

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre le terminus de la voie près de Kelvington au 114e millle sur le Canadien-Nord, dans une direction nord-ouest vers un point dans le township 37, rang 13, à l'ouest du 2e méridien, dans la province de la Saskatchewan; milliaire déjà remblayé, 4 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant 13 milles; coût estimé, $290,000.00.

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Prince-Albert, dans une direction nord-est, près de Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan; terrassement déjà fait 17 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant 23 milles; coût estimé, $406,000.00.

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, dans une direction générale sud-ouest et la Vallée d'Acadia, dans la province de l'Alberta; milliaire déjà remblayé, 42 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 25 milles; coût estimé, $463,000.00.

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Eston, dans une direction sud-est et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan; terrassement déjà exécuté, 35 milles; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 35 milles; coût estimé, $649,000.00.

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Radville, dans une direction sud-ouest, puis ouest et Fife-Lake, dans la province de la Saskatchewan; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 115 milles; coût estimé, $3,706,000.00.

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre St-Paul, dans une direction sud-est et un point dans ou près le township 57, rang 6, à l'ouest du 4e méridien dans la province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 21 milles; coût estimé, $525,000.00.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors les bills suivants, lesquels sont lus la première et la deuxième fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir:—

Bill (No 49), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Dunblane et Mawer, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 50), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, depuis Kelvington, dans la province de la Saskatchewan, sur un parcours de 13 milles vers l'ouest.

Bill (No 51), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, depuis Prince-Albert jusqu'à près Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 52), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 53), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Eston et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 54), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Radville et le lac Fife, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 55), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, sur un parcours de 21 milles vers le sud-est à partir de Saint-Paul, province de l'Alberta.

Les bills suivants sont séparément lus la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir:—

Bill (No 26), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Bill (No 30), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Rousseau et Laurent, dans la province de Québec.

Bill (No 31), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec.

Bill (No 32), Loi concernant la construction d'une ligne de Chemins de fer nationaux du Canada, entre Sunny-Brae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Bill (No 33), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, division de Kamloops-Kelowna, province de la Colombie-Britannique.

Bill (No 34), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 35), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'au mille 100, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 40), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'au mille 41 de l'embranchement de Melfort, près Nipawin, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 41), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 42), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 43), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rokerton, dans la province du Manitoba.

Bill (No 44), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 45), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, depuis Loverna vers l'ouest, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 46), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, sur un parcours de 45 milles vers le nord-ouest à partir de Lloydminster, dans la province de la Saskatchewan.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 11 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 10 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

Du bureau de direction du Collège presbytérien, d'Halifax, pour une loi modifiant la loi le constituant en corporation.—M. *Duff*.

D'Allan Thomas Easson, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province de l'Ontario, mécanicien de moteur, époux légitime de Lydia Marwick Easson, actuellement domicilié dans la cité de Détroit, Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, pour une loi de divorce d'avec ladite Lydia Marwick Easson, son épouse.—M. *Speakman*.

De William Albert Everingham, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, journalier, époux légitime de Dorothy McGrutcher Everingham (née Pubram), de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Dorothy McGrutcher Everingham, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Harry Clark, de la cité de Montréal, province de Québec, fabricant, et autres, pour une loi d'incorporation sous le nom de: *The Confederation Canal and Power Company*.—M. *Rankin*.

D'Eva Laura Bell, du village de Palmerston, comté de Wellington, province d'Ontario, actuellement domiciliée à Niagara-Falls, New-York, E.-U. d'A., épouse légitime de George William Bell, autrefois de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, adresse et occupation actuelles inconnues, pour une loi de divorce d'avec ledit George William Bell, son époux.—M. *Rankin*.

De Gordon Allingham, de la cité de Sarnia, comté de Lambton, province d'Ontario, dentiste, époux légitime de Kathleen Alice Allingham (née Sherwood), actuellement domiciliée en la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, pour une loi de divorce d'avec ladite Kathleen Alice Allingham, son épouse.—M. *Chew.*

D'Onetta Irene Sleeman, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, épouse légitime de George Sleeman, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ledit George Sleeman, son époux.—M. *Church.*

D'Alexander Cruickshank, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, époux légitime de Zetta Louise Cruickshank, de ladite cité de Toronto, pour une loi de divorce d'avec ladite Zetta Louise Cruickshank, son épouse.—M. *Church.*

Le Bill (No 48), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, depuis Turtleford jusqu'à près Hafford, dans la province de la Saskatchewan, est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre No 20 des Bills et Ordres Publics étant appelé;

M. Irvine, secondé par M. Woodsworth, propose,—Que le Bill (No 3), Loi modifiant le Code criminel soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Irvine,—Que le Bill (No 3), Loi modifiant le Code criminel soit maintenant lu la deuxième fois.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bancroft,	Garland (Bow-River),	Knox,	Spencer,
Brown,	Good,	Lewis,	Steedsman,
Carroll,	Gould,	Logan,	Stewart (Humboldt),
Crerar,	Hoey,	Macphail,	Thurston,
Elliott (Dundas),	Humphrey,	McMurray,	Ward,
Euler,	Irvine,	Shaw,	Woods,—29.
Forke,	Kellner,	Speakman,	
Gardiner,	Kennedy (Edmonton),		

CONTRE:

Messieurs

Anderson,	Bouchard,	Carruthers,	Davies,
Baldwin,	Bourassa,	Chevrier,	Déchène,
Binette,	Bowen,	Chisholm,	Descoteaux,
Black (Halifax),	Caldwell,	Copp,	Dickie,
Black (Huron),	Cardin,	d'Anjou,	Doucet.

Drummond,	Kelly,	McConica,	Rankin,
Duff,	Kennedy (Port-Arthur	McGiverin,	Raymond,
Elliott (Waterloo),	et Kenora),	McKay,	Reed,
Findlay,	King (Huron),	McKillop,	Robb,
Fontaine,	King (Kootenay),	McQuarrie,	Ross (Simcoe),
Forrester,	King, Mackenzie	Marcil (Bonaventure),	Sales,
Fortier,	(York),	Meighen,	Savard,
Fournier,	Kyte,	Mercier,	Senn,
Garland (Carleton),	Lapierre,	Michaud,	Sexsmith,
Grimmer,	Lapointe,	Millar,	Sheard,
Halbert,	LeSueur,	Motherwell,	Simpson,
Hatfield,	Lovett,	Munro,	Sinclair
Healy,	Lovie,	Murdock,	(Queens, I.P.-E.),
Hocken,	MacKelvie,	Neill,	Stansell,
Hopkins,	Mackinnon,	Parent,	Stevens,
Hunt,	MacLaren,	Pelletier,	Stewart (Argenteuil),
Jelliff,	MacLean	Power,	Stork,
Johnston,	(Prince, I.P.-E.),	Pritchard,	Tolmie,
Jones,	McBride,	Putnam,	Warner,—92.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 12), Loi modifiant la Loi des pénitenciers.

Bill (No 21), Loi modifiant la Loi de protection de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill A (No 56) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Agnes Sprague".

Bill B (No 57) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Terry Andrea Maxwell Bruce".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre les témoignages pris devant le comité des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Theresa Agnes Sprague et Terry Andrea Maxwell, respectivement, demandant une loi de divorce et les documents qui ont servi de preuve, avec prière qu'ils soient retournés au Sénat.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de M. Woodsworth soit ajouté au comité des Relations Industrielles et Internationales.

La Chambre s'ajourne alors à minuit, jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 11 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mademoiselle C. Gauthier et autres, du Syndicat national des ouvriers en chaussures de Montréal et autres lieux de la province de Québec, à l'effet que la Chambre augmente jusqu'à 25 p. 100 le tarif imposé sur les chaussures anglaises de façon à faire disparaître le chômage et améliorer la situation dans laquelle se trouve cette industrie.—M. *Rinfret.*

De David Burton Dewar et John James Morrison, syndics de l'Eglise presbytérienne Saint-Paul, cité de Hamilton, province de l'Ontario.—M. *Stewart* (Hamilton): et du révérend David G. McQueen et autres, de la cité d'Edmonton, et autres lieux, ministre, fonctionnaires et membres de l'Association de l'Eglise presbytérienne, division de l'Alberta, à l'effet que le projet de loi présentement soumis et tendant à constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada soit rejeté et que l'on n'en continue pas l'étude.—M. *Kennedy* (Edmonton-ouest).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, à savoir:—

De Thomas William Pritchard, pour une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir le second versement du droit sur le brevet No 165468 et à prolonger le délai pour la construction, la fabrication ou exploiter certains procédés de distillation conformément audit brevet.

De Harry Clark et autres, pour une loi les constituant en corporation sous le nom de "The Confederation Canal and Power Company".

De Douglas Carlyle Bell, pour une loi de divorce d'avec Isabel Gertrude Bell, son épouse.

De Wilfred John Mitchell, pour une loi de divorce d'avec Phoebe Mitchell, son épouse.

D'Ella Vear (née Million), pour une loi de divorce d'avec Herbert Arthur Vear, son époux.

De Mary Jane Apedaile (née Stier), pour une loi de divorce d'avec Charles Henry Apedaile, son époux.

D'Irene Milfred Jeffrey, pour une loi de divorce d'avec John Criddeford Jeffrey, son époux.

D'Emily Elizabeth Reeder, pour une loi de divorce d'avec Harry Reeder, son époux.

D'Annie Jane Bridges, pour une loi de divorce d'avec James Winfred Bridges, son époux.

De Thyrza Ewart ou Hodgins, pour une loi de divorce d'avec Johnston Ewart ou Hodgins, son époux.

De Hugh Allan MacDonald, pour une loi de divorce d'avec Emily Agnes MacDonald (née Russell), son épouse.

De Florence Roberts (née Butler), pour une loi de divorce d'avec Alfred John Roberts, son époux.

De Wilhelmina Christina Slater (née Jackman), pour une loi de divorce d'avec Harold George Slater, son époux.

D'Angus Martin, pour une loi de divorce d'avec Marguerite Martin (née Delisle), son épouse.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill (No 58), Loi constituant en corporation *The Confederation Canal and Power Company*.—M. *Rankin*.

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que l'ordre de la Chambre du 24 mars, référant le Bill (No 6), Loi concernant l'exploitation du quartz dans le territoire du Yukon au comité des Mines et Minéraux, soit rescindé, et que ledit bill soit référé au comité des Mines, Forêts et Pouvoirs d'eau.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'embranchement ferroviaire projetée entre Bouctouche et Richibouctou, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

M. Stewart (Argenteuil), du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 59), Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario concernant les terres des réserves des sauvages, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill A (No 56) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Agnes Sprague."—*Kennedy* (Glengarry-Stormont).—F.A.

Bill B (No 57) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Terry Andrea Maxwell Bruce."--M. *Boys*.—F.A.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Thurston,--Ordre de la Chambre,—Relevé faisant voir:—
1. Sur demande de qui le décret ministériel 2263, publié dans la *Gazette du Canada*, page 2348, a été adopté.
2. Quelles quantités d'habillements militaires, le gouvernement a vendues de 1917 à 1923 inclusivement.
3. A qui ce matériel a été vendu.

Par M. Clark,--Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—
1. Combien de soldats rapatriés la Commission du Service civil a nommés (*a*) depuis le 1er janvier 1922, et (*b*) avant le 1er janvier 1922.
2. Quelle proportion des nominations faites par la Commission du Service civil du 1er janvier 1919 au 1er janvier 1922, est allée aux soldats rapatriés.
3. Quelle proportion des nominations faites par la Commission du Service civil, depuis le 1er janvier 1922, est allée aux soldats rapatriés.

Par M. Clark,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—
1. Combien de nominations ont été faites en dehors du pouvoir de nomination de la Commission du Service civil depuis le 1er janvier 1922.
2. Combien de ces nominations relèvent du département du rétablissement civil des soldats.
3. Quelle proportion des nominations à d'autres départements que celui du rétablissement civil des soldats a été donnée à des soldats rapatriés.
4. Quelle proportion des nominations au département du rétablissement civil des soldats a été donnée à des soldats rapatriés.

Par M. McBride,—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—Quels ont été au total les frais de voyage de chacun des ministres du gouvernement pour les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923, ou pour toute partie de ces exercices pendant laquelle un de ces ministres a été en fonctions.

Par M. Garland (Carleton),—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant voir:—
1. Quels sont les noms des fonctionnaires des personnels de l'immigration en (*a*) Grande-Bretagne, (*b*) en Europe, (*c*) aux Etats-Unis.
2. Combien ce service a coûté en 1923 dans les pays en question.
3. Quels pays d'Europe, s'il en est, ont été ajoutés à la zone préférée de l'immigration au cours de l'année dernière.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Lavigueur,—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—De quelles sommes on a disposées pour développer chacun des ports de Vancouver, Toronto, Montréal et Québec, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Combien on a dépensé sur ces sommes jusqu'ici, pour chacun de ces ports.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. MacLaren pour M. Hanson,—Ordre de la Chambre,—Copie de tous télégrammes, correspondances, lettres, et autres feuillles touchant la destitution de Peter Hickey, gardien du phare de Fish Island, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, et, s'il y a eu enquête, copie de la preuve et du rapport de l'enquêteur.

Par M. Black (Halifax),—Ordre de la Chambre,—Copie de la correspondance échangée entre un ou des membres du gouvernement, des membres du Parlement, des ingénieurs ou représentants du gouvernement, ou autres particuliers, en 1921, 1922 et 1923, relativement aux quais, jetées en entrepôts de Moser's River, comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse (*Necum Teuch*).

Par M. Black (Halifax),—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Copie de correspondance et autres documents que le gouvernement fédéral a échangés avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au sujet de la construction du chemin Port Joli-Sable, en Nouvelle-Ecosse, et de l'assistance fédérale afférante; aussi, copie des estimations, rapports d'ingénieurs, demandes d'assistance fédérale, pièces justificatives et autres pièces à ce sujet.

Par M. Black (Halifax),—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Copie de correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse touchant la construction du chemin de la baie Sainte-Marguerite, Nouvelle-Ecosse, et de l'aide fédérale afférante; aussi, copie des estimations, rapports d'ingénieurs, demandes d'assistance fédérale, pièces justificatives et autres pièces à ce sujet.

Par M. Doucet,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, le gouvernement du Canada, la Commission du Service civil ou ses fonctionnaires et toute autre personne, depuis le 1er janvier 1923, au sujet de la destitution de M. Lemelin, gardien de phare à Saint-François, île d'Orléans, et de la nomination d'un autre gardien du phare.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée depuis janvier 1922 entre le département des Affaires des sauvages et M. Ditchborn, représentant du département en Colombie-Britannique, et des membres du parlement ou autres particuliers, relativement à la destitution de C.-A. Cox.

Par M. Black (Halifax) pour M. Doucet,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1922 entre le gouvernement, le ministre des Postes, la Commission du Service civil, ou d'autres particuliers, au sujet de la destitution de Thomas Lavoie, maître de poste à Saint-Gédéon, comté de Chicoutimi, et de la nomination d'un nouveau maître de poste à cet endroit; aussi copie de l'enquête faite au sujet dudit Thomas Lavoie, du rapport des enquêteurs, des candidatures remises à la Commission du Service civil pour les fonctions de maître de poste à Saint-Gédéon, et de tous les certificats et pétitions pour ou contre l'un ou l'autre des candidats.

Par M. Robichaud,—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, pétitions, télégrammes et autres documents relatifs à certaines représentations faites au département de la Marine et des Pêcheries pour l'adjudication d'une saison automnale aux pêcheurs de homards du comté de Gloucester, pendant la saison de pêche de 1923.

Par M. Clark pour M. Church,—Ordre de la Chambre,—Copie de tous rapports, recommandations, feuilles, contrats, lettres, télégrammes et autres papiers reçus de sir Henry Thornton, président du National-Canadien, touchant l'exécution de la convention relative au viaduc de Toronto, et copie de toutes les réponses du gouvernement à ce sujet; aussi, copie de toute la correspondance échangée avec le Pacifique-Canadien s'il en est, ou avec la cité de Toronto et la Commission du port de Toronto à ce sujet.

Par M. Coote,—Ordre de la Chambre,—Copie de tous papiers et feuilles, y compris rapports d'estimateurs, concernant l'importation de lampes électriques venant de Hollande, depuis le 1er janvier 1923.

Par M. Tolmie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes et autres feuilles échangés en 1917 entre l'ingénieur résidant ou un de ses employés à Port-Nelson, et l'ingénieur en chef du département des Chemins de fer et Canaux, ou le sous-ministre ou le ministre ou un fonctionnaire de ce département, au sujet de la route du chemin de fer de la baie d'Hudson, et des outillages de port ou pour le grain.

Par M. Coote,—Ordre de la Chambre,—Copie de tous les règlements que le ministre des Douanes a faits selon le paragraphe 5 de l'article 6 du chapitre 11 des Statuts du Canada, 1907. Loi modifiant la Loi des Douanes.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Sinclair (Queens, I. P.-E.).

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 15 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 14 courant, laquelle est lue et reçue et est comme suit:—

Du révérent Frank Baird, de l'église presbytérienne au Canada, de Bedford, comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, syndic du *Montgomery Special Home Mission Trust Fund*, demandant que ledit fonds soit exclu et exempt de l'application de la loi projetée constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada.—M. *MacLaren.*

Sur motion de M. Mackenzie King (York),—Ordonné, que le comité spécial auquel a été référé le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation de la Chambre des Communes soit autorisé de faire rapport de temps à autre.

Sur motion de M. Mackenzie King (York),—Ordonné, que le nom de M. Ward soit substitué à celui de M. Forke sur le comité des Banques et du Commerce.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Qu'un comité spécial soit nommé pour étudier les questions concernant les pensions, assurance et rétablissement des soldats rapatriés, et tous les amendements aux lois existantes qui s'y rapportant pouvant être proposés ou jugés nécesaires par le comité; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, d'imprimer de jour en jour ses procédures et les dépositions entendues pour l'usage du comité, et faire rapport de temps à autre; et que ledit comité soit composé des membres suivants, savoir: Messieurs Arthurs, Black (Yukon), Brown, Caldwell, Carroll, Chisholm, Clark, Clifford, Denis (Joliette), Hudson, Humphrey, Knox, MacLaren, McKay, Munroe, Pelletier, Power, Raymond, Robinson, Robichaud, Ross (Kingston), Sinclair (Queens, I.P.-E.), Sinclair (Oxford), Speakman, Storke, Sutherland et Wallace, et que la règle 11 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Robb, ordonné,—Que l'ordre pour la prise en considération de la motion à l'effet que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, ait priorité sur toutes les autres affaires, excepté le mercredi 16 avril, et excepté la présentation des bills, les questions et les motions pour productions de documents, jusqu'à épuisement.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du Crédit agricole, par H. M. Tory, président administratif du Conseil consultatif honoraire pour les recherches scientifiques et industrielles, daté le 4 avril 1924.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à la mise à la retraite des fonctionnaires publics, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

Et le débat continuant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le bill suivant est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:—

Bill (No 58), Loi constituant en corporation le *Confederation Canal and Power Company.*

Les bills suivants du Sénat, sont lus la deuxième fois et avec la preuve, etc., qui les accompagnent sont référés au comité des Bills privés:—

Bill A (No 56) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Agnes Sprague."

Bill B (No 57) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Terry Andrea Maxwell Bruce."

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

Et le débat continuant;

M. Hubbs propose,—Que ledit débat soit ajourné.

Du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

Et le débat continuant;

Du consentement unanime de la Chambre, M. Hubbs propose que le débat soit maintenant ajourné.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES, CANADA.

OTTAWA 14 avril 1924.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, copie d'une lettre qui a été reçue de l'agent de ce département à Washington, D.C., Etats-Unis, renfermant copies de H. J. Res. 204, demandant au Président d'inviter l'Union Interparlementaire de se réunir en la cité de Washington en 1925, et autorisant un crédit pour défrayer les dépenses de la réunion, avec copies du rapport No 475 s'y rapportant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) W. H. WALKER,
Sous-secrétaire d'Etat Intérimaire pour les Affaires Extérieures.

L'Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

RÉSOLUTION CONJOINTE

Demandant au Président d'inviter l'Union Interparlementaire de se réunir en la cité de Washington en 1925, et autoriser un crédit pour défrayer les dépenses de la réunion.

Attendu, que le Congrès, par une loi approuvée le 30 juin 1914, demandant au Président de faire parvenir une invitation à l'Union Interparlementaire de tenir sa réunion annuelle pour l'année 1915 en la cité de Washington, et dans la même loi appropriant une somme de $40,000 pour défrayer les dépenses de ladite assemblée: et

Attendu, alors que la guerre mondiale a causé des ajournements répétés de ladite réunion, le Congrès a à plusieurs reprises renouvellé le crédit: premièrement, la loi du 1er juillet 1916 l'a prorogé et mis disponible pour les années solaires 1916 et 1917; deuxièmement, la loi du 1er mars 1917 a prorogé le crédit et mis disponible pour l'année solaire 1918; troisièmement, la loi du 15 avril 1918, a prorogé le crédit et mis disponible pour l'année solaire 1919; et

Attendu que ce crédit souvent renouvellé a été périmé, aucune partie n'ayant été dépensée, et que la réunion qui devait être tenue à Washington n'a pas eu lieu: Qu'il soit

Résolu par le Sénat et les représentants de la Chambre des Etats-Unis de l'Amérique en Congrès réunis,

Que le Président soit requis d'inviter l'Union Interparlementaire de tenir son assemblée annuelle pour l'année 1925 en la cité de Washington.

Par. 2. Que pour les besoins de défrayer les dépenses contingentes à ladite assemblée, le crédit de $50,000, devant être octroyé en vertu de tels règlements et règles que le Secrétaire d'Etat pourra prescrire, est présentement autorisé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 16 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 15 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De John Garbeett et autres, officiers et membres de la Congrégation de la rue Dundas-centre de l'Eglise méthodiste, de London, province de l'Ontario, à l'effet que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté sans la moindre modification du principe essentiel de son entité.—M. *White.*

De Mme Peter Stewart et autres, membres et fidèles de l'église presbytérienne Knox, de Beckwith, et d'Anna E. Duff et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne Zion et de l'église presbytérienne St. Andrews, de Carleton Place, tous de la province de l'Ontario, demandant tous et chacun séparément que le projet de loi que l'on veut présentement faire adopter, et qui tend à constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada soit rejeté et que l'étude en soit discontinué.—M. *Preston.*

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill (No 60), Loi constituant en corporation *The Underwriters' Association of Canada.*—M. *McKay.*

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill suivant et a convenu de le rapporter sans amendement, savoir:—

Bill (No 10), Loi confirmant un traité conclu entre la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa et la cité d'Ottawa.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de Mlle Macphail soit ajouté sur le comité spécial des pensions des soldats, de l'assurance et du rétablissement.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), la résolution adoptée le 26 mars dernier, concernant l'ajournement de la Chambre du mercredi le 16 avril au mardi 22 avril est rescindée, et il est résolu, —Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à jeudi le 24 courant.

Sur motion de M. Robb, ordonné,—Que le rapport de l'auditeur général pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923; et les comptes publics du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923, soient référés au comité des Comptes Publics.

M. Bureau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Graham, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924,—Relevé indiquant:—

1. Recettes du pont Victoria entre Montréal et Saint-Lambert, en 1923.
2. Dépenses totales de ce pont dans la même année, en (*a*) entretien, (*b*) salaires, et (*c*) réparations.
3. Recettes de ce pont, venant (*a*) des chemins de fer, (*b*) des tramways, (*c*) des automobiles, (*d*) des autres voitures, (*e*) des piétons.
4. Combien d'automobiles ont traversé le pont dans l'année susdite.
5. Combien d'automobiles ont traversé le pont en juin, juillet, août, septembre et octobre, respectivement.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924:—Relevé indiquant (*a*) le tonnage du fret reçu par le National-Canadien, entrant et sortant à Portland, Maine en 1922 et 1923; (*b*) le tonnage du fret reçu par le même chemin de fer dans les mêmes années entrant et sortant à Saint-Jean, N.-B., et à Halifax; (*c*) le tonnage du fret reçu par le Pacifique-Canadien dans les mêmes années, entrant et sortant à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances datées du 14 juillet 1922 et du 28 juillet 1922 respectivement, que Charles Blake, avocat de Brandon Manitoba, adressa au ministre de la Justice, touchant le retrait de travaux professionnels que ledit Charles Blake faisait antérieurement pour le gouvernement; et copie des réponses du ministre de la Justice aux lettres indiquées ci-dessus.

L'adresse à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres qui suivent sont votés.

Par M. Morrison:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres pièces aux mains du gouvernement ou d'un de ses départements, échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan, au sujet des patentes des entrepôts d'exportation des spiritueux.

Par M. Bowen:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, pétitions et autres feuilles échangées entre le département de l'Agriculture et les éleveurs de bétail pur-sang de la Nouvelle-Ecosse, relativement aux fermes modèles de Kentville et Nappan, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Evans:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant le nombre des importations auxquelles les articles concernant le "dumping", du Tarif, ont été appliqués dans l'exercice 1923-24, la classe de marchandises auxquelles ils ont été appliqués, les raisons de cette application, et la somme des droits perçus.

M. Archambault, secondé par M. Fontaine, propose,—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait considérer l'opportunité de modifier la Loi de l'Impôt sur le revenu, en faisant les changements suivants: 1. Porter de $300.00 à $500.00 l'exemption accordée pour chaque enfant; 2. établir la différence dans la quotité de l'impôt qui frappe les revenus du capital placé, et les revenus découlant du salaire ou du traitement; 3. faire bénéficier les époux mariés sous le régime de la communauté de biens d'une exemption égale à celle qui est accordée aux époux mariés sous le régime de la séparation de biens.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Archambault, secondé par M. Deslauriers, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur, priant Son Excellence de faire déposer devant la Chambre:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet d'acceptation, par le gouvernement, de l'envoi au Canada d'une cinquantaine de mille enfants qui remplissent actuellement les maisons d'assistance, de détention, de réforme ou de bienfaisance de la Grande-Bretagne.

Après débat, ladite motion du consentement de la Chambre, est retirée.

M. Neill, secondé par M. Evans, propose, que,—De l'avis de la Chambre une réforme est opportune dans les règlements sur l'obtention de passeports.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures, M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à jeudi le 24 courant à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 24 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées, le 16 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De W. Gemmell, et autres, membres de l'Eglise presbytérienne de Stratford, Ontario, à l'effet que le projet de loi présentement soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada soit adopté sans la moindre modification de son principe essentiel.—M. *Rankin*.

De Charles E. Cameron et autres, de l'Eglise presbytérienne Knox, d'Iroquois, membres et adhérents de l'Eglise Saint-Paul, de Winchester, tous de la province d'Ontario, à l'effet que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté dans la forme qu'il a présentement, mais qu'on puisse le modifier de façon à préserver la constitution de l'Eglise presbytérienne du Canada ainsi que les droits, champ d'action et propriétés qu'ils ont dans ladite Eglise.—M. *Elliott* (Dundas).

M. Low, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des rapports de Leslie H. Boyd, président du bureau des commissaires des grains, et de George Serls, inspecteur en chef des grains du Canada, sur les plaintes reçues concernant la condition du grain expédié par les ports du Canada et les ports des Etats-Unis en douane vers la Grande-Bretagne.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924:—Relevé donnant l'état de transaction financière des différents hôtels administrés par le National-Canadien, en 1923.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924,—Relevé indiquant toutes les propriétés vendues par le National-Canadien, une compagnie incorporée dans le réseau, ou exploitée par lui, dans les années 1922 et 1923; indiquant aussi la date de ces ventes, les noms et les adresses des acheteurs, et le prix payé dans chaque cas.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente, —Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924,—Copie de correspondances, lettres, télégrammes, rapport de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'édifice public projeté de Bouctouche, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents que le gouvernement a échangés avec M. John Sloan, de Mattawa, Ontario, ou ses procureurs juridiques, touchant l'indemnité qu'il reçut à la suite de l'accident dont il fut victime pendant qu'il travaillait aux chantiers du gouvernement à la digue de Témiscamingue.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924,—Copie des papiers, correspondances, télégrammes et autres documents que le gouvernement possède relativement au dossier du soldat John-J. Quilty, No matricule 3257368, en tant qu'ils affèrent à son enrôlement et son congé, et contiennent de la correspondance avec le Pacifique-Canadien sur un faux supposé de certains documents qui intéressent l'affaire.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924,—Relevé indiquant les noms de tous les fonctionnaires du National-Canadien, y compris les surintendants et fonctionnaires ou employés spéciaux qui touchent des appointements supérieurs à ceux des surintendants; aussi les appointements de chacun.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 24 mars 1924,—Copie de mémoires, correspondances, télégrammes et autres documents que le gouvernement du Canada ou un de ses membres a échangés avec d'autres gouvernements, corporations ou particuliers, touchant l'établissement d'un établissement d'essai du minerai en Colombie-Britannique.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), secondé par M. Meighen, ordonné à l'unanimité,—Que les discours prononcés aujourd'hui par M. l'Orateur, le premier ministre, le Très honorable Arthur Meighen, Robert Forke, écr., l'honorable E. Macdonald et M. P. Lacombe Hatfield, à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative à la mémoire de feu Bowman Brown Law, M.P., soient imprimés dans les débats comme supplément aux procédures de ce jour.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Coote:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant voir:—

1. Pourquoi la Commission du port de Vancouver a acquis l'élévateur Woodward de Vancouver.
2. Si cet élévateur a été loué à d'autres, et, dans l'affirmative, quels sont les noms et adresses des locataires à quelles conditions la Commission du port de Vancouver le leur a loué, et à quelles fins les locataires susdits se proposent d'utiliser l'élévateur en question.
3. Si le gouvernement a autorisé la location de cet élévateur.
4. Si le gouvernement a fourni de l'argent à la Commission du port de Vancouver pour l'acquisition de cet élévateur, ou a consenti que les sommes avancées à la Commission du port servent à cette fin, ou à l'achèvement et à l'outillage de cet élévateur.
5. S'il était opportun soit dans l'intérêt du trafic du grain ou du port de Vancouver d'acquérir cet élévateur, pourquoi la Commission du port de Vancouver ne l'exploite pas elle-même.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

Et la question étant de nouveau posée;

M. Woodsworth propose, secondé par M. Shaw:—

Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par ce qui suit:

"Attendu que les propositions budgétaires semblent indiquer que le gouvernement reconnaît la nécessité d'une politique financière susceptible d'encourager les industries basées sur l'exploitation des ressources naturelles du pays, et d'offrir quelque allégement au fardeau financier qui pèse sur le peuple;

"Et attendu que la situation de ces industries et la posture des consommateurs en général justifient l'exigence d'un secours,

"Il est résolu:

"Que les intérêts meilleurs du Canada seront protégés par la réduction immédiate et substantielle du tarif sur les denrées nécessaires à la vie, y compris les aliments, le vêtement et les matériaux de construction;

"Et de plus qu'il est expédient

"(*a*) de reviser l'impôt sur le revenu de façon à le faire porter plus lourdement sur le bien-fonds et la plus valeur imméritée;

"(*b*) de ne pas exempter de l'impôt les bien-fonds non améliorés et toutes les ressources naturelles; et

"(*c*) d'étudier un projet d'impôt progressif de succession sur les grandes successions."

Et un débat s'ensuivant et continuant, il est ajourné sur motion de M. Fontaine.

La Chambre s'ajourne alors à 10 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 25 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Vingt-cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 24 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mme Neil Campbell et autres, directeurs de la succursale d'Arnprior de la ligue des femmes presbytériennes,—M. *Low;* de Gregor Barclay et autres, membres et adhérents de l'église St. Andrew et St. Paul (Montréal), en rapport avec l'église presbytérienne du Canada; de Dorothy G. McIntosh et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne Knox Crescent de Montréal.—M. *Marler;* et d'Alfred G. Alexander et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne Melville de Montréal.—M. *Mercier,* tous demandant que le projet de loi tendant à constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté dans la forme qu'il revêt présentement, mais qu'on puisse le modifier de façon à maintenir la constitution de l'Eglise presbytérienne et à ce que leurs droits dans le choix des membres, des travaux et des propriétés de cette Eglise puissent être préservés.

De A. Riddell et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. Andrew, d'Arnprior, et de J. R. Stewart et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne de la ville de Renfrew, tous demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada soit rejeté.—M. *Low.*

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill (No 14), Loi constituant la Corporation Episcopale Catholique romaine de Prince-Rupert, et a convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Votre comité a modifié le préambule du Bill (No 14) de manière à définir plus exactement la qualité des pétitionnaires.

Conformément à la procédure habituelle relative aux corporations religieuses, votre comité a l'honneur de recommander que les honoraires et frais prélevés sur ledit projet de loi en vertu de la règle 89 soient remboursés, moins le coût d'impression et de traduction.

Votre comité recommande également qu'il lui soit permis de siéger pendant que la Chambre est en séance.

Sur motion de M. McGiverin, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du comité permanent des Bills privés, les honoraires et les frais prélevés sur le Bill (No 14), Loi constituant la Corporation Episcopale Catholique romaine de Prince-Rupert, soient remboursés, moins le coût d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Robb, ordonné,—Que mille copies en anglais et quatre cents en français du rapport du crédit agricole par le Dr. H. M. Tory, déposé sur la Table de la Chambre le 15 avril 1924, soient imprimées sans délai; et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 9 avril 1924:—Copie de tous télégrammes, correspondances, et autres documents et feuilles que le ministre de l'Agriculture ou un fonctionnaire de son département, a échangés avec le ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique ou un fonctionnaire de son département, relativement aux règlements sur le classement et le marquage des œufs.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 16 avril 1924:—Copie de correspondances, pétitions et autres feuilles échangées entre le département de l'Agriculture et les éleveurs de bétail pur-sang de la Nouvelle-Ecosse, relativement aux fermes modèles de Kentville et Nappan, province de la Nouvelle-Ecosse.

Sur motion de M. McGiverin, ordonné,—Que le comité permanent des Bills privés, en conformité de la recommandation contenue dans son premier rapport, soit autorisé à siéger pendant que la Chambre est en séance.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement proposé de M. Woodsworth:—

Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par ce qui suit:

"Attendu que les propositions budgétaires semblent indiquer que le gouvernement reconnaît la nécessité d'une politique financière susceptible d'encourager les industries basées sur l'exploitation des ressources naturelles du pays, et d'offrir quelque allégement au fardeau financier qui pèse sur le peuple;

"Et attendu que la situation de ces industries et la posture des consommateurs en général justifient l'exigence d'un secours,

"Il est résolu:

"Que les intérêts meilleurs du Canada seront protégés par la réduction immédiate et substantielle du tarif sur les denrées nécessaires à la vie, y compris les aliments, le vêtement et les matériaux de construction;

"Et de plus qu'il est expédient

"(*a*) de reviser l'impôt sur le revenu de façon à le faire porter plus lourdement sur le bien-fonds et les placements;

"(*b*) de ne pas exempter de l'impôt les biens-fonds non améliorés et toutes les ressources naturelles; et

"(*c*) d'étudier un projet d'impôt progressif de succession sur les grandes successions."

M. Meighen soulève une question d'ordre:—Que l'amendement lu par M. l'Orateur n'est pas dans l'ordre, puisqu'il ne se conforme pas à l'amendement lu par l'honorable député de Winnipeg-Centre (M. Woodsworth), et qu'aucune motion proposée dans la Chambre ne peut être changée après qu'elle est censée avoir été proposée;

Et aussi,—Qu'aucune motion portant l'imposition d'une taxe ne peut être faite sans être soumise au Parlement à moins d'avoir obtenu la sanction de la Couronne.

Après débat sur ladite question d'ordre;

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il réserve sa décision jusqu'à lundi prochain.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Robichaud.

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le Bill (No 10), Loi confirmant un traité entre la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa et la cité d'Ottawa est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill (No 38), Loi concernant le chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Comité des Bills Privés

Bill (No 60), Loi constituant en corporation *The Life Underwriters Association of Canada.*

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés;

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien conjointement avec le Pacifique-Canadien, entre Rosedale, dans une direction générale sud-est, et un endroit sur le ruisseau Bullpound, township 25, rang 14, ouest du 4e méridien, province de l'Alberta; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 39 milles; coût estimé au chemin de fer National-Canadien (une moitié du total), $915,000.00.

Résolution à rapporter.
Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 61), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada qui doit être une section mixte, depuis Rosedale, sud-est dans la province de l'Alberta, lequel est lu la première et la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien entre un point sur la subdivision de Victoria-Beach de la compagnie du Canadien-Nord, près de Selkirk-Est, dans une direction est, et de là dans une direction nord-est et Pine-Falls, dans la province du Manitoba; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 44 milles; coût estimé, $1,100,000.00.

Résolution à rapporter.
Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 62), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Pine-Falls dans la province du Manitoba, lequel est lu la première et la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, entre Lockeport-Station sur le chemin de fer Halifax et South-Western, et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 4 milles; coût estimé, $161,000.00.

Résolution à rapporter.
Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 63), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la gare Lockeport et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, lequel est lu la première et la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la construction d'une ligne d'embranchement du chemin de fer National-Canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la construction d'une ligne du chemin de fer National-Canadien, prolongement de l'embranchement China-Clay, sur le Canadien-Nord-Quebec, à la ville de St-Rémi d'Amherst, dans la province de Québec; milliaire estimé, y compris le terrassement existant, 2 milles; coût estimé, $105.000.00.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi d'Amherst, dans la province de Québec, lequel est lu la première et la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

VII. AGRICULTURE

44	Entrepôts frigorifiques	30,000 00
45	Fruits	182,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.10 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 28 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Trente-trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 25 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De James G. Thorburn et autres communiants et adhérents de l'église presbytérienne de Stanley, comté d'York,—M. *Hanson;* de D. W. C. Steven et autres, communiants et adhérents de l'église Saint-Paul de Woodstock, et de Mme Ella (Harry) Cook et autres, communiants et adhérents de l'église presbytérienne de Saint-George, tous de la province du Nouveau-Brunswick, demandant que le projet de loi à l'effet de constituer l'Eglise-unie du Canada soit rejeté, s'il revêt une forme quelconque de nature à mettre fin à l'existence ou à modifier l'identité de l'Eglise presbytérienne du Canada, ou à les priver des droits et privilèges qui leur sont chers en leur qualité de membres et d'adhérents de cette communion.—M. *MacLaren.*

De John J. McCaskill, pasteur, et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne de Maisonneuve, Montréal, demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté dans la forme qu'il revêt présentement, mais qu'on puisse le modifier de façon à préserver la constitution de l'Eglise presbytérienne ainsi que les droits qu'ils y possèdent à titre de membres, de même que le champ d'action et les propriétés de cette église. —M. *Robitaille.*

De C. F. Carson et autres de l'Eglise-unie de Unity, province de la Saskatchewan,—M. *McConica;* d'Alex. Kennedy et autres de l'église méthodiste de l'avenue High Park; de Mme J. Coburn et autres, de l'église méthodiste de Howard Park; de G. C. Balfour et autres, de l'église méthodiste de l'avenue Beech; de Gertrude Davis et autres, de l'église méthodiste de Westmoreland; de W. F. Price et autres, de l'église méthodiste Centennial et de James H. Dyer et autres, tous de la cité de Toronto; du révérend W. T. G. Brown et autres, de

l'église méthodiste Dominion d'Ottawa; de Harold Hunter et autres, de l'église méthodiste de Millbrook; de Mme John E. Parker et autres, de l'église Unity, près de Caledonia, et de l'église méthodiste de Caledonia; d'Arthur J. Stevenson et autres de l'église méthodiste de Cathcart, Harley et New-Durham, district de Norwich; de T. H. Turner et autres, de l'église méthodiste d'Oakwood; de J. H. Young et autres, de l'église méthodiste d'Oban, Epworth et Camlachie; d'A. G. Savage et autres, de l'église méthodiste de Richmond Hill et Victoria Square; de William J. Fiddes et autres, de l'église méthodiste de Binbrook, Trinity et Elfrida; du révérend R. D. Hamilton et autres, de l'église méthodiste de Burlington; de Lilly Start et autres, de l'église méthodiste de Currie's Crossing, comté d'Oxford; d'Hector Sutherland et autres, de l'église congregationaliste d'Embro; d'A. Wegster et autres, de l'église méthodiste Grace de London; de C. J. Wilson et autres, de l'église méthodiste de Winona et Fruitland, comté de Wentworth et de Henry Mills et autres, de l'église méthodiste Springfield et Bethel d'Appin, tous de la province d'Ontario, demandant séparément que le bill dont l'adoption est actuellement sollicitée de la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.—M. *Forke.*

M. l'Orateur informa la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiner les pétitions suivantes pour bills privés et a constaté que toutes les prescriptions de la règle 91 ont été remplies dans chaque cas, savoir:

D'Elizabeth Sylvia Cameron (née Hataway), pour une loi de divorce d'avec Edward Watson Cameron, son époux.

De Wilhelmina Aird, pour une loi de divorce d'avec Herbert McKay, son époux.

De Lester Ernest Greenwood, pour une loi de divorce d'avec Annie Greenwood, son épouse.

D'Alfred Edward Briggs, pour une loi de divorce d'avec Lillian Cunningham Briggs, son épouse.

D'Arthur Robert Ascough, pour une loi de divorce d'avec Helen Ascough, son épouse.

De Raymond Anderson Mashinter, pour une loi de divorce d'avec Bertha Mashinter (née Dunbar), son épouse.

De la *General Animal Insurance Company of Canada,* pour une loi modifiant sa loi d'incorporation.

De George D. Perry et autres, pour une loi constituant en corporation la *Dominion Electric Protection Company.*

De Sydney Charles Tweed et autres, pour une loi constituant en corporation la *Merchant Casualty Insurance Company.*

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1924,—Relevé indiquant:—

1. Revenus que le gouvernement a tirés de la Cité de Toronto, y compris le National-Canadien, dans les trois dernières années, venant (*a*) du Bureau de Poste, (*b*) des douanes et accise, (*c*) de l'impôt sur le revenu, (*d*) des taxes de vente, (*e*) autres revenus fédéraux, (*f*) revenus du National-Canadien à Toronto.

2. Crédits donnés à l'exposition nationale canadienne et à l'exposition royale agricole d'hiver, dans les quatre dernières années.

3. Combien on a dépensé au Canada et ailleurs pour les expositions d'automne et autres, dans les quatre dernières années, et pour cette année.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1924,—Copie de correspondances, pétitions, télégrammes et documents échangés entre le gouvernement ou un de ses membres ou un de ses fonctionnaires, et l'administration ou un des directeurs de la Home Bank, depuis le 1er janvier 1922.

Aussi,—Réponse supplémentaire à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie hydraulique.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de tous papiers, correspondance, lettres, demandes et autres documents quelconques échangés entre le gouvernement d'Ontario et la Commission hydro-électrique d'Ontario et le gouvernement du Canada touchant la construction d'une digue d'énergie sur le Saint-Laurent près de la ville de Morrisburg pour la génération d'énergie électrique devant servir au public dans la partie est de la province d'Ontario.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous documents et correspondances afférant au bail houiller 2241, et de toute correspondance échangée entre J.-H. Thornton et le département de l'Intérieur à ce sujet.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant (*a*) le nombre de fonctionnaires employés à Ottawa dans la division des Territoires du Nord-Ouest du département de l'Intérieur (*b*) la classification officielle de chacun d'eux; (*c*) les appointements collectifs de ces fonctionnaires, et (*d*) les mêmes renseignements sur les fonctionnaires employés à Ottawa dans la division des terrains miniers et de la branche du Yukon, département de l'Intérieur.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de toute correspondance échangée entre un fonctionnaire quelconque du département de l'Intérieur, et toute correspondance que possède le gouvernement, au sujet de l'indemnité des membres du Conseil du Yukon, cette correspondance remontant au 1er janvier 1922.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Simpson:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles échangés avec le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de la destitution de Daniel-S. McLean, gardien de phare à Darby Point (Piper Cove), province de la Nouvelle-Ecosse, et, s'il y a eu enquête, copie de la preuve produite et du rapport de l'enquêteur.

Par M. MacKelvie pour M. Ryckman:—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Copie de correspondances, lettres, télégrammes, écrits et autres feuilles échangés entre le département du Procureur général de la province de Québec et le département de la Justice, au sujet des honoraires à payer aux séquestres officiels.

Par M. Gardiner:—Ordre de la Chambre,—Copie des correspondances, télégrammes, conventions, baux, et autres feuilles échangés entre la Commission du port de Vancouver ou le gouvernement fédéral et des personnes quelconques au sujet de l'achat et de la location de l'élévateur Woodward à Vancouver.

Par M. Spencer:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondances que le gouvernement ou un de ses départements possèdent, pour l'année 1923-24, relativement à la nomination d'un maître de poste à Wainwright, Alberta.

Par M. Gauvreau:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous rapports, déclarations, avis, lettres, télégrammes, feuilles, faits, adressés et déposés au département des chemins de fer touchant la demande, l'obtention et le paiement d'une double subvention en argent pour la construction du chemin de fer *The Canada and Gulf Terminal Ry. Co.* (ancien chemin de fer Matane et Gaspé) de 1900 à 1912 inclusivement.

Par M. Manion pour M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres communications reçues ou expédiées par le département des Travaux publics, relativement au brise-lames projeté de Belle-River, Ontario.

Par M. Marcil (Bonaventure) pour M. Ethier:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous documents, correspondances, rapports de génie, etc., concernant l'achat, la vente ou l'expropriation du quai de Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

M. l'Orateur, avant que le débat soit repris, donne sa décision sur la question d'ordre soulevée vendredi dernier par M. Meighen, au sujet de l'amendement proposé par l'honorable député de Winnipeg-Centre (M. Woodsworth):—

Décision de M. l'Orateur

"Jeudi, le 24 avril, M. Woodsworth (Winnipeg-Centre) termina son discours sur la proposition que la Chambre se forme en comité des voies et moyens en proposant un amendement pour que je le mette aux voix. Cet amendement me parut irrégulier dans sa forme et dans sa matière. J'ai toujours eu des doutes sur la régularité d'un amendement semblable proposé l'an dernier par M. Forke (Brandon), lequel amendement, à mon avis, aurait atteint son but tout aussi bien s'il eût été rédigé en termes moins précis, car une telle motion, pour qu'on puisse la débattre, doit être libellée en termes abstraits et généraux. M'appuyant sur l'autorité indiscutable dont je suis investi pour régler une telle question, je consultai le proposeur qui consentit à faire les corrections nécessaires.

"Cet événement fut rappelé vendredi dernier sur le parquet de la Chambre par M. Woodsworth, qui s'exprima ainsi: "Après avoir consulté l'Orateur et les autorités de la Chambre je consentis à faire les changements jugés nécessaires et recommandables, afin que la résolution fût conforme, autant que possible, à l'usage établi de cette Chambre."

"May dit (page 247): "Même quand un avis de motion n'est pas nécessaire",—(comme dans le présent cas) "la motion doit être déposée, imprimée ou par écrit, entre les mains de l'Orateur; par exemple, sauf dans le cas d'une

irrégularité dans la forme de la motion qui pourrait nécessiter l'intervention de l'Orateur ou l'obliger de refuser de mettre la question aux voix, l'Orateur met la question aux voix dans les termes même du proposeur:

"Redlich dit (Vol. 2, page 221):

"L'Orateur ne peut refuser de mettre une motion aux voix que dans le cas de motions irrégulière *dans leur matière* ou leur forme. Telles, les motions qui contiennent des expressions malsonnantes, qui *enfreignent les règlements de la Chambre* ou qui attaquent une décision de la Chambre. *Les irrégularités de ce genre peuvent, avec la sanction de l'Orateur, être corrigées, séance tenante, par le greffier.*"

Cushing dit, No 1233:

"Lorsqu'une motion a été simplement présentée, mais n'a pas été proposée ou lue formellement par l'Orateur, le proposeur peut la retirer, ou *la modifier à son gré.* En conséquence, c'est alors que les objections aux motions sont ordinairement faites, spécialement au sujet de la forme, soit par l'Orateur, soit par les autres membres de la Chambre; ensuite, le proposeur peut donner des explications et insister pour laisser sa motion telle qu'il l'a rédigée, ou il peut la retirer; ou, acceptant les suggestions d'amendement, il peut *la modifier à son gré;* et ce choix par le proposeur, peut être fait, semble-t-il, sans consulter le secondeur, si la motion a été secondée."

"Je pouvais soit déclarer l'amendement irrégulier, soit accepter le texte corrigé. Il m'a semblé préférable de prendre cette dernière alternative, suivant les coutumes et usages de la Chambre. Si la question avait été formellement posée, je ne l'aurais certainement pas laissé changer, parce qu'une fois que l'Orateur s'est levé pour lire une motion ou un amendement, ces derniers ne sont plus de ressort du motionnaire, et ne peuvent être retirés qu'avec le consentement de la Chambre accordé sans aucun vote dissident, en vertu de la règle 43, comme l'a si bien fait remarquer l'honorable député de Bonaventure, en discutant la question de règlement.

"Quant à la deuxième objection soulevée par le Très Honorable chef de l'opposition, savoir, qu'une motion semblable ne peut être faite que par un ministre avec la recommandation de la Couronne, la théorie est la même, que la motion se rapporte à l'imposition de taxes ou à la dépense des deniers publics, mais elle diffère quand il s'agit de réduire les taxes. L'amendement demande et une réduction de certains droits de douanes et un impôt sur les terres non améliorées.

"La décision rendue par M. l'Orateur Denison en 1858 règle la question au point de vue du prélèvement de nouveaux impôts ou de l'adoption de crédits basés exactement sur les mêmes principes. Cette très éminente autorité a déclaré qu'il existait de fait des précédents où la Chambre avait exprimé l'opinion qu'un certain crédit de deniers publics devrait être adopté; mais il appartenait à la Chambre de décider jusqu'à quel point ces manifestations incomplètes d'opinion devraient l'engager dans la ligne de conduite qu'elle pourrait tenir à l'avenir. Ces manifestations incomplètes d'opinion n'ont certainement pas créé de nouvelles charges pour le public, mais elles n'ont conduit à aucun résultat pratique, de sorte qu'il a fallu recommencer *de novo* toute cette question et la faire passer par toutes les formalités de la Chambre. (Débats anglais, 3ème Série, Vol. 151, page 1168).

"Permettez-moi de citer les précédents suivants de motions faites en Angleterre par des députés et comportant la dépense de deniers publics:

"Le 9 juillet 1858, la Chambre a adopté un amendement exprimant l'opinion que les frais de l'assainissement de la Tamise devraient être payés par le Fonds Consolidé et les contribuables de la métropole, à proportions égales. (C. J. 113).

"Le 24 avril 1863, la Chambre a adopté un amendement stipulant que le Gouvernement devrait accorder aux Refuges pour les Marins l'assistance pécuniaire que, dans son jugement et dans sa discrétion, il pourrait juger à propos. (C. J. 118).

"Le 30 juin 1869, la Chambre a adopté une motion déclarant qu'il était convenable que les juges à qui de nouvelles responsabilités ou de nouveaux devoirs pourraient être imposés, devraient toucher une rémunération additionnelle de 300 livres par année. (C. J. 124).

"Le 13 mars 1890, la Chambre a adopté un amendement déclarant qu'il était à propos que tous les déficits de l'équipement des Volontaires nécessaires au bon rendement, et que toutes les dettes des Unités légitimement encourues à ces fins, soient payées à même les recettes publiques. (C. J. 145).

"Il y a, comme nous le savons, plusieurs précédents au Canada.

"M. l'Orateur Rhodes, mon prédécesseur immédiat, a rendu le 16 mars 1921, la décision suivante que j'approuve entièrement: "Je crois à tout prendre que si la Chambre devait indûment restreindre les députés dans la proposition de ce genre, il s'ensuivrait un resserrement très marqué de la discussion, car après tout il y a peu de résolutions proposées qui n'entraînerait pas d'elles-mêmes, si elles étaient adoptées, des dépenses de deniers publics. Je crois que le principe meilleur serait d'élargir autant que possible la portée de la règle, pour que l'opinion de la Chambre fut entendue en comprenant bien, toujours, que ces résolutions ne comportent qu'une expression d'opinion de la part de la Chambre, et qu'elles n'affectent en rien le mode constitutionnel qui confie au gouvernement la responsabilité de présenter la législation qui a pour objet des dépenses d'argent."

"Le droit que possède un député de proposer une réduction des taxes n'est assujetti à aucune restriction sous le régime de nos règles et coutumes parlementaires. A la page 469, May dit: "Il s'ensuit logiquement qu'une motion en vue de soulager le fardeau qui pèse sur le peuple n'est pas affectée par les ordres permanents qui concernent l'imposition d'une charge au peuple. Un bill dans le but de réduire ou révoquer une taxe ou autre charge publique, à moins que l'imposition d'une taxe nouvelle ne soit proposée pour la remplacer, est présenté sans la recommandation royale ou sans passer par l'étude préliminaire en comité. Aussi des amendements visant uniquement l'adoption de mesures remédiatrices en vue d'alléger les charges pécuniaires, peuvent être considérés soit, en comité, soit avec l'Orateur au fauteuil." Et à la page 506:

"Les propositions tendant à réduire le fardeau porté par le peuple peuvent être faites à la Chambre ou au Comité; aucune formule spéciale n'est prescrite pour les motions de ce genre ou pour l'introduction de bills visant seulement la diminution des impôts ou des fardeaux qui pèsent sur le peuple."

"Le 18 mai 1920, M. Fielding proposa, à la motion pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, un amendement demandant une diminution des droits de douane sur les instruments de production employés dans les industries basées sur les ressources naturelles du Dominion.

"Le 9 juin 1919, M. McMaster proposa, entre autres choses, un amendement aux propositions budgétaires de sir Thomas White: "Il faut modifier le régime douanier de façon à dégrever la nourriture du peuple et les instruments employés dans l'exploitation des ressources naturelles du Canada, en même temps que les matières premières qui entrent dans leur fabrication."

"Il est vrai que la règle 46 a été oubliée dans ce cas, mais personne ne subit de préjudice ou d'injustice à cause de cet oubli. Que la Chambre eut ou non été avertie d'une irrégularité dans la motion, M. Woodsworth n'aurait pas perdu son droit de la modifier avant qu'elle fut lue au Fauteuil. Aucun député ne pouvait le forcer de la conserver dans sa forme première, et il n'avait pas

besoin du consentement unanime de la Chambre pour la retirer, du moment que la Chambre n'en était pas saisie. De sorte que l'inobservance de la règle en question n'affecte aucunement la situation, et on ne peut dire qu'elle ait empêché la discussion d'une question d'ordre, puisque l'on sait qu'une question de ce genre peut être soulevée en tout temps, même au cours d'une discussion. Cette règle est surtout une règle de pratique, et elle ne peut affecter les droits des députés tant que son inobservance n'entraîne pas un préjudice.

"En conséquence de ces autorités et de ces précédents, je dois déclarer que l'amendement présenté par moi du fauteuil est recevable."

Le débat est alors repris.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Marler.

La Chambre s'ajourne à 10.15 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 29 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Deux cent cinquante et une pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 28 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De F. Tisdell et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne St. Andrews, de Toronto.—M. *Sheard;* de Wm A. Wallis et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne de Woodbridge, et de D. Hendry et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne de Mimico, Ontario.—Sir *Henry Drayton;* du révérend Hugh Munrow et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. John, de Cornwall, et de H. McIntyre et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne de Maxville, Ontario.—M. *Kennedy* (Glengarry et Stormont); du révérend Allister Murray et autres, de Milan, Hampden, et de N. Sangster et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. Paul d'Ormstown, P.Q.—M. *Hunt;* de Margaret Gemmel et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne Knox de Selkirk, et de Samuel Henderson et autres, membres de la congrégation de l'église presbytérienne d'Old Kildonan, tous du Manitoba.—M. *Bancroft;* de R. Paterson et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne St. Andrews de Brandon, Manitoba.—M. *Forke;* de J. W. Hamilton et autres, de l'église presbytérienne Knox de Shelburne, Ontario. —M. *Woods;* de James Marshall et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Newmarket.—M. *Elliott* (Waterloo-Sud); de D. McAlpine et autres, de la nouvelle église presbytérienne St. James, de London, Ontario.—M. *White;* de John Weylie et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Streetville, et de Mme J. Gray et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Port Credit, tous de la province d'Ontario.—M. *Charters;* de R. G. Merkley et autres, de l'église presbytérienne Knox, de Morrisburg; du révérend A. J. Sinclair et autres, de l'église presbytérienne de Chesterville; de Mme William Irving et autres, de l'église presbytérienne de Dunbar, et de W. W. Beggs et autres, de l'église presbytérienne de Morewood, tous de l'Ontario.—M. *Elliott* (Dundas); de Howard Chester et autres, de l'église presbytérienne de Coldwater, et de Mme Adeline B. Cooke et autres, de l'église presbytérienne d'Orillia, tous de l'Ontario.

—M. *Boys;* de James W. Sutherland et autres, de l'église presbytérienne St. John; de Jno. Lyle et autres, de l'église presbytérienne Augustine; de J. Mitchell et autres, de l'église presbytérienne de Westminster; de M. M. Ross et autres, de l'église presbytérienne St. Stephens, et de George S. Telford et autres, de l'église presbytérienne Knox, tous de Winnipeg; d'Alfred B. Gillespie et autres, de l'église presbytérienne de Norwood, et de Thomas Baird, de l'église presbytérienne St. James, de St. James, tous de la province de Manitoba.—M. *Hudson,* tous demandant que le projet de loi soumis à la Chambre à l'effet de constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada, ne soit pas adopté.

De James Hammond et autres, d'Aylmer, province de Québec.—M. *Gendron;* d'Albert E. Jones et E. F. Armstrong, du district de Chatham, de l'église méthodiste d'Ontario.—M. *Murdock;* de S. Douglas, médecin, et autres, de Manor, Saskatchewan.—M. *Gould;* de W. K. Patterson et autres, de Shelburne, Ontario.—M. *Woods,* et de F. Mills et autres, dignitaires, membres et adhérents de l'église méthodiste de la rue Sydenham, Kingston.—M. *Ross* (Kingston), tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement:—

Bill (No 15), Loi concernant la compagnie du chemin de fer *Canada-Southern.*

Bill (No 16), Loi concernant la *Detroit River Tunnel Company.*

Bill (No 26), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Quels sont les noms, grades, fonctions, âges, dates de nomination, et adresses de chacun des employés du Canal de Soulanges, et où chacun est employé.
2. Quels sont les noms des candidats qui ont demandé chacun des postes vacants du service susdit, et qui a recommandé ceux qui ont été nommés à ces postes vacants.
3. Dans quelles localités on a affiché les avis relatifs aux positions remplies depuis janvier 1921.
4. Qui a fait cet affichage.

M. Low, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement et les propriétaires ou organisations de propriétaires de bateaux américains, depuis l'adoption de la Loi du fret dans les lacs intérieurs, et relativement au transport du fret dans les grands lacs, et à l'observance ou la non-observance des dispositions de la loi en question.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Qu'un comité spécial soit nommé pour faire étudier le système des pensions du vieil âge du Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, de faire rapport de temps à autre, et que ledit comité soit composé des membres suivants, savoir:—Messieurs Fontaine, Irvine, Logan, McConica, Munro, Neill, Preston, Raymond, Robichaud, Sexsmith, Spence et St-Père.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Règlements adoptés par la province de la Saskatchewan relativement aux appels contre les convictions et sentences, sous l'empire des prescriptions du Code criminel du Canada.

M. Macdonald (Pictou), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 611, daté le 12 avril 1924—modifiant les règlements de l'air, 1920, conformément à l'article 4 (3) de la Loi de la commission de l'air.

Et aussi,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 553, daté le 8 avril 1924,—modifiant Par. (1) (*c*) et (*d*) des règlements pour les officiers de la réserve volontaire de la Royale marine du Canada.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre présente un Bill (No 65), Loi modifiant la Loi des juges, lequel est lu la première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le Bill (No 14), Loi constituant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb, pour que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Clark.

La Chambre s'ajourne alors à 11.27 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 30 AVRIL 1924

PRIÈRES.

Vingt-six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 29 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Roy A. Darrow et autres, de l'église presbytérienne Avondale, Tillsonburg, et de J. H. Barrett et autres, de l'église presbytérienne Knox, Norwich, tous d'Ontario—M. *Sutherland;* de Thomas Moore et autres, de l'église presbytérienne St. David, Campbellville, Ontario—M. *Anderson;* de John Sutherland et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Guelph; de Mme Baird, de l'église presbytérienne St. Paul, Guelph; du révérend A. H. Wilson et autres, de l'église presbytérienne de Salem; de Henry Wissler et autres, de l'église presbytérienne Knox, Elora; de Robert Kerr et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, village de Fergus, tous d'Ontario—M. *Guthrie;* de P. M. T. Little et autres, de l'église presbytérienne de la rue John, Belleville, et de William J. Campbell et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Belleville, Ontario; du révérend William MacMillan et autres, de l'église presbytérienne Zion, Hull, province de Québec; de Forrester MacKinnon et autres, de l'église presbytérienne Knox; de R. Spratt et autres, de l'église presbytérienne du Glebe; Sidney Kirby et autres, de l'église presbytérienne de Chalmer; de W. G. Bronson et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews; de John McCharles et autres, de l'église presbytérienne Erskine; de James Bennie et autres, de l'église presbytérienne Bethany, et de Charles A. Low et autres, de l'église presbytérienne Stewarton, tous d'Ottawa, Ontario—M. *McGiverin;* de W. R. Irwin et autres, de la First presbyterian church, Chatham, et de W. M. Guy et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Chatham, Ontario—M. *Murdock;* de J. A. Andrews et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Stratford, et du révérend F. W. Gilmour et autres, de l'église presbytérienne d'Atwood—M. *Rankin;* de W. W. Brownell et autres, de l'église presbytérienne d'Avonmore—M. *Kennery* (Glengarry et Stormont); de W. D. Allen et autres, de l'église

presbytérienne St. Andrews, Creemore; de D. G. Mitchell et autres, de l'église presbytérienne, Dunedin, et de William Rankin et autres, de l'église presbytérienne, Nottawasaga, tous d'Ontario—M. *Ross* (Simcoe); d'Evan T. Macdonell et autres, de l'église presbytérienne de la rue Division, Owen Sound; de George Brown et autres, de l'église presbytérienne Erskine, Meaford; de David McKay et autres, de l'église presbytérienne Knox, Owen Sound, et de Mme A. Adair et autres, de l'église presbytérienne Union, Owen Sound, tous d'Ontario—M. *Duncan;* de Malcolm McIntyre et autres, de l'église presbytérienne St. James, Yarmouth, Ontario—M. *Stansell;* de W. J. West et autres, de l'église presbytérienne de Dunville, Ontario—M. *Senn;* de George H. Matthie et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Lindsay, Ontario—M. *Thurston;* de M. T. McIntyre et autres, de l'église presbytérienne de Kew Beach, Toronto—M. *Harris;* du révérend William A. McKenzie, d.d., de l'église presbytérienne St. Paul, Lakeport; de Charles McCallum et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Colborne, et du révérend D. A. Thomson et autres, de l'église presbytérienne de Hastings, tous d'Ontario—M. *Maybee;* du révérend R. G. Stewart et autres, de l'église presbytérienne de Vista, Manitoba—M. *Hudson;* de F. W. Acheson et autres, de l'église presbytérienne St. Paul, Sault Sainte-Marie, et de R. E. King et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Sault Sainte-Marie, Ontario—M. *Simpson;* de C. F. Bick et autres, de l'église presbytérienne Knox, Cannington, Ontario—M. *Halbert;* de James Wilson et autres de l'église presbytérienne Morningside, Swansea; de John Shannon et autres, de l'église presbytérienne de Long Branch, et du révérend W. M. Mackay et autres, de l'église "Old presbyterian", de Weston, tous d'Ontario—sir *Henry Drayton;* de E. C. Pelton et autres, de l'église presbytérienne de Prescott; de T. H. Campbell et autres, de l'église presbytérienne de Cardinal; de D. A. Tucker et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Barrie; de Hugh P. Innis et autres, de l'église presbytérienne St. Paul, de Simcoe, et de John Sinclair et autres, de l'église presbytérienne de Bradford, tous d'Ontario—M. *Boys;* de John McCallum et autres, de l'église presbytérienne Knox, Port Elgin, Ontario—M. *Malcolm;* d'Albert E. Wilson et autres, de l'église presbytérienne de Bristol Brick, Wyman, Québec—M. *Cahill;* d'Alfred Taylor et autres, de l'église presbytérienne centrale, Galt, et de J. James Shaw et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Hespeler, tous de l'Ontario—M. *Elliott* (Waterloo-Sud); de Mme Neil Campbell et autres, directrices de la succursale d'Arnprior de la Ligue des femmes presbytériennes; de James Mann et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Renfrew; de D. Craig et James W. S. Wilson, de l'église presbytérienne St. Andrews, Arnprior, et de R. J. Gardner et autres, de l'église presbytérienne d'Oxford Mills, tous de l'Ontario—M. *Low;* de R. F. Cream et autres, des églises St. Andrews et Chalmers, toutes deux de la province de Québec, de l'église St. Andrews de Lévis et de l'église presbytérienne de Charny, tous de la province de Québec, membres et adhérents de l'église presbytérienne de Québec—M. *Power;* De George E. Ross, d.d., et autres, de l'église St. Matthew de Montréal, en rapport avec l'église presbytérienne du Canada—M. *Walsh;* de J. J. Campbell et autres, de l'église presbytérienne Knox, Belmont, Ontario—M. *Hodgins;* de W. S. Richardson et autres, de l'église presbytérienne Westboro, Ottawa; de W. L. Gourlay et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Carp, Ontario—M. *Garland* (Carleton); de G. R. Millard et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, et d'Archibald MacPherson et autres, de l'église presbytérienne Alexandria, tous de Brantford, Ontario—M. *Good;* de George McKnight et autres, de l'église presbytérienne de Magnetawan, Ontario—M. *Arthurs;* de R. A. Barron et autres, de l'église presbytérienne Knox, Port Dover, Ontario—M. *Wallace;* de Donald Cameron et autres, de l'église presbytérienne Emmanuel; de J. J. Harton et autres, de l'église presbytérienne de l'avenue Cowan, et de James Scott et autres, de l'église presby-

térienne Rosedale, tous de Toronto—M. *Sheard;* de R. Chalmers et autres, de l'église presbytérienne Westminster; de William Stewart et autres, de l'église presbytérienne Knox; de James M. Reid et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews; de James Gill et autres, de l'église presbytérienne St. Paul; de W. E. Phin et autres, de l'église presbytérienne centrale; de James Carroll et autres, de l'église presbytérienne Erskine; de John Mitchell et autres, de l'église presbytérienne St. John, et de James Chisholm, de l'église presbytérienne de la rue McNabb, tous de Hamilton, Ontario—M. *Stewart* (Hamilton); de F. Wolthausen et autres, de l'église St. John et First Presbyterian Church, de Brockville; de D. Darling et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Gananogue; J. D. W. Darling et autres, de l'église presbytérienne de Landsdowne; de A. Strachan et autres, de l'église presbytérienne Chalmer; de Mme Glassford et autres, de l'église presbytérienne Cooke, et du révérend John W. Stephen et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, tous de Kingston, Ontario—M. *Ross* (Kingston); de George R. Gemmill et autres, de l'église presbytérienne de Cobden et Wolfton; de A. M. Thompson et autres, de l'église presbytérienne Calvin; du révérend M. D. M. Blackley et autres, de l'église presbytérienne Alice et Petawawa, tous de Pembroke; de A. W. Thomson, de l'église presbytérienne Calvin, Pembroke, et de Peter Barr et autres, de l'église presbytérienne de Blackburg, tous de l'Ontario—M. *McKay;* de James Lyon et autres, de l'église presbytérienne du chemin Davenport; de John Vance et autres, de l'église presbytérienne de la rue du Collège; de Donald Gray et autres, de l'église presbytérienne d'Eglinton; de M. Maxwell et autres, de l'église presbytérienne de North Brodview; du révérend T. W. Taylor et autres, de l'église presbytérienne d'Oakwood; de A. McCall et autres, de l'église presbytérienne de l'ouest; de J. A. Sands et autres, de l'église presbytérienne du square St. James; de W. G. Allan et autres, de l'église presbytérienne St. Columbia; de Jessie Knowles et autres, de l'église presbytérienne de Westminster; de James Hart et autres, de l'église presbytérienne St. Paul; de J. H. Radcliffe et autres, de l'église presbytérienne Alhambra; de Robert J. Draper et autres, de l'église presbytérienne de Dale; de John Gibson et autres, de l'église presbytérienne Knox; de W. S. Morrison et autres, de l'église presbytérienne Old St. Andrews; de J. A. Milne et autres, de l'église presbytérienne de la rue Bloor; de C. S. Mallett et autres, de l'église presbytérienne de Deer Park; de Mme W. A. Fletcher et autres, de l'église presbytérienne de Victoria; de Charles Cameron et autres, de l'église presbytérienne St. David; de John M. Innes et autres, de l'église presbytérienne du Glebe; de Margaret Brown et autres, de l'église presbytérienne Riverdale; de W. Simpson et autres, de l'église presbytérienne de l'avenue Roard; de Samuel Wallace et autres, de l'église presbytérienne de Cook; de George Beare et autres, de l'église presbytérienne du chemin Dovercourt; de W. P. Grey et autres, de l'église presbytérienne de l'avenue Boyce, tous de Toronto—M. *Church;* de D. McVannet, de l'église presbytérienne Knox, de St. Mary's, Ontario—M. *Forrester;* de J. H. Arnold et autres, de l'église presbytérienne Dufferin, Toronto—M. *Spence;* du col. H. A. Cameron et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Martintown, nOtario—M. *Kennedy* (Glengarry et Stormont); et de Stuart E. Robertson et autres, de l'église presbytérienne de Lucknow, Ontario—M. *Findlay;* tous demandant que le projet de loi soumis à la Chambre à l'effet de constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada, ne soit pas adopté.

Du révérend C. W. DeWitt Cosens et W. T. Gardner, du Quarterly Official Board of the Ashfield Methodist Circuit—M. *King* (Huron); de G. F. Dawson et autres, de la congrégation méthodiste de Sussex, N.-B.—M. *Caldwell;* de James Rennie et autres, de la congrégation presbytérienne de Merivale—M. *Garland* (Carleton); de James Williams et autres, de Springfield—M. *Stansell;*. du révérend M. J. Robertson et autres, de

l'église méthodiste de Shawville—M. *Cahill;* de F. C. Allglier et autres, de Copper Cliff, Ontario—M. *Lapierre;* de J. Oliver de la congrégation presbytérienne de Kerrisdale, Vancouver, B.-C.; du révérend E. A. Chester, de la congrégation méthodiste de la rue Tolmie, Vancouver, B.-C., et du révérend O. M. Sanford et autres, de la congrégation méthodiste de Mount Pleasant, Vancouver, B.-C.—M. *Ladner;* de J. A. Dickinson et 210 autres, de l'église méthodiste de la rue Colbourne, London; de la First Congregational Church de Hamilton, Ontario, adoptée le 13 avril 1924, et signée par J. Lambert Alexander, pasteur, L. G. Cattell, secrétaire, et le Board of Deacons; de Sylas Reynolds et 11 autres, de Seagrave; de James A. Hair et 81 autres, de l'église méthodiste du township de Brooke et Bethesda; de William Shelby et 29 autres, de l'église méthodiste d'Innerkip; du révérend S. J. Thompson et 43 autres, de l'église méthodiste de Dorchester; de C. A. Griffin et 42 autres, de l'église méthodiste de Smithville; de H. M. Mitchell et 51 autres, de la "Congregational Church" de Guelph; de John Paul et 72 autres, de l'église Union, de Powassan; de John Hellyar et 112 autres, de l'église Union, de Douglas, Manitoba; de la Session de l'église Knox, Owen Sound; de D. N. Potter et 38 autres, de l'église presbytérienne, de Mono Mills; du révérend W. R. Archer et 93 autres, de l'église méthodiste, de Fenelon Falls; de H. Irvine et 100 autres, de l'église méthodiste de la rue Norfolk, de Guelph; de Ernest Porter et 11 autres, membres du Quarterly Official Board de l'église méthodiste de Paisley; de A. W. Robinson et 107 autres, membres du Quaterly Board et membres de l'église méthodiste Elderton, district de London, et de l'église méthodiste Birr, district de London; de la congrégation méthodiste de Verona, Bellrock et Godfrey; de Fred R. Meredith et 119 autres, de l'église méthodiste Glenmount, Toronto; de G. N. Hawker et 116 autres, de l'église méthodiste de la rue Bathurst, Toronto; de Henry G. Bell et 17 autres, tous officiers et instituteurs de la "First Presbyterian Church School", London; de John E. Scott et 22 autres sur les 24 membres de la Session et 9 sur 12 du "Board of Managers" de l'église St. Andrews, London; de W. J. Patterson et 12 autres membres de la Session de l'église presbytérienne St. James, London; de W. Beattie et 17 autres, des membres de la Session de la "First Presbyterian Church", London; des presbytériens, méthodistes et congrégationalistes de London; du révérend J. R. Trumpour et 104 autres, des églises méthodistes de Dunsford, Bryanston et Ebenezer—M. *Pritchard;* d'Elsie C. Stinson et 35 autres, des églises méthodistes de Westover, Sheffield et Rockton; de Thelma Hewitt et 35 autres, de l'église méthodiste Tomlinson de Humberside; de H. B. Storey et 29 autres, de la "Southern Congregational Church", London; de Geo. F. Kelly et 57 autres, des églises congrégationalistes de New Durham et Burford; d'Olive Breglar et 451 autres, de l'église méthodiste de la rue Sherbourne, Toronto; de J. S. Flennerfelt et 103 autres, des églises méthodites de Bronte, Palerno; de A. E. Jackson et 159 autres, membres des églises méthodistes d'Auburn et Westfield; de W. Ballagh et 177 autres, de l'église méthodiste de Chatham; du révérend G. E. Coulter et 70 autres, de l'église méthodiste de Stouffville; de E. F. Armstrong et 57 autres, des églises-unies de Cobalt, ayant une union des congrégations méthodistes et presbytériennes; de S. N. Tripp et 89 autres, de Forest; de Mme W. Douglas et 14 autres, de la "Congregational Church" de North Plympton; du révérend W. J. Maines et 94 autres, des églises méthodistes de Grand Bend; de Mme L. H. Rowe et 87 autres, de l'église méthodiste de Wooler; de Jane M. Arnold et 67 autres, de la congrégation méthodiste de Louisville Circuit, Chatham Township; du révérend A. P. Scott et 63 autres, des églises méthodistes de Denbigh et Vennachar; du révérend J. W. Hilbert et 134 autres, de l'église méthodiste de Kingsville; de W. K. Hager et 147 autres, de l'église méthodiste de Watford, East Lambton; d'Oliver Wagg et 93 autres, de l'église méthodiste de Mount Albert; et d'Ontario—M. *Woods;*

de Nathan Doupe et 79 autres, de l'église méthodiste Kirkton, comté de Perth; de F. J. O'Flynn et 113 autres, de l'église presbytérienne Knox, de Shelburne; d'Archie Carmichael et 18 autres, membres des corps spéciaux des congrégations presbytériennes d'Argyle et Knox, de West Lorn et Ciman; de J. Flett et 72 autres, de l'église méthodiste de Wiarton et Ottewell; de R. J. Rutledge et 61 autres, des églises méthodistes de Ebenezer, Sheppardton et Nile; d'Ivan Geddes et 71 autres, des églises méthodistes de Kinloss, Bervie et Purple Grove; de W. B. Tucker et 69 autres, de l'église méthodiste de Westwood; du révérend V. T. Mooney et 15 autres, doyens de l'église presbytérienne Chalmers, de Woodstock; du révérend A. E. Hopper et 45 autres, membres du "Official Board" de l'église méthodiste de Delaware; de A. H. Denoon et 313 autres, de l'église presbytérienne de l'avenue Road, Toronto; de Henry Creighton et 205 autres, de l'église méthodiste de Napanee; de Clarence Brock et 74 autres, des églises méthodistes de Thorndale et Bethesda; de L. McLeary et 167 autres, des églises-unies de Gravenhurst; de D. Goodfellow et autres, de l'église méthodiste de Westport; de G. H. Culp et 14 autres, membre du "Official Board" de l'église méthodiste de Jordon Station; de John Logie et 16 autres des membres et doyens du "Board of Management" des églises-unies presbytériennes et méthodistes de Claremont; de Mme J. W. Johnson et 48 autres, de l'église méthodiste de Harrow; de F. Adams et 59 autres, de la "Childerhose Memorial Presbyterian Church" de Depot Harbour; de W. L. Courtice et 81 autres, des églises méthodistes de Pickerin et Audley; de F. C. Miller et 382 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Simpson de Toronto; de Owen Parks et 64 autres, de l'église méthodiste d'Amhersburg; et de D. Reynolds et 85 autres de l'église méthodiste Earlscourt, Toronto—M. *Sexsmith;* du révérend Charles A. Pekin, de Glenallan; de W. R. Osborne et 59 autres, de l'église méthodiste de Londesboro; de T. J. Bridge et 115 autres, de l'église méthodiste de Lions Head; et d'Ontario; de W. J. Stewart et 116 autres, de l'église-unie de Kenville, Manitoba; de Mme Minnie Rodgers et 87 autres des églises-unies de Table Butte, Stavely et Parkland; du révérend J. H. L. Jaslyn et 23 autres, de l'église Union de Vanscoy, Sask.; de T. Ferrier et autres, officiers de l'école méthodiste industrielle de Brandon, Manitoba, et signée par 15 du personnel; de J. C. Dickey et 72 autres, des églises méthodistes de Howard, Stoughton et Walton; de l'église presbytérienne de Carroll et Nesbitt et signée par le révérend Charles C. Whitting, pasteur de l'église presbytérienne de Nesbitt, Manitoba; de Hislop Dickson et 98 autres, de l'église Union de Moline, Manitoba; de F. C. Pecover et 71 autres, de l'église Union de Plumas, Manitoba; de Sherman Stewart et 118 autres, de l'Eglise-unie de Doloraine, Manitoba; d'Alex. McKenzie et 114 autres, des congrégations Union de Kentville, Harlington et Thunderhill; de la congrégation Union de Sheguiandah ayant eut l'Eglise-unie depuis 7 ans et signée par Philip J. Mason, pasteur, Thomas J. Batman, Recording Steward; du révérend O. Coleman et T. H. Patrick du "Quarterly Official Board" de l'église méthodiste de Souris, Manitoba; de L. E. McKenzie et 34 autres, de l'Eglise-unie de Sperling, Manitoba; de James Strevel et 58 autres, de l'église méthodiste de Oil Springs, Ontario; et de M. E. Turnbull et 59 autres, de l'église presbytérienne de Roseisle—M. *Good;* de Wesley Reid et 105 autres, de l'église méthodiste de Heathcote, Ont.; de James Barber et 107 autres, de l'église méthodiste d'Alton, Ont.; de F. J. Fisher et 64 autres, de l'église méthodiste de Flesherton, Ontario—M. *Spencer;* de William McDonald et 16 autres des officiers de l'église méthodiste Wesley, Chesley, Ontario; de P. W. Fewster et 36 autres, de l'église méthodiste de Shelburne, Ont.; d'Archie L. Richards et 36 autres, de l'église "Broadview Congregational" de Toronto, Ontario—M. *Sexsmith;* de Selena Beckett et 68 autres, de l'église méthodiste de Kemble, Ontario; de F. Bray et 248 autres, de l'église "First Methodist" de St. Catharines, Ontario; de T. H. Stewart et

autres, de la congrégation Chalmers de Kingston; du révérend J. Macdonald et 59 autres, de l'église presbytérienne de Wyevale; du révérend J. Albert Leece et 147 autres, de l'église méthodiste de New Liskeard, Ontario; de H. O. Hutcheson et 69 autres, de l'église méthodiste de Malton, Ontario; de W. J. Chapman et 142 autres, de l'église méthodiste de la rue Queen, Kingston, Ontario; de Mme Geo. Gamble et 101 autres, des églises de Waldemar, Laurel et Blacks Corners, Ontario; de G. W. Robinson et 49 autres, de l'église méthodiste de New Toronto, Ontario; de J. A. Hodgins et 49 autres, de l'église méthodiste de la rue Clinton, Toronto, Ontario; de S. A. Whiteman et 125 autres, de l'église de la rue Princess de Kingston, Ontario; de William Ashley et 30 autres, de l'église Union de Portsmouth, Ontario; de George D. Solomon et 112 autres, de l'église méthodiste de Brighton, Ontario; de F. W. White et 33 autres, des églises méthodistes de Morrish et Wesleyville, près Port Hope—M. *Spencer;* de Charles Wannacott et 57 autres, de l'église méthodiste Sharon, Delaware Township, Ontario; de William R. Main et 86 autres, de l'église Byron, London, Ontario; de Geo. Williams et 104 autres, de l'église méthodiste de la rue Queen, Toronto, Ontario; de Victor S. Hill et 90 autres, de la "Broadway Tabernacle", Toronto, Ontario; de H. N. Spence et 81 autres, de l'église méthodiste de Putnam, Ontario; de E. C. Munday et 68 autres, membres des congrégations méthodistes de Grove, Zion et Siloam, circuit Siloam, Ontario; de Bryden N. Campbell et 93 autres, membres de l'église méthodiste Robinson Memorial, London, Ontario; de David Bishop et 80 autres de l'église presbytérienne de Callander, Ont.; de R. Small et 44 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews de Mattawa, Ont.; de Seath Hilborn et 146 autres, de la congrégation méthodiste de Zion (Drayton), Ontario; du révérend Andrew McLauchlin et 113 autres, des églises méthodistes de Keene, Bethel et Zion, Ontario; de R. Wilson et 83 autres, des églises presbytériennes de Westwood et Keene; de David Jack et 41 autres, de l'Eglise-unie d'Alma Heights, Lefroy Township, Ontario; de Mme W. H. Pue et 387 autres, de l'église Zion de Thessalon, Ontario; de W. J. Burgoyne et 78 autres, des églises méthodistes de Sulphide, Actinolite et Potter's Settlement; de E. S. Hunt et 38 autres, de l'église méthodiste de la rue North, London, Ontario; de J. T. Cosby Morris et 20 autres, membres du "Quaterly Board" de l'église méthodiste de la rue Askin, London, Ontario, et 39 membres de la "Men's Federation" de ladite église, et 308 membres de ladite église; de Geo. A. Young et 461 autres, officiers et membres de la "First Methodist Church", London, Ontario; du révérend H. B. Parnaby et 88 autres, membres de l'église méthodiste Belmont, Belmont, Ontario; et de John May et 59 autres, de l'église méthodiste Westminster, London District, Ontario—M. *Findlay;* et de F. T. Shaver et autres, d'Aultsville et autres places—M. *Elliott* (Dundas), tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

M. Duff, du comité de la Marine et des Pêcheries, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que les dépositions entendues relativement aux modifications à la loi et règlements concernant la mise en conserve du homard, soient imprimées de jour en jour, en français et en anglais, à raison de 200 copies dans chaque langue.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de toute la correspondance échangée depuis janvier 1922 entre le département des Affaires des sauvages et M. Ditchborn, représentant du département en Colombie-Britannique, et des membres du parlement ou autres particuliers, relativement à la destitution de C.-A. Cox.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement a employé des médecins de l'endroit à l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, dans les années 1921, 1922 et 1923, et dans l'affirmative, quels sont leurs noms.
2. Quelle rémunération chacun a reçue.
3. Quels sont les médecins résidents et visiteurs pour 1924.
4. S'il reçoivent des appointements ou honoraires annuels ou pour chaque visite, et combien.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Combien de nominations entraînant des appointements de $3,000 ou plus le gouvernement a faites depuis son arrivée au pouvoir.
2. Quelles sont les fonctions de chaque candidat nommé.
3. Quels sont dans chaque cas les appointements payés.
4. Quelles sont les nouvelles fonctions créées.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés la Commission du Service civil a nommés (*a*) depuis le 1er janvier 1922, et (*b*) avant le 1er janvier 1922.
2. Quelle proportion des nominations faites par la Commission du Service civil du 1er janvier 1919 au 1er janvier 1922, est allée aux soldats rapatriés.
3. Quelle proportion des nominations faites par la Commission du Service civil depuis le 1er janvier 1922, est allée aux soldats rapatriés.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Quelles commissions royales ont été nommées depuis que le gouvernement actuel est entré en fonctions.
2. Combien chaque commission a coûté au pays (*a*) en rémunération des commissaires, et (*b*) en dépenses et autres débours.
3. Quelles commissions existent encore aujourd'hui.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Copie de la preuve ou des déclarations faites devant la Commission royale sur le bois à pâte par M. Piché et d'autres témoins, membres ou fonctionnaires du gouvernement de Québec.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Robb, pour que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Lapierre.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 1ER MAI 1924

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 30 avril dernier, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De H. S. Bennett et autres, membres et adhérents des églises presbytérienne et méthodiste de la cité de Peterborough, Ontario; et de Mme W. Blake et autres, de la congrégation méthodiste de Havelock—M. *Brethen;* de R. S. Eagleson et autres, du "Quaterly Board" du circuit de l'église méthodiste de Chelsea—M. *Fontaine;* du révérend A. F. Shorten et autres de Wakefield-nord et autres localités de la province de Québec—M. *Gendron;* de Robert S. Smith et autres, de l'église méthodiste de Farnham, province de Québec—M. *Kay;* de Lily Laramie et autres, de Malden et autres localités, membres et adhérents de l'église méthodiste—M. *Copp,* et d'Alex. Allison, de Russell-nord et autres localités d'Ontario—M. *Stewart* (Argenteuil), tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

De James Dutton et autres, de l'église presbytérienne St. Paul de Peterboro, Ontario—M. *Brethen;* de J. H. Dewar et autres, membres de l'association de l'église presbytérienne, succursale d'Ottawa, Ontario; de William J. Kerr et autres, de l'église presbytérienne de Mount-Georgetown, et de James Cullen, maire, et autres, de l'église presbytérienne de Riverfield et Horwick, tous de la province de Québec—M. *Chevrier;* de Bessie M. Telfer et autres, de l'église presbytérienne de Paris, Ontario—M. *Wilson* (Wentworth); de J. Kingsborough et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. George de London, Ontario—M. *White;* de Samuel Fletcher et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews d'Elden Station, Ontario—M. *Thurston;* de Thomas Ballantine et autres, de l'église presbytérienne Knox, de Preston, Ontario, et du révérend J. H. Fraser et autres, de l'église presbytérienne Knox, de Galt, Ontario—M. *Elliott* (Waterloo-Sud); de George Geddes et autres, de l'église presbytérienne

Knox, de St. Thomas, Ontario—M. *McKillop;* de Thomas Rargavel et autres, de l'église presbytérienne St. Paul, Wiarton; de D. E. MacVittie et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Southampton; du révérend J. S. Hardie et autres, de l'église presbytérienne Ashfield, Lucknow, et de Thomas Watson et autres, de l'église presbytérienne Knox, de Kincardine, tous d'Ottawa—M. *Malcolm;* de Mme Beatrice Hepburn et autres, membres et adhérents de l'église Erskine, Montréal, et Mme C. Muir et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. Giles, Outremont, tous de la province de Québec—M. *Mitchell;* de Mme K. M. Campbell et autres, du collège de l'église presbytérienne de la Pointe-aux-Trembles—M. *Robitaille,* et de W. Morton et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne Kensington—M. *Mercier;* tous demandant que le projet de loi soumis à la Chambre à l'effet de constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté.

M. Gauvreau, du comité conjoint des Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande ce qui suit:—

1. Que les documents suivants soient imprimés:—

36. Rapport des procédures et documents, conférence économique impériale des représentants de la Grande-Bretagne, des Dominions, et des colonies et protectorats, tenue en octobre et novembre 1923. (*Pour documents sessionnels reliés et distribution aux sénateurs et aux membres.*)

111. Copie de correspondance entre le premier ministre du Canada et des membres du gouvernement britannique sur le sujet d'une proposition de tarif préférentiel faite par le gouvernement de la Grande-Bretagne lors de la réunion de la Conférence économique impériale, 1923. (*Imprimé pour distribution aux sénateurs et aux membres.*)

112. Mémorandum reçu par le premier ministre du Canada de la part de sir Robert Sanders, ministre de l'agriculture pour la Grande-Bretagne, et la réponse du premier ministre à sir Robert Sanders sur le sujet de l'embargo sur le bétail. (*Imprimé pour distribution aux sénateurs et aux membres.*)

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

34. Rapport du directeur général des élections, conformément à l'article 74 de la Loi des élections générales.

35. Rapport des délégués canadiens à la quatrième assemblée de la société des nations, du 3 au 9 septembre 1923.

36a. Sommaire des conclusions, conférence économique impériale, 1923.

37. Sommaire des procédures de la conférence impériale, 1923.

37a. Appendices au sommaire des procédures, conférence impériale, 1923.

39. Rapport de la Commission nommée par le décret du Conseil, C.P. 1929 du 22 septembre 1923, pour s'enquérir du malaise industriel chez les ouvriers des aciéries de Sydney, N.-E.

40. Copie des Règlements et formules du Droit d'auteur, 1924, adoptés sous le régime de la Loi du Droit d'auteur, 1921, modifiée en 1923.

41. Copie du décret du Conseil C.P. 22, du 9 janvier 1924, pourvoyant à l'administration de la Loi des brevets et de la Loi du Droit d'auteur par le ministre du Commerce, et confirmant la nomination de G.-F. O'Halloran comme commissaire des brevets;

42. Rapport annuel des Poids et Mesures, des services d'inspection du gaz et de l'électricité du département du Commerce, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923.

43. Règlements sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, article 9, chapitre 31 de 9-10 Edouard VII.

44. Rapport sur la Loi de l'Agriculture, 1922-1923, en conformité de l'article 8, chapitre 5 de 3-4 George V.

45. Rapport des procédures du bureau de l'économie interne de la Chambre des Communes pour 1923, conformément à la règle 9.

46. Copie de correspondance entre l'honorable sir Lomer Gouin, C.C.M.G., M.P., et le premier ministre concernant la résignation du premier comme ministre de la Justice.

47. Copies de l'imprimé impérial contenant les récents traités de paix avec la Turquie, et autres documents signés à Lauzanne le 24 juillet 1923 ainsi que les ententes entre la Grèce et la Turquie signées le 30 janvier 1923, et documents subsidiaires formant partie du traité de paix avec la Turquie.

48. Copie de la convention entre le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Japon concernant la fixation et réparations des dommages subis en Turquie par les ressortissants des puissances contractantes, ainsi que le protocole pourvoyant à la signature de la Roumanie, convention signée à Paris le 23 novembre 1923.

49. Copie d'une convention entre Sa Majesté le Roi et le Président des Etats-Unis d'Amérique, datée le 23 janvier 1924, en rapport avec les lois en force aux Etats-Unis concernant les breuvages alcooliques.

50. Règlements adoptés par les diverses provinces relativement aux appels contre les conventions et sentences, sous les prévisions du code criminel du Canada.

51. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 1694, en date du 25 août 1923: amendements et ajoutés aux règles générales à la loi de la faillite.

52. Rapport annuel du ministère de l'Immigration et de Colonisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

53. Mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement en compte de l'année 1923-24.

54. Relevé des dépenses imprévues depuis le 1er avril 1923 jusqu'au 28 février 1924, en vertu de la Loi de l'appropriation, 1923-24.

55. Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil durant l'année se terminant le 31 décembre 1923, en vertu du chapitre 17, S.R.C., 1906, montrant le nom, le grade, le salaire, l'âge, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

56. Relevé en vertu de l'article 17 de la Loi de l'assurance du service civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

57. Relevé de l'assurance des soldats rapatriés pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

59. Etat des recettes et dépenses de la commission des champs de batailles nationaux pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

60. Liste des actionnaires des banques chartées du Dominion du Canada au 31 décembre 1923.

61. Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques chartées du Canada, en vertu de l'article 114, chapitre 9, des lois de 1913 (Loi des banques).

62. Liste des actionnaires des banques d'épargnes de Québec.

63. Liste des balances non réclamées dans les banques d'épargne de Québec —compilée conformément aux articles 58 et 59 des lois de 1913 (Lois des banques d'épargne de Québec).

64. Copies des ordres généraux promulgués à la milice pour la période entre le 1er février 1923 et le 1er février 1924.

65. Nominations, promotions et mises à la retraite, milice du Canada et forces expéditionnaires du Canada, depuis le 1er février 1923 et le 1er février 1924.

66. Copie des ordres de milice promulgués entre le 1er février 1923 et le 1er février 1924.

67. Copies des arrêtés en conseil, adoptés entre le 31 mai 1923 et le 30 janvier 1924, concernant le département de la défense nationale en vertu des prescriptions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.

67a. Décret du conseil No C.P. 420 du 12 mars 1924, modifiant les règlements pour l'organisation et la conduite des officiers des Réserves de la Marine royale canadienne.

68. Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon durant l'année 1923.

69. Copie des règles générales et ordres de la cour de l'Echiquier du Canada, en conformité des prescriptions de l'article 87, de la Loi de la cour de l'Echiquier.

71. Etat montrant le nombre de permis accordés pour apporter des produits alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année se terminant le 31 décembre 1923, en conformité des dispositions des Statuts revisés, chapitre 62, article 88.

72. Etat montrant toutes terres vendues par le chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année se terminant le 30 septembre 1923, avec les noms des acheteurs en conformité de 49 Victoria, chapitre 9, article 8.

73. Rapport annuel du ministère des Affaires des sauvages pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

74. Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, 9-10 George V, montrant les travaux d'assainissement accomplis, la superficie de terre réclamée, les dépenses et argents reçus de la vente ou location des terres fédérales.

75. Règles supplémentaires, règlements et formes prescrites en conformité de l'article 54 de la Loi de l'irrigation.

76. Relevé des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gaette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, Chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

77. Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, Geo. V,—Loi des Réserves forestières et des parcs fédéraux.

78. Copie des décrets du Conseil adoptés du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924 approuvant les règlements et formules prescrits en conformité des dispositions de l'article 4, chapitre 18, 1917. Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs.

79. Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions de l'article 5, de la Loi de l'arpentage des terres fédérales, Chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

80. Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *British Columbia Gazette*, du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, conformément aux dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements sur l'arpentage, l'administration, la mise en disposition et la gérance des terres fédérales dans la zone ferroviaire de Quarante-Milles, province de la Colombie-Britannique.

81. Rapport du président administratif du Conseil consultatif honoraire des recherches industrielles et scientifiques au Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1923.

81a. Etat financier du Conseil consultatif honoraire des recherches industrielles et scientifiques au Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1923.

82. Copie des Règles et règlements du Bureau des Commissaires des grains au sujet des éléveurs ruraux.

83. Rapport annuel du Bureau des Syndics de la Galerie nationale du Canada, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1923.

84. Rapport du surintendant de l'assurance du Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1922-Vol. I, compagnies d'assurance autres que les assurances-vie; Vol. II, Compagnies d'assurance-vie.

85. Le Texte authentique d'une recommandation adoptée par la Conférence internationale du Travail, lors de sa cinquième session tenue à Genève les 22-29 octobre 1923, concernant les lois et règlements pour la protection des travailleurs.

86. Copie des décrets du Conseil adoptés sous l'empire des différents Traités de Paix, comme suit:

C.P. 521 et C.P. 522, du 24 mars 1923, *re* nomination de Mme J. Carruthers au Bureau international du Travail;

C.P. 971 du 29 mai 1923, *re* nomination du groupe national touchant la nomination d'un juge au tribunal permanent de justice internationale;

C.P. 1313 du 17 août 1923, *re* nomination des délégués à l'assemblée de la Société des Nations;

C.P. 1634 du 17 août 1923, *re* nomination des délégués à la Conférence internationale du Travail;

C.P. 1847 du 12 septembre 1923, *re* nomination de R.-H. Coats, M.S.R.C., à la Conférence internationale du Travail;

C.P. 2042 du 6 octobre 1923, *re* nomination des délégués à la Conférence internationale du Travail;

C.P. 2477 et C.P. 2478 du 22 décembre 1923, *re* nomination de Philippe Roy à la Conférence internationale du Travail.

87. Copie de la Loi de radiotélégraphie et des règlements émis à ce sujet, avec un amendement au paragraphe 7 des règlements.—Honoraires pour permis de stations d'expérimentation amateur.

87a. Amendement au règlement No 1 de radiotélégraphie, paragraphes 6 et 10—Permis de transmission.

88. Rapport des baux de quais, jetées, brise-lames pour l'année 1923.

89. Rapport péages et redevances de havres du gouvernement, etc., pour l'année 1923.

90. Etat détaillé des obligations et garanties enregistrées au ministère du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, en vertu de l'article 32, du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada 1906

91. Rapport des pensions sous l'empire de la Loi du service civil, 1920, telle qu'amendée en 1920, 1922 et 1923, autorisées par décrets du Conseil adoptés du 1er janvier au 31 décembre 1923.

92. Liste des baux, licences, permis ou autres autorisations annulées sous l'empire de l'article 3, du chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales.

93. Rapport relativement aux règlements de la Loi d'assainissement, sous l'autorité des dispositions de l'article 5, chapitre 5, Statuts 1919.

94. Rapport relatif à la Loi des eaux de la zone du chemin de fer, sous les dispositions de l'article 4, chapitre 45, Statuts de 1913.

95. Rapport relatif aux règlements concernant les sauvages sous les dispositions de l'article 170, chapitre 1 des Statuts Revisés, 1906.

96. Rapport relatif aux remises de vente des terres des sauvages sous les prescriptions de l'article 88, chapitre 81, des Statuts revisés.

97. Rapport de la Commission d'amélioration de la cité d'Ottawa pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

98. Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada, pour l'année se terminant le 30 avril 1923.

99. Rapport de la commission royale nommée pour faire enquête sur toutes les circonstances concernant les paiements faits par la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc à compte de ses bureaux, directeurs etc., ainsi qu'une copie des dépositions prises à cet effet.

99a. Copie des pièces produites avec le rapport de la commission royale nommée pour tenir une enquête sur toutes circonstances se rapportant aux paiements faits par la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc à ses officiers, directeurs, etc.

100. Copie d'un arrêté du Conseil amendé, C.P. 412, du 17 mars 1924, pourvoyant à une enquête sur les causes de la faillite de la *Home Bank* du Canada.

100a. Copie originale de l'arrêté en Conseil, C.P. 306, du 23 février 1924, pourvoyant à une enquête sur la faillite de la *Home Bank of Canada.*

100b. M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'une pétition signée par le comité exécutif des déposants dans la *Home Bank of Canada,* présentée au Gouverneur général en Conseil, demandant pleine indemnité pour les pertes subies en raison de la faillite de ladite banque, datée le 23 janvier 1924.

101. Copie de correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les Etats-Unis d'Amérique relativement au projet de canalisation du Saint-Laurent.

101a. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis touchant l'exécution du rapport de la commission internationale conjointe sur la voie navigable du Saint-Laurent.

101b. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mars 1924, priant:—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant qu'Elle fasse mettre devant la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie hydrauliques.

102. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1922,—Etat indiquant:—

1. Si on a pris inventaire du matériel de guerre que le Canada a fourni au gouvernement britannique, lors de la déclaration de guerre.
2. Dans l'affirmative, à quelle date, et quelle était la nature des expéditions.
3. Si ce matériel de guerre a été rendu en nature ou a été payé en argent.
4. Dans ce dernier cas, à quelle date, et quel était le mode de paiements.

103. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 19 février 1923, —Etat indiquant:—

1. Quels fonctionnaires fédéraux temporaires ou permanents exerçant leurs fonctions dans la ville et le district de Québec ont été destitués, du 15 octobre 1911 au 25 décembre 1921?

2. Quels sont ceux qui ont été destitués à la suite d'une enquête?
3. Quels sont ceux qui ont été destitués sans enquête?
4. Combien d'entre eux ont été réintégrés dans leurs fonctions, et à quelle date pour chacun?

104. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 5 avril 1922,—Rapport indiquant en détail les sommes que le gouvernement ou un de ses départements a payées à des avocats de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, entre le 1er octobre 1911 et le 30 janvier 1922, inclusivement, pour services professionnels ou autres. Aussi copie de mémoires de frais, dépenses et factures de tout genre présentés par ces avocats au gouvernement, indiquant les sommes payées dans chaque cas. Aussi état indiquant les noms des avocats employés pendant les périodes susdites, la nature du travail exécuté, et la somme pour chaque item de ce travail, payée aux avocats susdits.

105. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 9 mai 1923,—Copie de tous télégrammes, correspondances, ou autres communications échangés au cours de l'été ou de l'automne de 1922 entre le gouvernement fédéral ou un de ses ministres ou représentants et la *Dominion Marine Association* ou un de ses agents ou représentants ou autres personnes quelconques, touchant l'abrogation ou la suspension des règlements fédéraux sur le cabotage, ou touchant l'encombrement du grain dans les ports des lacs ou à Montréal, ou se rapportant à la combinaison supposée, ou à l'imposition de tarifs exorbitants de la part des compagnies d'expédition qui transportent le grain.

106. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juin 1923,—Copie de toutes les communications relatives à l'interdiction faite aux navires américains d'acheter de la boette des pêcheurs au filet et des propriétaires de trappes, dans les provinces maritimes.

107. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, datée le 11 avril 1923,—Copie de tous papiers lettres, télégrammes, arrêtés ministériels, et autres documents relatifs à l'abolition des fonctions de magistrat stipendiaire ou de police dans le Parc des Montagnes Rocheuses du Canada, et relatifs aussi à la destitution de B.-W. Collison, de Banff, Alberta, qui exerçait ces fonctions.

108. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Copie de papiers, lettres, correspondances, mémoires, rapports et autres documents relatifs à la demande que la *Calgary Power Company* a faite en 1922, concernant des droits et privilèges additionnels d'énergie dans le parc national de Banff.

109. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Copie de mémoires, correspondances, rapports et autres documents relatifs à la découverte de la Caverne et du Bassin et des Sources Chaudes à Banff, Alberta, et concernant leur acquisition et leur paiement par le gouvernement fédéral.

110. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923,—Copie de tous télégrammes, lettres pétitions, mémoires, documents, correspondances, rapports d'enquêtes, et autres matières reçus au ministère de la Marine et des Pêcheries, depuis 1920, au sujet des pêcheries de sardines-harengs au Nouveau-Brunswick, surtout quant à la vente et au prix de ce poisson.

113. Correspondance entre les gouvernements du Japon et du Canada concernant l'immigration japonaise.

115. Copie d'un arrêté en Conseil du 23 février 1924, C.P. 301, nommant le Bureau d'audition, sous l'empire de la Loi de l'audition, 1923, ledit bureau devant se composer de l'auditeur général, du sous-ministre des Finances, de George Edwards, écr., de la firme Edwards, Morgan & Cie, Toronto, et de W. Garth Thomson, écr., de la firme Marwick, Mitchell & Cie, Montréal, et étendant les pouvoirs dudit bureau.

116. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les importations de peaux de bœuf et de veau, ainsi que les quantités et valeurs des exportations de peaux de bœuf et de veau dans les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923.

2. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les œufs importés, ainsi que les quantités et valeurs d'œufs exportés du Canada dans les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923.

3. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur le beurre importé dans les exercices susdits, ainsi que les quantités et valeurs de beurre exporté.

4. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur le porc et produits de porc comme le bacon et le jambon frais, salé, fumé, saindoux, etc., ainsi que les exportations, pendant les exercices 1920, 1921, 1922 et 1923.

5. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les importations d'oléomargarine, dans les années 1920, 1921, 1922 et 1923.

6. Quelles sont respectivement les quantités, valeurs, et sommes de droits perçus sur les importations de matières utilisées dans la fabrication de l'oléomargarine, dans les exercices 1920, 1921, 1922 et 1923.

7. Quelles sont les quantités et valeurs des exportations d'oléomargarine pour les années 1920, 1921, 1922 et 1923.

117. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923,—Relevé faisant voir:—

1. Si les fonctionnaires du département de l'immigration au Nouveau-Brunswick ont été transférés au port de Québec, le printemps dernier. Dans l'affirmative si ces personnes comprenaient et parlaient toutes couramment le français.

2. Si le département de l'immigration a l'intention de transférer le même personnel cette année.

3. Si les immigrants et des citoyens de langue française se sont déjà plaints du fait qu'un bon nombre des fonctionnaires transférés du département de l'immigration, à Québec, ne parlaient ni ne comprenaient le français.

4. Quel salaire on paye à chacun des fonctionnaires et employés du département d'immigration transférés à Québec pour la saison d'immigration.

5. Combien on leur accorde pour leurs dépenses.

6. Quels sont les appointements des citoyens de Québec qui exercent des fonctions identiques à celles des étrangers transférés à Québec.

7. Si en vertu d'une certaine clause du contrat qu'il a fait avec le département d'immigration, M. Joseph-H. Byrne, pourvoyeur du département d'immigration à Québec, peut employer des Canadiens français qui ne parlent pas couramment l'anglais.

8. Si en vertu de ce même contrat, M. Byrne peut, sans autorisation spéciale, mettre en vente tous les bons produits fabriqués par des manufacturiers de la ville de Québec.

118. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Copie de toutes conventions intervenues entre le gouvernement et un particulier relativement à l'exploitation et à l'entretien de digues d'emmagasinage sur la rivière Ottawa et ses tributaires, aux levés de ce chef, et au règlement des dommages terriens.

119. Copie de contrats entre le gouvernement et la compagnie de construction P. Lyall & Sons, Ltd., se rapportant à la reconstruction de l'édifice du Parlement, passés le 29 septembre 1916 et le 28 juin 1923.

119a. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 567, en date du 29 mars 1923, pourvoyant à une compensation additionnelle aux architectes du nouvel édifice du Parlement, MM. Pearson et Marchand.

119b. Copie de correspondance et entente entre les architectes MM. Pearson et Marchand relativement à l'achèvement de l'édifice du Parlement, Ottawa.

120. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Combien de compagnies maritimes reçoivent des subventions du gouvernement.
2. Quels sont leurs noms.
3. Quelle subvention est payée à chacune.
4. A quelles conditions ces subventions sont payées.

121. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 19 mars 1924:—Relevé indiquant tous les règlements adoptés par le Gouverneur en conseil en vertu de l'article 11 du Chapitre 13 des Statuts de 1919, Loi des chemins de fer nationaux du Canada, depuis le 21 février 1923.

122. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous documents, lettres, correspondances, etc., aux mains du gouvernement et afférant à une réclamation du gouvernement contre R. Donovan, de Yorkton, Sask., réclamation qui embrasse certaines amendes perçues par ce dernier à titre de juge de paix dans la province de la Saskatchewan.

123. Copie de correspondance entre le premier ministre et le haut-commissaire et autres officiels du gouvernement, concernant l'achat de l'édifice du club Union, Trafalgar Square, Londres, Angleterre, comme quartier généraux du Canada à Londres aussi mémoire *re* nouveaux lieux; aussi entente *re* leur achat.

123a. Copie de correspondance supplémentaire, entre le premier ministre et le Haut-commissaire, relativement à un édifice comme quartiers généraux du gouvernement canadien à Londres.

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat faisant voir:—

1. Quelles sont (*a*) les dates de chaque voyage de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel; (*b*) les noms des villes visitées dans chaque voyage; (*c*) les frais de voyage des commissaires et de leurs secrétaires, pour chaque voyage; et (*d*) les noms et numéros matricules des soldats dont les appels ont été entendus dans chaque voyage.
2. Quels sont au total les frais de déplacement de chacun des membres dudit Bureau fédéral d'appel, depuis sa formation jusqu'au 15 mars 1924, inclusivement.
3. Combien de cas en appel ont été entendus par chacun desdits commissaires.
4. Combien de cas (*a*) ont été entendus par un seul commissaire, et (*b*) combien de décisions du commissaire des pensions et du rétablissement civil ont été renversées par un tribunal d'un seul commissaire.
5. Combien de décisions des tribunaux d'un seul commissaire ont été portées en appel par les demandeurs, par les commissaires des pensions et par le rétablissement civil des soldats.

124a. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Noms des membres du Bureau fédéral d'appel, et la date de leur nomination.
2. Si les frais de déménagement mobilier des membres de ce Bureau ont été payés par le gouvernement.
3. Dans l'affirmative, quels ont été ces frais pour chacun des membres du Bureau.
4. Quels sont les frais de déplacement accordés aux membres de ce Bureau pour chaque jour.

5. Noms, appointements, devoirs du personnel à l'emploi de ce Bureau.

6. Total des dépenses pour les membres de ce Bureau et pour le personnel, depuis sa formation au 15 mars 1924 inclusivement, ces dépenses devant comprendre les appointements des membres et du personnel, les loyers de bureau, l'ameublement, le chauffage, l'éclairage, les frais de déplacement, les mandats de chemin de fer, et le fourniment personnel.

124b. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat montrant:—Le dossier militaire au Canada, en Angleterre et en France de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel nommé par le gouvernement actuel.

125. Réponse à un ordre du 26 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Quelles sommes les différents départements fédéraux ont payées pour services juridiques en Alberta, du 1er janvier 1922 au 1er mars 1924.

2. Quels sont les avocats ou sociétés juridiques auxquels on a fait des paiements, et quelle somme a été payée dans chaque cas.

126. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Quelle quantité de velours, veloutine, velours de soie et peluche d'au plus vingt-quatre pouces de largeur, et de tissus de soie d'au plus de 26 pouces de largeur, on a importée au Canada en octobre, novembre et décembre 1923 et janvier 1924 (*a*) de tout pays et (*b*) de France, d'Italie, et de chacun des autres pays qui reçoivent le traitement "de la nation la plus favorisée."

2. Quelle quantité de velours, veloutine, velours de soie et peluche d'au plus vingt-quatre pouces de largeur, et des tissus de soie d'au plus vingt-six pouces de largeur, importée au Canada chaque mois, dans la même période, venant (*a*) de tous les pays, et (*b*) de France, d'Italie, et de chacun des autres pays qui reçoivent le traitement "de la nation la plus favorisée."

127. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 530, en date du 29 mars 1924, enjoignant à la Commission du Service civil, d'entreprendre immédiatement, de concert avec le bureau de l'audition et les sous-chefs des départements, une révision des salaires du service civil du Canada; aussi, copie d'un rapport d'un sous-comité du Conseil privé concernant la question des heures, congés et autres matières semblables.

128. M. Macdonald, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Quelles sont les conditions du contrat de charroyage pour les casernes du fort Osborne, district militaire No 10, Winnipeg.

2. Quels sont les noms et l'adresse de l'entrepreneur.

3. Quelle est la durée du contrat.

4. Quel est le tarif de l'heure pour les camions d'une demi-tonne, d'une tonne, d'une tonne et demie, de deux tonnes, de trois tonnes, et pour les attelages doubles.

129. Réponse à un ordre du Sénat du 27 juin 1922 pour un état indiquant:—

1. Quelles catégories d'individus, autres que les employés des chemins de fer et les personnes autorisées par la Loi des pensions, chapitre 43 des Statuts de 1919, reçoivent ou ont droit de recevoir des pensions ou allocations de retraite de la part du gouvernement du Canada?

130. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'embranchement ferroviaire projeté entre Bouctouche et Richibouctou, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

131. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé indiquant tous les employés du National-Canadien qui reçoivent $4,000 ou plus par année, ainsi que le salaire de chacun d'eux.

132. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1919:—Copie de procès-verbaux de témoignages, de preuve documentaire, de demandes, lettres, jugements, ordonnances de jugement, plaidoyers de procureurs et autres documents afférant d'une façon quelconque à la demande que le *Dominion Atlantic Railway* a faite à la Commission des chemins de fer du Canada pour être autorisé à diminuer son service de trains entre Kentville et Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, et au sujet de l'instruction de cette demande par la Commission des chemins de fer en février 1924.

133. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé indiquant les noms des personnes qui ont travaillé comme conseillers ou autrement pour les représentants canadiens à la récente conférence impériale et à la conférence économique impériale de 1923, ainsi que les sommes payées à chacune d'elles pour services et dépenses.

134. Copie du rapport pour l'année 1923, sur les emplois exclus sous le régime de l'article 38B (2), de l'application de la Loi du service civil, 1918, telle qu'amendée par le chap. 22, 11-12 Geo. V.

135. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances, lettres, télégrammes et autres documents afférant à la fermeture du bureau de poste au Chemin Després, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

136. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous télégrammes, correspondance, conventions et documents quelconques que des particuliers, corporations ou banques ont échangés avec le département des Finances ou un autre département du gouvernement, touchant la responsabilité des banques quant à détenir ou à garder des bons de la Victoire émis en faveur de particuliers ou de corporations.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat montrant:—De quelles sommes on a disposées pour développer chacun des ports de Vancouver, Toronto, Montréal et Québec, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Combien on a dépensé sur ces sommes jusqu'ici, pour chacun de ces ports.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de tous rapports, recommandations, feuilles, contrats, lettres, télégrammes et autres papiers reçus de sir Henry Thornton, président du National-Canadien, touchant l'exécution de la convention relative au viaduc de Toronto, et copie de toutes les réponses du gouvernement à ce sujet; aussi, copie de toute la correspondance échangée avec le Pacifique-Canadien s'il en est, ou avec la cité de Toronto et la Commission du port de Toronto à ce sujet.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Valeur estimée des immeubles que le gouvernement fédéral possède dans (*a*) la ville de Halifax, et (*b*) le comté de Halifax, hors de la ville et sous la direction ou le contrôle des départements (1) des Travaux publics, (2) de la Défense nationale, (3) des Postes, (4) du National-Canadien et (5) d'autres départements, respectivement.

2. Depuis la fusion de l'Intercolonial avec le National-Canadien, s'il y a eu changement de l'évaluation des propriétés qui appartenaient anciennement à l'Intercolonial.

3. Dans l'affirmative, quel est ce changement.

4. Si le chemin de fer paye une taxe municipale dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

5. Dans l'affirmative, quelles taxes municipales il paye dans la ville de Halifax et dans le comté.

6. En tant qu'il s'agit de taxe dans la Nouvelle-Ecosse, s'il y a une différence entre l'évaluation et la taxe des propriétés que possédait antérieurement l'Intercolonial, et des propriétés des autres lignes du chemin de fer National-Canadien.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 66), Loi modifiant la Loi des pêcheries, 1914, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par sir Henry Drayton:—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—

1. Nombre de wagons et locomotives que les compagnies de chemin de fer américaines exploitant au Canada ont achetés dans les derniers vingt-cinq ans.

2. Droits que les compagnies de chemin de fer américaines ont payés pour le roulant américain utilisé au Canada, dans les vingt-cinq dernières années.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Robb, pour que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant; ledit débat est ajourné sur motion de M. LeSueur.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 2 MAI 1924

PRIÈRES.

Treize pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 1er courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Robert Lee et autres, de l'église méthodiste, de Proton, Ontario—M. *Woods,* et de S. Moyer et autres, de l'église presbytérienne, de Rosetown, Sask., et de l'église de Rose Plain—M. *Motherwell;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-Unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

De Charles H. Knight et autres, de l'église presbytérienne de Parry-Sound, Ontario—M. *Arthurs;* d'Andrew Mackay et autres, de l'église presbytérienne Knox, Woodstock, Ontario—M. *Sutherland;* d'Edna B. Mckee et autres, de l'église presbytérienne St. John, de Port-Perry, Ontario—M. *Clifford;* du révérend J. N. McFul, B.A., et autres, de l'église presbytérienne de Beeton, Ontario, et de R. A. Semple et autres, de l'église presbytérienne de Tottenham, Ontario—M. *Boys;* et de M. D. McKenzie et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne de Marsboro—M. *Hunt;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" ne soit pas adopté.

M. Mitchell, du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill (No 8), Loi ayant pour objet de changer le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada* en celui de *Montreal Life Insurance Company.*

Bill (No 9), Loi concernant *The T. Eaton General Insurance Company.*

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 36), Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Northern,* et a convenu de la rapporter avec des amendements.

Sur motion de M. Gauvreau, ordonné,—Que le premier rapport du comité conjoint des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, tel qu'il apparaît à la page 204 des Procès-Verbaux de la Chambre, soit modifié en insérant les Nos 35, 36a, 37 et 37a dans l'article 1 qui énumère les documents devant être imprimés, et que ledit rapport ainsi qu'amendé soit agréé.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924:—Copie de lettres, télégrammes, documents, correspondance et contrats, s'il en est, échangés entre le ministre des Travaux publics ou un des fonctionnaires du département, ou un ministre ou fonctionnaire du gouvernement et la *Northern Navigation Company*, ou le député d'Essex-Nord, ou autres particuliers, relativement à des améliorations projetées du port à Belle-River, indiquées au crédit 157 des Travaux publics.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres communications reçues ou expédiées par le département des Travaux publics, relativement au brise-lames projeté de Belle-River, Ontario.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance et autres documents relatifs à la nomination d'un gardien de phare à Cedars, fleuve Saint-Jean, paroisse de Kingston, comté de King, Nouveau-Brunswick.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Tableau montrant:—

1. Nombre relatif des convictions sur infraction à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, dans les différentes provinces du Canada, pour les années 1913-14, 1917-18, et 1922-23.

2. Conviction pour infractions à la Loi susdite signalées pour les années 1920, 1921 et 1922 dans les villes suivantes: Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Victoria et Vancouver.

3. Combien de détenus des pénitenciers s'il en est au Canada sont classés comme narcomanes, pour chaque année de 1914 à 1923 inclusivement.

4. Chiffres officiels sur les quantités d'opium, de cocaïne et de morphine importés au Canada pour chaque année allant de 1917 à 1923 inclusivement.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de tous décrets ministériels adoptés depuis la dernière session du Parlement relativement à un embargo sur le bois de pulpe, et de tous télégrammes, correspondance ou autres documents afférants, et que le gouvernement du Canada ou un de ses membres a échangés avec un particulier, une société ou corporation, y compris la *Canadian Pulp & Paper Association*, ou la *American Pulp and Paper Association*.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Quels sont les membres de la Commission sur le bois de pulpe.

2. Quels sont les appointements de chacun, le coût total de la Commission jusqu'ici, et le coût pour chaque jour.

3. Quelle préparation ou expérience chacun des membres avait en industrie forestière ou en fait de pulpe.

4. Quels témoins ont été entendus, quels sont leurs noms, occupations et adresses.

5. Si cette commission est autorisée à s'enquérir de l'exportation des billes de sapin, de cèdre et d'autres espèces aux Etats-Unis, par la Colombie-Britannique.

6. Dans l'affirmative, si le gouvernement a ordonné cette enquête, ou a reçu des requêtes demandant pareille enquête dans l'intérêt des manufacturiers de bois d'œuvre et de bardeaux de la Colombie-Britannique.

7. Sur demande et sur renseignement de qui le decret ministériel du 10 juin 1923 a été adopté, exemptant de tout embargo qui pourrait être mis en vigueur, le bois de pulpe vendu ou à être vendu dans une période de dix ans.

8. Si le gouvernement a promis d'exempter de l'embargo le bois de pulpe des cultivateurs.

9. Si la division forestière du département de l'Intérieur et les services forestiers du gouvernement provincial ont tous les renseignements voulus sur la question que la Commission royale a été autorisée à étudier.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 701, daté le 29 avril 1924,—Désavouant une loi passée par la législature de l'Alberta en 1923, intitulée: *"An Act to impose a tax upon Minerals"*; aussi, rapport du ministre de la Justice à cet effet; les pétitions reçues concernant cette loi, et les représentations faites au procureur général de l'Alberta.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Sir Henry Drayton propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 15), Loi concernant la compagnie du chemin de fer *Canada-Southern.*

Bill (No 16), Loi concernant le *Detroit River and Tunnel Company.*

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Robb, pour que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Hudson,

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre: —

Bill C (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rilla May Freeman".

Bill D (No *8) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Maria Watchorn".

Bill E (No 69) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Scott Miller".

Bill F ((No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Bertha Wiser".

Bill G (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mary Edwardes St. George".

Bill H (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Peters".

Bill I (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Trott".

Bill J (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elizabeth Smith".

Bill L (No 75) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Luella Patterson Kelly".

Bill M (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Harold Minguay".

Bill N (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Guild".

Bill O (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Lawrence".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le Comité spécial des divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Rilla May Freeman, Jessie Maria Watchorn, Walter Scott Miller, Harriet Bertha Wiser, Esther Mary Edwardes St. George, Mabel Peters, William Thomas Trott, Lucy Elizabeth Smith, Florence Luella Patterson Kelly, Arthur Harold Minguay, Isabella Guild et Albert Lawrence, respectivement, demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière qu'ils soient retournés au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 9.55 p.m. jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 5 MAI 1924

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 2 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

Du révérend J. B. Fraser, m.d., de l'église presbytérienne d'Owen Sound, Ontario—M. *Duncan;* du révérend J. W. Shier et autres, membres et adhérents de l'église méthodiste de Randboro; du révérend J. W. Shier et autres, membres et adhérents de l'église méthodiste de Clifton-est; de G. A. Atkins et autres, membres et adhérents de l'église méthodiste de Bury; de W. B. Downes et autres, membres et adhérents de l'église méthodiste de Bookbury; du révérend Isaac Nelson et autres, de l'église méthodiste de Coaticook et surintendants du circuit de Compton, comprenant Compton, Martinville et Ives Hill et d'Arthur G. Batchelder et autres, membres et adhérents (*supporters*) de l'église méthodiste du canton (*township*) de Compton, tous de la province de Québec—M. *Hunt;* tous demandant que le projet de loi soumis à la Chambre à l'effet de constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada soit adopté au cours de la présente session.

De D. L. Cranston et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne Saint-Paul et Port-Arthur, Ontario—M. *Kennedy* (Port-Arthur et Kenora); de A. D. Fraser et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne de Newboro, et de William McKnight et autres de la congrégation de l'église presbytérienne Knox de Westport, tous de la province d'Ontario—M. *Stewart* (Leeds), tous demandant que le projet de loi soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en Corporation l'Eglise-unie du Canada", ne soit pas adopté.

Du révérend J. D. Anderson et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. Edward, de Beauharnois, province de Québec—M. *Papineau;* de J. K. Scott et autres, membres et adhérents des congrégations St. Andrews et Knox de l'église presbytérienne de Perth, et de J. V. Orminston et autres, membres et adhérents des Congrégations Knox et St. Andrews de l'église presbytérienne de Perth, tous d'Ontario—M. *Preston;* tous demandant que le projet de

loi tendant à constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté dans la forme qu'il revêt présentement, mais qu'on puisse le modifier de façon à maintenir intacte la constitution de l'église presbytérienne et à garantir les droits qu'ils possèdent, à titre de membres, dans le champ d'action et les biens de cette église.

M. Cahill pour M. Mitchell du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 23), Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Society*, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de tous papiers, correspondance, requêtes, protestations, lettres, résolution et autres documents venant de particuliers ou d'organisations, ou de gouvernements ou d'autres corps publics du Canada, protestant contre la diversion illégale des eaux des Grands-Lacs par la Commission de drainage de Chicago; et copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement des Etats-Unis, la Commission internationale conjointe et autres corps sur la question.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Autre réponse supplémentaire à adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie électrique.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Copie de tous les contrats de subvention faits par le gouvernement et les entrepreneurs du service de vapeurs entre Pictou, Souris, l'Ile du Prince-Edouard et les Iles de la Madeleine, de 1910 à 1921 inclusivement.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, le gouvernement du Canada, la Commission du Service civil ou ses fonctionnaires et toute autre personne, depuis le 1er janvier 1923, au sujet de la destitution de M. Lamelin, gardien de phare à Saint-François, île d'Orléans, et de la nomination d'un autre gardien du phare.

Les bills suivants du Sénat, sont respectivement lus la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la première séance de la Chambre, savoir:—

Bill C (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rilla May Freeman."—M. *Gordon.*

Bill D (No 68) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Maria Watchorn."—M. *Rankin.*

Bill E (No 69) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Scott Miller."—M. *Logan.*

Bill F (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Bertha Wiser."—M. *Rankin.*

Bill G (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mary Edwardes St. George."—M. *Chew.*

Bill H (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Peters."—M. *Stewart* (Leeds).

Bill I (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Trott."—M. *Stewart* (Leeds).

Bill J (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elizabeth Smith."—M. *Carruthers*.

Bill L (No 75) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Luella Patterson Kelly."—M. *Ross* (Kingston).

Bill M (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Harold Mingay."—M. *Rankin*.

Bill N (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Guild."—M. *Hudson*.

Bill O (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Lawrence."—M. *Harris*.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Sutharland:—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—

1. Combien de nominations la Commission du Service civil a faites dans les service intérieur et extérieur, dans l'exercice 1922.
2. Combien de ces nominations ont été faites en 1923.
3. Combien en 1924.
4. Combien d'augmentations d'appointements (en dehors des augmentations statutaires) ont été accordées depuis décembre 1923 dans les services extérieur et intérieur.
5. Combien de réquisitions ont été faites à la Commission pour des nominations nouvelles au Service civil, depuis le 29 décembre 1922.
6. Sur ce nombre combien ont été faites en janvier et février 1924.
7. Quel est le chiffre total annuel des appointements découlant des nominations nouvelles faites depuis le 29 décembre 1922.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à l'ordre ci-haut.

L'adresse à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Chaplin:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous papiers, lettres, rapports et autres documents relatifs à l'achat de traverses de chemin de fer par le National-Canadien ou un de ses officiers, y compris la correspondance échangée avec les firmes desquelles les traverses avaient été achetées, les rapports sur le prix payé, et aussi les bordereaux et pièces justificatives indiquant le coût de tous les établissements de créosotage en construction ou achevés par le National-Canadien en 1923.

Par M. Stevens pour M. Boys:—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie du décret du Conseil ou des ordonnances et règlements du ministre des Douanes afférant à l'estimation pour l'établissement des droits de "dumping".

Par M. Black (Halifax) pour M. Hanson:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant les états financiers que E.-A. Field, commissaire des terres du National-Canadien, département des terres, à Winnipeg, Manitoba, a faits sur les ventes de terres en 1922 et 1923, accusant la somme reçue au comptant et déboursée, et toutes les dépenses, ainsi qu'une liste des salaires et dépenses des employés, des commissions payées, des loyers, et les profits ou pertes nets.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes concernant la nomination du docteur Michaud comme médecin et agent des Indiens aux Sept-Iles, comté du Saguenay, y compris, (*a*) copie de toutes les instructions qu'on lui a données au sujet des achats de provisions et marchandises nécessaires à la réserve. (*b*) Copie de toutes les instructions qu'on lui a données concernant le patronage dans son district. (*c*) Copie de toutes les soumissions reçues des divers marchands pour les marchandises nécessaires. (*d*) Liste des marchandises achetées, les noms des vendeurs et les prix payés jusqu'au 1er décembre 1923. (*e*) Copie de toutes les instructions données à l'agent qui l'a autorisé à faire des avances à certains indiens avec garanties privilégiées sur leurs fourrures, sans notifier le public.

Par M. Black (Yukon):—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres, télégrammes, documents et correspondance échangés depuis le 1er janvier 1923 entre le ministre des Postes, le ministre suppléant des Postes, ou des fonctionnaires du département, ou un autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement, et des tiers, au sujet du transport des malles entre Whitehorse et Dawson, territoire du Yukon, pour l'hiver 1923-24 et l'hiver 1924-25.

Par sir Henry Drayton:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous rapports, feuilles, estimations, lettres, quittances, pièces justificatives et autres documents afférant aux différents transferts de l'hôtel Scribe, Paris, France, et à son achat; y compris les instructions données au sous-ministre des Chemins de fer et ses rapports au ministre; aussi, un état de tous rapports, lettres, feuilles, estimations et documents quelconques touchant la restauration et la réparation de cet hôtel.

Par M. Hocken:—Ordre de la Chambre,—Copie de la correspondance et autres feuilles quelconques relatives à une consignation de whiskey de Walkerville, Ontario, à un nommé Watson, Ensenada, Mexique, et la révocation de l'obligation donnée à ce sujet.

Par M. Spencer:—Ordre de la Chambre,—Copie des contrats intervenus entre la Commission du port de Vancouver et la *Pacific Construction Company*, afférant à (*a*) la restauration de l'élévateur No 1; (*b*) une rallonge à l'élévateur No 1; (*c*) la construction de l'élévateur No 2; (*d*) l'achèvement de l'élévateur No 3, connu sous le nom d'élévateur Woodward. Aussi, des détails du contrat intervenu entre la Commission du port et une compagnie quelconque relativement à la location de l'élévateur Woodward ou No 3.

Par M. Chaplin:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, lettres et autres feuilles reçues ou expédiées par le département des Postes ou un autre département du gouvernement relativement à la destitution d'Abraham Noonan, maître de poste à Albany, Ile-du-Prince-Edouard; s'il y a eu enquête, copie de la preuve et du rapport de l'enquêteur.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Ross (Kingston).

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Lewin".

Bill Q (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Quinn".

Bill R (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Darling Irving".

Bill S (No 82) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret De Mello".

Bill T (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Caroline Dooley".

Bill U (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Gibb Duncan".

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Sinkins".

Bill W (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Jean Livingstone".

Bill X (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Maud Knowles".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve faite devant le Comité spécial des divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Douglas Lewin, Mary Quinn, Marie Darling Irving, Margaret De Mello, Mary Caroline Dooley, Barbara Gibb Duncan, Nellie Sinkins, Catherine Jean Livingstone et Alice Maud Knowles, respectivement demandant une loi de divorce et les documents qui ont servi de preuve, avec prière qu'ils soient retournés au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 6 MAI 1924

PRIÈRES.

Cent six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 5 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mary M. Oswald et autres, membres de l'église presbytérienne Knox, New-Westminster, C.-B.—M. *Stevens;* d'Elizabeth B. Matheson et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne de Macleod, Alberta—M. *Coote;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre à l'effet de constituer en corporation l'Eglise-unie du Canada, ne soit pas adopté.

Du révérend O. M. Sanford et autres, de l'église méthodiste Mount Pleasant, Vancouver, C.-B.—M. *Stevens;* de John Martin et autres, de la congrégation du district, de Nesbitt, Manitoba—M. *Forke;* du révérend J. McCartney et autres, d'Utterson et autres localités, membres et adhérents de l'église presbytérienne, et de Whitmore et autres, de Port-Sydney, membres et adhérents de l'église presbytérienne, Ontario—M. *Hammell;* et de John Clouston et autres, de l'église presbytérienne Little Britain, de Winnipeg, Manitoba—M. *Bancroft;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 17), Loi concernant la compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie-Georgienne, et

Bill (No 50), Loi concernant la construction d'une ligne des chemins de fer nationaux du Canada depuis près Kelvington, dans la province de la Saskatchewan, sur un parcours de 13 milles vers l'ouest. Votre comité recommande que le titre de ce dernier bill soit changé.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendements, savoir:—

Bill (No 19), Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill (No 22), Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.

Bill (No 31), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec.

Bill (No 41), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 42), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 43), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rorketon, dans la province du Manitoba.

Bill (No 48), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Turtleford jusqu'à près Hafford, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 51), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Prince-Albert jusqu'à près Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 52), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 53), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eston et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 55), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 21 milles vers le sud-est à partir de Saint-Paul, province de l'Alberta.

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Quel était le total des employés touchant des appointements ou des allocations du ministère de l'Agriculture, au 1er janvier de chacune des années de 1914 à 1924 inclusivement.

2. Quel était le montant payé ou dû, comme appointements ou allocations, à ces employés, à la date et pour les années indiquées.

M. Cahill propose,—Que conformément à la recommandation contenue dans son troisième rapport, le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Aucun avis de ladite motion ayant été donné, le consentement unanime est refusé.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 9 avril 1924:—Copie de tous télégrammes, correspondances, écrits et autres documents échangés entre le département des affaires de l'extérieur et le gouvernement britannique relativement à la base navale de Singapour.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Relevé faisant voir:—

1. Combien au total l'administration de la Commission d'établissement des soldats a coûté, pour chaque année, depuis son établissement.

2. Quel est l'intérêt total estimé qui a été ou doit être réduit en faveur des colons en vertu de la Loi de 1922.

3. Quel a été le nombre total des employés de la Commission, chaque année, depuis sa fondation.

4. Combien de prêts la Commission a faits chaque année dans chaque province.

5. Quel est le total des sommes que les colons devaient pour chaque année dans chaque province.

6. Combien au total les colons soldats ont payé chaque année en chaque province.

7. Dans combien de cas la Commission a acheté des terrains pour les colons.

8. A quelles conditions ces terrains étaient vendus aux colons-soldats.

9. Dans combien de cas susdits le colon a abandonné sa terre.

10. Combien de terrains la Commission a achetés dans chaque province, pour combien de colons dans chaque province, et combien au total elle a payé pour ces terrains.

11. Quelle somme a été prêtée dans chaque province pour l'achat de bétail et d'outillage, et quel était le prêt moyen fait à chaque colon à ces fins dans chaque province.

12. Combien il y eu de secourus dans chaque province et quel est le total qui est dû à la Commission de ce chef lors du secours ou de l'abandon, (*a*) pour le bétail et l'outillage, et (*b*) pour les terrains.

13. Combien de soldats-colons avaient préalablement payé dans ces cas.

14. Combien de terres recouvrées ont été revendues, et quel est le total du prix de vente de ces terres.

15. Valeur de terres, selon le prix d'achat, que la Commission détient encore.

16. Quelle somme on a reçue de la vente du bétail et de l'outillage dans les cas de recouvrement.

17. Dans combien de cas, il y a eu encan de terres ou d'outillages de colons-soldats.

18. A quelles conditions les terres recouvrées sont vendues au public.

19. Combien de soldats-colons doivent des arrérages sur leurs payements, et quel est le total de ces arrérages.

20. Quelle est la somme des payements futurs dus à la Commission par (*a*) les soldats-colons, et (*b*) par les civils.

21. Quel est le total des sommes maintenant détenues dans le fonds d'assurance d'établissement des soldats.

Sur motion de M. Robb, ordonné,—Que le rapport du Dr Tory, sur les crédits agricoles, déposé sur la Table le 15 avril soit référé au comité des Banques et du Commerce.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Lewin."—M. *Boys.*

Bill Q (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Quinn."—M. *Wallace.*

Bill R (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Darling Irving."—M. *Wallace.*

Bill S (No 82) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret DeMello."—M. *Wallace.*

Bill T (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Caroline Dooley."—M. *Stewart* (Leeds).

Bill U (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbera Gibb Duncan."—M. *Martell.*

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Sinkins."—M. *Martell.*

Bill W (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Jean Livingstone."—M. *Sheard.*

Bill X (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Maud Knowles."—M. *Sheard.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Que l'ordre pour que la Chambre se forme en comité général ce jour sur le Bill (No 36), Loi concernant la Compagnie dite *The Northern Life Assurance of Canada*, soit rescindé, et le bill renvoyé de nouveau au comité des Banques et du Commerce, pour plus ample considération.

M. Gordon propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 109; agréé.

Le bill suivant est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, savoir:—

Bill (No 8), Loi ayant pour objet de changer le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada* en celui de *Montreal Life Insurance Company.*

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 9) Loi concernant *The T. Eaton General Insurance Company.*

Bill (No 23) Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Society.*

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill C (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rilla May Freeman."

Bill D (No 68) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Maria Watchorn."

Bill E (No 69) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Scott Miller."

Bill F (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Bertha Wiser."

Bill G (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mary Edwardes St. George."

Bill H (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Peter."

Bill I (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Trott."

Bill J (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elizabeth Smith."

Bill L (No 75) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Luella Patterson Kelly."

Bill M (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Harold Mingay."

Bill N (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Guild."

Bill O (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Lawrence."

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés

La Chambre reprend alors le débat sur motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Motherwell.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 7 MAI 1924

PRIÈRES.

Cent neuf pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 6 courant, lesquelles sont lues et reçues comme suit:—

De James Hyde et autres, de l'église presbytérienne St. Stephens, Colombie-Anglaise—M. *Clark* (Burrard); de E. Ainsworth et autres, de l'église presbytérienne Knox, Red Deer (Alberta)—M. *Speakman;* de Dougald L. Dorrock et autres, de l'église presbytérienne de Collingwood; de A. D. Jardine et autres, de l'église presbytérienne, de West Nottawasaga; du révérend J. Y. Strachan et autres, de l'église presbytérienne de Nassagaweya, Ontario; de William Campbell et autres, de l'église presbytérienne de Duntroon; de Peter P. McDermid et autres, de l'église presbytérienne de Nottawa, et de Charles H. MacDonald et autres, de l'église presbytérienne de Penetanguishene, tous de la province d'Ontario—M. *Wilson;* de J. S. Shortt et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, d'Olds, Alberta—M. *Speakman;* et de Robert Osburn et autres, de l'église presbytérienne Chalmers, de Toronto, tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" ne soit pas adopté.

De Donald McDonald et 362 autres, de l'église presbytérienne de Deer Park, Toronto; de A. G. Trott et 126 autres, de l'église méthodiste Westley, Montréal, province de Québec; de Mme D. Fletcher et 53 autres, des églises méthodistes de Walsingham, St. Williams et Port Rowan; de James Hollis et 144 autres, des églises Union, de Monticello, Campania et Tarbet; de Mme Olliver et 70 autres, de l'église méthodiste de la rue Wellington, London; de Mme W. E. Howard et 40 autres, des églises de Mount Zion et Rockford, Townsend Township; de E. Hagerman et 123 autres, des églises méthodistes de Mallorytown, tous d'Ontario; du révérend A. Armstrong et 34 autres, de l'église Union, de Tregarva, Sask.; et de Mme Nellie Levy et 76 autres, de l'église mé-

thodiste de St. Mary's, Ontario—M. *Maybee;* de M. Langmuir, de la compagnie manufacturière Langmuir, et 730 autres, de l'église presbytérienne de la rue Bloor, Toronto; d'Albert Gordier et 106 autres, des églises méthodistes Hope et Ebenzer, Alvinston, Ontario; de Mary E. Oliver et 196 autres, de l'église-unie de Marmora; de Mme J. F. Davidson et 44 autres, de l'église méthodiste de Rivière-à-l'Ours, Nouvelle-Ecosse; du révérend J. G. Coghill et 56 autres, de l'église presbytérienne d'Esterhazy et Little Harbour, Sask.; de Mme F. A. Best et 42 autres, de l'église méthodiste de Ford, Ontario; de Bertha Easson et 113 autres, de l'église Union, Wawanesa, Manitoba; de Joseph W. Ogden et 29 autres, de l'église méthodiste de Flinton, Ontario; de John Fleming et 106 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Winnipeg, Man.; et de R. A. Miller et 49 autres, des églises méthodistes de Cottam et Aberna—M. *Stevens;* de Thos Edmonds et 110 autres, de l'église presbytérienne Davenport, Toronto; du révérend Joseph Jones et 90 autres, de l'église méthodiste de Wyoming, tous d'Ontario; de Mme John Moir et 31 autres, de l'église-unie de Moosbank, Sask.; de Fred Bishop et 41 autres, de l'église méthodiste de Baldoon, Ontario; d'Isaac Bowman et autres, de Miami et autres localités, et de R. M. Lampman et 47 autres, de l'église méthodiste d'Ancaster, Ontario—M. *Lucas;* de P. W. Campbell et 189 autres, de l'église presbytérienne de Toronto, Ontario; de C. W. Casens et 35 autres, de l'église méthodiste d'Allenford, Ontario; de Clair D. Goodill et 63 autres, de l'église presbytérienne de Rollingdam, N.-B.; de Walter N. Thede et 55 autres, de l'église méthodiste de Tiverton, Ontario; de Lewis Whyte et 19 autres, de l'église presbytérienne d'Oakner; de J. Gordon Edwards et 170 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Fairmont, Montréal, province de Québec; d'Archie Lamarsh et 29 autres, de l'église Union, Anglie, Sask.; d'Alex. Davis et 633 autres, de la "Young Methodist Church", Winnipeg, Manitoba; de W. E. Armstrong et 45 autres, de l'église presbytérienne, Waweig, N.-B.; de W. F. Walker et 82 autres, des églises méthodistes de Prospect, Manchester et Prince-Albert, Ontario; de Louis Fyon et 31 autres, de l'église presbytérienne, Montréal, P.Q.; de E. R. Bradley et 105 autres, de l'église méthodiste de Landsdowne, Ontario; de John J. Howat et 100 autres, de l'église presbytérienne St. Mathews, Montréal, province de Québec; de W. Rogers et 65 autres, de l'église presbytérienne de Pointe-Claire, province de Québec; d'Annie Lowry et 35 autres, des églises-unies presbytérienne et méthodiste de Cedar Hill; de W. A. Stewart et 18 autres, de l'église méthodiste d'Antrim, Ont.; de G. H. Scott et 190 autres, des églises-unies presbytérienne et méthodiste, Pakenham, Ontario; de Mme D. Valade et 177 autres, de l'église méthodiste de Gesto, Ontario; de C. A. Adams et 115 autres, de l'église méthodiste de Granby, province de Québec; et de H. R. MacGregor et 10 autres, de l'église presbytérienne MacVicar, Montréal, P.Q.—M. *Caldwell;* d'Allan Eby et 71 autres, de l'église méthodiste de Southampton, Ont.; de H. Godfrey et 35 autres, de l'église Union, de Hawarden, Sask.; de M. W. Leigh et 82 autres, des églises méthodistes de Greenwood, Ont.; de Mary E. Mather et 57 autres, de Melbourne, Ont.; de M. Read et 52 autres, de l'église méthodiste Memorial, St. Catharines, Ontario; de J. Fitzpatrick et 56 autres, de l'église Union, Cabri, Sask.; du révérend U. R. Hughes et 70 autres, de l'église méthodiste de Pointe-Edwards, Ontario, et de D. McKinnon et 132 autres, de l'église presbytérienne de Kew Beach, Toronto, Ontario—M. *Halbert;* de J. E. J. Millyard et 119 autres, membres de l'église méthodiste centrale, Sarnia, Ontario; du révérend J. C. Lowrie et 11 autres, de l'église "First Presbyterian", d'Alix, Alberta; du révérend A. Gelley et 103 autres, de l'église méthodiste de Vankleek Hill, Ont.; de J. S. Mably et 21 autres, de l'église Union, Donville, province de Québec; de Margaret Elder et 78 autres, de l'église presbytérienne Norwood, Winnipeg, Man.; de Don. George et 34 autres, de l'église Springfield, Springfield; de George Y. Rankin et 90 autres, de l'église

presbytérienne d'Oakney, Man.; de J. E. Townsend et 74 autres, membres de l'église congrégationnelle, de la Pointe-Saint-Charles, Montréal, P.Q.; de James Purdy et 11 autres, des congrégations méthodistes de Waterloo et Warden, province de Québec; d'Andrew Groves et 600 autres, de l'église presbytérienne St. David, Toronto, Ontario, et de Mme J. W. Binkley et 51 autres, de l'église méthodiste d'Armstrong, C.-A.—M. *Charters;* de W. F. Freeland et 123 autres, de l'église-unie, North Rosedale, Toronto, Ontario; de J. Arthur Jackson et 186 autres, de l'église méthodiste de Gananoque, Ontario; de W. Bucroft et 40 autres, membres de l'église presbytérienne de Sonya, Ontario; de James Scott et autres, anciens composant la session de l'église presbytérienne, Clinton, Ontario; de John K. Wilce et six autres membres représentant 50 membres de l'église méthodiste Shiloh, et de G. Graham et 5 autres membres directeurs représentant 100 membres actifs et adhérents de l'église méthodiste de Sharon, Ontario; de S. L. Spencer et 11 autres, de Port-Simpson, C.-A.; du révérend A. E. Marshall et 100 autres, de l'église méthodiste de Tillsonburg, Ontario; de S. Eshoo, m.d., et 39 autres, de la congrégation, Ethelbert, Manitoba, et du révérend J. L. Lund et 65 autres, de l'église méthodiste de Sunny Brae et Cherryfield, N.-B.; de G. H. Crealock et 130 autres, de l'église méthodiste de la rue du Collège, Toronto, Ontario; du révérend J. W. Pierce et J. G. Fuller, commis de la "First Congregational Church", Granby, province de Québec; de Lewis Tremeer et 67 autres, des églises méthodistes de Salem, Peniel et Manilla, Ontario; de E. S. Conway et 175 autres, de l'église méthodiste Rosemount, Ottawa; de William Crawford et 242 autres, de l'église méthodiste Wesley, Toronto, Ontario; d'Isaac Bowman et 22 autres, de l'église presbytérienne Knox, de Miami, Manitoba; du révérend D. E. Martin et W. D. Daniel, de l'église méthodiste de Paris, Ontario; de Fred Williamson et 21 autres, de l'église presbytérienne de Strathclair, Man.; et de C. W. Packard et 23 autres, des églises méthodiste et congrégationelle unies de Georgeville, Tomafobin et Fitch Bay, province de Québec; du révérend Um. Munroe et 325 autres, de l'église presbytérienne St. Cuthbert, Saint-Lambert, province de Québec; de l'église Union de Rossburn, et signée par M. E. Nixon, pasteur, et 13 fonctionnaires de l'église; de W. H. Mulhall et 53 autres, de l'église méthodiste de Liverpool, N.-E.; de Clarence Sharpe et 134 autres, de l'église méthodiste de Morven, Switzerville et Violet, Ontario; de Herbert S. Cobb et 73 autres, de l'église Union, Griffen, Sask.; de William Craig et 12 autres, de l'église méthodiste Dominion, Ottawa, Ont.; de Mme T. J. Fleming et 195 autres, de Wolseley, Sask.; de Charles A. Wright et 62 autres, de l'église méthodiste McDougal, Winnipeg, Man.; de Wm. R Park et 51 autres, de l'église-unie Saltcoats, Castleton, Sask., et de Chs. L. Smith et 141 autres, des églises-unies de Fillmore, Crieff et Huronville, Sask.—M. *Hoey;* de H. P. Neal et 54 autres, de l'église méthodiste d'Adolphustown et Sillsville, Ontario; de Geo. Florence et 661 autres, de l'église presbytérienne Augustine, Winnipeg, Man.; de R. S. Scarth et 13 autres, de l'église-unie St. Andrews, Winnipeg, Man.; de P. L. Day et 96 autres, de l'église méthodiste St. Paul, de Harrowsmith, église méthodiste de Holleford et église méthodiste de Holleford et Hartington, Ontario; de Maude L. Colliver et 197 autres, de l'église méthodiste St. James, Simcoe, et de l'église méthodiste de Lynnville, Ontario; de Lauchie McCormack et 92 autres, de l'église presbytérienne de la Baie-de-la-Fortune, I. du P.-E.; de E. C. McLellan et 298 autres, de l'église presbytérienne de Souris, I. du P.-E.; de Mme James M. Minter et 63 autres, de l'église méthodiste d'Ormstown, province de Québec; de G. L. Grass et 560 autres, de l'église presbytérienne Victoria, Toronto, Ont.—Sir *Henry Drayton;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:

Bill (No 32), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Sunnybrae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Bill (No 63), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la gare de Lockeport et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec.

M. Mitchell, du comité des Banques et du Commerce, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 36), Loi concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie dite *Northern*, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre comité a pris en considération le Bill (No 37), Loi ayant pour objet de changer le nom de la *Imperial Underwriters Corporation of Canada* en celui de *Imperial Insurance Office*, et il a convenu de le rapporter sans amendement.

M. Raymond, du comité spécial nommé pour étudier le système des pensions pour le vieil âge au Canada, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Conformément à une résolution adoptée à sa réunion de ce jour, votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer ses procédures de jour en jour pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, quand il semblera opportum, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Raymond, ledit rapport est adopté.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923:—Copie de correspondances, rapports, papiers et autres documents touchant la surcharge du prix des provisions vendues aux immigrants dans le port de Québec.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1924,—Relevé faisant voir:—

1. Pourquoi la Commission du port de Vancouver a acquis l'élévateur Woodward de Vancouver.

2. Si cet élévateur a été loué à d'autres, et, dans l'affirmative, quels sont les noms et adresses des locataires, à quelles conditions la Commission du port de Vancouver le leur a loué, et à quelles fins les locataires susdits se proposent d'utiliser l'élévateur en question.

3. Si le gouvernement a autorisé la location de cet élévateur.

4. Si le gouvernement a fourni de l'argent à la Commission du port de Vancouver pour l'acquisition de cet élévateur, ou a consenti que les sommes avancées à la Commission du port servent à cette fin, ou à l'achèvement et à l'outillage de cet élévateur.

5. S'il était opportun soit dans l'intérêt du trafic du grain ou du port de Vancouver d'acquérir cet élévateur, pourquoi la Commission du port de Vancouver ne l'exploite pas elle-même.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles échangés avec le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de la destitution de Daniel-S. McLean, gardien de phare à Darby Point (Piper Cove), province de la Nouvelle-Ecosse, et, s'il y a eu enquête, copie de la preuve produite et du rapport de l'enquêteur.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1924,—Relevé indiquant toute la correspondance échangée entre le docteur R.-A. McGibbon, surintendant de l'hôpital du rétablissement civil à Sainte-Anne, et un membre du gouvernement, ou entre un membre du gouvernement et un particulier au sujet de la retraite du docteur McGibbon comme surintendant; aussi, les raisons de cette retraite.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres feuilles échangés entre le département des Postes, la Commission du Service civil et tous autres tiers, depuis le 1er janvier 1921, sur la destitution du maître de poste de Saint-Gédéon Station, province de Québec, et sur la nomination d'un nouveau maître de poste. Aussi, copie de l'enquête et copies des inscriptions envoyées à la Commission du Service civil au sujet de ces fonctions; copie des requêtes et certificats envoyés pour ou contre l'un quelconque des candidats.

La Chambre reprend alors le débat sur motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 8 MAI 1924

PRIÈRES.

Cent dix pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 7 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De John Ferguson et autres, de l'église presbytérienne St. Paul, Vancouver, C.-A.—M. *Clark;* et du docteur Thomas S. T. Smellie et autres, membres de l'église presbytérienne Knox de Port-Arthur, Ontario—M. *Kennedy* (Port-Arthur et Kenora); tous demandant que le projet de loi soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" ne soit pas adopté.

De Robert Goodwin, m.d., et 67 autres, de l'église presbytérienne de Carberry, Man.; de M. L. Pickles et 746 autres, de l'église presbytérienne Westminster, de Winnipeg, Man.; de John N. Foreman et 91 autres, de l'église méthodiste d'Arden, Man.; de David R. L. Howarth et 34 autres, de l'église méthodiste de Miami, Man.; de Robert Ross et 39 autres, de l'église presbytérienne de Scotia; de H. D. Woffindin et 93 autres, de l'église congrégationnelle de Brandford, Ont.; d'Andrew Graham et 120 autres, de l'église méthodiste de Roland, Man.; de A. B. Cushing et 55 autres, de l'église méthodiste Victoria, de Calgary, Alberta; du révérend P. E. Langill et 32 autres, de Burnside, Man.; de Mme W. Galbraith et 55 autres, de l'église méthodiste de Burnside et Macdonald; de Mme N. W. McElroy et 60 autres, de l'église-unie de Milden, Sask.—M. *Hudson;* de Henry B. Parnaby et autres, directeurs du circuit de l'église méthodiste de Belmont, Ont.; de Jennie Smith et 226 autres, de l'église congrégationnelle de Forest, Ont.; de T. B. Hudson et 106 autres, membres des églises méthodistes de St. John, Melrose et Hyde Park, Ont.; d'Irene Stephenson et 246 autres, membres de l'église méthodiste du chemin Lincoln, Walkerville, Ont.; de Mme J. Marshall et 9 autres, de l'église presbytérienne de Marten; du révérend William Hipkin et 39 autres, de l'église congrégationnelle de Barrie, Ont.; de J. Carlyle Parker et 95 autres, de l'église Union, Lyleton, Man.; de R. R. Nicholson et 173 autres, de l'église méthodiste Westside, Owen Sound, Ont.;

de A. A. Mordęn et 116 autres, de l'église méthodiste de Wellington, Ont.; de D. Thompson et 33 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Winnipeg, Man.; de J. Victor Howey et 66 autres, de l'église Union, Halkirk, Alberta; de G. W. Layton et 86 autres, de l'église méthodiste Wesley, de Clinton, Ont.; de Thomas Bray et 51 autres, de l'église-unie de Sintaluta, Sask.; de H. Saunders et 259 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Danforth, Toronto, Ont.; de John Lowry et 72 autres, de l'église presbytérienne de Wetherhill, Sask.; de Charles McKin et 80 autres, des églises méthodistes de Straffordville, Eden et Guysboro-Eden, Ont.; de C. W. Dewett Cosens et 89 autres, de l'église méthodiste Zion, canton Ashfield, bureau de poste Lucknow, Ont.; de W. Robertson et 96 autres, de l'église presbytérienne d'Abbotsford, C.-A.—M. *Stansell;* de G. W. Rivers et 40 autres, de l'église méthodiste de Park Hill, Ont.; de Robert Moses et 18 autres, de l'église méthodiste de Michel, C.-A.; de J. H. Peterson et 79 autres, de l'église méthodiste d'Irma; de F. W. Tweedle et 48 autres, de l'église-unie de Bow Island; de Geo. Leel et 26 autres, de l'église presbytérienne de Stoughton, de Steward et de Hillhurst; de G. Clayton et 56 autres, de la mission méthodiste de Maclean, Man.; de W. H. C. Leech et 71 autres, de l'église méthodiste Rosedale, Winnipeg, Man.; de P. N. Murray et 45 autres, de l'église Union, Glenboro; de N. A. Brennan et 56 autres, de l'église Union, Forestburg, Alberta; de A. V. Knowlton et 21 autres, de l'église méthodiste de Fairlight, Sask.; de John A. Black et 41 autres, de l'église presbytérienne Mount Pleasant, Omemee, Ont.; de Mme Arthur E. Johnston et 92 autres, de l'église méthodiste centrale, Kleinburg et Nobleton, Ont.; de David Watson et 63 autres, de l'église méthodiste de Walton, Ont.; de W. A. McIlquham et 150 autres, de l'église-unie, Alexander, Man.; de G. A. Stevenson et 93 autres, de l'église-unie, Waskada, Man.; de Henry S. Fiddes et 62 autres, de l'église méthodiste de Bright et Bethel, Ont.; de R. A. Hanley, b.d., et 38 autres, de l'église presbytérienne d'Emo, Ont.; de B. J. Sweetland et 49 autres, de l'église méthodiste de Verdun, province de Québec, et du révérend T. S. St-Aubin et 40 autres, de l'église presbytérienne de Russeltown, province de Québec, et de l'église-unie de Coveyhill, province de Québec; de J. E. Harris et 84 autres, de l'église-unie Wadena, Sask.; de John J. Ferguson et 173 autres, de l'église méthodiste de la rue Carleton, Toronto; de James McGregor et 9 autres, de l'église presbytérienne Knox, de Saskatoon, Sask.; de Nelson Black et 53 autres, de l'église méthodiste de Laurel, Ont.; de J. M. Redmond et 117 autres, de l'église méthodiste Parkdale, Toronto, Ont.; de Charles Finnemore et 86 autres, de l'église presbytérienne de Graysville, Man.; du révérend Albert G. Hudson et 97 autres, de l'église méthodiste de la rue Gerrard, Toronto, Ont.—M. *Hammell;* de A. T. Andrews et 38 autres, de l'église Union, d'Elgin, Man.; du révérend E. W. Rowland et 112 autres, de l'église méthodiste d'Onemee, Ont.; d'Alex McGregor et 24 autres, directeurs de l'église méthodiste, district d'Uxbridge, Uxbridge, Ont.; du Dr D. McKenzie et 100 autres, de l'église presbytérienne Westminster, Saskatoon, Sask.; de J. A. Haggerty et 19 autres, de l'église-unie, Kenmay; de Wesley Bessey et 12 autres, de l'église méthodiste du circuit d'Orton; de Thomas Trevitich et 118 autres, du circuit Crediton-Aliza Craig de l'église méthodiste de Crediton, Ont.; de T. G. Upshall et 56 autres, de l'église presbytérienne de Priceville, Sask.; du révérend A. F. Shorten et 100 adhérents de l'église méthodiste de Wakefield et de Masham, province de Québec; de H. Young et 7 autres, membres du bureau d'administration de l'église-unie, de Bowden, Alberta; de F. H. Howard et 147 autres, de l'église méthodiste de Whitby, Ont.; de David Young de l'église méthodiste d'Innisfree, Alberta; d'Earl Calvin et 24 autres, de l'église-unie de Merna, Alberta; de Mme Margaret Piper et 37 autres, de l'église méthodiste de Silverdale et de Centenary; de David Simpson et 26 autres, des congrégations presbytériennes de Dummer et de Wagner et du presbytère de Truax, Weyburn, Sask.—M. *Garland* (Carleton); de James Norris et 111 autres, de l'église presbytérienne Knox, de Mitchell, Ont.—M. *Garland* (Carleton); du révérend B.

B. Brown et 90 autres, de l'église méthodiste de Sherbrooke, province de Québec; du révérend T. J. Jewitt et 26 autres, de l'église presbytérienne Union, Sturgeon-Falls et Cash-Bay; de Fred Hall et 107 autres, de l'église méthodiste de Beeton, Ontario; de Mme John Creasey et 46 autres, de l'église méthodiste du circuit d'Oil City, Ontario; du révérend Hugh McFarlane et 18 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Sault Sainte-Marie, Ontario; de I. S. Cole et 68 autres, de l'église presbytérienne de la congrégation méthodiste unie de South River, Ontario; de William B. Botting et 12 autres, de l'église méthodiste de Mervale, Ontario; de T. W. W. Lane et 46 autres, des églises Union, Emsdale, Ontario; du révérend E. Farnsworth et 95 autres, de l'église méthodiste de Cannifton, Ontario; du révérend W. J. Whelan et 39 autres, de l'église Union de Delburne, Alberta; de George I. Stephenson et 55 autres, de la congrégation méthodiste de Stirton, Goshen et Gladstone, Ontario; de F. R. Cluff et 108 autres, de l'église Union, Bowsman; de P. E. Jones et 24 autres, de l'église Union, Togo, Sask.; de Thomas Powley et 34 autres, des églises méthodistes de Huttonville et de Churchville; de Roy Buchan et 91 autres, de l'église Union, de Kelwood, Man.; de l'église méthodiste du circuit Bath, district de Napanee et signée au nom de ladite église par A. C. Hoffman, pasteur, et Chester Nicholson, syndic; de C. Harrison et 77 autres, de la congrégation de Bartonville de l'église de Bartonville, de la congrégation de l'église Stone, du canton Barton, et de l'église Burkholder, du canton Barton; de Wm. Jackson et 69 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Hyatt, London—M. *Wallace;* de Seby Jefferson et 23 autres, membres du "Quarterly Official Board" de l'église méthodiste de Lambeth, Ontario, et la pétition de P. W. Earl et 102 autres, membres de ladite église—M. *Hammell;* de Mme W. A. Hamilton et 169 autres, de l'église presbytérienne de New Mills, N.-B.; du révérend J. B. Champion et 49 autres, de l'église méthodiste de Maidstone, Ontario; de R. MacMillan et 8 autres, de l'église presbytérienne Knox, Galt, Ontario; de J. H. Johnston et 85 autres, de l'église méthodiste Grace, d'Essex, Ontario; de E. M. Perkins et 67 autres, de l'église presbytérienne Knox, London, Ontario; de A. Harrold et 125 autres, de l'église méthodiste de l'est, Ottawa, Ontario; de Ray Richardson et 89 autres, des églises méthodistes de Bethel, St. Lawrence et Maple Grove, Ontario; de David E. Fisher et 193 autres, de l'église presbytérienne de Springside, N.-E.—M. *Hatfield;* de Wesley Greenway et 43 autres, de l'église méthodiste de Belwood, Ontario; de H. B. Trachsill et 84 autres, de l'église Union, Kisbey; de D. McElroy et 39 autres, de l'église Union, Bulyea, Sask.; de Mme W. G. Anderson et 106 autres, de l'église méthodiste St. Paul, Walkerton, Ontario; de T. E. Sawyer et 18 autres, de l'église méthodiste de Milverton, Ontario; de Thomas Beveridge, b.a., b.d., et 112 autres, de la "First Presbyterian Church", Camrose, Alberta; de H. Hambly et 95 autres, des églises méthodistes de King, Laskey et Teston, Ontario; de D. P. Sykes et 60 autres, de l'église Union, 365 rue Delisle, Montréal, province de Québec; de Mme A. Lisk et 60 autres, de l'église presbytérienne de Madawaska, et de James Phinister et 131 autres, de l'église méthodiste de la rue George Collingwood, Ontario—M. *Hammell;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement:—

Bill (No 33), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, division Kamloops-Kelowna, province de la Colombie-Britannique.

Bill (No 34), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 35), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 100, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 44), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 45), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Loverna vers l'ouest, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 61), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, qui doit être une section mixte, depuis Rosedale, vers le sud-est, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 62), Loi concernnant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Pine-Falls, dans la province du Manitoba.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter avec des amendements:—

Bill (No 40), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 41 de l'embranchement de Melfort, près Nipawin, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 49), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 54), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Radville et le lac Fife, dans la province de la Saskatchewan.

Votre comité recommande que les titres des trois derniers bills mentionnés soient respectivement modifiés de manière à se lire comme suit:—

Bill (No 40), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux soit du mille 41 près Nipawin ou vers une direction nord-ouest à un point dans le township 49, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 49), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer ou un endroit vers l'ouest, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 54), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis ou près Radville, Bengough ou Ritchie, dans la province de la Saskatchewan.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Copie de tous mémoires, correspondance, et autres documents touchant la fermeture du bureau de poste de Belle-Isle Creek, comté de King, et l'ouverture d'un nouveau bureau; y compris tous les renseignements que le département des postes possède sur les frais occasionnés de ce chef; aussi, copie de tous documents, soumissions, correspondances, etc., touchant les routes rurales un, deux et trois relativement à la fermeture de l'ancien bureau de poste et l'ouverture du nouveau; aussi copie de toutes correspondances et archives afférant à la nomination d'un maître de poste à Belle-Isle Creek.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé indiquant le montant perçu sous l'empire de la taxe sur les profits d'affaires dans les différentes provinces, pour chaque année, depuis que la taxe existe.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 14 avril 1924:—Copie de correspondance et autres documents que le gouvernement fédéral a échangés avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au sujet de la construction du chemin Port Joli-Sable, en Nouvelle-Ecosse, et de l'assistance fédérale afférante; aussi, copie des estimations, rapports d'ingénieurs, demandes d'assistance fédérale, pièces justificatives et autres pièces à ce sujet.

M. Macdonald (Pictou), l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Fielding, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant (*a*) le total de l'impôt sur le revenu perçu dans chaque province dans chaque année depuis que l'impôt existe, et (*b*) le total de l'impôt sur le revenu payé par les cultivateurs dans chaque province dans la même période.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. McBride,—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—

1. Combien d'autombiles à passagers le gouvernement a achetés en 1919, 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924, respectivement.
2. Combien a coûté l'entretien de ces automobiles chaque année.

La Chambre reprend alors le débat sur motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Stevens.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill B2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruth Haverson".

Bill C2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Foord".

Bill D2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon Hendry".

Bill E2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Peter Hansen".

Bill F2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Hadden".

Bill G2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William James McLaughlan".

Bill H2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alyce Wilson".

Bill I2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Burkett".

Bill J2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ewart Gladstone Pettinger".

Bill K2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna McGeachey".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Jessie Ruth Haverson, Arthur Foord, Harold Gordon Hendry, Karl Peter Hansen, Ethel Hadden, William James McLaughlan, Alyce Wilson, Lemuel Burkett, Ewart Gladstone Pettinger et Anna McGachey, respectivement demandant une loi de divorce, et les pièces produites devant ledit comité, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 11.14 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

75487—16

No 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 9 MAI 1924

PRIÈRES.

Cent quatre-vingts pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 8 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De T. H. Maywood et autres, de l'église presbytérienne de Govan, Sask.—M. *Motherwell;* de H. E. Barber et 164 autres, de l'église méthodiste de Boharm, I.-P.-E.; de Mme Robert Hull et autres, de Woodslee et Ruscomb, Ont.; des membres de la session de l'église presbytérienne de Wardsville, Ontario, signée par le modérateur, le révérend H. Bolingbroke, b.d., et les membres de la session; de Geo. S. Clendinnen et 196 autres, de l'église méthodiste Wesley, Fort-William, Ont.; de M. M. Sanbow et 52 autres, de l'église presbytérienne de Kedive, Sask.; d'Allan C. Knapp et 224 autres, de l'église méthodiste de Sydenham, Ont.; du révérend W. M. Ryan et 175 autres, de l'église méthodiste de Charlottetown, I.-P.-E., et de Mme Jas. G. McKelvey et 40 autres, de l'église-unie de Holmfield, Man.—M. *Reid;* de Frank Rae et 73 autres, membres des congrégations presbytériennes de Brown's Corners, Central et Saint-Jean, Unionville, Ont.; de Theo. B. Edmonds et 62 autres, de l'église méthodiste de Fonthill, Ont.; de James Gunn et 99 autres, de l'église méthodiste de Plattsville, Ont.; de R. E. Hayes et 77 autres, de l'église Union, d'Oak River, Man.; de W. Wright et 41 autres, de l'église presbytérienne d'Elmwood, Ont.; du révérend Robert H. Rogers au nom des églisses méthodistes de Fenwick, de Fork Road East et de Mount Vernon; d'Amos N. Stonehouse et 95 autres, de l'église méthodiste de Thamesville, Ont.; J. H. Haversee et 80 autres, de l'église presbytérienne de Carman, Man.; du révérend N. Cole et 81 autres, des églises méthodistes de Le Havre, de Mount Pleasant et de Dublin, Nouvelle-Ecosse; de John Linton et 128 autres, de l'église-unie de Snowflake, Man.; de J. A. MacDonald et 250 autres, de l'église presbytérienne, congrégation St. Luke, Cap-Breton; du révé-

rend Harold G. Salton et 49 autres, de l'église méthodiste Grace, de Fort-William, Ont.; de Mme R. E. Austin et 44 autres, membres de l'église presbytérienne de Kinmount, Ont., laquelle compte un total de 59 adhérents; d'Edna Pugsley et 109 autres, de l'église méthodiste d'Elmvale et d'Allenwood, Ont.; de R. C. Pollock et 63 autres, de l'église presbytérienne de Maple-Creek, Sask.; de S. H. Freeman et 77 autres, des églises méthodistes de Northwood, de Botany et de Beechwood, Ont.; de E. W. Alexander et 119 autres, de l'église Union, de Decker, d'Isabella et d'Orrworld, Man.; du révérend L. S. Wright et 93 autres, de l'église méthodiste de Tweed, Ont.; du révérend J. Savage et 82 autres, de l'église-unie de Toulon, Sask.; et de A. Murray Stuart et 92 autres, de l'église méthodiste de Petrolia, Ont.—M. *Pritchard;* de Clifford Cleland et 55 autres, de l'église méthodiste de Heborn et de Port-Maitland; de A. J. Tufts et 44 autres, de l'église méthodiste de la rue Rae, Regina, Sask.; de J. M. Tait et 106 autres, de l'église-unie St-Andrews, West Summerland, C.-B.; de F. J. Conn et 65 autres, de l'église méthodiste St. Paul, Calgary, Alberta; de R. K. Clements et 124 autres, de l'église-unie St. Andrews, Montague, I.-P.-E.; de Fred. Houch et 123 autres, de l'église méthodiste de Chumah et de Hamiota; du révérend J. A. McLellan et 125 autres, de l'église presbytérienne de Valleyfield, I.-P.-E.; de A. M. Henry et 121 autres, de l'église Union, Ponoka, Alberta, et de Mme Hillard Kelly et 104 autres, de l'église méthodiste de Clifton; d'Arthur Glanville et 418 autres, de l'église-unie de Thessalon, Ont.; de T. H. Clendinnen et 167 autres, de l'église méthodiste St. Paul, Ottawa, Ont.; du révérend William C. Murdock et 63 autres, de l'église presbytérienne de Watson, Sask.; de B. W. Thompson et 197 autres, de l'église méthodiste Trinity, Toronto, Ont.; de Rhoda Braund et 278 autres, de l'église méthodiste d'Exeter, Ont.; de Mme Ethel Bowen et 290 autres, de l'église méthodiste Zion, Moose Jaw, Sask.; de R. A. Stinson et 93 autres, des églises-unies de North-Antler et de Pierson, Man.—M. *Sexsmith;* de W. P. McHaffie et 58 autres, des églises Union d'Avonlea et de Hearne, Sask.; de J. C. Boughner et 97 autres, de l'église méthodiste de Carleton Place, Ont.; de Henry A. Hadden et 64 autres, de l'église presbytérienne, Union d'Edam; de Maxim P. Berezynski et 20 autres, des Ukraniens presbytériens de Fort-William, Ont.; du révérend Geo. C. Wood et 44 autres, de l'église méthodiste Wesley, Ottawa-est, Ottawa, Ont.; de M. Phillips et 67 autres, de l'église méthodiste de Haleys-Harton, Ont.; de C. Davis et 59 autres, de l'église méthodiste de Rosemont, Montréal; du révérend Dr A. J. Brown et 110 autres, de l'église méthodiste de Wroxeter, Ont.; d'Amos Odell et 123 autres, des églises Union de Hargrave, de Harnsworth et de Victor, Man.; de Wm. Bagshaw et 77 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Sunderland, et de l'église presbytérienne St. John, Creswell, Ont.; de Mme A. Metcalfe et 122 autres, de l'église méthodiste de Riceville, Ont.; et de R. Gibson et 61 autres, de l'église méthodiste et presbytérienne-unie, Ballarsea et de Sunbury, Ont.—M. *Woods;* de A. Roy Williams et 29 autres, de l'église méthodiste d'Yarmouth, N.-E.; de W. C. Miller et 53 autres, de l'église-unie d'Elkhorn, Man.; de Thos W. Hodgson et 32 autres, de l'église méthodiste de Canning, N.-E.; de Mme T. C. Knox et 50 autres, des églises presbytériennes de Grande-Coulée et de Sherwood,, Sask.; de Robert G. Thompson et 118 autres, de l'église méthodiste de Plainfield, Ont.; de Geo. E. Gosnell et 40 autres, de l'église presbytérienne de Pilot Mound, Man.; de R. J. Crawford et 181 autres, de l'église méthodiste de Lethbridge, Alberta; de P. Smith et 59 autres, de l'église Union, Markinch, Sask.; de D. Thurston et 61 autres, de l'église méthodiste de Kildonan, Man.; de Robert Carter et 152 autres, de l'église presbytérienne de Clanwilliam, Man.; de R. A. Rigby et 96 autres, de l'église méthodiste St. Paul, Montréal, Province de Québec; de Benj. Richardson et 18 autres, de l'église Union, Beaver, Man.; de J. E. McKechnie et 74 autres, de l'église Union, Selton, Sask.; de J. A. McKelvey et 64 autres, de l'église méthodiste de Teeswater, Ont.; de C. P. Wright et 87 autres, de l'église-unie, North Portal, Sask.; de R. W. Leader et

97 autres, de l'église méthodiste de Wheatley, Ont.; de C. H. Daly et 74 autres, de l'église presbytérienne de Hanay-Hammond-Pittmeadow, C.-B.—M. *Rankin;* du révérend J. W. Williams et 112 autres, de l'église presbytérienne Carmichael, de Regina, Sask.; de J. M. Colling et 81 autres, de l'église méthodiste de Fullarton, Ont.; de Robert Moore et 115 autres, de l'église presbytérienne Westminster, Regina, Sask.; de A. E. Baker et 25 autres, de l'église méthodiste de North-Earlscourt, Ont.; du Dr Geo. Carleson et 297 autres, de l'église presbytérienne de l'avenue Rhodes, Toronto, Ont.; de Mme Fred Snell et 42 autres, de l'église presbytérienne d'Argyle et Stonewall; de D. M. Stinson et 56 autres, de l'église méthodiste de Wilfrid, Ont.; du révérend Isaac Couch et 147 autres, de l'église méthodiste Strathroy, Strathroy, Ont.; de Mme W. C. Smith et 124 autres, d'Oak Lake, Man.—M. *Drummond;* de John M. Munroe et 139 autres, de l'église presbytérienne de Gabarus, C.-A.; du révérend A. Armstrong et 29 autres, de l'église Union, Rose Plain, Sask.; de R. L. Jones et 79 autres, de la congrégation Lucky Lake, Lucky Lake, Sask.; de E. L. Robinson et 42 autres, de l'église méthodiste du district de Stratford, Ont.; de W. A. Harper et 46 autres, de l'église méthodiste de Phippen, Sask.; de E. L. Little et 146 autres, de l'église Union, Treherne, Man.; de C. H. Adsett et 47 autres, de l'église méthodiste de Munson, Alberta; de J. W. M. Crawford et 21 autres, membres de la session et dignitaires de la "First Presbyterian Church", de Wilton et Grove, Ont.; de G. W. Fair et 117 autres, de l'église Union, de Heron, Sask.; de A. F. Jones et 38 autres, de l'église méthodiste de Magog, province de Québec; de G. W. Butt et 132 autres, membres de l'église méthodiste de Monkton, Ont.; de J. W. M. Crawford et 20 autres, directeurs de l'église presbytérienne St. Andrews, Glamworth, Middlesex-est; de Mary Campbell et 53 autres, des églises méthodistes de Pretonvale, de Boyds et de Playfair, Ont.; du révérend J. Macarthney et 20 autres, de la congrégation Union de l'église Union, de Port Sydney et d'Utterson; de E. P. Boughner et 57 autres, membres du circuit de Talbotville de l'église méthodiste de Talbotville, Ont.; de William T. Gunn, de l'association des églises congrégationnelles du district de Toronto, et de E. G. Robinson et 78 autres, de l'église méthodiste "Shaw Memorial", Montréal, province de Québec—M. *Hodgins;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

De E. H. Tew et autres, d'Assiniboia—M. *Hopkins;* de R. J. Taggart et autres, de l'église presbytérienne St. John, Vancouver, C.-B., et de W. J. White et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Vancouver, C.-B.—M. *Stevens;* et de William Carruther et autres, membres ou adhérents de l'église presbytérienne—M. *Warner;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" ne soit pas adopté.

M. Macdonald (Pictou), du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité, conformément à une résolution adoptée à sa réunion de ce jour, recommande qu'il lui soit permis de faire imprimer de jour en jour ses procédures pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, lorsqu'il sera jugé opportun, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet aussi, qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Relevé indiquant les états financiers que E.-A. Field, commissaire des terres du National-Canadien, département

des terres, à Winnipeg, Manitoba, a faits sur les ventes de terres en 1922 et 1923, accusant la somme reçue au comptant et déboursée, et toutes les dépenses, ainsi qu'une liste des salaires et dépenses des employés, des commissions payées, des loyers, et les profits ou perte net.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie de tous rapports, déclarations, avis, lettres, télégrammes, feuilles, faits, adressés et déposés au département des chemins de fer touchant la demande, l'obtention et le paiement d'une double subvention en argent pour la construction du chemin de fer *The Canada and Gulf Terminal Ry. Co.* (ancien chemin de fer Matane et Gaspé) de 1900 à 1912 inclusivement.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente. —Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924,—Copie de tous documents, correspondances, rapports de génie, etc., concernant l'achat, la vente ou l'expropriation du quai de Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 14 avril 1924,—Copie de correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse touchant la construction du chemin de la baie Sainte-Marguerite, Nouvelle-Ecosse, et de l'aide fédérale afférante; aussi, copie des estimations, rapports d'ingénieurs, demandes d'assistance fédérale, pièces justificatives et autres pièces à ce sujet.

M. Lapointe l'un des membres du Conseil privé, met devant la Chambre,—Copie des instructions données au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, suspendant la sentence du fouet, envers Raoul Beauchamp, forçat; aussi, mémoire du sous-ministre de la Justice concernant les appels contre les sentences entraînant la peine du fouet, l'envoi au pénitencier en attendant appel contre conviction.

Il présente aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellenece le Gouverneur général du 28 avril 1924,—Copie de correspondances, lettres, télégrammes, écrits et autres feuilles échangés entre le département du Procureur général de la province de Québec et le département de la Justice, au sujet des honoraires à payer aux séquestres officiels.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Copie de correspondances, pétitions, télégrammes et autres documents relatifs à certaines représentations faites au département de la Marine et des Pêcheries pour l'adjudication d'une saison automnale aux pêcheurs de homards du comté de Gloucester, pendant la saison de pêche de 1923.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Correspondance supplémentaire entre le Canada et les Etats-Unis de l'Amérique concernant le projet de canalisation du Saint-Laurent —Nomination d'un bureau conjoint d'ingénieurs.

Aussi,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 779, daté le 7 mai 1924, constituant un comité consultatif national du Canada pour étudier généralement, si le projet, dans le cas où il serait exécuté, serait ou non avantageux pour le Canada.

Et aussi,—Copie d un arrêté général du Conseil, C.P. 778, daté le 7 mai 1924, nommant Duncan W. McLachlan, Olivier Odilon Lefebvre et le brigadier-général Charles Hamilton Mitchell pour agir comme bureau conjoint d'ingénieurs concernant les améliorations de la route fluviale du Saint-Laurent.

M. Macdonald (Pictou) propose,—Que le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, présenté ce jour, soit adopté;

Objection étant soulevée pour la raison qu'aucun avis a été donné, la motion est réservée.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill B2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruth Haverson".—M. *Sheard.*

Bill C2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Foord".—M. *Arthurs.*

Bill D2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon Hendry".—M. *Sheard.*

Bill E2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Peter Hansen".—M. *Ladner.*

Bill F2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Hadden".—M. *Sheard.*

Bill G2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William James McLaughlan".—M. *Ross* (Kingston).

Bill H2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alyce Wilson".—M. *Boys.*

Bill I2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Burkett".—M. *LeSueur.*

Bill J2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Ewart Gladstone Pettinger".—M. *Harris.*

Bill K2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna McGeachey '.—M. *Sheard.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Boys propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont considérés de nouveau en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 9), Loi concernant *The T. Eaton General Insurance Company.*

Bill (No 23), Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Society.*

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 17), Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Bill (No 19), Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill (No 22), Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*

Bill (No 36), Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Northern.*

Bill (No 37), Loi ayant pour objet de changer le nom de la *Imperial Underwriters Corporation of Canada* en celui de *Imperial Insurance Office.*

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Lewin".

Bill Q (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Quinn".

Bill R (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Darling Irving."

Bill S (No 82) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret De Mello."

Bill T (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Caroline Dooley."

Bill U (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Gibb Duncan."

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Sinkins."

Bill W (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Jean Livingstone."

Bill X (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Maud Knowles."

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés

La Chambre reprend alors le débat sur motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Copp.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

VII. AGRICULTURE

47 Publications	33,500 00
48 Institut International d'agriculture	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 25), Loi modifiant la Loi des juges.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill L2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Pietranglo."

Bill M2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Vear."

Bill N2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Welton."

Bill O2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mahaffy Cox."

Bill P2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Milne."

Bill Q2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Myrtle Potts."

Bill R2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Barrington Hutchings."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Antonio Pietranglo, Ella Vear, Anna Welton, Marjorie Mahaffy Cox, Mary Elizabeth Milne, Georgina Myrtle Potts et Guy Barrington Hutchings, respectivement demandant une loi de divorce, et les pièces produites devant ledit comité, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 12 MAI 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Quarante-cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 9 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De R. H. Blakeman et 48 autres, de l'église méthodiste Centrale de Stratford—M. *Reid;* du révérend J. M. McLeod et 72 autres, de l'église presbytérienne de la Baie-Saint-Pierre, I.P.-E.; de E. L. Hurd et 112 autres, de l'église méthodiste de Gladstone, Man.; de George Pipe et 64 autres, de l'église méthodiste de Manitou, Man.; de W. F. Dixon e t75 autres, de l'église-unie de Saltcoats et Perley, Sask.; de John R. Ross et 94 autres, de l'église méthodiste Trinity de Stratford, Ont.; de Andrew Russel et 37 autres, de l'église congrégationnelle de Henford et Rivière Plaisante, N.-E.; de R. T. Hicks et 91 autres, de l'église presbytérienne de Dalhousie, N.-B.; de W. H. Gibson Smith et 125 autres, de l'église méthodiste Riverdale, Toronto, Ont.; et de F. L. Campbell et 73 autres d'Ottawa, Ont.—M. *King* (Huron-nord); de E. E. Alger et 22 autres, de Lumley, C.-A.; de H. E. Martin et 16 autres, de l'église presbytérienne de Raymore, Sask.; de W. H. Gossell et 60 autres, de l'église presbytérienne Knox, de McCreary, Man.; de T. Young et 87 autres, de l'église méthodiste Highlands, Edmonton, Alberta; de Mme W. Dickson et 63 autres, de l'église presbytérienne de Manitou, Man.; de Enoch Thompson et 127 autres, de l'église méthodiste Carleton, Saint-Jean, N.-B.; de J. F. Crosby et 21 autres, de l'église presbytérienne de Darlingford, Man.; de

A. C. Huffman et 57 autres, de l'église Union, Kennedy, Sask.; de J. P. Ritchie et 202 autres, de l'église méthodiste Fort Rouge, de Winnipeg, Man.; de William Jeffrey et 10 autres, de l'église presbytérienne Camille, Holland, Man.; de R. S. Fralick et 74 autres, de l'église méthodiste de Thornhill, Ont.; de Strath Booth et 123 autres, de l'église Union de MacGregor, Man.; de L. R. Ballantyne et 45 autres des églises presbytériennes de Pefferlaw, Sutton-ouest et Egypte, Ont.; de S. W. Boyd et 72 autres, de l'église méthodiste de Sutton, Ont.; de Robert V. Wilson et 52 autres, de l'église Union de Trout Mills, Ont.; de F. A. Fairbairn et 160 autres, de l'église méthodiste Douglas, de Montréal, P.Q.; de Henry L. Martin et 109 autres, de l'église Union, de Hanley, Sask.; et de G. A. Colpitts et 137 autres, de l'église presbytériennet et de la congrégation méthodiste de Holland, Man.—M. *Johnston;* de C. D. Parker et 49 autres, de l'église méthodiste de Hamilton, Ont.; de Elizabeth Ross et 15 autres, de l'église unie de Tatamagouche, N.-E.; de Howard McLellan et 111 autres, de l'église presbytérienne de Selma et Noel Shore; de J. R. Wilkinson et 77 autres, des églises méthodiste d'Unionville et de Milliken, Ont.; de Jas. Lewthwaite et 29 autres, de l'église presbytérienne de Redvers, Sask.; de Donald MacLeod et 30 autres, de Bengough, Sask.; de Mme B. B. Stephenson et 54 autres de l'église méthodiste de Constance, Ont.; de Lenard Horney et 19 autres, de l'église-unie de Rinscarth, Man.; de R. K. Asselstine et 86 autres, de l'église méthodiste de Wallaceburg, Ont.; de G. Belsey et 12 autres, de l'église Union, Oyama, C.-A.; de Kay Imlay et 140 autres, de l'église congrégationnelle du Calvaire, Westmount, P.Q.; de W. Edwards et 137 autres, de l'église méthodiste d'Arnprior, Ont.; du révérend B. Glover et 61 autres, de l'église presbytérienne de Kansack, Sask.; du révérend D. Sheppard et 60 autres, de l'église méthodiste de Thorold, Ont.; de D. A. McLennan et 33 autres, de Mather, Man.; de J. S. Case et 75 autres, de l'église méthodiste de Mount Hope; de Mark Ledingham et 52 autres, des églises unies de Colgate et d'Ingleford, Sask.; de H. Cochrane et 40 autres, de l'église-unie de Silverton, Man.; du révérend C. R. Marrow et 23 autres, de l'église méthodiste de Hamilton, Ont.; et de G. C. Ross et 111 autres, de l'église presbytérienne Unie de Lamont, Alberta —M. *Manion;* de A. G. Howe et 242 autres, de l'église méthodiste de Westmount, P.Q.; de R. P. Newbegging et 30 autres, de l'église presbytérienne Centrale, de Hamilton, Ont.; de J. W. Shillington et 54 autres, de l'église méthodiste de Blenheim, Ont.; de J. A. Lonsley et 98 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Victoria, Brandon, Man.; de Mathew Thompson et 103 autres, de l'église presbytérienne de Bristol; de Wanda Bowman et 39 autres, de l'église presbytérienne de Longford; de A. W. Ramer et 166 autres, de l'église méthodiste de la rue Ridout, London, Ont.; du révérend James H. Woodside et 56 autres, de l'église presbytérienne de Kenmore et Marvelville, Ont.; de H. M. Esmond et 370 autres, de l'église méthodiste Centrale, de Windsor, Ont.; de Geo. H. Pattison et 150 autres, de l'église-unie de Newdale, Man.; de A. Macaulley et 163 autres, de l'église méthodiste d'Ingersoll, Ont.; de John Carmichael et 46 autres, de l'église presbytérienne d'Oakburn, Man.; de J. A. McNaughton et 215 autres, de l'église méthodiste Centrale, de Moncton, N.-B.; de J. McD. Wilson et 204 autres, de l'église presbytérienne Chalmers de Québec, P.Q.; de J. P. West et 16 autres, de l'église Union de Wayburn, Sask.; de A. H. Johnston et 163 autres, des églises presbytérienne et méthodiste unies de Rouleau, Sask.; de l'église méthodiste Mont-Plaisant de Vancouver, C.-A., signés par O. M. Sanford, pasteur, et 8 fonctionnaires de l'église, et de E. Hollingsworth et 50 autres, de l'église presbytérienne de Bar-River, Maclennan et Desbarats—M. *Black* (Yukon); de Wm Lloyd Porter et 52 autres, de l'église presbytérienne d'Yarmouth, N.-E.; de L. M. Hayden et 7 autres, de Montréal, P.Q.; de Sidney Stevens et 122 autres, de l'église méthodsite de Standstead, P.Q.; de J. Ferrier et 27 autres, de l'église-unie de Metz et Dracon; de H. A. Brent et 77 autres, de l'église méthodiste de Canton, Ont.; du révérend J. N. Beckstead et 152 autres, de l'église presbytérienne Chal-

mers, de Lansdowne, Ont.; de F. A. Nourse et 47 autres, de l'église Union de l'ave. Wanstead, Toronto, Ont.; de J. A. Ecker et 57 autres, de l'église méthodiste de Tintern, Ont.; du révérend Joseph A. Irwin et 25 autres, des congrégations Union de Hearts et de Hazel, Ont.; de F. W. Johnston et 101 autres, de l'église méthodiste de Shetland; de F. H. Barber et 18 autres, de l'église congrégationnelle de l'Ile-à-la-Roche, P.Q.; de J. Nelson et 144 autres, de l'église méthodiste de Coaticook, Ont.; de Len Van Norman et 38 autres, de l'église méthodiste d'Elora, Ont.; de N. D. Peters et 48 autres, de l'église Union, de Cardale—M. *Sexsmith;* de Mme G. F. Harris et 122 autres, de la "First Methodist Church", de Brandon, Man.; de Geo. Nield et 44 autres, de l'église Union, d'Angusville; d'Adam Burwash et 51 autres, de l'église Union, d'Earlton; de A. Radbourne et 80 autres, de l'église méthodiste du comté de Bruce, Ont.; de Geo. G. Johnson et 67 autres, de l'église méthodiste de Bethesda, Ont.; de H. A. Rivers et 59 autres, de l'église Union de Winnipegosis, Man.; de E. J. Roulston et 105 autres, de l'église méthodiste d'Arkona, Ont.; de O. P. Johnson et 111 autres, de l'église Union, de Morris, Man.; du Dr S. Douglas et 49 autres, de l'église Union, Manor, Sask.; de A. Berrnett et 152 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Windemere, Toronto, Ont.; d'Alex. S. Colven et 59 autres, de l'église presbytérienne de Bethune, Sask.; de A. J. McAlpin et 37 autres, de l'église méthodiste de Southwold, Ont.; du révérend W. J. McIvor et 70 autres, de l'église presbytérienne Minto, de Moose Jaw, Sask.; de P. E. James et 33 autres, de l'église méthodiste de Shedden, Ont.; de C. W. Ford et 14 autres, de l'église méthodiste de Saint-Lambert, P.Q.; de W. M. Cook et 116 autres, des congrégations presbytérienne et méthodiste unies de Minesing; de Mme A. Kennedy et 34 autres, de l'église méthodiste de Baptiste, Ont.; et de Thomas Hanson et 208 autres, de l'église presbytérienne Cooks, Kingston, Ont.—M. *Ladner,* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

De Ben Nichols et 33 autres, de l'église presbytérienne d'Upper North River; de Walter Morden et 21 autres, de l'église presbytérienne d'Elizabeth-Bay, Ont.; de H. Barker et 44 autres, de l'église méthodiste d'Elburne, C.-A.; de S. Hamilton et 51 autres, de l'église-unie, de Vapreol, Ont.; de Mme J. A. Hope et 27 autres, de l'église méthodiste d'Oakland; de A. Meinonen et 10 autres, de l'église presbytérienne de Victoria-Mines, Ont.; de Mme E. C. Wilson et 31 autres, de l'église méthodiste de Lake Saskatoon, Alberta; de T. O. Watson et 24 autres, de l'église-unie, de Shepard, Alberta; du révérend A. J. Reynolds et 7 fonctionnaires d'église des églises presbytérienne et méthodiste-unies de Port-Hood, N.-E., et de Mme J. W. Thring et 16 autres de Wiste, Alberta—M. *Warner;* de W. J. Mann et 78 autres, des églises presbytérienne et méthodiste unies d'Aylmer, Ont; de T. P. Perry et 134 autres, de l'église méthodiste Centenary, de Montréal, P.Q.; d'Alex. Allison et 80 autres, des églises presbytérienne et méthodiste unies, de Vars, Ont.; de Mme G. Gallu et 82 autres, des églises méthodistes de Vasey, Hobart et Hillsdale, Ont.; de W. B. Wood et 5 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Westmount, P.Q.; de D. Cryderman et 55 autres, de Norham, Ont.; de P. C. Gordon et 124 autres, des églises méthodistes de Niagara-sur-le-Lac et Virgile, Ont.; et de W. D. Locke et 27 autres, de l'église presbytérienne Davenport, Toronto—M. *Morrison;* de W. N. Carr et 57 autres, de l'église presbytérienne d'Alton, Ont.; de T. H. Rogers et 53 autres, des églises Union, de Carnavon, de Bethany et de Blairhampton, et de S. E. Osborne et 118 autres, de l'église méthodiste de Ripley, Ont.—M. *Black* (Yukon); de W. H. Truscott et 70 autres, des églises méthodistes de Baie-du-Foin, de Gretna et d'Anderson, district d'Oshawa, Ontario; de J. W. G. Ward et 194 autres, des églises congrégationnelles Emmanuel, de Montréal, P.Q.; de James Renny et 50 autres, de l'église presbytérienne de Merrivale, Ontario; de E. R. Anderson et 24 autres, de Wellburn, Ontario; de Mme Helen Gordon et 113 autres, de la

"First Methodist Church", Hamilton, Ontario; d'Isabella Cavins et 75 autres, de l'église méthodiste du district de Picton, Ontario; de B. D. Booth, modérateur de l'église presbytérienne St. John, de Belwood, Ontario—M. *Hopkins;* du révérend J. Pinel et 59 autres, de l'église méthodiste d'Hudson, P.Q.; du révérend R. Blayton et 21 autres, de l'église méthodiste de Kentville, N.-E.; du William R. Pepper et 21 autres, de l'église méthodiste de Richibouctou, N.-B.; de R. S. Boyle et 91 autres, de Cobden, Ont.; de D. H. Acton et 106 autres, de l'église méthodiste de Rocanville, Sask.; de P. Gowans et 107 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Wingham, Ont.; de George W. Alderson et 65 autres, de l'église méthodiste de la rue Sydenham, Brantford, Ont.; d'Ella Nelson et 73 autres, de l'église Union, de Wilcox, Sask.; de C. W. McDonald et 47 autres, de Bengough, Sask.—M. *Clark;* de Wm. Plummer et 32 autres, de l'église méthodiste de Bolton, Ont.; de S. Bartlett et 38 autres, de l'église méthodiste d'Yarmouth-Centre, N.-E.; de J. Stoodley et 12 autres, de Ganges, C.-A.; de D. Cornell et 4 autres, de l'église Kensington, Montréal; d'Edward McLaren et 62 autres, de l'église méthodiste de Port-Lambton, Ont.; de S. P. Creelman et 69 autres, de l'église presbytérienne de Steveston, C.-A.; de John Vipond et 57 autres, de l'église méthodiste de Staffa, Ont.; de A. Mackay et 63 autres, de l'église presbytérienne de l'Ile Lulu, C.-A.; de Frank G. Myers et 46 autres, de l'église méthodiste de Fort Frances, Ont.; de J. E. Switzer et 72 autres, de l'église presbytérienne de Kelfield, Sask.; du révérend Willis G. Hancock et de Robert S. W. Christie, de l'église-unie de Viscount, Sask.; de D. M. Buchanan et 66 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Tugaske, Sask.; de R. W. Elliott et 161 autres, de l'église méthodiste Broadway, Winnipeg, Man.; de J. J. Crookshanks et 130 autres, de l'église méthodiste St. Paul, Morden, Man.; de W. Wallace et 109 autres, de l'église presbytérienne Ruther Glen, de McAuley, Man.; de H. A. Johnston et 7 autres, de l'église Union, de Nokomis, Sask.; de A. M. Leeson et 119 autres, de l'église méthodiste de Cullo-den, Ont.; et du révérend D. N. Morden et 254 autres, de l'église presbytérienne du square St. James, Toronto—M. *Spence;* de G. N. Tisdale et 10 autres, de l'église presbytérienne de Kenton, Man.; de L. S. Troop et 122 autres, de l'église méthodiste d'Escott, Ont.; de Mary Y. Smith et 50 autres membres de l'église-unie, de Chipman, Alberta; du révérend A. H. Foster et de Mme L. Ashley et 92 autres, de l'église méthodiste de Madoc, Ont.; de J. H. Stephens et 26 autres, de la "First Presbyterian Church", de Hanna, Alberta; de A. E. Bryan et 66 autres de l'église d'Ogden, Ont.; de Mme E. S. Armstrong et 40 autres, de l'église méthodiste du Nouvel-Ontario; de K. L. Jardine et 46 autres, de l'église-unie, de Taber; de John D. Gillam et 27 autres, de l'église presbytérienne Knox, Lynn Valley, C.-A.; de Mme J. A. Little et 118 autres, membres de l'église méthodiste Centennial, London, Ont.; de M. D. A. Schriver et 51 autres, de l'église presbytérienne d'Antelope; de O. Woodhouse et 14 autres, de Carseland, Alberta; d'Arthur W. Brown et 60 autres, de l'église méthodiste de New-Castle, N.-B.; de R. G. Katsunoff et 43 autres, de l'église presbytérienne ukranienne de Winnipeg, Man.; de J. Stonehouse et 204 autres, de l'église méthodiste de Fort Perry, Ont.; de J. K. McBane et 128 autres, de l'église presbytérienne-unie, de Rivière-à-la-Pluie, Ont.; de Geo. A. Barnard et 71 autres, de l'église méthodiste de Fordwick, Ont.; de Mme S. Hutcheson et 26 autres, de l'église presbytérienne St. Paul, Agricola, Alberta; de Malcolm S. Schell et 78 autres, de l'église méthodiste Centrale, de Woodstock, Ont.; et de E. J. Hodgins et 24 autres, de l'église presbytérienne et méthodiste unie, Sunnyside, Alberta—M. *Baxter;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

De John B. McKay de la congrégation de l'église presbytérienne Knox, de Goderich, Ontario—M. *King* (Huron); de Margaret B. McDermott et autres, de l'église presbytérienne Gordon, Edmonds, New-Westminster, C.-A.—M. *Clark;* et de John McKay et autres, de l'association de l'église presbytérienne, succur-

sale de Port-Arthur, Ont.—M. *Kennedy* (Port-Arthur-et-Kenora); tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" ne soit pas adopté.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de la correspondance échangée entre un ou des membres du gouvernement, des membres du Parlement, des ingénieurs ou représentants du gouvernement, ou autres particuliers, en 1921, 1922 et 1923, relativement aux quais, jetées en entrepôts de Moser's River, comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse (*Necum Teuch*).

Sur motion de M. Macdonald (Pictou), le premier rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, est adopté.

Du consentement unanime, sur motion de M. Graham, ordonné,—Que l'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 40), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 41 de l'embranchement de Melfort, près Nipawin, dans la province de la Saskatchewan, soit rescindé, et le bill référé de nouveau au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes pour plus ample considération.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la commission royale sur les pensions et le rétablissement—Deuxième rapport intérimaire de la deuxième partie de l'enquête (certaines questions touchant les pensions, traitement médical et besoin de rétablissement des anciens hommes du service et leurs dépendants).

Sur motion de M. Béland, ordonné,—Qu'il soit imprimé 700 copies en anglais et 300 en français du deuxième rapport intérimaire de la deuxième partie de l'enquête de la commission royale sur les pensions et le rétablissement, déposé sur la Table de la Chambre, ce jour, soient imprimées sans délai, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill L2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Pietranglo".—M. *Sheard.*

Bill M2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Vear".—M. *McQuarrie.*

Bill N2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Welton".—M. *Sheard.*

Bill O2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mahaffy Cox".—M. *Kay.*

Bill P2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Milne".—Sir *Henry Drayton.*

Bill Q2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Myrtle Potts".—M. *Mewburn.*

Bill R2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Barrington Hutchings".—M. *Spence.*

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Doucet,—Ordre de la Chambre,—Tableau indiquant:—
1. Combien il y a d'employés au pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.
2. Combien d'entre eux sont Acadiens français.
3. Combien d'entre ces derniers occupent des fonctions supérieures.

Par M. Leader,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—
1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Laurier a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

Par M. Leader,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—
1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Borden a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

Par M. Leader,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—
1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Meighen a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

Par M. Leader,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—
1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement actuel a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

Par M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—
1. Si on a réparé l'édifice public fédéral à Arnprior en 1923.
2. Dans l'affirmative, qui a fait le travail (*a*) de réparation aux fondations (*b*) de peinture, de plâtrage, et de décoration, etc.
3. Si l'on a demandé des soumissions, par annonce publique, et, dans l'affirmative, dans quels journaux les annonces ont paru.
4. Quelles soumissions ont été reçues, et de qui, et à qui l'entreprise a été adjugée.
5. Si on a posé de nouveaux fils électriques dans l'édifice, et si l'entrepreneur a donné un sous-contrat pour ce travail.
6. Si le département des Travaux publics a nommé au sujet de ces travaux un inspecteur, et, dans l'affirmative, qui il a nommé.

Par M. Black (Halifax),—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—
1. Combien le gouvernement a affecté à la célébration Hector à Pictou, Nouvelle-Ecosse, dans l'été de 1923.
2. Quelle somme supplémentaire s'il en est le département de la Défense nationale a affecté à cette démonstration.
3. Si le gouvernement a reçu un état des frais de cette démonstration.
4. Dans l'affirmative, à quoi on a utilisé l'argent.

Par M. Sutherland,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant voir:—

1. Nombre total des employés, avec le total des salaires payés à ces derniers, au 1er janvier 1922 et au 1er janvier 1924, dans les divisions suivantes du département de l'Agriculture, avec indication du nombre total des employés et du chiffre total des salaires pour chaque division: (*a*) gouvernement civil, permanent et temporaire (*b*) instruction agricole, (*c*) entomologie, (*d*) laiterie en général, (*e*) épreuve des vaches, (*f*) crèmeries Finch, (*g*) expansion des marchés, (*h*) insectes destructeurs et nuisibles, (*i*) production et vente du tabac, (*j*) industrie fructicole, (*k*) épizooties, (*l*) viandes et aliments en conserves, (*m*) élevage, (*n*) contrôle des graines de semence.

2. Si on a ajouté une division ou plus depuis le 1er janvier 1922.

3. Dans l'affirmative, quels sont leurs titres, et combien d'employés chaque division nouvelle compte, d'après la question 1.

Par M. Ross (Kingston),—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Quels sont les médecins conseillers de la Commission des Pensions.
2. Quel est le dossier militaire de chacun.
3. Quels sont les médecins conseillers du Bureau d'appel fédéral.
4. Quel est le dossier militaire de chacun.
5. Quelle préparation spéciale ont reçu les neurologues de la Commission.

L'adresse à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés:—

Par M. Doucet,—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant en détail les dépenses faites à même le crédit que le parlement du Canada a voté la session dernière pour la célébration Hector, à Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles que le ministre des Travaux publics ou un des fonctionnaires du département a échangés avec Stafford-R. Rudd et Cie, avec le président du comité libéral d'Arnprior, et avec d'autres.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général,—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre de la Justice et le procureur général de la Colombie-Britannique, ou un membre du gouvernement de la Colombie-Britannique, et un membre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral, relativement à certaines accusations portées contre des officiers de la Royale Gendarmerie à cheval, et instruites par le commissaire Smith; aussi, copie du rapport dudit commissaire.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou un fouctionnaires de ce département, y compris l'inspecteur Halliday, de New-Westminster, et les députés de Chilliwak, de Skeena, ou d'autres circonscription, relativement à la suppression du bureau des pêcheries à Vancouver, ou des fonctions d'inspecteur chef eds pêcheries en Colombie-Britannique.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre, le sous-ministre ou un fonctionnaire du département de la Justice, ou le premier ministre ou un fonctionnaire de son bureau, et M.-A. Macdonald, C.R., W.-W.-B. McInnes, touchant la nomination d'un commissaire pour faire enquête sur la manutention irrégulière de drogues imputée à la Royale Gendarmerie à cheval du Canada en Colombie-Britannique.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Copie de la pétition adressée au ministre de la Justice au nom de C.-W. Monk, convaincu en janvier 1923 de vente illicite de drogues narcotiques.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Relevé des quantités de cocaïne et autres drogues narcotiques saisies en Colombie-Britannique par autorité de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, indiquant la disposition qu'on en a faite, de 1920 à 1924 inclusivement.

Par M. Guthrie pour M. Stevens,—Ordre de la Chambre,—Relevé des noms des membres de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada à Victoria qui ont (*a*) quitté le service, (*b*) été éloignés, (*c*) destitués, et indiquant les raisons d'abandonner le service.

Par M. Lapierre pour M. Parent,—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres et feuilles que le département des Travaux publics possède au sujet des réclamations de l'entrepreneur pour le paiement du coût des travaux exigés par la construction de l'hôtel des Postes, à Québec.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

M. l'Orateur étant revenu en Chambre, prend le fauteuil.

Mardi, 13 mai 1924.

Et le débat se prolongeant, sur motion de M. Preston, ledit débat est ajourné.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill K (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Thomas Williams Pritchard."

Bill X2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The General Animals Insurance Company of Canada.*"

Bill T2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Selain Slater Therrien."

Bill U2 (No 108) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Adrian Proctor."

Bill V2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Charles Arthur."

Bill W2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Tony Bazar."

Bill Z2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Johnston Hutton."

Bill A3 (No 112) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Carlyle Bell."

Bill B3 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Catheryne Caulfield."

Bill C3 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bertha Boyce Baker."

Bill D3 (No 115) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Lee Williamson."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Amy Selain Slater Therrien, Harold Adrian Proctor, Harry Charles Arthur, Tony Bazar, Gordon Johnston Hutton, Douglas Carlyle Bell, Elma Catheryne Caulfield, Alice Bertha Boyce Baker et John Lee Williamson, respectivement demandant une loi de divorce et les pièces produites devant ledit comité, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 12.46 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 13 MAI 1924

PRIÈRES.

Vingt-neuf pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 12 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De M. R. Matheson et autres, de Granum, Alberta, membres et adhérents de l'église presbytérienne de la Vallée-de-Jumbo—M. *Stewart* (Argenteuil); de A. E. Vert et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews; de W. P. Philps et autres, de l'église presbytérienne St. Aidan, et de C. S. Forrester et autres, de l'église presbytérienne St. Stephen, tous de New-Westminster, C.-A.—M. *McQuarrie;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" ne soit pas adopté.

De R. S. Glass et 258 autres, de l'église méthodiste de la rue McLeod, Ottawa, Ontario; de A. Palmer et 135 autres, des églises presbytérienne et méthodiste unies de Minden, Ontario; de Gertrude M. Date et 45 autres, de Montréal, province de Québec; de Jas. Stinson et 187 autres, de l'église méthodiste Centrale, de Stratford, Ontario; de Margaret Kerfoot et 135 autres, de Prescott, Ontario; du révérend D. Currie, d.d., et 60 autres, de l'église Community, Montréal-Est, province de Québec; de John Johnson et 88 autres, de l'église-unie St. Andrews, de Wolfville, N.-E.; de W. C. Allen et 161 autres, de l'église méthodiste de Bowmanville, Ontario, et de J. J. Hunter et 128 autres, de l'église méthodiste de Kincardine, Ontario—M. *McTaggart;* d'Adam Forbes et 61 autres, de l'église presbytérienne Calvin, Rathwell, Manitoba; de Mme P. E. Taylor et 26 autres, de l'église presbytérienne d'Arcola; de Mme J. Manning et 120 autres, de l'église méthodiste de Victoria, C.-A.; de Mme S. W. Stewart et 47 autres, de l'église presbytérienne de Stoney Mountain, Manitoba; du révérend John Robson et 107 autres, de l'église méthodiste de Victoria, C.-A.; de L. J. Wilkinson et 62 autres, de l'église Union, de Trout Creek; du révérend B. Black et 51 autres, de

l'église méthodiste d'Esquimalt, C.-A.; de Murdo MacLean et 66 autres, de l'église presbytérienne de Mission City, C.-A.; du révérend W. J. Sipprell et 201 autres, de l'église méthodiste métropolitaine, de Victoria, C.-A.; de Norman E. Scheer et 61 autres, de l'église-unie, Comfort, Alberta, et du révérend C. S. Elsey et autres, de la congrégation Union, d'Aneroid et autres localités, Saskatchewan—M. *Lewis;* de E. J. Thompson et 32 autres, de l'église congrégationnelle de Calgary, Alberta; de Mme Sid Smith et 133 autres, des églises méthodistes de Manotick, de Kars et d'Osgoode, Ontario; du révérend E. M. Graham et 42 autres, des églises Union, de Shebo et de Tuffrell, Saskatchewan; de Mme W. H. Rybers et 166 autres, de l'église méthodiste de Carman, Manitoba; de Mme A. R. Birch et 98 autres, de l'église Union, de Strongfield; de B. G. Sanders et 190 autres, de l'église méthodiste de Rosetown, Saskatchewan; de Jas. A. Argue et 67 autres, de l'église Union, de Lemberg; d'Alexander Fokes et 28 autres, de l'église méthodiste de Richmond, Ontario; de William Sykes et 58 autres, de l'église-unie de Craighmyle, Alberta; de Wm. McCartney et 110 autres, de l'église-unie de Milestone, Saskatchewan; de Thomas Jack et 126 autres, de l'église méthodiste de Québec, province de Québec; de Geo. Wilson et 49 autres, de l'église Kensington, Montréal; de James McKenzie et 102 autres, de l'église Union, de Rivers, Manitoba; de Thomas Hicks et 47 autres, de l'église méthodiste de Gayetown, Nouveau-Brunswick; de Jos. R. Ferren et 102 autres, de l'église méthodiste de Raleigh Township; de John Banks et 137 autres, de l'église presbytérienne et méthodiste unie de Lelan, de Perth Road et d'Opinicon, Ontario; de Mme A. Lucas et 197 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Empress, London, Ontario; du révérend J. N. Gould et 80 autres, des églises méthodistes d'Union et de Port Stanley, Ontario, et de L. E. Elston et 96 autres, de l'église méthodiste d'Exeter—M. *Pritchard;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

M. Vien pour M. Mitchell, du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer ses procédures et les témoignages qu'il entend, de jour en jour pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Low, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Rapport du bureau des commissaires des grains du Canada, sur la récolte terminée le 31 août 1923.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général en date du 19 mars 1924: —Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et J.-Bte Lévesque, de Trois-Pistoles, P.Q., en 1923, et aussi la correspondance échangée entre le gouvernement et un département quelconque du gouvernement de Québec au sujet dudit Lévesque.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,— Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant au quai public projeté de la baie Bouctouche, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Sur motion de M. Vien, le quatrième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill K (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Thomas William Pritchard".—M. *Boys.*

Bill X (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The General Animals Insurance Company of Canada*".—M. *Ryckman.*

Bill T2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Selain Slater Therrien".—M. *Jacobs.*

Bill U2 (No 108) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Adrian Proctor".—M. *Garland* (Carleton).

Bill V2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Charles Arthur".—M. *Martell.*

Bill W2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Tony Bazar".—M. *LeSueur.*

Bill Z2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Johnston Hutton".—M. *Stewart* (Hamilton).

Bill A3 (No 112) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Carlyle Bell".—M. *Ross* (Kingston).

Bill B3 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Catheryne Caulfield".—M. *Ross* (Kingston).

Bill C3 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bertha Boyce Baker".—M. *Spence.*

Bill D3 (No 115) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Lee Williamson".—M. *Church.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill B2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruth Haverson".

Bill C2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Foord".

Bill D2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon Hendry".

Bill E2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Peter Hansen".

Bill F2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Hadden".

Bill G2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William James McLaughlan".

Bill H2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alyce Wilson".

Bill I2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Burkett".

Bill J2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Ewart Gladstone Pettinger".

Bill K2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna McGeachey".

Bill L2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Pietranglo".

Bill M2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Vear".

Bill N2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Welton".

Bill O2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mahaffey Cox".

Bill P2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Milne".

Bill Q2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Myrtle Potts".

Bill R2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Barrington Hutchings".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend alors le débat sur motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant;

Mercredi 14 mai 1924.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de M. Hoey.

La Chambre s'ajourne alors à 1.20 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 14 MAI 1924

PRIÈRES.

Cent quatre vingt-dix-neuf pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 13 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mme R. Ellis et autres, membres de l'église presbytérienne de la rue Falworth; de Dan Gordon McPherson et autres, membres de l'église presbytérienne St. James; de Helen O. Ross et autres, membres de l'église presbytérienne St. Andrews; de Hugh Ross et autres, membres de l'église presbytérienne St. Andrews, tous de Sydney; de George McKinnon et autres, en communion avec l'église presbytérienne St. Matthew, de Sydney-nord; de Mme et M. M. John A. Paterson et autres, membres de l'église presbytérienne St. Andrews, de Sydney-Mines; de Neil MacVicar et autres, membres de l'église presbytérienne Calvin, Louisbourg, et de Mlle Rose Clara McDonald et autres, membres de l'église presbytérienne Union, de Mira et Catalone, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse, et tous demandant à ne pas être inclus dans une loi quelconque au titre de requérants l'incorporation ou à celui de membres de l'Eglise-unie du Canada—M. *Carroll.*

De H. T. Whitlock et 30 autres, de l'église méthodiste de Brantford, Ontario; du révérend H. J. Pritchard et 25 autres, de l'église presbytérienne de North-Broadview, Toronto, Ontario; de R. S. Martin et 16 autres, de l'église méthodiste de Gregg, Man.; de Wm. Mills et 124 autres, de Woodslee et Ruscumb, Ontario; de Susie Johnston et 112 autres, de l'église méthodiste Maryland, Winnipeg, Man.; de G. E. Cummings et 97 autres, de l'église Union. Joggins, N.-E.; de Wilfrid Galt et 90 autres, de la "First Methodist Church", St. Thomas, Ontario; de D. A. Taylor et 38 autres, de l'église presbytérienne de Bosanquet; de Martha Lang et 97 autres, de l'église méthodiste Centrale, St. Thomas, Ontario; de Mme W. H. Crosby et 47 autres, de l'église presbytérienne de Kenton, Manitoba; de Herbert T. Smith et 72 autres, de l'église méthodiste

d'York, I.P.-E.; de Mme A. Hunter et 82 autres, de l'église presbytérienne de Bradwardine, Manitoba; de A. M. Flewelling et 38 autres, de l'église presbytérienne de Lacombe, Alberta; de Henry Dodge et 55 autres, de l'église méthodiste de Strathroy, Ontario; de T. Lanson et 37 autres, de l'église presbytérienne Knox, Wetaskiwin, Alberta; de John Kerr et 66 autres, de l'église méthodiste de North-Gower, Ontario; de R. Clegg et 25 autres, de l'église Union, Bon-Accord, Alberta; de Mme W. R. Wadsworth et 98 autres, de l'église méthodiste de Mount-Bridges; de J. W. McDonald et 56 autres, de l'église presbytérienne de Valleyfield, I.P.-E.; de Mme C. E. Dixon et 43 autres, de l'église presbytérienne de Ruisseau-de-l'Ours (Bear-Stream) et Kamsack, Sask.; et de R. H. Cash et 57 autres, de l'église méthodiste de Plunkett, Sask.—M. *Stansell;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie" soit adopté au cours de la présente session.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier a déposé sur la Table le dixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De la *Montreal Central Terminal Company,* pour une loi à l'effet de faire revivre les pouvoirs de sa loi d'incorporation et proroger le délai pour terminer son entreprise.

De la compagnie de chemin de fer Interprovincial et de la Baie James pour une loi l'autorisant à construire une voie de chemin de fer.

Du révérend J. M. Eagle, de Sarnia, Ontario, et autres, pour une loi constituant en corporation l'église méthodiste libre du Canada.

De l'Alliance Nationale, pour une loi modifiant sa loi d'incorporation.

De Lyon Cohen, de Montréal, province de Québec, et autres, pour une loi constituant en corporation *The Laurentian Insurance Company.*

De Robert P. Mackay, de Toronto, Ontario, et autres, pour une loi constituant en corporation la *Shantung Christian University.*

D'Edythe Kathleen Victoria Canniff (née McWilliams), pour une loi de divorce d'avec Douglass Lawrence Canniff, son époux.

De Patience Oldfield (née Hoggart), pour une loi de divorce d'avec Horace William Oldfield, son époux.

De Florence Castle, pour une loi de divorce d'avec Wesley Oscar Castle, son époux.

De Peter Alexander Fawcett, pour une loi de divorce d'avec Eva Bertha Fawcett, son épouse.

D'Emma Doris Perley, pour une loi de divorce d'avec Alan Gordon Perley, son époux.

D'Arthur Hill, pour une loi de divorce d'avec Lucy Hill (née Gallagher), son épouse.

De Louise Powell (née MacDonald), pour une loi de divorce d'avec Edward Powell, son époux.

De Philip R. Marshall Palmer, pour une loi de divorce d'avec Margaret Palmer, son épouse.

De James Henry Cooke, pour une loi de divorce d'avec Hilda Betty (Bowman) Cooke, son épouse.

De Charles Whitaker, pour une loi de divorce d'avec dame Sarah Hodgins, son épouse.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 38), Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo et a convenu de le rapporter sans amendement.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants, et il a convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 30), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer Nationaux du Canada entre Rousseau et Laurent, dans la province de Québec.

Bill (No 46), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer Nationaux du Canada sur un parcours de 45 milles vers le nord-ouest à partir de Lloydminster, dans la province de la Saskatchewan.

Conformément à l'ordre de la Chambre du 12 mai, votre comité a étudié de nouveau le Bill (No 40), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer Nationaux du Canada jusqu'au mille 41 de l'embranchement de Melfort, près Nipawin, dans la province de la Saskatchewan et il a convenu de le rapporter avec de nouveaux amendements.

Au sujet du Bill en dernier lieu mentionné, votre comité a l'honneur de recommander que le titre en soit changé de manière qu'il se lise comme suit: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer Nationaux du Canada, soit jusqu'au mille 41, près Nipawin, ou dans une direction Nord-est jusqu'à un point situé dans le township 48, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien, dans la province de la Saskatchewan."

M. Vien pour M. Mitchell, du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Relevé indiquant:—

1. Quels sont les médecins conseillers de la Commission des Pensions.
2. Quel est le dossier militaire de chacun.
3. Quels sont les médecins conseillers du Bureau d'appel fédéral.
4. Quel est le dossier militaire de chacun.
5. Quelle préparation spéciale ont reçu les neurologues de la Commission.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924,—Copie de correspondance, lettres, télégrammes et autres documents reçus et envoyés par le département de la Marine et des Pêcheries relativement au prolongement de la pêche de l'éperlan au Nouveau-Brunswick, dans la saison 1923-24.

Du consentement unanime, sur motion de M. Vien, le cinquième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

M. Stevens propose, secondé par M. Guthrie,—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour un relevé détaillé des moitiés payées par le bureau de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, à Vancouver, et à Victoria; relativement à l'administration de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, indiquant à qui les paiements ont été faits, et à quelle date.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur division.

M. Stevens propose, secondé par M. Guthrie,—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour une copie du rapport du commandant de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, daté du 4 janvier 122 ou à peu près et envoyé au ministre de la Justice ou au département, alléguant que certains particuliers, y compris des douaniers, étaient impliqués dans la contrebande des drogues; avec copie de toute la correspondance afférante.

Et la question étant posé sur ladite motion, elle est rejetée sur division.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Woodsworth;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Meighen.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 15 MAI 1924

PRIÈRES.

Cent dix pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 14 courant, lesquelles sont lues et reçues comme suit:—

De P. McCallum et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne d'Almonte demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada, ne soit pas adopté dans la forme qu'il revêt présentement, mais qu'il soit modifié de façon à préserver leurs droits à titre de membres de cette église, ainsi que leur sphère d'action dans cette dernière et les biens de celle-ci—M. *Duff*.

De Murdoch Carmichael et autres, de l'église presbytérienne de Little Narrows; de Mme Murdoch McDonald et autres, de l'église presbytérienne de Middle River et autres localités; de Mme Emma McCulloch et autres, de Kennetcook Corner; de Kenneth Faulkner et autres, membres de l'église presbytérienne de Shubenacadie; de Mme Wm Ettinger et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne de Gore et Kennetcook, et du révérend J. W. Britton et autres, membres de l'église presbytérienne d'Elmsdale et Rivière-des-neuf-milles, tous de la Nouvelle-Ecosse—M. *Martell*, demandant à ne pas être compris dans une loi quelconque au titre de requérants la Constitution civile de l'Eglise-unie du Canada ou de membres de celle-ci.

De Mme L. H. Evans et 321 autres, de l'église méthodiste d'Alliston, Ontario; de A. C. Davis et 218 autres, de l'église méthodiste Grace, de Brampton, Ontario; de A. H. Newcombe et 82 autres, de l'église Union, de Foam Lake, Sask.; de E. W. Wood et 134 autres, de l'église méthodiste St. James, Peterboro, Ontario; du Dr D. MacKenzie et 96 autres, de l'église presbytérienne Westminster, Saskatoon, Sask.; de Herbert Lee et 74 autres, de l'église méthodiste de Parry Sound, Ontario; de John H. Sulston et 28 autres, de l'église presbytérienne de Cap-Jean-et-Caribou, N.-E.; de William Howe et 43 autres, de

l'église Salem, Tupperville, et de Louise W. Manson et 138 autres, de l'église méthodiste de la rue Yonge, Toronto, Ontario—M. *Hubbs;* de John Henderson et 182 autres, de l'église presbytérienne de Rockwood, Ontario; de A. MacWilliams et 91 autres, des églises Union, de Dinton et de Gladys; de F. H. Gardiner et 116 autres, des églises méthodistes de Mount Pleasant, de Fairmont et de Cavan, Ontario; de John T. Shanks et 29 autres, de l'église Rivers-Union, Pettapiece, Man.; de S. Woods et 76 autres, de l'église méthodiste de Kingston Mills, Ontario; de A. W. Abbott et 32 autres, de l'église méthodiste de Selby; de D. J. Wright et 132 autres, de l'église Union, Rossland, C.-A.; de J. K. Rochester et 148 autres, de l'église méthodiste de Renfrew, Ontario; de E. G. DesJardins et 88 autres, de l'église presbytérienne de Grand Bend; du révérend Edward Smith et 67 autres, de l'église Gray, Riceton, Sask.; de Wm Simpson et 310 autres, de l'église méthodiste de Leamington; de Leslie Collins et 99 autres, des églises méthodistes de Clandeboye et de Lucan, Ontario; de A. McDonald Haig et 13 autres, de l'église presbytérienne Burns, d'Ashburn, Ontario; de Robert M. Robb et 150 autres, de l'église Union, Russell, Man.; du révérend A. F. Pollock, b.d., et 123 autres, de l'église "First Congregational", d'Ottawa, Ontario; de George O. Thornton et 93 autres, de l'église méthodiste de Bluevale, Ontario; d'Abraham Proctor et 101 autres, des églises méthodistes de Belgrave et de Sunshine; de W. L. Faulkner et 39 autres, de l'église Union, Macklin, Sask.; et de Laurent Finnie et 181 autres, des églises méthodistes de Bensfort, de Bailieboro et de Fraserville, Ontario—M. *Halbert;* du révérend H. D'Arcy, modérateur, et T. W. Jones, secrétaire de l'Association des ministres et des églises congrégationnelles de Québec, Cowansville, province de Québec; de Mme M. D. Gant et 183 autres, de l'église méthodiste St-Jean, Winnipeg, Manitoba; de H. Cody et 113 autres, de l'église méthodiste de l'avenue du Collège, Woodstock, Ontario; du révérend G. W. Langille et 44 autres, de l'église presbytérienne de Granum; de W. F. Wilson et 45 autres, de l'église presbytérienne de Lethbridge, Alberta; de Charles Smith et 119 autres, de l'église méthodiste de Waterford, Ontario; du révérend J. McLauchlen et 56 autres, de l'église presbytérienne de Kagawong, Ontario; de T. H. McCartney et 170 autres, de l'église méthodiste, Caledon-est, Ontario; d'Adam A. Armstrong et 190 autres, de l'église presbytérienne de Fergus, Ontario; de J. A. Ross et 37 autres, de l'église presbytérienne de Coniston, Ontario; de George A. Adamson et 94 autres, de l'église méthodiste de Beachburg, Ontario; de S. Wilkinson et 55 autres, de l'église méthodiste Gordon, Winnipeg, Man.; de M. Hackney et 65 autres, de Zephyr, Ontario; de J. M. Wiswall et 128 autres, de l'église méthodiste d'Angus-Est, province de Québec; du révérend J. Glover et 61 autres, de l'église presbytérienne et Union, Ellisboro et Weldon, Sask.; de L. E. McColl et 52 autres, de l'église méthodiste Wesley, Selkirk, Man.; et de J. W. Brown et 54 autres, de l'église méthodiste de Roblin, Ontario—M. *Brown;* de Geo. W. Carew et 88 autres, des églises presbytériennes de Cyde, de Pibrock et de Westlock, Alberta; du révérend J. L. Wright et 36 autres, de l'église-unie d'Edson, Alberta; du révérend J. Y. McGookin et 54 autres, de l'église presbytérienne du parc Highland, Edmonton-sud, Alberta; de Mme W. H. Kirk et 65 autres, de l'église méthodiste de Salmon Arm, C.-A.; de Catharine McIntyre et 20 autres, de l'église Union, Minnitonas, Manitoba; de A. D. MacLeod et 50 autres, de l'église méthodiste d'Oak-Bay, N.-B.; de Mme Julia E. Gerts et 116 autres, de l'église-unie de Gallivan et de Rocklaven, Sask.; de J. Christian et 24 autres, de l'église-unie de Topley et de Foresdale, C.-A.; de Mortimer W. Lees et 50 autres, de l'église Union, de Smithers, C.-A.; du révérend T. A. Sadler et 38 autres, de l'église Union, de Peachland, C.-A.; de Mme Hugh Wylie et 68 autres, de l'église presbytérienne de Pelly-et-Norguay, Sask.; de Thomas J. Johnston et 22 autres, de l'église presbytérienne de Bellmuir; de Thomas Neville et 66 autres, de l'église méthodiste de Dauphin, Manitoba; de Wm Rickaby et 6 autres, de l'église Union, de Lillooet, C.-A.; de W. Wotherspoon et 18 autres,

de l'église presbytérienne de Success, Sask.; de W. H. Baker et 126 autres, de l'église-unie d'Estevan, Sask.; de J. E. Hardy et 20 autres, de l'église méthodiste de Cloverdale, C.-A., et de Mme R. Stewart et 13 autres, de l'église Union, de Hartney Hall—M. *Charters;* de Malcolm McDonald et autres, de la congrégation de Dunleath, Sask.; de W. A. Cameron et 41 autres, de l'église presbytérienne de Norland et de Douglas; de Thomas C. Crosby et 41 autres, de l'église congrégationnelle de Kingsport, N.-E.; de Mme G. D. Armstrong et 124 autres, de l'église méthodiste de McLeod, Alberta; de E. McLeod et 31 autres, de l'église méthodiste de la rue Hale, London, Ontario; de Clive Stauffer et 73 autres, de l'église méthodiste Wesley, Galt, Ontario; de J. A. Beamish et 161 autres, de l'église méthodiste de la rue Bell, Ottawa, Ontario; de Robert Whitney et 56 autres, de l'église presbytérienne de Murray Harbour, I.P.-E.; du révérend A. E. McCutcheon et 128 autres, des églises méthodistes de Little Briton et de Valentia, Ontario; de Wm P. Wright et 14 autres, de la cité de Toronto; de J. A. Mark et 102 autres, de l'église méthodiste Trinity, Cameron; de S. Nash et 177 autres, de l'église méthodiste de Stoney-Creek, Ontario; de A. P. Logan et 53 autres, de l'église presbytérienne de Windsor Junction; d'Albert Ross et 69 autres, de l'église presbytérienne de Flesherton, Ontario; de W. E. Brown et 44 autres, des églises méthodistes d'Ebenezer et de Bradford; de F. Cooper et 153 autres, de l'église Union, Foxwarren, Manitoba; de H. H. Stevenson et 61 autres, de l'église méthodiste de Pleasant Forks; de R. Alexander et 60 autres, des églises méthodistes de Portreeve et de Lamer, Sask.; de B. Hood et 52 autres, des églises presbytériennes Union, de Magrath et de Spring Coule, Alberta; de H. J. Hooper et 44 autres, de l'église méthodiste de Maple Creek, Sask.; de J. P. Ross et 35 autres, de l'église Union, d'Elstow, Sask.; de Mme M. S. Jenkins et 300 autres, de l'église-unie, Kelowna, C.-A.; de M. Ing et 54 autres, de l'église Union, de Daysland, de Leith et de Rosalind, Alberta; de S. F. McCusker et 43 autres, de l'église Union, Elk Point, Alberta; de D. M. Morrison et 46 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Langley Fort, C.-A.; du révérend F. T. Hebgood et 22 autres, de l'église Monitor, Alberta; de R. Johnstone et 53 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Boissevain, Manitoba; de E. M. Saunders et 101 autres, de l'église-unie d'Okotoks, Alberta; de Dan Bades et 17 autres, de l'église congrégationnelle d'Eatonia, Sask.; de James B. Graham et 23 autres, de l'église-unie de Grandview; d'Edgar Styck et 85 autres, de l'église méthodiste de Mono Mills, Ontario; de A. W. Williamson et 120 autres, de l'église méthodiste de Moulinette, Ontario; de Ross Muir et 26 autres, de l'église-unie d'Orrville, Ontario; de W. C. Moxley et 76 autres, des églises méthodistes de Hawthorne, de Bowesville et de Letrim, Ontario; du révérend E. J. Rattee et 40 autres, de l'église presbytérienne de Joliette, province de Québec, et de W. A. Hanna et 25 autres, de l'église méthodiste de Fort Carling, Ontario—M. *Stewart;* de Mme R. J. Phillips et 100 autres, de l'église méthodiste d'Algonquin, Ontario; de W. Wyman et 119 autres, de l'église méthodiste de Carberry, Manitoba; de W. J. Davey et 30 autres, de l'église Union, de l'avenue Atlantic, Winnipeg, Manitoba; de A. R. Anderson et 64 autres, de l'église presbytérienne Knox, Bradwell, Sask.; de R. A. Whattam et 146 autres, de l'église méthodiste de Colborne, Ontario; de C. C. Gill et 104 autres, de l'église méthodiste de Mount Elgin, Ontario; du révérend Walter J. Donville et 74 autres, de l'église méthodiste de Petitcodiac, N.-B.; de Henry Rose et 20 autres, de l'église congrégationnelle de Liverpool, N.-E.; de J. W. Kitchen et 169 autres, de l'église méthodiste de Smith-Falls, Ontario; de D. K. Mills et 60 autres, de l'église-unie de Blind-River, Ontario; du révérend K. M. Easson, b.a., et 24 autres, directeurs de l'église presbytérienne Davercourt, de Toronto; du révérend A. J. H. Strike et 139 autres, de l'église méthodiste d'Ottawa-sud, Ottawa; de J. P. Fripp et 186 autres, de l'église-unie d'Oxbow, Sask.; de John Strong et 65 autres, de l'église méthodiste Centenary, Arran Township, Ontario; de J. G. Wickett et 85 autres, de l'église presbytérienne

St. Andrews, Silver Water, Manitoulin, Ontario; de Harry Crayston et 78 autres, de l'église méthodiste de la rue Colborne, Brantford, Ontario; de A. Howard et 32 autres, de Mather, Manitoba; de A. Sinclair et 95 autres, de l'église méthodiste, Hensall, Ontario; de W. J. Hammett et 88 autres, de l'église presbytérienne de Glenavon; de R. D. Hunter et 90 autres, des églises méthodistes d'Elmsville et de Zion, Ontario; de R. Clark et 31 autres, de l'église Union, Little Britain et Cloverdale, Manitoba—M. *Sheard;* de Geo. W. Hewitt et 18 autres, de l'église Union, de Hope Hall, Perdue, Saskatchewan méridionale; de Wm Kittle et 56 autres, de l'église méthodiste de Cornwall, Ontario; du révérend C. Elmer Kenney et 250 autres, de l'église méthodiste de Collingwood, Ontario; de Geo. Hopkins et 35 autres, de l'église congrégationnelle de Naseby, Sask.; de R. Wilson Carr et H. Allenby, des congrégations-unies des églises congrégationnelles et méthodiste de Cowansville, province de Québec; de Mlle Alice Wilson et 44 autres, de l'église méthodiste de Huntingdon, province de Québec; de Louise C. McKinney et 61 autres, de l'église méthodiste de Claresholm, Alberta; de Robert Matheson et 95 autres, de l'église-unie d'Yellow Grass, Sask.; de D. Strachan et 108 autres, de l'église méthodiste de La Vallée; de H. Burnet et 18 membres de session ainsi que la pétition de John F. Scott et 122 autres, de l'église presbytérienne Knox, Galt, Ontario; de Francis C. Sager et 160 autres, des églises méthodistes de Smithfield et de Carman, Ontario; de A. H. Carscallen et 70 autres, des congrégations presbytérienne et méthodiste unies de Tamworth, de Marlbank et de Camden, Ontario; de D. Hodgson et 100 autres, de l'église méthodiste de Centralia, Ontario; de D. W. Wyper et 20 autres, de l'église presbytérienne de Madoc, Ontario; de J. J. Durrant et 137 autres, des églises méthodistes de Goshem, Varno et Kippen, Ontario; de Mme Jas Thompson et 67 autres, des églises congrégationnelles de Rosetta, de Middleville et de Hopetown, Ontario; du "Wood Green Methodist Tabernacle", de Toronto, Ontario, église qui, lors d'une assemblée spéciale, a voté à l'unanimité en faveur de l'union des églises, et la pétition de W. S. Hughson et 105 autres membres de ladite église; de Philip D. Lascelles et 45 autres, de l'église-unie de Dominion City, Manitoba; de J. A. Neelands et 120 autres, des églises méthodistes de Massie, Salem et Chatsworth, Ontario; de W. Cunnard et 69 autres, de l'église presbytérienne St. Paul, de Sarnia, Ontario—M. *Caldwell;* du révérend C. G. F. Cole et 154 autres, de l'église méthodiste d'Elmira, Ontario; de Mme Geo. R. Post et 61 autres, de l'église méthodiste de Huntingdon-ouest; de O. Ross et 32 autres, de l'église presbytérienne de Mount Albert, Ontario; de E. M. Burgess et 47 autres, de l'église méthodiste de Walter's Falls, Ontario; de Chs Wilbanks et 217 autres, des églises presbytérienne et méthodiste unies de Newburgh, de Wesley et de Cambden-est; du révérend Thomas R. White et 32 autres, de l'église méthodiste de Vandorf et Gormeley, Ontario; du révérend Robert Young et 46 autres, de l'église presbytérienne d'Almira et Markman, Ontario; de W. E. McClintock et 76 autres, de l'église méthodiste de Pointe-Fortune, province de Québec; de l'église Union, de Dunbar Heights, C.-A., signée par le révérend J. R. Munroe, ministre, et par 6 dignitaires de cette église; du révérend F. J. Pentelon et 38 autres, de l'église méthodiste de Mulgrave; d'Edwin H. Burgess et 113 autres, de l'église presbytérienne Zion, de Kingston, Ontario; de G. E. Clough et 106 autres, de l'église méthodiste de Virden, Manitoba; des membres de la session, du bureau d'administration et de direction des écoles du dimanche de l'église presbytérienne de Dorchester, Ontario, signée par J. Talbot et 19 directeurs de l'église; de Robert Keefer et 63 autres, de l'église méthodiste de Guelph, Ontario; de Mme F. Hume et 64 autres, de l'église-unie d'Elvan, Manitoba; du révérend C. W. Brown et 138 autres, de l'église méthodiste de la rue Grey, Saskatoon, Sask.; de W. E. Sparling et 47 autres, de l'église méthodiste de Maple Ridge, Ontario; de Norman Lindsay et 55 autres, de l'église presbytérienne de Dover-Centre, Ontario—M. *Ward;* de G. D. Graham et 73 autres, de l'église St. Thomas, Saskatoon, Sask.; de W. Flavelle et 30 autres,

membres du "Quarterly Board and Trustees Board" de l'église méthodiste de la rue Cambridge, Lindsay, Ontario; de A. Roy Johnston et 145 autres, de l'église méthodiste de Warwick, Ontario; de Mme J. R. Wanless et 110 autres, de l'église presbytérienne Knox, Belmont, Manitoba; de T. Bryan et 81 autres, des églises méthodistes du district d'Uxbridge, Ontario; de Chs C. Brown et 41 autres, de l'église méthodiste de South Dummer, Ontario; de Mme M. H. Bunt et 69 autres, des églises méthodistes d'Everett et Mufmur, Ontario; de Nora Maunders et 140 autres, de Hartney; de J. Forrester et 102 autres, de Minto, Manitoba; de J. C. Mortimer et 106 autres, de l'église presbytérienne de Tabusintac, N.-B.; de M. O. Currie et 126 autres, de l'église Union, de Strasbourg, Sask.; de W. J. Porteous et 30 autres, de l'église presbytérienne de Vernon, Ontario; de T. J. Cox et 34 autres, de l'église méthodiste de Mission City, C.-A.; de David Johnstone et 59 autres, de l'église-unie d'Oakville, Manitoba; de N. Cates et 30 autres, de l'église Union, de Purple Hill; de Mme J. A. Robertson et 46 autres, de l'église presbytérienne de Pleasant Heights, Calgary, Alberta; de Walter Clark et 20 autres, de l'église méthodiste de Petrolea; de C. Pullmore et 66 autres, de l'église Union, Laverham, Manitoba; de J. A. Mitchell et 47 autres, de l'église presbytérienne de Lawson, Sask.; d'Edith E. Eckert et 17 autres, de l'église méthodiste d'Agassiz, C.-A.; de Geo. H. Jackson et 68 autres, de l'église-unie de Gadsby, Alberta; du révérend J. W. Niddric et 151 autres, de l'église méthodiste de Rivière-Berens; de Frank Clark et 24 autres, de l'église presbytérienne Knox, Prince-George, C.-A.; de S. Turner et 30 autres, de l'église Union, de Beauséjour, Manitoba; de H. E. Horton et 31 autres, de l'église méthodiste de Vancouver-nord, C.-A.; de V. N. Gilbert et 34 autres, de l'église-unie de Springbank, Alberta; de F. J. Higgenson et 65 autres, de l'église méthodiste de Miblet, Alberta; de E. J. Smith et 92 autres, de la "First Congregational Church", Victoria, C.-A.—M. *Hubbs;* de M. C. Young et 81 autres, de l'église méthodiste de Pleasantdale, Sask.—M. *Anderson;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a convenu de recommander que ce qui suit soit inséré dans tous les bills de ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, comme formant un paragraphe nouveau, savoir:—

> "S'il devient manifeste pour la Compagnie, en faisant l'inspection finale de ladite ligne de chemin de fer, que les frais que comporte son achèvement excèdent les limites de la dépense spécifiée dans la présente loi, la Compagnie ne doit pas commencer ni poursuivre les travaux de ladite ligne de chemin de fer sans avoir au préalable obtenu l'approbation du Parlement."

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu la résignation de Walter George Mitchell, écr., comme député pour le district électoral de Saint-Antoine, Montréal.

Et qu'en conséquence, il a adressé son mandat au directeur général des élections de préparer un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

Puissance du Canada,
Savoir } Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes.

Je, Walter George Mitchell, député à la Chambre des Communes, pour le district électoral de St-Antoine, résigne présentement mon siège à ladite Chambre des Communes, pour le district ci-haut mentionné.

Donné sous mon seing et sceau, en la cité de Montréal, ce quatorzième jour mai 1924.

W. G. MITCHELL, [L.S.]

Témoins:
JOHN D. KEARNEY,
A. M. ANDREWS.

M. Ladner propose,—Que la Chambre procède maintenant à l'item 44, des Bills et Ordres publics; agréé.

Les Bills et Ordres publics étant appelés;

L'ordre No 44 est lu comme suit:—

Reprise du débat sur la motion de M. Ladner—La Chambre est d'avis que le comité des Banques et du Commerce reçoive instruction qu'il a le pouvoir de faire enquête et rapport sur la modification de la Loi des Banques au sens d'établir, dans les banques chartées du Canada et en sus des comptes qui existent déjà, un compte spécial d'épargnes, ou autre genre de compte d'épargnes, qui protégerait le déposant à ce compte spécial d'épargnes d'une banque ou agence de banque, et lui garantirait ses pertes jusqu'à concurrence de $3,000, en vertu d'un principe que les articles 62 à 69 inclusivement contiennent actuellement, touchant la protection des billets de banque au moyen du fonds appelé "fonds de rachat du cours des banques"; ou d'établir ce compte spécial d'épargnes en conformité de quelque autre principe d'assurance dont la prime serait payée par le déposant ou par une banque chartée du Canada, ou par les deux, ou de l'établir au sens que le comité jugera opportun, de façon à protéger raisonnablement les déposants aux comptes d'épargnes, et jusqu'à concurrence d'une somme que le comité pourrait lui-même déterminer.

Sur motion de M. Ladner, ledit ordre, du consentement de la Chambre, est rescindé et la résolution retirée.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Relevé faisant voir:—

1. Sur demande de qui le décret ministériel 2263, publié dans la *Gazette du Canada*, page 2348, a été adopté.
2. Quelles quantités d'habillements militaires, le gouvernement a vendues de 1917 à 1923 inclusivement.
3. A qui ce matériel a été vendu.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé indiquant la liste des propriétés achetées par ou pour le département de la Milice dans les années de 1914 à 1921 inclusivement, indiquant dans chaque cas le vendeur, l'emplacement, le prix, l'objet; indiquant aussi les propriétés vendues et le prix encaissé de ce chef, le revenu reçu d'une de ces propriétés, dans chaque cas, et la source de ce revenu.

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924, —Etat montrant:—

1. Quels sont les noms, grades, fonctions, âges, dates de nomination, et adresses de chacun des employés du Canal de Soulanges, et où chacun est employé.
2. Quels sont les noms des candidats qui ont demandé chacun des postes vacants du service susdit, et qui a recommandé ceux qui ont été nommés à ces postes vacants.
3. Dans quelles localités on a affiché les avis relatifs aux positions remplies depuis janvier 1921.
4. Qui a fait cet affichage.

Aussi—Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Copie de tous contrats et conventions que le gouvernement ou un de ses départements a faits avec la *American Bank Note Company Limited,* maintenant la *Canadian Bank Note Company Limited,* et faisant affaires à Ottawa.

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Copie des correspondances, télégrammes, lettres, et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1922 entre l'honorable ministre du Commerce ou un autre ministre du gouvernement, ou un fonctionnaire du département du Commerce, et la *Magdalen Island Transport, Limited,* William Fraser, de Pictou, la *Lova Steamship Company, Limited,* la *Eastern Securities Company, Limited,* de Halifax; MM. Bow, McLaughlin et Compagnie, Ltée, de Paisley, Ecosse; relativement à une subvention d'un service de vapeur entre Pictou, Souris, l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine; aussi, copie d'un contrat supposé entre ledit William Fraser et le gouvernement relativement à une subvention annuelle de $50,000 pendant dix ans.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement proposé de M. Woodsworth:—

Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par ce qui suit:

"Attendu que les propositions budgétaires semblent indiquer que le gouvernement reconnaît la nécessité d'une politique financière susceptible d'encourager les industries basées sur l'exploitation des ressources naturelles du pays, et d'offrir quelque allégement au fardeau financier qui pèse sur le peuple;

"Et attendu que la situation de ces industries et la posture des consommateurs en général justifient l'exigence d'un secours,

"Il est résolu:

"Que les intérêts meilleurs du Canada seront protégés par la réduction immédiate et substantielle du tarif sur les denrées nécessaires à la vie, y compris les aliments, le vêtement et les matériaux de construction;

"Et de plus qu'il est expédient

"(*a*) de reviser l'impôt sur le revenu de façon à le faire porter plus lourdement sur le bien-fonds et la plus valeur imméritée;

"(*b*) de ne pas exempter de l'impôt les biens-fonds non améliorés et toutes les ressources naturelles; et

"(*c*) d'étudier un projet d'impôt progressif de succession sur les grandes successions."

Et le débat continuant;

Vendredi 16 mai 1924.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est répétée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bancroft,	Gardiner,	Irvine,	Shaw,
Campbell,	Garland (Bow-River),	Kennedy (Edmonton),	Spencer,
Coote,	Good,	Lewis,	Ward,
Elliott (Dundas),	Gould,	Macphail,	Woodsworth.—16.

CONTRE:

Messieurs

Anderson,
Archambault,
Arthurs,
Baldwin,
Baxter,
Beaubien,
Béland,
Benoit,
Binette,
Bird,
Black (Halifax),
Black (Huron),
Black (Yukon),
Boivin,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Bowen,
Boys,
Brethen,
Brown,
Cahill,
Caldwell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Carroll,
Carruthers,
Casgrain,
Chaplin,
Charters,
Chevrier,
Chisholm,
Church,
Clark,
Clifford,
Copp,
Crerar,
d'Anjou,
Davies,
Déchène,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Desrochers,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Drummond,
Duff,
Duncan,
Elliott (Waterloo),
Ethier,
Euler,
Fafard,
Fansher,
Findlay,
Finn,
Fontaine,
Forke,
Forrester,
Fortier,
Garland (Carleton),
Gauvreau,
Gendron,
German,
Gervais,
Gordon,
Graham,
Grimmer,
Guthrie,
Halbert,
Hammell,
Hanson,
Harris,
Hatfield,
Healy,
Hocken,
Hodgins,
Hoey,
Hopkins,
Hubbs,
Hudson,
Hughes,
Humphrey,
Hunt,
Jelliff,
Johnston,
Jones,
Kelly,
Kellner,
Kennedy (Glengarry et Stormont),
Kennedy (Port-Arthur et Kenora),
King (Huron),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Knox,
Kyte,
Ladner,
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Leader,
LeSueur,
Logan,
Lovett,
Lovie,
Low,
Lucas,
Macdonald (Pictou),
MacKelvie,
Mackinnon,
MacLaren,
MacLean (Prince, I.-P.E.),
Maclean (York),
McBride,
McConica,
McCrea,
McDonald (Timiskaming),
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McKillop,
McMaster,
McMurray,
McQuarrie,
McTaggart,
Malcolm,
Manion,
Marcile (Bagot),
Marler,
Martell,
Maybee,
Meighen,
Mercier,
Michaud,
Millar,
Milne,
Morin,
Morrison,
Morrissy,
Motherwell,
Munro,
Murdock,
Neill,
Ouimet,
Papineau,
Parent,
Pelletier,
Porter,
Power,
Preston,
Prevost,
Pritchard,
Putnam,
Rankin,
Raymond,
Reed,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Robitaille,
Ross (Kingston),
Ross (Simcoe),
Ryckman,
St. Père,
Sales,
Savard,
Séguin,
Senn,
Sexsmith,
Sheard,
Simpson,
Sinclair (Oxford),
Sinclair (Queens, I.-P.E.),
Speakman,
Spence,
Stansell,
Steedsman,
Stevens,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Hamilton),
Stewart (Humboldt),
Stewart (Leeds),
Stork,
Sutherland,
Thompson,
Thurston,
Tobin,
Tolmie,
Vien,
Wallace,
Walsh,
Warner,
White,
Wilson,
Woods—204.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Archambault,
Baldwin,
Bancroft,
Beaubien,
Béland,
Benoit,
Binette,
Bird,
Black (Huron),
Boivin,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brethen,
Brown,
Cahill,
Caldwell,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Carroll,
Carruthers,
Casgrain,
Chevrier,
Chisholm,
Clifford,
Coote,
Copp,
Crerar,
d'Anjou,
Davies,
Déchêne,
Delisle,
Denis (Joliette),
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Desrochers,
Drummond,
Duff,
Elliott (Dundas),
Ethier,
Fafard,
Fansher,
Findlay,
Finn,
Fontaine,
Forke,
Forrester,
Fortier,
Gardiner,
Garland (Bow River),
Gauvreau,
Gendron,
German,
Gervais,
Good,
Gordon,
Gould,
Graham,
Halbert,
Hammell,
Hatfield,
Healy,
Hodgins,
Hoey,
Hopkins,
Hudson,
Hughes,
Humphrey,
Hunt,
Irvine,
Jelliff,
Johnston,
Kelly,
Kellner,
Kennedy (Edmonton),
Kennedy (Glengarry et Stormont),
Kennedy (Port Arthur et enora),
King (Huron),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Knox,
Kyte,
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Leader,
Lewis,
Logan,
Lovett,
Lovie,
Low,
Lucas,
Macdonald (Pictou),
Mackinnon,
MacLean (Prince, I.P.-E.)
Macphail,
McBride,
McConica,
McDonald (Timiskaming),
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McMaster,
McMurray,
McTaggart,
Malcolm,
Marcile (Bagot),
Martell,
Mercier,
Michaud,
Millar,
Milne,
Morin,
Morrison,
Morrissy,
Motherwell,
Munro,
Murdock,
Neill,
Ouimet,
Papineau,
Parent,
Pelletier,
Prevost,
Pritchard,
Putnam,
Rankin,
Reed,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Robitaille,
Ross (Simcoe),
St-Père,
Sales,
Savard,
Séguin,
Sexsmith,
Shaw,
Sinclair (Oxford),
Sinclair (Queens, I.P.-E.)
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Humboldt),
Stork,
Thurston,
Tobin,
Vien,
Wallace,
Walsh,
Ward,
Warner,
Woods,
Woodsworth—165.

CONTRE:

Messieurs

Anderson,
Arthurs,
Baxter,
Black (Halifax),
Black (Yukon),
Bowen,
Boys,
Chaplin,
Charters,
Church,
Clark,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Elliott (Waterloo),
Euler,
Garland (Carleton),
Grimmer,
Guthrie,
Hanson,
Harris,
Hocken,
Hubbs,
Jones,
Ladner,
LeSueur,
MacKelvie,
MacLaren,
Maclean (York),
McCrea,
McKillop,
McQuarrie,
Manion,
Marler,
Maybee,

CONTRE:
Messieurs

Meighen,	Ryckman,	Stansell,	Tolmie,
Porter,	Senn,	Stevens,	White—53.
Preston,	Sheard,	Stewart (Hamilton),	
Raymond,	Simpson,	Stewart (Leeds),	
Ross (Kingston),	Spence,	Thompson,	

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

De consentement unanime, M. Mackenzie King (York) propose,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à quatre heures p.m., ce jour; agréé.

La Chambre s'ajourne alors à 7.20 a.m., jusqu'à quatre heures p.m., ce jour.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 16 MAI 1924

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 15 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De John W. McGhee et 123 autres, des églises méthodistes de Horning's Mills et de Whitfield, Ontario; de l'église congrégationnelle d'Economy; de Mme Osman Taylor et 12 autres, de l'église Union, Kentville, N.-E.; de H. S. Spencer et 217 autres, de l'église de l'avenue Welland, St. Catharines, Ontario; de C. W. Finch et 133 autres, de l'église Greenwood, Winnipeg, Manitoba; de H. J. Latimer et 189 autres, des églises méthodistes de Myrtle, de Raglan et de Columbus, Ontario; d'Ethel T. Shaw et 48 autres, de l'église méthodiste de Britannia, Ontario; de Mme Houston et 87 autres, de l'église presbytérienne de Regina, Sask.—M. *Coote;* de Grace Palmer et 198 autres, de l'église méthodiste Hope, Toronto, Ontario—M. *Harris;* de Mme R. J. James et 43 autres, de l'église-unie de Tulston et de Broomhill, Manitoba; de Mary Carmichael et 235 autres, de l'église méthodiste de la rue Dublin, Guelph, Ontario; de B. L. Peck et 86 autres, des congrégations de Sydney, Manitoba; de Mary A. Luke et 188 autres, des églises méthodistes de Brookline et Kendron, Ontario; de W. E. Ferguson et 146 autres, de l'église-unie de Biggar, Sask.; de H. J. Wood et 27 autres, de l'église-unie de Woodville, Ontario; du révérend A. Poulter et 68 autres, de l'église méthodiste de Thomasburg, Ontario; de James Wheatley et 187 autres, de l'église méthodiste de la rue Ontario, Clinton, Ontario; et de J. C. Shanks, m.d., et 69 autres, de l'égllise presbytérienne de Howick et Riverfield, province de Québec—M. *Hammell;* de R. D. Earle et 221 autres, de l'église presbytérienne de Florence, N.-E.; de Robert Smyth et 100 autres, des églises méthodistes de Bethel et de Benmiller, et de la congrégation Zion, du canton Colborne, Ontario; du révérend D. D. McGowan et 22 autres, de l'église presbytérienne de Georgetown, I.P.-E.; de Mme Geo. S. Partridge et 91 autres, de l'église méthodiste de Warkworth, Ontario; de John Beatty et 88 autres, de

l'église méthodiste de Rosemont, Ontario, et du révérend S. J. Bridgette et 73 autres, de l'église méthodiste de Wardsville, Ontario—M. *Leader;* de J. W. Halpin et 9 autres, de l'église Union Cameron, Minnedosa, Manitoba; de F. E. Brainerd et 69 autres, de l'église congrégationnelle d'Ayer's Cliff, province de Québec; de J. Woodger et 41 autres, de l'église méthodiste, Port Dover, Ontario; du révérend H. I. Horsey et 66 autres, de l'église congrégationnelle Welcome Zion, d'Ottawa; de G. H. Glover et 48 autres, de l'église méthodiste de Govan, Sask.; de T. de Courcy Rayner et 47 autres, de l'église congrégationnelle de Watford, Ontario; de E. A. F. Day, m.d., et 30 autres, de Connaught Station, Ontario; du révérend A. W. Shepperson et 44 autres, de l'église méthodiste de Merriton, Ontario, et de J. H. Christie et 45 autres, de la "First Methodist Church" d'Owen Sound, Ontario—M. *Bird;* de A. O. W. Foreman et 41 autres, de l'église méthodiste de Preston, Ontario; du révérend W. H. Muncaster et 56 autres, de l'église presbytérienne Belfast, Calgary, Sask.; de R. L. Johnston et 35 autres, de l'église méthodiste d'Acton, Ontario; de Myra Garratt et 140 autres, de l'église Union, Abernethy, Sask.; de Walter C. Murray et 89 autres, de l'église presbytérienne Knox, Saskatoon, Sask.; de W. H. House et 147 autres, de l'église méthodiste de la rue Morrison, Niagara Falls, Ontario; de Myrtle Stevens et 70 autres, de l'église presbytérienne de Balcarres, Sask.; du révérend J. E. Holmes et 114 autres, de l'église méthodiste de la "North Street", Goderich, Ontario; de John A. Lott et 77 autres, des églises méthodistes d'Aikins, Wallbridge, Scotts et Stone, circuit de Sydney, comté de Hastings, Ontario; de C. A. Panabaker et 145 autres, de l'église méthodiste de Hespeler, Ontario; du révérend J. W. Shier et 41 autres, de l'église méthodiste de Sawyerville, province de Québec—M. *Baldwin;* de F. M. McGregor et 685 autres, de la "First Presbyterian Church", de Victoria, C.-A.; de Francis Simpson et 18 autres, de l'église presbytérienne Gorge et Erskine, de Victoria, C.-A.; d'Emerson Sheidon et 24 autres, de l'église méthodiste de Millview, I.P.-E.; de D. Fraser et 12 autres, de l'église presbytérienne St. Paul, Victoria, C.-A.; de M. E. Graham et 34 autres, de l'église méthodiste de Woodnorth, Manitoba; du révérend M. D. McKee et 61 autres, de l'église presbytérienne St. Aiden, Victoria, C.-A.; de V. M. Crawley et 33 autres, de l'église méthodiste de Cheapside, Ontario; d'Annie M. Pillar et 98 autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Victoria, C.-A.; de J. C. Switzer et 154 autres, de l'église méthodiste de New-Westminster, C.-A., et de Geo. Cheesman et 86 autres, de l'église-unie de Kindersley, Sask.—M. *LeSueur;* de William Tannahill et 42 autres, de l'église congrégationnelle Olivet, Toronto, Ontario; de Wm J. Mathieson et 38 autres, de l'église presbytérienne de Tuxford, Sask.; du révérend W. H. Raney et autres, de l'église méthodiste de Pembroke, Ontario; de S. McLeod et 116 autres, de l'église presbytérienne St. Paul, Prince-Albert, Sask.; de John T. Bennett et 15 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Brant, Brantford, Ontario; de R. C. Stephens et 51 autres, de l'église Union, Wawanesa, Manitoba; de Dean Kinney et 107 autres, de l'église Union, d'Eyebrow, Sask.; du révérend J. O. Watts et 62 autres, de l'église-unie de Haileybury, Ontario; de C. V. Blatchford et 186 de l'église méthodiste de Listowel, Ontario; de H. J. Kinley et 48 autres, de l'église-unie de Tyvan, Sask.; de Mme Jos. Keys et 56 autres, de l'église presbytérienne de Stoney Beach, Sask.; de Geo. Kersey et 75 autres, de l'église méthodiste de Tilbury, Ontario, et de William Stott et 33 autres, de l'église presbytérienne Zion, d'Armstrong, C.-A.—M. *Morrison;* de Geo. E. Verity et 160 autres, de l'église méthodiste de la rue Colborne, Brantford, Ontario; de R. B. McLennan et 135 autres, de l'église presbytérienne Knox, de Brookfield, N.-E.; des ministres des églises presbytériennes de Peterboro et signée par M. C. Mackinnon, Robert Rogue et Jas W. Gordon; de L. Sanders et 83 autres, de l'église méthodiste Grace, Moose Jaw, Sask.; de Wm Brown et 46 autres, de l'église presbytérienne de Danville, province de Québec; de G. Grenke et 22 autres, de l'église St. Andrews, de Rousseau, Ontario; de Mme William Gardner

et 25 autres, de l'église méthodiste de Tamarisk près Grand-View, Manitoba; de John P. Hume et 64 autres, de l'église presbytérienne Knox, de Goderich, Ontario; de Laura Lewis et 93 autres, de l'église méthodiste centrale, Port-Colborne, Ontario; de J. Green et 33 autres, de l'église-unie, Inglis, Manitoba; de H. S. Ringland et 109 autres, de l'église méthodiste d'Islington, Ontario; de Delmer Vaughan et 75 autres, des églises congrégationnelles d'Echo, de Diltz et de Bethel, Ontario; du révérend T. M. Fothergill et 60 autres, de l'église méthodiste de Moorefield, Ontario; de Ben Terry et 160 autres, de l'église presbytérienne d'Alliston, Ontario; de Joseph Garfot et 70 autres, des églises méthodistes de Sweagorg et Emlro, Ontario; du révérend A. Armstrong et 35 autres, de l'église Union, Brora, Sask., et de R. W. Newton et 57 autres, de l'église méthodiste de Hickson, Ontario—M. *Spencer;* de A. Denny et 67 autres, de l'église presbytérienne de Pine Creek, Alberta; d'Earl Brady et 131 autres, des églises presbytérienne et unie de Lemsford, Sceptre et Fairbank, Sask.; de C. E. Lee et autres, de l'église-unie de Sceptre, Sask.; de R. Remy et 64 autres, de la "East-End Methodist Church", de Montréal, province de Québec; de H. W. Burnett et 142 autres, de l'église méthodiste de la rue de la Montagne, Montréal, province de Québec; de J. M. Taylor et 40 autres, de l'église méthodiste de Salisbury, N.-B.; de W. F. Campbell et 84 autres, de Toronto, Ontario; de H. Gibson et 182 autres, de l'église Union, Birtle, Manitoba; de Mme M. A. Marshall et 12 autres, de l'église méthodiste de Nanton, Alberta; de F. H. Vincent et 56 autres, des congrégations-unies d'Ardath, Bounty et Conquest; d'Albert Burke et 96 autres, de l'église méthodiste de Chatham, N.-B.; de James Dods et 80 autres, de l'église-unie de Rapid-City, Manitoba; de F. Madden et 119 autres, des églises Union, d'Edgar, de Dalston, de Rugby et de Crown Hill, tous du comté de Simcoe, Ontario; de S. H. Menzies et 161 autres, de l'église méthodiste Carman, de Toronto, Ontario; de R. C. Redmond, m.d., et 193 autres, de l'église méthodiste de Wingham, Ontario; de J. H. Tudd et 128 autres, de l'église presbytérienne Union, de Cache-Bay et de Sturgeon-Falls, Ontario; de et 44 autres, de l'église presbytérienne de Macrogie, Sask.; de W. Harold Young Gilbert Todd et 81 autres, de Lachute, province de Québec; de R. B. Beaves et 414 autres, de l'église méthodiste de la rue George, Peterboro, Ontario, et de Mme Wharton et 182 autres, de l'église méthodiste de l'avenue Sainte-Claire, Toronto, Ontario—M. *Bowen;* tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

De John B. Williams et autres, de l'église presbytérienne St. Andrews, Sarnia, province d'Ontario, demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" ne soit pas adopté.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que mercredi le 21 mai courant, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront priorité sur toutes les autres mesures, excepté les questions par les membres et les avis de motion pour production de documents.

Sur motion de M. Murdock, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général lundi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure confirmant une certaine convention relative à l'emploi des enfants sur mer, adoptée à Gênes le 9 juillet 1920, par une conférence générale du Bureau international du Travail de la Société des Nations; et de décréter qu'aucun enfant n'ayant pas quatorze ans révolus ne sera employé sur un bateau, sauf dans les cas permis par ladite convention qu'un tableau des personnes n'ayant pas seize ans révolus et employées comme susdit, ou un registre à cette fin, sera tenu; que des peines seront imposées pour infraction à la législation proposée; et que la Loi ne s'appliquera pas là où tout l'équipage appartient à la même famille, ou lorsque l'enfant était légalement employé lors de la mise en vigueur de la Loi en question.

M. Graham propose que la Chambre se forme en comité général lundi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi de garantie des chemins de fer nationaux du Canada, 1923, Chapitre 37 en révoquant le paragraphe 4 et en décrétant:

1. Que rien, dans ladite Loi ne sera censé autoriser la garantie de valeurs dont l'émission n'aura pas été permise par ladite Loi ou une autre Loi du Parlement; et

2. Que lorsque le Parlement a autorisé des dépenses d'équipement jusqu'à concurrence de vingt-cinq pour cent du coût de cet équipement, la Compagnie peut faire ou faire faire une émission d'équipement ou plus pour les autres soixante-quinze pour cent de ce coût.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que lundi prochain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

M. Béland propose pour M. Lapointe,—Que la Chambre se forme en comité général lundi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, en décrétant,—

1. Que le gouverneur général en conseil pourra déterminer par règlement les paye et allocations que recevront le Commissaire et les autres membres de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

2. Que la durée des services des officiers de la Police fédérale pourra être comprise dans la durée du service quant aux pensions, et cette disposition s'appliquera à compter du 1er février 1920.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que lundi prochain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le Bill (No 38), Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill K No 105) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Thomas Williams Pritchard", est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

Le Bill X2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The General Animals Insurance Company of Canada*", est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Les bills suivants du Sénat, sont respectivement lus la deuxième fois, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sont référés au comité des Bills Privés:—

Bill T2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Selain Slater Therrien".

Bill U2 (No 108) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Adrian Proctor".

Bill V2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Charles Arthur".

Bill W2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Tony Bazar".

Bill Z2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Johnston Hutton".

Bill A3 (No 112) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Carlyle Bell".

Bill B3 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Catheryne Caulfield".

Bill C3 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bertha Boyce Baker".

Bill D3 (No 115) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Lee Williamson".

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés; les ordres du Gouvernement sont de nouveaux appelés.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois, considérés en comité général, rapportés avec des amendements considérés tels qu'amendés, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 31), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec.

Bill (No 33), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, division Kamloops-Kelowna, province de la Colombie-Britannique.

Bill (No 41), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 42), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 43), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rorketon, dans la province du Manitoba.

Bill (No 48), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Turtleford jusqu'à près Hafford, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 50), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis près Kelvington, dans la province de la Saskatchewan, sur un parcours de 13 milles vers l'ouest. (Titre changé en "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis près Kelvington, dans la province de la Saskatchewan, sur un parcours 13 milles vers le nord."

Bill (No 51), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Prince-Albert jusqu'à près Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 52), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 53), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eston et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 55), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 21 milles vers le sud-est à partir de Saint-Paul, province de l'Alberta.

Bill (No 61), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, qui doit être une section mixte, depuis Rosedale, vers le sud-est, dans la province de l'Alberta.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m. jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 19 MAI 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Vingt et une pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 16 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De P. McAra et autres de l'église presbytérienne de la cité de Regina, demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté.—M. *Motherwell.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé de tous les rapports du commissaire de l'immigration au ministre sur le fonctionnement du régime d'entreprise pour l'alimentation des immigrants au port de Québec; et aussi de tous les rapports et correspondances afférant à la façon dont ce système fonctionne dans le port en question, aussi de tous les rapports et correspondances touchant l'adoption du système d'entreprise dans le port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et touchant la substitution du système d'approvisionnement fédéral au système d'entreprise en ce dernier endroit.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de lettre de Walter G. Mitchell, écr., au Très honorable premier ministre, relativement à sa résignation comme membre du Parlement, et la lettre du premier ministre qui en accuse réception.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé indiquant la valeur (*a*) de la production au Canada, dans la dernière année pour laquelle il y a un rapport, des blé, beurre, viande, œufs, lait, foin, fromage, fruits, sirop d'érable, avoine, orge, pommes de terre et autres légumes; (*b*) la valeur estimée de ces produits consommés au pays dans la même période, et (*c*) la valeur des mêmes produits exportés dans la même période.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Relevé indiquant:—

1. Combien le gouvernement a affecté à la célébration Hector à Pictou, Nouvelle-Ecosse, dans l'été de 1923.
2. Quelle somme supplémentaire s'il en est le département de la Défense nationale a affecté à cette démonstration.
3. Si le gouvernement a reçu un état des frais de cette démonstration.
4. Dans l'affirmative, à quoi on a utilisé l'argent.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Relevé indiquant en détail les dépenses faites à même le crédit que le parlement du Canada a voté la session dernière pour la célébration Hector, à Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Du consentement de la Chambre, les bills suivants sont respectivement présentés, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre, savoir: —

Bill (No 116), Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.—M. *Lapointe.*

Bill (No 117), Loi modifiant la Loi des expropriations.—M. *Lapointe.*

Bill (No 118), Loi modifiant la Loi des compagnies.—M. *Copp.*

Bill (No 119), Loi concernant les Statuts revisés du Canada.—M. *Lapointe.*

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Manion:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Quelle somme a reçue le gardien des propriétés d'ennemis des ressortissants (*a*) de l'Allemagne, (*b*) de l'Autriche-Hongrie, (*c*) d'autres pays ennemis, soit par le cession des propriétés ou par des placements au Canada, ou autrement.
2. Quelle somme a été reçue de citoyens canadiens sur dettes envers des ressortissants de pays ennemis.
3. Quelle somme on a payée à même ce fonds.
4. A qui ces paiements ont été faits, et quel est le montant de chaque paiement.
5. Quel montant est actuellement sous le contrôle du gardien.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Coote:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous mémoires, opinions juridiques, lettres, rapports ou autres feuilles afférant au désaveu d'un statut de la province de l'Alberta, chapitre 32 des statuts de 1923, et intitulé: "Loi imposant une taxe sur les minéraux".

Par M. Manion pour M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Copie des rapports des inspecteurs du département de l'Agriculture domiciliés en Colombie-Britannique, au ministre de l'Agriculture ou à l'un de ses fonctionnaires à Ottawa sur les infractions aux règlements concernant le marquage des œufs, depuis l'adoption de la Loi afférante jusqu'au 1er mai 1924.

Par M. Coote:—Ordre de la Chambre,—Copie des correspondances, télégrammes, baux, et autres feuilles échangés entre le gouvernement ou un de ses membres et des tiers, afférant d'une façon quelconque à un bail donné récemment sur la réserve des Indiens Peigans à l'honorable M. McLean.

M. Lapointe propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi de l'amirauté, chapitre cent quarante et un des Statuts revisés du Canada, 1906, et de décréter:—

1. Que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autres nommer dans un district d'amirauté un juge assistant local ou plus; nommer dans une division ou district ou division d'enregistrement d'un district, un sous-registraire;

2. Que lorsque le juge local du district d'amirauté de Québec demeure à Montréal, le juge assistant local domicilié à Québec recevra les émoluments qu'il toucherait s'il était juge local du district; que lorsque le juge local demeure à Québec, le juge assistant local domicilié à Montréal recevra les émoluments qu'il toucherait s'il était juge local du district; qu'un seul juge assistant local recevra des émoluments dans un même district.

M. Lapointe l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain sur ladite résolution.

L'ordre du jour étant appelé;

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (York), propose,—Que la Chambre procède maintenant aux Bills et Ordres publics; agréé.

Les Bills et Ordres publics sont en conséquence appelés;

Ordre No 34.—Troisième lecture du Bill (No 5), Loi modifiant le Code criminel étant lu;

M. Kennedy (Edmonton), secondé par M. Stork, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

M. Mackenzie King (York), propose alors,—Que la Chambre retourne aux Mesures du Gouvernement; agréé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur-suppléant quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*).

XXVI—TRAVAIL

269	Loi de la conciliation et du travail, y compris la publication, impression, reliure et distribution de la Gazette du Travail, et indemnités aux correspondants..	46,000 00
270	Loi des enquêtes en matière de différends industriels.. ..	35,000 00
271	Officiers des justes salaires et d'inspection..	5,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau ce jour.

M. l'Orateur étant de retour, prend le fauteuil.

L'ordre de ce jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Graham pour M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*).

XXXIX—COMMERCE

369	Primes sur le pétrole brut, administration de la loi..	3,000 00
370	Primes sur les barres ou tringles de cuivre, administration de la loi..	2,500 00
371	Service de nouvelles brit. et à l'étranger..	32,000 00
373	Subvention à la *Canadian Engineering Standards Association.*	10,000 00
374	Bureau de vues cinématographiques du gouvernement canadien..	25,000 00
376	Mesurage du bois—annuité pour un mesureur à sa retraite..	200 00
375	Service de renseignements commerciaux..	324,720 00

XXVI—TRAVAIL

272	Administration de la Loi de coordination des bureaux de placement..	50,000 00
273	Administration de la Loi de l'enseignement technique.. ..	3,000 00
274	Administration de la Loi des Rentes viagères pour la vieillesse..	25,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 20 MAI 1924

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 19 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Neil McAllister et 240 autres, de l'église presbytérienne Knox, Paisley, Ontario; de J. W. Lotten et 98 autres, de l'église méthodiste de Tottenham, Ontario; de S. J. Baker et 51 autres, de Bishop's Mills, Ontario; de Bessie Carson et 238 autres, de l'église méthodiste de Moncton, N.-B.; de Mme Alexander McKay et 34 autres, de l'église presbytérienne de Dorset; d'Isabell Falloss et 105 autres, de l'église méthodiste de Thamesford, Ontario; de H. A. Piper et 21 autres, de l'église presbytérienne Kensington, Montréal, province de Québec; d'Alton G. Reade et 15 autres, de l'église méthodiste de Rockport, Nouveau-Brunswick; de Jas. M. McCurdy et 61 autres, de l'église presbytérienne de New-Carlisle; de P. W. Fairman et 364 autres, de l'église méthodiste de Trenton, Ontario; de John Hastie et 302 autres, de l'église presbytérienne St. Paul, Ormstown, province de Québec; de W. F. Kelloway et 24 autres, de l'église méthodiste de Rawdon, province de Québec; du révérend A. E. Oliver et 29 autres, de l'église presbytérienne de Pendleton; de Mme G. W. Hall et 47 autres de l'église Union, Chisholm et Powassan; de Milton L. Hinton et 79 autres, de l'église méthodiste de Hastings; de Mme W. J. Cole et 167 autres, de l'église méthodiste de Queensville; d'Ernest C. Barker et 30 autres, de l'église Union, Kelvington, Sask.; de J. W. Chesney et 71 autres, de l'église méthodiste de Kingston, Ontario; de Melvin Halliday et 99 autres, de l'église congrégationelle de Scotland, Ontario, et du révérend D. F. W. Forsyth et 28 autres, de l'église méthodiste de Huntingdon, province de Québec—M. *Martell*, tous demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.

De A. E. O'Meara, aviseur de la tribu Nishga, demandant à la Chambre de n'adopter le projet de loi No 59 qu'après que les problèmes déjà soumis au Conseil privé de Sa Majesté auront été résolus netièrement et définitivement, ainsi que tous les autres relevant directement de la constitution elle-même et se rattachant aux droits des tribus sauvages du Canada.—M. *Forke.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, —Résumé des états des compagnies de prêt et de fiducie pour l'année se terminant le 31 décembre 1923.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente, —Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924:—Relevé indiquant les propriétés louées pour des fins du gouvernement à Ottawa, la date de la location, l'échéance du bail s'il en est, la superficie occupée et le loyer annuel dans chaque cas; aussi, état des propriétés vides que le gouvernement possède à Ottawa, indiquant la superficie du terrain, le prix d'achat et les frais annuels y compris les taxes dans chaque cas.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Quelles brasseries ont été en exploitation au Manitoba dans la période 1915-24.
2. Ce qu'on exige de ceux qui obtiennent des patentes de brasseries, quant aux installations, à la capacité, au maintien de l'exploitation et à l'observance de la Loi.
3. Quels honoraires on exige pour une patente de brasseur.
4. Quelles patentes additionnelles, s'il en est, ont été accordées pour le Manitoba depuis juillet 1923.
5. Quelle inspection ou surveillance on fait d'année en année dans les installations ou le fonctionnement des brasseries.
6. Quelles quantités de bière chacune des brasseries du Manitoba a produites dans les années 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923, et quelles taxes chacune a-t-elle payées sur ces quantités.
7. Quels brasseurs du Manitoba ont été convaincus d'infractions à la loi dans les années solaires 1922 et 1923.
8. Combien de convictions pour possession et exploitation d'alambics illicites, il y a eues au Manitoba dans chacune des années 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1924,—Relevé indiquant le nombre des importations auxquelles les articles concernant le "dumping", du Tarif, ont été appliqués dans l'exercice 1923-24, la classe de marchandises auxquelles ils ont été appliquées, les raisons de cette application, et la somme des droits perçus.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de M. Euler soit substitué à celui de M. Mitchell (qui a résigné) sur le comité des Banques et du Commerce.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 120), Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés avec des amendements, considérés tels qu'amendés, lus la troisième fois et adoptés, savoir:—

Bill (No 26), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Bill (No 32), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Sunnybrae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Bill (No 63), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la gare de Lockeport et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec.

Bill (No 34), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 35), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 100, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 44), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 45), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Loverna vers l'ouest, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 62), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Pine-Falls, dans la province du Manitoba.

Bill (No 49), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer, dans la province de la Saskatchewan.—(Titre changé en celui de: Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer, ou un endroit à l'ouest de Mawer, dans la province de la Saskatchewan).

Bill (No 54), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Radville et le lac Fife, dans la province de la Saskatchewan.—(Titre changé en celui de: Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada partant de ou près de Radville, Bengough ou Ritchie, dans la province de la Saskatchewan).

Bill (No 30), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Rousseau et Laurent, dans la province de Québec.

Le Bill (No 46), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 45 milles vers le nord-ouest à partir de Lloydminster, dans la province de la Saskatchewan est considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 40), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 41 de l'embranchement de Melfort, près Nipawin, dans la province de la Saskatchewan, est considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois (titre changé en celui de "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, soit jusqu'au mille 41, près Nipawin, ou dans une direction nord-est jusqu'à un point situé dans le township 48, rang 13, ouest du 2e méridien, dans la province de la Saskatchewan") et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Graham pour M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXVI. TRAVAIL

275	Conférence Internationale du Travail	15,000 00
276	Conseils Industriels mixtes	5,000 00
277	Loi d'enquête sur les coalitions, y compris $1,000 au registraire, laquelle somme peut être payée nonobstant tout ce qui est contenu dans la Loi du service civil ou dans la Loi des coalitions	20,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau ce jour.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Mackenzie King (York) pour M. Robb propose,—Que la Chambre se forme maintenant de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET INTERIMAIRE

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $40,871,970.85 représentant un sixième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas encore été votés, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se termi-

nant le 31 mars 1925, la somme de $40,871,970.85 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb présente alors un Bill (No 121), Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1925—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.52 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 21 MAI 1924

PRIÈRES.

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce présente le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que l'ordre de référence soit étendu de façon à comprendre l'étude et la considération de l'objet, l'organisation et le fonctionnement de quelque type de banque centrale ou de réserve bien administrée.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous documents, lettres, correspondances, etc., aux mains du gouvernement et afférant à une réclamation du gouvernement contre R. Denovan, de Yorkton, Sask., réclamation qui embrasse certaines amendes perçues par ce dernier à titre de juge de paix dans la province de la Saskatchewan.

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Copie de tous contrats et conventions que le gouvernement ou un de ses départements a faits avec la *American Bank Note Company Limited*, maintenant la *Canadian Bank Note Company Limited*, et faisant affaires à Ottawa.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Relevé donnant copie de tous les décrets ministériels ou autres ordonnances ou règlements d'autorisation afférant aux taxes de vente ou établissant des exemptions ou réductions, depuis l'adoption des amendements à la Loi du revenu de guerre touchant les taxes de vente, à la dernière session.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances, télégrammes, lettres et autres documents qu'un membre du gouvernement et du parlement ou un particulier a échangés au sujet de la nomination de Richard Fordham au poste de commis-sténographe junior au département des Douanes, à Prince-Albert, Saskatchewan; copie des annonces de la Commission du Service civil indiquant la vacance de ce poste; relevé indiquant la date de ces annonces, la date où le poste a été rempli, le nombre des candidats examinés, et tous autres détails afférant à ladite nomination.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1924,—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles à passagers le gouvernement a achetés dans chacune des années 1922, 1923 et 1924.
2. Quelle était la marque de la voiture achetée et le prix d'achat dans chaque cas.
3. Combien sont gardées à Ottawa.
4. Combien a coûté l'entretien de ces voitures à Ottawa en 1923.
5. Combien a coûté l'entretien de ces voitures en dehors d'Ottawa.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1924,—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles le gouvernement a achetés pour l'usage des ministres depuis le 1er janvier 1922.
2. Quels sont la marque et le modèle, et combien chacun a coûté.
3. Qui a l'usage exclusif de chacun de ces automobiles.
4. De qui ces automobiles ont été achetés.
5. Combien d'automobiles achetés avant le 1er janvier 1922 servent encore, et qui s'en sert dans chaque cas.
6. Si l'on a acheté des automobiles neufs dans l'intervalle, comment on a disposé des anciens, et quel prix on en a tiré dans chaque cas lors de la vente.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1924,—Etat montrant:—

1. Combien le gouvernement fédéral a payé pour acheter les automobiles destinés aux services ministériels à Ottawa, en 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920 et 1921 respectivement.
2. A quels ministères ces automobiles ont été assignés dans les années ci-dessus.
3. Combien a coûté au Canada, dans chaque année, (*a*) les gages des chauffeurs, (*b*) les gants et costumes des chauffeurs, (*c*) l'entretien et la réparation des automobiles, (*d*) l'essence, l'huile et les pneus, etc.
4. Si on a été satisfait du service de ces automobiles.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé indiquant les sommes payées aux journaux du Canada pour impressions et réclames depuis le 1er janvier 1923, et les noms des compagnies et les sommes payées à chaque journal ou compagnie de journal.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Nombre total des employés, avec le total des salaires payés à ces derniers, au 1er janvier 1922 et au 1er janvier 1924, dans les divisions suivantes du département de l'Agriculture, avec indication du nombre total des employés et du chiffre total des salaires pour chaque division: (*a*) gouvernement civil, permanent et temporaire (*b*) instruction agricole, (*c*) entomologie, (*d*) laiterie en général, (*e*) épreuve des vaches, (*f*) crèmeries Finch, (*g*) expansion des marchés, (*h*) insectes destructeurs et nuisibles, (*i*) production et vente du tabac, (*j*) industrie fructicole, (*k*) épizooties, (*l*) viandes et aliments en conserves, (*m*) élevage, (*n*) contrôle des graines de semence.
2. Si on a ajouté une division ou plus depuis le 1er janvier 1922.
3. Dans l'affirmative, quels sont leurs titres, et combien d'employés chaque division nouvelle compte, d'après la question 1.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou un

fonctionnaire de ce département, y compris l'inspecteur Halliday, de New-Westminster, et les députés de Chiliwak, de Skeena, ou d'autres circonscriptions, relativement à la suppression du bureau des pêcheries à Vancouver, ou des fonctions d'inspecteur chef des pêcheries en Colombie-Britannique.

M. Vien propose,—Que le sixième rapport du comité des Banques et du Commerce, présenté ce jour, soit adopté.

Objection étant soulevée, ladite motion est réservée.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:

Par M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous les rapports qu'il convient de produire, reçus du commandant de la Royale Gendarmerie à Vancouver, touchant les contraventions à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, dans les années de 1920 à 1924 inclusivement.

Du consentement de la Chambre, M. Bureau propose,—Que la Chambre retourne aux motions à l'item Affaires de routine; agréé.

Les motions étant en conséquence appelées;

M. Bureau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 5 mai 1924,—Copie du décret du Conseil ou des ordonnances et règlements du ministre des Douanes afférant à l'estimation pour l'établissement des droits de "dumping".

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Copie de tous les règlements que le ministre des Douanes a faits selon le paragraphe 5 de l'article 6 du chapitre 11 des Statuts du Canada, 1907. Loi modifiant la Loi des Douanes.

La Chambre se forme de nouveau en comité général, pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à une pension aux fonctionnaires civils.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la mise en retraite des fonctionnaires; à des contributions des fonctionnaires au Fonds du revenu consolidé; au paiement, à même le Fonds du revenu consolidé aux fonctionnaires, aux veuves et enfants de fonctionnaires décédés, d'allocations de retraite ou de gratifications; à l'établissement par le gouverneur en conseil de règlements donnant vigueur aux termes de la mesure.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionniares civils, lequel est lu la première fois, et la deuxième lecture en est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 22 MAI 1924

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

M. Porter, secondé par M. Guthrie propose,—Que E. Gus. Porter, député représentant le district électoral de Hastings-ouest, à la Chambre des Communes, ayant déclaré de son siège en Chambre, qu'il est croyablement informé et qu'il croit pouvoir établir par preuves satisfaisantes que:—

L'honorable James Murdock, ministre du Travail, a retiré de la *Home Bank*, succursale d'Ottawa, le 15 août 1923, deux jours avant la faillite de la banque susdite des milliers de dollars qui s'y trouvaient en dépôt à son crédit, en se servant de certains renseignements qu'il avait reçus comme ministre, de la faillite immédiate de la banque; et qu'il a reçu avantage et profit personnels jusqu'à concurrence de cesdits retraits, contrairement à ses obligations comme ministre et en dérogeant à ses fonctions, à l'honneur, à la dignité et aux traditions du Parlement.

Que le Comité des Privilèges et Elections de la Chambre, soit prié de faire pleine enquête sur les allégations susdites, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, d'interroger des témoins sous serment ou par affirmation; et que ledit comité fasse rapport complet à la Chambre de la preuve qu'il aura prise et de toute autre procédure afférant à l'ordre de renvoi, ainsi que le résultat de son enquête pour que la Chambre décide en l'espèce.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

(En comité)

Vendredi, 23 mai 1924.

La résolution suivante est adoptée:

(Deux tiers de la somme ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

46 Santé des animaux, administration de la Loi des Epizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires.. .. .. .. 2,000,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Pearce."

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Francis Ray."

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey."

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mitchell."

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Nora Pearce, Albert Francis Ray, Irene Mildred Jeffrey et Florence Mitchell, respectivement, demandant une loi de divorce, et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill (No 121), Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

La Chambre s'ajourne alors à 12.35 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 23 MAI 1924

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 22 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

D'Ella Holmes et 29 autres, de l'Eglise-unie de Cooper, Ontario, demandant que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre et intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada" soit adopté au cours de la présente session.—M. *Stewart* (Leeds).

De Donald Morrison et autres , de l'église presbytérienne Stewart de Whycocomagh, Nouvelle-Ecosse, demandant à ne pas être mentionnés dans une loi quelconque au titre de pétitionnaires en vue de la constitution civile de l'Eglise-unie du Canada, ou à celui de membres de cette dernière.—M. *McIsaac.*

De W. J. Simpson, m.d., et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne du Canada, à Lacombe, province d'Alberta, demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté.—M. *Speakman.*

M. Gauvreau, du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande ce qui suit:—

1. Que les documents suivants soient imprimés:—

101c. Réponse supplémentaire à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie hydraulique. (*Documents sessionnels reliés*).

101d. Autre réponse supplémentaire à adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Copie de tous mémoires, correspondances, télégrammes, etc., que le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres a échangés depuis le 1er janvier 1922 avec des gouvernements, corporations ou particuliers, relativement au projet connu sous le nom de "route fluviale du Saint-Laurent", et relativement à l'établissement de barrages sur le Saint-Laurent pour l'exploitation de certaines sources d'énergie électrique. (*Documents sessionnels reliés*).

101e. Correspondance supplémentaire entre le Canada et les Etats-Unis de l'Amérique concernant le projet de canalisation du Saint-Laurent—Nomination d'un bureau conjoint d'ingénieurs. (*Documents sessionnels reliés*).

101f. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 779, daté le 7 mai 1924, constituant un comité consultatif national du Canada pour étudier généralement, si le projet, dans le cas où il serait exécuté, serait ou non avantageux pour le Canada. (*Documents sessionnels reliés*).

101g. Copie d'un arrêté général du Conseil, C.P. 778, daté le 7 mai 1924, nommant Duncan W. McLachlan, Olivier Odilon Lefebvre et le brigadier-général Charles Hamilton Mitchell pour agir comme bureau conjoint d'ingénieurs concernant les améliorations de la route fluviale du Saint-Laurent. (*Documents sessionnels reliés*).

142. Rapport du Crédit agricole, par H. M. Troy, président administratif du Conseil consultatif honoraire pour les recherches scientifiques et industrielles, daté le 4 avril 1924. (*Documents sessionnels reliés*).

147. Copie de rapports de Leslie H. Boyd, président du bureau des commissaires des grains, et de George Serls, inspecteur en chef des grains du Canada, sur les plaintes reçues concernant la condition du grain expédié par les ports du Canada et les ports des Etats-Unis en douane vers la Grande-Bretagne. (*Distributions aux députés et sénateurs*).

157. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de tous papiers, correspondance, lettres, demandes et autres documents quelconques échangés entre le gouvernement d'Ontario et la Commission hydro-électrique d'Ontario et le gouvernement du Canada touchant la construction d'une digue d'énergie sur le Saint-Laurent près de la ville de Morrisburg pour la génération d'énergie électrique devant servir au public dans la partie est de la province d'Ontario. (*Pour les documents sessionnels reliés*).

162. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement et les propriétaires ou organisations de propriétaires de bateaux américains, depuis l'adoption de la Loi du fret dans les lacs intérieurs, et relativement au transport du fret dans les grands lacs, et à l'observance ou la non-observance des dispositions de la loi en question. (*Pour la distribution aux sénateurs et députés*).

180. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 19 mars 1924,—Copie de tous papiers, correspondance, requêtes, protestations, lettres, résolution et autres documents venant de particuliers ou d'organisations ou de gouvernements ou d'autres corps publics du Canada, protestant contre la diversion illégale des eaux des Grands-Lacs par la Commission de drainage de Chicago; et copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement des Etats-Unis, la Commission internationale conjointe et autres corps sur la question. (*Pour les documents sessionnels reliés*).

203. M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la commission royale sur les pensions et le rétablissement—Deuxième rapport intérimaire de la deuxième partie de l'enquête (cer-

taines questions touchant les pensions, traitement médical et besoin de rétablissement des anciens hommes du service et leurs dépendants). (*Reliés pour documents sessionnels*).

2. Votre comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

50b. Règlements adoptés par la province de la Saskatchewan relativement aux appels contre les convictions et sentences, sous l'empire des prescriptions du Code criminel du Canada.

52a. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Relevé faisant voir:—

1. Combien au total l'administration de la Commission d'établissement des soldats a coûté, pour chaque année, depuis son établissement.
2. Quel est l'intérêt total estimé qui a été ou doit être réduit en faveur des colons en vertu de la Loi de 1922.
3. Quel a été le nombre total des employés de la Commission, chaque année, depuis sa fondation.
4. Combien de prêts la Commission a faits chaque année dans chaque province.
5. Quel est le total des sommes que les colons devaient pour chaque année dans chaque province.
6. Combien au total les colons-soldats ont payé chaque année en chaque province.
7. Dans combien de cas la Commission a acheté des terrains pour les colons.
8. A quelles conditions ces terrains étaient vendus aux colons-soldats.
9. Dans combien de cas susdits le colon a abandonné sa terre.
10. Combien de terrains la Commission a achetés dans chaque province, pour combien de colons dans chaque province, et combien au total elle a payé pour ces terrains.
11. Quelle somme a été prêtée dans chaque province pour l'achat de bétail et d'outillage, et quel était le prêt moyen fait à chaque colon à ces fins dans chaque province.
12. Combien il y a eu de secourus dans chaque province et quel est le total qui est dû à la Commission de ce chef lors du secours ou de l'abandon, (*a*) pour le bétail et l'outillage, et (*b*) pour les terrains.
13. Combien de soldats-colons avaient préalablement payé dans ces cas.
14. Combien de terres recouvrées ont été revendues, et quel est le total du prix de vente de ces terres.
15. Valeur de terres, selon le prix d'achat, que la Commission détient encore.
16. Quelle somme on a reçue de la vente du bétail et de l'outillage dans les cas de recouvrement.
17. Dans combien de cas, il y a eu encan de terres ou d'outillages de colons-soldats.
18. A quelles conditions les terres recouvrées sont vendues au public.
19. Combien de soldats-colons doivent des arrérages sur leurs payements, et quel est le total de ces arrérages.
20. Quelle est la somme des payements futurs dus à la Commission par (*a*) les soldats-colons, et (*b*) par les civils.
21. Quel est le total des sommes maintenant détenues dans le fonds d'assurance d'établissement des soldats.

67b. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 553, daté le 8 avril 1924,—modifiant Par. (1) (*c*) et (*d*) des règlements pour les officiers de la réserve volontaire de la Royale marine du Canada.

100c. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1924,—Copie de correspondances, pétitions, télégrammes et documents échangés entre le gouvernement ou un de ses membres ou un de ses fonctionnaires, et l'administration ou un des directeurs de la Home Bank, depuis le 1er janvier 1922.

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat faisant voir:—

1. Quelles sont (*a*) les dates de chaque voyage de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel; (*b*) les noms des villes visitées dans chaque voyage; (*c*) les frais de voyage des commissaires et de leurs secrétaires, pour chaque voyage; et (*d*) les noms et numéros matricules des soldats dont les appels ont été entendus dans chaque voyage.

2. Quels sont au total les frais de déplacement de chacun des membres dudit Bureau fédéral d'appel, depuis sa formation jusqu'au 15 mars 1924, inclusivement.

3. Combien de cas en appel ont été entendus par chacun desdits commissaires.

4. Combien de cas (*a*) ont été entendus par un seul commissaire, et (*b*) combien de décisions du commissaire des pensions et du rétablissement civil ont été renversées par un tribunal d'un seul commissaire.

5. Combien de décisions des tribunaux d'un seul commissaire ont été portées en appel par les demandeurs, par les commissaires des pensions et par le rétablissement civil des soldats.

124a. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Noms des membres du Bureau fédéral d'appel, et la date de leur nomination.

2. Si les frais de déménagement mobilier des membres de ce Bureau ont été payés par le gouvernement.

3. Dans l'affirmative, quels ont été ces frais pour chacun des membres du Bureau.

4. Quels sont les frais de déplacement accordés aux membres de ce Bureau pour chaque jour.

5. Noms, appointements, devoirs du personnel à l'emploi de ce Bureau.

6. Total des dépenses pour les membres de ce Bureau et pour le personnel, depuis sa formation au 15 mars 1924 inclusivement, ces dépenses devant comprendre les appointements des membres et du personnel, les loyers de bureau, l'ameublement, le chauffage, l'éclairage, les frais de déplacement, les mandats de chemin de fer, et le fourniment personnel.

124b. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat montrant:—Le dossier militaire au Canada, en Angleterre et en France de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel nommé par le gouvernement actuel.

130a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924: —Copie de correspondance, lettres, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'embranchement ferroviaire projeté entre Bouctouche et Richibouctou, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

131a. Relevé indiquant les noms de tous les fonctionnaires du National-Canadien, y compris les surintendants et fonctionnaires ou employés spéciaux qui touchent des appointements supérieurs à ceux des surintendants; aussi les appointements de chacun.

137. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1924,—Tableau indiquant:—

1. Noms des fonctionnaires du département de la Santé à Ottawa, et quels sont leurs appointements respectifs.

2. Combien de personnes ont été à l'emploi de ce département, intérieur et extérieur, dans les exercices 1921-22, 1922-23, et 1923-24.

138. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement a acheté depuis un an une propriété à Ottawa, rue York, connue sous le nom d'édifice de la *Ottawa Wine Vaults*.

2. Dans l'affirmative, à quel prix.
3. Quelle était l'estimation municipale antérieure de cet édifice.
4. A qui appartenait l'édifice.
5. Vu les propriétés fédérales inoccupées à Ottawa, quelle était l'urgence de cet achat.
6. A quoi on utilise cet édifice à l'heure actuelle.

139. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, télégrammes, et autres documents échangés en 1923 entre le premier ministre ou le gouvernement et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, demandant des concessions relatives aux tarifs de transport des marchandises pour les Provinces Maritimes.

140. Ordre de la Chambre du 20 mars 1924, pour un état indiquant:—

1. Le National-Canadien paye-t-il une somme annuelle à la Cité de Montréal, comme taxe ou autrement, pour une propriété qui appartenait anciennement au Grand-Tronc, et que le National-Canadien occupe aujourd'hui? Dans l'affirmative, combien, et sur quelle base le paiement est-il fait.

2. Quelle était la valeur imposée de cette propriété, avant d'être acquise par le National-Canadien, et quel était le taux d'après lequel on la taxait? Quelle est le chiffre de l'estimation actuelle, et fait-on différence entre son estimation et celle d'autres propriétés imposables de Montréal.

3. Quelles représentations s'il en est, le ministre a-t-il faites quant à la taxe future que la Cité de Montréal imposera sur les propriétés que le Grand-Tronc possédait lors de, ou avant l'acquisition par le National-Canadien ou par la Couronne.

4. Quelles sommes, s'il en est, le National-Canadien paye-t-il à la cité de Prince-Rupert, en taxes ou autrement, pour les têtes de ligne ou autres propriétés appartenant antérieurement au Grand-Tronc-Pacifique et maintenant au National-Canadien.

5. Quelle est l'estimation imposable de ces propriétés et d'après quel taux sont-elles taxées; cette estimation et ce taux diffèrent-ils de ceux des autres propriétés imposables de la ville.

6. Le National-Canadien paye-t-il des sommes quelconques en taxes ou autrement à d'autres villes ou municipalités au Canada, pour des propriétés qui appartenaient anciennement au Grand-Tronc ou au Grand-Tronc-Pacifique? Dans l'affirmative, auxquelles, et combien dans chaque cas.

7. Le National-Canadien paye-t-il à la cité de Portland, Maine, une somme quelconque en taxe ou autrement pour les têtes de lignes et autres propriétés de la ville appartenant antérieurement au Grand-Tronc? Dans l'affirmative, combien? Pour quelle valeur ces propriétés sont-elles taxées par la ville, et quel tarif paye-t-elles; cette valeur et ce tarif diffèrent-ils de ceux des autres propriétés imposables de la cité.

8. Quels paiements s'il en est le National-Canadien fait-il à d'autres municipalités des Etats-Unis ou du Maine, pour des propriétés qui appartenaient antérieurement au Grand-Tronc.

9. Le National-Canadien paye-t-il chaque année à la cité de Halifax, comme taxes ou autrement, des sommes quelconques pour des propriétés qu'il possède et utilise comme tête de ligne.

10. Le National-Canadien loue-t-il à des particuliers pour affaires ou logement des propriétés expropriées par la Couronne pour le prolongement du chemin de fer jusqu'aux têtes de lignes océaniques? Dans l'affirmative, quel revenu en tire-t-il, et paye-t-il des taxes à la cité de Halifax pour ces propriétés.

141. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Relevé faisant voir:—

1. Quels sont les noms des fonctionnaires des personnels de l'immigration en (*a*) Grande-Bretagne, (*b*) en Europe, (*c*) aux Etats-Unis.

2. Combien ce service a coûté en 1923 dans les pays en question.

3. Quels pays d'Europe, s'il en est, ont été ajoutés à la zone préférée de l'immigration au cours de l'année dernière.

RÉSOLUTION CONJOINTE

143. Demandant au Président d'inviter l'Union Interparlementaire de se réunir en la cité de Washington en 1925, et autoriser un crédit pour défrayer les dépenses de la réunion.

Attendu, que le Congrès, par une loi approuvée le 30 juin 1914, demandant au Président de faire parvenir une invitation à l'Union Interparlementaire de tenir sa réunion annuelle pour l'année 1915 en la cité de Washington, et dans la même loi appropriant une somme de $40,000 pour défrayer les dépenses de ladite assemblée; et

Attendu, alors que la guerre mondiale a causé des ajournements répétés de ladite réunion, le Congrès a à plusieurs reprises renouvellé le crédit: premièrement, la loi du 1er juillet 1916 l'a prorogé et mis disponible pour les années solaires 1916 et 1917; deuxièmement, la loi du 1er mars 1917 a prorogé le crédit et mis disponible pour l'année solaire 1918; troisièmement, la loi du 15 avril 1918, a prorogé le crédit et mis disponible pour l'année solaire 1919; et

Attendu que ce crédit souvent renouvellé a été périmé, aucune de ses dispositions n'ayant été prorogée, et que la réunion qui devait être tenue à Washington n'a pas eu lieu: Qu'il soit

Résolu par le Sénat et les représentants de la Chambre des Etats-Unis de l'Amérique en Congrès réunis,

Que le Président soit requis d'inviter l'Union Interparlementaire de tenir son assemblée annuelle pour l'année 1925 en la cité de Washington.

Par. 2. Que pour les besoins de défrayer les dépenses contingentes à ladite assemblée, le crédit de $50,000, devant être répartie en vertu de tels règlements et règles que le Secrétaire d'Etat pourra prescrire, est présentement autorisé.

144. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924,—Relevé indiquant:—

1. Recettes du pont Victoria entre Montréal et Saint-Lambert, en 1923.

2. Dépenses totales de ce pont dans la même année, en (*a*) entretien (*b*) salaires, et (*c*) réparations.

3. Recettes de ce pont, venant (*a*) des chemins de fer, (*b*) des tramways, (*c*) des automobiles, (*d*) des autres voitures, (*e*) des piétons.

4. Combien d'automobiles ont traversé le pont dans l'année susdite.

5. Combien d'automobiles ont traversé le pont en juin, juillet, août, septembre et octobre, respectivement.

145. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924:—Relevé indiquant (*a*) le tonnage du fret reçu par le National-Canadien, entrant et sortant à Portland, Maine, en 1922 et 1923; (*b*) le tonnage du fret reçu par le même chemin de fer dans les mêmes années entrant et sortant à Saint-Jean, N.-B., et à Halifax; (*c*) le tonnage du fret reçu par le Pacifique-Canadien dans les mêmes années, entrant et sortant à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

146. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances datées du 14 juillet 1922 et du 28 juillet 1922, respectivement, que Charles Blake, avocat de Brandon, Manitoba, adressa au ministre de la Justice, touchant le retrait de travaux professionnels que ledit Charles Blake faisait antérieurement pour le gouvernement; et copie des réponses du ministre de la Justice aux lettres indiquées ci-dessus.

148. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924:—Relevé donnant l'état de transaction financière des différents hôtels administrés par le National-Canadien, en 1923.

149. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924,—Relevé indiquant toutes les propriétés vendues par le National-Canadien, une compagnie incorporée dans le réseau, ou exploitée par lui, dans les années 1922 et 1923; indiquant aussi la date de ses ventes, les noms et les adresses des acheteurs, et le prix payé dans chaque cas.

150. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents que le gouvernement a échangés avec M. John Sloan, de Mattawa, Ontario, ou ses procureurs juridiques, touchant l'indemnité qu'il reçut à la suite de l'accident dont il fut victime pendant qu'il travaillait aux chantiers du gouvernement à la digue de Témiscamingue.

151. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924,—Copie des papiers, correspondances, télégrammes et autres documents que le gouvernement possède relativement au dossier du soldat John-J. Quilty, No matricule 3257368, en tant qu'ils affèrent à son enrôlement et son congé, et contiennent de la correspondance avec le Pacifique-Canadien sur un faux supposé de certains documents qui intéressent l'affaire.

152. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924,—Copie de correspondances, lettres, télégrammes, rapport de génie, estimations de coût et autres documents afférant à l'édifice public projeté de Bouctouche, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

153. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 24 mars 1924,—Copie de mémoires, correspondances, télégrammes et autres documents que le gouvernement du Canada ou un de ses membres a échangés avec d'autres gouvernements, corporation ou particuliers, touchant l'établissement d'un établissement d'essai du minerai en Colombie-Britannique.

154. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 9 avril 1924,—Copie de tous télégrammes, correspondances, et autres documents et feuilles que le ministre de l'Agriculture ou un fonctionnaire de son département, a échangée avec le ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique ou un fonctionnaire de son département, relativement aux règlements sur le classement et le marquage des œufs.

155. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1924,—Copie de correspondances, pétitions et autres feuilles échangées entre le département de l'Agriculture et les éléveurs de bétail pur-sang de la Nouvelle-Ecosse, relativement aux fermes modèles de Kentville et Nappan, province de la Nouvelle-Ecosse.

156. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1924,—Relevé indiquant:—

1. Revenus que le gouvernement a tirés de la cité de Toronto, y compris le National-Canadien, dans les trois dernières années, venant (*a*) du Bureau de Poste, (*b*) des douanes et accise, (*c*) de l'impôt sur le revenu, (*d*) des taxes de vente, (*e*) autres revenus fédéraux, (*f*) revenus du National-Canadien à Toronto.
2. Crédits donnés à l'exposition nationale canadienne et à l'exposition royale agricole d'hiver dans les quatre dernières années.
3. Combien on a dépensé au Canada et ailleurs pour les expositions d'automne et autres, dans les quatre dernières années, et pour cette année.

158. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous documents et correspondances afférant au bail houiller 2241, et de toute correspondance échangée entre J.-H. Thornton et le département de l'Intérieur à ce sujet.

159. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant (*a*) le nombre de fonctionnaires employés à Ottawa dans la division des Territoires du Nord-Ouest du département de l'Intérieur (*b*) la classification officielle de chacun d'eux; (*c*) les appointements collectifs de ces fonctionnaires,

et (*d*) les mêmes renseignements sur les fonctionnaires employés à Ottawa dans la division des terrains miniers et de la branche du Yukon, département de l'Intérieur.

160. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de toute correspondance échangée entre un fonctionnaire quelconque du département de l'Intérieur, et toute correspondance que possède le gouvernement, au sujet de l'indemnité des membres du Conseil du Yukon, cette correspondance remontant au 1er janvier 1922.

161. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Quels sont les noms, grades, fonctions, âges, dates de nomination, et adresses de chacun des employés du Canal de Soulanges, et où chacun est employé.
2. Quels sont les noms des candidats qui ont demandé chacun des postes vacants du service susdit, et qui a recommandé ceux qui ont été nommés à ces postes vacants.
3. Dans quelles localités on a affiché les avis relatifs aux positions remplies depuis janvier 1921.
4. Qui a fait cet affichage.

163. Copie d'un arrêté du Conseil C.P. 611, daté le 12 avril 1924—modifiant les règlements de l'air, 1920, conformément à l'article 4 (3) de la la Loi de la commission de l'air.

164. Réponse à un ordre du Sénat en date du 10 avril 1924, pour la production d'un relevé faisant connaître:—

1. Les noms et grades de tous les officiers employés à Ottawa dans la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
2. Les traitements payés à chaque officier.
3. L'état détaillé de toutes les autres allocations accordées à chaque officier.
4. Le nombre d'ordonnances allouées à chaque officier, ou à son service, et si elles sont affectées aux travaux autour des maisons des officiers.
5. Les noms des officiers munis d'automobiles.
6. La marque et genre d'automobiles fournies, et leur prix de revient.
7. Les frais d'entretien de chaque automobile, et si celles-ci sont exclusivement utilisées à titre officiel.
8. Si les familles des officiers se servent de ces automobiles.

Les mêmes renseignements sont demandés pour le département de la Défense nationale.

165. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Copie de toute la correspondance échangée depuis janvier 1922 entre le département des Affaires des sauvages et M. Ditchborn, représentant du département en Colombie-Britannique, et des membres du parlement ou autres particuliers, relativement à la destitution de C.-A. Cox.

166. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement à employé des médecins de l'endroit à l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, dans les années 1921, 1922 et 1923, et dans l'affirmative, quels sont leurs noms.
2. Quelle rémunération chacun a reçue.
3. Quels sont les médecins résidents et visiteurs pour 1924.
4. S'il reçoivent des appointements ou honoraires annuels ou pour chaque visite, et combien.

167. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Combien de nominations entraînant des appointements de $3,000 ou plus le gouvernement a faites depuis son arrivée au pouvoir.

2. Quelles sont les fonctions de chaque candidat nommé.
3. Quels sont dans chaque cas les appointements payés.
4. Quelles sont les nouvelles fonctions créées.

168. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés la Commission du Service civil a nommés (*a*) depuis le 1er janvier 1922, et (*b*) avant le 1er janvier 1922.
2. Quelle proportion des nominations faites par la Commission du Service civil du 1er janvier 1919 au 1er janvier 1922, est allée aux soldats rapatriés.
3. Quelle proportion des nominations faites par la Commission du Service civil depuis le 1er janvier 1922, est allée aux soldats rapatriés.

169. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Quelles commissions royales ont été nommées depuis que le gouvernement actuel est entré en fonctions.
2. Combien chaque commission a coûté au pays (*a*) en rémunération des commissaires, et (*b*) en dépenses et autres débours.
3. Quelles commissions existent encore aujourd'hui.

170. Le nombre des fonctionnaires et employés fédéraux de toute espèce dans le Territoire du Yukon? Quels sont leurs emplois, appointements, allocations et dépenses? Quelle est la population actuelle du Territoire, son revenu total et la provenance de ce revenu.

171. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat montrant: —De quelles sommes on a disposées pour développer chacun des ports de Vancouver, Toronto, Montréal et Québec, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Combien on a dépensé sur ces sommes jusqu'ici, pour chacun de ces ports.

172. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Copie de tous rapports, recommandations, feuilles, contrats, lettres, télégrammes et autres papiers reçus de sir Henry Thornton, président du National-Canadien, touchant l'exécution de la convention relative au viaduc de Toronto, et copie de toutes les réponses du gouvernement à ce sujet; aussi, copie de toute la correspondance échangée avec le Pacifique-Canadien s'il en est, ou avec la cité de Toronto et la Commission du port de Toronto à ce sujet.

173. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924,—Relevé indiquant:—

1. Valeur estimée des immeubles que le gouvernement fédéral possède dans (*a*) la ville de Halifax, et (*b*) le comté de Halifax, hors de la ville et sous la direction ou le contrôle des départements (1) des Travaux publics, (2) de la Défense nationale, (3) des Postes, (4) du National-Canadien et (5) d'autres départements, respectivement.
2. Depuis la fusion de l'Intercolonial avec le National-Canadien, s'il y a eu changement de l'évaluation des propriétés qui appartenaient anciennement à l'Intercolonial.
3. Dans l'affirmative, quel est ce changement.
4. Si le chemin de fer paye une taxe municipale dans la province de la Nouvelle-Ecosse.
5. Dans l'affirmative, quelles taxes muncipales il paye dans la ville de Halifax et dans le comté.
6. En tant qu'il s'agit de taxe dans la Nouvelle-Ecosse, s'il y a une différence entre l'évaluation et la taxe des propriétés que possédait antérieurement l'Intercolonial, et des propriétés des autres lignes du chemin de fer National-Canadien.

174. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924:—Copie de lettres, télégrammes, documents, correspondance et contrats, s'il en est, échangés entre le ministre des Travaux publics ou un des fonctionnaires du département, ou un ministre ou fonctionnaire du gouvernement et la *Northern Navigation Company*, ou le député d'Essex-Nord, ou autres particuliers, relativement à des améliorations projetées du port à Belle-River, indiquées au crédit 157 des Travaux publics; et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres communications reçues ou expédiées par le département des Travaux publics, relativement au brise-lames projeté de Belle-River, Ontario.

175. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance et autres documents relatifs à la nomination d'un gardien de phare à Cedars, fleuve Saint-Jean, paroisse de Kingston, comté de King, Nouveau-Brunswick.

176. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Tableau montrant:—

1. Nombre relatif des convictions sur infraction à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, dans les différentes provinces du Canada, pour les années 1913-14, 1917-18, et 1922-23.

2. Conviction pour infractions à la Loi susdite signalées pour les années 1920, 1921 et 1922 dans les villes suivantes: Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Victoria et Vancouver.

3. Combien de détenus des pénitenciers s'il en est au Canada sont classés comme narcomanes, pour chaque année de 1914 à 1923, inclusivement.

4. Chiffres officiels sur les quantités d'opium, de cocaïne et de morphine importés au Canada pour chaque année allant de 1917 à 1923, inclusivement.

177. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de tous décrets ministériels adoptés depuis la dernière session du Parlement relativement à un embargo sur le bois de pulpe, et de tous télégrammes, correspondance ou autres documents afférants, et que le gouvernement du Canada ou un de ses membres a échangés avec un particulier, une société ou corporation, y compris la *Canadian Pulp & Paper Association*, ou la *American Pulp and Paper Association*.

178. Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1924,—Etat indiquant:—

1. Quels sont les membres de la Commission sur le bois de pulpe.

2. Quels sont les appointements de chacun, le coût total de la Commission jusqu'ici, et le coût pour chaque jour.

3. Quelle préparation ou expérience chacun des membres avait en industrie forestière ou en fait de pulpe.

4. Quels témoins ont été entendus, quels sont leurs noms, occupations et adresses.

5. Si cette commission est autorisé à s'enquérir de l'exportation des billes de sapin, de cèdre et d'autres espèces aux Etats-Unis, par la Colombie-Britannique.

6. Dans l'affirmative, si le gouvernement a ordonné cette enquête, ou a reçu des requêtes demandant pareille enquête dans l'intérêt des manufacturiers de bois d'œuvre et de bardeaux de la Colombie-Britannique.

7. Sur demande et sur renseignement de qui le décret ministériel du 10 juin 1923 a été adopté, exemptant de tout embargo qui pourrait être mis en vigueur, le bois de pulpe vendu ou à être vendu dans une période de dix ans.

8. Si le gouvernement a promis d'exempter de l'embargo le bois de pulpe des cultivateurs.

9. Si la division forestière du département de l'Intérieur et les services forestiers du gouvernement provincial ont tous les renseignements voulus sur la question que la Commission royale a été autorisée à étudier.

179. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 701, daté le 29 avril 1924,—Désavouant une loi passée par la législature de l'Alberta en 1923, intitulée: "*An Act to impose a tax upon Minerals*"; aussi, rapport du ministre de la Justice à cet effet; les pétitions reçues concernant cette loi, et les représentations faites au procureur général de l'Alberta.

181. Aussi,—Copie de tous les contrats de subvention faits par le gouvernement et les entrepreneurs du service de vapeurs entre Pictou, Souris, l'Ile du Prince-Edouard et les Iles de la Madeleine, de 1910 à 1921, inclusivement.

182. Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, le gouvernement du Canada, la Commission du Service civil ou ses fonctionnaires et toute autre personne, depuis le 1er janvier 1923, au sujet de la destitution de M. Lamelin, gardien de phare à Saint-François, île d'Orléans, et de la nomination d'un autre gardien du phare.

183. Etat faisant voir:—

1. Combien de nominations la Commission du Service civil a faites dans les service intérieur et extérieur, dans l'exercice 1922.
2. Combien de ces nominations ont été faites en 1923.
3. Combien en 1924.
4. Combien d'augmentations d'appointements (en dehors des augmentations statutaires) ont été accordées depuis décembre 1923 dans les services extérieur et intérieur.
5. Combien de réquisitions ont été faites à la Commission pour des nominations nouvelles au Service civil, depuis le 29 décembre 1922.
6. Sur ce nombre combien ont été faites en janvier et février 1924.
7. Quel est le chiffre total annuel des appointements découlant des nominations nouvelles faites depuis le 29 décembre 1922.

Réponse à l'ordre ci-haut.

184. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars, 1924—Etat montrant:—

1. Quel était le total des employés touchant des appointements ou des allocations du ministère de l'Agriculture, au 1er janvier de chacune des années de 1914 à 1921 inclusivement.
2. Quel était le montant payé ou dû, comme appointements ou allocations, à ces employés, à la date et pour les années indiquées.

185. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 9 avril 1924,—Copie de tous télégrammes, correspondances, écrits et autres documents échangés entre le département des affaires de l'extérieur et le gouvernement britannique relativement à la base navale de Singapour.

186. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Copie de correpondances, rapports, papiers et autres documents touchant la surcharge du prix des provisions vendues aux immigrants dans le port de Québec.

187. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1924,—Relevé faisant voir:—

1. Pourquoi la Commission du port de Vancouver a acquis l'élévateur Woodward de Vancouver.
2. Si cet élévateur a été loué à d'autres, et, dans l'affirmative, quels sont les noms et adresses des locataires, à quelles conditions la Commission du port de Vancouver le leur a loué, et à quelles fins les locataires susdits se proposent d'utiliser l'élévateur en question.
3. Si le gouvernement a autorisé la location de cet élevateur.
4. Si le gouvernement a fourni de l'argent à la Commission du port de Vancouver pour l'acquisition de cet élévateur, ou a consenti que les sommes avancées à la Commission du port servent à cette fin, ou à l'achèvement et à l'outillage de cet élévateur.

5. S'il était opportun soit dans l'intérêt du trafic du grain ou du port de Vancouver d'acquérir cet élévateur, pourquoi la Commission du port de Vancouver ne l'exploite pas elle-même.

188. Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles échangés avec le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de la destitution de Daniel-S. McLean, gardien de phare à Darby Point (Piper Cove), province de la Nouvelle-Ecosse, et, s'il y a eu enquête, copie de la preuve produite et du rapport de l'enquêteur.

189. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1924,—Relevé indiquant toute la correspondance échangée entre le docteur R.-A. McGibbon, surintendant de l'hôpital du rétablissement civil à Sainte-Anne, et un membre du gouvernement, ou entre un membre du gouvernement et un particulier au sujet de la retraite du docteur McGibbon comme surintendant; aussi, les raisons de cette retraite.

190. Réponse à un ordre du Sénat du 4 avril 1924, pour la production de copies de toutes les règles et recommandations faites par la Commission du Service civil durant l'année 1919 et depuis lors, relativement aux heures de travail du Service civil à Ottawa; et de tous les arrêtés ministériels se rapportant à ces règles ou recommandations, ainsi que de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et la Commission du Service civil au sujet de ces règles et recommandations.

191. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Copie de tous mémoires, correspondance, et autres documents touchant la fermeture du bureau de poste de Belle-Isle Creek, comté de King, et l'ouverture d'une nouveau bureau; y compris tous les renseignements que le département des postes possède sur les frais occasionnés de ce chef; aussi, copie de tous documents, soumissions, correspondances, etc., touchant les routes rurales un, deux et trois relativement à la fermeture de l'ancien bureau de poste et l'ouverture du nouveau; aussi copie de toutes correspondances et archives afférant à la nomination d'un maître de poste à Belle-Isle Creek.

192. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé indiquant le montant perçu sous l'empire de la taxe sur les profits d'affaires dans les différentes provinces, pour chaque année, depuis que la taxe existe.

193. Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 14 avril 1924:—Copie de correspondance et autres documents que le gouvernement fédéral a échangés avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au sujet de la construction du chemin Port Joli-Sable, en Nouvelle-Ecosse, et de l'assistance fédérale afférante; aussi, copie des estimations, rapports d'ingénieurs, demandes d'assistance fédérale, pièces justificatives et autres pièces à ce sujet.

194. M. Macdonald (Pictou), l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Fielding, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924: —Relevé indiquant (*a*) le total de l'impôt sur le revenu perçu dans chaque province dans chaque année depuis que l'impôt existe, et (*b*) le total de l'impôt sur le revenu payé par les cultivateurs dans chaque province dans la même période.

195. L'honorable M. Dandurand dépose une réponse à un ordre du Sénat, 30 avril 1924, pour la production d'un état faisant connaître la quantité et le prix des liqueurs alcooliques importées dans chaque province du Canada pour chaque mois de la période comprise entre le 1er janvier 1923 et le 1er mars 1924, et réparties comme suit:—

(*a*) liqueurs,
(*b*) vins,
(*c*) drogues;

et mentionnant la teneur en alcool pour chaque catégorie, ainsi que les divers pays de provenance.

196. M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924,—Copie de tous documents, correspondances, rapports de génie, etc., concernant l'achat, la vente ou l'expropriation du quai de Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes.

197. M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Relevé indiquant les états financiers que E.-A. Field, commissaire des terres du National-Canadien, département des terres, à Winnipeg, Manitoba, a faits sur les ventes de terres en 1922 et 1923, accusant la somme reçue au comptant et déboursée, et toutes les dépenses, ainsi qu'une liste des salaires et dépenses des employés, des commissions payés, des loyers, et les profits ou pertes nets.

198. Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie de tous rapports, déclarations, avis, lettres, télégrammes, feuilles, faits, adressés et déposés au département des chemins de fer touchant la demande, l'obtention et le paiement d'une double subvention en argent pour la construction du chemin de fer *The Canada and Gulf Terminal Ry. Co.* (ancien chemin de fer Matane et Gaspé) de 1900 à 1912 inclusivement.

199. M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 14 avril 1924,—Copie de correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse touchant la construction du chemin de la baie Sainte-Marguerite, Nouvelle-Ecosse, et de l'aide fédérale afférante; aussi, copie des estimations, rapports d'ingénieurs, demandes d'assistance fédérale, pièces justificatives et autres pièces à ce sujet.

200. Il présente aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 28 avril 1924,—Copie de correspondances, lettres, télégrammes, écrits et autres feuilles échangés entre le département du Procureur général de la province de Québec et le département de la Justice, au sujet des honoraires à payer aux séquestres officiels.

201. M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Copie de correspondances, pétitions, télégrammes et autres documents relatifs à certaines représentations faites au département de la Marine et des Pêcheries pour l'adjudication d'une saison automnale aux pêcheurs de homards du comté de Gloucester, pendant la saison de pêche de 1923.

202. M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé, met devant la Chambre,—Copie des instructions données au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, suspendant la sentence du fouet, envers Raoul Beauchamp, forçat; aussi, mémoire du sous-ministre de la Justice concernant les appels contre les sentences entraînant la peine du fouet, l'envoi au pénitencier en attendant appel contre conviction.

204. M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de la correspondance échangée entre un ou des membres du gouvernement, des membres du Parlement, des ingénieurs ou représentants du gouvernement, ou autres particuliers, en 1921, 1922 et 1923, relativement aux quais, jetées en entrepôts de Moser's River, comté de Halifax. Nouvelle-Ecosse (*Necum Teuch*).

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes, documents et correspondances échangés depuis le 1er janvier 1923 entre le ministre des Postes, le ministre suppléant des Postes, ou des fonctionnaires du département, ou un autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement, et des tiers, au sujet du transport des malles entre Whitehorse et Dawson, territoire du Yukon, pour l'hiver 1923-24 et l'hiver 1924-25.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de la pétition adressée au ministre de la Justice au nom de C.-W. Monk, convaincu en janvier 1923 de vente illicite de drogues narcotiques.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Tableau indiquant:—

1. Combien il y a d'employés au pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.
2. Combien d'entre eux sont Acadiens français.
3. Combien d'entre ces derniers occupent des fonctions supérieures.

Sur motion de M. Kay, ordonné,—Que le rapport annuel du ministère de l'Agriculture soit référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Pearce".—M. *Boys*.

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Francis Ray".—M. *Garland* (Carleton).

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey".—M. *Boys*.

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mitchell".—M. *Martell*.

Sur motion de M. Mackenzie King (York) pour M. Murdock,—Résolu,—Qu'il est expédient de référer certaine convention provisoire adoptée à la première session de la conférence internationale du Travail de la Société des nations, en 1919, et limitant les heures de travail d'entreprises industrielles à huit heures par jour et quarante-huit heures par semaine, au comité des relations industrielles et internationales, qui l'étudiera et en fera rapport eu égard aux dispositions travaillistes des traités de paix et au décret ministériel du 6 novembre 1920, traitant de la juridiction du parlement fédéral et des législatures provinciales.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

1. Résolu,—Que le tarif douanier de 1907 soit modifié en ajoutant, après le paragraphe (*d*) de l'article quatre, ce qui suit comme paragraphes (*e*) et (*f*) de l'article quatre:—

(*e*) étendre le bénéfice du tarif de préférence britannique à tout territoire administré en vertu d'un mandat de la Société des Nations par un pays britannique jouissant lui-même du bénéfice de ce tarif de préférence; et dès la publication d'un décret du conseil à cet effet dans la *Gazette du Canada*, le tarif de préférence britannique s'applique, subordonnément aux dispositions de la présente loi, aux produits naturels ou fabriqués de ce territoire.

(*f*) retirer le bénéfice du tarif de préférence britannique à tout territoire administré en vertu d'un mandat de la Société des Nations qui a joui dudit bénéfice; et dès la publication dudit décret dans la *Gazette du Canada*, le tarif général ou le tarif intermédiaire, selon que mentionne ledit décret, s'applique, subordonnément aux dispositions de la présente loi, aux produits naturels ou fabriqués de ce territoire.

2. Résolu,—Qu'il est expédient de modifier le tarif douanier de 1907, en ajoutant à la fin de l'article cinq dudit tarif, tel qu'établi au chapitre quarante-deux des Statuts de 1923, la clause conditionnelle suivante:

Toutefois en calculant le droit ad valorem sur le thé acheté en douane dans le Royaume-Uni, la valeur imposable ne comprendra pas le montant des droits payables sur le thé pour la consommation dans le Royaume-Uni.

3. Résolu,—Que l'annexe A du tarif douanier de 1907, modifiée par le chapitre vingt-six des Statuts de 1914, le chapitre dix-neuf des Statuts de 1922 et le chapitre quarante-deux des Statuts de 1923, soit de nouveau modifiée en en biffant les numéros 275, 445, 445a, 446, 446a, 446b, 447a, 447b, 448, 448a, 448c, 449, 450, 453b, 456, 591, 663, 682, les diverses énumérations de marchandises respectivement et les diverses échelles de droit de douane, s'il y en a, en regard de chacun desdits numéros, et que les numéros, énumérations et droits de douane suivants soient insérés dans l'annexe A:

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
12a	Boyaux nettoyés pour la fabrication de la saucisse...	En franchise	15 p. 100	17½ p. 100
68a	Farine de coques d'arachides destinée à la fabrication des explosifs.....	En franchise	En franchise	En franchise
157b	Rhum, lorsqu'il est importé par le ministère des douanes et de l'accise ou par une personne autorisée par le ministre des douanes et de l'accise, pour être dénaturé afin de servir dans les arts et l'industrie, sera importé aux ports désignés dans les règles établies par le ministre des douanes et de l'accise, subordonnément aux dispositions de la loi du Revenu de l'Intérieur et des règlements du ministère des douanes et de l'accise, par gallon de preuve.....	En franchise	60c.	60c.
180b	Epreuves de gravure à l'eau forte pour artistes, non reliées, telles qu'imprimées à la main avec des plaques ou des blocs gravés à l'eau forte, ou gravés avec des outils à main et non pas imprimés avec des plaques ou des blocs gravés à l'eau forte, ou gravées par des procédés photo-chimiques ou autres procédés mécaniques.....	En franchise	En franchise	En franchise
275	Huile (pétrole) importée par des mineurs ou des compagnies ou maisons minières pour servir à la concentration de minerais métalliques dans leurs propres établissements de concentration, subordonnément aux règlements établis par le ministre des Douanes et de l'Accise.....	En franchise	En franchise	En franchise
348e	Tubes de cuivre ou de laiton, ne mesurant pas plus d'un demi-pouce de diamètre, en longueurs de pas moins de six pieds, recouverts de métal, et non polis, courbés ou autrement ouvrés.....	5 p. 100	10 p. 100	10 p. 100
445	Faucheuses, moissonneuses lieuses ou sans appareils à lier, appareils à lier, moissonneuses simples et parties complètes de ces machines.....	En franchise	6 p. 100	6 p. 100
445a	Les articles entrant dans le coût de la fabrication des articles énumérés aux item tarifaires 445, 446, 446b, 447b, 448 et 591, alors qu'ils sont importés par les fabricants de ces articles pour être employés seulement à la fabrication des marchandises énumérées dans les item tarifaires 445, 446, 446b, 447b, 448 et 591. Pourvu que les marchandises qui ont droit d'être admises en franchise ou à un taux plus bas de douane qu'il n'est mentionné dans cet item ne seront pas inscrites au taux spécifié dans cet item.	5 p. 100	6 p. 100	6 p. 100
445b	Fer et acier laminés et fer en gueuses quand ils sont importés pour l'usage exclusif de fabricants dans leur propre fabrique pour manufacturer les articles mentionnés aux numéros du tarif: 445, 446, 446b, 447b, 448 et 591.....	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
446	Bineuses, herses, râteaux à cheval, semoirs mécaniques, distributeurs d'engrais et sarcloirs et parties complètes de ces instruments	En franchise	7½ p. 100	7½ p. 100
446a	Machines à creuser locomobiles (qui ne sont pas des charrues) pour le drainage à la tuile sur la ferme, d'une valeur, au détail, d'au plus trois mille cinq cents dollars chacune, et parties complètes de ces machines pour réparations	En franchise	En franchise	En franchise
446b	Charrues, et parties complètes de ces instruments	5 p. 100	10 p. 100	10 p. 100
447a	Tracteurs à essence pour la ferme, estimés au plus à quatorze cents dollars chacun, et pièces de rechange de ces tracteurs pour les réparer; appareils de traction destinés et importés dans le but de servir à l'aide des automobiles au Canada, de machines de traction pour la ferme, et parties de ces appareils pour réparations	En franchise	En franchise	En franchise
447b	Ameulonneurs et séparateurs de machines à battre, y compris les appareils pour la mise en sacs, le pesage et l'alimentation automatique des machines, et les parties complètes de ces machines	5 p. 100	10 p. 100	10 p. 100
448	Pulvérisateurs, machines à classer les fruits ou les légumes, incubateurs pour la couvée des oeufs, éleveuses à poussins, serpettes, sécateurs, machines à charger le foin, extracteurs de pommes de terre, machine à hacher le fourrage, concasseurs de grains, vanneuses, faneuses, rouleaux pour la ferme ou les champs, instruments pour creuser des trous à poteaux, manches de faulx, trayeuses, accessoires de trayeuses; machines centrifuges pour servir à l'essai des matières grasses du lait ou de la crème; tronçonneuses, et autres instruments agricoles, n.d., et les parties complètes d'articles spécifiés dans cet item	5 p. 100	10 p. 100	10 p. 100
449	Haches, faulx, faucilles, hachoirs pour le foin et pour la paille, tranche-gazon, houes, râteaux, n.d., et fourches	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
450	Pelles et bêches en fer ou acier, n.d., ébauches de pelles et de bêches, et fer ou acier taillé en formes pour ces outils	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
450a	Tondeuses à gazon	20 p. 100	30 p. 100	32½ p. 100
453b	Machines à scier le bois de construction, jusqu'au planage inclusivement et les parties complètes dee ces machines, la force motrice exceptée; machineries, wagonnets à billes, poulies et palans, et leurs parties constitutives servant exclusivement à ces fins	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
453c	Broyeuses de minerai, broyeurs de pierres, roues de bocardage, forets à diamant, extracteurs de houille à percussion, tarières à houille, forets à houille rotatifs, et parties complètes de tous articles indiqués dans cet item, d'usage exclusif aux travaux d'extraction	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
453d	Coins d'acier, d'une classe ou sorte non fabriquée en Canada, évalués à pas moins de mille dollars chacun, pour être employés exclusivement à l'étampage des feuilles ou tôles métalliques. Pourvu que ces coins soient exportés du Canada sous la surveillance des Douanes dans moins de trois mois de la date d'entrée en douane	En franchise	En franchise	En franchise
456	Lingotières, n.a.d.; moules métalliques à verre	5 p. 100	7½ p. 100	10 p. 100
456a	Moules à lingots pour être employés à la production de l'acier	En franchise	En franchise	En franchise
460b	Machineries et outillage devant servir exclusivement au lavage de la houille; machineries et outillage devant servir exclusivement à la production du gaz et du coke; machineries et outillage devant servir exclusivement à la distillation ou à la récupération de sous-produits du gaz ou du goudron minéral; et les parties intégrantes de toutes machineries ou outillage énumérées dans cet item, la force motrice et les réservoirs à gaz exceptés	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p.

Item tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
460c	Articles en métal à utiliser exclusivement dans la fonte du minerai de fer ou dans des opérations métallurgiques, à savoir: machinerie et outillage pour la réduction en battitures ou en grenailles du minerai de fer ou de la poussière contenant du fer; la machinerie et l'outillage d'utilisation exclusive pour la construction, l'aménagement ou la réparation d'un haut-fourneau destiné à la fonte du minerai de fer, cette machinerie ou cet outillage devant servir exclusivement entre les soufflerie et jusqu'à concurrence, inclusivement, de l'outillage de levée du monte-charge, et jusqu'à concurrence, inclusivement, du point où le métal et la scorie sont évacués du fourneau, les fondations comprises; et les parties intégrales de toute machinerie et outillage énumérés dans cet item, excepté toutefois les valves, tuyauterie en fer ouvrée d'un diamètre de huit pouces et moins et les ouvrages de structure en fer	En franchise	5 p. 100	5 p. 100
460d	Machineries et appareils d'un genre ou d'une sorte non fabriqués au Canada devant servir exclusivement à la manutention du minerai de fer et des autres matières devant être empilées dans un haut-fourneau, à partir du bassin, du wagon ou du monceau de ferrailles à l'aciérie	En franchise	En franchise	En franchise
476a	Acier à jauge de vingt et au-dessous, mais non au-dessous de la jauge trente, devant servir à la fabrication de ressorts à moteurs de phonographes, d'usage exclusif à la fabrication de ces articles à l'usine de l'importateur	En franchise	En franchise	En franchise
502b	Baguettes de jante de bicyclette en bois d'érable dont l'usinage se confine au recourbage nécessaire et à l'assemblage	10 p. 100	12½ p. 100	15 p. 100
502c	Manches de bois ou tiges pour manches de bois, ouvrés autour seulement, lorsqu'ils sont importés par des fabricants d'articles énumérés dans les numéros tarifaires 448, 449 et 450 pour être employés exclusivement dans la fabrication des articles énumérés dans lesdits numéros	En franchise	En franchise	En franchise
506a	Béquilles ou bâtons spécialement usinés à l'usage d'un estropié	En franchise	En franchise	En franchise
533b	Charpies de courtes fibres de coton, blanchies, quand elles sont importées par les fabricants de papier pour être employées seulement dans leurs propres fabriques à la manufacture du papier buvard et autres qualités de papier	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
590b	Bateaux de course lorsqu'ils sont importés par un club amateur de rameurs *bona fide* au Canada pour l'usage exclusif de ce club	5 p. 100	25 p. 100	25 p. 100
591	Chariots de ferme, camions de chantiers, et parties complètes de ces véhicules	5 p. 100	10 p. 100	10 p. 100
663	Engrais composé ou ouvré, n.d.	En franchise	En franchise	En franchise
663b	Articles qui entrent dans la composition du coût des engrais, importés pour servir exclusivement à la fabrication des engrais	En franchise	En franchise	En franchise
682	Hameçons pour la pêche de grand fonds et des lacs, de grosseur non moindre que le numéro 2·0; lignes à pêcher sur les bancs, lignes à morue, à merlan et à maquereau; ficelle à filets et à lignes traînantes pour le maquereau, le hareng, le saumon, le phoque le mulet de mer, en écheveaux, ou en rouleaux, enduite ou non, quels qu'en soient la grosseur et le nombre des fils, y compris la ficelle à tramail, en pelotons, ralingues de tétières pour rets à pêcher; câbles de manille n'excédant pas un pouce et demi de tour; merlins enduits et cordeaux dits *norsels* en coton, chanvre ou lin; et filets ou seines de pêche, employés exclusivement dans les pêcheries, mais non compris les hameçons, les lignes ou filets servant communément aux amateurs de pêche	En franchise	En franchise	En franchise

4. Résolu,—Que le Tableau B du Tarif Douanier de 1907 tel que modifié par le chapitre dix-neuf des Statuts de 1922 et le chapitre quarante-deux des Statuts de 1923, soit de nouveau modifié par la radiation des numéros 1002, 1026, 1027, 1031, 1036, de l'énumération des marchandises et des taux du *draw-back* pour lesdits numéros, et qu'il soit décrété d'insérer audit Tableau B les numéros suivants, ainsi que les énumérations et les taux de *draw-back* des impôts douaniers, comme suit:—

Numéro	Produits	Sujets à drawback	Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou droit de dumping) payable à titre de drawback
1026	Matières, y compris toutes les parties, importées avant le 11 avril 1924.	Comprises dans le coût de la fabrication des articles énumérés aux numéros 445, 446, 446b, 447b, 448 et 591 du tarif, avant le 1er juillet 1927	99 p. 100
1027	Matières	Lorsqu'elles sont employées par les manufacturiers de fonte de fer malléable ou d'arbres de couche en acier servant exclusivement à la fabrication des articles servant à la fabrication des articles énumérés aux numéros 445, 446, 446b, 447b, 448 et 591 du tarif	80 p. 100
1031	Houppes de soie artificielle et déchets ou soie de fibre artificielle, brins de soie artificielle ou filaments, énumérés aux numéros 583a et 583aa du tarif.	Lorsqu'ils sont soumis à d'autres procédés de fabrication avant le 1er janvier 1925	80 p. 100
1036	Fer ou acier en barres laminées, soit en rouleaux ou en barres, d'un pouce et un huitième de diamètre et plus.	Lorsqu'ils servent à la fabrication des articles énumérés au numéro 410 du tarif	99 p. 100
1038	Matières, y compris toutes les parties	Lorsqu'elles servent à la fabrication des articles énumérés au numéro 544a du tarif	99 p. 100
1039	Matières, y compris toutes les parties non finies.	Lorsqu'elles servent à la fabrication des articles énumérés aux numéros 447 et 448b du tarif	30 p. 100
1040	Sacs, boîtes et barils	Lorsqu'ils sont importés par les producteurs de sel pour servir à l'emballage du sel produit au Canada	60 p. 100
1041	Matières	Lorsqu'elles servent à la fabrication ces sacs, boîtes et barils servent à l'emballage du sel produit au Canada	60 p. 100
1042	Matériaux, y inclus toutes parties	Quand ils entrent dans le coût du cyanure de potassium ou du cyanure de sodium	99 p. 100
1043	Matériaux, y compris toutes parties	Quand ils sont entrés dans le coût des marchandises énumérées dans les numéros du tarif 445, 446, 446b, 447b, 448 et 591, en mains ou en voie de fabrication, en possession du fabricant et non vendus, le 10e jour d'avril 1924; pourvu que le drawback payable en vertu de ce numéro prenne la place du drawback payable en vertu de tout autre numéro du tarif	99 p. 100
1044	Brique réfractaire	Lorsqu'elle est importée par des manufacturiers de fer ou d'acier pour servir exclusiveme nt à la construction ou à la réparation d'un haut fourneau, d'un fourneau à foyer ouvert ou d'un fourneau de laminerie	99 p. 100

5. Résolu,—Que toute disposition législative établie sur les résolutions qui précèdent soit censée entrer en vigueur le onzième jour d'avril, mil neuf cent vingt-quatre, et s'être appliquée à tous les produits, mentionnés dans les réso-

lutions précédentes, importés ou sortis d'entrepôt pour la consommation à compter de ce jour, et s'être aussi appliquée aux produits antérieurement importés pour lesquels nulle déclaration pour consommation n'a été faite avant ce jour.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 127), Loi modifiant le tarif des Douanes, 1907, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 8) Loi ayant pour objet de changer le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada* en celui de *Montreal Life Insurance Company.*

La Chambre s'ajourne alors à 10.05 jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 26 MAI 1924

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 23 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mme A. Meldrum et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St-Cuthbert, Montréal, P.Q.—M. *Robitaille;* et du révérend Alfred Bright, B.A., et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. Andrews, de Sherbrooke, P.Q., séparément demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté dans sa forme actuelle, mais qu'il soit modifié de façon à conserver intacte la constitution de l'église presbytérienne ainsi que les droits qu'elle possède dans les activités et les biens-mobiliers et immobiliers de cette église.—M. *McCrea.*

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante, qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA 26 mai 1924.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'Honorable juge Idington, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, mardi le 27 courant à 8.30 p.m., pour y sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

75487—21

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de télégrammes échangés entre les gouvernements britannique et du Canada au sujet de la conférence de Lausane et du traité.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai 1,500 copies en anglais et 750 en français des télégrammes échangés entre les gouvernements britannique et du Canada au sujet de la conférence de Lausanne et du traité, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre, le sous-ministre ou un fonctionnaire du département de la Justice, ou le premier ministre ou un fonctionnaire de son bureau, et M.-A. Macdonald, C.R., W.-W.-B. McInnes, touchant la nomination d'un commissaire pour faire enquête sur la manutention irrégulière de drogues imputée à la Royale Gendarmerie à cheval du Canada en Colombie-Britannique.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera mercredi le 28 courant, elle restera ajourné jusqu'à vendredi le 30 courant.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, lundi le 2 juin prochain, elle restera ajournée jusqu'à mardi le 3 juin prochain, à huit heures p.m.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 128), Loi modifiant la Loi des élections générales, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont lus la deuxième fois et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés, sont référés au comité des Bills Privés.

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Pearce".

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Francis Ray".

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey".

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mitchell".

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Humphrey:—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres, télégrammes, mémoires, décrets ministériels, et autres feuilles que le gouvernement possède ou contrôle, ou un de ses départements, postérieurs au 12 avril 1922, touchant l'assainissement projeté de la région connu sous le nom de *Kootenay Flats*, dans la Colombie-Britannique et l'Etat de l'Idaho.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 15), Loi concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada-Southern*.

Bill (No 10), Loi confirmant un traité entre la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa et la cité d'Ottawa.

Bill (No 16), Loi concernant la *Detroit River Tunnel Company.*

Bill (No 14), Loi constituant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert.

Aussi, un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill S2 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion Electric Protection Company.*

Bill Y2 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale.

Bill K3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ethelind Jackes".

Bill L3 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred John Mitchell".

Bill M3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Bentley".

Bill N3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Sylvia Cameron".

Bill O3 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Aird McKay".

Bill S3 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen McClelland".

Bill T3 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Jane Bridges".

Bill U3 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rathbun".

Bill V3 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wiliam Samuel Morrow".

Bill W3 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Macdonald".

Bill X3 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley George Harris".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Ruth Ethelink Jaskes, Wilfrid John Mitchell, Edward James Bentley, Elizabeth Sylvia Cameron, Wilhelmina Aird McKay, Mary Ellen McClelland, Annie Jane Bridges, Florence Rathbun, William Samuel Morrow, Ethel May Macdonald et Sttanley George Harris, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont été produits avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), pour M. Murdock, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour confirmer certaine convention proposée fixant l'âge minimum d'admission des jeunes personnes aux emplois de soutier et de chauffeur, adoptée à Genève le 11 novembre 1921, par la conférence générale de l'organisation internationale travailliste de la Société des Nations; pour décréter que personne n'ayant dix-huit ans révolus ne sera employé ou ne travaillera comme soutier ou chauffeur sur les navires de navigation maritime, sauf les navires de guerre, les navires mus par d'autres moyens que la vapeur surtout, et les vaisseaux-écoles ou navires préparatoires.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), pour M. Murdock, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour confirmer certaine convention proposée sur l'examen médical obligatoire des enfants et jeunes personnes employés en mer, adoptée à Genève le 11 novembre 1921, par une conférence générale de l'organisation internationale travailliste de la Société des Nations; pour décréter que l'emploi d'un enfant ou jeune personne n'ayant pas dix-huit ans révolus sur un navire de navigation maritime autre qu'un navire où une seule famille compose l'équipage, sera soumis à la production d'un certificat de médecin attestant l'aptitude à ce genre de travail, et que l'emploi continué d'enfants ou de jeunes personnes en mer sera soumis à la répétition de l'examen médical à intervalles d'au plus un an.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), pour M. Murdock, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général mardi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour confirmer certaine convention proposée touchant l'indemnité de chômage en cas de perte ou d'échouement du navire, adoptée à Genève le 9 juillet 1920, par la conférence générale de l'organisation internationale travailliste de la Société des Nations; et pour décréter qu'en cas de perte ou d'échouement d'un navire le service d'un matelot se terminant avant la date fixée dans la convention, ce matelot recevra une indemnité de chômage pour les jours pendant lesquels il demeure effectivement inactif, cette période ne devant pas dépasser deux mois.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;
Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Et la Chambre s'ajourne alors à 11.15 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 27 MAI 1924

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 26 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mme Sarah E. Clark et autres, de l'église presbytérienne Sharon, de Tatamagouche; de A. B. Staples et autres, de l'église presbytérienne d'Anslow et Belmont; du Dr J. W. T. Patton et autres, de l'église "First Presbyterian", de Truro; et de Gilbert Sutherland et autres, de l'église presbytérienne de Falls-Section de Earltown, séparément demandant qu'ils ne soient pas inclus en aucune législation comme requérants ou membres de l'Eglise-unie du Canada.—M. *Putman.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le onzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport, comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et constate que toutes les prescriptions de la règle 91 ont été remplies dans chaque cas, savoir:—

De Dorothy Marie Robinson (née Joselin), pour une loi de divorce d'avec Charles White Robinson, son mari.

De Herman Kleinsteuber, pour une loi de divorce d'avec Jettie Russell Kleinsteuber (née Mack), son épouse.

De Frances Hadenka (née Knight), pour une loi de divorce d'avec George Hadenka, son époux.

De Elizabeth Atkinson (née Caldwell), pour une loi de divorce d'avec Bert Alexander Atkinson, son époux.

De Alma Ducharme Mullins, pour une loi de divorce d'avec Daniel Léon Mullins, son époux.

De Janet Louise Ferguson (née Conley), pour une loi de divorce d'avec Peter Dalglish Ferguson, son époux.

De Katherine Gossage (née Ferguson), pour une loi de divorce d'avec Thomas Gossage, son époux.

De Francis Albert Armstrong, pour une loi de divorce d'avec Elizabeth Charlotte Armstrong (née Madgett), son épouse.

De Stanley George Harris, pour une loi de divorce d'avec Celia Harris, son épouse.

De Onetta Irene Sleeman, pour une loi de divorce d'avec George Sleeman, son époux.

De Alexander Cruikshank, pour une loi de divorce d'avec Zetta Louise Cruikshank, son épouse.

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, présente le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que les minutes des procédures et de la preuve faite devant le comité spécial sur les conditions agricoles à la session dernière, soient référées au comité des Banques et du Commerce.

M. Michaud, du comité des Mines, Forêts et Cours d'eau présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du 14 avril 1924, votre comité a pris en considération le Bill (No 6) Loi concernant l'exploitation du quartz, dans le territoire du Yukon, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de M. Ethier soit substitué à celui de sir Lomer Gouin sur le comité des Privilèges et Elections.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes et autres feuilles échangés en 1917 entre l'ingénieur résidant ou un de ses employés à Port-Nelson, et l'ingénieur en chef du département des Chemins de fer et Canaux, ou le sous-ministre ou le ministre ou un fonctionnaire de ce département, au sujet de la route du chemin de fer de la baie d'Hudson, et des outillages de port ou pour le grain.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé indiquant:—

1. Combien d'automobiles le département des Douanes tient sous saisie actuellement.
2. Combien d'automobiles passés en contrebande au Canada ont été saisis par les Douanes et sont maintenant en sa possession.
3. Combien de ces automobiles ont été réclamés par les compagnies d'assurance sous prétexte qu'ils avaient été volés avant de traverser la frontière.
4. Pourquoi les Douanes refusent de rendre ces automobiles aux propriétaires après que la propriété a été nettement prouvée.
5. S'il existe un arrangement entre les gouvernements du Canada et des Etats-Unis pour le recouvrement de ces automobiles.
6. Dans l'affirmative, quel est cet arrangement et quand il a été fait.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924,—Etat montrant:—

1. Si le gouvernement a donné par l'entremise du département de la Défense nationale un contrat pour la fourniture de mires ou de bases de carabines à *McKay & Fraser Limited*, de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse.
2. Dans l'affirmative, pour combien de mires ou bases, et à quel prix.
3. Si on a demandé des soumissions avant d'adjuger le contrat.
4. Sile département projette d'autres commandes de mires ou bases de carabines, ou si la commande actuelle suffit aux besoins actuels du département.
5. Si ces mires ou bases sont adaptées au tir à la cible ou au service de guerre.
6. Quel fonctionnaire du département de la Défense nationale a commandé l'achat de ces mires ou bases de carabines.

Sur motion de M. Vien, le septième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

Sur motion de M. Gauvreau, le deuxième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement est adopté.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill S2 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion Electric Protection Company*".—M. *Marcil* (Bonaventure).

Bill Y2 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale".—M. *Archambault*.

Bill K3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ethelind Jackes".—M. *Ryckman*.

Bill L3 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred John Mitchell".—M. *Simpson*.

Bill M3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Bentley".—M. *Sheard*.

Bill N3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Sylvia Cameron".—M. *Ross* (Kingston).

Bill O3 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Aird McKay".—M. *Preston*.

Bill S3 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen McClelland".—M. *Garland* (Carleton).

Bill T3 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Jane Bridges".—M. *Harris*.

Bill U3 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rathbun".—M. *Thurston*.

Bill V3 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Samuel Morrow".—M. *Stewart* (Leeds).

Bill W3 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Macdonald".—M. *Church*.

Bill X3 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley George Harris".—M. *Sheard*.

Le Bill (No 46), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 45 milles vers le nord-ouest à partir de Lloydminster, dans la province de la Saskatchewan, est lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

LOI SPÉCIALE DES REVENUS DE GUERRE

1. Résolu,—Qu'il est expédient de proposer une mesure pour amender la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, et les lois portant modification de ladite loi, en disposant que le taux de l'impôt sur la consommation ou sur les ventes, prévu par l'article dix-neuf BBB de ladite loi, sera réduit de six pour cent à cinq pour cent.

2. Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour modifier le paragraphe Un de l'article Dix-Neuf BBB de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915, en décrétant que dans le calcul de la valeur des allumettes et des cartes à jouer importées, la somme des droits d'accise imposés par la Partie Trois de l'article Seize A de ladite Loi, et la Partie Quatre de l'article Dix-Neuf BB de ladite Loi, sera comprise dans la valeur de ces articles pour les besoins de la présente Loi.

3. Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915, et ses lois modificatrices, en décrétant que les articles suivants seront exemptés de la taxe de vente ou de consommation imposée par l'article Dix-Neuf BBB de ladite Loi, c'est-à-dire: livres énumérés au tarif douanier, Nos 173 et 175; les manuels imprimés autorisés par les départements de l'instruction publique d'une province du Canada et les matériaux servant exclusivement à la production ou à la fabrication de ces articles; marchandises énumérées aux tarifs douaniers, Nos 45, 46, 64, 209b, 219a, préparations sèches servant aux mêmes fins que les marchandises indiquées dans l'item 219a, 281, 281a, 352a, 410, 410a, 445, 445a, 445b, 446, 446b, 446c, 447, 447b, 448, 449, 450, 453b, 453c, 453d, 456a, 460, 460a, 460b, 460c, 460d, 461, 461a, 466, 466a, 469, y compris les marchandises comprises dans ce dernier item, d'une classe ou espèce produite au Canada; 560a, 544, 591, 591a, 663b, 666, 667, 696; tubes énumérés à l'item 1017 du tarif des Douanes; Machines à essence devant servir dans des bateaux que des pêcheurs possèdent de bonne foi individuellement, pour leur usage personnel dans la pêche; l'insuline l'extrait de caillette; veau, bœufs, cochon ou le manger de volailles; la crème glacée; le sagou; le riz poli; le macaroni et le vermicelle; les viandes, salées ou fumées; les huiles de phénol ou lourdes employées exclusivement pour créosoter le bois; les écrémeuses et leurs parties composantes; les wagons et autres appareils similaires devant servir exclusivement dans une mine ou une carrière pour l'extraction ou le transport; les articles et matières devant servir exclusivement à la fabrication des marchandises énumérées dans le tarif douanier, aux numéros 219a, préparations sèches servant aux mêmes fins que les marchandises indiquées à l'item 219a, 281a, 410, 410a, 445, 445a, 445b, 446, 446b, 446c, 447, 447b, 448, 449, 450, 453b, 453c, 456a, 460, 460a, 460b, 460c, 460d, 461, 461a, 466, 466a, 469, y compris les articles énumérés dans ce numéro d'une catégorie ou sorte fabriquée au Canada, 506a, 544, 591, 591a, 663, 663a, 663b, 666, 667, 696; tubes énumérés au No 1017 du tarif des Douanes; Machines à essence devant servir dans des bateaux que des pêcheurs possèdent de bonne foi individuellement, pour leur usage personnel; les articles et matières devant servir exclusivement à la fabrication des wagons et appareils similaires devant servir exclusivement dans une mine ou une

carrière pour l'extraction ou le transport; les articles ou matières devant servir exclusivement à la fabrication des écrémeuses et de leurs parties composantes; les matières, non comprises dans le matériel d'un établissement, consommées au cours de la fabrication ou de la production, qui comptent directement dans le coût des marchandises sujettes à la taxe de consommation ou de vente, manufacturées ou produites par un manufacturier ou un producteur licencié; les matières, non comprises dans le matériel d'un établissement, consommées au cours de la fabrication ou de la production, qui comptent directement dans le coût des marchandises énumérées au tarif douanier, numéros 281, 281a, 410, 410a, 445, 445a, 445b, 446, 446b, 446c, 447, 447b, 448, 449, 450, 453b, 453c, 456a, 460, 460a, 460b, 460c, 461, 461a, 466, 466a, 469, y compris les marchandises énumérées sous ce numéro d'une classe ou d'une sorte fabriquée en Canada, 506a, 544, 591, 591a, 663, 663a, 663b, 666, 667, 696; tubes énumérés à l'item 1017 du tarif des Douanes; Machines à essence devant servir dans des bateaux que des pêcheurs possèdent de bonne foi individuellement, pour leur usage personnel dans la pêche; et en stipulant que sur les marchandises suivantes il sera imposé, prélevé et perçu seulement cinquante p. 50 de ladite taxe de consommation ou de vente, c'est-à-dire:—Bottes et souliers y compris chaussures en caoutchouc; biscuits de toutes sortes; les marchandises énumérées sous les numéros 86, 105 et 106 du tarif douanier; traverses créosotées.

4. Résolu,—Qu'il est expédient d'amender la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915, et les lois portant modification de ladite loi, comme suit, savoir:—

(*a*) En rappelant le paragraphe trois de l'article dix-neuf BBB de ladite loi et en lui substituant un nouveau paragraphe trois stipulant que si, à un moment quelconque, il appert au ministre des Douanes et de l'Accise que le paiement de la taxe de consommation ou de vente est éludé par un fabricant ou producteur licencié ou par un grossiste ou soldeur licencié, le ministre peut exiger que la taxe de consommation ou de vente soit imposée, prélevée et perçue sur tous matériaux spécifiés par le ministre vendus à un fabricant ou producteur licencié ou à un grossiste ou soldeur licencié ou à une classe quelconque de fabricants ou producteurs licenciés ou de grossistes ou soldeurs licenciés spécifiée par le ministre, au temps de la vente desdits matériaux quand ils sont produits ou fabriqués en Canada, ou au temps de leur entrée pour consommation par ledit fabricant ou producteur licencié ou par ledit grossiste ou soldeur licencié, sujet à la déduction subséquente lorsque le fabricant ou producteur licencié ou le grossiste ou soldeur licencié produit la preuve que ces matériaux ont été employés pour la fabrication d'un article sujet à la taxe de consommation ou de vente et sur lequel ladite taxe a été payée.

(*b*) En rappelant le paragraphe cinq dudit article dix-neuf BBB.

(c) En biffant le paragraphe six dudit article dix-neuf BBB et en lui substituant le suivant:

(6) Subordonnément aux dispositions du paragraphe trois de cet article, tout fabricant ou producteur devra prendre une licence annuelle pour les fins susdites, et le ministre peut prescrire un honoraire pour cette licence n'excédant pas deux dollars, et la pénalité pour négligence sera une somme n'excédant pas mille dollars. Pourvu que le ministre pourra ordonner que toute classe de petits fabricants ou producteurs vendant leurs produits exclusivement au détail soient exemptés du paiement de la taxe de consommation ou de vente sur les marchandises fabriquées ou produites par eux, et aux personnes ainsi exemptées il ne sera pas accordé de licence. Cette exemption peut être retirée par le ministre.

5. Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour modifier le paragraphe sept de l'article dix-neuf BBB de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915, en décrétant que tout grossiste ou soldeur de bonne foi pourra

recevoir une licence annuelle aux fins dudit article, et que la licence d'un grossiste ou d'un soldeur qui enfreint les exigences dudit article, sera immédiatement retirée, et ne sera pas remise avant deux ans comptant du jour du retrait.

6. Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, et ses lois modificatrices, en décrétant qu'un remboursement ou déduction de la somme de la taxe de consommation ou de vente payée en vertu de l'article Dix-Neuf BBB, pourra être accordée à un grossiste, un soldeur, ou autre commerçant, sur les marchandises énumérées à l'item tarifaire No 445a, si ces marchandises sont vendues à des manufacturiers pour servir selon qu'il est spécifié dans ledit item.

7. Résolu,—Que le remboursement de la taxe de consommation ou de vente pourra être accordé sur les marchandises importées qui entrent en franchise, et qu'on trouve n'être pas conforme à la commande, si ces marchandises sont exportées sous la surveillance des Douanes dans les trois mois comptant de l'entrée en douane.

8. Résolu,—Que toute loi basée sur les précédentes résolutions numéros un et trois soient censées entrer en vigueur le onzième jour d'avril mil neuf cent vingt-quatre, et s'appliquer à toutes les marchandises mentionnées dans les précédentes résolutions importées ou sorties d'un entrepôt pour la consommation ce ou après ce jour, et s'appliquer aux marchandises importées antérieurement et pour lesquelles aucune entrée n'a été faite pour la consommation avant ce jour; et que toute loi basée sur les précédentes résolutions numéros deux, quatre, cinq, six et sept viennent en force le premier jour de juillet mil neuf cent vingt-quatre.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité devant siéger de nouveau ce jour.

M. Robb, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 142), Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, ce jour;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Quelque temps après, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Un message est reçu de l'honorable juge Idington, agissant comme député de Son Excellence, le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend au Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député de Son Excellence, le Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi modifiant la Loi des brevets (version française).

Loi modifiant la Loi des fruits (version française).

Loi modifiant la Loi des pénitenciers.

Loi modifiant la Loi de protection de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional.

Loi modifiant la Loi des juges.

Loi ayant pour objet de changer le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada* en celui de *Montreal Life Insurance Company*.

Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canada-Southern.

Loi confirmant un traité conclu entre la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa et la cité d'Ottawa.

Loi concernant la *Detroit River Tunnel Company*.

Loi constituant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert.

Et qu'alors, il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1925.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill, sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur, le député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Le comité des Voies et Moyens reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier les dispositions de la Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu, 1917, et de pourvoir à:

1. L'augmentation de l'exemption de l'impôt normal pour chaque enfant dépendant n'ayant pas dix-huit ans révolus, de $300 à $500, quant à l'impôt de 1923 et des périodes subséquentes.

2. L'imposition des profits ou revenus des personnes non-résidentes qui vendent des marchandises au Canada par des employés ou des agents, ou reçoivent des loyers ou droits régaliens de source canadienne.

3. L'autorité pour déterminer les profits faits par

(*a*) des corporations au Canada achetant de corporations associées au delà des prix raisonnables;

(*b*) des corporations canadiennes vendant à des compagnies mères ou subsidiaires à moins qu'aux prix raisonnables;

(*c*) des personnes non-résidentes produisant des marchandises au Canada et les exportant sans vente antérieure à l'exportation.

4. (*a*) L'imposition du revenu découlant d'une affaire dirigée par le mari et la femme, comme revenu de l'un d'entre eux seulement;

(*b*) L'autorité pour désavouer comme dépense, le revenu crédité ou payé à un mari comme employé de sa femme, ou vice versa.

5. (*a*) Refuser d'admettre la valeur annuelle de la propriété servant aux affaires, sauf le loyer effectivement payé.

(*b*) Que les profits nets soient imposés sans réduction d'allocations pour les fonds d'amortissement ou autres réserves semblables.

6. A certaines modifications de la loi actuelle touchant le lien de l'impôt sur le revenu, et pour assurer que le lien n'aura pas préséance sur les garanties prises légitimement avant le temps où le lien est applicable.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 143), Loi modifiant la Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu, 1917, lequel est lu la première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils est lu la deuxième fois et référé à un comité spécial des membres de la Chambre, dont les noms seront donnés dans une motion plus tard, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, et de faire rapport de temps à autre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

(*Deux tiers de la somme ci-dessous*)

XXXIII—RETABLISSEMENTS DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

292 Capital. 10,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils soit référé à un comité spécial composé des membres suivants:—Messieurs Brown, Carmichael, Chevrier, Drummond, Hughes, Garland (Carleton), McBride, McKillop, McMurray, Malcolm, Marcil (Bonaventure), Martell, Parent, Rinfret, Robb, Shaw et Simpson, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers (d'imprimer pour l'usage du comité ses procédures et les dépositions entendues) et de faire rapport de temps à autre, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

La Chambre s'ajourne alors à 11.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 28 MAI 1924

PRIÈRES.

M. Carroll, du comité des Relations industrielles et internationales présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Vorte comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer de jour en jour pour l'usage de ses membres les minutes de ces procédures et les dépositions des témoins lorsqu'il le jugera opportun, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie de tous rapports, feuilles, estimations, lettres, quittances, pièces justificatives et autres documents afférant aux différents transferts de l'hôtel Scribe, Paris, France, et à son achat; y compris les instructions données au sous-ministre des Chemins de fer et ses rapports au ministre; aussi, un état de tous rapports, lettres, feuilles, estimations et documents quelconques touchant la restauration et la réparation de cet hôtel.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924:—Copie des correspondances, télégrammes, baux, et autres feuilles échangés entre le gouvernement ou un de ses membres et des tiers, afférant d'une façon quelconque à un bail donné récemment sur la réserve des Indiens Peigans à l'honorable M. McLean.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1924:—Copie de correspondance, télégrammes et autres documents afférant, ou servant de base ou de justification aux déclarations de l'honorable E.-M. Macdonald à North-Sydney, le 28 juillet 1923, dans lesquelles il assurait que certaines réductions des tarifs de fret étaient accordées aux Provinces Maritimes par la commission du National-Canadien.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que les noms de MM. Hanson et Stewart (Leeds) soient substitués à ceux de MM. Baxter et Black (Yukon) sur le comité des Privilèges et Elections.

Sur motion de M. Carroll, le premier rapport du comité des Relations industrielles et internationales est adopté.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Church:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—

1. Combien le gouvernement du Canada a dépensé pour soulager le chômage à Winnipeg, Hamilton, Toronto, Vancouver et Montréal, Canada, dans les dernières six années.

2. Combien, respectivement, ont dépensé (*a*) le gouvernement fédéral, (*b*) le gouvernement provincial, et (*c*) les municipalités ci-dessus, dans les dernière six années, pour soulager le chômage.

3. Si pendant ces années, le gouvernement avait une entente avec le gouvernement provincial et les municipalités susdits quant aux formes des secours. Dans l'affirmative, quelle était cette entente.

4. Si le gouvernement prend des mesures, seul, ou avec les provinces ou les municipalités, pour secourir le chômage et empêcher la centralisation des sans-travail dans les grands centres de population.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de la correspondance et autres feuilles échangées entre le ministre des Postes, ou le gouvernement du Canada ou la Commission du Service civil et d'autres personnes, depuis le 1er janvier 1922, relativement à la destitution de Willie Juneau, maître de poste à La Tuque, Québec, et à la nomination d'un nouveau maître de poste; aussi, copie des décisions et rapports de l'enquête tenue au sujet dudit Willie Juneau.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de la correspondance et autres feuilles échangées entre le ministre des Postes, ou le gouvernement du Canada et d'autres personnes, depuis le 1er juillet 1922, au sujet de la destitution d'Edward Gibbs, maître de poste à Four Roads, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick; aussi, copie des rapports et décisions de l'enquête au sujet dudit Edwards Gibbs.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et un débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de Sir Henry Drayton.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill Y3 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Eira Awrey".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel a été référée la pétition de Evelyn Eira Awrey, demandant une loi de divorce, et les pièces produites, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

A six heures p.m. M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à vendredi prochain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 30 MAI 1924

PRIÈRES.

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill X2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The General Animals Insurance Company of Canada*" et a convenu de la rapporter sans amendement.

M. Denis (Joliette), du comité spécial nommé pour étudier les questions se rapportant aux pensions, assurance et le rétablissement civil des soldats rapatriés, présente son premier rapport, lequel est comme suit:—

Votre comité conformément à une résolution adoptée à sa séance de ce jour, recommande que son quorum actuellement de 15 membres soit réduit à 9 membres.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Copie de la preuve faite lors de l'enquête tenue au cours de 1923 par un M. Henry, sur l'administration des usines de Saint-Malo, cité de Québec; et copie du rapport soumis par le commissaire enquêteur.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie de correspondances, lettres et autres feuilles reçues ou expédiées par le département des Postes ou un autre département du gouvernement relativement à la destitution d'Abraham Noonan, maître de poste à Albany, Ile-du-Prince-Edouard; s'il y eu enquête, copie de la preuve et du rapport de l'enquêteur.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1924:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres feuilles échangés entre le département des Postes, la Commission du Service civil et tous autres tiers, depuis le 1er janvier 1921, sur la destitution du maître de poste de Saint-Gédéon

Station, province de Québec, et sur la nomination d'un nouveau maître de poste. Aussi, copie de l'enquête et copies des inscriptions envoyées à la Commission du Service civil au sujet de ces fonctions; copie des requêtes et certificats envoyés pour ou contre l'un quelconque des candidats.

Sur motion de M. Béland, ordonné,—Que le deuxième rapport intérimaire, en date de mai 1924, de la commission royale sur les pensions et le rétablissement, lequel a été soumis à la Chambre le 12 mai et dont l'impression en avait été ordonnée, soit référé de nouveau au comité spécial nommé pour considérer les questions relatives aux pensions, assurance et rétablissement civil des soldats rapatriés.

Sur motion de M. Denis (Joliette), le premier rapport du comité spécial nommé pour étudier les questions relatives aux pensions, assurance et rétablissement des soldats rapatriés, est agréé.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill Y3 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Eira Awrey".—M. *Stewart* (Hamilton).

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXXIII—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

293 Soins des malades et examen médical des pensionnaires.. 2,600,000 00
294 Dépense d'entraînement professionnel.. .. .. 20,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m. M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, comme suit:—

Comités des Bills Privés (avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, et les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills Nos 131 à 141 inclusivement):—

Bill S2 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion Electric Protection Company*.

Bill K3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ethelind Jackes".

Bill L3 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred John Mitchell".

Bill M3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Bentley".

Bill N3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Sylvia Cameron".

Bill O3 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Aird McKay".

Bill S3 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen McClelland".

Bill T3 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Jane Bridges".

Bill U3 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rathbun".

Bill V3 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Samuel Morrow".

Bill W3 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Macdonald".

Bill X3 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley George Harris".

Comité des Banques et du Commerce

Bill Y2 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale".

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills privés;
Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées;

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXXIII—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

295	Salaires—	
	Administration générale	1,425,000 00
	Entraînement, placement et assurance	128,000 00
	Hôpital et remèdes	2,000,000 00
296	Solde et allocations—	
	Traitement	2,000,000 00
	Entraînement	100,000 00
297	Prêts d'entraînement	20,000 00
298	Intérêt sur gratifications pour service de guerre et administration	22,000 00
299	Amélioration du chômage	200,000 00
300	Frais de fonctionnement et capital d'exploitation	450,000 00
301	Compensation—Responsabilité des patrons	30,000 00
302	Travail protégé, funérailles des indigents, transport des aveugles	390,000 00
304	Publicité spéciale	5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

27	Rétablissement des Soldats dans la vie civile—	
	Appointements	28,820 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 19), Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill (No 38), Loi concernant le chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Bill (No 22), Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill E3 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James."

Bill B4 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Angus Martin."

Bill C4 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Ernest Greenwood."

Bill D4 (No 148) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lawson."

Bill E4 (No 149) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hickey."

Bill F4 (No 150) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Chenery."

Bill G4 (No 151) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Roberts."

Bill H4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh Allan Macdonald."

Bill I4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmine Christina Slater."

Bill J4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Doris Perley."

Bill K4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Hill."

Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White."

Bill M4 (No 157) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Elizabeth Reeder."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Angus Martin, Lester Ernest Greenwood, Charles Lawson, Margaret Hickey, William John Chenery, Florence Roberts, Hugh Allan Macdonald, Wilhelmine Christina Slater, Emma Doris Perley, Arthur Hill, Louis White et Emily Elizabeth Reeder, respectivement demandant une loi de divorce et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m. jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 2 JUIN 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Les bills suivants du Sénat, sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill E3 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James".—M. *Parent.*

Bill B4 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Angus Martin".—M. *Sheard.*

Bill C4 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Ernest Greenwood".—M. *Ryckman.*

Bill D4 (No 148) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lawson".—M. *Arthurs.*

Bill E4 No 149) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hickey".—M. *Anderson.*

Bill F4 (No 150) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Chenery".—M. *Martell.*

Bill G4 (No 151) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Roberts".—M. *Hocken.*

Bill H4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh Allan Macdonald".—M. *Hocken.*

Bill I4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmine Christina Slater".—M. *Hocken.*

Bill J4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Doris Perley".—M. *Martell.*

Bill K4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Hill". —M. *Jacobs.*

Bill M4 (No 157) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Elizabeth Reeder".—M. *Clifford.*

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois, savoir: —

Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White". —M. *Lovett.*

Le Bill X2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The General Animals Insurance Company of Canada*" est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill Y3 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Eira Awrey" est lu la deuxième fois et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et la pétition sur laquelle ledit bill est fondé, est référé au comité des Bills Privés.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 9), Loi concernant *The T. Eaton General Insurance Company.*

Bill (No 36), Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Northern.*

Bill (No 37), Loi ayant pour objet de changer le nom de la *Imperial Underwriters Corporation of Canada* en celui de *Imperial Insurance Office.*

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill P3 (No 158) du Sénat, intitulé: 'Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Insurance Company.*

Bill Q3 (No 159) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Laurentian Insurance Company.*

Bill N4 (No 160) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Merlin Englehart Clubine".

Bill O4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Stella Haswell".

Bill P4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thyrza Ewart (autrement connue sous le nom de Thyrza Hodgins)".

Bill Q4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Messer".

Bill R4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Merlin Englehart Clubine, Victoria Stella Haswell, Thyrza Ewart (autrement connue sous le nom de Thyrza Hodgins), Rebecca Messer et James Henry Kirkwood, respectivement demandant une loi de divorce et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Et aussi—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 23), Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Society* avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 4, ligne 5.—Pour "sous-article" substituer "paragraphe".
2. Page 4, ligne 18.—Pour "sous-article" substituer "paragraphe".
3. Page 4, ligne 20.—Pour "sous-article" substituer "paragraphe".
4. Page 4, ligne 35.—Pour "sous-article" substituer "paragraphe".

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 37, paragraphe 4:—

Par M. Hanson,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—

1. Combien de personnes autres que des médecins sont à l'emploi de l'unité du département du rétablissement civil des soldats, à Saint-Jean, N.-B.
2. Noms, fonctions, allocations et paye de chacune.
3. Total brut de ces appointements et allocations.
4. Coût au total de tous lés services et dépenses de cette unité au cours du dernier exercice.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Michaud pour M. Parent,—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres, télégrammes, mémoires, conventions et autres feuilles touchant l'achat de l'édifice Daly, à Ottawa, de la compagnie H.-J. Daly, en 1921; aussi, copie du décret ministériel du 31 août 1921 et de l'acte de vente du 19 septembre 1921.

Par M. Leader pour M. Coote,—Ordre de la Chambre,—Copie des correspondances, télégrammes et autres feuilles échangés entre la *London Guarantee and Accident Company, Ltd.*, ou d'autres, et le gouvernement relativement à l'obligation de $321,000 garantissant l'achèvement de deux navires à Prince-Rupert, par la *Prince Rupert Dry Dock and Engineering Company, Ltd.*

M. Macdonald (Pictou) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier les dispositions de la Loi de la Milice, chapitre quarante et un des Statuts revisés, 1906, concernant l'appel de la Milice pour venir en aide aux pouvoirs civils, et de décréter:

1. Que le Procureur général d'une province, au reçu d'un avis émanant d'un juge de la cour supérieure, de comté ou de district ayant juridiction dans le lieu intéressé, que les services de la milice active sont requis à l'aide des pouvoirs civils, pourra, s'il est convaincu que les services de la milice active sont réellement requis, faire une réquisition par laquelle le commandant d'un district devra faire sortir la milice active, ou une partie de cette milice qu'il jugera nécessaire, pour supprimer ou prévenir les troubles ou émeutes réels ou anticipés.
2. Que la réquisition contiendra une promesse sans condition que la province paiera à Sa Majesté tous les frais et dépenses encourus par Sa Majesté pour la sortie de la milice comme susdit.
3. Que dans tous les cas de ce genre, le Procureur général qui aura fait la réquisition devra dans les sept jours qui suivront, faire faire une enquête sur les circonstances, et en envoyer rapport au Secrétaire d'Etat.
4. Que tous les frais et dépenses encourus par Sa Majesté pour la sortie de la milice en aide aux pouvoirs civils, seront payés à Sa Majesté par la province dont le Procureur général aura fait la réquisition, et Sa Majesté pourra retenir, sur tout crédit payable par le Canada à cette province et relevant du parlement du Canada, le reliquat impayé des sommes que cette province devra à Sa Majesté sous l'empire des présentes.

5. Que les frais et dépenses encourus par la sortie de la milice seront, en attendant le paiement par la province, avancés en première instance à même le Fonds du revenu consolidé par autorité du Gouverneur en conseil, mais ils devront être payés par la province, et Sa Majesté pourra les recouvrer, comme deniers payés par elle à la province et pour son usage, et sur demande de cette dernière.

M. Macdonald (Pictou), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution la recommande à la Chambre:—

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur-suppléant quitte maintenant le fauteuil.

Sir Henry Drayton propose en amendement, secondé par M. Stevens:—Que tous les mots après "Que" soient biffés, et remplacés par les suivants:—

"Un comité permanent des Chemins de fer nationaux et de Navigation soit par les présentes nommé pour étudier les estimations du Chemin de fer National-Canadien et de la Marine marchande ainsi que toutes les questions entraînant des engagements nouveaux de capitaux et la disposition de propriétés ou d'actifs; de plus, que les rapports annuels dudit Chemin de fer et de ladite Marine marchande soient à chaque session référés à ce comité pour enquête, tout comme le comité des Comptes publics peut s'enquérir du rapport de l'Auditeur général, et avec les mêmes pouvoirs d'enquête; de plus que ce comité ait mission de faire des recommandations à la Chambre sur les détails supplémentaires ou sur l'amélioration des méthodes, s'il en est, qui devraient paraître dans les rapports annuels en question; toutefois l'ensemble de ces pouvoirs sera limité en ceci qu'aucune question d'exploitation ne fera l'objet d'une enquête, si l'enquête, selon l'avis de l'administration, doit porter préjudice au système, et si le comité juge valables les raisons invoquées de ce chef; et que la règle 10 soit en conséquence modifiée".

Et un débat s'ensuivant;

M. l'Orateur étant de retour, prend le fauteuil.

Et le débat continuant et se prolongeant;

Mardi 3 juin 1924.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.00 a.m. jusqu'à ce jour à huit heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 3 JUIN 1924

Huit heures p.m.

PRIÈRES.

(*Les Bills Privés sont appelés en vertu de la règle 25*)

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 23), Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Society* sont pris en considération et adoptés.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill E3 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.

Comité des Bills Privés (avec la preuve faite devant le comité des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés) savoir:—

Bill B4 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Angus Martin".

Bill C4 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Ernest Greenwood".

Bill D4 (No 148) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lawson".

Bill E4 (No 149) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hickey".

Bill F4 (No 150) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Chenery".

Bill G4 (No 151) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Roberts".

Bill H4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh Allan Macdonald".

Bill I4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmine Christina Slater".

Bill J4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Doris Perley".

Bill K4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Hill".

Bill M4 (No 157) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Elizabeth Reeder".

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés.

La Chambre procède aux Affaires de Routine.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles que le ministre des Travaux publics ou un des fonctionnaires du département a échangés avec Stafford-R. Rudd et Cie, avec le président du comité libéral d'Arnprior, et avec d'autres.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill P3 (No 158) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Insurance Company*.—M. *Euler.*

Bill Q3 (No 159) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Laurentian Insurance Company*.—M. *Jacobs.*

Bill N4 (No 160) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Merlin Englehart Clubine".—M. *Martell.*

Bill O4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Stella Haswell".—M. *Gordon.*

Bill P4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thyrza Ewart (autrement connue sous le nom de Thyrza Hodgins)".—M. *Harris.*

Bill Q4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit àRebcca Messer".—M. *Arthurs.*

Bill R4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood".—M. *Anderson.*

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 4 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le douzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit: —

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, à savoir:—

De la *Canadian Sumner Iron Works, Limited,* pour une loi à l'effet de rendre les brevets Nos 130,461, 130,459 et 130,460, sujets à l'article 44 de la Loi des brevets en vigueur lors de l'émission.

De Daniel Lang et autres, de Toronto, pour une loi constituant en corporation la compagnie de chemin de fer Joliette et Northern.

Du bureau de direction du collège presbytérien de Halifax, pour une loi tendant à modifier la loi le constituant en corporation.

De Louisa Elizabeth Smith, pour une loi de divorce d'avec William George Smith, son époux.

D'Alice Moore, pour une loi de divorce d'avec Mark Moore, son époux.

De Rebecca Smolkin, pour une loi de divorce d'avec Godfrey Koffler, son époux.

De Clara Louise Kinnear (née Edwards), pour une loi de divorce d'avec Russell Barr Kinnear, son époux.

De Malcolm Middleton, pour une loi de divorce d'avec dame Flora Maude Foster, son épouse.

De Douglas Currie, pour une loi de divorce d'avec Gertrude Currie (née Holmes), son épouse.

D'Allan Thomas Easson, pour une loi de divorce d'avec Lydia Marwick Easson, son épouse.

D'Eva Laura Bell, pour une loi de divorce d'avec George William Bell, son époux.

De Gordon Allingham, pour une loi de divorce d'avec Kathleen Allingham (née Sherwood), son épouse.

Le tout respectueusement soumis.

Le préposé aux pétitions pour les projets de loi d'intérêt privé.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le treizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 3, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné le bill suivant du Sénat et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies, savoir:—

Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White".

M. Archambault, du comité des Privilèges et Elections, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de faire imprimer ses procédures et les témoignages entendus de jour en jour pour l'usage de ses membres, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Votre comité recommande aussi, que son quorum soit réduit à sept membres.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 juin 1924,—Etat indiquant:—

1. Combien de personnes autres que des médecins sont à l'emploi de l'unité du département du rétablissement civil des soldats, à Saint-Jean, N.-B.
2. Noms, fonctions, allocations et paye de chacune.
3. Total brut de ces appointements et allocations.
4. Coût au total de tous les services et dépenses de cette unité au cours du dernier exercice.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 16 avril 1924:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres pièces aux mains du gouvernement ou d'un de ses départements, échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan, au sujet des patentes des entrepôts d'exportation des spiritueux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondances que le gouvernement ou un de ses départements possèdent, pour l'année 1923-24, relativement à la nomination d'un maître de poste à Wainwright, Alberta.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 12 mai 1924:—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre de la Justice et le procureur général de la Colombie-Britannique, ou un membre du gouvernement de la Colombie-Britannique, et un membre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral, relativement à certaines accusations portées contre des officiers de la Royale Gendarmerie à cheval, et instruites par le commissaire Smith; aussi, copie du rapport dudit commissaire.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat indiquant:—

1. Si on a réparé l'édifice public fédéral à Arnprior en 1923.

2. Dans l'affirmative, qui a fait le travail (*a*) de réparation aux fonctions (*b*) de peinture, de plâtrage, et de décoration, etc.

3. Si l'on a demandé des soumissions, par annonce publique, et, dans l'affirmative, dans quels journaux les annonces ont paru.

4. Quelles soumissions ont été reçues, et de qui, et à qui l'entreprise a été adjugée.

5. Si on a posé de nouveaux fils électriques dans l'édifice, et si l'entrepreneur a donné un sous-contrat pour ce travail.

6. Si le département des Travaux publics a nommé au sujet de ces travaux un inspecteur, et, dans l'affirmative, qui il a nommé.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de M. Shaw soit ajouté sur le comité spécial des Pensions, Assurance et Rétablissement.

Sur motion de M. Archambault, le premier rapport du comité des Privilèges et Elections est adopté.

Sur motion de M. Graham, résolu,—Que la règle 10 de la Chambre des Communes touchant la nomination des comités permanents de la Chambre des Communes, soit modifiée par l'adjonction, aux comités permanents de la Chambre pendant la session actuelle, d'un comité permanent des chemins de fer et navires que le gouvernement possède, exploite et contrôle, et auquel seront référées les estimations des chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande du Canada pour la session actuelle, afin de les étudier et de faire rapport à la Chambre; cependant, rien de ce qui appert dans la présente résolution ne sera interprété d'une façon quelconque comme diminution du plein droit de discussion en comité des subsides.

Sur motion de M. Lovett, ordonné,—Que le Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White" soit placé sur le feuilleton des ordres pour deuxième lecture vendredi prochain.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Kennedy (Edmonton):—Ordre de la Chambre,—Copie de la convention entre la *Canadian Petroleum, Limited,* et le gouvernement, relativement à la production du noir de carbone et la mise à bail des terrains pétrolifères, et copies des télégrammes, correspondances et feuilles afférants.

Par M. Kennedy (Edmonton):—Ordre de la Chambre,—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles afférant aux baux houillers de Hope, intervenus entre M. J.-A. Schryburt, ou Schreibert, et le premier ministre ou d'autres membres du gouvernement.

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des compagnies de fiducie, 1914, et de décréter:

1. Que le surintendant de l'Assurance devra tous les ans vérifier et certifier le montant des frais encourus par le gouvernement pour, ou relativement à l'administration de la Loi au cours du dernier exercice financier précédent, et le montant des recettes encaissées au cours de la dernière année solaire précédente, par chaque compagnie; et les décisions du surintendant seront finales et péremptoires.

2. Que le surintendant devra dès lors vérifier la proportion ou le pourcent que les frais totaux ainsi établis et certifiés accusent envers le total des recettes ci-dessus; qu'il imposera chacune des compagnies d'une somme équivalant à la proportion du total des recettes encaissées, et cette imposition, une fois certifiée par le surintendant, liera lesdites compagnies, et sera finale et péremptoire.

3. Que la somme ainsi imposée à chacune des compagnies constituera une dette payable à Sa Majesté, et sera payable sur demande du surintendant, et pourra être recouvrée comme dette dans un tribunal de juridiction compétente.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des compagnies de prêt, 1914, et de décréter:

1. Que le surintendant de l'Assurance devra tous les ans vérifier et certifier le montant des frais encourus par le gouvernement pour ou relativement à l'administration de la Loi au cours du dernier exercice financier précédent, et le montant des recettes encaissées au cours de la dernière année solaire précédente, par chaque compagnie; et les décisions du surintendant seront finales et péremptoires.

2. Que le surintendant devra dès lors vérifier la proportion ou le pourcent que les frais totaux ainsi établis et certifiés accusent envers le total des recettes ci-dessus; qu'il imposera chacune des compagnies d'une somme équivalant à la proportion du total des recettes encaissées, et cette imposition, une fois certifiée par le surintendant, liera lesdites compagnies, et sera finale et péremptoire.

3. Que la somme ainsi imposée à chacune des compagnies constituera une dette payable à Sa Majesté, et sera payable sur demande du surintendant, et pourra être recouvrée comme dette dans un tribunal de juridiction compétente.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des Assurances, 1917, et de décréter:

1. Qu'il y aura un département du gouvernement du Canada appelé le département de l'Assurance, auquel présidera le ministre des Finances; et le Gouverneur en conseil pourra nommer un fonctionnaire appelé le Surintendant de l'Assurance, lequel sera le sous-ministre du département, et restera en fonctions durant bon plaisir. Ce fonctionnaire recevra des appointements que la Loi autorisera, et exercera les fonctions qui seront prescrites.

2. Que le surintendant de l'Assurance devra tous les ans vérifier et certifier le montant des frais encourus par le gouvernement pour ou relativement à l'administration de la Loi dans l'exercice financier précédent et dernier, et le

montant des primes brutes reçues au Canada dans la dernière année solaire précédente par chaque compagnie patentée en vertu de la Loi, et par chaque compagnie non patentée en vertu de la Loi, mais faisant commerce d'assurances sous l'empire de cette loi, déduisant la somme des dividendes payés ou alloués par chacune de ces compagnies à ses assurés au Canada dans l'année susdite, et les décisions du surintendant, ainsi certifiées, seront finales et péremptoires.

3. Que le surintendant devra dès lors vérifier la proportion ou le pourcent que les frais totaux ainsi établis et certifiés accusent envers le total des recettes nettes ci-dessus, qu'il imposera chacune des compagnies d'une somme équivalant à cette proportion des primes brutes encaissées au Canada, moins les dividendes; et cette imposition, une fois certifiée par le surintendant, liera les compagnies susdites, et sera finale et péremptoire.

4. Que la somme ainsi imposée à chacune des compagnies susdites constituera une dette payable à Sa Majesté, et sera payable sur demande du surintendant, et pourra être recouvrée comme dette dans un tribunal de juridiction compétente.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill (No 59), Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario concernant les terres des réserves sauvages;

Sur motion de M. Stewart (Argenteuil), ledit ordre, du consentement de la Chambre, est rescindé et le bill retiré.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill (No 127), Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907;

M. Robb propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

M. Doucet propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre est d'avis qu'il est de l'intérêt du Canada de maintenir d'une manière conséquente une politique de protection."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Arthurs,	Hanson,	Marler,	Spence,
Black (Halifax),	Harris,	Maybee,	Stansell,
Bowen,	Jones,	Meighen,	Stevens,
Boys,	Ladner,	Porter,	Stewart (Hamilton),
Chaplin,	MacLaren,	Ross (Kingston),	Stewart (Leeds),
Church,	Maclean (York),	Ryckman,	Sutherland,
Doucet,	McCrea,	Senn,	Thompson,
Drayton (Sir Henry),	McQuarrie,	Sheard,	White,
Duncan,	Manion,	Simpson,	Wilson,—36.

CONTRE:

Messieurs

Archambault,
Baldwin,
Bancroft,
Beaubien,
Béland,
Benoit,
Binette,
Bird,
Black (Huron),
Bouchard,
Brethen,
Brown,
Bureau,
Cahill,
Caldwell,
Campbell,
Cannon,
Carmichael,
Carroll.
Carruthers,
Casgrain,
Chisholm,
Coote,
Copp,
d'Anjou,
Davies,
Déchène,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers.
Desrochers.
Drummond,
Elliott (Waterloo),
Ethier,
Evans,
Fafard,
Fansher,
Forke,
Forrester,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gauvreau,
German,
Gervais,
Gordon,
Gould,
Graham,
Halbert,
Hammell,
Hatfield,
Healy,
Hoey,
Hopkins,
Hudson,
Hughes,
Humphrey,
Hunt,
Irvine,
Jelliff,
Johnston,
Kay,
Kelly,
Kennedy (Edmonton),
Kennedy (Glengarry & Stormont),
Kennedy (Port Arthur & Kenora),
King (Huron),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Knox,
Kyte,
Lanctôt,
Lapierre,
Lavigueur,
Leader,
Logan,
Lovett,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Pictou),
Mackinnon,
MacLean (Prince, I. P.-E.),
McBride,
McConica,
McDonald (Timiskaming),
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McMaster,
McMurray,
McTaggart,
Marcil (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Martell,
Michaud,
Millar,
Milne,
Morrison,
Morrissy,
Motherwell,
Munro,
Neill,
Papineau,
Pelletier,
Prévost,
Putnam,
Rankin,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Ross (Simcoe),
St-Père,
Sales,
Savard,
Séguin,
Shaw,
Sinclair (Queens, I. P.-E.),
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Humboldt),
Stork,
Thurston,
Tobin,
Vien,
Wallace,
Ward,
Warner,
Woods,
Woodsworth,—135.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill suivant, pour lequel il demande le concours de la Chambre:

Bill T-4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy-Marie Robinson."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité des Divorces au Sénat, auquel a été référée la pétition de Dorothy-Marie Robinson, demandant une loi de divorce; et les pièces produites comme preuve avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Le Bill (No 142), Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

75487—23

No 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 5 JUIN 1924

PRIÈRES.

Sur motion de M. Vien, ordonné,—Que le comité des Banques et du Commerce reçoive instruction de déposer sur la Table de la Chambre, comme partie de son sixième rapport les minutes et procès-verbaux de toutes ses réunions durant la session actuelle, antérieures à l'adoption dudit rapport.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill T4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Marie Robinson".—M. *Harris*.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Black (Yukon),—Ordre de la Chambre,—Relevé montrant:—

1. Entreprises que la Commission du port de Vancouver a adjugées pour des améliorations depuis le 1er janvier 1922.
2. A qui les entreprises ont été adjugées.
3. Nature du travail, ainsi que le montant du contrat dans chaque cas.
4. Si ces contrats ont été adjugés par soumissions publique.
5. Qui a soumissionné dans chaque cas, et la somme demandée dans chaque soumission.
6. Si les appels de soumissions ont été publiés dans les journaux, et, dans l'affirmative, dans quels journaux et combien de temps ces annonces ont paru.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

13 Douanes et Accise—

Appointements, y compris W. Ide, surintendant du personnel à $4,200	585,755 00
Dépense casuelle	48,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill U4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit Raymond Anderson Mashinter."

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel a été référée la pétition de Raymond Anderson Mashinter, demandant une loi de divorce et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 11.10 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 6 JUIN 1924

PRIÈRES.

Sur motion de M. Graham pour M. Mackenzie King (York) résolu,—Que le mercredi, 11 juin courant, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session actuelle, les séances de la Chambre se feront sous tous rapports en vertu des règles prévues pour les autres jours.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant la liste des publications, livres bleus, rapports, etc., que chaque département du gouvernement a publiés en 1923 aux frais du pays, donnant pour chaque publication (*a*) le titre, (*b*) la fréquence de publication, simple, hebdomadaire, mensuelle ou autre, (*c*) circulation estimée; (*d*) les sujets traités, à moins qu'ils ne soient nettement indiquées dans le titre; (*e*) coût approximatif annuel de l'impression et du papier.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat indiquant:—

1. Combien de nominations ont été faites en dehors du pouvoir de nomination de la Commission du Service civil depuis le 1er janvier 1922.
2. Combien de ces nominations relèvent du département du rétablissement civil des soldats.
3. Quelle proportion des nominatisons à d'autres départements que celui du rétablissement civil des soldats a été donnée à des soldats rapatriés.
4. Quelle proportion des nominations au département du rétablissement civil des soldats a été donnée à des soldats rapatriés.

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill U4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Anderson Mashinter".—M. *McQuarrie*.

M. Stewart (Argenteuil) propose,—Que la Chambre se forme en comité général lundi prochain pour prendre en considération la résolution suivante:—Qu'il est expédient:

1. De confirmer une convention pour le règlement de certaines questions entre les gouvernements du Canada et d'Ontario sur les terres des réserves indiennes, faite le 24 mars 1924, et définissant les droits respectifs de chacun quant à la disposition des terres dans les réserves indiennes de la province, qui sont cédées par les Indiens afin qu'on en dispose au profit de la bande;

2. D'autoriser les paiements à la province, auxquels la convention pourvoit, des reliquats venant des ventes ou autre disposition des terres ou d'une partie d'icelles, avec l'intérêt simple accumulé et non dépensé, et d'une moitié de la considération de vente, de bail ou d'autre disposition des concessions minières prises dans ces réserves, ou de terres dans lesquelles les minéraux existent, peuvent exister, ou sont censés exister; et

3. De décréter qu'on ne disposera pas des pouvoirs d'eau, dans une de ces réserves indiennes, au-delà d'une capacité de cinq cents chevaux, sauf par convention spéciale, et que les dispositions de la Loi des lits des eaux navigables, statuts revisés de l'Ontario, 1914, chapitre 31, s'appliqueront aux concessions terriennes ou minérales comme susdit, faites ci-devant ou ci-après sous le grand sceau du Canada, ou autrement sous la direction du gouvernement du Canada.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que lundi prochain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

M. Macdonald (Pictou) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet de modifier les dispositions de la Loi de la Milice, chapitre quarante et un des Statuts de 1906.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ladite résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier les dispositions de la Loi de la Milice, chapitre quarante et un des Statuts revisés, 1906, concernant l'appel de la Milice pour venir en aide aux pouvoirs civils, et de décréter.

1. Que le Procureur général d'une province, au reçu d'un avis émanant d'un juge de la cour supérieure, de comté ou de district ayant juridiction dans le lieu intéressé, que les services de la milice active sont requis à l'aide des pouvoirs civils, pourra, s'il est convaincu que les services de la milice active sont réellement requis, faire une réquisition par laquelle le commandant d'un district devra faire sortir la milice active, ou une partie de cette milice qu'il jugera nécessaire, pour supprimer ou prévenir les troubles ou émeutes réels ou anticipés.

2. Que la réquisition contiendra une promesse sans condition que la province paiera à Sa Majesté tous les frais et dépenses encourus par Sa Majesté pour la sortie de la milice comme susdit.

3. Que dans tous les cas de ce genre, le Procureur général qui aura fait la réquisition devra dans les sept jours qui suivront, faire faire une enquête sur les circonstances, et en envoyer rapport au Secrétaire d'Etat.

4. Que tous les frais et dépenses encourus par Sa Majesté pour la sortie de la milice en aide aux pouvoirs civils, seront payés à Sa Majesté par la province dont le Procureur général aura fait la réquisition, et Sa Majesté pourra retenir, sur tout crédit payable par le Canada à cette province et relevant du parlement du Canada, le reliquat impayé des sommes que cette province devra à Sa Majesté sous l'empire des présentes.

5. Que les frais et dépenses encourus par la sortie de la milice seront, en attendant le paiement par la province, avancés en première instance à même le Fonds du revenu consolidé par autorité du Gouverneur en conseil, mais ils devront être payés par la province, et Sa Majesté pourra les recouvrer, comme deniers payés par elle à la province et pour son usage, et sur demande de cette dernière.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Macdonald (Pictou), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 169), Loi modifiant la Loi de la Milice, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 17), Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie de James.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill J3 (No 167) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi constitutive du Conseil du Collège presbytérien, Halifax."

Bill V4 (No 168) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Koniaris."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et la pétition de James Koniaris demandant une loi de divorce, et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

8 heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Les bills suivants du Sénat sont lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

Comité des Banques et du Commerce

Bill P3 (No 158) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Insurance Company*."

Bill Q3 (No 159) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Laurentian Insurance Company*."

Comité des Bills privés

(avec la preuve faite devant le comité des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés)

Bill N4 (No 160) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Merlin Englehart Clubine."

Bill O4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Stella Haswell."

Bill P4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thyrza Ewart (autrement connue sous le nom the Thyrza Hodgins)."

Bill Q4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Messer."

Bill R4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood."

Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White".

Bill T4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Marie Robinson."

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous moins $4,140 dans la résolution No 7*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

7	Intérieur—	
	Appointements	1,500,737 50
	Dépense casuelle	105,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Havres et rivières

Ontario

	Belle-Rivière—Améliorations au port	30,000 00
	Burlington Channel—Reconstruction de la culée du sud	50,000 00
	Chatham—Réparations au mur de soutènement	4,000 00
	Cobourg—Reconstruction d'ouvrages de ports et dragage	50,000 00
	Ile Cockburn—Réparations au quai	4,600 00
	Collingwood—Reconstruction du brise-lames	20,000 00
	Collingwood—Dragage	30,000 00
	Baie Dyer—Réparations à la culée	1,300 00
	Port Goderich—Réparations et améliorations	50,000 00
	Haileybury—Reconstruction de quais	12,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	50,000 00
	Huntsville—Réparations au quai	3,400 00
	Pointe Jackson—Pour acheter et reconstruire le quai	6,500 00
	Jeannette's Creek—Réparations au quai	1,000 00
	Kincardine—Réparation et reconstruction du quai	20,000 00
	Kingston, C.R.M.—Protection de la rive	900 00
157	Kingsville—Réparation et refection des culées	5,000 00

Leamington—Réparations à la culée	1,000 00
Lefaivre—Reconstruction du quai	3,500 00
Lion's Head—Réparation à la culée	1,900 00
New Liskeard—Réparations au quai	1,150 00
Oshawa—Améliorations au port	50,000 00
Ile Pelée—Réparation de la culée	2,000 00
Ile Pelée—Prolongement du quai	35,000 00
Pembroke—Remplacement du quai et dragage	50,000 00
Port-Bruce—Réparations à la culée de l'ouest	1,500 00
Port-Burwell—Reconstruction de jetées	60,000 00
Port-Colborne—Réparations au brise-lames	11,000 00
Port-Stanley—Améliorations au port	20,000 00
Rondeau—Réparations aux culées	2,500 00
Sault-Sainte-Marie—Entrepôt	2,500 00
Thessalon—Pour compléter le prolongement du brise-lames	25,000 00
Tiffin—Dragage	3,000 00
Washago—Reconstruction du quai	2,000 00
Wendover—Réparation et amélioration du quai	5,000 00
Windsor—Réparations au quai	1,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.45 p.m. jusqu'à lundi prochain à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 65

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 9 JUIN 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. Mackinnon pour M. McGiverin du comité des Bills Privés, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 18), Loi concernant un certain brevet de *The Fleischmann Company* et a convenu de le rapporter sans amendement.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill A (No 56) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Agnes Sprague."

Bill B (No 57) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Terry Andrea Maxwell Bruce."

Bill C (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rilla May Freeman."

Bill D (No 68) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Maria Watchorn."

Bill E (No 69) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Scott Miller."

Bill F (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Bertha Wiser."

Bill G (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mary Edwardes St. George."

Bill H (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Peter."

Bill I (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Trott."

Bill J (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elizabeth Smith."

Bill L (No 75) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Luella Patterson Kelly."

Bill M (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Harold Mingay."

Bill N (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Guild."

Bill O (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Lawrence."

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Lewin".

Bill Q (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Quinn."

Bill R (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Darling Irving."

Bill S (No 82) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret De Mello."

Bill T (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Caroline Dooley."

Bill U (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Gibb Duncan."

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Sinkins."

Bill W (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Jean Livingstone."

Bill X (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Maud Knowles."

Bill B2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruth Haverson".

Bill C2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Foord".

Bill D2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon Hendry".

Bill E2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Peter Hansen".

Bill F2 No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Hadden".

Bill G2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William James McLaughlan".

Bill H2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alyce Wilson".

Bill I2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Burkett".

Bill J2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ewart Gladstone Pettinger".

Bill K2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna McGeachey".

Bill L2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Pietranglo".

Bill M2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Vear".

Bill N2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Welton".

Bill O2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mahaffy Cox".

Bill P2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Milne".

Bill Q2 (No 103) du Sénat, intitulé: "'Loi pour faire droit à Georgina Myrtle Potts".

Bill R2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Barrington Hutchings".

Bill T2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Selain Slater Therrien".

Bill U2 (No 108) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Adrian Proctor".

Bill V2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Charles Arthur".

Bill W2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Tony Bazar".

Bill Z2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Johnston Hutton".

Bill A3 (No 112) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Carlyle Bell".

Bill B3 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Catheryne Caulfield".

Bill C3 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bertha Boyce Baker".

Bill D3 (No 115) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Lee Williamson".

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Pearce".

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Francis Ray".

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey".

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mitchell".

Bill K3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ethelind Jackes".

Bill L3 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred John Mitchell".

Bill M3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Bentley".

Bill N3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Sylvia Cameron".

Bill O3 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Aird McKay".

Bill S3 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen McClelland".

Bill T3 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Jane Bridges".

Bill U3 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rathbun".

Bill V3 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Samuel Morrow".

Bill W3 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Macdonald".

Bill X3 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley George Harris".

Bill Y3 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Eira Awrey."

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copies du rapport des ingénieurs et correspondance dans le ministère des Chemins de fer et Canaux touchant la route du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du traité pour la suppression de la contrebande le long des frontières internationales entre le Canada et les Etats-Unis de l'Amérique, et aidant à l'arrestation et à la poursuite des personnes qui violent la loi des drogues narcotiques de l'un quelconque de ces gouvernements et pour d'autres objets semblables.

Les bills suivants du Sénat, sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir: —

Bill J3 (No 167) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la loi constitutive du Conseil du Collège presbytérien, Halifax".—M. *Duff*.

Bill V4 (No 168) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Koniaris".—M. *Wallace*.

Le Bill U4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Anderson Mashinter" est lu la deuxième fois et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et la pétition sur laquelle ledit bill est fondé, est référé au comité des Bills Privés.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Ryckman:—Ordre de la Chambre,—Copie des télégrammes ou autres messages, feuilles, etc., envoyés par le département de la Justice aux autorités du pénitencier de Portsmouth, touchant l'évitement de la peine du fouet pour le détenu connu sous le nom de Red Ryan.

Par M. Coote:—Ordre de la Chambre,—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le gouvernement ou un de ses membres et la Banque Canadienne du Commerce et la Banque de Hamilton ou d'aucuns des directeurs de ces banques, ou d'autres personnes, et afférant d'une façon quelconque au fusionnement de la Banque Canadienne du Commerce et de la Banque de Hamilton.

Par M. Chaplin:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, télégrammes, lettres et autres feuilles afférant à la destitution de M. D.-D. Campbell, maître de poste à O'Leary, Ile du Prince-Edouard; et, s'il y a eu accusations et enquête, copie de la preuve reçue et du rapport de l'enquêteur.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances et autres feuilles afférant à l'enquête sur M. Ludovic Germain, chef de la livraison de ville, Bureau de poste de Montréal; aussi, copie des témoignages produits à cette enquête, et du rapport de l'enquêteur.

Par Sir Henry Drayton:—Ordre de la Chambre,—Copie de correspondances, télégrammes, lettres et autres feuilles, échangés entre le département du Commerce et la Commission du Service civil, afférant à la nécessité d'avoir un degré universitaire avant d'être nommé commissaire de commerce.

Par Sir Henry Drayton:—Ordre de la Chambre,—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le département du Commerce et la Commission du Service civil afférant à une limite d'âge quant aux nominations de commissaires de commerce.

Par M. Johnston—Ordre de la Chambre—Copie des rapports, correspondances, télégrammes et autres feuilles, échangés entre des fonctionnaires du département des Affaires des sauvages, depuis le 22 septembre jusqu'ici, touchant la suspension et la démission subséquente du major J.-B. Hardings, agent des sauvages à l'agence Touchwood, à Punnichy, Saskatchewan.

Par M. Sutherland—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes et autres feuilles afférant aux accusations de partisannerie politique portées contre S. Brickman, maître de poste à Sebringville, Ontario, et copie de la preuve prise, du rapport de l'enquêteur, et l'indication de la décision prise par le gouvernement sur ce rapport.

Par M. Sutherland—Ordre de la Chambre—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles afférant aux accusations de partisannerie politique portées contre Wm Boyd, maître de poste à Kagawong; copie de la preuve reçue, du rapport de l'enquêteur, et l'indication de la décision prise par le gouvernement sur ce rapport.

Par M. Sutherland—Ordre de la Chambre—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles afférant aux accusations de partisannerie politique portées contre W.-L. Trotter, maître de poste à Sheguinadah; copie de la preuve reçue, du rapport de l'enquêteur, et l'indication de la décision prise par le gouvernement sur ce rapport.

M. Stewart (Argenteuil) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier l'article huit de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, Statuts revisés, 1906, Chapitre 62, en ajoutant aux sujets sur lesquels le Commissaire en Conseil peut faire des ordonnances comme il y appert, la perception d'une taxe d'exportation sur les fourrures dans les Territoires.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, ce jour;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la question, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Mardi, 10 juin 1924.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

25	Affaires extérieures—	
	Appointements (y compris un conseil à un salaire initial de $5,000, devant être nommé par le Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire dans la Loi du service civil ou ses amendements)..	79,665 00
	Dépense casuelle..	32,000 00

2 Bureau du secrétaire du Gouverneur général—

Appointements, y compris celui du secrétaire du Gouverneur général, en sus du traitement autorisé par le chap. 4, S.R., $3,600.00	32,935 00
Dépense casuelle	66,000 00

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur étant de retour, prend le fauteuil.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill W4 (No 170) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip R. Marshall Palmer."

Bill X4 (No 171) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Felix Simpson."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Philip R. Marshall Palmer et George Felix Simpson, et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil C.P. 962, daté le 9 juin 1924, approuvant les modifications à l'échelle de paye des fonctionnaires des différents services du ministère des Postes.

La Chambre s'ajourne alors à 1.30 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 10 JUIN 1924

PRIÈRES.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le comité spécial sur les chemins de fer et navires que le gouvernement possède, exploite ou contrôle, nommé le 4 juin courant, soit composé des membres suivants, savoir:—Messieurs Drummond, Euler, Gauvreau, Graham, Harris, Jelliff, Jones, Kyte, Ladner, Mackinnon, Milne, Rinfret, Robichaud, Stewart (Humboldt) et Stork.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924:—Copie de tous mémoires, opinions juridiques lettres, rapports ou autres feuilles afférant au désaveu d'un statut de la province de l'Alberta, chapitre 32 des statuts de 1923, et intitulé: "Loi imposant une taxe sur les minéraux".

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924,—Relevé indiquant:—

1. Quelle somme a reçue le gardien des propriétés d'ennemis des ressortissants (*a*) de l'Allemagne, (*b*) de l'Autriche-Hongrie, (*c*) d'autres pays ennemis, soit par la cession des propriétés ou par des placements au Canada, ou autrement.
2. Quelle somme a été reçue de citoyens canadiens sur dettes envers des ressortissants de pays ennemis.
3. Quelle somme on a payée à même ce fonds.
4. A qui ces paiements ont été faits, et quel est le montant de chaque paiement.
5. Quel montant est actuellement sous le contrôle du gardien.

M. Stewart (Argenteuil), du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 172), Loi modifiant la Loi des sauvages, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill W4 (No 170) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip R. Marshall Palmer".—M. *Duff.*

Bill X4 (No 171) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Felix Simpson".—M. *Ladner.*

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill (No 127), Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907;

M. Robb propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.
Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Jacobs propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur les Bills Privés, en vertu de la règle 109; agréé.

Le Bill (No 18), Loi concernant un certain brevet de *The Fleischman Company* est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants, tels qu'amendés par le comité des Bills Privés sont séparément considérés en comité général, rapportés sans autre amendement, considérés tels qu'amendés, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill A (No 56) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Agnes Sprague."

Bill B (No 57) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Terry Andrea Maxwell Bruce."

Bill C (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rilla May Freeman".

Bill D (No 68) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Maria Watchorn".

Bill E (No 69) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Scott Miller".

Bill F (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Bertha Wiser".

Bill G (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mary Edwardes St. George".

Bill H (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Peter".

Bill I (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Trott".

Bill J (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elizabeth Smith".

Bill L (No 75) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Luella Patterson Kelly".

Bill M (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Harold Mingay".

Bill N (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Guild".

Bill O (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Lawrence".

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Lewin".

Bill Q (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Quinn",

Bill R (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Darling Irving".

Bill S (No 82) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret De Mello".

Bill T (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Caroline Dooley".

Bill U (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Gibb Duncan".

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Sinkins".

Bill W (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Jean Levingstone".

Bill X (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Maud Knowles".

Bill B2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruth Haverson".

Bill C2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Foord".

Bill D2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon Hendrey".

Bill E2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Peter Hansen".

Bill F2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Hadden".

Bill G2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William James McLaughlan".

Bill H2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alyce Wilson".

Bill I2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Burkett".

Bill J2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ewart Gladstone Pettinger".

Bill K2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna McGeachey".

Bill L2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Pietranglo".

Bill M2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Vear".

Bill N2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Welton".

Bill O2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mahaffy Cox".

Bill P2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Milne".

Bill Q2 (No 103) du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Myrtle Potts".

Bill R2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Barrington Hutchings".

Bill T2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Selain Slater Therrien".

Bill U2 (No 108) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Adrian Proctor".

Bill V2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Charles Arthur".

75487—24½

Bill W2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Tony Bazar".

Bill Z2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Johnston Hutton".

Bill A3 (No 112) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Carlyle Bell".

Bill B3 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Catheryne Caulfield".

Bill C3 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bertha Boyce Baker".

Bill D3 (No 115) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Lee Williamson".

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Pearce".

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Francis Ray".

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey".

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mitchell".

Bill K3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ethelind Jackes".

Bill L3 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid John Mitchell".

Bill M3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Bentley".

Bill N3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Sylvia Cameron".

Bill O3 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Aird McKay".

Bill S3 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen McClelland".

Bill T3 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Jane Bridges".

Bill U3 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rathbun".

Bill V3 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Samuel Morrow".

Bill W3 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Macdonald".

Bill X3 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley George Harris".

Bill Y3 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Eira Awrey".

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills ci-haut mentionnés sont fondés.

Les bills suivants sont lus la deuxième fois et référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill J3 (No 167) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la loi constitutive du Conseil du Collège presbytérien, Halifax".

Bill V4 (No 168) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Koniaris".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que le Bill (No 127), Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907, soit maintenant lu la troisième fois.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 143), Loi modifiant la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.17 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 11 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un arrêté du Conseil en date du 29 mars 1924, concernant une révision des traitements des membres du service civil du Canada; et correspondance entre le bureau de vérification, la Commission du Service civil et le premier ministre sur ce sujet.

Et aussi,—Rapport intérimaire de la commission royale nommée pour faire une enquête sur la faillite de la *Home Bank* du Canada.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie des contrats intervenus entre la Commission du port de Vancouver et la *Pacific Construction Company,* afférant à (*a*) la restauration de l'élévateur No 1; (*b*) une rallonge à l'élévateur No 1; (*c*) la construction de l'élévateur No 2; (*d*) l'achèvement de l'élévateur No 3, connu sous le nom d'élévateur Woodward. Aussi, des détails du contrat intervenu entre la Commission du port et une compagnie quelconque relativement à la location de l'élévateur Woodward ou No 3.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonnée,—Que le rapport intérimaire de la commission royale concernant la *Home Bank* soit référé au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai 750 copies en anglais et 250 en français du rapport de la Commission royale concernant la *Home Bank,* et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions modifiant la Loi des compagnies fiduciaires, 1914.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des compagnies fiduciaires, 1914, et de décréter:

1. Que le surintendant de l'Assurance devra tous les ans vérifier et certifier le montant des frais encourus par le gouvernement pour, ou relativement à l'administration de la Loi au cours du dernier exercice financier précédent, et le montant des recettes encaissées au cours de la dernière année solaire précédente, par chaque compagnie; et les décisions du surintendant seront finales et péremptoires.

2. Que le surintendant devra dès lors vérifier la proportion ou le pourcent que les frais totaux ainsi établis et certifiés accusent envers le total des recettes ci-dessus; qu'il imposera chacune des compagnies d'une somme équivalant à la proportion du total des recettes encaissées, et cette imposition, une fois certifiée par le surintendant, liera lesdites compagnies, et sera finale et péremptoire.

3. Que la somme ainsi imposée à chacune des compagnies constituera une dette payable à Sa Majesté, et sera payable sur demande du surintendant, et pourra être recouvrée comme dette dans un tribunal de juridiction compétente.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 173), Loi modifiant la Loi des Compagnies fiduciaires, 1914, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions modifiant la Loi des Compagnies de Prêt, 1914.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des compagnies de prêt, 1914, et de décréter:

1. Que le surintendant de l'Assurance devra tous les ans vérifier et certifier le montant des frais encourus par le gouvernement pour ou relativement à l'administration de la Loi au cours du dernier exercice financier précédent, et le montant des recettes encaissées au cours de la dernière année solaire précédente, par chaque compagnie; et les décisions du surintendant seront finales et péremptoires.

2. Que le surintendant devra dès lors vérifier la proportion ou le pourcent que les frais totaux ainsi établis et certifiés accusent envers le total des recettes ci-dessus; qu'il imposera chacune des compagnies d'une somme équivalant à la proportion du total des recettes encaissées, et cette imposition, une fois certifiée par le surintendant, liera lesdites compagnies, et sera finale et péremptoire.

3. Que la somme ainsi imposée à chacune des compagnies constituera une dette payable à Sa Majesté, et sera payable sur demande du surintendant, et pourra être recouvrée comme dette dans un tribunal de juridiction compétente.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 174), Loi modifiant la Loi des Compagnies de Prêt, 1914, lequel est lu la première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions modifiant la Loi des assurances, 1917.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Assurances, 1917, et de décréter:

1. Qu'il y aura un département du gouvernement du Canada appelé le département de l'Assurance, auquel présidera le ministre des Finances; et le Gouverneur en conseil pourra nommer un fonctionnaire appelé le Surintendant de l'Assurance, lequel sera le sous-ministre du département, et restera en fonctions durant bon plaisir. Ce fonctionnaire recevra des appointements que la Loi autorisera, et exercera les fonctions qui seront prescrites.

2. Que le surintendant de l'Assurance devra tous les ans vérifier et certifier le montant des frais encourus par le gouvernement pour ou relativement à l'administration de la Loi dans l'exercice financier précédent et dernier, et le montant des primes brutes reçues au Canada dans la dernière année solaire précédente par chaque compagnie patentée en vertu de la Loi, et par chaque compagnie non patentée en vertu de la Loi, mais faisant commerce d'assurances sous l'empire de cette loi, déduisant la somme des dividendes payés ou alloués par chacune de ces compagnies à ses assurés au Canada dans l'année susdite, et les décisions du surintendant, ainsi certifiées, seront finales et péremptoires.

3. Que le surintendant devra dès lors vérifier la proportion ou le pourcent que les frais totaux ainsi établis et certifiés accusent envers le total des recettes nettes ci-dessus, qu'il imposera chacune des compagnies d'une somme équivalant à cette proportion des primes brutes encaissées au Canada, moins les dividendes; et cette imposition, une fois certifiée par le surintendant, liera les compagnies susdites, et sera finale et péremptoire.

4. Que la somme ainsi imposée à chacune des compagnies susdites constituera une dette payable à Sa Majesté, et sera payable sur demande du surintendant, et pourra être recouvrée comme dette dans un tribunal de juridiction compétente.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 175), Loi modifiant la Loi des assurances, 1917, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 142), Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de Guerre, 1915 est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XVII.—SUBVENTION AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

Services Locaux

180 Service à la vapeur entre Baddeck et Iona.. .. .. 10,500 00

Jeudi, 12 juin 1924.

XXXIX.—COMMERCE

372 Administration de la Loi des grains du Canada.. .. .. .. 1,100,000 00
377 Bureau fédéral de la Statistique, y compris le 6e recensement 200,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.10 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 12 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Vien du comité des Banques et du Commerce, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill X2 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale".

Bill P3 (No 158) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Insurance Company*".

Bill Q3 (No 159) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Laurentian Insurance Company*".

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, met sur la Table,—Minutes des procédures et de la preuve faite devant ledit comité, jusqu'à la date du 21 mai 1924, comme partie du sixième rapport dudit comité, tel qu'ordonné par la Chambre le 5 juin 1924. (*Voir appendice aux Journaux No 1*).

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente, —Réponse à un ordre de la Chambre du 2 juin 1924:—Copie de lettres, télégrammes, mémoires, conventions et autres feuilles touchant l'achat de l'édifice Daly, à Ottawa, de la compagnie H.-J. Daly, en 1921; aussi, copie du décret ministériel du 31 août 1921 et de l'acte de vente du 19 septembre 1921.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Table,—Filière complète de correspondance entre la Commission du Service civil, Son Excellence le Gouverneur général en conseil, et le bureau de vérification concernant la révision des salaires des employés du ministère des Postes.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai 700 copies en anglais et 500 en français du Traité pour la suppression des opérations de contrebande le long des frontières internationales entre le Dominion du Canada et les Etats-Unis de l'Amérique, et pour d'autres objets semblables, signé à Washington le 6 juin 1924, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Le Bill (No 142), Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de Guerre, 1915, est lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois, considérés en comité général, rapportés avec des amendements, considérés tels qu'amendés, lu la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 173), Loi modifiant la Loi des Compagnies fiduciaires, 1914.

Bill (No 174), Loi modifiant la Loi des Compagnies de Prêt, 1914.

Le Bill (No 175), Loi modifiant la Loi des assurances, 1917, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*).

XVII—SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

Océan Atlantique

171	Service ou services à la vapeur entre le Canada et les Indes Occidentales ou l'Amérique du Sud, ou les deux	340,666 66
172	Service à la vapeur entre le Canada et l'Afrique du Sud	125,000 00

Océan Pacifique

173	Service à la vapeur entre la Nouvelle-Zélande, et l'océan Pacifique	100,000 00
174	Service à la vapeur entre Prince-Rupert, C.-B., et les îles de la Reine-Charlotte	21,000 00
175	Service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco	3,000 00
176	Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway	25,000 00
177	Service à la vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver	15,000 00
178	Service à la vapeur entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique	24,800 00
179	Service à la vapeur entre Vancouver et les ports sur Howe Sound	5,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Low, ordonné,—Que le nom de Sir Henry Drayton soit substitué à celui de M. Ladner sur le comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que possède, exploite et contrôle le Gouvernement.

La Chambre s'ajourne alors à 11.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 1924

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Chevrier pour M. Malcolm, du comité spécial nommé pour prendre en considération le Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Chevrier, ledit rapport est adopté.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, afin de pourvoir à un étalon qualitatif des produits de platine.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Low, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 176), Loi modifiant la Loi du Poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Havres et Rivières

Manitoba

	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations..	10,000 00
	Killarney—Réparation aux ouvrages de contrôle des eaux..	1,170 00
	Portage-la-Prairie—Prolongement d'égout	23,000 00
158	Rivière-Rouge—Répar. aux ouvrages de protection du chenal.	7,000 00
	Barrage St-André—Répar. ou replacer les valves d'écluse..	8,000 00
	Victoria-Beach—Réparations au quai..	4,500 00
	Wanipigow (Riv. Hole)—Améliorations..	1,000 00

Saskatchewan et Alberta

	Craven—Reconstruction du barrage..	4,000 00
	Cumberland-House—Quai	1,275 00
159	Fort-Chipewyan, Lac Athabaska—Brise-lames..	5,000 00
	Fort-Resolution—Quai	5,120 00
	Port et rivières en général—Réparations et améliorations.. ..	10,000 00

Colombie-Britannique

	Arrow-Park—Reconstruction du quai	10,000 00
	Bamfield-Est—Reconstruction du quai..	7,000 00
	Bella-Coola—Renouveler et prolonger le quai..	9,000 00
	Ile Bowen (côté ouest)—Ponton	2,000 00
	Burton—Réparations au quai..	2,100 00
	Chemainus—Réparation de ponton..	1,450 00
	Lac Cowichan—Quai et approche	1,700 00
	Rivières Crooked et Panais—Enlèvement des obstructions..	3,500 00
	Deep-Bay—Réparations au quai	1,850 00
	Ile Demman—Réparations au quai..	3,400 00
	Lac Fraser—Quai	2,500 00
	Rivière Fraser—Améliorations..	68,000 00
	Rivière Fraser (Bas)—Emploi de déblayeur..	30,000 00
	Port Fulford—Réparations au quai..	1,200 00
	Ginol's—Accommodation de quai..	2,500 00
	Granite-Bay—Réparations au ponton..	1,100 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations ..	65,000 00
	Baie Hardy—Remplacement du quai..	19,000 00
160	New-Massett—Réparations du quai	2,300 00
	New-Westminster (Ile Poplar)—Station de patrouille des pêcheries..	16,500 00
	Ile Nicomen—Ouvrage de protection..	25,000 00
	Nootka—Réparations au quai	3,500 00
	Lac et rivière Okanagan—Améliorations	7,700 00
	Port Pender (Débarcadère Donley)—Elargissement du ponton	1,000 00
	Port Alberni—Réparations au quai	1,650 00
	Port Renfrew—Reconstruction du quai..	2,000 00
	Port Simpson—Réparations au quai	2,850 00
	Royston—Réparations au quai	2,750 00
	Sayward—Remplacement du quai	11,600 00
	Sidney—Réparations aux quais..	7,250 00

	Sointula—Réparations au quai, prolongement du ponton et du hangar	1,250 00
	Stewart—Améliorations au quai	1,200 00
	Tofino—Réparations au quai	5,400 00
	Vancouver, parc Stanley—Protection de l'avant-rivage	8,000 00

Yukon

161	Rivière Yukon et Stuart—Améliorations	5,000 00

En général

162	Ports et rivières	30,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Michaud propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur les Bills Privés en vertu de la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill Y2 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale".

Bill P3 (No 158) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Insurance Company*".

Bill Q3 (No 159) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Laurentian Insurance Company*".

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill W4 (No 170) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip R. Marshall Palmer".

Bill X4 (No 171) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Felix Simpson".

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

ROUTES ET PONTS

	Ponts et routes du Canada en général	5,000 00
	Edmonton—Réparations au pont	1,500 00
	Pont international sur la rivière St-Jean entre Clair, N.-B., et Fort-Kent, Me.; l'état du Maine doit payer $15,000; le comté de Aroostook, $10,000, et la ville de Fort-Kent, $5,000	29,000 00

164	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa à Hawkesbury, les gouvernements d'Ontario et de Québec contribuent chacun un tiers du coût	40,000 00
	Ottawa—Entretien du pont et des abords	10,000 00
	Chapleau—Pont—Peinturage	2,700 00
	Des Joachims—Pont, réparations	6,400 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Nouvelle-Ecosse

165	Lignes télégraphiques et téléphoniques du Cap-Breton—Réparations et améliorations générales	7,000 00

Nouveau-Brunswick

166	Baie de Fundy—Câble de Indian Island à Deer Island	585 00

Québec

167	Entrée—Iles Amherst—Câble Côté du Nord, fleuve St-Laurent, à l'est de Bersimis	7,500 00
	Améliorations du réseau télégraphique sur la péninsule de Manicanagan	1,200 00

Saskatchewan et Alberta

168	Athabaska—Ligne télégraphique de Fort-McMurray—Réparations générales, etc	2,500 00
	Athabasca—Ligne de Lac-la-Biche—Déplacement de la ligne, réparations générales, etc	500 00
	Battleford—Lignes télégraphiques—Ile-la-Crosse—Réparations et améliorations générales	8,000 00
	Ligne Edmonton—Hudson's Hope—Réparations générales	3,000 00
	Ligne téléphonique Grouard—High Prairie—Réparations et améliorations générales	3,500 00
	Lignes télégraphiques générales—Réparations des bureaux	2,200 00

Colombie-Britannique

169	Dawson-Creek—Bureau de télép. et prolong. de la ligne	1,600 00
	Division du canal Flats—Ligne téléphonique de Wasa à Sheep Creek	450 00
	Parachèvement de la ligne téléphonique de Wasa à Fort Steele	2,525 00
	Ligne téléphonique de Williams Lake à Alkali	9,000 00
	Construction d'une ligne télégraphique de Horse Fly à Bullion *via* Beaver Creek	2,780 00
	Ligne téléphonique de Houston à Ootsa Lake, lac François et Burn's Lake	970 00
	Lignes téléphoniques et télégraphiques de la terre ferme—Réparations générales et améliorations	18,000 00
	Prolongement de la ligne téléphonique de Invermere à McCarthy's Ranch	1,800 00
	District de l'île de Vancouver—Réparations générales et améliorations	5,000 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Section Stewart—Maple Bay—Nouvelle chaloupe	1,300 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Prolongement de Endako à l'extrémité inférieure du lac François	2,700 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Réparations générales et améliorations	6,000 00

DIVERS

	Division de la comptabilité—Appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépense casuelle du service extérieur	21,000 00
	Division de l'architecture—Appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur	77,000 00
	Division du génie—Appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur	465,000 00
	Fonctionnement et entretien de bateaux servant à l'inspection.	16,000 00
	Entretien et fonction. de barrages pour l'emmagasinage de l'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires, relevés et règlement des dommages causés aux terrains	40,000 00
	Monument à sir Wilfrid Laurier	25,000 00
170	Galerie nationale du Canada	75,000 00
	Monument national sur la place Connaught	10,000 00
	Nouvelle coque au Snagboat Samson	41,000 00
	Edifice du parlement à Ottawa—Plaque à la mémoire de feu Bowman B. Law, qui a perdu la vie dans l'incendie qui a détruit l'ancien édifice du parlement	5,000 00
	Jaugeage et mesurage des rivières	30,000 00
	Relevés et inspection	110,000 00
	Gratification à John Sloan qui fut gravement blessé en travaillant au barrage du lac Témiscamingue—Crédit supplémentaire	1,000 00
	Pour couvrir le solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants, mais la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne doit pas dépasser $200	5,000 00

SAMEDI 14 juin 1924.

DRAGAGE

	Dragage—Provinces maritimes	540,000 00
163	Dragage—Ontario et Québec	562,500 00
	Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta	90,000 00
	Dragage—Colombie-Britannique	375,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill S4 (No 177) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets appartenant à la *Canadian Sumner Iron Works, Limited*".

Bill Z4 (No 178) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Gossage".

Bill A5 (No 179) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Moore".

Bill B5 (No 180) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Cruikshanks".

Bill C5 (No 181) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Albert Armstrong".

Bill D5 (No 182) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edythe Kathleen Victoria Canniff".

Bill E5 (No 183) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Tuer".

Bill F5 (No 184) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Allingham".

Bill G5 (No 185) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Maud Ward".

Bill H5 (No 186) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Race".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Katherine Gossage, Alice Moore, Alexander Cruikshanks, Francis Albert Armstrong, Edythe Katheleen Canniff, Helen Tuer, Gordon Allingham, Hilda Maud Ward et Rosie Race, respectivement demandant une loi de divorce et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 12.35 a.m. jusqu'à lundi à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 16 JUIN 1924

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Gordon, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 13 courant, laquelle est lue et reçue et est comme suit:—

De Donald McLennan et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. Columba en Canada, de Kirkhill, demandant que le bill constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté en sa forme actuelle, mais qu'il soit amendé de façon à conserver la constitution de l'église presbytérienne, et que leurs droits comme membres, dans ses activités, comme dans ses propriétés soient maintenus.—M. *Kennedy* (Glengarry et Stormont).

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quatorzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills Privés et a constaté les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Lunetta Elmina Hay, pour une loi de divorce d'avec George A. Hay, son époux.

De Charles Dawson Carlyle, pour une loi de divorce d'avec Ethel Pearl Carlyle (née Hopps), son épouse.

De Mary Ann Hastings (née Wilkins), pour une loi de divorce d'avec Thomas Hastings, son époux.

De Beatrice E. Mastron (née Cotton), pour une loi de divorce d'avec Victor O. Mastron, son époux.

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre comité a jugé à propos d'amender le préambule dudit bill de façon à indiquer les raisons pourquoi certains amendements ont été faits aux dispositions du bill.

Votre comité désire également soumettre pour l'information de la Chambre, une copie des minutes de ses procédures. Il a aussi fait réimprimer le bill de nouveau tel que modifié.

Votre comité recommande aussi, en conformité de la pratique usuelle pour les corporations religieuses, que les taux et frais payés sur cedit bill soient remboursés, moins les frais de traduction et d'impression. (*Pour minutes des procès-verbaux accompagnant ce rapport, voir appendice aux journaux No 2*).

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 60), Loi constituant en corporation *The Life Underwriters' Association of Canada.*

Bill B4 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Angus Martin".

Bill C4 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Ernest Greenwood".

Bill D4 (No 148) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lawson".

Bill E4 (No 149) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hickey".

Bill F4 (No 150) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Chenery".

Bill G4 (No 151) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Roberts".

Bill H4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh Allan Macdonald".

Bill I4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmine Christina Slater".

Bill J4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Doris Perley".

Bill K4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Hill".

Bill M4 (No 157) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Elizabeth Reeder".

Bill N4 (No 160) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Merlin Englehart Clubine".

Bill O4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Stella Haswell".

Bill P4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thyrza Ewart (autrement connue sous le nom de Thyrza Hodgins)".

Bill Q4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Messer".

Bill R4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood".

Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White".

Bill T4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Marie Robinson".

Bill U4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Anderson Mashinter",

Bill V4 (No 168) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Koniaris".

Sur motion de M. Forke, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le troisième rapport du comité des Bills Privés, les taux et frais payés sur le Bill (No 47), Loi constituant en coporation l'Eglise-Unis du Canada, soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Correspondance supplémentaire entre la Commission du Service civil et le ministère des Postes relativement à la révision des salaires des employés des Postes.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1924:—Copie de la correspondance et autres feuilles échangés entre le ministre des Postes, ou le gouvernement du Canada ou la Commission du Service civil et d'autres personnes, depuis le 1er janvier 1922, relativement à la destitution de Willie Juneau, maître de poste à La Tuque, Québec, et à la nomination d'un nouveau maître de poste; aussi, copie des décisions et rapports de l'enquête tenue au sujet dudit Willie Juneau.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924,—Copie des rapports des inspecteurs du département de l'Agriculture domiciliés en Colombie-Britannique, au ministre de l'Agriculture ou à l'un de ses fonctionnaires à Ottawa sur les infractions aux règlements concernant le marquage des œufs, depuis l'adoption de la Loi afférante jusqu'au 1er mai 1924.

M. Stewart (Argenteuil), du consentement de la Chambre, présente les bills suivants, lesquels sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 187), Loi modifiant la Loi des terres fédérales.

Bill (No 188), Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds.

Les bills suivants du Sénat, sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnés pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill S4 (No 177) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets appartenant à la *Canadian Sumner Iron Works, Limited*".—M. *Stevens*.

Bill Z4 (No 178) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Gossage".—M. *Ross* (Kingston).

Bill A5 (No 179) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Moore".—M. *Martell.*

Bill B5 (No 180) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Cruikshanks".—M. *Church.*

Bill C5 (No 181) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Albert Armstrong".—M. *Martell.*

Bill D5 (No 182) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edythe Katheleen Victoria Canniff".—M. *Hocken.*

Bill E5 (No 183) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Tuer".—M. *Jacobs.*

Bill F5 (No 184) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Allingham".—M. *Chew.*

Bill G5 (No 185) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Maud Ward".—M. *Hocken.*

Bill H5 (No 186) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Race".—M. *Harris.*

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Benoit:—Ordre de la Chambre,—Relevé montrant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été employés dans les divers services fédéraux en 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923, respectivement, en dehors des employés du National-Canadien.

2. Total des appointements payés à ces fonctionnaires dans chacune des années susdites.

Par M. Campbell:—Ordre de la Chambre,—Relevé montrant:—

1. Combien de fonctionnaires le gouvernement canadien emploie en permanance en Grande-Bretagne, et qu'elles sont leurs fonctions.

2. Total des appointements et autres paiements qui leur sont faits.

3. Combien de fonctionnaires le gouvernement canadien emploie temporairement en Grande-Bretagne à l'exposition de l'Empire et ailleurs.

4. Quelles sont leurs fonctions, et combien coûtera leur service, au total.

5. En sus de ceux qui sont déjà rendus, combien de fonctionnaires le gouvernement se propose d'envoyer en Grande-Bretagne au sujet de l'exposition de l'Empire, et quel sera le coût approximatif de ces services.

6. Si le gouvernement paie en tout ou partie les frais des représentants des gouvernements provinciaux

7. Quels sont les devoirs des représentants provinciaux, et quelles seront approximativement leurs dépenses.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par sir Henry Drayton:—Ordre de la Chambre,—Copie des instructions données au docteur Hume, relativement à l'industrie pétrolifère en Ontario, et des lettres, états, feuilles, ou preuve recueillis par le docteur Hume au sujet de cette industrie pétrolifère; aussi, copie du rapport du docteur Hume sur ces questions.

Par M. Doucet:—Ordre de la Chambre,—Copi ede toute la correspondance et des autres feuilles afférant à l'enquête au sujet de M. Louis Gauthier, gardien du bureau de poste de Matane, province de Québec; aussi copie de la preuve reçue dans cette enquête, et du rapport de l'enquêteur.

Par M. Hanson pour M. Church:—Ordre de la Chambre,—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports, estimations et autres feuilles échangés entre le gouvernement du Canada et la Commission des Sites historiques et la Commission du Parc de la Reine Victoria aux Chutes Niagara, afférant à l'amélioration, l'entretien et l'embellissement des emplacements et champs de bataille historiques de la guerre de 1912-14, dans le district de Niagara.

Par M. Hocken pour M. McQuarrie:—Ordre de la Chambre,—Copie de la correspondance aux mains d'un département quelconque du gouvernement au sujet de la destitution projetée de J.-L. Bell, magistrat de police de White-Horse, Territoire du Yukon.

Par M. Boys pour M. Manion:—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes, câblogrammes, lettres et autres feuilles que le gouvernement possède touchant la capture de M. Jaffray, de Toronto, par des bandits de Chine, et les efforts que le gouvernement a tentés pour obtenir sa libération.

M. Stewart (Argenteuil) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi du service civil, 1918, et de décréter:—

1. Que lorsque le Gouverneur en conseil détermine qu'un bureau de poste dont les employés ne relèvent pas de la Loi du service civil, doit être placé sous cette loi, quiconque est employé dans ce bureau de poste, et qui a au moins deux ans d'expérience postale, dont un an passé dans un emploi continu du bureau en question et précédant immédiatement la date à laquelle le statut du bureau a été changé comme susdit, et qui se trouvait lors de son entrée au service dans les limites d'âges fixées pour les nominations au service civil, deviendra subordonnément au certificat de la Commission attestant qu'il possède les qualités nécessaires, éligible à la nomination sous l'empire de ladite Loi, sans égard au principe du concours.

2. Que le salaire d'un particulier, sur nomination au service civil, ne sera pas changé, si le taux du salaire n'est pas inférieur au minimum fixé pour la classe intéressée, et s'il ne dépasse pas le taux qu'il aurait reçu s'il était entré au service au taux minimum de la classe dans laquelle ses fonctions sont comprises, et avait reçu les augmentations annuelles auxquelles ses années de service lui donnaient droit; et quiconque est actuellement employé dans les bureaux de poste de ce genre, sera sans condition d'âge susceptible d'être nommé au service civil sous l'empire de la Loi basée sur les présentes résolutions.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions, les recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération lesdites résolutions.

M. Cardin propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de décréter:—

1. Que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre avancer et payer à la Corporation des commissaires du port de Vancouver, en plus des sommes dont l'avance à la Corporation est antérieurement autorisée pour la construction d'amélioration du port en vertu des lois existantes, telles sommes d'argent ne devant pas excéder le total de $5,000,000, selon qu'il sera requis pour permettre à la Corporation d'achever la construction d'outillages de têtes de lignes dans le port de Vancouver pour lesquels les plans, devis et estimations ont déjà

été approuvés par le Gouverneur en conseil; et de construire des facilités additionnelles de tête de ligne qui pourront de même être jugées nécessaires pour compléter l'équipement convenable du port susdit.

2. Que pendant la période de construction des travaux en question, l'intérêt à payer sur les débentures qui doivent être déposées chez le ministre des Finances et Receveur général en vertu des présentes dispositions, sera considéré comme argent acquis dans la construction de ces travaux et comme faisant partie des frais de construction d'iceux et pourra être payé à même ladite somme de $5,000,000; la période de construction indiquée aux présentes commencera le jour où la première avance sera faite à compte de ladite construction, et finira à la date que le Gouverneur en conseil déterminera.

3. Qu'aucune avance décrétée ci-dessus ne sera payée, à moins que les plans, devis et estimations détaillés afférant aux travaux pour lesquels l'argent à avancer devra être dépensé, approuvés par le ministre de la Marine et des Pêcheries, aient été soumis au Gouverneur en conseil et approuvés par lui, avant que l'entreprise de ces travaux n'ait commencé.

4. Que la Corporation soumettra à l'approbation du ministre de la Marine et des Pêcheries des demandes mensuelles pour telles avances qu'elle pourra avoir droit de requérir, avec des états détaillés en la forme indiquée par le ministre; et sur approbation d'icelles, le Gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement de la somme demandée.

5. Que la Corporation devra, au reçu d'une avance, déposer chez le ministre des Finances des débentures de la Corporation égales en valeur au pair à l'avance faite, et remboursables à vingt-cinq ans du jour d'émission, et portant intérêt sémestriel au taux de cinq pour cent par année.

6. Que le principal et l'intérêt des sommes avancées à la Corporation sous l'autorité d'une loi basée sur les présentes résolutions seront payables, par la Corporation, à même tous ses actifs et propriétés, et à même tous ses péages, tarifs, redevances, amendes et autres sources de recettes et de revenus, et constitueront une charge contre iceux, et auront priorité, quant au paiement, immédiatement après les paiements auxquels il est pourvu dans l'article vingt-sept du chapitre cinquante-quatre des statuts de 1913, égale à celle qui concerne les avances faites sous l'autorité du chapitre vingt-neuf des statuts de 1923.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions, les recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain sur lesdites résolutions.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Postes.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Postes et de décréter que le ministre des Postes peut établir et faire exécuter, pour les lettres à enregistrer, les règlements qu'il juge nécessaires touchant l'enregistrement ou la recommandation des lettres et autres objets circulant par voie de la poste, et le prix à percevoir pour cet enregistrement; que l'indemnité des pertes ne doit pas dépasser cent dollars dans un cas quelconque.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Argenteuil) pour M. Murphy, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 189), Loi modifiant la Loi des Postes, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi de garantie des chemins de fer nationaux du Canada, 1923, Chapitre 37 en révoquant le paragraphe 4 et en décrétant:

1. Que rien, dans ladite Loi ne sera censé autoriser la garantie de valeurs dont l'émission n'aura pas été permise par ladite Loi ou une autre Loi du Parlement; et

2. Que lorsque le Parlement a autorisé des dépenses d'équipement jusqu'à concurrence de vingt-cinq pour cent du coût de cet équipement, la Compagnie peut faire ou faire faire une émission d'équipement ou plus pour les autres soixante-quinze pour cent de ce coût.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Graham, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 190), Loi modifiant la Loi des chemins de fer nationaux du Canada, 1919, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions pour confirmer une convention entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario concernant les terres des sauvages.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient:

1. De confirmer une convention pour le règlement de certaines questions entre les gouvernements du Canada et d'Ontario sur les terres des réserves indiennes, faite le 24 mars 1924, et définissant les droits respectifs de chacun quant à la disposition des terres dans les réserves indiennes de la province, qui sont cédées par les Indiens afin qu'on en dispose au profit de la bande;

2. D'autoriser les paiements à la province, auxquels la convention pourvoit, des reliquats venant des ventes ou autre disposition des terres ou d'une partie d'icelles, avec l'intérêt simple accumulé et non dépensé, et d'une moitié de la considération de vente, de bail ou d'autre disposition des concessions minières prises dans ces réserves, ou de terres dans lesquelles les minéraux existent, peuvent exister, ou sont censés exister; et

3. De décréter qu'on ne disposera pas des pouvoirs d'eau, dans une de ces réserves indiennes, au-delà d'une capacité de cinq cents chevaux, sauf par convention spéciale, et que les dispositions de la Loi des lits des eaux navigables, statuts revisés de l'Ontario, 1914, chapitre 31, s'appliqueront aux concessions terriennes ou minérales comme susdit, faites ci-devant ou ci-après sous le grand sceau du Canada, ou autrement sous la direction du gouvernement du Canada.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Stewart (Argenteuil), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 191), Loi ayant pour objet de règler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario concernant les terres de réserves des sauvages, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant l'article huit de la Loi des territoires du Nord-Ouest, 1906, chapitre 62.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'article huit de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, Statuts revisés, 1906, Chapitre 62, en ajoutant aux sujets sur lesquels le Commissaire en Conseil peut faire des ordonnances comme il y appert, la perception d'une taxe d'exportation sur les fourrures dans les Territoires.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Argenteuil), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 192), Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur suppléant quitte maintenant le fauteuil.

M. Good, secondé par M. Brown propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient biffés, et remplacés par les suivants:—

"Attendu qu'on a allégué dans la presse publique du Canada que si une enquête était faite, des renseignements intéressants et des faits étonnants indiquant comment le trésor du Canada n'a pas reçu les recettes qui lui sont destinées, seraient dévoilés aux contribuables du Dominion; et

"Attendu qu'on a allégué entre autres choses dans la presse, que des chèques formant un total de $1,700,000, représentant l'impôt sur le revenu et sur les profits d'affaires de trois maisons bien connues de l'Ontario, avaient été reçus au département des Finances en l'année 1921, mais n'avaient pas été déposés avant le 6 décembre de la même année; et

"Attendu qu'un nombre d'allégations directes semblables ont été faites dans la presse; et

"Attendu qu'on a allégué en Chambre des Communes le 27 mai de l'année courante, que dans le cas d'une certaine corporation, le trésor du Dominion semble avoir perdu dans une année, environ $800,000 qu'il avait droit de recevoir;

"Il est donc résolu, de l'avis de la Chambre, qu'il est expédient, que le comité des Comptes publics reçoive, et il reçoit par les présentes ordre d'étudier les méthodes en vertu desquelles les impôts sur les profits d'affaires et sur le revenu ont été estimés et encaissés surtout dans le cas des grosses maisons."

M. l'Orateur étant de retour en Chambre, prend le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur l'amendement, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Arthurs,	Fansher,	King (Huron),	Milne,
Bancroft,	Findlay,	King (Kootenay),	Munro,
Béland,	Forke,	King (Mackenzie	Papineau,
Benoit,	Fortier,	(York),	Pelletier,
Binette,	Fournier,	Knox,	Prevost,
Bird,	Gardiner,	Kyte,	Raymond,
Boucher,	Garland	Lanctôt,	Reed,
Bourassa,	(Bow-River),	Lapierre,	Roberge,
Brethen,	Gendron,	Lapointe,	Robitaille,
Brown,	Gervais,	Lewis,	Ross (Simcoe),
Caldwell,	Good,	Lovett,	Sales,
Campbell,	Gould,	Lovie,	Savard,
Cardin,	Graham,	MacLean	Séguin,
Copp,	Halbert,	(Prince, I.P.E.),	Speakman,
Crerar,	Hammell,	Macphail,	Spencer,
d'Anjou,	Hodgins,	McConica.	Stewart (Argenteuil),
Davies,	Hudson,	McCrea,	Stewart (Humboldt),
Déchêne,	Hughes,	McGiverin,	Stork,
Denis (St-Denis),	Humphrey,	McIsaac,	Sutherland,
Descoteaux,	Hunt,	McMurray,	Thurston,
Drummond,	Johnston,	Mercier,	Vien,
Elliott,	Kennedy	Michaud,	Warner,
Elliott (Dundas),	(Edmonton),	Millar,	Woodsworth—89.
Euler,	Kennedy (Glengarry		
Evans,	et Stormont),		

CONTRE:

Messieurs

Baxter,	Drayton	Hocken,	Meighen,
Black (Halifax),	(sir Henry),	Hubbs,	Neill,
Boys,	Duff,	MacLaren,	Preston,
Charters,	Finn,	Maclean (York),	Pritchard,
Church,	Forrester,	McBride,	Stewart (Leeds),
Dickie,	Garland (Carleton),	McDonald,	White,
Doucet,	Grimmer,	(Timiskaming),	Woods—26.

Et la question étant posée sur la motion, telle qu'amendée, elle est agréée.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité des Subsides.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

220	Entretien et réparation des steamers de l'Etat et brise-glace	1,500,000 00
221	Examen des capitaines et seconds	20,000 00
222	Enquête sur les naufrages	6,000 00
223	Dépenses des écoles de navigation	7,000 00
224	Pour pourvoir au soutien temporaire des marins indigents	5,000 00

225 Enregistrement des navires.. .. .. 3,000 00
226 Enlèvement d'obstacles des eaux navigables.. .. .. 5,000 00
227 Inspection des expéditions de bestiaux 4,000 00
228 Continuer les subventions pour l'outillage de sauvetage—
Québec et Colombie-Britannique.. .. .. 35,000 00
229 Dépenses imprévues.. .. .. 5,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes aux bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill A (No 56) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Agnes Sprague".

Bill B (No 57) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Terry Andrea Maxwell Bruce".

Bill C (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rilla May Freeman".

Bill D (No 68) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Maria Watchorn".

Bill E (No 69) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Scott Miller".

Bill F (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Bertha Wiser".

Bill G (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mary Edwardes St. George".

Bill H (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Peters"

Bill I (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Trott".

Bill J (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elizabeth Smith".

Bill L (No 75) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Luella Patterson Kelly".

Bill M (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Harold Mingay".

Bill N (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Guild".

Bill O (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Lawrence".

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: Loi pour faire droit à Douglas Lewin".

Bill Q (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Quinn".

Bill R (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Darling Irving".

Bill S (No 82) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret DeMello".

Bill T (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Caroline Dooley".

Bill U (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Gibb Duncan".

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Sinkins".

Bill W (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit Catherine Jean Levingstone".

Bill X (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Maud Knowles".

Bill B2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruth Haverson".

Bill C2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Foord".

Bill D2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon Hendry".

Bill E2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Peter Henson".

Bill F2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Hadden".

Bill G2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William James McLaughlan".

Bill H2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alyce Wilson".

Bill I2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Burkett".

Bill J2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Ewart Gladstone Pettinger".

Bill K2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna McGeachey".

Bill L2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Pietranglo".

Bill M2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Vear".

Bill N2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Welton".

Bill M2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mahaffy Cox".

Bill P2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Milne".

Bill Q2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gorgina Myrtle Potts".

Bill R2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Barrington Hutchings".

Bill T2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Selain Slater Therrien".

Bill U2 (No 108) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Adrian Proctor".

Bill V2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Charles Arthur".

Bill W2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Tony Bazar".

Bill Z2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Johnston Hutton".

Bill A3 No 112) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Carlyle Bell".

Bill B3 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Catheryne Caulfield".

Bill C3 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bertha Boyce Baker".

Bill D3 (No 115) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Lee Williamson".

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Pearce".

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Francis Ray".

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey".

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mitchell".

Bill K3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ethelind Jackes".

Bill L3 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred John Mitchell".

Bill M3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Bentley".

Bill N3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Sylvia Cameron".

Bill O3 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Aird McKay".

Bill S3 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen McClelland".

Bill T3 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Jane Bridges".

Bill U3 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rathburn".

Bill V3 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Samuel Morrow".

Bill W3 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Macdonald".

Bill X3 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley George Harris".

Bill Y3 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Eira Awrey".

La Chambre s'ajourne alors à 11.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 17 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Archambault, du comité des Privilèges et Elections, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité ayant pris en considération la résolution référée au comité des Privilèges et Elections le 22 mai 1924, savoir:—

"JEUDI 22 mai 1924.

Ordonné,—Que ce qui suit:—

"M. Porter, secondé par M. Guthrie propose,—Que E. Gus. Porter, député représentant le district électoral de Hasting-ouest, à la Chambre des Communes, ayant déclaré de son siège en Chambre, qu'il est croyablement informé et qu'il croit pouvoir établir par preuves satisfaisantes que:—

L'honorable James Murdock, ministre du Travail, a retiré de la *Home Bank*, succursale d'Ottawa, le 15 août 1923, deux jours avant la faillite de la banque susdite des milliers de dollars qui s'y trouvaient en dépôt à son crédit, en se servant de certains renseignements qu'il avait reçus comme ministre, de la faillite immédiate de la banque; et qu'il a reçu avantage et profit personnels jusqu'à concurrence de cesdits retraits, contrairement à ses obligations comme ministre et en dérogeant à ses fonctions, à l'honneur, à la dignité et aux traditions du Parlement,"

soit référé au comité des Privilèges et Elections de la Chambre, pour faire pleine enquête sur les allégations susdites, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, d'interroger des témoins sous serment ou par affirmation; et que ledit comité fasse rapport complet à la Chambre de la preuve qu'il aura prise et de toute autre procédure afférant à l'ordre de renvoi, ainsi que le résultat de son enquête pour que la Chambre décide en l'espèce.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier de la Chambre des Communes".

75487—26

Et ayant entendu la preuve fournie par tous les témoins produits à l'appui de l'accusation contenue dans ladite résolution et toute la preuve et toutes les déclarations faites en conformité de cette résolution, et examiné tous les exhibits soumis durant cette enquête, demande à faire rapport comme suit:

La preuve entendue par le comité fait voir que l'honorable Jas. Murdock, le 15 août 1923, a retiré de la *Home Bank* du Canada, à sa succursale d'Ottawa, la somme de $4,050.00, mais il n'y a pas aucune preuve qui indique qu'avant de retirer ladite somme il avait reçu des renseignements en sa qualité de ministre, au sujet de la faillite probable de ladite banque. La preuve fait encore voir que le seul renseignement que M. Murdock obtint au sujet de la déconfiture probable de ladite banque, et cela, en sa qualité de simple citoyen, lui fut fourni par l'honorable G. N. Gordon, au cours d'une entrevue amicale, le 9 août 1923.

Le comité constate que l'honorable Jas. Murdock n'a rien fait, à propos du retrait qu'il a fait de cet argent de la *Home Bank*, de contraire à ses obligations à titre de ministre de la Couronne ou à l'honneur, à la dignité et aux traditions du Parlement, et que l'accusation soumise au comité pour qu'il s'en enquit, en tant qu'elle affecte l'honneur de M. Murdock non seulement n'est pas établie mais elle est, en outre, entièrement refutée.

Votre comité accompagne ce rapport des minutes de ses procédures et des exhibits qui lui ont été soumis ainsi que la preuve faite devant lui. (*Pour les minutes de procédures, exhibits et preuve accompagnant ce rapport, voir appendice aux journaux No 3*).

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill K (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de Thomas William Pritchard" et a convenu de le rapporter sans amendement.

Votre comité a également pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter avec des amendements, savoir: —

Bill W4 (No 170) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip R. Marshall Palmer".

Bill X4 (No 171) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Felix Simpson".

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, —Copie d'un traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et la Finlande, signé à Helsingfors le 14 décembre 1923.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1924:—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles afférant aux baux houillers de Hope, intervenus entre M. J.-A. Schryburt, ou Schreibert, et le premier ministre ou d'autres membres du gouvernement.

M. Church, de son siège, ayant demandé la permission de proposer l'ajournement de la Chambre afin de discuter une question d'importance publique urgente, et dont le sujet est:

"La demande ou requête que le gouvernement recevait hier des postiers au sujet de la modification du Statut actuel relatif au tableau revisé des salaires préparé par la Commission du Service civil; le refus des postiers d'accep-

ter ce tableau; leur déclaration qu'une grève se produira dans les vingt-quatre heures, grève qui causera si on la laisse éclater de lourdes pertes au commerce et à l'industrie, de graves ennuis au public, et entravera les affaires du Parlement. Aussi pour prier cette honorable Chambre de considérer quelque forme de conciliation soit en accordant aux postiers un bureau de conciliation ou autrement, ou en nommant un comité spécial de la Chambre pour étudier l'affaire et suggérer des modifications législatives qu'il jugerait équitables et opportunes en l'espèce, ou encore pour prendre telle autre décision jugée opportune."

Il remet à M. l'Orateur une déclaration écrite de la question qu'il veut discuter, lequel l'ayant lue à la Chambre, pose la question:—

Le député est-il autorisé à procéder?

Objection étant soulevée;

M. l'Orateur demande aux députés qui supportent la motion, de se lever à leurs places; et plus de vingt députés ayant supporté la motion, M. l'Orateur dit alors au député de proposer sa motion.

M. Church, secondé par M. Maclean (York) propose alors,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et le débat s'ensuivant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Gordon propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur les Bills Privés en vertu de la règle 109; agréé.

Le Bill (No 60), Loi constituant en corporation *The Life Underwriters' Association of Canada*, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants du Sénat, sont respectivement considérés en comité général, rapportés avec des amendements, considérés tels qu'amendés, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill B4 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Angus Martin".

Bill C4 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Ernest Greenwood".

Bill D4 (No 148) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lawson".

Bill E4 (No 149) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hickey".

Bill F4 (No 150) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Chenery".

Bill G4 (No 151) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Roberts".

Bill H4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh Allan Macdonald".

Bill I4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmine Christina Slater".

Bill J4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Doris Perley".

Bill K4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Hill".

Bill M4 (No 157) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Elizabeth Reeder".

Bill N4 (No 160) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Merlin Englehart Clubine".

Bill O4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Stella Haswell".

Bill P4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thyrza Ewart (autrement connue sous le nom de Thyrza Hodgins)".

Bill Q4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Messer".

Bill R4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood".

Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White".

Bill T4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Marie Robinson".

Bill U4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Anderson Mashinter".

Bill V4 (No 168) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Koniaris".

Sur motion de M. Gordon,—Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces, et les pièces sur lesquelles les bills ci-haut mentionnés sont fondés.

Les bills suivants du Sénat, sont respectivement lus la deuxième fois, et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill S4 (No 177) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets appartenant à la *Canadian Sumner Iron Works, Limited*".

Bill Z4 (No 178) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Gossage".

Bill A5 (No 179) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Moore".

Bill B5 (No 180) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Cruikshanks".

Bill C5 (No 181) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Albert Armstrong".

Bill D5 (No 182) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edythe Kathleen Victoria Canniff".

Bill E5 (No 183) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Tuer".

Bill F5 (No 184) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Allingham".

Bill G5 (No 185) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Maud Ward".

Bill H5 (No 186) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Race".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Church:—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et après plus ample débat, du consentement de la Chambre, la dite motion est retirée.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXVII—INDIENS

278	Nouvelle-Ecosse	52,340 00
279	Nouveau-Brunswick	35,574 00
280	Ile du Prince-Edouard	3,935 00
281	Ontario et Québec	246,535 00

XVII—SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

183	Service à la vapeur entre Dalhousie, N.-B., et Carleton, Qué.	500 00
184	Service à la vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme	15,000 00
185	Service à la vapeur entre Halifax, Canso et Guysborough	9,000 00
186	Service à la vapeur entre Halifax, La-Have et les ports de la rivière La-Have	6,000 00
188	Service à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve par les ports du Cap-Breton	5,000 00
189	Service à la vapeur entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton	6,000 00
190	Service à la vapeur entre Halifax, Cap-Breton-sud et le lac Bras-d'Or	5,000 00
191	Service à la vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton et ports d'escale	6,000 00
192	Service à la vapeur entre Miscou et les îles Shippegan et la terre ferme	2,000 00
193	Service à la vapeur entre Mulgrave et Canso	13,500 00
194	Service à la vapeur entre Mulgrave et Guysborough, avec arrêts aux ports d'escale	9,500 00
195	Service à la vapeur entre Newcastle, Neguac et Escuminac, arrêts à tous les ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie de Miramichi	5,000 00
196	Service à la vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme	11,000 00
197	Service à la vapeur entre Mulgrave, Arichat et Petit-de-Grat.	10,000 00
198	Service à la vapeur entre Pictou, Murray-Harbour et Georgetown	6,000 00
199	Service à la vapeur entre Mulgrave et Chéticamp	11,000 00
200	Service de goélette entre Pictou, New-Glasgow et les ports du comté d'Antigonish	1,500 00
201	Service à la vapeur entre Port-Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et Marble-Mountain et autres ports sur les lacs Bras-d'Or	10,350 00
181	Service à la vapeur entre Charlottetown et Pictou	8,000 00
182	Service à la vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai de Holiday	4,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 18 JUIN 1924

PRIÈRES.

Sur motion de M. Graham, ordonné,—Que le nom de M. Good soit substitué à celui de M. Kennedy (Edmonton) sur le comité des Comptes Publics.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Sutherland:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre le Haut Commissaire du Canada et le ministre des Affaires de l'extérieur ou le département des Affaires de l'extérieur, entre le représentant de la Colombie-Britannique à Londres, M. F.-C. Wade, et le ministre des Affaires de l'extérieur, relativement à l'exposition de Wembley; à l'utilisation de matériaux canadiens dans la construction de cette exposition, et la relation entre le Haut Commissaire du Canada et ces questions.

Le Bill (No 65), Loi modifiant la Loi des juges est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 116), Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 120), Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill J5 (No 193) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Edward Briggs".

Bill K5 (No 194) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Elizabeth Smith".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Alfred Edward Briggs et Louisa Elizabeth Smith, les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Le Bill (No 176), Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Graham propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XVII—SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

203	Service à la vapeur entre Québec, Natashquan et Harrington et autres ports situés sur la rive nord du golfe Saint-Laurent	85,000 00
202	Service à la vapeur entre Pictou, Souris et les îles de la Madeleine	50,000 00
204	Service à la vapeur entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports de la rive sud du golfe Saint-Laurent	30,000 00
205	Service à la vapeur entre Rimouski et Pointe-aux-Outardes	5,000 00
206	Service à la vapeur entre St-Catherine's Bay et Tadoussac pendant l'hiver	2,000 00
207	Service à la vapeur entre Saint-Jean et Saint-Andrew's, N.-B., avec arrêts aux ports intermédiaires	3,000 00
208	Service à la vapeur entre Saint-Jean, Rivière à l'Ours et autres ports d'escale	2,000 00
209	Service à la vapeur entre Saint-Jean et Bridgetown	1,000 00
210	Service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby	15,000 00
211	Service à la vapeur entre Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville; le long de la côte occidentale du bassin d'Annapolis	2,000 00
212	Service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et les ports sur la baie de Fundy et le bassin des Mines	8,500 00
213	Service à la vapeur entre Saint-Jean et Wedgeport	5,000 00
214	Service à la vapeur entre Saint-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale	10,000 00
215	Service à la vapeur entre Weymouth et Saint-Jean	1,500 00
216	Service à la vapeur entre Sydney et la baie Saint-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale	9,000 00
217	Service à la vapeur entre Sydney et Whycocomagh	13,000 00
218	Service à la vapeur entre Sydney et les ports du lac Bras-d'Or et les ports sur le littoral occidental du Cap-Breton	18,000 00
219	Dépenses relatives à la surveillance des paquebots subventionnés	4,500 00

XXXIX—COMMERCE

378 Inspection de l'électricité et du gaz, y compris l'exportation de l'énergie électrique, $500; commission électro-technique internationale, $400.. .. .. 181,295 00

JEUDI, 19 juin 1924.

379 Elévateurs, administration et exploitation par l'Etat.. .. .. 420,000 00
380 Elévateurs, tête-de-ligne du gouvernement entretien des et matériel nécessaire.. .. .. 60,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, sur motion de M. Graham, résolu,—Que l'ordre de procédure pour mardi, le 24 juin courant, sera le même que pour le lundi, le 23 courant.

Et alors la Chambre s'ajourne à 12.40 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 19 JUIN 1924

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill S2 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion Electric Protection Company*, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement:—

Bill J3 (No 167) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la loi constitutive du Conseil du Collège presbytérien, Halifax".

Bill S4 (No 177) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets appartenant à la *Canadian Sumner Iron Works, Limited*".

Bill Z4 (No 178) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Gossage".

Bill A5 (No 179) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Moore".

Bill B5 (No 180) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Cruikshanks".

Bill C5 (No 181) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Albert Armstrong".

Bill D5 (No 182) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edythe Kathleen Victoria Canniff".

Bill E5 (No 183) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Tuer".

Bill F5 (No 184) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Allingham".

Bill G5 (No 185) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Maud Ward".

Bill H5 (No 186) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Race".

Votre comité recommande, que conformément à la coutume en pareils cas, les frais supplémentaires payés en vertu de la règle 89, sous-paragraphes 3c et 8 sur le Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White, soient remboursés.

M. Gauvreau, du comité conjoint des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Le comité recommande ce qui suit:—

1. Que les documents suivants soient imprimés:—

100d. Rapport intérimaire de la Commission royale nommée pour faire enquête sur la faillite de la *Home Bank* du Canada. (*Pour distribution aux Sénateurs et Membres*).

218. Relevé indiquant le nombre des importations auxquelles les articles concernant le "dumping", du Tarif, ont été appliqués dans l'exercice 1923-24, la classe de marchandises auxquelles ils ont été appliquées, les raisons de cette application, et la somme des droits perçus. (*Pour documents sessionnels*).

222. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 24 mars 1924:—Relevé donnant copie de tous les décrets ministériels ou autres ordonnances ou règlements d'autorisation afférant aux taxes de vente ou établissant des exemptions ou réductions, depuis l'adoption des amendements à la Loi du revenu de guerre touchant les taxes de vente, à la dernière session. Loi du revenu de guerre touchant les taxes de vente, à la dernière session. (*Pour distribution aux Sénateurs et aux députés*).

227. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 5 mai 1924:—Copie du décret du Conseil ou des ordonnances et règlements du ministre des Douanes afférant à l'estimation pour l'établissement des droits de "dumping". (*Pour distribution aux Sénateurs et membres*).

227a. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de tous les règlements que le ministre des Douanes a faits selon le paragraphe 5 de l'article 6 du chapitre 11 des Statuts du Canada, 1907. Loi modifiant la Loi des Douanes. (*Pour distribution aux Sénateurs et membres*).

232. Copie de télégrammes échangés entre les gouvernements britannique et du Canada au sujet de la conférence de Lausane et du traité. (*Pour documents sessionnels*).

234. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes et autres feuilles échangés en 1917 entre l'ingénieur résidant ou un de ses employés à Port-Nelson, et l'ingénieur en chef du département des Chemins de fer et Canaux, ou le sous-ministre ou le ministre ou un fonctionnaire de ce département, au sujet de la route du chemin de fer de la baie d'Hudson, et des outillages de port ou pour le grain. (*Pour distribution aux Sénateurs et membres*).

234a. Copie du rapport des ingénieurs et correspondance dans le ministère des Chemins de fer et Canaux touchant la route du chemin de fer de la Baie d'Hudson. (*Pour distribution aux Sénateurs et membres*).

237. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie de tous rapports, feuilles, estimations, lettres, quittances, pièces justificatives et autres documents afférant aux différents transferts de l'hôtel Scribe, Paris, France, et à son achat; y compris les instructions données au sous-ministre des Chemins de fer et ses rapports au ministre; aussi, un état de tous rapports, lettres, feuilles, estimations et documents quelconques touchant la restauration et la réparation de cet hôtel. (*Pour distribution aux Sénateurs et membres*).

251. Copie du traité pour la suppression de la contrebande le long des frontières internationales entre le Canada et les Etats-Unis de l'Amérique, et aidant à l'arrestation et à la poursuite des personnes qui violent la loi des dro-

gues narcotiques de l'un quelconque de ces gouvernements et pour d'autres objets semblables. (*Pour documents sessionnels*).

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

11. Rapport du bureau des commissaires des grains du Canada, sur la récolte terminée le 31 août 1923.

52b. Réponse à un ordre du Sénat en date du 8 mai 1924, faisant connaître:

1. Le nombre de colons qui se sont établis sous le régime du projet d'établissement des soldats et qui ont abandonné leurs terres.

2. Combien ces terres et le matériel ont coûté au gouvernement dans chacune des terres qui ont été reprises par le gouvernement.

3. Qu'est-il advenu de ces terres et de ce matériel. S'ils ont été vendus, quelle proportion du prix de revient a été perçue.

4. Le nombre de cas où des procédures de forclusion ont été instituées par le gouvernement.

58a. Résumé des états des compagnies de prêt et de fiducie pour l'année se terminant le 31 décembre 1923.

122a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de tous documents, lettres, correspondances, etc., aux mains du gouvernement et afférant à une réclamation du gouvernement contre R. Donovan, de Yorkton, Sask., réclamation qui embrasse certaines amendes perçues par ce dernier à titre de juge de paix dans la province de la Saskatchewan.

161a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924, —Etat montrant:—

1. Quels sont les noms, grades, fonctions, âges, dates de nomination, et adresses de chacun des employés du Canal de Soulanges, et où chacun est employé.

2. Quels sont les noms des candidats qui ont demandé chacun des postes vacants du service susdit, et qui a recommandé ceux qui ont été nommés à ces postes vacants.

3. Dans quelles localités on a affiché les avis relatifs aux positions remplies depuis janvier 1921.

4. Qui a fait cet affichage.

181a. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Copie des correspondances, télégrammes, lettres, et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1922 entre l'honorable ministre du Commerce ou un autre ministre du gouvernement, ou un fonctionnaire du département du Commerce, et la *Magdalen Island Transport, Limited,* William Fraser, de Pictou, la *Lova Steamship Company, Limited,* la *Eastern Securities Company, Limited,* de Halifax; MM. Bow, McLaughlin et Compagnie, Ltée, de Paisley, Ecosse; relativement à une subvention d'un service de vapeur entre Pictou, Souris, l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine; aussi, copie d'un contrat supposé entre ledit William Fraser et le gouvernement relativement à une subvention annuelle de $50,000 pendant dix ans.

184a. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Nombre total des employés, avec le total des salaires payés à ces derniers, au 1er janvier 1922 et au 1er janvier 1924, dans les divisions suivantes du département de l'Agriculture, avec indication du nombre total des employés et du chiffre total des salaires pour chaque division: (*a*) gouvernement civil, permanent et temporaire, (*b*) instruction agricole, (*c*) entomologie, (*d*) laiterie en général, (*e*) épreuve des vaches, (*f*) crèmeries Finch, (*g*) expansion des marchés, (*h*) insectes destructeurs et nuisibles, (*i*) production et vente du tabac, (*j*) industrie fructicole, (*k*) épizooties, (*l*) viandes et aliments en conserves, (*m*) élevage, (*n*) contrôle des graines de semence.

2. Si on a ajouté une division ou plus depuis le 1er janvier 1922.

3. Dans l'affirmative, quels sont leurs titres, et combien d'employés chaque division nouvelle compte, d'après la question 1.

205. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général en date du 19 mars 1924:—Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et J.-Bte Lévesque, de Trois-Pistoles, P.Q., en 1923, et aussi la correspondance échangée entre le gouvernement et un département quelconque du gouvernement de Québec au sujet dudit Lévesque.

206. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances, télégrammes, rapports de génie, estimations de coût et autres documents afférant au quai public projeté de la baie de Bouctouche, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

207. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Relevé indiquant:—

1. Quels sont les médecins conseillers de la Commission des Pensions.
2. Quel est le dossier militaire de chacun.
3. Quels sont les médecins conseillers du Bureau d'appel fédéral.
4. Quel est le dossier militaire de chacun.
5. Quelle préparation spéciale ont reçu les neurologues de la Commission.

208. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances, lettres, télégrammes et autres documents reçus et envoyés par le département de la Marine et des Pêcheries relativement au prolongement de la pêche de l'éperlan au Nouveau-Brunswick, dans la saison 1923-24.

209. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat faisant voir:—

1. Sur demande de qui le décret ministériel 2263, publié dans la *Gazette du Canada*, page 2348, a été adopté.
2. Quelles quantités d'habillements militaires, le gouvernement a vendues de 1917 à 1923 inclusivement.
3. A qui ce matériel a été vendu.

210. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant la liste des propriétés achetées par ou pour le département de la Milice dans les années de 1914 à 1921 inclusivement, indiquant dans chaque cas le vendeur, l'emplacement, le prix, l'objet; indiquant aussi les propriétés vendues et le prix encaissé de ce chef, le revenu reçu d'une de ces propriétés, dans chaque cas, et la source de ce revenu.

211. Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—

Copie de tous contrats et conventions que le gouvernement ou un de ses départements a faits avec la *American Bank Note Company Limited*, maintenant la *Canadian Bank Note Company Limited*, et faisant affaires à Ottawa.

211a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Copie de tous contrats et conventions que le gouvernement ou un de ses départements a faits avec la *American Bank Note Company Limited*, maintenant la *Canadian Bank Note Company Limited*, et faisant affaires à Ottawa.

212. Copie de lettre de Walter G. Mitchell, écr., au Très honorable premier ministre, relativement à sa résignation comme membre du Parlement, et la lettre du premier ministre qui en accuse réception.

213. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé de tous les rapports du commissaire de l'immigration au ministre sur le fonctionnement du régime d'entreprise pour l'alimentation des immigrants au port de Québec; et aussi de tous les rapports et correspondances afférant à la façon dont ce système fonctionne dans le port en question, aussi de tous les rapports et correspondances touchant l'adoption du système d'entreprise dans le port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et touchant la substitution du système d'approvisionnement fédéral au système d'entreprise en ce dernier endroit.

214. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant la valeur (*a*) de la production au Canada, dans la dernière année pour laquelle il y a un rapport, des blé, beurre, viande, œufs, lait, foin, fromage, fruits, sirop d'érable, avoine, orge, pommes de terre et autres légumes; (*b*) la valeur estimée de ces produits consommés au pays dans la même période, et (*c*) la valeur des mêmes produits exportés dans la même période.

215. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—

1. Combien le gouvernement a affecté à la célébration Hector à Pictou, Nouvelle-Ecosse, dans l'été de 1923.

2. Quelle somme supplémentaire, s'il en est, le département de la Défense nationale a affecté à cette démonstration.

3. Si le gouvernement a reçu un état des frais de cette démonstration.

4. Dans l'affirmative, à quoi on a utilisé l'argent.

215a. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Relevé indiquant en détail les dépenses faites à même le crédit que le parlement du Canada a voté la session dernière pour la célébration Hector, à Pictou, Nouvelle-Ecosse.

216. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924:—Relevé indiquant les propriétés louées pour des fins du gouvernement à Ottawa, la date de la location, l'échéance du bail s'il en est, la superficie occupée et le loyer annuel dans chaque cas; aussi, état des propriétés vides que le gouvernement possède à Ottawa, indiquant la superficie du terrain, le prix d'achat et les frais annuels y compris les taxes dans chaque cas.

217. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1924:—Relevé indiquant:—

1. Quelles brasseries ont été en exploitation au Manitoba dans la période 1915-24.

2. Ce qu'on exige de ceux qui obtiennent des patentes de brasseries, quant aux installations, à la capacité, au maintien de l'exploitation et à l'observance de la Loi.

3. Quels honoraires on exige pour une patente de brasseur.

4. Quelles patentes additionnelles, s'il en est, ont été accordées pour le Manitoba depuis juillet 1923.

5. Quelle inspection ou surveillance on fait d'année en année dans les installations ou le fonctionnement des brasseries.

6. Quelles quantités de bière chacune des brasseries du Manitoba a produites dans les années 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923, et quelles taxes chacune a-t-elle payées sur ces quantités.

7. Quels brasseurs du Manitoba ont été convaincus d'infractions à la loi dans les années solaires 1922 et 1923.

8. Combien de convictions pour possession et exploitation d'alambics illicites, il y a eues au Manitoba dans chacune des années 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923.

219. Réponse à un ordre du Sénat du 9 mai 1924:—Copies des instructions et lettres d'instructions qui autorisent J. C. Watters à étudier, pendant la présente année, les conditions industrielles dans les régions d'exploitation houillère de la Nouvelle-Ecosse, et d'autres documents relatifs à cette nomination et indiquant l'objet et l'étendue de l'enquête et de l'étude qu'il doit faire, ainsi que les endroits de la Nouvelle-Ecosse où cette enquête doit s'effectuer.

220. Réponse à un ordre du Sénat du 1er mai 1924:—Copies des bordereaux de paye, pièces justificatives et correspondance se rapportant aux dépenses faites au brise-lames de Port la Tour, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, durant l'année civile 1923.

221. Réponse à un ordre du Sénat du 3 avril 1924:—Copies de toute la correspondance et des autres rapports, reçus par le gouvernement du Canada, ou par un membre du gouvernement, au cours de l'année 1923 ou depuis lors, du

gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ou de sa part, relativement au transport ou aux affaires commerciales, économiques ou aux autres questions d'intérêt public pour cete province, y compris toute demande d'enquête sur les questions susdites—et aussi de la correspondance et des rapports du gouvernement du Canada ou de l'un de ses membres en réponse à de telles représentations ou requêtes.

223. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondances, télégrammes, lettres et autres documents qu'un membre du gouvernement et du parlement ou un particulier a échangés au sujet de la nomination de Richard Fordham au poste de commis-sténographe junior au département des Douanes, à Prince-Albert, Saskatchewan; copie des annonces de la Commission du Service civil indiquant la vacance de ce poste; relevé indiquant la date de ces annonces, la date où le poste a été rempli, le nombre des candidats examinés, et tous autres détails afférant à ladite nomination.

224. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Relevé indiquant les sommes payées aux journaux du Canada pour impressions et réclames depuis le 1er janvier 1923, et les noms des compagnies et les sommes payées à chaque journal ou compagnie de journal.

225. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1924,—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles à passagers le gouvernement a achetés dans chacune des années 1922, 1923 et 1924.
2. Quelle était la marque de la voiture achetée et le prix d'achat dans chaque cas.
3. Combien sont gardées à Ottawa.
4. Combien a coûté l'entretien de ces voitures à Ottawa en 1923.
5. Combien a coûté l'entretien de ces voitures en dehors d'Ottawa.

Aussi,—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles le gouvernement a achetés pour l'usage des ministres depuis le 1er janvier 1922.
2. Quels sont la marque et le modèle, et combien chacun a coûté.
3. Qui a l'usage exclusif de ces automobiles.
4. De qui ces automobiles ont été achetés.
5. Combien d'automobiles achetés avant le 1er janvier 1922 servent encore, et qui s'en sert dans chaque cas.
6. Si l'on a acheté des automobiles neufs dans l'intervalle, comment on a disposé des anciens, et quel prix on en a tiré dans chaque cas lors de la vente.

Et aussi,—Etat montrant:—

1. Combien le gouvernement fédéral a payé pour acheter les automobiles destinés aux services ministériels à Ottawa, en 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920 et 1921 respectivement.
2. A quels ministères ces automobiles ont été assignés dans les années ci-dessus.
3. Combien a coûté au Canada, dans chaque année, (*a*) les gages des chauffeurs, (*b*) les gants et costumes des chauffeurs, (*c*) l'entretien et la réparation des automobiles, (*d*) l'essence, l'huile et les pneus, etc.
4. Si on a été satisfait du service de ces automobiles.

226. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou un fonctionnaire de ce département, y compris l'inspecteur Haliday, de New-Westminster, et les députés de Chiliwak, de Skeena, ou d'autres circonscriptions, relativement à la suppression du bureau des pêcheries à Vancouver, ou des fonctions d'inspecteur chef des pêcheries en Colombie-Britannique.

228. Réponse à un ordre du Sénat en date du 9 mai 1924:—Copie du livre de loch du vapeur *Sheba*, du 5 août 1914 au 19 août 1914, durant le voyage entre Halifax et Port-Nelson.

229. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes, documents et correspondances échangés depuis le 1er janvier 1923 entre le ministre des Postes, le ministre suppléant des Postes, ou des fonctionnaires du département, ou un autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement, et des tiers, au sujet du transport des malles entre Whitehorse et Dawson, territoire du Yukon, pour l'hiver 1923-24 et l'hiver 1924-25.

230. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de la pétition adressée au ministre de la Justice au nom de C.-W. Monk, convaincu en janvier 1923 de vente illicite de drogues narcotiques.

231. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Tableau indiquant:—

1. Combien il y a d'employés au pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.
2. Combien d'entre eux sont Acadiens français.
3. Combien d'entre ces derniers occupent des fonctions supérieurs.

233. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre, le sous-ministre ou un fonctionnaire du département de la Justice ou le premier ministre ou un fonctionnaire de son bureau, et M.-A. Macdonald, C.R., W.-W.-B. McInnes, touchant la nomination d'un commissaire pour faire enquête sur la manutention irrégulière de drogues imputée à la Royale Gendarmerie à cheval du Canada en Colombie-Britannique.

233a. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 12 mai 1924:—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre de la Justice et le procureur général de la Colombie-Britannique, ou un membre du gouvernement de la Colombie-Britannique, et un membre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral, relativement à certaines accusations portées contre des officiers de la Royale Gendarmerie à cheval, et instruites par le commissaire Smith; aussi, copie du rapport dudit commissaire.

235. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé indiquant:—

1. Combien d'automobiles le département des Douanes tient sous saisie actuellement.
2. Combien d'automobiles passés en contrebande au Canada ont été saisis par les Douanes et sont maintenant en sa possession.
3. Combien de ces automobiles ont été réclamés par les compagnies d'assurance sous prétexte qu'ils avaient été volés avant de traverser la frontière.
4. Pourquoi les Douanes refusent de rendre ces automobiles aux propriétaires après que la propriété a été nettement prouvée.
5. S'il existe un arrangement entre les gouvernements du Canada et des Etats-Unis pour le recouvrement de ces automobiles.
6. Dans l'affirmative, quel est cet arrangement et quand il a été fait.

236. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1924,—Etat montrant:—

1. Si le gouvernement a donné par l'entremise du département de la Défense nationale un contrat pour la fourniture de mires ou de bases de carabines à *McKay & Fraser Limited,* de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse.
2. Dans l'affirmative, pour combien de mires ou bases, et à quel prix.
3. Si on a demandé des soumissions avant d'adjuger le contrat.
4. Si le département projette d'autres commandes de mires ou bases de carabines, ou si la commande actuelle suffit aux besoins actuels du département.
5. Si ces mires ou bases sont adaptées au tir à la cible ou au service de guerre.
6. Quel fonctionnaire du département de la Défense nationale a commandé l'achat de ces mires ou bases de carabines.

238. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924:—Copie des correspondances, télégrammes, baux, et autres feuilles échangés entre le gouvernement ou un de ses membres et des tiers, afférant d'une façon quelconque à un bail donné récemment sur la réserve des Indiens Peigans à l'honorable M. McLean.

239. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1924:—Copie de correspondances, télégrammes et autres documents afférant, ou servant de base ou de justification aux déclarations de l'honorable E.-M. Macdonald à North-Sydney, le 28 juillet 1923, dans lesquelles il assurait que certaines réductions des tarifs de fret étaient accordées aux Provinces maritimes par la commission du National-Canadien.

240. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Copie de la preuve faite lors de l'enquête tenue au cours de 1923 par un M. Henry, sur l'administration des usines de Saint-Malo, cité de Québec; et copie du rapport soumis par le commissaire enquêteur.

241. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie de correspondances, lettres et autres feuilles reçues ou expédiées par le département des Postes ou un autre département du gouvernement relativement à la destitution d'Abraham Noonan, maître de poste à Albany, Ile du Prince-Edouard; s'il y eu enquête, copie de la preuve et du rapport de l'enquêteur.

242. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1924:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres feuilles échangés entre le département des Postes, la Commission du Service civil et tous autres tiers, depuis le 1er janvier 1921, sur la destitution du maître de poste de Saint-Gédéon Station, province de Québec, et sur la nomination d'un nouveau maître de poste. Aussi, copie de l'enquête et copies des inscriptions envoyées à la Commission du Service civil au sujet de ces fonctions; copie des requêtes et certificats envoyés pour ou contre l'un quelconque des candidats.

243. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles que le ministre des Travaux publics ou un des fonctionnaires du département a échangés avec Stafford-R. Rudd et Cie, avec le président du comité libéral d'Arnprior, et avec d'autres.

244. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 juin 1924,—Etat indiquant:—

1. Combien de personnes autres que des médecins sont à l'emploi de l'unité du département du rétablissement civil des soldats, à Saint-Jean, N.-B.
2. Noms, fonctionnaires, allocations et paye de chacune.
3. Total brut de ces appointements et allocations.
4. Coût au total de tous les services et dépenses de cette unité au cours du dernier exercice.

245. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 16 avril 1924:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres pièces aux mains du gouvernement ou d'un de ses départements, échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan, au sujet des patentes des entrepôts d'exportation des spiritueux.

246. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondances que le gouvernement ou un de ses départements possèdent, pour l'année 1923-24, relativement à la nomination d'un maître de poste à Wainwright, Alberta.

247. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat indiquant:—

1. Si on a réparé l'édifice public fédéral à Arnprior en 1923.
2. Dans l'affirmative, qui a fait le travail (*a*) de réparation aux fonctions (*b*) de peinture, de plâtrage, et de décoration, etc.
3. Si l'on a demandé des soumissoins, par annonce publique, et, dans l'affirmative, dans quels journaux les annonces ont paru.

4. Quelles soumissions ont été reçues, et de qui, et à qui l'entreprise a été adjugée.

5. Si on a posé de nouveaux fils électriques dans l'édifice, et si l'entrepreneur a donné un sous-contrat pour ce travail.

6. Si le département des Travaux publics a nommé au sujet de ces travaux un inspecteur, et, dans l'affirmative, qui il a nommé.

248. Ordre de la Chambre en date du 5 juin 1924:—Relevé montrant:—

1. Entreprises que la Commission du port de Vancouver a adjugées pour des améliorations depuis le 1er janvier 1922.

2. A qui les entreprises ont été adjugées.

3. Nature du travail, ainsi que le montant du contrat dans chaque cas.

4. Si ces contrats ont été adjugés par soumissions publique.

5. Qui a soumissionné dans chaque cas, et la somme demandée dans chaque soumission.

6. Si les appels de soumissions ont été publiés dans les journaux, et, dans l'affirmative, dans quels journaux et combien de temps ces annonces ont paru.

249. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant la liste des publications, livres bleus, rapports, etc., que chaque département du gouvernement a publié en 1923 aux frais du pays, donnant pour chaque publication (*a*) le titre, (*b*) la fréquence de publication, simple, hebdomadaire, mensuelle ou autre, (*c*) circulation estimée; (*d*) les sujets traités, à moins qu'ils ne soient nettement indiquées dans le titre; (*e*) coût approximatif annuel de l'impression et du papier.

250. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat indiquant:—

1. Combien de nominations ont été faites en dehors du pouvoir de nomination de la Commission du Service civil depuis le 1er janvier 1922.

2. Combien de ces nominations relèvent du département du rétablissement civil des soldats.

3. Quelle proportion des nominations à d'autres départements que celui du rétablissement civil des soldats a été donnée à des soldats rapatriés.

4. Quelle proportion des nominations au département du rétablissement civil des soldats a été donnée à des soldats rapatriés.

252. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 962, daté le 9 juin 1924, approuvant les modifications à l'échelle de paye des fonctionnaires des différents services du ministère des Postes.

Aussi,—Le Comité recommande que l'arrêté en Conseil du 12 juin 1890, définissant la méthode d'épellation de certains mots dans les documents officiels imprimés de langue anglaise doit être continué et s'étendre à tous les mots de langue anglaise; et que le nouveau dictionnaire anglais, connu sous le nom de *Oxford Dictionary* devra servir d'autorité en épellation pour ce qui concerne tous les documents publics.

M. Euler, du comité sur les Chemins de fer nationaux et la Marine marchande, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération l'item No 138 des crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, savoir: "Prêt à la marine marchande du Gouvernement canadien, Limitée, $900,000.00" et a approuvé ledit item.

Sur motion de M. McGiverin, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Bills Privés, les frais additionnels payés sur le Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White", soient remboursés.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre aucun membre du gouvernement ou aucun membre du Parlement et aucun surintendant de district ou autres officiers des chemins de fer Nationaux, se rapportant à l'emploi, la séniorité, la mise à la retraite ou le renvoi de tout employé du réseau des chemins de fer nationaux.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries et un ou des particuliers ou corporations, touchant l'application des règlements de la pêche du homard au Nouveau-Brunswick, dans les années 1920, 1921, 1922, 1923 et jusqu'au 29 février 1924.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 195), Loi modifiant la Loi de l'Immigration, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill J5 (No 193) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Edward Briggs".—M. *Simpson.*

Bill K5 (No 194) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Elizabeth Smith".—M. *Martell.*

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure autorisant le prélèvement sous forme d'emprunt, en vertu des dispositions de la Loi du Revenu consolidé et de l'Audition, par l'émission et la vente ou l'engagement des valeurs du Canada, dans la façon, pour les sommes séparées, au taux d'intérêt et selon les autres termes et conditions que le Gouverneur général pourra approuver, de la somme ou des sommes d'argent qui pourront être requises, mais ne devant pas dépasser en tout la somme de trois cents millions de dollars, afin de payer des prêts et obligations du Canada à l'échéance; et décrétant que le principal prélevé comme susdit sous forme d'emprunt, et l'intérêt sur ce principal, constitueront une charge sur le fonds du revenu consolidé, et seront payables à même ce fonds.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain sur ladite résolution.

Sur motion de M. Robb, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure décrétant que les articles produits ou fabriqués en Finlande recevront un traitement aussi favorable que celui qui est accordé aux articles produits ou fabriqués dans un pays étranger quelconque, en tant que les articles produits et fabriqués au Canada recevront en Finlande le même traitement dont jouissent les articles semblables produits ou fabriqués dans le Royaume-Uni, comme l'indique l'article 23 du Traité de Commerce et de navigation entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande, et la Finlande, fait à Helsingfors le 14 décembre 1923.

Sur motion de M. Graham pour M. Motherwell, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des produits alimentaires pour les animaux, et de décréter:

1. Qu'un produit alimentaire de commerce qui ne contient pas comme ingrédients des criblures, raclures, déchets, grumes d'avoine, farine d'avoine, cosses de sarrasin, gousses d'arachides, balle de lin, tourbe ou mousse ou autre matière de faible valeur nutritive, que le ministre aura pouvoir de définir par règlement, pourra contenir un maximum de cinquante pour cent de gros son, petit son, criblures ou farine alimentaire, séparément ou en mélange;

2. Que la farine de blé vendue pour fins d'alimentation animale sera censée être de la farine alimentaire.

3. Qu'une matière quelconque, y compris les raclures ou déchets en plus du tout ou partie des criblures de minoterie, qu'on a enlevé du blé dans la préparation de ce blé aux procédés employés dans l'extraction de la farine, laquelle matière contient plus de huit pour cent de fibre brute, pourra être enregistrée et vendue comme aliment animalisé de commerce sous le nom de "criblures de minoterie"; ou, si la matière a été classifiée par un inspecteur des grains agissant en vertu de la Loi des Grains du Canada, elle pourra être vendue sous tel autre nom que l'inspecteur pourra désigner dans son certificat d'inspection.

Le Bill (No 176), Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill L5 (No 196) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Thirde".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel a été référée la pétition de Annie Thirde, demandant une loi de divorce, et les pièces produites comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXIX—COMMERCE

381	Pour la construction d'un élévateur à grain du gouvernement à Edmonton	1,000,000 00
382	Pour la construction d'un élévateur à grain du gouvernement à Halifax	200,000 00
383	Loi relative aux frets sur les eaux intérieures, administration de la	5,000 00
384	Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent	6,000 00
385	Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles	120,000 00

VENDREDI, 20 juin 1924.

386 Enquête sur les taux de fret océaniques.. . . . . 10,000 00
Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.50 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 20 JUIN 1924

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 19 courant, laquelle est lue et reçu et est comme suit:—

De Mme W. J. Carson, présidente honoraire du *Union Mothers' Club* de London, Ont., demandant qu'un lieu central d'exécution pour peine capitale soit établi en Canada.—M. *White.*

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que 10,000 copies du témoignage de M. H. T. Gossow, botaniste du Dominion, sur les maladies de la pomme de terre et de la rouille du blé, donné devant le comité durant la session actuelle, soient imprimées sous forme de plaquette, dans la proportion ordinaire en anglais et en français, 1,500 copies pour les membres du Parlement, 500 pour les membres du comité, et 8,000 pour le ministère de l'Agriculture, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité désire déclarer pour l'information de la Chambre, que lorsqu'il a étudié le dernier rapport annuel du ministère de l'Agriculture, tel qu'il lui avait été soumis, il a pris en considération la question de la rouille des grains et il en est venu à la conclusion unanime qu'il était des plus essentiels que le gouvernement prit en sérieuse considération l'opportunité de placer durant l'année présente, un crédit de $50,000 à la disposition des recherches scientifiques en rapport avec ce sujet d'intérêt vital.

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'ordre de renvoi de cette Chambre en date du 31 mars 1924, votre comité, à la suite de la faillite de la *Home Bank*, a examiné les dispositions de la Loi des banques dans le but de recommander les modifications qu'il conviendrait d'apporter à ladite loi pour mieux protéger les déposants en général et pour prévenir la répétition d'un événement semblable.

Votre comité est d'avis qu'il importe de modifier la Loi des banques et il recommande qu'elle soit modifiée comme suit:

Que l'article 56A de la Loi des banques soit abrogé et qu'on lui substitue ce qui suit:

Inspection:

56A. 1. "A la recommandation du ministre, le Gouverneur en conseil désignera une personne qui, à son avis, possède la formation et l'expérience voulues pour remplir les fonctions ci-après décrites. Ladite personne sera connue sous le nom d'"Inspecteur général des banques". Le Ministre peut charger quelque autre personne de remplir provisoirement les fonctions d'inspecteur au cas où l'inspecteur par suite de maladie ou autre éventualité, serait incapable de remplir les dites fonctions."

2. "L'inspecteur restera en fonctions tant qu'il aura la conduite qu'il importe d'avoir, mais pourra être démis de ses fonctions par le Gouverneur en conseil pour inconduite ou incapacité, inhabilité ou défaut de s'acquitter de ses fonctions comme il convient."

3. "Si l'inspecteur est démis de ses fonctions pour l'une des raisons ci-haut, l'arrêté ministériel effectuant cette démission et les documents y relatifs devront être soumis au Parlement dans les quinze jours de la session suivante."

4. "L'inspecteur, le temps qu'il sera en fonctions, ne rendra aucun service rémunéré autre que le service rendu par lui sous le régime des dispositions de cet article."

5. "Le ministre peut nommer ou employer, sur la recommandation du sous-ministre des Finances et de l'inspecteur, toutes personnes d'expérience et au courant et tous aides aux écritures qui pourront sembler nécessaires pour effectuer les dispositions de cet article et leur donner plein effet. Les personnes ainsi nommées ou employées auront droit à un salaire ou rémunération que le ministre pourra établir."

6. "De temps à autre, mais pas moins qu'une fois par année l'inspecteur, effectuera ou fera effectuer un examen et un enquête sur les opérations ou les activités de chaque banque selon que la nécessité ou l'à-propos en apparaîtra, et pour ce faire prendra charge de l'actif de la banque ou partie de cet actif, advenant que le besoin s'en fasse sentir, en vue de bien se rendre compte par lui-même que les dispositions de cette loi relatives à la sécurité des créanciers et des actionnaires de cette banque sont dûment respectées et que la banque est dans un état financier solide. L'inspecteur, à l'issue de cet examen et enquête, fera rapport au ministre de ses conclusions."

7. "Une copie de tous les rapports faits par les vérificateurs d'une banque au gérant général et aux directeurs sous l'empire de l'article qui précède immédiatement, sera transmise ou délivrée au ministre par les vérificateurs en même temps que lesdits rapports sont transmis ou délivrés au gérant-général et aux directeurs."

8. "L'inspecteur, ou la personne agissant d'après ses instructions, aura le droit d'accès aux livres, comptes, documents, pièces justificatives et aux garanties de la banque, et il aura le droit d'exiger et de recevoir des directeurs, officiers et vérificateurs de la banque, toutes informations et explications qu'il jugera nécessaires pour l'accomplissement de ses fonctions."

9. "L'inspecteur sera muni des pouvoirs conférés à un commissaire nommé d'après la Loi concernant les enquêtes dans le but d'obtenir des témoignages sous serment, et il peut déléguer lesdits pouvoirs si l'occasion l'exige. Toute personne refusant de donner ledit témoignage ou de produire aucun livre ou documents d'une importance considérable pour ledit témoignage lorsqu'on exigera d'elle qu'elle le fasse, se rendra coupable d'une infraction à la loi."

10. "Chaque fois que l'inspecteur est convaincu qu'une banque est insolvable il fera un rapport complet sur l'état de la banque au ministre, et le ministre peut, sans attendre que la banque suspende ses paiements en espèce ou en billets du Dominion, de ses obligations à mesure qu'elles s'accumulent, prier l'Association ou son président, de nommer un curateur afin de surveiller les affaires de ladite banque, et cette requête aura le même effet que si la banque avait suspendue ses paiements en espèces ou en billets du Dominion, d'aucune de ses obligations à mesure qu'elles s'accumulaient, et un curateur sera nommé immédiatement tel que prévu à l'article 117 de cette Loi.

11. "L'inspecteur recevra un traitement fixé par le Gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre."

12. "Tous les traitements, rémunérations et autres dépenses résultant de la mise en vigueur du présent article seront payés à même le Fonds du revenu consolidé, et le Fonds du revenu consolidé, au bout de chaque année civile, sera remboursé de ces frais par une imposition sur les banques établie d'après l'actif total moyen de chaque banque pendant l'année, tel qu'indiqué par les rapports mensuels adressés par les banques au ministre, conformément à l'article 112, et cette imposition sera payée par les banques."

13. "Toutes les personnes nommées en vertu du présent article seront fonctionnaires du ministère des Finances, mais les dispositions de la loi du Service civil, 1918, ne s'appliqueront pas à ces personnes."

14. "Toute banque ou tout administrateur, président, gérant général ou fonctionnaire supérieur d'une banque qui, directement ou indirectement, consent un prêt ou un octroi ou accorde une gratification à l'inspecteur ou à toute autre personne désignée ou employée en vertu du présent article, et l'inspecteur ou toute telle personne qui accepte ou reçoit directement ou indirectement tout tel prêt, octroi ou gratification commet un délit contre la présente loi et encourt les peines prévues à l'article 157 de la présente loi, outre toute punition autrement prévue."

15. "L'inspecteur ou toute personne nommée ou employée en vertu du présent article qui divulgue à toute autre personne, sauf le ministre et le sous-ministre des Finances, un renseignement quelconque concernant une banque, ses opérations ou affaires, commet un délit contre la présente loi et encourt les peines prévues à l'article 157 de la loi.

16. "Pourvu toutefois que le gouvernement n'encoure aucune responsabilité quelconque envers quelque dépositaire, créancier ou actionnaire d'une banque, ou envers quelque autre personne, pour tous dommages qu'ils pourraient subir, pour tout paiement, compensation ou indemnité qu'ils pourraient réclamer en raison du présent article ou de toute disposition du présent article, ou en raison de quelque chose fait ou omis en vertu des dispositions du présent article, ou en raison d'une chose omise qui est requise par les présentes, ou en raison de tout ordre ou direction du gouverneur en conseil ou du ministre dans l'exécution ou l'application des pouvoirs ou de quelque pouvoir conférés par le présent article, ou en raison de quelque manquement ou omission de la part du gouverneur en conseil ou du ministre ou de l'inspecteur, ou de tout officier ou employé du gouvernement, d'exécuter ou remplir tous pouvoir, charge ou devoir ci-imposés, ou autrement en raison de tout défaut, négligence, méprise, erreur ou omission dans l'application ou exécution des pouvoirs ou devoirs qui en

toute circonstance sont prévus ou autorisés pour être exécutés ou accomplis; et aucun de ces paiements, dommages, compensation ou indemnité, ni aucune réclamation y relative, ne seront en aucun cas autorisés, payés ou acceptés par le gouvernement."

17. "Le présent article entrera en vigueur le premier jour d'octobre dix-neuf cent vingt-quatre, mais il ne sera pas obligatoire que l'inspecteur examine le nombre total des banques tombant sous les dispositions de l'article durant l'année civile mil neuf cent vingt-quatre."

M. Duff, du comité de la Marine et des Pêcheries, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Après avoir sérieusement étudié les amendements projetés aux règlements concernant l'inspection de la mise en conserve du poisson et des crustacés et des fabriques de conserves, votre comité recommande qu'un officier du département de la Marine et des Pêcheries fasse une enquête sur la pêche au homard dans le détroit de Northumberland et à l'Ile du Prince-Edouard, et que dans l'intervalle, que la campagne d'éducation qu'il est proposé de faire entreprendre par le Dr Knight, soit suspendue.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1924,—Etat indiquant:—

1. Combien le gouvernement du Canada a dépensé pour soulager le chômage à Winnipeg, Hamilton, Toronto, Vancouver et Montréal, Canada, dans les dernières six années.

2. Combien, respectivement, ont dépensé (*a*) le gouvernement fédéral, (*b*) le gouvernement provincial, et (*c*) les municipalités ci-dessus, dans les dernières six années, pour soulager le chômage.

3. Si pendant ces années, le gouvernement avait une entente avec le gouvernement provincial et les municipalités susdits quant aux formes des secours. Dans l'affirmative, quelle était cette entente.

4. Si le gouvernement prend des mesures, seul, ou avec les provinces ou les municipalités, pour secourir le chômage et empêcher la centralisation des sans-travail dans les grands centres de population.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont respectivement présentés, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 197), Loi modifiant la Loi de Liquidation—M. *Lapointe.*

Bill (No 198), Loi modifiant la Loi du Revenu consolidé et de l'Audition. —M. *Robb.*

Le bill suivant du Sénat, est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill (No 196) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Thirde."—M. *Hocken.*

Sur motion de M. Low, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance, sur la Résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi de 1923 concernant les taux de fret par navigation intérieure, et de décréter:

1. Qu'il soit édicté, au lieu des dispositions de l'article trois de ladite Loi, sur la déposition à la Commission des grains d'une échelle des taux éligibles, qu'un voiturier (y compris une compagnie) devra, immédiatement après son adhésion à une charte-partie, lettre de voiture ou contrat pour le voiturage du grain entre Fort-William ou Port-Arthur et un autre port ou endroit du Canada

ou des Etats-Unis, par navigation lacustre ou fluviale, et avant que le grain n'ait été chargé en conséquence, déposer à la Commission des grains du Canada une copie vraie desdits charte-partie, lettre de voiture ou contrat de voiturage.

2. Que les dispositions sur l'affichage des états détaillés de l'espace de chargement, de l'heure d'expédition et de destination, prescrites dans l'article six, soient révoquées, et que l'article afférant aux pénalités soit modifié.

Le Bill (No 176), Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 118), Loi modifiant la Loi des Compagnies est lu lu la deuxième fois, délibéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Sheard propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur les Bills Privés en vertu de la règle 109; agréé.

Les bills suivants tels qu'amendés par le comité des Bills Privés, sont séparément pris en considération en comité général, rapportés sans autres amendements, considérés tels qu'amendés, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill W4 (No 170) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip R. Marshall Palmer".

Bill X4 (No 171) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Felix Simpson".

Bill S2 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion Electric Protection Company*.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill K (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Thomas Williams Pritchard".

Bill J3 (No 167) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la loi constitutive du Conseil du Collège presbytérien, Halifax".

Bill S4 (No 177) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets appartenant à la *Canadian Sumner Iron Works, Limited*".

Bill Z4 (No 178) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Gossage".

Bill A5 (No 179) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Moore".

Bill B5 (No 180) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Cruikshanks".

Bill C5 (No 181) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Albert Armstrong".

Bill D5 (No 182) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edythe Kathleen Victoria Canniff".

Bill E5 (No 183) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Tuer".

Bill G5 (No 185) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Maud Ward".

Bill H5 (No 186) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Race".

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions en instance de divorce sur lesquelles les bills ci-haut mentionnés sont fondés.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois (avec la preuve, faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés) sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill J5 (No 193) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Edward Briggs".

Bill K5 (No 194) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Elizabeth Smith".

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés;

Le comité général de la Chambre reprend la considération du Bill (No 118), Loi modifiant la Loi des Compagnies, lequel est rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement.

Bill (No 142), Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes aux bills suivants du Sénat sans amendement:

Bill B4 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Angus Martin".

Bill C4 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Ernest Greenwood".

Bill D4 (No 148) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lawson".

Bill E4 (No 149) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hickey".

Bill F4 (No 150) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Chenery".

Bill G4 (No 151) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Roberts".

Bill H4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh Allan Macdonald".

Bill I4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmine Christina Slater".

Bill J4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Doris Perley".

Bill K4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Hill'.

Bill M4 (No 157) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Elizabeth Reeder".

Bill N4 (No 160) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Merlin Englehart Clubine".

Bill O4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Stella Haswell".

Bill P4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thyrza Ewart (autrement connue sous le nom de Thyrza Hodgins)".

Bill Q4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Messer".

Bill R4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood".

Bill L4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis White".

Bill T4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Marie Robinson".

Bill U4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Anderson Mashinter".

Bill V4 (No 168) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Koniaris".

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXXIX—COMMERCE

387	Loi de l'inspection et des ventes, administration de la loi..	3,000 00
388	Bureau du tarif international des douanes..	1,800 00
389	Impressions des documents parlementaires et des ministères	90,000 00
390	Inspection des Poids et Mesures, y compris le bureau international des poids et mesures..	300,000 00
391	Câble aux Indes Occidentales..	19,466 67
392	Montant requis afin de rembourser A.-E. Bryan..	4,000 00

XXXIV—DIVERS

345	Patent Record..	35,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m. jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 75

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 23 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Macdonald (Pictou), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copies d'arrêtés en conseil concernant le ministère de la Défense nationale, comme suit:—

Arrêté en conseil, C.P. 866, du 30 mai 1924, autorisant l'emploi de deux officiers mariniers instructeurs supplémentaires, R.C.N.V.R.

Arrêté en conseil, C.P. 985 du 14 juin 1924, recommandant l'établissement de règlements concernant les cadets dans la Royale marine du Canada.

Arrêté en conseil, C.P. 420, du 12 mars 1924, modifiant le paragraphe 10 des règlements pour l'organisation et la gouverne des officiers de la Réserve Navale Royale Canadienne, établis par un arrêté en conseil le 8 octobre 1923, (C.P. 1960).

Et aussi,—Rapport du ministère de la Défense nationale du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923—Service de la Milice et service de l'Air.

Sur motion de M. Gauvreau, le troisième rapport du comité conjoint des deux Chambres sur les Impressions du Parlement est adopté, à l'exception du dernier paragraphe.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie des rapports, correspondances, télégrammes et autres feuilles, échangés entre des fonctionnaires du département des Affaires des sauvages depuis le 22 septembre jusqu'ici, touchant la suspension et la démission subséquente du major J.-B. Hardings, agent des sauvages à l'agence Touchwood, à Punnichy, Saskatchewan.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924:—Copie de la correspondance aux mains d'un département quelconque du gouvernement au sujet de la destitution projetée de J.-L. Bell, magistrat de police de White-Horse, Territoire du Yukon.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie des correspondances, télégrammes, conventions, baux, et autres feuilles échangés entre la Commission du port de Vancouver ou le gouvernement fédéral et des personnes quelconques au sujet de l'achat et de la location de l'élévateur Woodward à Vancouver.

Sur motion de M. Vien, le dixième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

Le Bill L5 (No 196) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Thirde" est lu la deuxième fois, et avec la preuve faite devant le comité des Divorces au Sénat et la pétition qui l'accompagnent, est référé au comité des Bills Privés.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Carroll:—Ordre de la Chambre,—Copie des lettres, télégrammes, reçus, pièces justificatives, soumissions, adjudications et autres feuilles afférant à l'item de "$8,907,846.06, National-Canadien, Toronto, Houille", indiqué à la page W-165 du rapport de l'Auditeur général pour l'année close le 31 mars 1922, Volume III, y compris les noms des personnes, firmes et corporations desquelles le National-Canadien a acheté cette houille, les prix payés, et les contrats écrits relatifs à cette houille.

Par M. Lovie:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant les noms et adresses des personnes résidant dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui cultivent des buissons ou haies d'épine-vinette, et auxquelles le département fédéral d'agriculture a demandé de les détruire, et qui ont négligé de se conformer à cette demande.

Par M. Preston pour M. Church:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant (1) les règles, règlements, ordonnances sur l'adjudication des concessions par les officiers chargés de la section canadienne à l'Exposition de Wembley; copie de la correspondance en mains sur les concessions, échangée entre le gouvernement du Canada et ses agents en charge du pavillon; copie de l'ordonnance sur l'adjudication des concessions, indiquant la superficie accordée à chaque province; (2) état indiquant le coût estimé (pour le gouvernement) de la section canadienne, (*a*) quant à l'édifice, (*b*) exhibits du gouvernement et contingences, (*c*) la liste des principaux fonctionnaires et leurs appointements; (3) état ou copie des conventions entre les provinces et le Dominion quant aux concessions, ou entre le gouvernement du Canada et une ville du Canada, ou exposition canadienne, au sujet de la superficie, indiquant l'adjudication.

Par M. Kennedy (Edmonton):—Ordre de la Chambre,—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre J.-A. Schryburt et le premier ministre ou d'autres membres du gouvernement, relativement aux baux Isenberg.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des Lettres de Change, chapitre 119 des Statuts revisés de 1906, en établissant un tarif d'honoraires que les notaires pourront demander quant à leurs services dans toutes les provinces, pour présenter ou noter comme inaccepté ou impayé une lettre de change ou billet à ordre pour le protêt d'iceux, en tenir dossier, fournir copies et envoyer les avis, et autres matières afférantes.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain, la Chambre se formera en comité général sur ladite résolution.

Sur motion de M. Lapointe pour M. Bureau, résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des Douanes, Statuts revisés de 1906, chapitre 48, et de décréter que dans l'estimation des dommages ou bris relatifs à des articles cassants, comme la vaisselle, la porcelaine, le verre et la verrerie selon les dispositions de la Loi, l'allocation ou les dommages ne seront établis et alloués que pour la somme de la perte excédant quinze pour cent de la quantité totale endommagée; et une période de quatorze jours comptant de l'entrée d'arrivée de ces articles, sera accordée dans laquelle il faudra réclamer la réduction découlant des dommages.

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des Banques et de pourvoir au paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, des frais découlant d'un service fédéral d'inspection des banques, avec dispositions pour que ces frais soient compensés par une charge imposée aux banques chartées.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain sur ladite résolution.

Le Bill (No 198), Loi modifiant la Loi du Revenu consolidé et de l'Audition est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 27), Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1908, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 116), Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 176), Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, est de nouveau considéré en comité général, et quelque temps après, le comité se lève sans faire de rapport.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de la Chambre:

Bill A4 (No 199) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Université chrétienne de Shantung".

Bill M5 (No 200) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Castle".

Bill N5 (No 201) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hadenka".

Bill P5 (No 202) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Powell".

Bill Q5 (No 203) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Johnston".

Bill R5 (No 204) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Girdler".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve prise devant le comité des Divorces du Sénat, auquel avaient été référées les pétitions de Florence Castle, Frances Hadenka, Louise Powell, Margaret Johnston et Hilda Girdler, respectivement, qui demandaient une loi de divorce; communiquant aussi les pièces produites comme preuve, avec prière de les retourner au Sénat.

Le Bill (No 190), Loi modifiant la Loi des Chemins de fer nationaux du Canada, 1919, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.
Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

VII—AGRICULTURE

62	Exposition de l'empire britannique	300,000 00
61	Edifice d'immigration à Saint-Jean	22,000 00
60	Secours aux Canadiens nécessiteux	6,000 00
59	Expositions appointements et dépenses	140,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 76

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 24 JUIN 1924

PRIÈRES.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de M. Lapierre soit substitué à celui de M. Bourassa sur le comité des Comptes Publics.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le gouvernement possède relativement à la saisie et au relâchement du bateau *Jeanne d'Arc* pour infraction aux lois douanières.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1922 entre le gouvernement, le ministre des Postes, la Commission du Service civil, ou d'autres particuliers, au sujet de la destitution de Thomas Lavoie, maître de poste à Saint-Gédéon, comté de Chicoutimi, et de la nomination d'un nouveau maître de poste à cet endroit; aussi copie de l'enquête faite au sujet dudit Thomas Lavoie, du rapport des enquêteurs, des candidatures remises à la Commission du Service civil pour les fonctions de maître de poste à Saint-Gédéon, et de tous les certificats et pétitions pour ou contre l'un ou l'autre des candidats.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill A4 (No 199) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Université chrétienne de Shantung".—M. *Ryckman.*

Bill M5 (No 200) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Castle".—M. *Duff.*

Bill N5 (No 201) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hadenka".—M. *Duff.*

Bill P5 (No 202) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Powell".—Sir *Henry Drayton.*

Bill Q5 (No 203) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Johnston".—M. *Hocken.*

Bill R5 (No 204) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Girdler".—M. *Harris.*

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération le Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

MERCREDI, 25 juin 1924.

Et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que les Bills Privés constituent l'Ordre du jour pour jeudi le 26 juin courant.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 127), Loi modifiant le tarif des douanes, 1907.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes aux bills suivants, sans amendement:—

Bill W4 (No 170) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip R. Marshall Palmer".

Bill X4 (No 171) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Felix Simpson".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill T5 (No 205) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Ferguson".

Bill U5 (No 206) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Whittaker".

Bill V5 (No 207) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Robert Ascough".

Bill W5 (No 208) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Joseph Phillips".

Bill X5 (No 209) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Patience Oldfield".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Janet Ferguson, Charles Whittaker, Arthur Robert Ascough, Albert Joseph Phillips et Patience Oldfield, et les pièces qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 7), Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, avec plusieurs amendements comme suit:—

Page 2. A la fin du Bill, après la clause 3, ajouter ce qui suit comme clause 4:

"4. (1) Est abrogé le paragraphe 2 de l'article huit de ladite loi et remplacé par le suivant:

"(2) Si l'une ou l'autre partie manque ou néglige de faire régulièrement une recommandation dans ledit délai, ou dans le délai prorogé que le ministre accorde pour un motif suffisant, le juge en chef de la province où le différend a surgi, ou, à défaut de juge en chef dans cette province, le juge en chef du plus haut tribunal de dernier ressort en matière civile dans cette province, ou, chaque fois que le différend n'a pas pris naissance dans une seule province, le juge en chef de la cour Suprême du Canada, doit le plus tôt possible nommer une personne qualifiée pour devenir membre du conseil; et ce membre est censé être nommé sur la recommandation de ladite partie."

"(2) Est abrogé le paragraphe 4 dudit article huit et remplacé par le suivant:

"(4) Si les membres choisis sur la recommandation des parties manquent ou négligent de faire régulièrement une recommandation dans ledit délai, ou dans le délai prorogé que le ministre accorde pour un motif suffisant, le juge en chef de la province où le différend a surgi, ou, à défaut de juge en chef dans cette province, le juge en chef du plus haut tribunal de dernier ressort en matière civile dans cette province, ou, chaque fois que le différend n'a pas pris naissance dans une seule province, le juge en chef de la cour Suprême du Canada, doit le plus tôt possible nommer une personne qualifiée comme troisième membre du conseil; et ce membre est censé être nommé sur la recommandation des deux autres membres du conseil."

"(3) Est ajouté audit article huit ce qui suit comme paragraphe (6):

"(6) Aux paragraphes 2 et 4 du présent article, l'expression "juge en chef" comprend tout juge autorisé à faire fonction de juge en chef ou à agir pour le juge en chef."

La Chambre s'ajourne alors à 12.40 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 77

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 25 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Archambault propose, secondé par M. German, que le deuxième rapport du comité des Privilèges et Elections soit maintenant adopté.

Et la question étant posée,

M. Porter propose en amendement, secondé par M. Stewart (Leeds),—Que tous les mots après "le" soient biffés et remplacés par les suivants:—

"Comité ayant pris en considération la résolution référée au comité des Privilèges et Elections le 22 mai 1924, savoir:—

JEUDI, 22 mai 1924.

Ordonné,—Que ce qui suit:—

"M. Porter, secondé par M. Guthrie propose,—Que E. Gus. Porter, député représentant le district électoral de Hasting-ouest, à la Chambre des Communes, ayant déclaré de son siège en Chambre, qu'il est croyablement informé et qu'il croit pouvoir établir par preuves satisfaisantes que:—

L'honorable James Murdock, ministre du Travail, a retiré de la *Home Bank,* succursale d'Ottawa, le 15 août 1923, deux jours avant la faillite de la banque susdite des milliers de dollars qui s'y trouvaient en dépôt à son crédit, en se servant de certains renseignements qu'il avait reçus comme ministre, de la faillite immédiate de la banque; et qu'il a reçu avantage et profit personnels jusqu'à concurrence de cesdits retraits, contrairement à ses obligations comme ministre et en dérogeant à ses fonctions, à l'honneur, à la dignité et aux traditions du Parlement,"

soit référé au comité des Privilèges et Elections de la Chambre, pour faire pleine enquête sur les allégations susdites, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, d'interroger des témoins sous serment ou par affirma-

tion; et que ledit comité fasse rapport complet à la Chambre de la preuve qu'il aura prise et de toute autre procédure afférant à l'ordre de renvoi, ainsi que le résultat de son enquête pour que la Chambre décide en l'espèce.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier de la Chambre des Communes."

et ayant entendu la preuve fournie par tous les témoins produits à l'appui de l'accusation contenue dans ladite résolution et toute la preuve et toutes les déclarations faites en conformité de cette résolution, et examiné tous les exhibits soumis durant cette enquête, demande à faire rapport comme suit:

(1) Que les accusations contenues dans ladite résolution ont été prouvées et établies.

Le tout respectueusement soumis."

M. l'Orateur décide que l'amendement n'est pas recevable, parce qu'il ne propose pas de référer le rapport au comité des Privilèges et Elections avec instruction de modifier ses conclusions.

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale;

M. Hanson propose, secondé par M. Cuthrie,—Que le mot "adopté" soit biffé et remplacé par les suivants:—"renvoyé audit comité avec instruction de le modifier de façon à consigner l'accusation portée contre le ministre du Travail, telle qu'elle a été prouvée et établie par la preuve déposée."

Et un débat s'ensuivant et continuant;

JEUDI, 26 juin 1924.

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson,	Duncan,	LeSueur,	Stansell,
Arthurs,	Garland (Carleton),	Maclean (York),	Spence,
Baxter,	Grimmer,	McKillop,	Stevens,
Black (Yukon,	Guthrie,	Manion,	Stewart (Hamilton),
Bowen,	Hanson,	Maybee,	Stewart (Leeds),
Charters,	Harris,	Meighen,	Sutherland,
Church,	Hocken,	Porter,	Thompson,
Dickie,	Hubbs,	Ross (Kingston),	Tolmie,
Doucet,	Jones,	Senn,	White—39.
Drayton (sir Henry),	Ladner,	Sheard,	

CONTRE:

Messieurs

Archambault,	Bouchard,	Carruthers,	Denis (Joliette),
Baldwin,	Bourassa,	Casgrain,	Denis (St-Denis),
Bancroft,	Brechren,	Chevrier,	Dessaulniers,
Beaubien,	Brown,	Chisholm,	Descoteaux,
Béland,	Bureau,	Clifford,	Deslauriers,
Benoit,	Cahill,	Copp,	Desrochers,
Binet,	Caldwell,	d'Anjou,	Drummond,
Bird,	Cannon,	Davies,	Duff,
Black (Huron),	Cardin,	Déchêne,	Elliott (Dundas),
Boivin,	Carmichael,	Delisle,	

Elliott (Waterloo), Ethier, Euler, Fafard, Fansher, Findlay, Finn, Fontaine, Forke, Forrester, Fortier, Fournier, Gardiner, Garland (Bow-River) Gauvreau, Gendron, Gervais, Gordon, Gould, Graham, Halbert, Hammell, Hatfield, Healy, Hodgins, Hoey, Hopkins, Hudson, Humphrey, Hunt, Irvine, Jelliff, Johnston, Kellner, Kennedy (Glengarry & Stormont), Kennedy (Port Arthur & Kenora), King (Huron), King (Kootenay), King, Mackenzie (York), Laflamme, Lanctôt, Lapierre, Lapointe, Lavigueur, Leader, Lewis, Lovett, Lovie, Lucas, Macdonald (Pictou), MacLean (Prince I.P.E.), Macphail (Mlle), McBride, McConica, Macdonald (Timiskaming), McGiverin, McIsaac, McKay, McMurray, McTaggart, Malcolm, Marcile (Bagot), Marler, Martell, Mercier, Michaud, Millar, Milne, Morin, Morrison, Motherwell, Munro, Ouimet, Papineau, Parent, Pelletier, Power, Prevost, Pritchard, Putnam, Rankin, Raymond, Reed, Robb, Roberge, Robinson, Robitaille, Ross (Simcoe), St-Père, Sales, Savard, Séguin, Sexsmith, Shaw, Sinclair (Oxford), Sinclair (Queens, I.P.E.), Speakman, Spencer, Steedsman, Stewart (Argenteuil), Stewart (Humboldt), Stork, Thurston, Tobin, Vien, Wallace, Walsh, Ward, Woods, Woodsworth—149.

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale;

M. Irvine propose en amendement, secondé par M. Garland (Bow-River),—Que le deuxième rapport du comité des Privilèges et Elections ne soit pas adopté, mais qu'il soit référé de nouveau audit comité, avec instruction de le considérer de nouveau, avec pouvoir de le prendre en considération et de biffer les mots "non seulement" et "mais désapprouve entièrement", dans la dernière ligne du troisième paragraphe.

Et la question, étant posée sur ledit amendement elle est rejetée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Bird, Brethen, Brown, Elliott (Dundas), Fansher, Gardiner, Garland (Bow-River), Hoey, Hopkins, Irvine, Macphail (Mlle), Lewis, Milne, Sales, Shaw, Spencer, Steedsman, Stewart (Humboldt), Thurston, Wallace, Ward, Woodsworth—22.

CONTRE:

Messieurs

Archambault, Baldwin, Bancroft, Beaubien, Béland, Benoit, Binette, Black (Huron), Boivin, Bouchard, Bourassa, Bureau, Cahill, Caldwell, Cannon, Carruthers, Casgrain, Charters, Chevrier, Chisholm,

Church,
Copp,
d'Anjou,
Déchène,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Desrochers,
Drummond,
Elliott (Waterloo),
Ethier,
Euler,
Fafard,
Findlay,
Finn,
Fontaine,
Forke,
Forrester,
Fortier,
Fournier,
Gauvreau,
Gendron,
Gervais,
Gordon,
Gould,
Graham,
Guthrie,
Halbert,
Hammell,
Harris,
Hatfield,
Healy,
Hodgins,
Humphrey,
Hunt,
Jelliff,
Johnston,
Kellner,
Kennedy (Glengarry & Stormont),
Kennedy (Port Arthur & Kenora),
King (Huron),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Kyte,
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Leader,
Logan,
Lovett,
Lovie,
Low,
Lucas,
Macdonald (Pictou),
MacLean (Prince, I.-P.-E.),
Maclean (York),
McBride,
McConica,
McDonald (Timiskaming),
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McMurray,
McTaggart,
Malcolm,
Marcile (Bagot),
Marler,
Meighen,
Mercier,
Michaud,
Millar,
Morin,
Motherwell,
Munro,
Ouimet,
Papineau,
Parent,
Pelletier,
Porter,
Power,
Prevost,
Pritchard,
Putnam,
Rankin,
Raymond,
Reed,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Simcoe),
St-Père,
Savard,
Séguin,
Sexsmith,
Sinclair (Oxford),
Sinclair (Queens, I.-P.-E.),
Speakman,
Stansell,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Leeds),
Stork,
Tobin,
Tolmie,
Vien,
Walsh,
Woods—129.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Archambault,
Baldwin,
Bancroft,
Beaubien,
Béland,
Benoît,
Binette,
Black (Huron),
Boivin,
Bouchard,
Bourassa,
Brethen,
Brown,
Bureau,
Cahill,
Caldwell,
Cannon,
Carruthers,
Casgrain,
Chevrier,
Chisholm,
Clifford,
Copp,
d'Anjou,
Déchène,
Delisle,
Denis (St. Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Desrochers,
Elliott (Waterloo),
Ethier,
Euler,
Fafard,
Fansher,
Findlay,
Finn,
Fontaine,
Forke,
Forrester,
Fortier,
Fournier,
Gauvreau,
Gendron,
Gervais,
Gordon,
Gould,
Graham,
Halbert,
Hammell,
Hatfield,
Healy,
Humphrey,
Hunt,
Jelliff,
Johnston,
Kellner,
Kennedy (Glengarry & Stormont),
Kennedy (Port Arthur et Kenora),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Leader,
Lovett,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Pictou),
MacLean (Prince, I.P.E.),
McBride,
McConica,
McDonald (Témiscamingue),
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McMurray,
McTaggart,
Malcolm,
Marcile (Bagot),
Marler,
Martell,
Mercier,
Michaud,
Millar,
Morin,
Motherwell,
Munro,
Ouimet,
Papineau,
Parent,
Pelletier

Power,	Robb,	Sinclair (Oxford),	Tobin,
Prevost,	Roberge,	Sexsmith,	Vien,
Pritchard,	Robitaille,	Sinclair	Walsh,
Putnam,	Ross (Simcoe),	(Queens, I.P.-E.),	Woods.—119.
Rankin,	St. Père,	Speakman,	
Raymond,	Savard,	Stewart (Argenteuil),	
Reed,	Séguin,	Stork,	

CONTRE:

Messieurs

Anderson,	Garland (Bow-River),	McKillop,	Stansell,
Arthurs,	Garland (Carleton),	Manion,	Stevens,
Black (Yukon),	Grimmer,	Maybee,	Stewart (Hamilton),
Bowen,	Guthrie,	Meighen,	Stewart (Leeds),
Charters,	Harris,	Milne,	Sutherland,
Church,	Hocken,	Porter,	Thompson,
Doucet,	Irvine,	Ross (Kingston),	Thurston,
Drayton (sir Henry),	Ladner,	Senn,	Tolmie,
Duncan,	LeSueur,	Shaw,	Wallace,
Elliott (Dundas),	Maclean (York),	Spence,	White,
Gardiner,	Macphail (Mlle),	Spencer,	Woodsworth.—44.

La Chambre s'ajourne alors à 3.30 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 26 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Euler, du comité spécial des Chemins de fer nationaux et de la Marine marchande, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Malcolm, du comité spécial nommé pour prendre en considération le Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a soigneusement étudié ledit bill et a convenu de le rapporter avec des amendements.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill R3 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", et a convenu de le rapporter avec un amendement.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 11), Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919, et a convenu de recommander que l'on ne procède pas avec ledit bill actuellement, étant d'avis qu'il n'est pas de l'intérêt public de le faire.

Sur motion de M. Euler, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le deuxième rapport du comité spécial sur les Chemins de fer nationaux et la Marine marchande, ledit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Kay, le premier rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

Sur motion de M. Kay, le deuxième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de correspondance *re* reconnaissance de l'Union des Républiques Soviétique-Socialistes par le Canada; aussi, copie d'arrêté en conseil C.P. 4667, du 26 décembre 1921, concernant la participation du Canada à une convention commerciale entre le Gouvernement du Royaume-Uni et le gouvernement Russe-Soviétique.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924,—Relevé montrant:—

1. Combien de fonctionnaires le gouvernement canadien emploie en permanance en Grande-Bretagne, et quelles sont leurs fonctions.
2. Total des appointements et autres paiements qui leur sont faits.
3. Combien de fonctionnaires le gouvernement canadien emploie temporairement en Grande-Bretagne à l'exposition de l'Empire et ailleurs.
4. Quelles sont leurs fonctions, et combien coûtera leur service, au total.
5. En sus de ceux qui sont déjà rendus, combien de fonctionnaires le gouvernement se propose d'envoyer en Grande-Bretagne au sujet de l'exposition de l'Empire, et quel sera le coût approximatif de ces services.
6. Si le gouvernement paie en tout ou en partie les frais des représentants des gouvernements provinciaux.
7. Quels sont les devoirs des représentants provinciaux, et quelles seront approximativement leurs dépenses.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill T5 (No 205) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Ferguson".—M. *Ross* (Kingston).

Bill U5 (No 206) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Whittaker".—M. *Duff*.

Bill V5 (No 207) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Robert Ascough".—M. *Preston*.

Bill W5 (No 208) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Joseph Phillips".—M. *Harris*.

Bill X5 (No 209) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Patience Oldfield".—M. *Duff*.

Sir Henry Drayton, de son siège, ayant demandé la permission de proposer l'ajournement de la Chambre afin de discuter une question d'importance publique urgente, et dont le sujet est:—"Que les mesures prises par les autorités des Postes pour distribuer la malle de Sa Majesté, sont tout à fait insuffisantes et ne procurent pas une livraison convenable et suffisante de la malle."

Il remet à M. l'Orateur une déclaration écrite de la question qu'il veut discuter, lequel l'ayant lue à la Chambre, pose la question:—

Le député est-il autorisé à procéder?

Objection étant soulevée;

M. l'Orateur demande aux députés qui supportent la motion, de se lever à leurs places; et plus de vingt députés ayant supporté la motion, M. l'Orateur dit alors au député de proposer sa motion.

Sir Henry Drayton propose alors, secondé par M. Church,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

M. Martell propose, secondé par M. Lovett,—Que la Chambre procède maintenant à l'Ordre du jour.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin,	Fansher,	Lanctôt,	Murdock,
Bancroft,	Findlay,	Lapierre,	Neill,
Beaubien,	Fontaine,	Lapointe,	Ouimet,
Béland,	Forke,	Lavigueur,	Pelletier,
Benoit,	Forrester,	Leader,	Prevost,
Binette,	Fortier,	Lewis,	Pritchard,
Black (Huron),	Fournier,	Logan,	Rankin,
Boivin,	Gauvreau,	Lovett,	Raymond,
Bouchard,	Gervais,	Lovie,	Reed,
Brethen,	Gordon,	Macdonald (Pictou),	Rinfret,
Brown,	Graham,	Mackinnon,	Robb,
Bureau,	Hammell,	MacLaren,	Robinson,
Cahill,	Hatfield,	McBride,	Robitaille,
Campbell,	Healy,	McConica,	Ross (Simcoe),
Cannon,	Hodgins,	McCrea,	Sales,
Carmichael,	Hoey,	McGiverin,	Savard,
Carruthers,	Hopkins,	McIsaac,	Séguin,
Casgrain,	Hudson,	McKay,	Sexsmith,
Chisholm,	Humphrey,	McMurray,	Sinclair (Oxford),
Copp,	Hunt,	McTaggart,	Sinclair (Queens, I.-P.-E.),
Crerar,	Jelliff,	Malcolm,	Steedsman,
d'Anjou,	Johnston,	Marcil (Bonaventure),	Stewart (Argenteuil),
Davies,	Kelly,	Marcile (Bagot),	Stewart (Humboldt),
Déchêne,	Kennedy (Glengarry et Stormont),	Martell,	Stork,
Delisle,	Kennedy (Port-Arthur et Kenora),	Mercier,	Tobin,
Denis (St-Denis),	King (Huron),	Millar,	Vien,
Dessaulniers,	King (Kootenay),	Milne,	Ward,
Descoteaux,	King, Mackenzie (York),	Morrison,	Woods—120.
Deslauriers,	Knox,	Morrisy,	
Drummond,		Motherwell,	
Duff,		Munro,	
Elliott (Waterloo),			

CONTRE:

Messieurs

Anderson,	Gardiner,	Ladner,	Spence,
Arthurs,	Garland (Bow-River),	Maclean (York),	Spencer,
Black (Halifax),	Garland (Carleton),	McKillop,	Stevens,
Black (Yukon),	Good,	McQuarrie,	Stewart (Leeds),
Chaplin,	Grimmer,	Manion,	Sutherland,
Charters,	Guthrie,	Maybee,	Thompson,
Church,	Hanson,	Meighen,	Tolmie,
Clark,	Harris,	Preston,	White,
Doucet,	Hocken,	Ross (Kingston),	Woodsworth—45.
Drayton (sir Henry),	Hubbs,	Senn,	
Duncan,	Irvine,	Shaw,	
Evans,	Jones,	Sheard,	

L'Ordre du jour est en conséquence appelé.

Le Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

VENDREDI, 27 juin 1924.

Et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 143), Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill suivant, sans amendement:—

Bill S2 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Dominion Electric Protection Company*".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 65), Loi modifiant la Loi des Juges.

Bill (No 120), Loi modifiant la Loi des prisons publiques et des maisons de réforme.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill Y5 (No 210) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Atkinson".

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Elizabeth Atkinson et de Gerald Arthur Johnson, et les pièces qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que les Bills Privés constituant l'Ordre du jour pour vendredi le 27 juin courant.

La Chambre s'ajourne alors à 1 heure a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 79

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 27 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Gauvreau du comité conjoint des deux Chambres, sur les Impressions du Parlement présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Le comité recommande comme suit:—

1. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

67a. Arrêté en conseil, C.P. 420, du 12 mars 1924, modifiant le paragraphe 10 des règlements pour l'organisation et la gouverne des officiers de la Réserve Navale Royale Canadienne, établis par un arrêté en conseil le 8 octobre 1923, (C.P. 1960).

67c. Copies d'arrêtés en conseil concernant le ministère de la Défense nationale, comme suit:—

Arrêté en conseil, C.P. 866, du 30 mai 1924, autorisant l'emploi de deux officiers mariniers instructeurs supplémentaires, R.C.N.V.R.

Arrêté en conseil, C.P. 985, du 14 juin 1924, recommandant l'établissement de règlements concernant les cadets dans la Royale marine du Canada.

154a. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924,—Copie des rapports des inspecteurs du département de l'Agriculture domiciliés en Colombie-Britannique, au ministre de l'Agriculture ou à l'un de ses fonctionnaires à Ottawa sur les infractions aux règlements concernant le marquage des œufs, depuis l'adoption de la Loi afférante jusqu'au 1er mai 1924.

179a. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924:—Copie de tous mémoires, opinions juridiques lettres, rapports ou autres feuilles afférant au désaveu d'un statut de la province de l'Alberta, chapitre 32 des statuts de 1923, et intitulé: "Loi imposant une taxe sur les minéraux".

187a. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1924:—Copie des correspondances, télégrammes, conventions, baux, et autres feuilles échangés entre la Commission du port de Vancouver ou le gouvernement fédéral et des personnes quelconques au sujet de l'achat et de la location de l'élévateur Woodward à Vancouver.

234a. Copies du rapport des ingénieurs et correspondance dans le ministère des Chemins de fer et Canaux touchant la route du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

252a. Copie d'un arrêté du Conseil en date du 29 mars 1924, concernant une révision des traitements des membres du service civil du Canada; et correspondance entre le bureau de vérification, la Commission du Service civil et le premier ministre sur ce sujet.

252b. Filière partielle de correspondance entre la Commission du Service civil, Son Excellence le Gouverneur général en conseil, et le bureau de vérification concernant la révision des salaires des employés du ministère des Postes.

252c. Correspondance supplémentaire entre la Commission du Service civil et le ministère des Postes relativement à la révision des salaires des employés des Postes.

253. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924,—Relevé indiquant:—

1. Quelle somme a reçue le gardien des propriétés d'ennemis des ressortissants (*a*) de l'Allemagne, (*b*) de l'Autriche-Hongrie, (*c*) d'autres pays ennemis, soit par la cession des propriétés ou par des placements au Canada, ou autrement.

2. Quelle somme a été reçue de citoyens canadiens sur dettes envers des ressortissants de pays ennemis.

3. Quelle somme on a payée à même ce fonds.

4. A qui ces paiements ont été faits, et quel est le montant de chaque paiement.

5. Quel montant est actuellement sous le contrôle du gardien.

254. Copie de toute la correspondance échangée avec le département de la Marine au sujet d'une enquête tenue sous l'autorité de la loi de la marine marchande sur l'accident arrivé au vapeur *Canadian Farmer* de la marine marchande du gouvernement canadien, ainsi que d'une copie des témoignages rendus à cette enquête et des conclusions.

255. Réponse partielle à un ordre du Sénat du 6 juin 1924:—Copie de l'enquête que M. Temple, C.R., a menée sur les employés de la marine marchande du Canada et de son rapport à ce sujet, et actuellement en la possession de l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux.

255a. Réponse partielle à un ordre du Sénat du 6 juin 1924:—Copie de l'enquête que M. Temple, C.R., a menée sur les employés de la marine marchande du Canada et de son rapport à ce sujet, et actuellement en la possession de l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux.

256. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924:—Copie des contrats intervenus entre la Commission du port de Vancouver et la *Pacific Construction Company*, afférant à (*a*) la restauration de l'élévateur No 1; (*b*) une rallonge à l'élévateur No 1; (*c*) la construction de l'élévateur No 2; (*d*) l'achèvement de l'élévateur No 3, connu sous le nom d'élévateur Woodward. Aussi, des détails du contrat intervenu entre la Commission du port et une compagnie quelconque relativement à la location de l'élévateur Woodward ou No 3.

257. Réponse à un ordre du Sénat du 20 mai 1924:—Copie de toutes les requêtes, lettres, dépêches et pièces en la possession du ministère des Travaux publics, ou du ministère de la Marine et des Pêcheries, et qui se rapportent à l'enlèvement d'une homarderie construite par Edward McPherson, et dont une partie se trouve aujourd'hui sur le quai du gouvernement à Cape Traverse, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, et qu'il demandera si le gouvernement a ordonné d'enlever la construction susdite érigée sur la propriété du gouvernement.

258. Réponse à un ordre du Sénat du 29 mai 1924,—Etat indiquant:—
La liste des principaux articles importés de la Grande-Bretagne au Canada durant l'exercice financier de 1923, et qui ont bénéficié du tarif de préférence.
1. Quelle était la valeur de ces articles.
2. A combien se sont élevés les droits perçus sur ces articles.
3. A combien se seraient élevés les droits sur ces mêmes articles, sans ce tarif de préférence, ou si le tarif général avait été appliqué.
4. Et qu'il demandera aussi la production d'une liste des articles sur lesquels le tarif de préférence a été relevé ou abaissé directement ou indirectement, par le budget du présent exercice.

259. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 juin 1924:—Copie de lettres, télégrammes, mémoires, conventions et autres feuilles touchant l'achat de l'édifice Daly, à Ottawa, de la compagnie H.-J. Daly, en 1921; aussi, copie du décret ministériel du 31 août 1921 et de l'acte de vente du 19 septembre 1921.

260. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1924:—Copie de la correspondance et autres feuilles échangées entre le ministre des Postes, ou le gouvernement du Canada ou la Commission du Service civil et d'autres personnes, depuis le 1er janvier 1922, relativement à la destitution de Willie Juneau, maître de poste à la Tuque, Québec, et à la nomination d'un nouveau maître de poste; aussi, copie des décisions et rapports de l'enquête tenue au sujet dudit Willie Juneau.

261. Copie d'un traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et la Finlande, signé à Helsingfors le 14 décembre 1923.

262. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1924:—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles afférant aux baux houillers de Hope, intervenus entre M. J.-A. Schryburt, ou Schreibert, et le premier ministre ou d'autres membres du gouvernement.

263. Réponse à un ordre du Sénat du 5 juin 1924:—Etat faisant connaître pour chacune des provinces de la confédération que[1] est
1. L'évaluation foncière municipale.
2. L'évaluation des fermes.
3. L'évaluation des industries.
4. L'évaluation municipale foncière des villes.
5. (*a*) Les manufactures séparées.
(*b*) Les manufactures comprises.
6. Le nombre de fermiers dans chacune des provinces.
7. Le nombre de manufacturiers par province.
8. L'évaluation des villages qui ne sont pas compris dans les fermes ou les industries.

264. Réponse à un ordre du Sénat du 29 mai 1924,—Etat indiquant:—
1. La liste des articles exportés de la Grande-Bretagne au Canada, et qui bénéficient du régime de préférence du tarif McKenna.
2. La valeur de ces articles ainsi exportés.
3. Le taux des droits de préférence sur ces articles.

265. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre aucun membre du gouvernement ou aucun membre du Parlement et aucun surintendant de district ou autres officiers des chemins de fer nationaux, se rapportant à l'emploi, la séniorité, la mise à la retraite ou le renvoi de tout employé du réseau des chemins de fer nationaux.

266. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries et un ou des particuliers ou corporations, touchant l'application des règlements de la pêche du homard au Nouveau-Brunswick, dans les années 1920, 1921, 1922, 1923 et jusqu'au 29 février 1924.

267. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1924:—Etat indiquant:—

1. Combien le gouvernement du Canada a dépensé pour soulager le chômage à Winnipeg, Hamilton, Toronto, Vancouver et Montréal, Canada, dans les dernières six années.

2. Combien, respectivement, ont dépensé (*a*) le gouvernement fédéral, (*b*) le gouvernement provincial, et (*c*) les municipalités ci-dessus, dans les dernières six années, pour soulager le chômage.

3. Si pendant ces années, le gouvernement avait une entente avec le gouvernement provincial et les municipalités susdits quant aux formes des secours. Dans l'affirmative, quelle était cette entente.

4. Si le gouvernement prend des mesures, seul, ou avec les provinces ou les municipalités, pour secourir le chômage et empêcher la centralisation des sans-travail dans les grands centres de population.

268. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie des rapports, correspondances, télégrammes et autres feuilles, échangés entre des fonctionnaires du département des Affaires des sauvages depuis le 22 septembre jusqu'ici, touchant la suspension et la démission subséquente du major J.-B. Hardings, agent des sauvages à l'agence Touchwood, à Punnichy, Saskatchewan.

269. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924:—Copie de la correspondance aux mains d'un département quelconque du gouvernement au sujet de la destitution projetée de J. L. Bell, magistrat de police de White-Horse, Territoire du Yukon.

2. Le comité spécial du Sénat nommé pour préparer une plaquette relatant l'historique et les délibérations se rapportant au monument érigé à feu le Lt.-Col. Baker dans l'édifice du Parlement soumet présentement un brouillon de la plaquette projetée et recommande qu'il ait l'autorité d'en faire imprimer mille copies pour distribution publique.

3. Que dans le cas où il n'y aurait plus d'autres réunions du comité les présidents conjoints soient autorisés à décider quant à l'impression ou autre de tout document qui pourrait être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, et généralement à agir jusqu'à la fin de la session en toutes choses qui est du ressort du comité.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un bill concernant l'Eglise-unie du Canada, passé à la législature de la province de l'Ile du Prince-Edouard, et lequel n'a pas été sanctionné par le Lieutenant-Gouverneur de cette province; aussi, d'un arrêté en Conseil, C.P. 752, en date du 5 mai 1924, se rapportant au même sujet.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill Y5 (No 210) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Atkinson".—M. *Duff*.

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois, viz:—

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson".—M. *Chew*.

M. E. Guss Porter, député pour le district électoral de Hastings-Ouest, se lève de son siège et lit une lettre qu'il a adressée à M. l'Orateur, laquelle se lit comme suit:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
CANADA,
OTTAWA, 27 juin 1924.

A Son Honneur,
l'Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Honorable Monsieur,—

Le 22 mai, comme représentant du district électoral de Hastings-Ouest, je prenais sur moi-même, de mon siège en Chambre, la responsabilité d'accuser l'honorable M. James Murdock, un ministre du gouvernement actuel, dans les termes que voici:

> "Qu'il a retiré de la *Home Bank*, succursale d'Ottawa, le 15 août 1923, deux jours avant la faillite de la banque susdite des milliers de dollars qui s'y trouvaient en dépôt à son crédit, en se servant de certains renseignements qu'il avait reçus comme ministre, de la faillite immédiate de la banque; et qu'il a reçu avantage et profit personnels jusqu'à concurrence de cesdits retraits, contrairement à ses obligations comme ministre et en dérogeant à ses fonctions, à l'honneur, à la dignité et aux traditions du Parlement."

Ayant porté cette accusation, j'obtins une enquête devant le Comité des Privilèges et Elections, et je produisis, lors de cette enquête, une preuve sous serment qui, je le crois, établissait pleinement la vérité de l'accusation. Certains membres du comité, partisans du gouvernement, et constituant une majorité dans le comité, ayant négligé de considérer la preuve ou de lui donner effet, rapportèrent à la Chambre une décision disant que l'accusation portée par moi était non seulement improuvée, mais plutôt complètement controuvée; et une majorité de la Chambre, formée de partisans du gouvernement en général, votait le 25 juin pour ratifier le rapport en question, et l'adoptait contrairement à la preuve et au poids de la preuve. Croyant pour ma part que le peuple du Canada est d'avis que les ministres du Cabinet devraient avoir, de l'honneur et de la fidélité au devoir, de la dignité et des traditions du Parlement, un sentiment plus élevé que celui qu'on vient d'approuver et de sanctionner, il est de mon devoir d'en appeler par les seules moyens dont je dispose, au peuple, qui constitue le tribunal suprême de notre pays.

Je me livrerai donc sans retard au jugement des électeurs de mon district électoral, comté de Hastings-Ouest et leur demanderai de se prononcer sur ma conduite d'une part, et sur la conduite du ministre du Travail, du gouvernement et de ses partisans d'autre part. J'invite respectueusement l'un des membres de l'administration, ou l'un des députés qui appuient l'administration en l'espèce, à se soumettre lui-même au jugement des électeurs dans le comté indiqué, comme mon adversaire; et, vu le but clair, défini et immédiat pour lequel je prends cette décision, je demande surtout que le gouvernement me rende la justice de faire émaner immédiatement le bref d'élection.

En conséquence des faits ci-dessus, je vous remets ma démision comme député du district électoral de Hastings-Ouest à la Chambre des Communes du Canada.

Votre dévoué,

E. GUSS PORTER, M.P.

Témoins:
H.-A. STEWART,
S. CHARTERS.

M. Porter se retire alors de la Chambre.

Le Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre, M. l'Orateur présente le premier rapport du comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque du Parlement, lequel est comme suit:—

Le comité conjoint de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni le 25 juin et fait rapport, comme suit:—

Les bibliothécaires conjoints ont expliqué au comité les économies qui ont été effectuées par suite du nouveau classement des périodiques et dans les travaux de reliure. La tâche de faire un index sur fiches de la nombreuse collection des brochures se continue.

Le comité a adopté unanimement la résolution suivante:—

"Qu'il est désirable et convenable qu'une plaque commémorative soit élevée dans la bibliothèque à la mémoire de feu le Dr Alpheus Todd, LL.D., C.M.G., autrefois bibliothécaire du Parlement, en reconnaissance des contributions précieuses qu'il a faites par l'étude du gouvernement constitutionnel, particulièrement par la publication de ses deux travaux: *Parliamentary Government in England* et *Parliamentary Government in the British Colonies.*

M. l'Orateur informe la Chambre, que conséquemment à la résignation de M. E. Guss Porter, député pour le district électoral de Hastings-Ouest, il a adressé son mandat au directeur général des élections d'avoir à émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

Le Bill E3 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", est considéré en comité général, rapporté sans autres amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé tel qu'amendé.

Les bills suivants sont lus la deuxième fois, et avec la preuve faite devant le comitéé spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés, sont référés au comité des Bills Privés:—

Bill A4 (No 199) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Université chrétienne de Shantung".

Bill M5 (No 200) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Castle".

Bill N5 (No 201) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hadenka".

Bill P5 (No 202) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Powell".

Bill Q5 (No 203) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Johnston".

Bill R5 (No 204) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Girdler".

Bill T5 (No 205) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Ferguson".

Bill U5 (No 206) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Whittaker".

Bill V5 (No 207) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Robert Ascough".

Bill W5 (No 208) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Joseph Phillips".

Bill X5 (No 209) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Patience Oldfield".

Le Bill (No 118), Loi modifiant la Loi des Compagnies est lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Lettres de Change, Statuts Revisés, 1906, chapitre 119.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Lettres de Change, chapitre 119 des Statuts revisés de 1906, en établissant un tarif d'honoraires que les notaires pourront demander quant à leurs services dans toutes les provinces, pour présenter ou noter comme inaccepté ou impayé une lettre de change ou billet à ordre pour le protêt d'iceux, en tenir dossier, fournir copies et envoyer les avis, et autres matières afférantes.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 212), Loi modifiant la Loi des Lettres de Change, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 18), Loi concernant un certain brevet de *The Fleischman Company*.

Bill (No 116), Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.

Bill (No 198), Loi modifiant la Loi du revenu consolidé et de l'audition.

Bill (No 60), Loi constituant en corporation *The Life Underwriters' Association of Canada*.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi de 1923 concernant les taux de fret par navigation intérieure.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi de 1923 concernant les taux de fret par navigation intérieure, et de décréter:

1. Qu'il soit édicté, au lieu des dispositions de l'article trois de ladite Loi, sur la déposition à la Commission des grains d'une échelle des taux éligibles, qu'un voiturier (y compris une compagnie) devra, immédiatement après son adhésion à une charte-partie, lettre de voiture ou contrat pour le voiturage du grain entre Fort-William ou Port-Arthur et un autre port ou endroit du Canada ou des Etats-Unis, par navigation lacustre ou fluviale, et avant que le grain n'ait été chargé en conséquence, déposer à la Commission des grains du Canada une copie vraie desdits charte-partie, lettre de voiture ou contrat de voiturage.

2. Que les dispositions sur l'affichage des états détaillés de l'espace de chargement, de l'heure d'expédition et de destination, prescrites dans l'article six, soient révoquées, et que l'article afférant aux pénalités soit modifié.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Low, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 213), Loi modifiant la Loi de 1923 concernant les taux de fret par navigation intérieure, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 190), Loi modifiant la Loi des Chemins de fer nationaux du Canada, 1919, est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 187), Loi modifiant la Loi des terres fédérales est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.25 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 1924

PRIÈRES.

M. Euler, du comité des Chemins de fer nationaux et Marine marchande, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération l'item 137 des crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, viz: "Prêts aux Chemins de fer nationaux du Canada, $56,000,000.00", et a approuvé ledit item.

Votre comité recommande qu'il soit imprimé 500 copies des procédures et de la preuve entendue, et que la règle 74 soit suspendue sans délai à cet effet.

M. Duff, du comité de la Marine et des Pêcheries, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que pour la saison de 1925, une autre réduction de quinze pour cent soit faite sur tous les permis de pêche pour le commerce accordés à tous autres que les pêcheurs blancs ou indiens de la Colombie-Britannique.

Et aussi, à cause de la saison tardive et de la faible prise du homard, le long des côtes de l'Ile du Prince-Edouard et la partie nord de la Nouvelle-Ecosse, l'on devrait prolonger quelque peu la saison de pêche cette année.

M. Boivin, du comité chargé de surveiller le rapport officiel des Débats, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

L'Imprimeur du Roi a référé à votre comité, le projet de tarif ci-annexé pour l'impression des tirages spéciaux des discours des membres de la Chambre des Communes.

Votre comité a également étudié un rapport de l'Imprimerie de l'Etat accusant une perte nette pour le gouvernement, dans l'impression de ces tirages spéciaux de discours, aux taux actuels.

Votre comité, par suite de l'accroissement du prix du papier, comprenant la nécessité d'augmenter un peu le tarif de l'impression de ces discours, recommande que les taux indiqués au tarif ci-annexé soient approuvés et entrent en vigueur à l'ouverture de la prochaine session du Parlement et ne soient pas changés tant que la Chambre ne l'ordonnera pas.

Votre comité a examiné certaines irrégularités dans la distribution de l'édition non revisée des Débats aux membres de la Chambre des Communes, par suite de l'absence d'une règle fixe adopté par votre comité et approuvée par la Chambre.

Votre comité recommande qu'à partir de l'ouverture de la prochaine session du Parlement et jusqu'à un nouvel ordre de la Chambre, il soit fourni gratuitement, à chaque membre de la Chambre des Communes, dix copies de l'édition non revisée des Débats, dont quatre à être délivrées comme à présent et pas plus de six autres copies à être expédiées par l'Imprimeur du Roi à six personnes, compagnies, corporations ou institutions, au Canada, dont les noms et adresses devront être fournis par ledit député au greffier du comité des Débats.

Votre comité a étudié certaines recommandations visant à une distribution plus considérable et plus générale de l'édition non revisée des Débats au coût additionnel réel de l'impression, du papier, de la reliure et de l'expédition qui, approximativement, d'après les calculs, est de trois dollars par session.

Votre comité recommande que des mesures appropriées soient prises par les fonctionnaires compétents pour faire savoir au grand public que ladite édition non revisée des Débats est mise à la disposition des abonnés, à qui elle sera postée à chaque jour, sur demande adressée à l'Imprimeur du Roi, contre l'envoi de la somme de trois dollars par session.

Votre comité a été saisi de certaines questions concernant les Débats et qui ont été récemment l'objet d'une discussion en Chambre, bien qu'elles ne lui aient pas été renvoyées d'une façon formelle. Cependant, on a exprimé des doutes quant aux pouvoirs que possède votre comité d'étudier ces questions et d'en faire l'objet d'un rapport.

En conséquence, votre comité recommande qu'on lui accorde le pouvoir d'étudier les questions suivantes et de faire un rapport à la Chambre à ce sujet:

1. Les Débats devraient-ils être un compte rendu des débats seulement, ne citant que les parties des délibérations de la Chambre nécessaires pour que ce compte rendu soit intelligible, ou devraient-ils être un compte rendu in extenso de toutes les délibérations de la Chambre et du comité général, en même temps que des débats?

2. Serait-il désirable, en vue d'économiser du temps, du travail et des frais, que les Débats ne renferment que les discours prononcés alors que M. l'Orateur occupe le fauteuil, avec ou sans un bref résumé des délibérations en comité?

3. Est-il désirable que les Débats soient le procès-verbal officiel de toutes les délibérations de la Chambre en même temps que le compte rendu des débats?

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES

Coût des discours, pour les membres du Sénat et de la Chambre des Communes

Copies	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1,000	1,250	1,500	1,750	2,000	2,250	2,500	2,750	3,000	3,250	3,500	4,000	4,500	5,000
	$ c.	$ c.	$ c.	$c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
2 pages.:	3 45	3 60	3 75	3 90	4 05	4 20	4 35	4 50	4 65	4 80	5 10	5 45	5 75	6 10	6 40	6 75	7 10	7 40	7 75	8 05	8 80	9 55	10 30
4 " ..	4 40	4 65	4 90	5 15	5 40	5 65	5 90	6 15	6 40	6 65	7 25	7 85	8 45	9 05	9 65	10 25	10 65	11 25	11 85	12 45	13 65	14 85	16 05
6 " ..	5 60	6 95	7 50	8 10	8 65	9 25	9 80	10 35	10 95	11 50	12 85	14 20	15 55	16 90	18 25	19 60	21 00	22 35	23 70	25 05	27 75	30 45	33 15
8 " ..																							
10 " ..	6 30	8 95	9 75	10 50	11 30	12 10	12 90	13 70	14 50	15 30	17 20	19 10	21 00	22 90	24 80	16 70	28 60	30 50	32 40	34 30	38 10	41 90	45 70
12 " ..	7 15	9 85	10 70	11 55	12 40	13 25	14 10	14 95	15 80	16 65	18 80	20 95	22 10	24 25	26 40	28 55	30 70	32 85	35 00	37 15	41 45	45 75	50 05
14 " ..	7 50	10 30	11 15	12 00	12 85	13 70	14 50	14 40	16 25	17 10	19 25	21 40	23 55	25 70	27 85	30 00	32 15	34 30	36 45	38 60	42 90	47 20	51 50
16 " ..																							

L'échelle ci-dessus s'applique aux discours qui doivent paraître dans l'édition révisée des Débats.
A moins que les commandes ne soient reçues dans les sept jours qui suivent la publication de l'édition non-revisée, la matière sera jetée.
La recomposition coûtera $2.25 par page au-dessus du coût estimé.
Des couvertures de papier Granite coûteront 50 cents par 100 copies en sus du coût estimé.

Sur motion de M. Boivin pour M. Gauvreau, le quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, est adopté.

Sur motion de M. Euler, le deuxième paragraphe du comité des Chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande concernant l'impression des procédures et de la preuve est adopté.

Le Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant est lu la deuxième fois et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et la pétition sur laquelle ledit bill est fondé, est référé au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill Y5 (No 210) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Atkinson."

L'adresse suivante à Son Excellence, le Gouverneur général, est voté:— Copie de toute la correspondance échangée depuis le 1er juin 1924 entre le premier ministre et le gouvernement avec le lieutenant-gouverneur ou un juge de la province du Manitoba, relativement à la nomination d'un administrateur devant remplacer le lieutenant-gouverneur en son absence, dans la province en question.

M. Lapointe propose,—Qu'il soit résolu par le.....la Chambre des Communes,—

Qu'il est expédient de modifier l'article quatre-vingt-onze de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, en ajoutant le paragraphe suivant en lieu et place de celui qui appert dans l'adresse du Sénat et de la Chambre des Communes à Sa Majesté le Roi, adoptée par la Chambre et par le Sénat, respectivement, les 24 et 26 juin 1920:—

"2. Une mesure législative du parlement du Canada, si elle déclare devoir s'appliquer hors du territoire, aura et sera censée avoir eu cette application, si elle est, et en tant qu'elle est, une loi applicable à, ou subordonnée à la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada."

Et que le gouvernement de Sa Majesté soit respectueusement prié de préconiser la législation nécessaire à la sanction dudit amendement.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs qua la Chambre a adopté ladite résolution et priant Leurs Honneurs de s'unir à elle pour l'approuver.

Et que le greffier porte ledit message au Sénat.

Le Bill (No 172), Loi modifiant la Loi des sauvages est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 188), Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Graham propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;
Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 173), Loi modifiant la Loi des Compagnies fiduciaires, 1914.

Bill (No 174), Loi modifiant la Loi des Compagnies de Prêt, 1914.

La Chambre s'ajourne alors à 11.50 p.m. jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 81

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 1er JUILLET 1924

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Marler pour M. Vien du comité des Banques et du Commerce présente le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération l'ordre de référence de cette honorable Chambre, en date du 31 mars 1924, qui se lit comme suit:

"Dans l'opinion de cette Chambre, vu la faillite de la Home Bank et les poursuites et enquêtes déjà instituées, y compris la Commission Royale nommée pour s'enquérir des faits allégués dans la requête des déposants ainsi que des affaires de la banque en général; et considérant que la preuve faite et à faire devant plusieurs tribunaux sera disponible; le comité permanent des Banques et du Commerce devrait recevoir instruction de scruter l'Acte des Banques dans le but de recommander des amendements qui protégeront davantage les intérêts des déposants et empêcheront de semblables occurrences à l'avenir et en outre d'étudier le rapport de la Commission Royale quant à l'effet qu'il pourra avoir sur ces questions, et aussi la possibilité d'empêcher les déposants de la Home Bank de faire des pertes", soit référée au comité des Banques et du Commerce, lequel pourra prendre toute décision qu'il jugera opportun.

Et aussi l'Ordre de Référence, daté du 11 juin 1924, et dont voici le texte:

"Que le rapport intérimaire de la Commission Royale concernant la Home Bank soit référé au comité des Banques et du Commerce."

Votre comité a siégé de temps à autre; il a étudié le rapport intérimaire sur la Home Bank soumis par monsieur le Juge-en-chef McKeown et la preuve mentionnée.

Votre comité considère que les faits ainsi mis à jour et la preuve mentionnée établissent clairement que les déposants de la Home Bank n'ont aucune réclamation d'après la loi canadienne pour compensation par le pays d'aucune perte qu'ils peuvent avoir éprouvée à cause de la faillite de la Home Bank.

Mais votre comité est également d'avis que, tenant compte des représentations faites au département des Finances au cours des années 1916 et 1918, le Gouvernement d'alors aurait dû faire, en 1916 et en 1918, une audition efficace d'après l'article 56-A de la loi des banques, et si cette audition efficace ou si une enquête approfondie dans les affaires de la banque avait été faite, le résultat eût été:

1. La liquidation immédiate de la banque, ou

2. La fusion avec une autre banque, et la conséquence eût été que les déposants n'auraient subi la moindre perte, en 1916 ou en 1918.

Votre comité a étudié le témoignage donné devant la Commission Royale par sir Thomas White, qui était alors ministre des Finances, et surtout sa déclaration: "Je ne songerais jamais à installer un auditeur spécial dans une banque et à prendre des risques, surtout dans un temps comme celui-là, de fermer la banque", (page 345), et plus loin: "dans aucun cas, je n'aurais permis à une banque de faillir durant le laps de temps en question. J'ai dû faire face à nombre de situations financières dangereuses durant la guerre. A son début, étant donnée la panique qui prévalait, le Gouvernement, à ma demande pressante, a appuyé les banques du Canada, et il a donné l'assurance publique qu'il leur prêterait les montants dont elles pourraient avoir besoin pour faire face à l'état de choses créé par la guerre, et qu'il prendrait toutes autres mesures nécessaires pour sauvegarder la situation financière tant que la guerre durerait." (page 359); et encore: "L'attitude que j'ai prise relevait de ma discrétion; en exerçant sa discrétion, un ministre doit avoir égard à l'état de choses qui existe, car celui-ci a une portée directe sur les conséquences qui découlent de son acte pour la banque et la situation générale. Si l'on commet une erreur, en installant un auditeur, en temps de paix, les conséquences peuvent être une course dont l'effet sera peu sensible sur la banque; s'il s'agit d'un temps de guerre, l'on peut causer la chute de la banque, et, en outre, causer une calamité indicible au pays." (page 743.)

On ne demande pas à votre comité de mettre en doute la façon dont sir Thomas White s'est servi des pouvoirs qu'on lui avait donnés, ou de décider s'il a exercé sa discrétion avec ou sans raison valable.

Votre comité considère que les faits dévoilés dans le rapport intérimaire soumis par monsieur le Juge-en-chef McKeown et la preuve à laquelle il réfère établissent que les déposants de la Home Bank ont une réclamation morale en équité pour compensation par le pays en retour de toute perte qu'ils peuvent subir à cause de la faillite de la Home Bank.

M. Raymond, du comité spécial nommé pour étudier un système de pensions du vieil âge au Canada, présente son rapport deuxième et final, comme suit:—

Votre comité s'est enquis des systèmes suivis en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande, et en certains autres pays; il a interrogé des témoins, soigneusement considéré leurs suggestions, et il a comparé les renseignements reçus de trente et une municipalités du Canada, qui avaient répondu à un questionnaire adressé à cent trente-cinq maires de cités et villes dans les différentes provinces du pays.

La question en jeu est venue à la connaissance de la Chambre en différentes époques depuis 1907, mais aucune recommandation définie n'avait été faite par l'un ou l'autre des comités auxquels elle avait été confiée.

Après étude minutieuse des renseignements obtenus des sources indiquées ci-dessus, le comité recommande respectueusement:

1. Qu'un système de pensions du vieil âge soit établi le plus tôt possible pour les indigents de bonne conduite qui ont soixante-dix ans ou plus.

2. Que les requérants d'une pension devront être sujets britanniques ayant habité le Canada pendant au moins vingt ans, ou des sujets naturalisés depuis au moins quinze ans et ayant habité le Canada pendant au moins vingt-cinq ans.

3. (*a*) Que le taux maximum de la pension soit de vingt piastres par mois, lequel taux sera réduit selon les revenus privés ou l'aptitude à gagner du pensionné.

(*b*) Qu'une moitié de la pension soit imputée au gouvernement fédéral et l'autre moitié au gouvernement provincial des provinces qui exprimeront par voie législative leur désir d'accepter le système—les frais d'administration devant relever des gouvernements provinciaux.

Le comité estime que par ce moyen il y aurait environ 98,841 pensionnaires éligibles, et que si tous devaient toucher le maximum de la pension, soit vingt dollars par mois, la dépense totale annuelle relevant du gouvernement fédéral s'élèverait à $11,860,920. Toutefois cette somme se trouverait réduite par les revenus personnels, ou par les gains partiels.

Le comité recommande aussi que le gouvernement communique avec les différents gouvernements provinciaux pour s'assurer si ces derniers sont disposés à adopter le régime des pensions et de légiférer à ce sujet.

Le comité désire aussi recommander que ses transactions et la preuve entendue, soient imprimées comme appendice aux Journaux de la Chambre.

Annexé au présent rapport, pour l'information de la Chambre, se trouve la copie des procédures du comité, un tableau des communications venant des municipalités, un état de l'expectative de vie préparé par le département de l'Assurance.

(*Pour les minutes des procédures et la preuve qui accompagne ce rapport voir appendice aux Journaux No 4*).

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924:—Copie de tous papiers et feuilles, y compris rapports d'estimateurs, concernant l'importation de lampes électriques venant de Hollande, depuis le 1er janvier 1923.

Sur motion de M. Robb, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de décréter que la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916, et ses modifications, sera interprétée et aura vigueur, et sera censée avoir vigueur depuis sa promulgation sans interruption, comme si l'article vingt-six avait, lors de sa mise en vigueur première, décrété comme suit:

"Les dispositions de l'article Trois de la présente loi ne demeureront pas en vigueur après le 1er décembre 1920," et toute disposition à ce contraire, sera censée avoir été révoquée, modifiée ou annulée selon les circonstances; et les taxes intérêts et pénalités imposables en vertu de ladite loi et de ses modifications, resteront comme taxes dues à Sa Majesté, et payées et honorées."

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de décréter que l'application de la Loi de retraite du service public sera prolongée jusqu'au trente et un mars 1925, et que ladite Loi sera consée ne pas avoir expiré et cessé d'être en vigueur après le 1er juillet 1924, mais d'avoir continué d'être en vigueur à toutes fins quelconques jusqu'au 31 mars 1925.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de confirmer une certaine convention relative à l'emploi des enfants sur mer, adoptée à Gênes le 9 juillet 1920:—

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure confirmant une certaine convention relative à l'emploi des enfants sur mer, adoptée à Gênes le 9 juillet 1920, par une conférence générale du Bureau international du Travail de la Société des Nations; et de décréter qu'aucun enfant n'ayant pas quatorze ans révolus ne sera employé sur un bateau, sauf dans les cas permis par ladite convention; qu'un tableau des personnes n'ayant pas seize ans révolus et employées comme susdit, où un registre à cette fin, sera tenu; que des peines seront imposées pour infraction à la législation proposée; et que la Loi ne s'appliquera pas là où tout l'équipage appartient à la même famille, ou lorsque l'enfant était légalement employé lors de la mise en vigueur de la Loi en question.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Murdock, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 214), Loi pour rendre exécutoire une certaine convention relative à l'emploi des enfants sur mer lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une résolution pour confirmer un certain projet de loi fixant l'âge minimum d'admission des jeunes personnes aux emplois de soutier et de chauffeur, adoptée à Genève le 11 novembre 1921.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour confirmer certaine convention proposée fixant l'âge minimum d'admission des jeunes personnes aux emplois de soutier et de chauffeur, adoptée à Genève le 11 novembre 1921, par la conférence générale de l'organisation internationale travailliste de la Société des Nations; pour décréter que personne n'ayant dix-huit ans révolus ne sera employé ou ne travaillera comme soutier ou chauffeur sur les navires de navigation maritime, sauf les navires de guerre, les navires mus par d'autres moyens que la vapeur surtout, et les vaisseaux-écoles ou navires préparatoires.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Murdock, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 215), Loi modifiant la Loi de la Marine marchande du Canada, donnant effet à certains projets de convention adoptés par la conférence internationale du Travail de la Société des Nations, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution confirmant un projet de convention concernant l'examen obligatoire des enfants et jeunes personnes employés en mer, adopté à Genève le 11 novembre 1921.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour confirmer certaine convention proposée sur l'examen médical obligatoire des enfants et jeunes personnes employés en mer, adoptée à Genève le 11 novembre 1921, par une conférence générale de l'organisation internationale travailliste de la Société des Nations; pour décréter que l'emploi d'un enfant ou jeune personne n'ayant pas dix-huit ans révolus sur un navire de navigation maritime autre qu'un navire où une seule famille compose l'équipage, sera soumis à la production d'un certificat de médecin attestant l'aptitude à ce genre de travail, et que l'emploi continué d'enfants ou de jeunes personnes en mer sera soumis à la répétition de l'examen médical à intervalles d'au plus un an.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution confirmant un projet de convention touchant l'indemnité de chômage en cas de perte ou d'échouement de navire, adopté à Genève, le 9 juillet 1920.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour confirmer certaine convention proposée touchant l'indemnité de chômage en cas de perte ou d'échouement du navire, adoptée à Genève le 9 juillet 1920, par la conférence générale de l'organisation internationale travailliste de la Société des Nations; et pour décréter qu'en cas de perte ou d'échouement d'un navire le service d'un matelot se terminant avant la date fixée dans la convention, ce matelot recevra une indemnité de chômage pour les jours pendant lesquels il demeure effectivement inactif, cette période ne devant pas dépasser deux mois.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Murdock, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 216), Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada afin de rendre exécutoires certains projets de convention adoptés par la Conférence internationale du Travail de la Société des Nations, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que la première lecture des Bills (Nos 214 et 215) basés sur les résolutions adoptés en comité général ce jour, étant les Nos 31 et 37 des Ordres du jour, soit rescindée.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution autorisant le prélèvement sous forme d'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25*)

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada;

M. Forke propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Duff propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général de la Chambre dans le but de substituer les mots "Eglise-unie au Canada" aux mots "Eglise-unie du Canada" partout où ils se trouvent dans ledit bill.

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Arthurs,	Chisholm,	Lapierre,	Putnam,
Beaubien,	d'Anjou,	Lapointe,	Raymond,
Béland,	Déchène,	Macdonald (Pictou),	Rinfret,
Benoit,	Denis (St-Denis),	McDonald (Témiscamingue),	Robichaud,
Binette,	Deslauriers,	McIsaac,	Robitaille,
Boivin,	Dickie,	McKay,	Ross (Kingston),
Bouchard,	Duff,	Marler,	St-Père,
Boucher,	Duncan,	Martell,	Sinclair (Queens, I. P.-E.),
Bourassa,	Elliott (Waterloo),	Michaud,	Stewart (Hamilton),
Bristol,	Ethier,	Motherwell,	Stork,
Cahill,	Fontaine,	Papineau,	Sutherland,
Cardin,	Forrester,	Pelletier,	Tobin,
Carroll,	Fournier,	Power,	Wilson,
Casgrain,	Guthrie,	Prévost,	Woodsworth,—58.
Chaplin,	Lanctôt,		

CONTRE:

Messieurs

Baldwin,	Drayton (sir Henry),	Hoey,	King, Mackenzie (York),
Bancroft,	Drummond,	Hopkins,	Knox,
Bird,	Evans,	Hudson,	Leader,
Black (Halifax),	Fansher,	Hughes,	Lewis,
Black (Huron),	Findlay,	Humphrey,	Lovett,
Black (Yukon),	Forke,	Hunt,	Lovie,
Brethen,	Gardiner,	Jelliff,	Low,
Brown,	Good,	Kelly,	Lucas,
Caldwell,	Gordon,	Kellner,	MacLean (Prince, I. P.-E.),
Campbell,	Gould,	Kennedy (Edmonton),	Maclean (York),
Charters,	Graham,	Kennedy (Glengarry & Stormont),	McBride,
Clark,	Grimmer,	Kennedy (Port Arthur & Kenora),	McCrea,
Coote,	Halbert,	King (Huron),	McMurray,
Crerar,	Hammell,		McQuarrie,
Denis (Joliette),	Hatfield,		
Doucet,	Hodgins,		

McTaggart,	Neill,	Sheard,	Thompson,
Maybee,	Preston,	Simpson,	Thurston,
Meighen,	Reed,	Speakman,	Wallace,
Millar,	Robinson,	Spence,	Ward,
Milne,	Sales,	Spencer,	Warner,
Morin,	Senn,	Steedsman,	White,
Morrison,	Sexsmith,	Stewart (Humboldt),	Woods,—90.
Murdock,	Shaw,	Stewart (Leeds),	

Et l'heure consacrée aux Bills Privés, étant expirée;

Le comité général reprend la discussion de la résolution proposée autorisant le prélèvement sous forme d'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure autorisant le prélèvement sous forme d'emprunt, en vertu des dispositions de la Loi du Revenu consolidé et de l'Audition, par l'émission et la vente ou l'engagement des valeurs du Canada, dans la façon, pour les sommes séparées, au taux d'intérêt et selon les autres termes et conditions que le Gouverneur général pourra approuver, de la somme ou des sommes d'argent qui pourront être requises, mais ne devant pas dépasser en tout la somme de trois cent millions de dollars, afin de payer des prêts et obligations du Canada à l'échéance; et décrétant que le principal prélevé comme susdit sous forme d'emprunt, et l'intérêt sur ce principal, constitueront une charge sur le fonds du revenu consolidé, et seront payables à même ce fonds.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 217), Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 27), Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1908.

Aussi,—Un message, informant la Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes au Bill E3 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James."

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

(*Deux tiers de la somme ci-dessous*)

XXV—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

Ministère

265 Pour l'organisation et l'équipement de la division des explosifs en vertu de la loi des explosifs, c. 31, 4-5 Geo. V.. .. .. .. 10,000 00

MERCREDI, 2 juillet 1924.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.25 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 2 JUILLET 1924

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 1er juillet courant, laquelle est lue et reçue et est comme suit:—

De George Pateman et autres, de Marquette, province du Manitoba, demandant que pour servir les meilleurs intérêts du pays en général, l'entente entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien, relativement à la Passe du Nid-du-Corbeau soit prorogée le 6 juillet 1924, alors que ladite entente devra prendre fin.—M. *Crerar.*

M. Desaulniers propose,—Que le sixième rapport du comité des Banques et du Commerce soit maintenant adopté.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bancroft,	Garland (Bow-River),	Leader,	Stansell,
Bird,	Good,	Lewis,	Steedsman,
Black (Yukon),	Hoey,	Lovie,	Stewart (Humboldt),
Brown,	Irvine,	Maclean (York),	Tolmie,
Campbell,	Jelliff,	Manion,	Wallace,
Coote,	Kennedy (Edmonton),	Shaw,	Ward,
Evans,	Knox,	Speakman,	White,
Gardiner,	Ladner,	Spencer,	Woodsworth,—32.

CONTRE:

Messieurs

Arthurs,
Baxter,
Béland,
Benoit,
Binette,
Black (Huron),
Boivin,
Boucher,
Bourassa,
Bowen,
Bureau,
Cardin,
Carmichael,
Carruthers,
Casgrain,
Chaplin,
Charters,
Chevrier,
Chisholm,
Church,
Clark,
Copp,
d'Anjou,
Déchène,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Desrochers,
Dickie,
Drayton (Sir Henry),
Drummond,
Duncan,
Fafard,
Fansher,
Findlay,
Fontaine,
Forrester,
Fournier,
Gendron,
Gervais,
Gordon,
Graham,
Grimmer,
Hammell,
Hatfield,
Hodgins,
Hunt,
Jacobs,
Johnston,
Kelly,
Kennedy (Port Arthur & Kenora),
King (Kootenay),
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Logan,
Macdonald (Pictou),
Mackinnon,
MacLean (Prince, I. P.-E.),
McBride,
McConica,
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McKillop,
McMurray,
McTaggart,
Malcolm,
Marcile (Bagot),
Marler,
Martell,
Mercier,
Mewburn,
Michaud,
Morin,
Motherwell,
Murdock,
Ouimet,
Papineau,
Pelletier,
Power,
Preston,
Prévost,
Rankin,
Raymond,
Reed,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Robitaille,
Ross (Kingston),
Savard,
Séguin,
Senn,
Simpson,
Sinclair (Oxford),
Sinclair (Queens, I. P.-E.),
Spence,
Stewart (Hamilton),
Stewart (Leeds),
Stork,
Sutherland,
Thurston,
Tobin,
Vien,—109.

Sur motion de M. Boivin, ordonné,—Que les questions suivantes soient référées au comité des Débats pour étude et faire rapport à la Chambre de ses décisions, savoir:—

1. Les Débats devraient-ils être un compte rendu des débats seulement, ne citant que les parties des délibérations de la Chambre nécessaires pour que ce compte rendu soit intelligible, ou devraient-ils être un compte rendu in extenso de toutes les délibérations de la Chambre et du comité général, en même temps que des débats?

2. Serait-il désirable, en vue d'économiser du temps, du travail et des frais, que les Débats ne renferment que les discours prononcés alors que M. l'Orateur occupe le fauteuil, avec ou sans un bref résumé des délibérations en comité?

3. Est-il désirable que les Débats soient le procès-verbal officiel de toutes les délibérations de la Chambre en même temps que le compte rendu des débats?

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924:—Copie de toute la correspondance et des autres feuilles afférant à l'enquête au sujet de M. Louis Gauthier, gardien du bureau de poste de Matane, province de Québec; aussi copie de la preuve reçue dans cette enquête, et du rapport de l'enquêteur.

Et aussi,—Rapport des Archives publiques pour l'année 1923.

Sur motion de M. Graham, ordonné,—Que le nom de M. McGiverin soit substitué à celui de M. Low sur le comité spécial auquel a été référé le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes.

L'ordre de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—
Par M. Kennedy (Edmonton),—Ordre de la Chambre,—Etat montrant:—
1. Combien le gouvernement a payé au total, pour améliorations, dans les ports suivants: Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Fort-William, Port-Arthur, Vancouver, Prince-Rupert, Fort-Nelson, (*a*) sous forme d'emprunt, et (*b*) autrement.
2. Combien au total le gouvernement a payé depuis l'Acte confédératif pour toutes les autres améliorations des ports, tels que quais, jetées, brise-lames, môles, dragages, etc., dans les neuf provinces du Canada; et; (*a*) quelle proportion des travaux est jugée permanente, (*b*) quelle proportion faut-il renouveler annuellement, (*c*) tous les cinq ans, et (*d*) tous les dix ans.

M. King (Kootenay) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—
Qu'il est expédient de décréter que le ministre des Travaux Publics pourra, au nom de Sa Majesté, faire une convention avec la Corporation de la cité d'Ottawa, prolongeant d'une année à compter du 1er juillet 1924, les dispositions de la convention entre Sa Majesté et ladite Corporation portant la date du 30 mars 1920, et consignée au Tableau du Chapitre 15 des Statuts de 1920.

M. King (Kootenay, l'un des membres du Conseil privé, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.
Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain sur ladite résolution.

M. Bureau propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—
Qu'il est expédient de modifier la Loi du département des Douanes et de l'Accise, et de placer l'administration de la Loi de guerre sur les profits d'affaires, 1916, et ses modifications, ainsi que la Loi de guerre de l'impôt sur le revenu, 1917, et ses modifications, sous l'autorité du département des Douanes et de l'Accise; et de décréter la constitution d'un Bureau consultatif pour étudier les différents régimes d'impôt en vue de simplifier et d'améliorer les systèmes existants.

M. Bureau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.
Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une résolution concernant la Loi des profits d'affaires pour la guerre, 1916.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—
Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916, et ses modifications, sera interprétée et aura vigueur, et sera censée avoir vigueur depuis sa promulgation sans interruption, comme si l'article vingt-six avait, lors de sa mise en vigueur première, décrété comme suit:
"Les dispositions de l'article Trois de la présente loi ne demeureront pas en vigueur après le 1er décembre 1920."

et toute disposition à ce contraire, sera censée avoir été révoquée, modifiée ou annulée selon les circonstances; et les taxes, intérêts et pénalités imposables en vertu de ladite loi et de ses modifications, resteront comme taxes dues à Sa Majesté, et payées et honorées."

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 219), Loi concernant la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916, lequel est lu la première et la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la troisième fois et passé.

Jeudi, 3 juillet 1924.

Le Bill (No 127), Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 187), Loi modifiant la Loi des terres fédérales.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill O5 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale."

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 31), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 41), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 42), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 43), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rorketon, dans la province du Manitoba, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 51), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Prince-Albert jusqu'à Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 52), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans la province de l'Alberta, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 53), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eston et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 55), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 21 milles vers le sud-est à partir de Saint-Paul, province de l'Alberta, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 34), Loi concernant la canstruction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver, avec un amendement, comme suit:—

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 35), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 100, sur l'île de Vancouver, avec plusieurs amendements, comme suit:—

1. Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

2. Page 3.—Retrancher l'Annexe et la remplacer par la suivante:

"ANNEXE

Tracé	Parcours déjà régalés	Estimations		
		Parcours comprenant les régalages existants	A dépenser	Dépense moyenne par mille
	Milles	Milles	$ c.	$ c.
Prolongement de la ligne principale du Canadian Northern Pacific Railway sur l'île de Vancouver, à partir du mille 74 jusqu'à Cottonwood Creek, dans la province de la Colombie Britannique, n'excédant pas dix milles.	55	10	187,000 00	18,700 00

Dans le titre

3. Remplacer "jusqu'au mille 100" par "jusqu'à Cottonwood-Creek".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 62), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Pine-Falls, dans la province du Manitoba, avec plusieurs amendements, comme suit:—

1. Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

2. Page 3.—Retrancher l'Annexe et la remplacer par la suivante:

"ANNEXE

Tracé	Parcours déjà régalés	Estimations		
		Parcours comprenant les régalages existants	A dépenser	Dépense moyenne par mille
	Milles	Milles	$ c.	$ c.
A partir d'un endroit à ou près Beaconia, dans la province du Manitoba, dans une direction nord-est jusqu'à un endroit à ou près Pine-Falls dans cette province, sous réserve de l'une ou l'autre des conditions suivantes: *(a)* Qu'une fabrique de pâte de bois et de papier d'un rendement quotidien possible d'au moins deux cents tonnes de papier ait été établie à Pine-Falls; ou *(b)* S'il est établi à ou près la cité de Winnipeg une fabrique de pâte de bois et de papier, de ce rendement, qu'un contrat de garantie donnant satisfaction à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada quant au transport des marchandises à destination et en provenance des coupes de bois de Pine-Falls et à destination et en provenance de la fabrique par la Compagnie, ait été passé entre la Compagnie et les propriétaires ou exploitants de la fabrique.....	0	19	475,000 00	25,000 00

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 63), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la gare de Lockeport et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, avec plusieurs amendements, comme suit:—

1. Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Dans l'Annexe

2. Avant les mots "De la gare" insérer "Pour les fins de transport de marchandises seulement".

La Chambre s'ajourne alors à 12.02 heures a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 3 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quinzième rapport de l'examinateur des pétitions pour les bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à l'article 3 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bills privés et constate que toutes les prescriptions de la règle 91 ont été suivies, à savoir:—

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson."

M. Euler, du comité des Chemins de fer nationaux et de la Marine marchande, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié avec soin le crédit No 138 du budget destiné à effectuer un

> "Prêt à la Marine marchande du gouvernement canadien, limitée, remboursable à vue et portant intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil; à tels termes et conditions que pourra déterminer le Gouverneur en conseil et pour être appliqué au paiement de déficits dans l'exploitation de la compagnie et des navires administrés par elle pendant l'année se terminant le 31 mars 1925, $900,000",

et a examiné dans le détail les états sur l'exploitation et le recette de la compagnie pour l'année close le 31 décembre 1923. Votre comité constate que, en dépit de la dépression qui existait dans la situation commerciale mondiale et qui rendait difficile l'emploi profitable des navires de petites dimension et vitesse, catégorie qui comprend les navires de la Marine marchande du Canada, que les résultats nets pour l'année 1923 accusent une amélioration sur ceux de 1922.

La conviction exprimée par le président des chemins de fer nationaux du Canada à l'effet qu'au cours de l'année prochaine la position de la Marine marchande du gouvernement canadien s'améliorera considérablement, a impres-

sionné votre comité et nous appelons l'attention sur le fait que la somme qui figure au budget pour l'année se terminant le 31 mars 1925 est de $900,000 alors que pour l'exercice clos le 31 mars 1924 la somme portée au budget pour couvrir le déficit d'exploitation était de $1,500,000.

Votre comité est par conséquent unanimement d'avis que la somme demandée pour l'année prochaine, à savoir, $900,000, devrait être votée par la Chambre.

Au cours de l'enquête on discuta plusieurs questions que votre comité croit devoir porter à l'attention de la Chambre:

(1) Le service de l'Alantique.
(2) Le service du Pacifique.
(3) Le service de l'Atlantique-Pacifique (via Panama).
(4) Le service des Grands lacs.

(1) *Le service de l'Atlantique:—*

Les services de l'Atlantique comprennent les services suivants:

Royaume-Uni:— ....

Service semi-hebdomadaire à Cardiff et Swansea.

Service bi-mensuel en destination de Londres et Anvers.

Sous le rapport des services en destination du Royaume-Uni votre comité a été bien surpris d'apprendre au cours des témoignages entendus que de fortes quantités de bœuf réfrigéré, soit 4,600,000 quartiers, ont été importées dans la Grande-Bretagne pendant l'année 1923, et que sur se nombre 568 quartiers seulement ont été importés du Canada, le reste venant principalement de la république Argentine et du Brézil.

La Marine marchande du gouvernement canadien n'a que quatre navires en service sur l'Atlantique entre le Canada et la Grande-Bretagne munis d'installations frigorifiques de 10,265 pieds cubes pour chaque navire tandis que les navires de la marine marchande de l'Argentine ont des chambres frigorifiques d'une capacité de quinze à vingt fois plus considérable.

On a attiré notre attention sur une expérience faite, dans les premiers mois de l'année 1923, par la division des fermes d'expérimentation du ministère de l'Agriculture, et rapportée par la division de la zootechnie, ferme expérimentale centrale, Ottawa, dans sa brochure No 39, qui indique que cette expérience relativement au bœuf réfrigéré a été suivie de bien pauvres résultats à cause du manque d'uniformité dans le poids des carcasses et de la connaissance insuffisante des besoins du marché de Smithfield.

Vu la tendance de la population européenne de faire une consommation toujours plus grande de bœuf réfrigéré le comité est d'opinion qu'il y aurait lieu de créer un commerce considérable, au point de vue de cette denrée, entre le Canada et l'Europe, qui serait également profitable à l'éleveur et aux chemins de fer Nationaux du Canada si l'on pouvait trouver le moyen de permettre à l'éleveur canadien de faire concurrence sur le marché britannique à son rival de l'Argentine; et sous ce rapport le comité est fondé à croire que cette question mérite l'attention très sérieuse du gouvernement. De plus, vu l'état actuel de notre commerce d'exportation de bétail, le comité recommande au gouvernement de mettre à l'étude les méthodes et les moyens d'obtenir de plus grandes facilités et de réduire le coût du transport du bétail en Grande-Bretagne.

Indes Occidentales:—

Service bi-mensuel de fret en destination de St-Kitts, Antigoa, Barbade, Trinidad et Demerara.

Service à toutes les trois semaines pour marchandises et passagers en destination des Bermudes, Nassau, Kingston et Belize.

Ce dernier service a été depuis son inauguration, et est encore maintenu par les navires canadiens "Canadian Fisher" et "Canadian Forester", jaugeant 5,100 tonnes brutes. Il a été inauguré à la demande du gouvernement en vertu des termes d'une convention conclue à Ottawa au mois de juin 1920 alors que le gouvernement du Canada s'est engagé à établir un service bi-mensuel pour fret, passagers et dépêches, entre le Canada, Bahama, la Jamaïque et le Honduras britannique, aux conditions suivantes:—la convention devant rester en vigueur pendant une période de dix ans:—

1. Les navires devront avoir un tonnage non inférieur à 3,500 tonnes poids mort; avoir une vitesse non inférieure à 10 nœuds; avoir les aménagements voulus pour 15 à 20 passagers de première classe; et d'être pourvus d'entreponts.

2. Les navires quitteront les ports canadiens, selon que leurs conditions l'exigent, pour se rendre à Bélize, Honduras britannique, faisant escale à Nassau, Bahama, et au port ou aux ports de la Jamaïque, selon qu'il sera nécessaire, et feront escale au retour au port ou aux ports de la Jamaïque, selon qu'il sera nécessaire et à Nassau.

Les colonies directement intéressées ont pris sur elles de déclarer à leurs gouvernements que si ce service n'était pas rémunérateur elles paieraient 25 p. 100 de la perte, pourvu que les montants ainsi fournis ne dépassent pas, dans le cas de Bahama, la somme de 3,000 livres par année, et dans le cas du Honduras britannique la somme de 5,000 livres par année, et dans le cas de la Jamaïque la somme de 5,000 livres par année.

Le service des Antilles a été inauguré au mois de janvier 1921, et au mois de juin 1922, le port de Hamilton, Bermudes, a été ajouté à l'itinéraire.

Les navires, tel que stipulé au début, devraient être construits de manière à ne servir qu'au transport des marchandises, mais après l'adoption de la convention des Antilles et la décision du Gouvernement voulant que nous entreprenions ce service, on a fait subir aux plans des modifications en vue d'assurer le transport de 35 passagers au maximum. L'aménagement pour les passagers, bien qu'étant le meilleur qu'il fut possible d'assurer dans les circonstances, ne convient pas entièrement au commerce des tropiques, et c'est cet état de choses qui est en grande partie la cause que l'on ait eu de la difficulté à trouver le nombre de passagers voulu dans les différents voyages. On n'y trouve pas de chambres frigorifiques et on ne pourrait pas en installer avec avantage sur ces navires. L'aménagement de ces chambres frigorifiques est essentiel au développement normal du commerce.

Nous basant sur le témoignage rendu devant ce comité par le Président des chemins de fer canadiens nationaux, nous croyons que le service de transport des passagers et des marchandises entre le Canada et les Antilles pourrait être de beaucoup augmenté, et cela avec profits, si nous pouvions établir un service de navires modernes pourvu des facilités d'air réfrigérant et de chambres froides pour le transport des bananes et autres fruits qui peuvent être vendus au Canada en les important directement par la route des ports canadiens plutôt que par les Etats-Unis, comme cela se fait actuellement, mais ce commerce, naturellement, ne peut nous être assuré sans un service de navires plus rapides et possédant les installations frigorifiques nécessaires.

Nous croyons aussi que nous pourrions transporter un nombre considérable de passagers si les navires étaient pourvus des aménagements modernes pour le transport des passagers. Le comité recommande que le Gouvernement ferait bien d'étudier la possibilité d'améliorer le service dans ce sens.

Australie et Nouvelle-Zélande:—

Service mensuel à Auckland, Brisbane, Sydney, Melbourne et Adélaïde.

Terre-Neuve:—

Service à toutes les trois semaines à St-Jean, Terre-Neuve, par voie de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

(2) *Service du Pacifique:—*

Les services du Pacifique comprennent les suivants:—

Côte du Pacifique:—

Service hebdomadaire jusqu'à San Pedro et San Francisco.

En outre de ce service, la marine marchande du gouvernement canadien exploite pour le compte de la *Grand Trunk Pacific Coast Steamship Co.*, trois vapeurs comme suit:

Les vapeurs "Prince Rupert" et "Prince George" en service entre Vancouver, Powell River, Ocean Falls, Swanson Bay, Prince Rupert, Anyox et Stewart, et le vapeur "Prince John" entre Vancouver, l'île de la Reine-Charlotte et Prince-Rupert.

L'Alaska se trouve sans service océanique, bien que les perspectives au sujet du développement du commerce sur ce trajet semblent promettre beaucoup.

Par suite des représentations faites à cet égard par le président des chemins de fer de l'Etat, votre comité est d'avis qu'un nouveau vapeur pour le service de l'Alaska serait désirable afin de développer et de protéger plus complètement les intérêts des chemins de fer de l'Etat, et il recommande que le gouvernement considère la construction d'un vapeur convenable à cette fin.

Royaume-Uni:—

Nouveau service mensuel à destination du Royaume-Uni fonctionnant depuis novembre 1923, vers les ports de la Manche, du canal de Bristol et de la côte occidentale du Royaume-Uni.

Australie et Nouvelle-Zélande:—

Service mensuel à destination d'Auckland, de Sydney, de Melbourne et d'Adelaïde.

Orient:—

Service mensuel pour Yokohama, le Japon et Shanghaï, en Chine; avec escales de temps en temps aux ports de la Chine septentrionale.

(3) *L'Atlantique—Service du Pacifique* (par voie de Panama).

Il a été inauguré ce printemps un service entre les ports canadiens du Saint-Laurent et de l'Atlantique par l'administration de la marine marchande du gouvernement canadien. On estime qu'il est essentiel.

(4) *Service des Grands Lacs:—*

Les dépositions démontrent qu'au-delà de 11,000,000 de boisseaux de grain ont été transportés pendant la saison de navigation de 1923, avec un profit d'exploitation de ce chef pour les navires engagés dans ce service, mais que le genre de construction des vapeurs de la marine marchande du gouvernement canadien est tel qu'ils ne peuvent bénéficier de ce commerce dans les conditions normales.

Une copie des dépositions entendues relativement à son examen des prévisions de la marine marchande du gouvernement canadien, aussi bien que celles des chemins de fer de l'Etat, sera soumise pour la gouverne de la Chambre avec le prochain rapport de votre comité qui sera définitif.

M. Boivin, du comité chargé de surveiller le rapport officiel des Débats, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que jusqu'à la fin de la session et pour toutes les sessions subséquentes, à moins que la Chambre n'en ordonne autrement, une

copie additionnelle des Procès-Verbaux soit donnée à chaque député, telle copie devant être distribuée, lorsqu'ils paraissent, par le bureau de poste de la Chambre des Communes.

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill A4 (No 199) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Université chrétienne de Shantung".

Bill F5 (No 184) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Allingham".

Bill J5 (No 193) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Edward Briggs".

Bill K5 (No 194) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Elizabeth Smith".

Bill L5 (No 196) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Thirde".

Bill M5 (No 200) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Castle".

Bill N5 (No 201) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hadenka".

Bill P5 (No 202) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Powell".

Bill Q5 (No 203) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Johnston".

Bill R5 (No 204) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Girdler".

Bill T5 (No 205) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Ferguson".

Bill U5 (No 206) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Whittaker".

Bill V5 (No 207) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Robert Ascough".

Bill W5 (No 208) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Joseph Phillips".

Bill X5 (No 209) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Patience Oldfield".

Bill Y5 (No 210) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Atkinson".

Sur motion de M. Boivin, le premier rapport du comité nommé pour surveiller le rapport officiel des Débats est adopté.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Boivin, le deuxième rapport du comité nommé pour surveiller le rapport officiel des Débats, présenté ce jour, est adopté.

Sur motion de M. Duff, ordonné,—Que le Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson" soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour deuxième lecture vendredi prochain, le 4 juillet courant.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Etat montrant:—Quels ont été au total les frais de voyage de chacun des ministres du gouvernement pour les exercices terminés le 31 mars 1920, 1921, 1922 et 1923, ou pour toute partie de ces exercices pendant laquelle un de ses ministres a été en fonctions.

Aussi,—Il met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport annuel de la Commission du Service civil du Canada, pour l'année 1923.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 37, paragraphe 4:—

Par sir Henry Drayton:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—

1. Quel montant représentent les réductions de la taxe des ventes demandées sous l'empire de la loi de l'an dernier.
2. Combien de réclamations ont été faites.
3. Combien de réclamations ont été pointées et payées, et quel en est le montant.
4. Combien de réclamations restent à régler.

Le Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les Bills suivants, pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill D6 (No 220) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Middleton".

Bill E6 (No 221) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Louise Kinnear".

Bill F6 (No 222) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Thomas Easson".

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton".

Bill H6 (No 224) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry Smith".

Bill I6 (No 225) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha May Roy".

Bill J6 (No 226) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lunetta Elmina Hay".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve prise devant le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Malcolm Middleton, Clara Louise Kinnear, Allan Thomas Easson, Henry Irwin Claxton, John Henry Smith, Bertha May Roy, et Lunetta Elmina Hay, respectivement; qui demandaient des Bills de divorce, avec les pièces produites comme preuve devant le comité; avec requête de les retourner au Sénat.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 175), Loi modifiant la Loi des assurances 1917, avec plusieurs amendements, comme suit:—

Page 4, ligne 21.—Après "mois" insérer "Toutefois, rien au présent article ne doit s'appliquer à un aubain agissant au nom d'une compagnie provinciale qui n'a pas obtenu une autorisation du ministre en vertu de la présente loi".

Page 4, ligne 47.—Après "mois" insérer "Toutefois, rien au présent article ne doit s'appliquer à un sujet britannique agissant au nom d'une compagnie provinciale qui n'a pas obtenu une autorisation du ministre en vertu de la présente loi".

Page 4.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe (2) de la clause 7:

"(2) Le présent article n'entrera pas en vigueur avant le jour que le Gouverneur en conseil fixera par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*."

Page 5, ligne 6.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe (2) de la clause 8:

"(2) Le présent article n'entrera pas en vigueur avant le premier jour de janvier 1925".

Page 5, ligne 28.—Remplacer l'alinéa (*c*) du nouvel article 123 par le suivant:

"(*c*) que la preuve de la perte, complétée selon la formule "H" de l'Annexe de la présente loi, doit être acceptée par la compagnie suivant les conditions de la police stipulant que l'assuré doit déposer la preuve de la perte au bureau de la compagnie".

Dans l'Annexe

Page 6, ligne 16.—Après "intérêt" insérer "et il n'existe pas de privilèges ni de charges sur ces biens".

Page 6, ligne 18.—Après "intérêt" insérer "du privilège ou de la charge".

Page 6, ligne 28.—Retrancher "1893".

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 190), Loi modifiant la Loi des chemins de fer nationaux du Canada.

Bill (No 188), Loi modifiant la Loi des Titres de Biens-Fonds.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de proroger l'application de retraite du service civil.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que l'application de la Loi de retraite du service public sera prolongée jusqu'au trente et un mars 1925, et que ladite Loi sera censée ne pas avoir expiré ou cessé d'être en vigueur après le 1er juillet 1924, mais d'avoir continué d'être en vigueur à toutes fins quelconques jusqu'au 31 mars 1925.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 227), Loi modifiant la Loi de retraite du service civil, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 195), Loi modifiant la Loi de l'Immigration est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

VENDREDI, 4 juillet 1924.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill (No 44), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta, avec un amendement, comme suit:

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill (No 45), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, depuis Loverna vers l'ouest dans la province de l'Alberta, avec un amendement, comme suit:

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill (No 49), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer, ou à un point à l'ouest de cet endroit, dans la province de la Saskatchewan, avec plusieurs amendements, comme suit:

1. Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

Dans l'Annexe

2. Dans l'estimation des sommes à dépenser ajouter les mots "y compris le coût d'un pont sur la rivière Saskatchewan".

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill (No 61), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, qui doit être une section mixte, depuis Rosedale, vers le sud-est, dans la province de l'Alberta, avec un amendement, comme suit:

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous les autres renseignements que le ministre peut exiger".

La Chambre s'ajourne alors à 12.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 4 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le seizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 3, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills Privés et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies dans chaque cas savoir:—

Bill O5 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale."

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton."

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, présente le douzième rapport de ce comité lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que le Gouvernement étudie et prenne en considération la question de savoir s'il est possible de soumettre au Parlement, à une date subséquente, l'établissement, dans les banques chartrées du Canada, d'une catégorie supplémentaire de comptes d'épargne par laquelle tous les détenteurs de dépôts, qui peuvent placer leur argent dans cette catégorie de comptes, dans aucune banque semblable ou aucune succursale de telle banque, seront protégés contre toute perte jusqu'à concurrence du montant de $3,000 par l'établissement d'un fonds sur une base d'assurance dont les primes seront acquittées par le déposant et par la banque suivant une proportion qu'on pourra déterminer, et que le Gouvernement arrête les détails et les données qui, selon les actuaires, sont nécessaires pour la réalisation dudit projet, et après conférence avec les institutions bancaires du Canada que l'on puisse adopter une loi faisant passer dans la pratique les résultats de ladite conférence et le système qu'on peut arrêter

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de la Convention de commerce entre le Canada et l'Union Economique de Belgique et Luxembourg signée à Ottawa, le 3 juillet 1924.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 23 juin 1924:—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre J.-A. Schryburt et le premier ministre ou d'autres membres du gouvernement, relativement aux baux Isenberg.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Laurier a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordé à chacun d'eux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Borden a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordé à chacun d'eux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Meighen a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordé à chacun d'eux.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement actuel a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordé à chacun d'eux.

M. Stewart, l'un des membres du Conseil de Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1924—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes concernant la nomination du docteur Michaud comme médecin et agent des Indiens aux Sept-Iles, comté du Saguenay, y compris, (*a*) copie de toutes les instructions qu'on lui a données au sujet des achats de provisions et marchandises nécessaires à la réserve. (*b*) Copie de toutes les instructions qu'on lui a données concernant le patronage dans son district. (*c*) Copie de toutes les soumissions reçues des divers marchands pour les marchandises nécessaires. (*d*) Liste des marchandises achetées, les noms des vendeurs et les prix payés jusqu'au 1er décembre 1923. (*e*) Copie de toutes les instructions données à l'agent qui l'a autorisé à faire des avances à certains indiens avec garanties privilégiés sur leurs fourrures, sans notifier le public.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill D6 (No 220) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Middleton".—M. *Jacobs.*

Bill E6 (No 221 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Louise Kinnear".—M. *Boys.*

Bill F6 (No 222) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Thomas Easson".—M. *Speakman.*

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton".—M. *Martell.*

Bill H6 (No 224) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry Smith".—M. *Duncan.*

Bill I6 (No 225) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha May Roy".—M. *Boys.*

Bill J6 (No 226) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lunetta Elmina Hay".—M. *Boys.*

M. Cardin propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Pêcheries de 1914 et de décréter.

1. Sauf s'il est autrement pourvu dans la Loi, nul ne pourra entreprendre la fabrication de farine, de fertilisant, huile, colle ou produits de cette nature venant du poisson, des déchets de poisson ou d'animaux marins, à moins d'avoir un permis émanent du ministre.

2. Que l'honoraire annuel d'un permis pour l'exploitation d'un établissement de séchage et salage en Colombie-Britannique, sera de vingt-cinq cents sur chaque tonne ou fraction de tonne de hareng salé sec encaqué dans l'établissement au cours de la saison.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain sur ladite résolution.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai 1,000 copies du Traité entre le Canada et l'Union Economique de Belgique et Luxembourg, signé à Ottawa le 3 juillet 1924, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Les amendements fais par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et séparément agréés:—

Bill (No 31), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec.

Bill (No 41), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 42), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 43), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rorketon, dans la province du Manitoba.

Bill (No 51), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Prince-Albert jusqu'à près Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 52), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 53), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eston et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 55), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 21 milles vers le sud-est à partir de Saint-Paul, province de l'Alberta.

Bill (No 34), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 35), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 100, sur l'île de Vancouver.

Bill (No 62), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Pine-Falls, dans la province du Manitoba.

Bill (No 63), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la gare de Lockeport et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Bill (No 44), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 45), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Loverna vers l'ouest, dans la province de l'Alberta.

Bill (No 49), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer, ou à un point à l'ouest de cet endroit, dans la province de la Saskatchewan.

Bill (No 61), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada qui doit être une section mixte, depuis Rosedale, vers le sud-est, dans la province de l'Alberta.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certane résolution à l'effet de modifier la Loi des Douanes, Statuts revisés, chapitre 48.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Douanes, Statuts revisés de 1906, chapitre 48, et de décréter que dans l'estimation des dommages ou bris relatifs à des articles cassants, comme la vaisselle, la porcelaine, le verre et la verrerie selon les dispositions de la Loi, l'allocation ou les dommages ne seront établis et alloués que pour la somme de la perte excédant quinze pour cent de la quantité totale endommagée; et une période de quatorze jours comptant de l'entrée d'arrivée de ces articles, sera accordée dans laquelle il faudra réclamer la réduction découlant des dommages.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et adoptée.

M. Bureau, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 236), Loi modifiant la Loi des Douanes, lequel est lu la première et la deuxième fois, et devant être considéré en comité général à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier le département des Douanes et de l'Accise.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi du département des Douanes et de l'Accise, et de placer l'administration de la Loi de guerre sur les profits d'affaires, 1916, et ses modifications, ainsi que la Loi de guerre de l'impôt sur le revenu, 1917, et ses modifications, sous l'autorité du département des Douanes et de l'Accise; et de décréter la constitution d'un Bureau consultatif pour étudier les différents régimes d'impôt en vue de simplifier et d'améliorer les systèmes existants.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Bureau, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 237), Loi modifiant la Loi du Ministère des Douanes et de l'Accise, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill I5 (No 228) du Sénat, intitulé-: "Loi modifiant la Loi de la faillite (emploie d'avocat par le syndic)."

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation L'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada."

Bill K6 (No 230) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Laura Bell."

Bill L6 (No 231) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Alexander Fawcett."

Bill M6 (No 232) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Cooke."

Bill N6 (No 233) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ella Mastrom."

Bill O6 (No 234) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Kleinsteuber."

Bill P6 (No 235) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Hastings."

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Eva Laura Bell, Peter Alexander Fawcett, James Henry Cooke, Beatrice Ella Mastrom, Herman Kleinsteuber et Mary Ann Hastings, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 217) Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Et, aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 26), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick, avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 2, ligne 14.—Remplacer la clause 6 par la suivante:—

6. La Compagnie ne doit construire aucune partie de ladite ligne de chemin de fer entre un endroit près Harvey et un endroit sur la rivière Sainte-Croix

vis-à-vis Vanceboro, et il ne doit pas être émis ni garanti de valeurs relativement à ladite ligne en vertu des dispositions de la présente loi, à moins que—

(*a*) La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à titre d'affermataire de la Compagnie du Nouveau-Brunswick ou de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à titre d'affermatrice ne néglige ou refuse d'accorder, ou de se joindre pour accorder, des droits de passage à la Compagnie sur sa ligne de chemin de fer établie entre Harvey et Vanceboro, ou entre Fredericton et Vanceboro, aux conditions à arrêter, ou en cas de différend à régler par la Commission des Chemins de fer du Canada ci-après appelée "la Commission", ou à moins que—

(*b*) La Commission, sur requête de la Compagnie, subséquemment à cette négligence ou à ce refus, décide que les Compagnies mentionnées, ou l'une ou l'autre d'elles ne devraient pas accorder à la Compagnie ces droits de passage.

(2) La Commission est revêtue de tous les pouvoirs nécessaires pour entendre et décider une pareille requête et régler toutes les affaires, questions ou différends à cet égard.

(3) Advenant que des droits de passage soient obtenus entre Fredericton et Vanceboro, sur les lignes de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à titre d'affermataire de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, la Compagnie ne doit construire aucune partie de la ligne autorisée par la présente loi, et il ne doit pas être émis ni garanti de valeurs à cet égard.

2. Page 3, ligne 10.—Après "avances" insérer "et tous autres renseignements que le ministre peut requérir".

3. *Dans l'Annexe*

Avant les mots "Depuis Kingsclear" insérer "Sous réserve des dispositions de l'article 6 de la présente loi".

Le Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils est lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25)

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada;

M. Hoey propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Stork propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général de la Chambre pour modifier l'article 2 telle que passé par le comité général de la Chambre le 17 juin, par l'addition des mots suivants, immédiatement après les mots "10 décembre 1924",

"Mais quant à l'Eglise presbytérienne au Canada, les dispositions de la présente loi ne s'appliqueront que lorsque tout doute aura disparu sur le pouvoir que l'Assemblée générale de l'église presbytérienne au Canada possède, en vertu de ses constitution et règlements d'agréer l'union de l'église presbytérienne au Canada avec l'église méthodiste et l'église congrégationaliste, d'après les princi-

pes d'union indiqués au Tableau "A" de la présente Loi; toutefois, la question sera soumise à la décision de la Cour Suprême du Canada par une référence du ministre de la Justice."

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée.

Et la question étant de nouveau posée sur la troisième lecture dudit bill;

M. Duff propose en amendement,—Que ledit Bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais renvoyé au comité général pour subir la modification suivante:—

Biffer, dans l'article 10 (*a*) les mots "des personnes présentes à cette assemblée et ayant droit d'y voter", aux lignes 35 et 36, et en les remplaçant par les mots suivants: "des personnes ayant droit de voter dans la congrégation par vote pris au scrutin selon les dispositions de l'annexe "D"; et modifier davantage ledit Bill en lui ajoutant comme annexe D, ce qui suit:

Annexe D

Règlements du scrutin secret décrétés par l'article 9 (*a*):

1. Le bulletin employé pour le vote en vertu de l'article 10 paragraphe "a" et les suivants de la loi sera imprimé en caractères gras sur du papier blanc de bonne qualité par l'office du greffier de la session ou du commissaire archiviste du bureau trimestriel, ou si aucun de ces officiers n'est en fonction, par le pasteur temporairement en charge de la congrégation.

Le bulletin sera sous la forme suivante ou à peu près.

Eglise presbytérienne

Le (ou selon le cas)

Etes-vous en faveur de l'entrée de cette congrégation dans l'Eglise-unie du Canada?	Oui.
	Non.

N.B.—Le votant devra faire une croix (X) en regard de la réponse qu'il désire donner à la question soumise et signer ce bulletin en présence d'un témoin et le remettre au greffier de la session (ou selon l cas) le ou avant le jour de 19 , lorsque la votation sera close.

Témoin..... Signature.....

3. Lesdits greffier de la session, commissaire archiviste ou pasteur d'aucune congrégation où il y aura votation délivreront personnellement une copie dudit bulletin à chaque membre, franc de port et adressée au dernier domicile postal connu de ce membre au moins deux semaines avant le jour de la clôture dudit scrutin, et ledit greffier de la session, commissaire archiviste ou pasteur tiendront une liste exacte des noms de toutes les personnes à qui ces bulletins sont délivrés et des noms et des adresses de toutes les peronnes à qui ces bulletins sont envoyés par la poste, et vérifieront l'exactitude de ladite liste par une déclaration solennelle.

4. Lesdits greffier de la session, commissaire archiviste ou pasteur délivreront également ou enverront par la poste en même temps à chaque votant une enveloppe adressée à lui-même dans la quelle le bulletin peut lui être retourné et sur laquelle le mot "bulletin" sera imprimé pour identification.

5. Si une personne qui a droit de voter ne reçoit pas son bulletin en temps voulu elle aura droit d'exiger personnellement desdits greffier de la session, commissaire archiviste ou pasteur de lui délivrer un bulletin en aucun temps avant la fermeture du bureau de votation.

6. Advenant la perte, la maculation ou la destruction de tout bulletin qui n'a pas été déposé ou de l'enveloppe dans laquelle il doit être renvoyée, le votant, après avoir établi ce fait par l'affidavit ou attestation, a droit à un autre bulletin ou à une autre enveloppe à tout moment qui précède la clôture dudit scrutin.

7. Les personnes ayant le droit de voter signeron lesdits bulletins en présence d'un témoin et après avoir convenablement cacheté ladite enveloppe dans laquelle elles les auront mis, elles les remettront personnellement ou les enverront par la poste, port payé, audit greffier de la session, commissaire archiviste ou pasteur.

8. A huit heures de la soirée du jour mentionné sur ledit bulletin, soit pas moins de deux semaines à compter de la date de ladite mise à la poste ou remise en personne, ledit vote au scrutin sera déclaré clos et le greffier de la session, le commissaire archiviste ou le pasteur fera alors convoquer sans retard ladite session ou ledit bureau trimestriel pour la vérification du résultat dudit scrutin.

9. A la réunion ainsi convoquée de la session ou du bureau trimestriel, ledit greffier de la session, commissaire archiviste ou pasteur déposera toutes les enveloppes renfermant les bulletins par lui reçus avant la clôture du scrutin et attestera l'exactitude de ce fait par affidavit.

10. A ladite réunion de la session ou du bureau trimestriel, ladite session ou ledit bureau, ou un sous-comité formé d'au moins cinq de leurs membres et nommé pour cet objet ouvrira lesdites enveloppes, vérifiera et comptera les bulletin, déterminera et proclamera le résultat dudit scrutin et dressera la liste des noms de tous ceux qui, ayant le droit de voter, ont fait connaître leur sentiment sur lesdits bulletins, cette liste devant aussi indiquer si les votants ont répondu par "oui" ou "non" aux questions posées.

11. Le résultat ainsi déterminé du vote au scrutin doit être alors attesté par le pasteur en exercice et par le greffier de la session ou le commissaire archiviste du bureau trimestriel (s'il en existe un) de ladite congrégation, et toute personne ayant déposé un bulletin pendant la tenue dudit vote au scrutin aura le droit, à la demande qu'elle en fera, d'obtenir desdits dignitaires copie du certificat susdit.

12. Les deux dimanches suivant la vérification comme susdit du résultat du vote au scrutin, le pasteur présidant à chacun des offices du culte qui ont lieu ces jours-là doit annoncer du haut de la chaire le résultat dudit vote; copie du certificat de ce résultat doit être affichée à ou pr;s le porte du temple, et copie dudit certificat doit être remise sans délai au greffier du presbytère ou au secrétaire de l'assemblée générale dont relève la cnogrégation, ainsi qu'au greffier de l'Assemblée générale de l'Eglise presbytérienne en Canada ou, selon le cas, au secrétaire de la conférence générale de l'église méthodiste, à celui de l'Union congrégationaliste ou du conseil général de l'église unie.

13. Tous les bulletins déposés à l'occasion dudit vote restent en la possession dudit greffier de la session, commissaire archiviste ou pasteur, selon le cas, pendant un mois à compter de la clôture du scrutin, et tout adhérent qui peut avoir voté ou avait qualité pour voter lors de la tenue du scrutin peut, en présence des dignitaires susdits, examiner lesdits bulletins ou la liste des bulletins déposés

14. L'omission d'observer rigoureusement l'une quelconque des prescriptions du présent règlement n'a pas pour effet d'annuler le vote de la congrégation dont il s'agit pourvu que la cour supérieure ou la cour de comté de la province ayant juridiction sur cette congrégation décide, si elle est saisie du cas dans les trente jours de la première proclamation du résultat dudit vote, que le scrutin s'est, à tout prendre, tenue en conformité du présent règlement et que ladite omission n' aguère eu d'effet sur le résultat dudit vote. .

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur division.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée sur division.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

M. Ross (Kingston) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 109; agréé.

Le Bill A4 (No 199) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Université chrétienne de Shantung" est considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill F5 (No 184) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Allingham".

Bill J5 (No 193) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Edward Briggs".

Bill K5 (No 194) du Sénat intitulé: "Lo ipour faire droit à Louisa Elizabeth Smith".

Bill L5 (No 196) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Thirde".

Bill M5 (No 200) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Castle".

Bill N5 (No 201) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hadenka".

Bill P5 (No 202) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Johnson".

Bill R5 (No 204) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Girdler".

Bill T5 (No 205) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Ferguson"

Bill U5 (No 206) du Sénat, inttiulé: "Loi pour faire droit à Charles Whittaker".

Bill V5 (No 207) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Robert Ascough".

Bill W5 (No 208) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Joseph Phillips".

Bill X5 (No 209) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Patience Oldfield".

Bill Y5 (No 210) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Atkinson".

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills ci-haut mentionnés sont fondés.

Le Bill suivant est lu la deuxième fois, et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les documents qui l'accompagnent, est référé au comité des Bills Privés.

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Ponts et rivières

Nouvelle-Ecosse

	Apple River—Réparations au brise-lames	2,000 00
	Babin's Cove—Prolongement du quai	1,700 00
	Barrington Cove (Sydney Mines)—Réparations au quai	6,000 00
	Bass River—Améliorations	1,500 00
	Bayfield—Réparations au brise-lames	6,000 00
	Bay St. Lawrence—Réparations au brise-lames	5,000 00
	Broad Cove Marsh—Remplacement du brise-lames—Quai	8,400 00
	Cariboo Island—Reconstruction du brise-lames	8,000 00
	Carr's Brook—Réparation au brise-lames	1,275 00
	Chimney-Corner—Reconstruction du quai	8,000 00
	Comeau's Cove—Améliorations au brise-lames	4,900 00
	Digby—Réparations et refection à la jetée	2,000 00
	Darthmouth—Jetée	120,000 00
	East-Bay—Réparations au quai	1,600 00
	East-River—Réparations à l'écluse	3,000 00
	Eastern-Harbour—Améliorations	42,000 00
	French-Village—Reconstruction du quai	3,700 00
	Friar's-Head—Améliorations au port	1,500 00
	Great-Village—Remplacement du quai	3,500 00
	Grand-Narrows—Prolongement du quai	2,000 00
	Hantport—Réparations au quai	3,250 00
	Ports et rivières en général, réparations et améliorations	55,000 00
	Irish-Cove—Réparations au quai	3,500 00
	Judique (Baxter's)—Réparations au quai	1,300 00
	Little Bass River—Réparations aux ouvrages de protection du chenal	1,200 00
	Lunenburg—Dragage	51,000 00
	Malagash—Dragage	22,700 00
153	Margaree—Améliorations au port	6,500 00
	McKay's Point—Réparations au quai	2,700 00
	Merigomish—Réparations au quai	1,400 00
	Meteghan—Prolongement du quai	6,500 00
	New-Harris—quai	8,000 00
	North Ingonish (McLeod's)—Reconstruction du brise-lame et dragage	34,700 00
	North West Cove (Tancook)—Brise-lames, prolongement du quai	8,500 00
	Parrsboro—Réparations au quai	2,000 00
	Pembroke—Réparations au brise-lames	1,750 00
	Port-Greville—Reconstruction du brise-lames	40,000 00
	Port-Hasting—Réparations au quai	2,300 00
	Port-Hood—Réparations au quai	5,800 00

	Port-Lorne—Prolongement du brise-lames	8,000 00
	Port-Medway—Pour acheter et prolonger le quai	6,100 00
	Sheet-Harbour-West—Reconstruction du quai	2,000 00
	Shelburne—Réparations au quai	1,500 00
	Ship-Harbour—Quai	4,100 00
	Skinner's Cove—Reconstruction du brise-lames et protection de la grève	2,500 00
	South-Bar (Sydney)—Protection de la grève	2,500 00
	South-East-Cove—Réparations au brise-lames	1,700 00
	Spry Bay (Leslie's)—Reconstruction du quai	6,900 00
	Port St-François—Brise-lames	8,300 00
	Tiverton—Prolongement du brise-lames	14,000 00
	Toney-River—Réparations à la jetée du chenal	3,000 00
	Turner's Island—Réparations au quai	5,200 00
	Walton—Réparations au brise-lames	1,800 00
	West-Green-Harbour—Brise-lames et quai	2,500 00
	West-Head—Améliorations au brise-lames	4,900 00
	Yarmouth-Bar—Protection de la grève—Réparations et améliorations	2,000 00
	Yarmouth Harbour—Dragage	22,000 00

Ile du Prince-Edouard

	Alberton—Réparations au quai	1,100 00
	Baie Fortune—Réparations au brise-lames	1,600 00
	Beach-Point—Réparations au quai	9,300 00
	Belfast—Réparations au quai	2,500 00
	Belle Rivière—Prolongement du brise-lames	9,000 00
	Cap-Traverse—Réparations au quai	1,600 00
	Georgetown—Reconstruction du quai du Canadien-National	15,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00
154	Kier's Shore—Réparations au quai	7,000 00
	Port Naufrage—Réparations au brise-lames	3,600 00
	Port Rustico—Protection du brise-lames et de la grève, réparations et reconstruction	7,000 00
	Baie-Saint-Pierre—Protection du brise-lames et de la grève, réparations et reconstruction	4,800 00
	Port Tignish—Réparations au brise-lames	7,400 00
	Port Victoria—Reconstruction et réparation du quai	1,700 00

Nouveau-Brunswick

	Baie du Vin—Réparations au quai	1,600 00
	Bayside—Réparations au quai	1,250 00
	Black's Harbour—Reconstruction des abords du quai	3,500 00
	Cap-Bald—Réparations au brise-lames	3,200 00
	Caraquet—Reconstruction du quai	27,500 00
	Cap Cocagne—Quai	14,000 00
	Port Dipper—Réparations au brise-lames	4,000 00
	Gagetown—Réparations au quai	1,000 00
155	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	45,000 00
	Leonardville—Cale flottante	900 00
	Miscou-Harbour—Reconstruction du quai	5,500 00

Pointe-du-Chêne—Réparations au brise-lames	2,400 00
Robichaud's (Savoy's)—Landing—Quai	11,000 00
Ile Shediac—Réparations au quai	1,000 00
Shippigan-Gully—Réparations au brise-lames	1,000 00
Stonehaven—Reconstruction de culée de protection	1,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.25 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 85

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 7 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 3, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné le bill suivant du Sénat et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies, savoir:—

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation L'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada."

Sur motion de M. Marcil (Bonaventure) pour M. Mercier, ordonné,—Que le Bill O5 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de la Banque Canadienne Nationale" soit inscrit sur le feuilleton des ordres parmi les Bills Privés pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1924:—Copie de tous les rapports qu'il convient de produire, reçus du commandant de la Royale Gendarmerie à Vancouver, touchant les contraventions à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, dans les années de 1920 à 1924 inclusivement.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924:—Copie des correspondances, télégrammes, câblogrammes, lettres et autres feuilles que le gouvernement possède touchant la capture de M. Jaffray, de Toronto, par des bandits de Chine, et les efforts que le gouvernement a tentés pour obtenir sa libération.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Relevé des quantités de cocaïne et autres drogues narcotiques saisies en Colombie-Britannique par autorité de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, indiquant la disposition qu'on en a faite, de 1920 à 1924 inclusivement.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Relevé des noms des membres de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada à Victoria qui ont (*a*) quitté le service, (*b*) été éloignés, (*c*) destitués, et indiquant les raisons d'abandonner le service.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles afférant aux accusations de partisannerie politique portées contre W.-L. Trotter, maître de poste à Sheguinadah; copie de la preuve reçue, du rapport de l'enquêteur, et l'indication de la décision prise par le gouvernement sur ce rapport.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie de correspondances, télégrammes et autres feuilles afférant aux accusations de partisannerie politique portées contre Wm Boyd, maître de poste à Kagawong; copie de la preuve reçue, du rapport de l'enquêteur, et l'indication de la décision prise par le gouvernement sur ce rapport.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport intérimaire de la Commission royale des grains sur les sujets qu'elle a examinés à Vancouver, se rapportant à la manutention, l'emmagasinage et l'expédition du grain.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que la partie de la résolution adoptée dans la Chambre le 26 juin 1923 pour l'adoption du septième rapport du comité spécial chargé d'étudier l'état de l'agriculture et recommandant que les ordres de références, rapports, transactions et preuve entendue soient préparés avec un index synoptique par le greffier du comité, soit subdivisé selon rubrique de

(*a*) production;
(*b*) transports distribution et mise en marché;
(*c*) crédit ruraux;
(*d*) relation des prix obtenus par les agriculteurs comme producteurs et payés par eux comme consommateurs;

pour être imprimé sous forme de livre bleu et distribué," soit rescindé.

Sur motion de M. Graham, ordonné,—Que mille copies en anglais et 500 en français du rapport de la commission royale des grains sur les sujets qu'elle a étudiées à Vancouver, soient imprimées sans délai, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Les bills suivants du Sénat sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill I5 (No 228) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la faillite (emploi d'avocats par le syndic)."—M. *Copp.*

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation L'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada."—M. *Casgrain.*

Bill K6 (No 230) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Laura Bell".—M. *Rankin.*

Bill L6 (No 231) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Alexander Fawcett".—M. *Duff.*

Bill M6 (No 232) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Cooke".—M. *Duff.*

Bill N6 (No 233) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ella Mastrom".—M. *Martell.*

Bill O6 (No 234) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Kleinsteuber".—

Bill P6 (No 235) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Hastings".—M. *Hocken.*

Le Bill A4 (No 199) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Université chrétienne de Shantung", est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, et les documents qui ont servi de preuve, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill D6 (No 220) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Middleton".

Bill E6 (No 221) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Louise Kinnear".

Bill F6 (No 222) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Thomas Easson".

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton".

Bill H6 (No 224) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry Smith".

Bill I6 (No 225) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha May Roy".

Bill J6 (No 226) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lunetta Elmina Hay".

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 219), Loi concernant la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. McCrea—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Revenu total du Canada, de toutes les sources, pour l'année écoulée le 31 mars 1923, et pour l'année écoulée le 31 mars 1924, indiquant les chiffres de chaque année séparément, ainsi que les différentes sources de revenu.

2. Quelle partie de ce revenu chaque province a contribué, avec indication de chaque source de revenus séparément.

Sur motion de M. Robb, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure décrétant qu'une certaine convention de commerce, datée du 3 juillet 1924 et intervenue entre les plénipotentiaires nommés par Sa Majesté et par Sa Majesté le Roi des Belges, soit approuvée, et que vigueur soit donnée aux dispositions de ladite convention.

M. Copp propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi du service civil 1918, en décrétant qu'il sera accordé une allocation annuelle de retraite à un commissaire du service civil qui a fait fonction de commissaire pendant quinze ans ou plus, ou qui est devenu invalide ou autrement incapable de remplir ses fonctions, l'allocation en question devant être payée à même le fonds du revenu consolidé.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain sur ladite résolution.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération les résolutions suivantes:—

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des produits alimentaires pour les animaux, et de décréter:

1. Qu'un produit alimentaire de commerce qui ne contient pas comme ingrédients des criblures, raclures, déchets, grumes d'avoine, farine d'avoine, cosses de sarrasin, gousses d'arachides, balle de lin, tourbe ou mousse ou autre matière de faible valeur nutritive, que le ministre aura pouvoir de définir par règlement, pourra contenir un maximum de cinquante pour cent de gros son, petit son, criblures ou farine alimentaire, séparément ou en mélange;

2. Que la farine de blé vendue pour fins d'alimentation animale sera censée être de la farine alimentaire.

3. Qu'une matière quelconque, y compris les raclures ou déchets en plus du tout ou partie des criblures de minoterie, qu'on a enlevée du blé dans la préparation de ce blé aux procédés employés dans l'extraction de la farine, laquelle matière contient plus de huit pour cent de fibre brute, pourra être enregistrée et vendue comme aliment animaliser de commerce sous le nom de "criblures de minoterie"; ou, si la matière a été classifiée par un inspecteur des grains agissant en vertu de la Loi des Grains du Canada, elle pourra être vendue sous tel autre nom que l'inspecteur pourra désigner dans son certificat d'inspection.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Motherwell, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 238), Loi modifiant la Loi des produits alimentaires pour les animaux, lequel est lu la première et la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'ordre étant lu pour la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907;

M. Murdock propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'acquiesce pas à leur amendement au Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, pour les raisons: "Que ledit amendement introduit une nouvelle phase au bill et complique plutôt qu'il ne simplifie les procédures."

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur division.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant le commerce entre le Canada et la Finlande.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure décrétant que les articles produits ou fabriqués en Finlande recevront un traitement aussi favorable que celui qui est accordé aux articles produits ou fabriqués dans un pays étranger quelconque, en tant que les articles produits et fabriqués au Canada recevront en Finlande le même traitement dont jouissent les articles semblables produits ou fabriqués dans le Royaume-Uni, comme l'indique l'article 23 du Traité de Commerce et de navigation entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, et la Finlande, fait à Helsingfors le 14 décembre 1923.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 239), Loi concernant le commerce entre le Canada et la Finlande, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi des Banques.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Banques et de pourvoir au paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, des frais découlant d'un service fédéral d'inspection des banques, avec dispositions pour que ces frais soient compensés par une charge imposée aux banques chartées.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 240), Loi modifiant la Loi des banques, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 227), Loi modifiant la Loi de retraite du service public, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

BYNG DE VIMY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1925, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 7 juillet 1924.

Sur motion de M. Robb, ledit message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsides.

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 86

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MARDI 8 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1924:—Copie de la convention entre la *Canadian Petroleum, Limited,* et le gouvernement, relativement à la production du noir de carbone et la mise à bail des terrains pétrolifères, et copies des télégrammes, correspondances et feuilles afférants.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes, mémoires, décrets ministériels, et autres feuilles que le gouvernement possède ou contrôle, ou un de ses départements postérieurs au 12 avril 1922, touchant l'assainissement projeté de la région connue sous le nom de *Kootenay Flats,* dans la Colombie-Britannique et l'Etat de l'Idaho.

M. Stewart (Argenteuil), du consentement de la Chambre présente un Bill (No 241), Loi modifiant la Loi du Conseil des Recherches, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que le nom de M. Stevens soit substitué à celui de M. McQuarrie sur le comité spécial de rédistribution.

Les bills suivants sont respectivement lus la troisième fois et passés, savoir:—
Bill (No 195), Loi modifiant la Loi d'Immigration.
Bill (No 227), Loi modifiant la Loi de retraite du service public.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 26), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick sont pris en considération et séparément agréés.

Le Bill (No 213), Loi modifiant la Loi de 1923 concernant les taux de fret par navigation intérieure, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 189), Loi modifiant la Loi des Postes est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution autorisant un contrat entre Sa Majesté et la corporation de la cité d'Ottawa.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le ministre des Travaux Publics pourra, au nom de Sa Majesté, faire une convention avec la Corporation de la cité d'Ottawa, prolongeant d'une année à compter du 1er juillet 1924, les dispositions de la convention entre Sa Majesté et ladite Corporation portant la date du 30 mars 1920, et consignée au Tableau du Chapitre 15 des Statuts de 1920.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. King (Kootenay), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 242), Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté et la corporation de la cité d'Ottawa, lequel est lu la première et la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendements, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 191), Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario, concernant les terres de réserve des Sauvages, est lu la deuxième fois, considéré en comité général;

La Chambre se forme de nouveau en comité;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25)

Les bills suivants sont lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

Comité des Banques et du Commerce

Bill O5 (No 218), Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale.

Comité des Bills Privés (avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorces, plus bas mentionnés, sont fondés):—

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada".

Bill K6 (No 230) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Laura Bell".

Bill L6 (No 231) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Alexander Fawcett".

Bill M6 (No 232) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Cooke".

Bill N6 (No 233) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ella Mastrom".

Bill O6 (No 234) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Kleinsteuber".

Bill P6 (No 235) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Hastings".

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés.

La Chambre reprend la considération en comité général du Bill (No 191), Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario, concernant les terres de réserve des Sauvages, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 189), Loi modifiant la Loi des Postes est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Graham propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

M. Coote, secondé par M. Shaw, propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"De l'avis de la Chambre, le désaveu du Statut promulgué par la législature de la province de l'Alberta, soit le chapitre 32, des Statuts de 1923, et intitulé: *An Act to impose a Tax upon Minerals*, était un abus du pouvoir de désaveu acquis au gouvernement fédéral, ce statut étant absolument *Intra Vires* de la province, et n'empiétait sur aucune question relevant de la politique ou de l'administration fédérale."

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bancroft,	Evans,	Kellner,	Speakman,
Bird,	Gardiner,	Kennedy (Edmonton),	Spencer,
Campbell,	Garland (Bow-River),	Lucas,	Thompson,
Coote,	Good,	Maclean (York),	Ward,
Davies,	Hoey,	Macphail (Mlle),	Warner,
Doucet,	Irvine,	Milne,	Woodsworth—27.
Elliott (Dundas),	Jelliff,	Shaw,	

CONTRE:

Messieurs

Archambault,	Denis (St-Denis),	Laflamme,	Power,
Baldwin,	Desaulniers,	Lapierre,	Prévost,
Béland,	Descoteaux,	Lapointe,	Putnam,
Benoit,	Deslauriers,	Lavigueur,	Rankin,
Binette,	Desrochers,	Logan,	Raymond,
Boivin,	Drayton (sir Henry),	Lovett,	Reed,
Bouchard,	Ethier,	Macdonald (Pictou),	Rhéaume,
Boucher,	Finn,	Mackinnon,	Rinfret,
Bourassa,	Fontaine,	MacLean	Robb,
Bowen,	Forrester,	(Prince, I. P.-E.),	Roberge,
Boys,	Fortier,	McBride,	Robinson,
Brown,	Gendron,	McConica,	Robitaille,
Bureau,	Gervais,	McGiverin,	Ross (Kingston),
Cahill,	Gordon,	McIsaac,	St-Père,
Cannon,	Gould,	McKay,	Savard,
Cardin,	Graham,	McMaster,	Séguin,
Carruthers,	Hammell,	McMurray,	Senn,
Casgrain,	Harris,	Manion,	Sinclair (Oxford),
Chaplin,	Hatfield,	Marcile (Bagot),	Sinclair
Chevrier,	Healy,	Marler,	(Queens, I. P.E.),
Chew,	Hunt,	Martell,	Stewart (Argenteuil),
Chisholm,	Jacobs,	Mercier,	Stewart (Leeds),
Clifford,	Johnston,	Morin,	Stork,
Copp,	Kelly,	Motherwell,	Sutherland,
Déchène,	King (Kootenay),	Murdock,	Tolmie,
Delisle,	King, Mackenzie	Ouimet,	Vien—104.
Denis (Joliette),	(York),	Pelletier,	

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III.—GOUVERNEMEN CIVIL

12 Finances—

Appointements	363,445 00
Dépense casuelle	50,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.25 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 9 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Conformément à l'ordre de la Chambre du 7 juillet courant, votre comité a pris en considération le Bill (No 238), Loi modifiant la Loi des produits alimentaires pour les animaux, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, présente le treizième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Conformément à l'ordre de renvoi, en date du 6 mai 1921, se lisant comme suit:

Ordonné:—Que le rapport du Dr. Tory sur les crédits agricoles, déposé sur le bureau de la Chambre le 15 avril, soit référé au comité des Banques et du Commerce,

Attesté:

W. B. NORTHRUP,
Greffier, Chambre des Communes.

Votre comité a pris en considération le rapport du Dr. Tory sur les crédits agricoles.

Ce rapport fait voir que des neuf provinces du Canada, sept ont déjà dans leurs statuts des lois tendant à l'établissement de systèmes publics de crédit agricole; et

Considérant qu'une étude des systèmes existants dans ces provinces fait voir une diversité considérable de ces systèmes, quant à la méthode et quant aux détails également; et

Considérant que le but de tous ces systèmes de crédit rural est de procurer, au moyen d'une organisation meilleure de garantie, des prêts pour des fins agricoles à des taux d'intérêt meilleurs que ceux qui ont été en vigueur jusqu'ici; et

Considérant qu'on peut se demander si cette fin pourrait être mieux atteinte par l'établissement d'un système fédéral fonctionnant dans les provinces ci-dessus mentionnées, en outre des systèmes déjà existants et en concurrence avec eux ou dans les provinces où, à l'estime des autorités provinciales, le besoin ne s'est pas fait sentir assez pour excuser l'établissement d'un système semblable; et

Considérant qu'il semblerait sage, du point de vue et de l'efficacité et de l'économie également, si l'on doit établir un système fédéral, que ce dernier fût une forme pour tout le Canada, ce qui nécessairement nécessiterait des pourparlers entre les autorités fédérales et les autorités provinciales;

En conséquence, votre comité recommande que l'enquête sur ce sujet soit continuée, afin de démontrer s'il est possible de coordonner les différents systèmes de crédit rural maintenant en vigueur dans un système fédéral s'appliquant à tout le Canada, et que l'on prépare une loi basée sur des recherches supplémentaires et tendant à faire face au besoin de crédit des classes agricoles du Dominion, et qui sera soumis au Parlement à la prochaine session.

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, présente le quatorzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que l'alinéa (*f*) de l'article 76 de la Loi des Banques soit modifié en biffant tous les mots après le mot "cas" dans la sixième ligne, et en les remplaçant par les mots "sans l'approbation unanime des directeurs présents à une assemblée régulière du bureau ou à une assemblée spéciale convoquée à cette fin, pourvu que l'avis de telle assemblée régulière ou spéciale fasse connaître formellement le but de l'assemblée".

M. Boivin, du comité chargé de surveiller le compte-rendu des Débats, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les questions suivantes que la Chambre lui a référées, savoir:

1. Les Débats devraient-ils être un compte rendu des débats seulement, ne citant que les parties des délibérations de la Chambre nécessaires pour que ce compte rendu soit intelligible, ou devraient-ils être un compte rendu in extenso de toutes les délibérations de la Chambre et du comité général, en même temps que des débats?

2. Serait-il désirable, en vue d'économiser du temps, du travail et des frais, que les Débats ne renferment que les discours prononcés alors que M. l'Orateur occupe le fauteuil, avec ou sans bref résumé des délibérations en comité?

3. Est-il désirable que les Débats soient le procès-verbal officiel de toutes les délibérations de la Chambre en même temps que le compte rendu des débats?

Votre comité recommande qu'à dater de l'ouverture de la prochaine session du Parlement et jusqu'à ce que la Chambre en ordonne autrement, le compte-rendu des débats en comité des subsides soit continué ainsi que cela se fait présentement, mais qu'on y insère à la fin ou à la fin du rapport complet des débats de chaque jour, une liste de tous les crédits approuvés par le comité des subsides avec ou sans débat.

Votre comité reconnaît que l'économie de temps, de travail et de dépense dans la conduite des procédures de la Chambre et le rapport des débats dans le Hansard est des plus désirables, mais considérant l'heure avancée de la session, le débat fort limité qui a eu lieu dans la Chambre sur ce sujet et l'opinion divisée des membres du comité au sujet des voies et moyens à adopter pour atteindre les résultats désirés, votre comité recommande qu'aussitôt que possible, après l'ouverture de la prochaine session du Parlement et après que les membres de la Chambre auront eu l'occasion d'exprimer leurs vues sur le sujet, un

comité spécial de la Chambre soit nommé avec pouvoir d'étudier s'il est possible et désirable ou non, dans les intérêts du temps, du travail et de la dépense, que les règles de la Chambre soient modifiées ou que le rapport des débats dans le Hansard soit abrégé, et de faire rapport à la Chambre de leur sentiment sur ce point.

Votre comité recommande que les Procès-Verbaux demeurent le rapport officiel des procédures de la Chambre des Communes et que le Hansard continue d'être un compte rendu des débats dans le cas seulement des détails des procédures de la Chambre qui peuvent être nécessaires pour rendre le rapport des débats intelligible avec, en outre, une liste des crédits approuvés par le comité des subsides avec ou sans débat.

Votre comité recommande, en outre, qu'à dater de l'ouverture de la prochaine session du Parlement et jusqu'à ce que la Chambre en ordonne autrement, une copie supplémentaire du Feuilleton des Ordres soit fournie à chaque député, cette copie devant être distribuée chaque jour de sa publication, par le moyen du bureau de poste de la Chambre des Communes.

Votre comité recommande de plus, que le greffier du comité ait le pouvoir, avant l'ouverture de chaque session du Parlement et jusqu'à ce que la Chambre en ordonne autrement, de corriger et reviser la liste permanente déjà faite et approuvée par le comité des débats et de préparer la liste complémentaire annuelle contenant les noms et adresses soumis par les membres de la Chambre des Communes pour l'envoi par la malle des six copies des Débats qu'ils ont le droit de faire distribuer, le tout soumis à l'approbation du comité des débats, lorsque ledit comité a été nommé par la Chambre.

Sur motion de M. Raymond, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le rapport deuxième et final du comité spécial nommé pour étudier le système de pension pour le vieil âge au Canada, les procédures et les témoignages qui ont été entendus soient imprimés comme appendice aux Journaux de la Chambre, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 175), Loi modifiant la Loi des Assurances, 1917, sont pris en considération et agréés.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant une convention commerciale entre Sa Majesté et la Roi des Belges.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure décrétant qu'une certaine convention commerciale, datée du 3 juillet 1924 et intervenue entre les plénipotentiaires nommés par Sa Majesté et le Roi des Belges, soit approuvée, et que vigueur soit donnée aux dispositions de ladite convention.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 247), Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et le Roi des Belges, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 239), Loi concernant le commerce entre le Canada et la Finlande est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 240), Loi modifiant la Loi des Banques est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, inofrmant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill Z3 (No 243) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Joliette and Northern Railway Company*".

Bill Q6 (No 244) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Smith Scott."

Bill R6 (No 245) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Smolkin Koffler".

Bill S6 (No 246) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl James Sharpe".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de William Smith Scott, Rebecca Smolkin Koffler et Earl James Sharpe, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Le Bill (No 236), Loi modifiant la Loi des Douanes est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 237), Loi modifiant la Loi du ministère des Douanes et de l'Accise est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 33), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, division Kamloops-Kelowna, province de la Colombie-Britannique, avec un amendement comme suit:—

1. Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous autres renseignements que le ministre peut exiger".

Le Bill (No 66), Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Pêcheries, 1914.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Pêcheries, 1914, et de décréter:

1. Sauf s'il est autrement pourvu dans la Loi, nul ne pourra entreprendre la fabrication de farine, de fertilisant, huile, colle ou produits de cette nature venant du poisson, des déchets de poisson ou d'animaux marins, à moins d'avoir un permis émanant du ministre.

2. Que l'honoraire annuel d'un permis pour l'exploitation d'un établissement de séchage et salage en Colombie-Britannique, sera de vingt-cinq cents sur chaque tonne ou fraction de tonne de hareng salé sec encaqué dans l'établissement au cours de la saison.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 248), Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914, lequel est lu la première et la deuxième fois et devant être considéré en comité général à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Graham propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 216), Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada, afin de rendre exécutoires certains projets de convention adoptés par la Conférence internationale du Travail de la Société des Nations est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 88

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 10 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été suivies, savoir:—

De Henry George Stuart Johnston, pour une loi de divorce d'avec May Johnston (née Feere), son épouse.

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants, et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson".

Bill D6 (No 220) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Middleton".

Bill E6 (No 221) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Louise Kinnear".

Bill F6 (No 222) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Thomas Easson".

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton".

Bill H6 (No 224) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry Smith".

Bill I6 (No 225) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha May Roy".

Bill J6 (No 226) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lunetta Elmina Hay".

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada".

Bill K6 (No 230) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Laura Bell".

Bill L6 (No 231) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Alexander Fawcett".

Bill N6 (No 233) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ella Mastrom".

Bill O6 (No 234) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Kleinsteuber".

Bill P6 (No 235) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Hastings".

Votre comité a aussi examiné le Bill M6 (No 232) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Cooke", et a convenu de rapporter que le préambule n'a pas été prouvé, et à son avis, la preuve qui a été faite n'a pas prouvé les accusations portées contre le répondant.

Votre comité recommande que conformément à la pratique établie dans ces cas, les honoraires additionnels payés sur les bills suivants soient remboursés, savoir:—

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson".

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton".

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada".

M. Euler, du comité des Chemins de fer nationaux et de la Marine marchande, présente le cinquième et dernier rapport comme suit:—

Votre comité chargé d'étudier et de rapporter à la Chambre les prévisions budgétaires au sujet des chemins de fer Nationaux et de la Marine marchande canadienne, a tenu quinze séances au cours desquelles il a entendu divers témoins, entre autres: sir Henry Thornton, K.B.E., président du bureau de direction; le major Graham A. Bell, C.M.G., sous-ministre des Chemins de fer et Canaux; Gerard Ruel, C.R., vice-président et avocat général; W. D. Robb, vice-président en charge des assurances, terres, messageries, télégraphes, de la colonisation et du développement, etc.; C. B. Brown, ingénieur en chef, service de l'exploitation; R. L. Fairbairn, gérant du service des voyageurs; T. H. Cooper, vérificateur général et R. A. C. Henry, directeur, bureau de l'économique.

Dans l'examen des prévisions, votre comité a fait une étude attentive du rapport annuel et de la marine marchande et des chemins de fer nationaux. Nos conclusions et nos recommandations au sujet de la marine marchande ont déjà été portées à la connaissance de la Chambre.

Il a été fait un dossier volumineux au sujet de l'achat par l'administration des chemins de fer nationaux d'une propriété à Paris, pour laquelle on a dépensé, à la date du 30 avril dernier, la somme d'environ $2,600,000 en monnaie canadienne. Si l'on garde cette propriété, il faudra encore $400,000 à $700,000 pour l'aménagement en bureau, le montant dépendant de sexigences des futurs locataires.

La preuve indique que l'administration est d'avis d'avoir les locaux convenables à Paris et qu'elle a agi légalement en acquérant cette propriété. D'après les témoignages entendus devant le comité, il appert que le prix payé ne dépasse pas la valeur de la propriété, la valeur locative dans ce secteur de Paris allant toujours en augmentant.

La preuve indique de plus que l'administration des chemins de fer nationaux n'avait pas d'abord l'intention de faire un fort placement sur un immeuble situé à Paris: c'est pourquoi, s'il est possible de le faire avantageusement, et si l'on peut se procurer des locaux convenables pour les bureaux des chemins de fer nationaux à Paris, votre comité est d'avis de vendre cette propriété, afin de réduire le placement au compte du capital.

Votre comité est d'opinion que l'acquisition ou la vente d'une propriété pour les chemins de fer, comportant le déplacement de fortes sommes d'argent, ne devrait se faire que sous l'autorité d'un arrêté en conseil obtenu au préalable.

Votre comité a passé en revue, en autant que le temps à sa disposition lui a permis de le faire, les relevés des opérations de la compagnie, et, d'après les témoignages rendus, il est d'opinion que l'entretien habituel et nécessaire de la voie, des structures et du matériel n'a pas été négligé, et qu'au contraire l'efficacité générale de la propriété de la compagnie a été augmentée.

Quant au transport des dépêches de Sa Majesté, la preuve établie indique qu'actuellement la distribution des services postaux de Sa Majesté ne se fait pas également entre les chemins de fer—ce qui, dans certains cas, a pour résultat un service inférieur pour le public. Votre Comité est d'avis qu'un bon service postal est d'une importance vitale dans l'intérêt public et suggère au Gouvernement de prendre des mesures en vue de faire une étude de toute la question du transport des dépêches par tout le Canada afin que la distribution puisse être faite de manière à assurer un service maximum au public et aussi de rendre justice aux chemins de fer nationaux du Canada.

Le crédit No 137 du budget soumis à la Chambre met à la disposition de la compagnie un montant de $56,000,000 pour lui permettre de défrayer les dépenses de l'année prochaine, pour les comptes suivants:—

	1924-25	1923-24
(*a*) Intérêt sur les valeurs, billets et autres obligations; de même que les montants pour loyer des lignes de chemin de fer	$18,745,639 58	$22,609,260 34
(*b*) Versements de capital pour matériel, fonds d'amortissement divers billets échéant ou échus et autres obligations garanties ou non garanties..	5,867,633 33	8,507,699 33
(*c*) Déficit des recettes provenant de l'exploitation encouru ou déterminé..	1,467,138 48	10,400,000 00
(*d*) Construction et améliorations, y compris la coordination, l'acquisition de propriétés et l'achat de matériel..	29,919,688 61	33,033,040 33
	$56,000,000 00	$74,550,000 00

Se basant sur les témoignages entendus, votre comité est d'avis que les sommes demandées sont nécessaires aux fins de la Compagnie au cours de la prochaine année et devraient être accordées.

Votre comité suggère qu'à propos de toutes les questions relatives à l'immigration et à la colonisation le chemin de fer Pacifique-Canadien et les chemins de fer nationaux du Canada soient priées de coopérer aussi étroitement que possible l'un avec l'autre de même qu'avec les ministères de l'Etat intéressés dans ces questions.

Votre comité désire attirer l'attention du Gouvernement sur l'apparente inutilité de la concurrence et de la duplication des services entre des centres importants par les chemins de fer nationaux et le chemin de fer Pacifique-

Canadien et désire suggérer que ces chemins de fer soient priés d'étudier toute cette question en vue de faire disparaître, partout où la chose sera possible, cette duplication et cette concurrence inutiles, dans le but de conserver les recettes et les ressources des deux compagnies tout en donnant un bon service au public.

Votre comité est d'avis que le montant du Capital qui sert de base aux calculs de charges d'intérêt dans la préparation des états des recettes annuelles des chemins de fer nationaux du Canada est excessif et désire suggérer que le Gouvernement prenne sous peu en considération la possibilité de réduire ce montant.

Votre comité désire attirer votre attention sur les remarques suivantes du président des chemins de fer nationaux du Canada en terminant sa déposition devant le comité:—

> "A mon avis il devrait y exister de toute nécessité un corps intermédiaire quelconque pour la discussion et les communications entre l'administration du réseau des chemins de fer et les représentants des actionnaires. Les actionnaires sont le peuple du Canada et les représentants, naturellement, sont les membres du Parlement du Dominion. Maintenant, à mon point de vue toute cette discussion à été des plus instructives, a été d'une grande importance, et j'espère bien que l'on adoptera quelque méthode en vue de permettre à l'administration de discuter avec un groupe quelconque de la Chambre les diverses questions au sujet desquelles il peut y exister des malentendus. J'espère qu'il sera fait quelque chose en vue de trouver une méthode de ce genre. En ce qui concerne les membres de ce comité, bien qu'il soit à présumer que leurs devoirs et responsabilités finiront une fois, leur rapport rédigé et avec l'ajournement de la Chambre, néanmoins, je serais bien heureux de me trouver en position de pouvoir discuter, de temps à autre, non seulement cette année, mais les années suivantes, si je suis ici, les questions qui intéressent le peuple du Canada et leur système de chemins de fer et discuter ces matières avec les représentants autorisés du peuple qui nécessairement sont les membres du Parlement du Dominion."

Votre comité désire déposer sur le bureau de la Chambre une copie des dépositions et de certaines déclarations obtenues des fonctionnaires présents qui ont été imprimées avec le compte rendu. En agissant ainsi le comité désire exprimer sa gratitude pour l'aide et la coopération des représentants des chemins de fer nationaux et de la marine marchande du Canada qui sont venus devant lui.

Votre comité désire faire remarquer qu'il n'est entré en fonctions que le 17 juin et que nécessairement le temps à consacrer à l'étude des crédits et du compte rendu annuel a été limité.

Votre comité a l'honneur de recommander que le procès-verbal de ses séances ainsi que les dépositions entendues soient imprimés sous forme d'annexe aux Journaux de la Chambre et que le règlement 74 soit suspendu à cette fin.

(*Pour minutes des procédures et les témoignages qui les accompagnent, voir appendice aux Journaux No 5*).

M. Vien du comité des Banques et du Commerce, présente le quinzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill O5 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de "Banque Canadienne Nationale", et a convenu de faire rapport qu'on n'a pas prouvé la raison d'être du préambule, pour la raison qu'à son avis, il n'est pas à propos, dans l'intérêt public, qu'une banque particulière porte le nom demandé dans le bill."

M. Vien, du comité des Banques et du Commerce, présente le seizième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les diverses questions qui lui ont été référées par ordre de renvoi, de temps à autre.

Votre comité, en outre des nombreuses réunions de ses sous-comités, a tenu trente-neuf comités, en vingt-sept jours séparés; il a entendu la preuve faite par dix témoins et il a reçu vingt-trois documents qui ont formé dossier.

Votre comité soumet ci-joint, pour l'information de la Chambre, une copie imprimée de ses procédures, la preuve faite devant le comité, et aussi certains documents qu'on lui a soumis à titre de preuves justificatives, mais qui ne sont pas contenus dans les procédures.

Votre comité recommande que l'ordre de renvoi, les rapports, les procédures et la preuve faite devant le comité ainsi qu'un index approprié que le greffier du comité préparera soient imprimés à titre d'appendice aux Journaux de la Chambre de la présente session, et pour distribution, et qu'on suspende la règle 74 à cet égard.

(*Pour minutes des procédures et les témoignages qui les accompagnent, voir appendice aux Journaux, No 1*).

Sur motion de M. Mercier, ordonné,—Que le Bill O5 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale" soit placé sur le feuilleton des Ordres pour être considéré en comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. McGiverin, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Bills Privés, les frais additionnels payés sur les bills suivants soient remboursés, en vertu de la règle 89, savoir:—

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson."

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton."

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation L'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada."

Sur motion de M. Graham, résolu,—Que le lundi 14 juillet courant et ci-après jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à onze heures du matin chaque jour, le dimanche excepté; qu'en sus de l'intermède ordinaire de six heures du soir, il y aura aussi un intermède chaque jour, d'une heure à trois de l'après-midi; que les divers comités de la Chambre pourront siéger pendant les séances de la Chambre; que la procédure et l'Ordre des affaires, le samedi, seront les mêmes que le vendredi.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie des correspondances, télégrammes et autres feuilles afférant aux accusations de partisannerie politique portées contre S. Brickman, maître de poste à Sebringville, Ontario, et copie de la preuve prise, du rapport de l'enquêteur, et l'indication de la décision prise par le gouvernement sur ce rapport.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mai 1924,—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles à passagers le gouvernement a achetés en 1919, 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924, respectivement.

2. Combien a coûté l'entretien de ces automobiles chaque année.

Sur motion de M. Euler, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Chemins de fer nationaux et de la Marine marchande, les procédures de ce comité, ainsi que les témoignages qu'il a entendus, soient imprimés comme appendice aux Journaux, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:

Bill Z3 (No 243) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Joliette and Northern Railway Company*".—M. *Denis* (Joliette).

Bill Q6 (No 244) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Smith Scott".—M. *Clifford.*

Bill R6 (No 245) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Smolkin Koffler".—M. *Martell.*

Bill S6 (No 246) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl James Sharpe".—M. *Jacobs.*

M. Macdonald (Pictou) pour M. Béland, propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la répartition des fonds de cantine comme suit:

1. La somme de $20,000 à retenir pour payer les comptes en souffrance s'il en est;

2. La somme de $100,000 à payer à un bureau central de trois syndics nommés par le gouverneur en conseil sans appointements, et devant servir selon les sommes et la façon qu'on jugera opportunes pour le maintien et l'assistance d'un service et bureau de règlement au profit des anciens soldats et de leurs familiers;

3. La somme de $50,000 à payer aux Fonds des services unis de Grande-Bretagne, et la somme de $50,000 à payer à la Croix-Rouge américaine, pour qu'ils l'emploient respectivement de la façon qu'ils jugeront opportune en vue d'assistance dans les cas méritoires signalés chez les anciens membres de la troupe expéditionnaire canadienne qui ont fait du service en France ou en Angleterre, ou chez leurs familiers, et qui demeurent en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, selon le cas, et qui se trouvent dans une misère réelle;

4. Le reliquat des fonds de cantine sera divisé en neuf allocations provinciales, dans la proportion indiquée par les pourcentages suivants:

Alberta	7.346%
Colombie-Britannique et Yukon	10.286%
Manitoba	10.702%
Nouveau-Brunswick	4.203%
Nouvelle-Ecosse	6.439%
Ontario	41.641%
Ile du Prince-Edouard	.857%
Québec	12.718%
Saskatchewan	5.808%

5. Les allocations provinciales à payer à un bureau provincial de syndics nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil dans chaque province, sans rémunération, aura pouvoir de recevoir et détenir l'allocation provinciale, et de s'assurer des désirs des intéressés domiciliés dans la province sur la disposition de l'allocation susdite, et de déterminer le but dans lequel l'allocation sera utilisée; d'administrer l'allocation à ces fins, ou pourvoir à l'administration par d'autres, et de faire les autres choses qui pourront leur être indiqués dans l'arrêté ministériel qui les nommera. Les frais relatifs à cette fiducie seront imputables à l'allocation.

M. Macdonald (Pictou), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions les recommande à la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

II—FRAIS DE GESTION

	Bureaux des sous-receveurs généraux—	
	Appointements	118,000 00
	Dépense casuelle	15,000 00
	Impression des billets du Dominion	475,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc.	125,000 00
	Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, vérification	125,000 00
	Courtage sur achat d'effets publics pour fonds d'amortissement	7,000 00
	Timbres anglais, frais de port, etc.	3,000 00
1	Aide temporaire aux écritures pour le transfert et l'enregistrement des obligations, etc., et le lancement des emprunts, et l'autorisation de nommer, à cette fin, un personnel d'employés temporaires, établir le chiffre de leurs appointements et en général arrêter, tout ce qui a trait à ces positions sans suivre et nonobstant les dispositions de la Loi du Service Civil; et aussi payer une rémunération additionnelle à tout employé travaillant au lancement ou au rachat des emprunts pour le travail exécuté en dehors des heures réglementaires, au salaire qu'approuvera la Trésorerie	125,000 00
	Pour nommer Walter Duncan, avec des appointements de $2,550 par an, comme inspecteur spécial du ministère des Finances, ayant le pouvoir de faire prêter serment dans l'exercice de ses fonctions; et aussi pour prévoir aux dépenses contingentes de ce service, une somme additionnelle de $2,500	5,050 00

XXXIV—DIVERS

315	Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session	75,000 00
316	Dépenses occasionnées par les négociations des traités	20,000 00
317	Subvention à la Commission des champs de bataille nationaux—	
	(*a*) Frais d'administration	6,000 00
	(*b*) Entretien du parc des champs de bataille nationaux	35,000 00
	(*c*) Entretien des tours Martello	500 00
	(*d*) Pour travaux nouveaux dans le parc	5,500 00

319	Subvention au *Victorian Order of Nurses*	10,000 00
320	Subvention pour venir en aide au conseil canadien de l'Association des Boy Scouts	15,000 00
321	Contribution pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique	2,000 00
322	Subvention à la Société Royale du Canada	8,000 00
323	Académie Royale des Arts	2,500 00
324	Subvention pour venir en aide au *Dominion Council of the Girl Guides*	3,000 00
325	Subvention à l'Interparliamentary Union of Peace	200 00
326	Abonnement aux publications de l'Association parlementaire de l'empire que l'on distribuera aux députés	2,000 00
359	Subvention à l'Institut National des Aveugles	10,000 00
362	Pour pourvoir aux dépenses de la Commission Royale pour s'enquérir des restrictions ou la prohibition de l'exportation de la pulpe de bois	20,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

24	Assurance—	
	Appointements, y compris le surintendant des assurances, $5,000, en sus des appointements autorisés par 7-8 Edouard VII, chapitre 69	70,550 00
	Dépense casuelle	61,000 00
11	Bureau de l'Auditeur général—	
	Appointements, y compris Auditeur général, $10,000 de supplément à 7-8 Edouard VII, chapitre 6	278,460 00
	Dépense casuelle	90,500 00
20	Commerce—	
	Appointements	434,854 98
	Dépense casuelle	22,000 00
21	Bureau des brevets des droits d'auteur—	
	Appointements	148,595 00
	Dépense casuelle	30,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

PORTS ET RIVIÈRES

455	Charlottetown et Pictou, service de bateaux à vapeur entre —Somme additionnelle requise	17,000 00
456	Chéticamp et port Hawkesbury, et escale aux ports intermédiaires, service entre	3,000 00
457	Grand Manan et la terre ferme, service de bateaux à vapeur entre—Somme additionnelle requise	5,000 00
458	Halifax et Baie Saint-Laurent, service de bateaux à vapeur entre	2,400 00

GOUVERNEMENT CIVIL

404	Ministère du Commerce—	
	Appointements—	
	Salaire d'un expert chimiste en grains, pour le reste de l'année	3,833 34

405 Bureau des brevets et des droits d'auteurs—
Appointements—
Salaire d'un commis du 1er avril au 30 septembre 1924.. .. .. 650 00

VENDREDI, 11 juillet 1924.

COMMERCE

485 Commission royale aux fins de s'enquérir sur le commerce du grain—Somme additionnelle requise.. .. .. 50,000 00
486 Construction d'un élévateur de grain, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique.. .. .. 150,000 00
487 Parachèvement de l'élévateur du gouvernement à Edmonton, Alberta.. .. .. 420,000 00
488 Pour indemniser certains Néo-Zélandais des pertes subies par suite de la conduite du commissaire canadien du commerce à la Nouvelle-Zélande.. .. .. 1,778 80
489 Frais d'enquête, commerce des Antilles.. .. .. 10,000 00

POUR COUVRIR LES MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL

495 Fonds de secours aux Japonais (mandat du Gouverneur général, 15 septembre 1923).. .. .. 200,000 00
496 Dépenses de la Commission Royale d'enquête sur le grain (mandats du Gouverneur général du 9 octobre et du 22 décembre 1923 et du 20 février 1924).. .. .. 75,000 00
497 Train-exposition du Canada, en Belgique (mandat du Gouverneur général, 19 octobre 1923).. .. .. 10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill T6 (No 249) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Stuart Johnston."

Bill U6 (No 250) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ethel Armstrong."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Henry George Stuart Johnston et Florence Ethey Armstrong, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 1.15 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 11 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. Vien du comité des Banques et du Commerce, présente le dix-septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération, à nouveau, et à étudié le rapport du Dr. Tory sur le "Crédit Agricole" qu'on lui avait référé le 6 mai 1924.

Votre comité constate que le crédit des personnes qui ne se livrent qu'à l'agriculture ou qu'au labourage de la terre est affecté par certaines stipulations de la loi relative à la faillite.

En conséquence, votre comité recommande qu'on soumette au cours de la présente session du Parlement, une loi modifiant la Loi de Faillite comme suit:

Loi modifiant la Loi de Faillite

"1. Cette loi peut être citée sous le titre de "Loi modifiant la Loi de Faillite, 1924".

"2. La Loi de Faillite est modifiée par l'insertion après l'article 8B de ladite loi de l'article suivant:

"8C (1) Nonobstant rien de contenu dans cette loi, si le Lieutenant-Gouverneur en Conseil d'aucune province a autorisé un fonctionnaire quelconque du Gouvernement provincial, chargé d'après une loi provinciale de fonctions qui, de l'avis du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, sont analogues sous tous rapports à celles de gardiens et de syndic pour agir à titre de gardiens et de syndic d'après la présente loi, le receveur officiel doit, dans le cas d'une cession faite par une personne qui se livre qu'à la culture ou qu'au labourage de la terre nommer ce fonctionnaire à titre de gardien.

"(2) Tout fonctionnaire ainsi nommé à la fonction de gardien par le receveur officiel doit dès lors, en sus de cette fonction, agir et être considéré comme syndic autorisé, de même que s'il était nommé en vertu du paragraphe 1 de l'article 15 de la présente loi, et il continuera d'être le syndic autorisé jusqu'à ce qu'il ait été révoqué conformément au paragraphe 2 dudit article 15.

"(3) Au cas où un tel fonctionnaire d'un tel Gouvernement provincial est nommé gardien et syndic, il n'aura pas droit de se faire payer aucune rénumération comme gardien ou syndic, ni aucun des frais énumérés comme frais du gardien dans la troisième partie des règles générales, mais il aura droit aux déboursés qu'il aura faits légalement.

"3. L'article 59 de la loi de faillite est modifié en lui ajoutant le paragraphe suivant:

"(2) Les alinéas (*b*) et (*c*) du paragraphe précédent ne s'appliqueront pas au cas d'une requête pour être relevé de ses fonctions faites par aucun cédant qui, au temps de la cession autorisée, se livrait exclusivement à la culture ou au labourage du sol."

M. Denis (Joliette), du comité spécial nommé pour faire enquête sur les pensions, assurance et rétablissement civil des soldats, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Le principal devoir du comité fut d'étudier le second rapport intérimaire de la deuxième partie de l'enquête faite par la Commission royale sur les pensions et le rétablissement nommée durant la session de 1922. Ce rapport contient plusieurs recommandations importantes qui ont toutes été considérées par le comité, et quand celui-ci les a jugées nécessaires, il a recommandé à leur sujet une législation qu'on trouvera dans ce rapport.

Pour plus de commodité, ce rapport est divisé en quatre parties comme suit:

(1) Second rapport intérimaire de la deuxième partie de l'enquête faite par le Commission royale sur les pensions et le rétablissement au sujet des modifications à la Loi des pensions.

(2) Représentations sur des questions non comprises dans le rapport de la Commission royale.

(3) Législation nécessaire pour donner suite aux recommandations du comité au sujet des pensions.

(4) Suggestions au sujet des changements dans le service de la Loi du rétablissement civil des soldats, et législation nécessaire pour donner suite aux recommandations du comité.

Partie I

RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES PENSIONS ET LE RÉTABLISSEMENT

Document sessionnel No. 203, 1er mai 1924

Les diverses recommandations sont groupées ci-après avec les conclusions du comité:—

Recommandation de la Commission relative à l'article 11 (1) (b).

Que l'on fasse les démarches nécessaires pour assurer que l'interprétation et la pratique indiquées dans les instructions ci-dessus mentionnées soient invariablement suivies.

Les instructions mentionnées sont citées comme venant du conseiller médical en chef de la Commission des pensions, et indiquent que l'invalidité complète doit être disparue avant que le paiement de la pension cesse.

En étudiant cette recommandation, votre comité trouve que les dispositions nécessaires ont déjà été prises dans l'article 3, paragraphe f., chap. 62 des statuts de 1923.

Recommandation de la Commission relative à l'article 12 (1).

Que l'article 12 (1) soit modifié de manière que la prohibition y imposée ne s'applique qu'à la mauvaise conduite après l'enrôlement.

Que la discrétion pour accorder les pensions devrait être appliquée dans le cas des dépendants même si la mauvaise conduite s'est produite durant le service.

Votre comité considère que lorsqu'un ancien membre des forces, qui a servi sur un théâtre réel de guerre, a contracté une maladie vénérienne avant son enrôlement et que cette condition de santé s'est aggravée durant le service, la pension devrait être accordée au taux de l'invalidité constatée lors du licenciement, sans augmentation de cette pension cependant après le licenciement.

Recommandation de la Commission relative à l'article 12 (2).

Que toute disposition jugée nécessaire pour permettre d'accorder une pension ou allocation de commisération dans un cas particulier de mérite et de misère exceptionnels soit rédigée de manière à former un article indépendant et positif, la formation du corps ayant le pouvoir d'accorder cette allocation devant être faite d'après l'article 12 (2). Le montant maximum à accorder devra être fixé et la procédure nécessaire spécifiée.

Votre comité est d'opinion que la clause relative au mérite devrait avoir un sens assez large pour couvrir tout cas d'un membre des forces ou de ses dépendants, mais devrait être surveillée afin de limiter le nombre de ces cas à ceux qui paraissent d'un mérite exceptionnel. Le comité est aussi d'opinion qu'en outre de l'approbation de la Commission des pensions et du Bureau fédéral d'appel, ces cas devraient être présentés pour approbation au Gouverneur en conseil.

Recommandation de la Commission relative à l'article 13.

Que l'article 13 soit modifié de manière que lorsqu'il est fait une entrée dans le dossier de service ou le carnet médical d'un ancien soldat, ou à son sujet, pour lequel on réclame une pension, entrée indiquant le décès ou l'existence d'une blessure ou d'une maladie qui a contribué à l'invalidité ou au décès, pour laquelle ou lequel on demande une pension, cette entrée soit considérée comme une demande à la même date pour une pension au sujet de telle invalidité ou tel décès.

Votre comité est d'opinion que l'extension du délai durant lequel on peut faire une demande de pension par suite de décès, devrait être laissée pour étude par un autre comité qui pourrait alors constater les faits existant après l'expiration du délai pour recevoir les demandes en vertu de la présente loi de pensions.

Votre comité fait remarquer à ce sujet que tous les cas comportant des réclamations pour décès qui ont été refusées par suite de l'application de l'article 13, ont droit d'être étudiés à la lumière de la clause relative au mérite, tel que recommandé dans le paragraphe précédent du rapport. La recommandation présentée par la Commission est approuvée, sujette à l'omission de ce qui se rapporte au décès.

Recommandation de la commission concernant l'article 17.

Que l'article 17 soit amendé de manière à stipuler que lorsque dans l'opinion de la Commission des pensions, il serait exceptionnellement avantageux et utile pour un prisonnier d'avoir sa pension ou une partie de sa pension, la Commission ait le pouvoir discrétionnaire de la payer en tout ou en partie au pensionnaire lui-même, ou pour subvenir à ses besoins.

Cette recommandation prévoit que dans le cas d'un pensionnaire subissant une période d'emprisonnement, la commission devrait avoir l'autorité voulue pour payer, à sa propre discrétion, la pension en tout ou en partie, lorsque les conditions semblent de nature à justifier cette action. Votre comité est d'avis que cette suggestion devrait être acceptée et que la loi devrait être modifiée en conséquence.

Recommandation de la commission concernant les articles 23 (5) et 33 (2).

Que les articles 23 (5) et 33 (2) soient amendés en enlevant la limite de temps et en stipulant que les bénéfices accordés par ces articles soient appliqués aux enfants et aux veuves. qui sont dans le besoin.

Cette suggestion de la commission prévoit que dans le cas du décès d'un ancien soldat, recevant une pension des classes I à V, ou en d'autres termes une pension de 80 à 100 p. 100 inclusivement, on devrait payer une pension à sa veuve et à ses enfants, tout comme s'il était décédé en service actif, pourvu toutefois que ces personnes soient dans le besoin. La loi actuelle pourvoit au paiement d'une telle pension lorsque le décès a lieu dans les cinq années qui suivent le licenciement ou la date du commencement de la pension. Votre comité est d'avis qu'au lieu d'accepter la suggestion ci-haut citée de la Commission royale, on devrait modifier la loi afin de porter cette période de cinq années à dix années.

Recommandation de la commission concernant l'article 31 (3).

Que l'article 31 (3) soit amendé d'après les données suivantes: (a) application limitée aux pensionnaires; (b) application limitée aux cas où les parents sont dans une condition dépendante, ou le seraient si leur fils ne leur venait pas en aide; (c) l'allocation des parents ne devrait pas être suspendue parce que le fils est devenu incapable, par suite de circonstances hors de son contrôle de contribuer à l'entretien de ses parents.

Cette recommandation de la commission comporte (a) un changement dans la rédaction de la loi; (b) la légalisation de la pratique actuelle de la commission des pensions; (c) une prorogation de la loi de sorte que la commission des pensions puisse continuer ses paiements aux parents quand le pensionnaire devient incapable de continuer ses contributions, soit par maladie, soit pour des causes incontrôlables.

Votre comité est d'avis que cette suggestion devrait être adoptée et qu'en outre une disposition devrait permettre que les paiements soit faits aux parents directement ou au pensionnaire lui-même, à la discrétion de la commission.

Recommandation de la commission concernant l'article 33 (1).

Que l'article 33 soit amendé comme suit: (a) en biffant dans le paragraphe (1), les mots "à moins qu'elle ne lui ait été mariée antérieurement à l'apparition de la blessure ou de la maladie qui a causé le décès" et en les remplaçant par quelque phrase dans le sens suivant, savoir: "si son mariage avec lui a eu lieu à une époque où il existait des symptômes par lesquels un homme raisonnablement prudent faisant une enquête raisonnable eût reconnu l'existence et le caractère dangereux de la lésion ou de la maladie qui a causé sa mort; toutefois, il est péremptoirement présumé que lesdits symptômes n'existaient pas si, à l'époque du mariage, une lésion ou une maladie précédemment connues s'étaient améliorées au point de supprimer toute incapacité conséquente donnant droit à une pension; (b) en insérant une disposition prévoyant que l'exclusion précédente ne s'appliquera pas lorsque le mariage aura eu lieu dans l'année suivant la date du licenciement du soldat, si (a) il y a des enfants de ce mariage qui sont d'âge pensionnable, ou (b) si la veuve est sans moyens de subsistance.

Cette suggestion de la Commission royale comporte une modification de la loi concernant le non-paiement d'une pension dans les cas où le mariage a eu lieu après l'apparition de l'incapacité, conformément aux conditions énumérées dans ladite suggestion.

Bien qu'approuvant généralement la recommandation de la Commission royale, votre comité est d'avis que la réserve concernant l'état de besoin de la veuve serait difficile d'application. Votre comité est aussi d'avis qu'on devrait prendre certaines mesures de sauvegarde dans les cas de mariage contracté plus d'un an après la date du licenciement. Votre comité recommande en conséquence qu'on apporte à la loi des Pensions l'amendement mentionné à la partie 3 du présent rapport.

Recommandations de la commission au sujet des articles 34 (1), 34 (3), 34 (4), 34 (5), 34 (7).

Qu'il soit décrété que les mères-veuves qui tombent dans un état de dépendance après la mort du soldat, et qui, de l'avis de la commission des pensions, auraient été entièrement ou dans une mesure notable à la charge du soldat, eût-il vécu, auront le même droit à la pension que la mère-veuve aux termes des articles 34 (1) et 34 (7), en sorte que le gain personnel ne sera pas déduit de la pension.

Votre comité est d'avis que l'on devrait donner effet à la recommandation de la commission royale et que la loi devrait être modifiée en conséquence.

Recommandation de la commission au sujet de l'article 38.

Qu'il soit décrété que, au cas du décès d'un pensionnaire et en attendant la prise en considération de la demande de pension résultant de tel décès, l'on verse au dépendant une somme égale à la pension de décès par versements hebdomadaires pendant une période ne dépassant pas un mois; telle somme sera remboursée si la pension est dans la suite accordée.

La recommandation précitée de la commission royale stipule qu'au cas de décès d'un pensionnaire et en attendant la prise en considération de la demande de pension résultant de tel décès et payable à ses dépendants, on devra payer aux dits dépendants un mois entier de pension pour décès.

Après avoir étudié cette recommandation votre comité croit qu'on devrait lui donner effet particulièrement en raison des circonstances qui maintes fois surgissent après le décès et qui plongent les dépendants dans une situation difficile. Toutefois, votre comité signale que l'article 23-6, chapitre 38 de la présente loi, contient une disposition qui décrète le paiement d'une gratification pour le bénéfice des enfants quand le décès survient dans des conditions qui enlèvent tout droit des dépendants à la pension. Votre comité recommande que lors de la préparation de la loi requise pour donner effet à la recommandation précitée, l'on tienne compte de cette disposition et que l'on prenne des mesures pour que les dépendants bénéficient de la disposition la plus généreuse. Votre comité recommande de plus que l'on accorde une somme globale plutôt que des versements hebdomadaires.

Recommandation de la commission au sujet de l'article 41.

Que la loi contienne une disposition à l'effet que si le mari d'une femme mariée ou remariée décède, tel que visé dans l'article 41, et si le décès arrive dans les cinq ans suivant la date du mariage ou du remariage, la pension sera rétablie dans tous les cas où et pendant tout le temps que la veuve sera dans un état de dépendance, et le paiement final antérieurement fait en vertu de l'article 41 doit être remboursé en tels versements que la commission des pensions aura déterminés, lesdits versements ne devant pas excéder de 50 p. 100 le montant de la pension rétablie qui sera payée de temps à autre.

La recommandation précitée de la commission royale est explicite. Votre comité est d'avis qu'on devrait y acquiescer et faire à la Loi des pensions les modifications qu'elle appelle.

Recommandation de la commission au sujet du paiement d'une somme globale.

Qu'il soit stipulé que dans les cas où il a été accepté un paiement final et où la pension est subséquemment rétablie les déductions à faire à la pension courante en vue du remboursement du paiement final effectué antérieurement ne devront pas dépasser 50 p. 100 de l'augmentation de la pension, à moins que cette augmentation soit inférieure à 10 p. 100.

Votre comité est d'opinion que la recommandation susmentionnée de la Commission royale est juste et raisonnable et qu'elle devrait être agréée.

Recommandation de la Commission relativement au paiement final.

Que la loi devrait contenir une disposition à l'effet que dans les cas où la Commission des pensions a donné avis à un pensionnaire qu'il a le droit d'accepter un paiement final au lieu de sa pension et qu'elle a désigné son invalidité comme étant de nature "permanente" et que le pensionnaire a opté pour la continuation de sa pension, cette dernière ne doit pas être discontinuée sans payer au pensionnaire le montant du paiement final qui lui a été offert antérieurement moins les sommes qui lui ont été payées depuis le 1er septembre 1920, ou depuis la date que l'invalidité a été portée à 14 p. 100 ou au-dessous, en choisissant la date la plus éloignée.

Cette recommandation de la Commission royale s'explique par elle-même et votre comité recommande de l'adopter.

Recommandation de la Commission relativement aux allocations pour enfants désignées aux annexes "A" et "B".

Que les annexes "A" et "B" soient modifiées de manière à pourvoir que dans les cas où il y a plus d'un enfant la somme des montants payables, soit à eux-mêmes, soit pour eux, à titre de pension, peut être à la discrétion de la Commission, distribuée également entre tous ces enfants ou en de telles proportions jugées équitables suivant les circonstances.

Sous le régime de la présente loi il est difficile de voir à l'administration des pensions surtout dans le cas des enfants orphelins. D'après l'annexe il est expressément stipulé que la pension du premier enfant sera de $180 par année, celle du deuxième $144, et du troisième et de tous les autres enfants, $120, le double de ces sommes étant payé aux enfants orphelins. Cette recommandation pourvoit à ce que la somme payée aux enfants comme pension soit distribuée à la discrétion de la Commission des pensions pour remédier à la situation.

Votre comité est favorable à cette recommandation.

Recommandation de la Commission relativement au boni ajouté à la pension.

La Commission recommande qu'il soit stipulé que le boni actuel ne soit pas révoqué ni réduit avant au moins cinq ans.

La pension pour un célibataire souffrant d'invalidité totale est présentement basée sur le taux de $600 par année, soit $50 par mois. A ce montant on a ajouté un boni de 50%, ce qui a porté le montant total de la pension à $900.00 par année, soit $75.00 par mois. D'autres sommes sont payables dans les cas où il y a des dépendants.

Votre comité, après avoir étudié cette recommandation, est d'opinion que le boni devrait être maintenant ajouté à la pension de manière à constituer une nouvelle échelle de taux qui de ce fait deviendrait plus élevée, et que de plus ces taux ne devraient pas être limités quant à l'époque où ils doivent être applicables.

Recommandation de la Commission relativement au Tableau des invalidités.

C'est l'opinon de la Commission que bien qu'aucune modification radicale du présent Tableau des invalidités ne soit ni opportune ni désirable cependant il faudrait prendre les mesures nécessaires en vue de l'examen

et de la revision du Tableau des invalidités à la lumière de l'expérience des six ou sept dernières années en s'occupant spécialement des matières qui ont été discutées antérieurement tout aussi bien que de toutes les autres auxquelles il paraîtra nécessaire de remédier.

Le tableau des invalidités est discuté assez longuement dans le rapport de la Commission royale et plusieurs suggestions définies sont faites relativement à l'usure plus rapide des vêtements dans le cas des soldats amputés et aux variations dans le montant des pensions accordées à cause de différences peu importantes dans la longueur des moignons ainsi qu'au sujet de la pension payée dans le cas d'invalidités multiples.

Votre comité approuve cette recommandation de la Commission royale.

Relativement au tableau des invalidités, votre comité désire ajouter qu'il a eu le plaisir de recevoir une délégation de l'Association canadienne des amputations, qu'il a entendu deux des représentants de cette association et que, en conséquence, il recommande que les modifications spécifiques suivantes soient apportées au tableau des invalidités.

Cas d'amputation.	Pourcentage présent.	Recommandation.
Perte d'une main et du bras au-dessus du milieu de l'avant-bras	60%	60%
Perte du bras en tout endroit à partir du milieu de l'avant-bras jusqu'à l'insertion du muscle deltoïde	60-70%	70%
Perte du bras au-dessus de l'insertion du muscle deltoïde	75-80%	80%
Perte du pied et de la jambe jusqu'au mi-tiers	40%	50%
Le mi-tiers de la jambe jusqu'au-dessus du condyle du fémur	40-60%	60%
Au-dessus du condyle du fémur	60-80%	85%
Amputations doubles.		
Deux pieds jusqu'au mi-tiers de la jambe.	80%	80%
Au-dessus du mi-tiers de la jambe		100%
Perte des deux mains	100%	100%
Perte d'une main et d'un pied	85%	85%
Toute autre perte		100%

Allocation d'habillement.

Pour amputations au-dessus du mi-tiers de la jambe	$54.00
Au-dessus du milieu de l'avant-bras	22.00

Recommandation de la commission en matière de tuberculose.

Qu'il soit prévu à ce que, au départ du sanatorium des sujets T. B. accusant la présence de bacilles tuberculeux dans la salive, ou, si cette présence ne peut être démontrée, après constatation de la présence de ce bacille à la suite d'un examen par le rayon X, si ce bacille est modérément développé et cliniquement actif au cours de la période d'observation, la pension de 100 p. 100 sera accordée pour une période d'au moins deux ans.

Votre comité endosse et supporte la recommandation de la commission telle que ci-haut pour ceux qui ont fait du service sur le théâtre de la guerre actuelle. Toutefois il recommanderait en sus que les sujets présentement pensionables du fait de l'aggravation de leur invalidité à 90 p. 100 et qui n'ont pas servi sur le théâtre de la guerre actuelle, continuent à être pensionnables dans la limite de 90 p. 100 pour une période d'au moins deux ans comme pour les pensionnables à 100 p. 100 et qu'il y soit prévu dans la recommandation ci-haut.

Juridiction du Bureau fédéral d'appel.

La commission n'a fait aucune recommandation spécifique sur la juridiction du Bureau fédéral d'appel. Toutefois elle a établi que certaines catégories de sujets ne se trouvent pas présentement dotées du droit à l'appel sous le régime de la loi des pensions. Après mûr examen votre comité est d'avis et recommande que la loi soit modifiée en vue d'établir que le droit d'appel vaudra pour toute décision de la commission des pensions, y compris les décisions relatives à l'établissement du chiffre de la pension, mais que, en matière d'appel relativement à ce chiffre, l'appelant sera tenu (a) de s'assurer le consentement d'un conseil officiel des soldats, (b) de déposer des certificats d'examen émanés de deux praticiens indépendants qualifiés sous forme de déclarations statutaires couchées sur des formules approuvées et qui porteront un calcul approximatif de pourcentage de l'invalidité, (c) que le pourcentage approximatif d'invalidité tel qu'établi sur les certificats prévus à (b) indiqueront l'état de l'appelant comme étant au moins de deux catégories plus élevé que celui établi par le C.P.B.

En sus de ce que ci-haut qui devrait être prévu par voie de modification au statut, votre comité est d'avis que les règlements devraient établir définitivement que là où le bureau fédéral d'appel croit que l'opinion des médecins à propos de laquelle il est appelé à formuler une décision n'est pas suffisamment élaborée ou ne porte pas une date assez récente, le Bureau devrait suspendre son jugement en appel et ordonner en même temps que la commission des pensions assure un nouvel examen médical et la reconsidération de l'espèce, après quoi le sujet pourra de nouveau en appeler s'il se manifeste un nouvel élément de preuve, comme ci-haut.

Partie II

REPRESENTATION SUR DES QUESTIONS NON COMPRISES DANS LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

Recommandation re *décisions de la Commission des pensions et du Bureau d'appel*

Votre comité est d'opinion:—

(1) Que lors de l'approbation par la Commission d'une demande de pension ou lors du renvoi d'une telle demande, on devra inclure dans le dossier du membre des forces, auquel se rapporte la demande de pension ou qui a fait telle demande, un document portant la signature d'au moins l'un des commissaires et contenant les renseignements suivants:

(*a*) Les noms des commissaires qui se sont occupés de ce cas.

(*b*) Les raisons pour lesquelles la pension est accordée ou refusée.

(*c*) Dans le cas où la Commission n'est pas unanime, les raisons pour lesquelles l'un des commissaires n'est pas d'accord avec les autres au sujet de la décision prise.

(2) Que tout jugement rendu par le Bureau fédéral d'appel devra être signé par le président ou par le membre faisant fonction de président du Bureau et par le secrétaire, et devra contenir les renseignements suivants:

(*a*) Le nom ou les noms du membre ou des membres du Bureau qui ont entendu l'appel.

(*b*) La classification médicale de la blessure ou maladie cause de l'invalidité ou de décès au sujet duquel l'appel a été interjeté.

(*c*) La classification médicale de la blessure ou maladie cause de l'invalidité ou du décès au sujet duquel l'appel est approuvé ou rejeté, suivant le cas.

(*d*) Si l'appel est approuvé, dire si la blessure ou la maladie cause de l'invalidité est attribuable au service militaire ou s'est produite durant ce service, ou bien si elle existait avant l'enrôlement et a été aggravée au cours du service.

(3) Lorsqu'un jugement sera rendu sans l'assentiment unanime du tribunal le membre dissident ou les membres dissidents du Conseil soumettra ou soumettront une décision minoritaire établissant en détails les raisons pour lesquelles le jugement de la majorité n'est pas approuvé.

Recommandation relativement à l'article 47.

Votre comité recommande de modifier l'article 47 en vue de permettre à une mère dont le mari est à la fois physiquement impuissant et dans un état de dépendance de recevoir le même supplément de pension qui est accordé à la mère veuve sous le régime du présent article de la loi.

Recommandation relativement à l'article 28B.

Votre comité recommande que la loi soit modifiée de manière à pourvoir au paiement de la pension dans le cas où l'invalidité apparaît après le licenciement, à partir de la date de l'apparition de l'invalidité plutôt quà partir de la date de la demande, avec la réserve que les paiements effectués pour la pension ne devront pas couvrir une période de plus de six mois avant la date de la demande.

Recommandation relativement à l'article II (3) Chapitre 62.

Votre comité considère qu'il est sage de recommander et recommande que le droit d'appel dans les cas où la pension a été refusée parce que l'invalidité n'est pas imputable au service soit prolongé pendant une autre période d'une année.

Section III

LOI MODIFIANT LA LOI DES PENSIONS

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1. Est abrogé le paragraphe 8 de l'article trois de la *Loi des pensions,* chapitre 43 du Statut de 1919, et remplacé par le suivant:

> Lors de l'approbation de la Commission à l'égard de la concession de toute pension ou du refus de toute pension, il doit être versé à la liasse du membre des forces par qui ou au sujet de qui une demande de pension a été faite, une formule portant la signature personnelle d'au moins un des commissaires et contenant les renseignements suivants:
>
> (*a*) les noms des commissaires qui ont connu le cas;
> (*b*) les motifs pour lesquels la pension a été concédée ou refusée;
> (*c*) si la commission n'est pas unanime, les motifs pour lesquels un commissaire refuse de consentir à la décision prise.

2. Est abrogé l'article douze de ladite loi tel que modifié au chapitre 62 du Statut de 1920 et modifié de nouveau au chapitre quarante-cinq du Statut de 1921 et au chapitre 62 du Statut de 1923, et remplacé par le suivant.

> (12) Il ne doit pas être concédé de pension lorsque le décès ou l'invalidité du membre des forces est due à la mauvaise conduite telle que définie dans la présente loi; néanmoins

(*a*) la Commission peut, lorsque le postulant est dans un état de dépendance, concéder la pension qu'elle juge convenable dans les circonstances;

(*b*) les dispositions du présent article ne s'appliquent pas, lorsque le décès du membre des forces dont il est question est survenu au cours du service avant l'entrée en vigueur de la *Loi des pensions;*

(*c*) en cas de maladie vénérienne contractée avant l'enrôlement, la pension doit être concédée pour l'invalidité totale à l'époque de la réforme dans tous les cas où le membre des forces a servi en France sur le théâtre des hostilités, mais nulle aggravation de l'invalidité après le licenciement n'ouvre droit à la pension.

3. Est abrogé l'article treize de ladite loi tel que modifié au chapitre 62 du Statut de 1920 et modifié de nouveau au chapitre trente-huit du Statut de 1922, et remplacé par le suivant:

(13) Nulle pension ne doit être accordée, à moins que demande n'en ait été faite dans un délai de trois ans.

(*a*) après la date du décès au sujet duquel la pension est réclamée; ou

(*b*) après la date à laquelle le requérant est tombé dans un état de dépendance; ou

(*c*) après la date à laquelle le requérant a été réformé ou libéré des forces; ou

(*d*) après la date de l'achèvement de son traitement par le ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, lorsqu'il a été réformé ou libéré pour suivre immédiatement ce traitement, ou lorsqu'il a commencé à suivre ce traitement dans les six mois de sa réforme ou libération; ou

(*e*) après la déclaration de la paix.

Toutefois,

(*i*) s'il existe dans les papiers militaires ou médicaux du soldat par qui ou au sujet de qui une pension est réclamée, une inscription établissant l'existence d'une blessure ou maladie qui a contribué à l'invalidité au sujet de laquelle la pension est réclamée, cette inscription est considérée comme une demande de pension de la même date au sujet de cette invalidité;

(*ii*) la disposition de l'alinéa (*d*) du présent article ne s'applique pas à un postulant d'une pension de personnes à sa charge qui ne résident pas au Canada à la date du décès du soldat et n'y ont pas résidé continuellement.

4. Est de nouveau modifié l'article dix-sept de ladite loi tel que modifié au chapitre soixante-deux du Statut de 1920, par l'insertion, après le mot "arrestation", à la huitième ligne de cet article, de ce qui suit:

"ou si, de l'avis de la Commission, la chose est exceptionnellement profitable ou avantageuse pour le pensionnaire, la Commission peut, à la discrétion, payer sa pension, ou une partie de la pension au ou pour le pensionnaire lui-même."

5. Est substitué au paragraphe deux de l'article douze abrogé par la présente loi, l'article suivant qui doit porter le numéro vingt-deux:

(22) Tout membre des forces ou toute personne à la charge d'un membre des forces ou toute personne à la charge d'un membre des forces décédé, dont le cas, de l'avis de la majorité des membres de la Commission de pension du Canada et de la majorité des membres du Bureau d'appel, agissant de concert, paraît spécialement méritoire, peut faire l'objet d'une enquête et d'un jugement et bénéficier d'une pension ou allocation de commisération, avec l'assentiment du Gouverneur en conseil.

Toutefois, la pension concédée sous l'autorité du présent article ne doit pas excéder le montant qui aurait pu être accordé dans un cas semblable sous l'empire d'autres dispositions de la présente loi si la mort, la blessure ou maladie à cause de laquelle la pension est réclamée était attribuable au service militaire.

6. Est de nouveau modifié l'article vingt-trois de ladite loi tel que modifié au chapitre soixante-deux du Statut de 1920 ainsi qu'au chapitre trente-huit du Statut de 1922, par le retranchement du mot "cinq" à la sixième ligne du paragraphe (5) de cet article et son remplacement par le mot "dix".

7. Est abrogé l'alinéa (*b*) de l'article vingt-huit de ladite loi, tel que modifié au chapitre soixante-deux du Statut de 1920, et remplacé par le suivant:

"(*b*) Dans le cas où une pension est concédée à un requérant dont l'invalidité s'est manifestée après sa retraite ou sa réforme de l'armée, auquel cas une pension doit lui être payée à compter d'une date de six mois antérieure au jour de la réception de la demande de pension ou à compter de la date de l'apparition de l'invalidité, quelle que soit la dernière de ces deux dates."

8. Est abrogé le paragraphe trois de l'article trente et un de ladite loi, tel que modifié au chapitre soixante-deux du Statut de 1920 et remplacé par le suivant:

"(3) Lorsqu'avant son enrôlement ou durant son service un pensionnaire était le soutien ou contribuait substantiellement au soutien de son père ou de sa mère, ou des deux, une somme n'excédant pas cent quatre-vingt dollars par année peut être versée directement à ce père ou à cette mère ou à lui-même tant qu'il continue à pourvoir à leur entretien; toutefois, les avantages du présent paragraphe sont limités au père ou à la mère, ou aux deux, qui est, sont ou seraient dans un état de dépendance; en outre, lesdits avantages ne sont pas refusés ou discontinués si, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, le pensionnaire est incapable de continuer à contribuer au soutien de son père ou de sa mère, ou des deux."

9. Est abrogé le premier paragraphe de l'article trente-trois de ladite loi, tel que modifié au chapitre 62 du Statut de 1920, et remplacé par le suivant:

"33. (1) (A) Nulle pension ne doit être payée à la veuve d'un membre des forces, à moins qu'elle n'ait vécu avec lui ou qu'elle ne fût entretenue par lui, ou qu'elle n'eût, à l'avis de la Commission, droit à être entrentenue par lui lors de son décès et durant une période raisonnable avant ce décès.

(B) Nulle pension ne doit être payée à la veuve d'un membre des forces, à moins qu'elle ne lui ait été mariée antérieurement à l'apparition de la blessure ou de la maladie qui a occasionné le décès. Toutefois:—

(*a*) une pension doit être payée si le mariage a eu lieu avant l'expiration d'une année après la réforme du membre des forces;

(*b*) une pension doit être payée si le membre des forces, lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, ou après, obtient de la Commission un certificat établissant qu'une blessure ou maladie ouvrant droit à la pension et dont il souffrait à l'époque de son mariage, n'était pas, à l'avis de la Commission de nature à causer la mort;

(*c*) une pension doit être payée dans le cas d'un membre des forces qui s'est marié entre une période d'un an après sa réforme et l'entrée en vigueur de la présente loi, et qui a obtenu de la Commission un certificat établissant qu'une blessure ou maladie dont il souffrait à l'époque de son mariage n'était pas à l'avis de la Commission de nature à causer la mort.

(*d*) une pension doit être payée dans le cas d'un membre des forces, qui s'est marié entre la période d'un an après sa réforme et l'entrée en vigueur de la présente loi, et qui est décédé d'une invalidité ouvrant droit à la pension avant l'entrée en vigueur de la présente loi, si le mariage a eu lieu à une époque où il n'existait aucun symptôme d'après lequel un homme d'une prudence raisonnable, en faisant un examen raisonnable, aurait connu l'existence et la gravité possible de la blessure ou maladie qui a fini par causer la mort; cependant, il doit être présumé d'une façon concluante que ces symptômes n'existaient pas, si, à l'époque du mariage, une blessure ou maladie antérieurement connue s'est améliorée au point de faire disparaître toute invalidité ouvrant droit à la pension et qui en était la conséquence.

(C) Si un membre des forces marié entre une période d'une année après sa réforme et l'entrée en viguuer de la présente loi et qui est encore vivant à l'époque de l'entrée en vigueur de la présente loi, omet de demander à la Commission un certificat attestant qu'une blessure ou maladie dont il souffrait à l'époque de son mariage n'était pas, à l'avis de la Commission, de nature à causer la mort, et meurt subséquemment d'une invalidité ouvrant droit à la pension, les personnes à sa charge peuvent demander une pension pour le motif que le mariage a eu lieu à une époque où il n'existait aucun symptôme d'après lequel un homme d'une prudence raisonnable, en faisant un examen raisonnable, aurait connu l'existence et la gravité possible d'une blessure ou maladie qui a fini par causer la mort; cependant, il doit être présumé d'une façon concluante que ces symptômes n'existaient pas, si, à l'époque du mariage, une blessure ou maladie antérieurement connue s'est améliorée au point de faire disparaître toute invalidité ouvrant droit à la pension et qui en était la conséquence."

10. Est amendé le deuxième paragraphe de l'article trente-trois par l'enlèvement du mot "cinq" à la septième ligne, et son remplacement par le mot "dix".

11. Est modifié le paragraphe trois de l'article trente-quatre de ladite loi, par l'insertion des mots suivants après le mot "décédé", à la dixième ligne de ce paragraphe:

"Cependant, les dispositions du paragraphe sept du présent article s'appliquent à une mère veuve qui tombe dans un état de dépendance après la mort du membre des forces et qui, de l'avis de la Commission, aurait été, en totalité ou à un degré important, soutenue par le membre des forces s'il n'était pas décédé."

12. Est modifié ladite loi par l'insertion de l'article suivant immédiatement après l'article trente-huit de cette loi:

"39. Au décès d'un pensionnaire au sujet de qui une pension supplémentaire pour une personne ou des personnes à sa charge est payable pendant la prise en considération d'une réclamation de cette ou ces personnes en raison de ce décès, le paiement d'une somme égale à la pension pour décès doit être fait à la personne ou aux personnes en état de dépendance par versements hebdomadaires, pendant une période n'excédant pas un mois, ce montant devant être remboursé si la pension est éventuellement concédée.

"Toutefois, si les paiements sous l'emprise des dispositions du paragraphe six de l'article vingt-trois de la présente loi excèdent le montant payable en vertu du présent article, les dispositions dudit paragraphe s'appliquent au lieu des dispositions du présent article."

13. Est modifié l'article quarante et un de ladite loi par l'addition de ce qui suit à cet article:

"Si par le décès du mari d'une femme mariée, dans une période de cinq ans après ce mariage ou remariage, ladite femme est laissée dans un état de dépendance, la pension qui lui avait été antérieurement concédée ou une pension moindre, selon que la Commission peut à sa discrétion décider de l'accorder, est rétablie à compter de la date du décès dudit mari, à condition, toutefois, que soit déduit de cette pension le montant du paiement final antérieurement fait à un taux n'excédant pas cinquante pour cent du montant de la pension rétablie qui est payée de temps à autre; à condition également que la pension rétablie soit discontinuée si ladite femme cesse d'être en état de dépendance ou se remarie."

14. Est de nouveau modifié l'article quarante-sept de ladite loi, tel qu'édicté au chapitre soixante-deux du Statut de 1920, par l'addition, après le mot "veuve", à la dixième ligne de cet article, les mots suivants: "mère dont le mari est à la fois physiquement impotent et en état de dépendance"; et par l'addition après le mot "veuve," à la treizième ligne de cet article, les mots: "mère dont le mari est à la fois physiquement impotent et en état de dépendance."

15. Est abrogé le premier paragraphe de l'article onze du chapitre soixante-deux du Statut de 1923 et remplacé par le suivant:

"11. (1) D'après le preuve et le dossier sur lesquels la Commission de pension a établi sa décision, appel peut être interjeté à l'égard de toute décision de la Commission de pension; cependant, dans les cas d'appels de cotisation, l'appelant est requis (*a*) d'obtenir le consentement d'un conseiller officiel des soldats avant de présenter son appel; (*b*) de présenter des certificats d'examen de deux médecins indépendants et en exercice, sous forme de déclarations statutaires et selon des formules approuvées, qui contiennent une estimation du pourcentage d'invalidité, et (*c*) de voir à ce que le pourcentage estimatif de l'invalidité tel qu'énoncé dans les certificats prescrits indique que l'état de l'appelant est au moins de deux classes supérieur à celui auquel il a été cotisé par la Commission de pension."

16. Est abrogé le paragraphe trois de l'article onze du chapitre soixante-deux du Statut de 1923 et remplacé par le suivant:

"(3) Le droit d'appel à l'égard de tout refus de pension par la Commission de pension pour le motif que l'invalidité résultant de blessure ou maladie ou de leur aggravation, ou que la blessure ou maladie ou leur aggravation ayant causé le décès n'est pas imputable au service militaire ou n'a pas été infligée ou contractée pendant le service, est ouvert pendant deux ans après la date de la nomination des membres du Bureau fédéral d'appel par le Gouverneur en conseil ou pendant un an après la date de la décision qui a donné lieu à la plainte qu'elle que soit la dernière de ces deux dates; et le droit d'appel à l'égard de toute autre décision de la Commission de pension est ouvert pendant un an après la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, ou pendant la même période après la date de la décision, quelle que soit la dernière de ces deux dates."

17. Est de nouveau modifié l'article onze du chapitre soixante-deux du Statut de 1923, par l'addition du paragraphe suivant à cet article:

"(6) (A) Tout jugement rendu par le Bureau fédéral d'appel doit être signé par le président ou membre qui préside le Bureau et par le secrétaire, et doit contenir les renseignements suivants:

(*a*) Le nom du membre ou les noms des membres qui a ou ont entendu l'appel,

(*b*) La classification médicale de la blessure ou maladie causant l'invalidité au sujet de laquelle un appel a été fait,

(*c*) La classification médicale de la blessure ou maladie causant l'invalidité au sujet de laquelle l'appel est permis ou refusé, selon le cas;

(*d*) Dans le cas où l'appel est permis, si la blessure ou maladie ayant provoqué l'invalidité est imputable au service militaire ou a été infligée ou contractée pendant le service ou préexistait à l'enrôlement et a été aggravée au cours du service.

(B) Advenant qu'un jugement ne soit pas unanime, le membre dissident du Bureau doit, ou les membres dissidents doivent soumettre un jugement de la minorité énonçant en détail les raisons de leur refus d'adhérer au jugement de la majorité."

18. (1) Les membres des forces qui étaient invalides à l'époque de leur retraite ou réforme ou qui le sont devenus plus tard dans une mesure entre cinq et quatorze pour cent, peuvent choisir l'acceptation d'un versement final au lieu des pensions énoncées à l'Annexe A, de la présente loi. Le montant de ce versement final dans les cas d'invalidité entre cinq et neuf pour cent ne doit pas excéder trois cents dollars, et dans les cas d'invalidité entre dix et quatorze pour cent, il ne doit pas excéder six cents dollars, et il est déterminé conformément au degré d'invalidité et à sa durée probable. Les membres des forces souffrant d'une invalidité permanente entre dix et quatorze pour cent doivent recevoir six cents dollars. Les membres des forces souffrant d'une invalidité permanente entre cinq et neuf pour cent doivent recevoir trois cents dollars. Si le choix a été fait de l'acceptation d'un versement final, ce choix est définitif à moins que l'invalidité du membre des forces en question ne s'aggrave auquel cas la pension peut être rétablie ainsi qu'il est prescrit ci-après. Si un pensionnaire marié désire choisir l'acceptation d'un versement final, il doit obtenir le consentement de sa femme. Tous versements de pension faits postérieurement à la date où est faite une concession de quatorze pour cent ou moins, doivent être défalqués du montant du versement final, à condition qu'aucune réduction ne soit faite pour la période antérieure au premier jour de septembre 1920.

(2) Si, après la concession d'un versement final, il est constaté que l'invalidité du membre des forces a augmenté de cinq pour cent ou plus, sa pension doit lui être rendue à compter de la date du versement final, et la pension supplémentaire pour l'aggravation d'invalidité doit être payée à compter de la date qui peut être déterminée par la Commission, et le montant dudit versement final doit être déduit des arriérés de la pension ainsi créée et des versements futurs de la pension, à condition que les déductions sur les versements futurs n'excèdent pas cinquante pour cent de la pension payable.

(3) S'il a été offert à un pensionnaire un versement final pour le motif que son invalidité est permanente, et qu'il a opté en faveur de la continuation de la pension, mais que, subséquemment, il a commencé à être connu, après réexamen, que son invalidité n'est pas permanente, la pension ne doit pas être discontinuée sans que soit payé au pensionnaire le montant du versement final antérieurement offert, moins le montant payé depuis le premier jour de septembre 1920, ou depuis la date à laquelle une concession de quatorze pour cent ou moins a été faite, quelle que soit la dernière de ces deux dates.

19. Sont abrogées les Annexes A et B du chapitre quarante-cinq du Statut de 1921, telles que modifiées au chapitre trente-huit du Statut de 1922, et remplacées par les Annexes A et B de la présente loi.

20. Les dispositions de la présente loi, à l'exception de ses articles un, quatre, cinq, sept, huit, onze, douze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit, et des Annexes A et B sont exécutoires à compter du premier jour de septembre 1919, et tous les cas qui en sont affectés doivent être révisés et les versements futurs doivent être faits aux taux et en conformité des dispositions qui y sont énoncées; cependant si, en raison des modifications contenues dans la présente loi, autres que celles contenues dans les articles un, quatre, cinq, sept, huit, onze, douze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit, et les Annexes A et B, et qui ne sont pas contenues dans le chapitre quarante-huit du Statut de 1919 et ses modifications antérieures à la présente loi, il a été refusé des pensions à quelques personnes, les pensions auxquelles elles auraient eu droit si la présente loi avait été en vigueur, doivent être rétroactivement concédées aux taux antérieurement en vigueur, subordonnément à la disposition du paragraphe quatre de l'article six du chapitre soixante-deux du Statut de 1920; si, en outre, en raison des modifications contenues dans la présente loi et qui ne sont pas contenues dans le chapitre quarante-trois du Statut de 1919 et ses modifications antérieures à la présente loi, il a été accordé des pensions à des personnes qui n'y auraient pas eu droit sous l'empire des dispositions de la présente loi, ces pensions doivent être maintenues.

ANNEXE

TARIF DES PENSIONS

Pourcentage des invalidités—Classes

Grade ou rang de membre des forces	1ère classe Total 100%	2e classe — 99%-95%	3e classe — 94%-90%	4e classe — 89%-85%	5e classe — 84%-80%	6e classe — 79%-75%	7e classe — 74%-70%
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Enseigne (marine); lieutenant (armée) et tous grades inférieurs	900 00	855 00	810 00	765 00	720 00	675 00	630 00
Lieutenant (marine); capitaine (armée)	1,000 00	950 00	900 00	850 00	800 00	750 00	700 00
Lieutenant commandant (marine); Major (armée)	1,260 00	1,197 00	1,134 00	1,071 00	1,008 00	945 00	882 00
Commandant et capitaine, de moins de trois ans d'ancienneté (marine); lieutenant-colonel (armée)	1,560 00	1,482 00	1,404 00	1,326 00	1,248 00	1,170 00	1,092 00
Capitaine (marine); colonel (armée)	1,890 00	1,795 50	1,701 00	1,606 50	1,512 00	1,417 50	1,323 00
Commodore et grades supérieurs (marine); général de brigade et grades supérieurs (armée)	2,700 00	2,565 00	2,430 00	2,295 00	2,160 00	2,025 00	1,890 00
Grades ci-dessus—Supplément de pension aux membres mariés des forces	300 00	285 00	270 00	255 00	240 00	225 00	210 00
Supplément de pension aux enfants pour grades ci-dessus—							
1er enfant	180 00	171 00	162 00	153 00	144 00	135 00	126 00
2e enfant	324 00	309 00	294 00	279 00	264 00	249 00	234 00
Chaque enfant subséquent	120 00	114 00	108 00	102 00	96 00	90 00	84 00

A

POUR INVALIDITÉS

et montant annuel des pensions

8e classe — 69%-65%	9e classe — 64%-60%	10e classe — 59%-55%	11e classe — 54%-50%	12e classe — 49%-45%	13e classe — 44%-40%	14e classe — 39%-35%	15e classe — 34%-30%	16e classe — 29%-25%	17e classe — 34%-20%	18e classe — 19%-15%	19e classe — 14%-10%	20e classe — 9%-5%
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
585 00	540 00	495 00	450 00	405 00	360 00	315 00	270 00	225 00	180 00	135 00	90 00	45 00
650 00	600 00	550 00	500 00	450 00	400 00	350 00	300 00	250 00	200 00	150 00	100 00	50 00
819 00	756 00	693 00	630 00	567 00	504 00	441 00	378 00	315 00	252 00	189 00	126 00	63 00
1,014 00	936 00	858 00	780 00	702 00	624 00	546 00	468 00	390 00	312 00	234 00	156 00	78 00
1,228 50	1,184 00	1,039 50	945 00	850 50	756 00	661 50	567 00	472 50	378 00	283 00	189 00	94 50
1,755 00	1,620 00	1,485 00	1,350 00	1,215 00	1,080 00	945 00	810 00	675 00	540 00	405 00	270 00	135 00
195 00	180 00	165 00	150 00	135	00120 00	105 00	90 00	75 00	60 00	45 00	30 00	15 00
117 00	108 00	99 00	90 00	81 00	72 00	63 00	54 00	45 00	36 00	27 00	18 00	9 00
219 00	204 00	189 00	174 00	159 00	144 00	126 00	108 00	90 00	72 00	54 00	36 00	18 00
78 00	72 00	66 00	60 00	54 00	48 00	42 00	36 00	30 00	24 00	18 00	12 00	6 00

ANNEXE B

TARIF DES PENSIONS POUR DÉCÈS

Grade du rang du membre des forces	Taux par année		
	Veuve ou parents à charge	Enfant ou frère ou sœur à charge	Enfant orphelin ou frère orphelin ou sœur orpheline
	$ c.	$ c.	$ c.
Enseigne (marine); lieutenant (armée) et tous rangs inférieurs	* 720 00	.....	.....
Lieutenant (marine); capitaine (armée)	*800 00	.....	.....
Lieutenant-commandant (marine); major (armée)	*1,008 00	.....	.....
Commandant et capitaine, de moins de trois ans d'ancienneté (marine); lieutenant-cononel (armée)	*1,248 00	.....	.....
Capitaine (marine); colonel (armée)	*1,512 00	.....	.....
Commodore et grades supérieurs (marine); général de brigade et grades supérieurs (armée)	*2,160 00	.....	.....
Supplément de pension aux enfants, ou frères ou sœurs à charge pour grades ci-dessus	Premier enfant	*180 00	*360 00
	Deuxième enfant	*324 00	*648 00
	Chaque enfant subséquent	*120 00	*240 00

*Les pensions concédées aux parents, ou frères et sœurs peuvent être moindres que ces montants en conformité des dispositions de la présente loi.

SECTION IV

SUGGESTIONS AFFERANT AUX CHANGEMENTS DANS LA LOI DU MINISTERE DU RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE.

Au cours de ses délibérations, le comité a étudié des questions générales affectant la réintégration civile, y compris l'administration du département du rétablissement civil des soldats, et désire soumettre, à ce sujet, deux recommandations qui entraînent une modification de la Loi, savoir:

(1) Le département a charge du soin et de l'entretien de plusieurs anciens membres des troupes, qui sont aliénés, et il détient en leur nom certaines sommes d'argent. Bien que la loi actuelle pourvoie à la retention et à la disposition des sommes dues à ces personnes, le département n'a pas l'autorité d'en donner quittance valable, et en conséquence certaines sommes sont actuellement aux mains des gouvernements des provinces ou d'autres personnes, qui devraient être payées au Receveur général et portées au crédit des patients dans les livres du département. Il est aussi dans certains cas nécessaire de faire fonction de tuteur afin de traiter des questions d'argent dû par les patients du département ou gardé en fiducie pour eux. Le comité recommande de faire les changements voulus dans la loi afin de permettre au département de donner une quittance valable pour ces sommes qui seront de ce chef confiées à sa garde.

(2) L'article 5, paragraphe 2 (*b*), de la Loi du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile, modifié par le chapitre 29, 10 George V 1919, décrète que subordonnément à l'approbation du gouverneur en conseil, le mi-

nistre peut faire les règlements que de temps à autre il juge nécessaires et opportuns (*b*) et accorde au ministre, subordonnément aux règles et règlements approuvés par la gouverneur en conseil, le pouvoir d'employer le personnel technique et temporaire nécessaire pour voir aux conditions particulières qui se présentent dans l'accomplissement du travail confié au ministre, par dérogation à la Loi du service civil, 1918, et à ses modifications, et à d'autres lois semblables afférant au service public du Canada; cependant, les règles et règlements en question devront contenir des dispositions voulues pour que la Commission du service civil certifie les nominations qui seront faites de temps à autre au besoin.

En vertu de l'autorité susdite, le département a depuis lors fait des nominations dans son personnel, accordé des augmentations de traitement quand elles étaient jugées opportunes, et donné des congés et autres privilèges en conformité des dispositions générales de la Loi du service civil, mais subordonnément, toujours, aux règlements approuvés et indiqués dans les arrêtés ministériels. Au cours de l'an dernier, cette pratique a été mise en doute par l'auditeur général qui, appuyé par le département de la Justice, déclarait qu'au point de vue technique le département n'a aucun pouvoir de faire plus que nommer un personnel, et n'a pas le droit de définir les conditions du travail. Vu qu'à tous égards cette division du service public fonctionne dans des conditions différentes de celles qui s'observent dans les autres divisions, et comme le département, depuis quelque quatre ans, a adopté la coutume ci-dessus avec la pleine autorité du gouverneur en conseil, qui a consenti aux divers arrêtés ministériels soumis, on croit qu'une sanction juridique devrait être donnée à la coutume par l'adoption des modifications législatives nécessaires qui appliqueraient l'intention évidente de la législation antérieure.

Le comité désire faire remarquer que la recommandation présente ne change en rien la pratique suivie, en apparence avec la pleine approbation de la Chambre et du gouverneur en conseil, depuis quatre ans. L'alternative serait de nommer tout le personnel du département au service civil, ce que le comité n'a pas cru désirable au moment actuel.

La législation requise pour donner effet aux recommandations ci-dessus est soumise comme suit:

LOI MODIFIANT LA LOI DU MINISTERE DU RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE.

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes, décrète:

1. L'alinéa (b) du paragraphe 2 de l'article 5 de ladite Loi, modifiée par le chapitre 29 des Statuts de 1919, (deuxième session), est par les présentes révoqué et remplacé par ce qui suit, pour prendre vigueur et effet comme si l'alinéa révoqué avait décrété:

"(b) l'autorisation pour le choix et l'emploi des fonctionnaires, commis et employés, qui peut de temps à autre être nécessaire à l'exécution du travail confié au ministre, et à ces fins la création de fonctions appropriées par dérogation aux dispositions de la Loi du service civil; et lesdits personnel et fonctions sont par les présentes entièrement enlevés à l'application de ladite loi, et seront exclusivement assujettis à tous égards aux règlements faits sous l'autorité de la présente loi. Cependant, les employés choisis et employés par autorité desdits règlements seront, autant que possible, classifiés par le ministre en conformité des tableaux de classes et fonctions indiqués dans la classification du service civil, et

recevront les traitements prescrits en icelle, et lesdits règlements se conformeront autant que possible quant aux augmentations de traitements, congés, promotions et démissions, aux règlements établis sous l'empire de la loi du service civil.

2. L'alinéa (d) du paragraphe 2 de l'article 5 de ladite Loi, modifiée par le chapitre 29 des Statuts de 1919 (deuxième session), est par les présentes révoqué, et remplacé par ce qui suit:

"(d) La réception et la détention de propriétés ou d'argent détenus ou payables par la Couronne, ou autre autorité ou personnes, au nom de particuliers ou de leurs familliers lorsque ces particuliers ont été ou sont soignés par autorité de la présente loi soit par traitement médical, par entraînement ou autrement; l'autorité pour en donner quittance valable; et dans le cas d'aliénés qui ont été ou qui sont ainsi traités sous l'empire de la présente loi l'assomption et l'autorisation d'une tutelle entière ou partielle au sujet de ces propriétés ou argents; et la disposition de ces propriétés ou argents à ces personnes ou à leurs familiers, ou comme on le jugera expédient; ou la disposition de ces propriétés et argents au profit de la succession de ces personnes, si elles sont défuntes."

Sur motion de M. Boivin, le troisième rapport du comité nommé pour surveiller le rapport officiel des Débats est adopté.

Sur motion de M. Vien, le seizième rapport du comité des Banques et du Commerce, est adopté.

Du consentement de la Chambre, M. Jacobs, secondé par M. Vien présente un Bill (No 251), Loi modifiant le Code criminel, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills du Sénat, sont respectivement lus la première et la deuxième fois, et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les documents qui ont servi de preuve, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill T6 (No 249) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Stuart Johnston."—M. *Boys*.

Bill U6 (No 250) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ethel Armstrong."—M. *Garland* (Carleton).

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill (No 240), Loi modifiant la Loi des Banques;

M. Robb propose, secondé par M. Graham,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Spencer propose en amendement, secondé par M. Good,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité avec instruction que l'article 131, alinéa (*a*) de la Loi des Banques soit abrogé et remplacé, par ce qui suit:—

"(Au cas de l'insolvabilité d'une banque.)

"(*a*) Les billets émis ou re-émis par une telle banque et destinés à la circulation ou dès lors en circulation, ainsi que l'intérêt payé ou payable sur iceux comme il est précédemment décrété, seront rachetés à même le fonds de rachat du cours des banques jusqu'au total de ce fonds; et le reliquat de ces billets s'il en est qui demeure non-racheté constituera la première charge contre l'actif de ladite banque. Si, sur liquidation de ladite banque, et après que tous les passifs ont été payés il demeure aux mains du liquidateur un reliquat quelconque, ce

dernier servira au remboursement dudit fonds de rachat jusqu'à concurrence de la somme contribuée à ce fonds par d'autres banques, et utilisée au rachat desdits billets. Si ledit reliquat resté aux mains du liquidateur ne suffit pas au remboursement dudit fonds de rachat jusqu'à concurrence de la somme ci-dessus, les autres banques devront y contribuer, comme il est pourvu à l'article 66 de la présente Loi."

Après débat, la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bancroft,	Elliott (Waterloo),	Irvine,	Sales,
Beaubien,	Evans,	Kennedy (Edmonton),	Shaw,
Bird,	Fansher,	Kennedy (Port Arthur & Kenora),	Speakman,
Brethen,	Forke,	Knox,	Spencer,
Brown,	Gardiner,	Lewis,	Stewart (Humboldt),
Caldwell,	Garland (Bow-River),	Lovie,	Thurston,
Campbell,	Good,	Lucas,	Wallace,
Coote,	Gould,	Macphail (Mlle),	Ward,
Davies,	Halbert,	Milne,	Warner,
Drummond,	Hoey,	Pritchard,	Woodsworth—42.
Elliott (Dundas),	Hopkins,		

CONTRE:

Messieurs

Anderson,	Dickie,	King (Kootenay),	Morrissy,
Arthurs,	Drayton (sir Henry),	King, Mackenzie (York),	Motherwell,
Béland,	Duff,	Lapierre,	Murdock,
Benoit,	Duncan,	Lapointe,	Neill,
Binette,	Euler,	Lavigueur,	Ouimet,
Black(Huron),	Findlay,	Logan,	Preston,
Boivin,	Fontaine,	Lovett,	Rankin,
Boucher,	Forrester,	Macdonald (Pictou),	Raymond,
Bourassa,	Fortier,	McBride,	Robb,
Boys,	Gordon,	McConica,	Roberge,
Bristol,	Graham,	McCrea,	Robinson,
Bureau,	Grimmer,	McGiverin,	Savard,
Cardin,	Hammell,	McIsaac,	Senn,
Carmichael,	Hanson,	McKay,	Sheard,
Casgrain,	Hatfield,	McKillop,	Sinclair (Queens, I. P.-E.),
Chaplin,	Healy,	McMurray,	Spence,
Chevrier,	Hocken,	McTaggart,	Steedsman,
Chisholm,	Hodgins,	Malcolm,	Stewart (Argenteuil),
Clark,	Hudson,	Marcil (Bonaventure),	Stewart (Hamilton),
Copp,	Hughes,	Martell,	Stewart (Leeds),
Déchêne,	Hunt,	Michaud,	Sutherland,
Denis (Joliette),	Jelliff,	Millar,	Vien,
Denis (St-Denis),	Jones,	Morrison,	White—94.
Deslauriers,	Kelly,		

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale,

M. Shaw propose, secondé par M. Gardiner,—Que ce bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit retourné de nouveau au comité avec pouvoir de proroger l'article 125 de la Loi des Banques et de lui substituer ce qui suit:—

"125. S'il arrive que les biens et l'actif de la banque ne suffisent pas à payer ses dettes et obligations, ou dans le cas où le capital payé de la banque a été diminué par des pertes, ou le paiement de dividendes, ou le paiement de boni ou autres, chaque actionnaire de la banque doit être responsable du déficit, à un montant égal à la valeur au pair des actions qu'il possède en sus de tout montant par lui non versé sur ses actions.

"(2). "Actionnaires" au sens du présent article doit inclure un principal caché et dans la mesure de son intérêt, une fiducie *cestui que* de la part de laquelle ou pour le bénéfice de laquelle sont tenues des actions du capital social de la banque.

"(3) Subordonnément aux deux paragraphes précédent immédiatement, si en aucun temps l'inspecteur, par inspection ou autrement, reconnaît que le capital payé d'une banque est devenu diminué par des pertes ou par le paiement de dividendes ou par le paiement d'un boni, ou autrement, il devra incessamment, au reçu de l'approbation du ministre et par avis écrit au gérant général, ordonner à cette banque de remettre la somme de cette diminution du capital payé, en faisant appel aux actionnaires proportionnément au capital détenu par chacun d'eux. Si la banque néglige dans les quatre mois qui suivront le reçu dudit avis de se conformer à l'ordre de l'inspecteur, le ministre pourra exercer les pouvoirs que lui confère le paragraphe 10 de l'article 56-A de la présente Loi; cependant, si tout le capital souscrit a été payé en plein, les directeurs, subordonnément aux dispositions du présent article, possèderont et exerceront relativement aux appels sur les actions, le recouvrement et à l'application de ces appels soit par poursuite, confiscation, vente ou autrement, les mêmes pouvoirs qu'ils ont, possèdent et exercent sous l'empire de la présente Loi pour les appels sur les actions impayées, leur recouvrement et leur mise en vigueur; à condition de plus qu'un ou des paiements ou la totalité d'iceux faits par un actionnaire en excédent de la somme impayée desdites actions, ne devront en aucun cas dépasser la limite de responsabilité des actionnaires, tel qu'il est ci-devant spécifié."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur division.

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale;

M. Garland (Bow-River) propose, en amendement, secondé par M. Coote, —Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité avec instruction de modifier de nouveau la Loi des Banques comme suit:—

"Que le paragraphe (*f*) de l'article 76 de la Loi des Banques soit modifié en biffant tous les mots après le mot "cas" dans la sixième ligne et en leur substituant les suivants: "sans le consentement unanime des directeurs présents à une assemblée régulière du bureau ou à une assemblée spécialement convoquée pour tel objet, pourvu que l'avis convoquant telle assemblée régulière ou spéciale fasse spécifiquement mention dudit objet."

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Arthurs,	Brethen,	Davies,	Gardiner,
Bancroft,	Bristol,	Elliott (Dundas),	Garland (Bow-River).
Beaubien,	Brown,	Elliott (Waterloo),	Good,
Bird,	Caldwell,	Evans,	Gould,
Black (Huron),	Campbell,	Fansher,	Halbert,
Black (Yukon),	Charters,	Findlay,	Hocken,
Boys,	Coote,	Forke,	Hodgins,

Hoey,
Irvine,
Jelliff,
Kennedy (Edmonton),
Kennedy (Port Arthur & Kenora),
Knox,
Lewis,
Lovie,
Lucas,
Macphail (Mlle),
McKillop,
Meighen,
Millar,
Milne,
Preston,
Pritchard,
Ross (Simcoe),
Sales,
Shaw,
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Humboldt),
Stewart (Leeds),
Thurston,
Wallace,
Ward,
White,
Woodsworth—57.

CONTRE:

Messieurs

Anderson,
Béland,
Binette,
Boivin,
Boucher,
Bourassa,
Bureau,
Cardin,
Carmichael,
Carruthers,
Chaplin,
Chevrier,
Chisholm,
Clark,
Clifford,
Copp,
Déchêne,
Denis (Joliette),
Denis (St-Denis),
Duff,
Duncan,
Fontaine,
Forrester,
Fortier,
Gordon,
Graham,
Grimmer,
Hammell,
Hatfield,
Healy,
Hughes,
Hunt,
Jones,
Kelly,
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Logan,
Lovett,
Macdonald (Pictou),
McBride,
McConica,
McCrea,
McGiverin,
McIsaac,
McKay,
McMurray,
Marcil (Bonaventure),
Martell,
Morrison,
Morrissy,
Motherwell,
Murdock,
Neill,
Putnam,
Rankin,
Raymond,
Robb,
Robinson,
Ross (Kingston),
Savard,
Sheard,
Sinclair (Queens, I. P.-E.),
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Hamilton),
Vien,
Walsh—69.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 247), Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et le Roi des Belges est lu la deuxième fois, considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m. M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25)

M. McGiverin propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés en vertu de la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill Z5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnson".

Bill D6 (No 220) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Middleton".

Bill E6 (No 221) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Louise Kinnear".

Bill F6 (No 222) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Thomas Easson".

Bill G6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton".

Bill H6 (No 224) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry Smith".

Bill I6 (No 225) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha May Roy".

Bill J6 (No 226) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lunetta Elmina Hay".

Bill B6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada".

Bill K6 (No 230) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Laura Bell".

Bill L6 (No 231) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Alexander Fawcett".

Bill N6 (No 233) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ella Mastrom".

Bill O6 (No 234) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Kleinsteuber".

Bill P6 (No 235) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Hastings".

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills ci-haut mentionnés sont fondés; et aussi, la preuve faite devant le comité spécial des divorces au Sénat auquel a été référé le Bill M6 (No 232) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Cooke."

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés à leurs comité respectifs, savoir:—

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill Z3 (No 243) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Joliette and Northern Railway Company*".

Bills Privés

(Avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés), savoir:——

Bill Q6 (No 244) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Smith Scott".

Bill R6 (No 245) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Smolkin Koffler".

Bill S6 (No 246) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl James Sharpe".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Du consentement de la Chambre;

M. Macdonald (Pictou) propose,—Que la Chambre retourne aux Motions, item Affaires de Routine; agréé.

M. Macdonald (Pictou), du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, avec instructions de préparer des annexes contenant et décrivant les différente divisions électorales qui doivent élire des députés à la Chambre et faire rapport, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a préparé et accepté à l'unanimité la description et le relevé des députés compris dans les différentes divisions électorales indiquées aux annexes ci-jointes, pour les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Alberta, et du territoire du Yukon; aussi la description et le relevé des députés compris dans les différentes divisions électorales indiquées aux annexes ci-joints pour les provinces de l'Ontario, exception faite des divisions électorales de Hastings-Sud, Peterboro-Ouest, Hastings-Peterboro et Fort-William, dans ladite province, auxquelles la majorité du comité a consenti.

Votre comité a aussi étudié l'article 4 dudit Bill, et a convenu, à l'unanimité, de recommander que l'article soit modifié. La modification proposée est jointe au présent rapport, et soumise avec les annexes à la considération de la Chambre.

En conséquence, le comité demande à rapporter ledit bill avec des amendements.

La Chambre reprend en comité général, l'étude du Bill (No 247), Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et le Roi des Belges, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité)

SAMEDI, 12 juillet 1924.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

VIII—IMMIGRATION ET COLONISATION

55	Service extérieur d'immigration.—Appointements	750,000 00
56	Dépense casuelle pour l'immigration et dépenses générales y compris les subventions aux sociétés d'immigration et de colonisation, ou aux associations selon qu'il peut être autorisé par le gouverneur général en conseil	1,579,000 00
57	Plan d'immigration impérial	750,000 00
58	Immigration chinoise—Appointements et dépense casuelle	100,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

8	Immigration et colonisation—	
	Appointements, y compris celui de M. J. Cullen, inspecteur en chef de l'Immigration, $3,660	249,795 00
	Dépense casuelle	50,000 00

XI—PENSIONS DE RETRAITE

87	Allocation de retraite aux ex-employés du département des impressions et de la papeterie publiques	47,500 00

XXXIV—DIVERS

318	Administration de la *Loi taxant les profits d'affaires* 1916 et de la *Loi de l'impôt sur le revenu,* 1917, et de leurs modifications. Les nominations à cet effet et un salaire supplémentaire de $10,000 pour le commissaire de l'impôt peuvent se faire nonobstant les dispositions de la *Loi du Service civil,* et lesdits positions et employés sont totalement exclus de l'application de la *Loi du Service civil*..	2,000,000 00
344	Pour pourvoir aux dépenses des travaux qui doivent être exécutés par le département des assurances dans l'intérêt de la prévention des incendies..	12,000 00
363	Allocation de vie chère pour services intérieur et extérieur du Service Civil devant être payée à telles personnes et à tels temps que le gouverneur en conseil peut déterminer.	3,800,000 00

XXXV—DOUANES ET ACCISE

364	Appointements et dépense casuelle aux différents ports du Canada, y compris paiement d'heures supplémentaires aux fonctionnaires, nonobstant les dispositions de la *Loi du Service civil,* et édifices provisoires douanier et loyers..	5,720,710 00
	Appointements et frais de déplacement des inspecteurs de ports et d'autres fonctionnaires du service d'inspection et du service douanier, y compris les salaires et dépenses se rattachant à la Commission des douanes; dans les dispositions de cette dernière sont compris des salaires de $1,500 au président, de $1,000 chacun aux trois membres et $500 au secrétaire..	790,719 00
	Divers—Impressions et papeterie, abonnements aux journaux de commerce, drapeaux, timbres à dater, cadenas, instruments, etc., pour divers ports de déclaration, frais de messageries sur échantillons, papeterie et formules de loi, frais judiciaires, primes sur polices de garantie, et uniformes des douaniers..	450,000 00
	Pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service douanier..	290,580 00
	Somme à payer au ministère de la Justice qui devra la dépenser et en rendre compte, pour le service douanier secret.	10,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

403	Ministère de l'Immigration et de la Colonisation—	
	Appointements—	
	Salaire d'un commis-teneur de livres senior..	1,440 00
408	Bureau de l'auditeur général—	
	Rénumération additionnelle accordée à l'auditeur général adjoint qui a agi comme auditeur général pendant une période de deux ans, soit la différence entre son salaire comme auditeur général adjoint et celui de l'auditeur général..	1,800 00
	Salaire de l'auditeur général du 18 janvier 1924 au 31 mars 1924 à $9,000 de plus que les $6,000 déjà votés..	1,838 70

Dépenses casuelles—Montant additionnel requis pour frais de voyage.. .. .. 20,000 00

409 Ministère des Finances—
Salaire d'un inspecteur général des banques et dépenses du personnel et de l'administration du système d'inspection des banques comme l'autorise la modification à l'article 56A de la Loi des banques. Les paiements sont autorisés nonobstant toutes les dispositions de la Loi du service civil ou les règlements faits en vertu de cette loi.. .. .. 50,000 00

410 Gouvernement civil, divers—
Pour les cas de reclassification, d'augmentation de salaires et de promotions.. .. .. 56,000 00

IMMIGRATION ET COLONISATION

420 Exposition de l'Empire britannique—
Somme additionnelle requise.. .. .. 150,000 00

469 Pour couvrir les frais d'une enquête technique conduite sous la surveillance du département de l'Assurance et portant sur les avantage des divers genres de toitures au point de vue de la prévention des incendies (à voter de nouveau).. .. .. 8,500 00

470 Pour couvrir les frais judiciaires et autres se rapportant aux poursuites résultant de la faillite de la Home Bank du Canada.. .. .. 15,000 00

480 Pour couvrir les frais d'une commission royale devant faire enquête sur la prohibition ou les restrictions proposées à l'exportation de la pâte de bois—Somme additionnelle requise.. .. .. 7,500 00

482 Câble des Antilles.. .. .. 15,000 00

POUR COUVRIR LES MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL, 1923-24

493 Dépenses d'une commission royale en vue de s'enquérir sur la prohibition ou la restriction projetée de la pulpe (mandat du Gouverneur général, 15 janvier 1924).. .. 30,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 189), Loi modifiant la Loi des Postes.

Bill (No 191), Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario concernant les terres des réserves des sauvages.

La Chambre s'ajourne alors à 3 a.m. jusqu'à lundi à 11 heures a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 90

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 14 JUILLET 1924

11 heures a.m.

PRIÈRES.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à un ordre de la Chambre du 23 juin 1924:—Relevé indiquant (1) les règles, règlements, ordonnances sur l'adjudication des concessions par les officiers chargés de la section canadienne à l'Exposition de Wembley; copie de la correspondance en mains sur les concessions, échangée entre le gouvernement du Canada et ses agents en charge du pavillon; copie de l'ordonnance sur l'adjudication des concessions, indiquant la superficie accordée à chaque province; (2) état indiquant le coût estimé (pour le gouvernement) de la section canadienne, (*a*) quant à l'édifice, (*b*) exhibits du gouvernement et contingences, (*c*) la liste des principaux fonctionnaires et leurs appointements; (3) état ou copie des conventions entre les provinces et le Dominion quant aux concessions, ou entre le gouvernement du Canada et une ville du Canada, ou exposition canadienne, au sujet de la superficie, indiquant l'adjudication.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 juin 1924:—Copie des correspondances, télégrammes et autres feuilles échangés entre la *London Guarantee and Accident Company, Ltd.*, ou d'autres, et le gouvernement relativement à l'obligation de $321,000 garantissant l'achèvement de deux navires à Prince-Rupert, par la *Prince Rupert Dry Dock and Engineering Company, Ltd.*

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou un fonctionnaire de ce département, y compris l'inspecteur Halliday, de New-Westminster, et les députés de Chilliwak, de Skeena, ou d'autres circonscriptions, relativement à la suppression du bureau des pêcheries à Vancouver, ou des fonctions d'inspecteur chef des pêcheries en Colombie-Britannique.

M. Graham, propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure concernant la Compagnie des chemins de fer termini de Toronto et la construction d'un viaduc et certains autres travaux dans la cité de Toronto, et de décréter:

1. Qu'au lieu du viaduc et des travaux auxquels pourvoient les ordonnances de la Commission des Chemins de fer et la convention faite entre la corporation de la cité de Toronto, la Commission du port de Toronto, la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le 29 juillet 1913, il sera construit, par les compagnies des chemins de fer nationaux du Canada et Canadien du Pacifique, soit par elles-mêmes ou par la Compagnie des chemins de fer termini de Toronto, un viaduc dans la cité de Toronto avec itinéraire fixe, le tout conformément aux plans, profits et cahiers que la Commission des chemins de fer approuvera.

2. Que les frais de construction des viaduc, ponts, et autres travaux d'art seront imputés à la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, à la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, et à la corporation de la cité de Toronto, en telles proportions que les parties arrêteront entre elles, ou, à défaut d'entente, qui seront déterminées par la Commission; la cité de Toronto devant payer à la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique une compensation pour les terrains acquis ou les dommages atteignant ses outillages en raison de l'ouverture de la rue Yonge.

3. Que la compagnie des chemins de fer termini de Toronto aura pouvoir d'émettre des obligations et valeurs d'au plus $30,000,000; et les compagnies des chemins de fer nationaux du Canada et Canadien du Pacifique, auront, chacune, pouvoir de souscrire, prendre et détenir des actions du capital-actions de ladite compagnie jusqu'à concurrence d'une moitié du capital-actions total émis de temps à autre.

4. Que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pourra garantir le principal ou l'intérêt d'une moitié des obligations, débentures ou autres valeurs émises en un temps quelconque par la Compagnie, ou, au lieu de cette garantie, pourra émettre un capital-débentures consolidé pour acquérir une moitié des obligations, débentures ou autres valeurs que la Compagnie émettra en un temps quelconque; cependant la charge annuelle de l'intérêt sur ce capital-débentures consolidé ne devra jamais excéder l'intérêt sur les valeurs ainsi acquises, et toute valeur acquise de ce chef sera détenue par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique comme subsistant et continuant à titre de valeur *pro tanto* pour les porteurs de tout le capital-débentures consolidé alors émis par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et les porteurs de ce capital-débentures consolidé prendront rang *pari passu* avec les détenteurs du capital-débentures consolidé que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a été, avant l'adoption de la présente Loi, autorisé à émettre; et que la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada soit autorisée à émettre des obligations et valeurs d'au plus $7,000,000 pour servir à l'achat de valeurs n'excédant pas au pair, avec les valeurs émises selon les disposition de la Résolution No 5, une moitié des valeurs totales que la Compagnie devra émettre pour les besoins de son engagement.

5. Que la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pourra émettre des obligations et valeurs d'au plus $3,577,500 pour acheter des valeurs émises par la Compagnie du chemin de fer termini de Toronto afin de retirer une moitié du principal et de l'intérêt d'un certain effet donné par la compagnie des chemins de fer termini de Toronto, en date du 31 mars 1924 et payable à la Banque de Montréal à un an de la signature, pour $6,750,000, avec intérêt à six pour cent, endossé par la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

6. Que les valeurs émises par la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada sous l'empire des présentes dispositions pourront sur approbation du gouverneur en conseil être garanties par Sa Majesté, et cette garantie sera signée du ministre ou du ministre suppléant des Finances agissant au nom de Sa Majesté.

7. Que la Compagnie des chemins de fer termini de Toronto, dans les cinq ans qui suivront l'entrée en vigueur de la Loi basée sur les présentes résolutions pourra achever la construction des travaux autorisés par sa loi constitutive et les lois modificatrices, et par la présente mesure projetée.

8. Qu'une convention pourvoyant à la construction et à l'achèvement desdits travaux, selon des termes approuvés par le gouverneur en conseil mais non dérogatoires à la présente Loi basée sur les présentes résolutions, sera faite dans les quatre mois qui suivront l'adoption de ladite loi, et dès lors le gouverneur en conseil pourra, par proclamation, mettre ladite loi en vigueur à telle date que la proclamation fixera.

M. Graham, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions, les recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération lesdites résolutions.

M. Cardin, propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte de 1894 concernant les commissaires du havre de Montréal, et de décréter:

1. Que les commissaires du havre de Montréal pourront construire, posséder, entretenir et exploiter un pont pour le trafic général embrassant les tramways, sur le fleuve Saint-Laurent, partant d'un endroit de la cité de Montréal à un endroit sur la rive sud dudit fleuve, lequel sera déterminé par ladite corporation, avec tous les dépendances et accessoires nécessaires ou utiles.

2. Que les plans dudit pont seront soumis au gouverneur en conseil et approuvés par lui avant que ne commence la construction; et la corporation pourra, sur approbation du gouverneur en conseil, imposer et recouvrer des péages pour l'usage du pont et le passage sur icelui.

3. Que la corporation pourra aux fins susdites et de temps à autre emprunter de l'argent ou émettre et vendre ou engager des obligations pour les sommes, à l'intérêt et aux conditions et termes qu'elle déterminera; et elle pourra assurer les obligations ou emprunts par hypothèque sur ledit pont et par une charge sur les péages et passages.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions, les recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération lesdites résolutions.

Sur motion de M. Cardin, résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi de la Marine marchande au Canada, et de décréter que tout navire de construction étrangère pris ou saisi pendant la guerre de 1914-1919 par les forces ou les ressortissants britanniques, et condamné comme prise de guerre ou cédé par des états ennemis à la Grande-Bretagne ou à des ressortissants britanniques par la Commission

des réparations en vertu des traités de paix à la suite de la guerre, et inscrit aux registres britanniques, sera considéré, pour les fins de la partie XVI de la Loi et du tarif des Douanes, comme navire de construction britannique, et comme autorisé à faire le cabotage.

Du consentement de la Chambre, M. Béland, propose,—Que la Chambre retourne aux Motions, Affaires de Routine; agréé.

M. Denis (Joliette) propose alors,—Que le deuxième rapport du comité spécial sur les pensions, assurance et rétablissement des soldats rapatriés soit maintenant adopté.

Après débat, ladite motion est réservée.

M. Béland, propose,—Que la Chambre revienne aux Avis de motions de Gouvernement; agréé.

M. Béland propose alors,—Que la Chambre se forme demain en comité général pour prendre en considération les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des pensions et ses modifications, et de décréter:

1. Qu'une pension ne sera pas accordée lorsque le décès ou l'infirmité d'un membre des troupes viennent de l'inconduite, mais la commission pourra, lorsque l'appelant est dans la situation d'un dépendant, accorder une pension qu'elle jugera opportune dans les circonstances, sauf si la mort s'est produite en activité de service avant la mise en vigueur de la loi des pensions; et un ancien membre des troupes souffrant de maladie vénérienne et qui a fait du service au théâtre de la guerre, pourra recevoir une pension d'invalidité totale lors de son congé.

2. La période de délai durant laquelle les demandes de pension peuvent être faites, et pour les cas qui semblent tout particulièrement méritoires.

3. Les conditions dans lesquelles les parents dépendants et la veuve d'un pensionnaire peuvent recevoir une pension.

4. L'adjudication ou le refus d'une pension à la veuve d'un pensionnaire, tenant compte de son état lors de son mariage, et des conditions dans lesquelles des pensions peuvent être payées à des mères veuves en perspective.

5. Le paiement de certaines sommes d'argent en attendant l'étude des réclamations de pension.

6. La restauration en certains cas de pensions anciennement accordées à une femme qui a été mariée ou remariée, et de pensions augmentées à des mères dont les maris sont physiquement impuissants ou dans un état de dépendance.

7. Le paiement final des invalidités entre cinq et quatorze pour cent, et les conditions qui peuvent affecter ces paiements finals.

8. La modification des annexes de la Loi de telle façon à égaler la pension à l'échelle actuelle plus le boni.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence, le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions les recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération lesdites résolutions.

Le Bill (No 172), Loi modifiant la Loi des Sauvages est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 33), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kamloops-Kelowna, province de la Colombie-Britannique est pris en considération et agréé.

Le Bill (No 248), Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914, est considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 241), Loi modifiant la Loi du Conseil des Recherches, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi du service civil, 1918.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu—Qu'il est expédient de modifier la Loi du service civil, 1918, en décrétant qu'il sera accordé une allocation annuelle de retraite à un commissaire du service civil qui a fait fonction de commissaire pendant quinze ans ou plus, ou qui est devenu invalide ou autrement incapable de remplir ses fonctions, l'allocation en question devant être payée à même le fonds du revenu consolidé.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Copp du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 252), Loi modifiant la Loi du service civil, 1918, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions pourvoyant à la distribution des fonds de cantines.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pourvoyant à la distribution des fonds de cantines comme suit:

1. La somme de $20,000 à retenir pour payer les comptes en souffrance s'il en est;

2. La somme de $100,000 à payer à un bureau central de trois syndics nommés par le gouverneur en conseil, sans appointements, et devant servir selon les sommes et la façon qu'on jugera opportunes pour le maintien et l'assistance d'un service et bureau de règlement au profit des anciens soldats et de leurs familiers;

3. La somme de $50,000 à payer aux Fonds des services unis de Grande-Bretagne, et la somme de $50,000 à payer à la Croix-Rouge américaine, pour qu'ils l'emploient respectivement de la façon qu'ils jugeront opportune en vue d'assistance dans les cas méritoires signalés chez les anciens membres de la troupe expéditionnaire canadienne qui ont fait du service en France ou en Angleterre, ou chez leurs familiers, et qui demeurent en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, selon le cas, et qui se trouvent dans une misère réelle;

4. Le reliquat des fonds de cantine sera divisé en neuf allocations provinciales, dans la proportion indiquée par les pourcentages suivants:

Alberta	7.346%
Colombie-Britannique et Yukon	10.286%
Manitoba	10.702%
Nouveau-Brunswick	4.203%

Nouvelle-Ecosse	6.439%
Ontario	41.641%
Ile du Prince-Edouard	.857%
Québec	12.718%
Saskatchewan	5.808%
	100.000%

5. Les allocations provinciales à payer à un bureau provincial de syndics nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil dans chaque province, sans rémunération, aura pouvoir de recevoir et détenir l'allocation provinciale, et de s'assurer des désirs des intéressés domiciliés dans la province sur la disposition de l'allocation susdite, et de déterminer le but dans lequel l'allocation sera utilisée; d'administrer l'allocation à ces fins, ou pourvoir à l'administration par d'autres, et de faire les autres choses qui pourront leur être indiqués dans l'arrêté ministériel qui les nommera. Les frais relatifs à cette fiducie seront imputables à l'allocation.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Béland, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 253), Loi concernant la distribution des fonds de cantines, lequel est lu la première et la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill (No 39), Loi modifiant la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public;

Sur motion de M. Lapointe, ledit ordre est rescindé et le bill retiré.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi d'admirauté, chapitre cent quarante et un des Statuts Revisés, 1906;

Sur motion de M. Lapointe, ledit ordre est rescindé et la résolution retirée.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, en décrétant,—

1. Que le gouverneur général en conseil pourra déterminer par règlement les paye et allocations que recevront le Commissaire et les autres membres de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

2. Que la durée des services des officiers de la Police fédérale pourra être comprise dans la durée du service quant aux pensions, et cette disposition s'appliquera à compter du 1er février 1920.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 254), Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:

Bill (No 242), Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Le Bill (No 238), Loi modifiant la Loi des produits alimentaires pour les animaux est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions concernant des avances et paiements d'argent à la Corporation des commissaires du havre de Vancouver.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter:

1. Que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre avancer et payer à la Corporation des commissaires du port de Vancouver, en plus des sommes dont l'avance à la Corporation est antérieurement autorisée pour la construction d'amélioration du port en vertu des lois existantes, telles sommes d'argent ne devant pas excéder le total de $5,000,000, selon qu'il sera requis pour permettre à la Corporation d'achever la construction d'outillages de têtes de lignes dans le port de Vancouver pour lesquels les plans, devis et estimations ont déjà été approuvés par le Gouverneur en conseil; et de construire des facilités additionnelles de tête de ligne qui pourront de même être jugées nécessaires pour compléter l'équipement convenable du port susdit.

2. Que pendant la période de construction des travaux en question, l'intérêt à payer sur les débentures qui doivent être déposées chez le ministre des Finances et Receveur général en vertu des présentes dispositions, sera considéré comme argent acquis dans la construction de ces travaux et comme faisant partie des frais de construction d'iceux et pourra être payé à même ladite somme de $5,000,000; la période de construction indiquée aux présentes commencera le jour où la première avance sera faite à compte de ladite construction, et finira à la date que le Gouverneur en conseil déterminera.

3. Qu'aucune avance décrétée ci-dessus ne sera payée, à moins que les plans, devis et estimations détaillés afférant aux travaux pour lesquels l'argent à avancer devra être dépensé, approuvés par le ministre de la Marine et des Pêcheries, aient été soumis au Gouverneur en conseil et approuvés par lui, avant que l'entreprise de ces travaux n'ait commencé.

4. Que la Corporation soumettra à l'approbation du ministre de la Marine et des Pêcheries des demandes mensuelles pour telles avances qu'elle pourra avoir droit de requérir, avec des états détaillés en la forme indiquée par le ministre; et sur approbation d'icelles, le Gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement de la somme demandée.

5. Que la Corporation devra, au reçu d'une avance, déposer chez le ministre des Finances des débentures de la Corporation égales en valeur au pair à l'avance faite, et remboursables à vingt-cinq ans du jour d'émission, et portant intérêt sémestriel au taux de cinq pour cent par année.

6. Que le principal et l'intérêt des sommes avancées à la Corporation sous l'autorité d'un loi basée sur les présentes résolutions seront payables, par la Corporation, à même tous ses actifs et propriétés, et à même tous ses péages, tarifs, redevances, amendes et autres sources de recettes et de revenus, et constitueront une charge contre iceux, et auront priorité, quant au paiement, immé-

diatement après les paiements auxquels il est pourvu dans l'article vingt-sept du chapitre cinquante-quatre des statuts de 1913, égale à celle qui concerne les avances faites sous l'autorité du chapitre vingt-neuf des statuts de 1923.

Résolution à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 256), Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du Havre de Vancouver, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant avec plusieurs amendements comme suit:

Bill (No 118), Loi modifiant la Loi des Compagnies.

1. Page 3, ligne 38.—Remplacer l'alinéa "(*c*)" du paragraphe (4) du nouvel article 7B par le suivant:—

"(*c*) Pour les fins de l'article vingt-six de la présente partie, dix pour cent (10%) du capital autorisé d'une compagnie sous le régime du présent article est censé signifier dix pour cent (10%) du nombre d'actions dont l'émission est autorisée sans valeur nominale ou au pair et, en sus, dix pour cent (10%) du capital social autorisé autre que ces actions sans valeur nominale ou au pair."

2. Page 8, lignes 44 et 45.—Retrancher "le vote d'".

3. Page 9.—Retrancher la clause 14.

4. Page 19, ligne 14.—Retrancher "le vote d'".

5. Page 11, ligne 14.—Retrancher "le vote d'".

6. Page 11, lignes 30 et 31.—Retrancher "le vote d'".

7. Page 12, ligne 35.—Avant "(1)" insérer "69".

8. Page 13, lignes 33 et 34.—Retrancher "le vote d'".

9. Page 9, ligne 34. Après "paragraphe" insérer "de l'article soixante-dix".

10. Page 10, ligne 35.—Remplacer "trois" par "deux".

11. Page 11, lignes 14 et 15.—Retrancher à partir de "que", page 14, ligne 45, jusqu'à "si", page 15, ligne 1, et insérer "le montant du capital avec lequel la compagnie doit exercer ses opérations tel que prescrit à l'alinéa (*a*) du paragraphe de l'article 7B de la présente loi".

12. Page 15, ligne 5.—Retrancher tous les mots à partir de "Nul" inclusivement jusqu'à la fin de la clause.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 122) intitulé: "Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils", avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 2, ligne 26.—Après "nommé" retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'alinéa (*h*) et les remplacer par les suivants: "comme susdit, ou par ou en vertu d'une résolution, ordre ou autorisation du Sénat, de la Chambre des Communes, ou des deux Chambres du Parlement conjointement, selon le cas, pour exercer les fonctions susdites ou exercer, d'année en année, des fonctions durant les sessions ou se rattachant aux sessions du Parlement";

2. Page 6, ligne 7.—Après "prolonger" insérer "annuellement".

3. Page 8, ligne 19.—Remplacer "sans intérêt" par "avec intérêt simple au taux de quatre pour cent par année."

4. Page 9, ligne 16.—Remplacer "sans intérêt" par "avec intérêt simple au taux de quatre pour cent par année."

5. Page 9, ligne 29.—Remplacer "sans intérêt" par "avec intérêt simple au taux de quatre pour cent par année."

6. Page 10, ligne 24.—Remplacer "sans intérêt" par "avec intérêt simple au taux de quatre pour cent par année."

7. Page 10, ligne 44.—Remplacer la clause 24 par ce qui suit:—

24. (1) Est abrogé l'article 8 de la Loi de la Mise à la retraite de certains membres du service public, chapitre soixante-sept des statuts de 1920, tels qu'édicté au chapitre 65 des statuts de 1923, et remplacé par le suivant:

"8. Nul ne sera mis à la retraite sous le régime des dispositions de la présente loi après le 1er jour de novembre 1924."

"(2) Par dérogation à toute disposition dudit chapitre soixante-cinq des statuts de 1923, la Loi de la mise à la retraite de certains membres du service public n'est pas censée avoir expiré ni cessé d'être en vigueur après le 1er jour de juillet 1924, mais avoir continué d'être en vigueur pour toutes ces fins jusqu'au 1er jour de novembre 1924."

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a ppssé le Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada avec un amendement comme suit:—

Page 7, ligne 8.—Après "d'août" à la fin du paragraphe (*a*) de la clause 10, ajouter les paragraphes suivants:

"Le vote prévu au présent paragraphe doit avoir lieu au bulletin secret en la forme et manière et à la date, dans le délai prévu au présent paragraphe, que la congrégation peu arrêter; à la condition que deux semaines au moins soient accordées pour les opérations du scrutin, comme susdit.

"Ladite assemblée peut être ajournée pour les fins desdites opérations du scrutin, mais non pendant plus de trente jours."

La Chambre s'ajourne alors à minuit.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 15 JUILLET 1924

PRIÈRES.

11 heures a.m.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 195), Loi modifiant la Loi de l'immigration avec un amendement comme suit:—

1. Page 3, ligne 26.—Retrancher toute la clause 8.

M. Denis (Joliette), du comité spécial sur les pensions, assurance et rétablissement des soldats rapatriés, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

L'on a attiré l'attention de votre comité, sur les conditions sérieuses qui existent dans différents districts scolaires du fait que le terrains recouvrés appartenant au bureau d'établissement des soldats, dans les districts scolaires ne sont pas imposables.

Ce fait impose un lourd fardeau à beaucoup de districts scolaires, et votre comité recommande donc, que le gouvernement étudie sérieusement cette question, et si possible, prenne des mesures propres à venir en aide aux conditions existantes.

M. Denis (Joliette) du comité spécial sur les pensions, assurance et rétablissement des soldats rapatriés, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande ce qui suit:

1. Que la Commission d'établissement des soldats devra immédiatement pourvoir à diminuer le prix de tout le bétail avancé aux soldats-colons et acheté avant le 1er octobre 1921, comme suit:

(*a*) Si le bétail a été acheté avant le 1er octobre 1921, une réduction de 60 pour 100 dans le prix d'achat;

(*b*) Si le bétail a ét éacheté après le 1er octobre 1920 et avant le 1er octobre 1921, une réduction de 40 pour 100 dans le prix d'achat;

2. Que la période d'exemption d'intérêt arrêtée dans l'article 1 des amendements à la Loi d'établissement des soldats, du 28 juin 1922, soit prolongée jusqu'au 1er octobre 1934.

3. Votre comité recommande de plus qu'au cas d'un paiement anticipé du principal, les soldats-colons auront droit de recevoir et recevront un escompte de 5 pour 100 par année à compter du jour de ce paiement anticipé et jusqu'à l'échéance de ce paiement, mais ce privilège d'escompte ne se prolongera pas au delà du 1er octobre 1934.

4. Votre comité recommande de plus que la Commission d'établissement des soldats ait pouvoir discréditionnaire de faire une nouvelle concession à des soldats-colons de bonne foi qu'elle jugera installés sur des fermes manifestement impropres, et cette concession nouvelle n'impliquera aucun perte financière pour les colons susdits.

5. Si, après l'expiration de la période d'exemption d'intérêt indiquée aux présentes, une perte de capital est clairement constatée, la question de savoir si le gouvernement portera le tout ou partie de la perte sera dès lors déterminée, et si elle est décidée dans l'affirmative, une décision appropriée pourra alors être prise en vue de rajuster les versements encore impayés.

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill Q6 (No 244) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Smith Scott".

Bill R6 (No 245) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Smolkin Koffler".

Bill S6 (No 246) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl James Sharpe".

Bill T6 (No 247) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Stuart Johnston".

Sur motion de M. Vien, le douzième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

Sur motion de M. McGiverin, ordonné,—Que les bills suivants soient inscrits sur le feuilleton des ordres pour être pris en considération en comité général ce jour, savoir:—

Bill Q6 (No 244) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Smith Scott".

Bill R6 (No 245) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Smolkin Koffler".

Bill S6 (No 246) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl James Sharpe".

Bill T6 (No 249) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Stuart Johnston".

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 23 juin 1924:—Relevé indiquant les noms et adresses des personnes résidant dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui cultivent des buissons ou haies d'épinevinette, et auxquelles le département fédéral d'agriculture a demandé de les détruire, et qui ont négligé de se conformer à cette demande.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions modifiant la Loi des Commissaires du havre de Montréal, 1894.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte de 1894 concernant les commissaires du havre de Montréal, et de décréter:

1. Que les commissaires du havre de Montréal pourront construire, posséder, entretenir et exploiter un pont pour le trafic général embrassant les tramways, sur le fleuve Saint-Laurent, partant d'un endroit de la cité de Montréal à un endroit sur la rive sud dudit fleuve, lequel sera déterminé par ladite corporation, avec tous les dépendances et accessoires nécessaires ou utiles.

2. Que les plans dudit pont seront soumis au gouverneur en conseil et approuvés par lui avant que ne commence la construction; et la corporation pourra, sur approbation du gouverneur en conseil, imposer et recouvrer des péages pour l'usage du pont et le passage sur icelui.

3. Que la corporation pourra aux fins susdites et de temps à autre emprunter de l'argent ou émettre et vendre ou engager des obligations pour les sommes, à l'intérêt et aux conditions et termes qu'elle déterminera; et elle pourra assurer les obligations ou emprunts par hypothèque sur ledit pont et par une charge sur les péages et passages.

4. Que tous tels emprunts ou obligations seront quant à la forme, termes et montants, sujet à l'approbation du Gouverneur en Conseil, et telles garanties ou bonds pourront en tout ou en partie, quant au principal, intérêts ou les deux, être garantis par Sa Majesté; et toutes telles garanties devront être de telle forme et en tels termes et conditions que déterminera le Gouverneur en Conseil, et signées par le ministre des Finances au nom de Sa Majesté.

Résolution à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 257), Loi modifiant l'Acte de 1894, concernant les commissaires du havre de Montréal, lequel est lu la première et la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

M. Mackenzie King (York) propose,—Que la Chambre retourne aux Affaires de Routine; agréé.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a eu devant lui le Bill (No 58), Loi constituant en corporation *The Confederation Canal and Power Company*, et déclare que ce bill a été appelé par deux fois, mais vu que les promoteurs ne semblent pas prêts à procéder avec cette mesure, votre comité, en vertu de la règle 97, retourne le bill à la Chambre, et recommande qu'il soit retiré.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill Z3 (No 243) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Joliette and Northern Railway Company*", et a convenu de la rapporter sans amendement.

Au sujet de ce dernier bill, votre comité doit faire rapport, en vertu de la règle 106, qu'il n'apparaît pas que l'on ait eu en vue les prescriptions de l'article 16 dudit bill dans les avis ou pétitions, tel qu'il est rapporté par l'examinateur des pétitions pour bills privés.

M. Denis (Joliette) du comité spécial des pensions, de l'Assurance et du rétablissement civil des soldats, soumet le cinquième rapport dudit comité, lequel est comme suit:

Vu le mécontentement répandu parmi les soldats rapatriés et d'autres, et les représentations faites sur l'attitude de la Commission actuelle des pensions au Canada, votre comité a entendu des témoignages, et est arrivé aux conclusions suivantes après avoir soigneusement étudié la question:

Que les intérêts des soldats rapatriés seront mieux protégés, et l'intention du parlement mieux accomplie par une interprétation plus sympathique de la Loi des pensions et de ses annexes; qu'on y parviendra plus tôt par la réorganisation du Bureau de la Commission des pensions au Canada et des services médicaux afférants.

Votre comité recommande donc au Parlement de demander au gouvernement de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement de la résolution.

Sur motion de M. Cahill, il est ordonné:—Qu'en conformité des recommandations contenues dans le huitième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, le Bill (No 58), Loi constituant en corporation *The Confederation Canal and Power Company* est retiré.

Sur motion de M. Denis (Joliette) ordonné,—Que vu la période avancée de la session, le Bill Z3 (No 243) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Joliette and Northern Railway Company*" soit placé sur le feuilleton des ordres pour être pris en considération en comité général ce jour.

M. Mackenzie King (York) propose,—Que la Chambre revienne aux avis de motions du Gouvernement; agréé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions concernant *The Toronto Terminals Company* et la construction d'un viaduc et autres travaux dans la ville de Toronto.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure concernant la Compagnie des chemins de fer termini de Toronto et la construction d'un viaduc et certains autres travaux dans la cité de Toronto, et de décréter:

1. Qu'au lieu du viaduc et des travaux auxquels pourvoient les ordonnances de la Commission des Chemins de fer et la convention faite entre la corporation de la cité de Toronto, la Commission du port de Toronto, la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le 29 juillet 1913, il sera construit, par les compagnies des chemins de fer nationaux du Canada et Canadien du Pacifique, soit par elles-mêmes ou par la Compagnie des chemins de fer termini de Toronto, un viaduc dans la cité de Toronto avec itinéraire fixe, le tout conformément aux plans, profils et cahiers que la Commission des chemins de fer approuvera.

2. Que les frais de construction des viaduc, ponts, et autres travaux d'art seront imputés à la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, à la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, et à la corporation de la cité de Toronto, en telles proportions que les parties arrêteront entre elles, ou, à défaut d'entente, qui seront déterminées par la Commission; la cité de Toronto devant payer à la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique une compensation pour les terrains acquis ou les dommages atteignant ses outillages en raison de l'ouverture de la rue Yonge.

3. Que la compagnie des chemins de fer termini de Toronto aura pouvoir d'émettre des obligations et valeurs d'au plus $30,000,000; et les compagnies

des chemins de fer nationaux du Canada et Canadien du Pacifique, auront, chacune, pouvoir de souscrire, prendre et détenir des actions du capital-actions de ladite compagnie jusqu'à concurrence d'une moitié du capital-actions total émis de temps à autre.

4. Que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pourra garantir le principal ou l'intérêt d'une moitié des obligations, débentures ou autres valeurs émises en un temps quelconque par la Compagnie, ou, au lieu de cette garantie, pourra émettre un capital-débentures consolidé pour acquérir une moitié des obligations, débentures ou autres valeurs que la Compagnie émettra en un temps quelconque; cependant la charge annuelle de l'intérêt sur ce capital-débentures consolidé ne devra jamais excéder l'intérêt sur les valeurs ainsi acquises, et toute valeur acquise de ce chef sera détenue par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique comme subsistant et continuant à titre de valeur *pro tanto* pour les porteurs de tout le capital-débentures consolidé alors émis par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et les porteurs de ce capital-débentures consolidé prendront rang *pari passu* avec les détenteurs du capital-débentures consolidé que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a été, avant l'adoption de la présente Loi, autorisé à émettre; et que la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada soit autorisée à émettre des obligations et valeurs d'au plus $7,000,000 pour servir à l'achat de valeurs n'excédant pas au pair, avec les valeurs émises selon les dispositions de la Résolution No 5, une moitié des valeurs totales que la Compagnie devra émettre pour les besoins de son engagement.

5. Que la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pourra émettre des obligations et valeurs d'au plus $3,577,500 pour acheter des valeurs émises par la Compagnie du chemin de fer termini de Toronto afin de retirer une moitié du principal et de l'intérêt d'un certain effet donné par la compagnie des chemins de fer termini de Toronto, en date du 31 mars 1924 et payable à la Banque de Montréal à un an de la signature, pour $6,750,000, avec intérêt à six pour cent, endossé par la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

6. Que les valeurs émises par la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada sous l'empire des présentes dispositions pourront sur approbation du gouverneur en conseil être garanties par Sa Majesté, et cette garantie sera signée du ministre ou du ministre suppléant des Finances agissant au nom de Sa Majesté.

7. Que la Compagnie des chemins de fer termini de Toronto, dans les cinq ans qui suivront l'entrée en vigueur de la Loi basée sur les présentes résolutions, pourra achever la construction des travaux autorisés par sa loi constitutive et les lois modificatrices, et par la présente mesure projetée.

8. Que la loi passée sur les présentes résolutions entrera en vigueur au jour que le Gouverneur en Conseil fixera par proclamation, et cette proclamation ne sera faite que si une convention pourvoyant à la construction et à l'achèvement desdits travaux selon des termes approuvés par le Gouverneur en Conseil, mais non pas incompatibles avec la présente loi, est faite dans les quatre mois qui suivront l'adoption de la présente loi.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Graham, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 258), Loi concernant *The Toronto Terminals Railway Company*, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, est considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m. M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le Bill O5 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale" est considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. Boivin, ordonné,—Que ledit bill soit placé sur le feuilleton des Ordres comme premier ordre du jour pour demain.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 47), Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada, est pris enconsidération et agréé.

M. Clifford propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill Q6 (No 244) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Smith Scott".

Bill R6 (No 245) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Smolkin Koffler".

Bill S6 (No 246) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl James Sharpe".

Bill T6 (No 249) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Stuart Johnston."

Bill Z3 (No 243) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Joliette and Northern Railway Company*".

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés sont fondés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Du consentement de la Chambre;

M. l'Orateur informe la Chambre,—Qu'un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat insiste sur leurs amendements au Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, pour les raisons suivantes:—"Que l'amendement du Sénat doit être lu avec les autres amendements faits à la Loi des différends industriels qui imposent des pénalités en certaines éventualités. L'employeur et les employés auront chacun un représentant sur le bureau, et c'est de justice naturelle, que le troisième arbitre soit choisi autant que possible d'après une règle législative, par un moyen qui assurera une nomination libre d'influences politiques ou économiques. L'amendement est juste aux deux parties, dans les différends qui surgissent sous les dispositions de la Loi des différends industriels."

La Chambre reprend en comité général la prise en considération du Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

MERCREDI, 16 juillet 1924.

Et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 240), Loi modifiant la Loi des banques, avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 2, lignes 2 et 3.—Retrancher "et votée par le Parlement".
2. Page 2, ligne 50.—Retrancher "et votée par le Parlement".
3. Page 2, ligne 51.—Avant "Tous" insérer "Pourvu que le Parlement ait affecté un crédit à cette fin".

La Chambre s'ajourne alors à 12.45 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 92

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI 16 JUILLET 1924

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

M. Marcil (Bonaventure) pour M. Carroll, du comité sur les relations industrielles et internationales, présente le deuxième et dernier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

La Chambre des Communes adoptait le 23 mai une résolution déclarant expédient de référer un projet de convention, agréé lors de la première session de la conférence internationale du travail de la Société des Nations en 1919 et limitant les heures de travail des entreprises industrielles à huit par jour et quarante-huit par semaine, au comité des Relations industrielles et internationales, qui devait l'étudier et faire rapport relativement aux dispositions travaillistes des traités de paix et de l'arrêté ministériel du 6 novembre 1920, traitant de la juridiction du parlement fédéral et des législatures provinciales.

Votre comité a tenu plusieurs séances, et il a soigneusement étudié le projet de convention, la partie travailliste des traités de paix et l'arrêté ministériel du 6 novembre 1920 sur la juridiction du parlement fédéral et des législatures provinciales. Des témoignages ont été entendus sur la situation de la journée de huit heures dans les emplois industriels du Canada et d'autres pays. Des renseignements ont été remis à votre comité relativement à la conférence tenue à Ottawa en septembre dernier entre les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, et ces renseignements indiquaient qu'en dépit de l'opinion exprimée dans l'arrêté ministériel du 6 novembre 1920, un doute demeurait en certains milieux sur la juridiction des autorités fédérales et provinciales respectivement.

Le comité recommande donc que des mesures soient prises pour référer le "projet de convention limitant les heures de travail dans les entreprises industrielles à huit par jour et quarante-huit par semaine" à la cour Suprême du Canada, pour instruction, en vertu de l'article 60 de la Loi de la cour Suprême, avec les questions qui aideront à obtenir un jugement consultatif venant de la cour sur la juridiction du parlement fédéral et des législatures provinciales respectivement.

M. McGiverin, du comité des Bills Privés présente le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill U6 (No 250) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ethel Armstrong", et a convenu de le rapporter sans amendement.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 18 juin 1924:—Copie de toute la correspondance échangée entre le Haut Commissaire du Canada et le ministre des Affaires de l'extérieur ou le département des Affaires de l'extérieur, entre le représentant de la Colombie-Britannique à Londres, M. F.-C. Wade, et le ministre des Affaires de l'extérieur, relativement à l'exposition de Wembley; à l'utilisation de matériaux canadiens dans la construction de cette exposition, et la relation entre le Haut Commissaire du Canada et ces questions.

M. Bureau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 7 avril 1924,—Copie du décret ministériel pourvoyant à la nomination d'un douanier canadien à New-York pour la surveillance des marchandises canadiennes expédiées par voie de New-York sur des localités canadiennes du Pacifique; aussi, copie de correspondance, télégrammes, et autres documents afférants, depuis l'adoption du décret ministériel en question.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1924,—Relevé indiquant:—

1. Quantité des liqueurs apportée en Colombie-Britannique dans les années solaires 1922 et 1923.
2. Quantité restée en douane, et libérée plus tard pour l'exportation.
3. Quantité libérée pour la consommation locale.
4. Revenus tirés des liqueurs libérées pour la consommation domestique.
5. Revenus bruts tirés des liqueurs en douane, et la remise totale ou libération, en vertu des règlements des liqueurs en douanes, pendant les années susdites.

Le Bill O5 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale", est lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 241), Loi modifiant la Loi du Conseil des Recherches, est lu la troisième fois (titre changé en Loi du Conseil des Recherches) et passé.

Le Bill (No 248), Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914, est lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 118), Loi modifiant la Loi des Compagnies, sont pris en considération et agréés.

Le Bill (No 237), Loi modifiant la Loi du ministère des Douanes et de l'Accise est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 122), Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils, sont pris en considération et séparément agréés.

Le Bill (No 252), Loi modifiant la Loi du service civil, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill V6 (No 259) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (preuve des jeux de hasard)."

Bill W6 (No 260) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elgin Caughey."

Bill X6 (No 261) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Ducharme Mullins."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Elgin Caughey et Alma Ducharme Mullins respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 195), Loi modifiant la Loi de l'Immigration est pris en considération et agréé.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, respectueusement demandant une conférence libre avec Leurs Honneurs, afin de prendre en considération les amendements faits par le Sénat au Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, amendements auxquels la Chambre n'a pas acquiescé et sur lesquels le Sénat a insisté, et tout autre amendement que cette conférence pourra juger convenable de faire audit bill ou ses amendements.

Ordonné,—Que le greffier porte ledit message au Sénat.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi de la Marine marchande au Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi de la Marine marchande au Canada, et de décréter que tout navire de construction étrangère pris ou saisi pendant la guerre de 1914-1919 par les forces ou les ressortissants britanniques, et condamné comme prise de guerre ou cédé par des états ennemis à la Grande-Bretagne ou à des ressortissants britanniques par la Commission des réparations en vertu des traités de paix à la suite de la guerre, et inscrit aux registres britanniques, sera considéré, pour les fins de la partie XVI de la Loi et du tarif des Douanes, comme navire de construction britannique, et comme autorisé à faire le cabotage.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 262), Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada, lequel est lu la première et la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 240), Loi modifiant la Loi des banques, sont pris en considération et agréés.

Le Bill (No 257), Loi modifiant l'Acte de 1894 concernant les commissaires du havre de Montréal est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 258), Loi concernant *The Toronto Terminals Railway Company* est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 256), Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Vancouver, est lu la deuxième fois considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 254), Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat acquiesce à sa requête pour une conférence libre pour considérer le Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, et tout amendement qu'il sera jugé opportun de faire à cette conférence, et a nommé les Honorables messieurs Ross (Middleton), White (Inkerman) et Black, ses représentants à ladite conférence, et que les représentants du Sénat à ladite cofnérence, se réuniront dans la salle de comité du Sénat, No 262, à 6.15 p.m., ce jour.

Sur motion de M. King (York), résolu,—Que messieurs Lapointe, Murdock, Jacobs, Raymond et Mackenzie King (York) soient nommés représentants de la part de la Chambre à la conférence libre avec le Sénat relativement aux amendements faits au Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907; et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

Ordonné,—Que le greffier porte ledit message au Sénat.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois, considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 117), Loi modifiant la Loi des expropriations.
Bill (No 197), Loi modifiant la Loi de liquidation.
Bill (No 119), Loi concernant les Statuts revisés du Canada.

Le Bill (No 253), Loi concernant la distribution des Fonds de Cantines est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions modifiant la Loi des pensions et ses modifications.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des pensions et ses modifications, et de décréter:

1. Qu'une pension ne sera pas accordée lorsque le décès ou l'infirmité d'un membre des troupes viennent de l'inconduite, mais la commission pourra, lorsque l'appelant est dans la situation d'un dépendant, accorder une pension qu'elle jugera opportune dans les circonstances, sauf si la mort s'est produite en activité de service avant la mise en vigueur de la loi des pensions; et un ancien membre des troupes souffrant de maladie vénérienne et qui a fait du service au théâtre de la guerre, pourra recevoir une pension d'invalidité totale lors de son congé.

2. La période de délai durant laquelle les demandes de pension peuvent être faites, et pour les cas qui semblent tout particulièrement méritoires.

3. Les conditions dans lesquelles les parents dépendants et la veuve d'un pensionnaire peuvent recevoir une pension.

4. L'adjudication ou le refus d'une pension à la veuve d'un pensionnaire, tenant compte de son état lors de son mariage, et des conditions dans lesquelles des pensions peuvent être payées à des mères veuves en perspective.

5. Le paiement de certaines sommes d'argent en attendant l'étude des réclamations de pension.

6. La restauration en certains cas de pensions anciennement accordées à une femme qui a été mariée ou remariée, et de pensions augmentées à des mères dont les maris sont physiquement impuissants ou dans un état de dépendance.

7. Le paiement final des invalidités entre cinq et quatorze pour cent, et les conditions qui peuvent affecter ces paiements finals.

8. La modification des annexes de la Loi de façon à égaler le pension à l'échelle actuelle plus le boni.

Résolutions à rapporter.

Lesdite résolutions sont rapportées; lues la deuxième fois et agréées.

M. Béland, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill (No 255), Loi modifiant la Loi des pensions, lequel est lu la première et la seconde fois, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec, avec plusieurs amendements comme suit:—

Page 2, ligne 37.—Après la clause 7 insérer ce qui suit:

8. Le commencement de la construction de ladite ligne de chemin de fer est assujetti aux conditions suivantes:

(1) Préalablement à l'exécution par les autorités compétentes du Gouvernement de Québec de garanties satisfaisant le Gouverneur en conseil qu'il ne sera pas ni octroyé, ni payé de subventions en terrains ou en espèces pour aider à la construction d'une ligne de chemin de fer entre Huberdeau et Saint-Rémi-d'Amherst en vertu de quelque autorité législative à toute personne ou compagnie, sauf à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, s'il en est octroyé.

(2) Préalablement au règlement de certaines demandes de droit de passage comme suit:

Si le Gouverneur en conseil approuve le tracé de ladite ligne de chemin de fer, après qu'a été établi le tracé de la ligne de chemin de fer de la *River Rouge Railway Company* ou de la compagnie de chemin de fer de la Rivière Rouge entre China-Clay et Saint-Rémi-d'Amherst, l'indemnité à payer par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'acquisition d'un titre parfait à ce droit de passage et à l'égard de toute construction antérieure là-dessus, y compris les réclamations et demandes de toute nature provenant de cette construction antérieure, ne doit pas excéder cinq mille dollars ou la somme inférieure à ce montant que la cour de l'Echiquier du Canada peut accorder, à défaut par les parties de s'entendre.

Page 2, ligne 47.—Après "avances" insérer "et tous autres renseignements que le ministre peut requérir".

Dans l'Annexe

Remplacer les chiffres "105,000.00" par les chiffres "59,500.00" et les chiffres "52,500.00" par les chiffres "29,750.00".

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. McGiverin, les bills suivants du Sénat, sont lus la première et la deuxième fois, et avec la preuve faite devant le comité spécial des divorces au Sénat auquel ont été référés les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill W6 (No 260) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elgin Caughey."

Bill X6 (No 261) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Ducharme Mullins."

Le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la province de Québec, est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

M. Mackenzie King (York) fait le rapport suivant à la Chambre:—

Vos représentants ont l'honneur de faire rapport: qu'ils ont eu une conférence avec les représentants du Sénat relativement aux amendements apportés au Bill (No 7), Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, et que les représentants du Sénat ont insisté sur les amendements du Sénat touchant la nomination d'un membre du bureau par le juge en chef d'une cour de dernière instance dans une province, ou par le juge en chef de la cour Suprême du Canada; que vos représentants ont refusé d'acquiescer à ces amendements. Il a été impossible d'en venir à une entente.

Le bill (No 169) Loi modifiant la Loi de la Milice est lu la deuxième fois, considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

Jeudi 17 juillet 1924.

Ledit bill est rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 172) Loi modifiant la Loi des sauvages, avec des amendements comme suit:

1. Page 1, ligne 20.—Retrancher les mots " de bonnes vie et mœurs ".
2. Page 1, ligne 22.—Retrancher " pareille ".

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

M. Mackenzie King (York), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Knox propose en amendement, secondé par M. Bird,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants: " de l'avis de la Chambre, la négligence de la Chambre à compléter la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson cause une perte sérieuse aux habitants de l'Ouest du Canada."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetés sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Bancroft,	Carmichael,	Hoey,	Sales,
Beaubien,	Davies,	Knox,	Speakman,
Bird,	Fansher,	Lovie,	Steedsman,
Brown,	Forke,	McConica,	Stewart (Hamilton),
Campbell,	Gould,	Milne,	Ward—20.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,	Deslauriers,	King, Mackenzie	Prevost,
Béland,	Drayton (sir Henry),	(York),	Pritchard,
Benoit,	Duff,	Laflamme,	Putnam,
Binette,	Ethier,	Lapierre,	Rankin,
Bouchard,	Finn,	Lapointe,	Reed,
Boucher,	Fontaine,	Lavigueur,	Rinfret,
Bureau,	Forrester,	Macdonald (Pictou),	Robichaud,
Cannon,	Fortier,	McBride,	Robitaille,
Cardin,	Gendron,	McGiverin,	St-Père,
Carruthers,	Gervais,	McIsaac,	Savard,
Casgrain,	Gordon,	McKay,	Séguin,
Chevrier,	Graham,	McTaggart,	Sexsmith,
Chisholm,	Halbert,	Malcolm,	Shaw,
Copp,	Hammell,	Marcile (Bagot),	Sinclair (Oxford),
d'Anjou,	Hatfield,	Marler,	Sinclair (Queen,
Déchène,	Healy,	Martell,	I. du P.-E.),
Delisle,	Hughes,	Mercier,	Sutherland,
Denis (St-Denis),	Hunt,	Murdock,	Tobin,
Desaulniers,	Kelly,	Ouimet,	Vien,
Descoteaux,	King (Kootenay),	Power,	Walsh,
			Woods—79.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Béland propose, — Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance, pour prendre en considération les résolutions suivantes:

Qu'il est expédient de modifier la Loi du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile, et de décréter que le ministre pourra, avec l'approbation du gouverneur en conseil, faire des règlements:

1. Pour autoriser le choix et l'emploi des fonctionnaires, commis et employés qui pourront être requis de faire le travail dont le ministre a la charge pour déterminer leur classification et leurs salaires en vertu des règlements; et ces dispositions seront censées avoir été en vigueur dès l'adoption de ladite loi;

2. Pour la réception et la détention de propriétés ou d'argents détenus ou payables par la couronne ou autres autorité, particulier ou particuliers, au nom de personnes ou de leurs familiers lorsque ces personnes sont ou ont été soignées en vertu des dispositions de la Loi; et pour en donner quittance valable;

3. Pour assumer la tutelle relativement aux aliénés soignés en vertu de la loi, au sujet des propriétés et argents ci-dessus; et

4. Pour disposer des propriétés et argents à ces personnes ou à leurs familiers, ou selon qu'il sera jugé expédient, ou à leur succession s'ils sont morts.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions, les recommande à la Chambre.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, la Chambre se formera en comité général sur lesdites résolutions.

La Chambre s'ajourne alors à 7.20 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 93

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 17 JUILLET 1924

PRIÈRES.

M. Logan, du comité des Comptes Publics présente le premier et dernier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité auquel l'on avait donné instruction d'étudier la méthode par laquelle les profits d'affaires et l'impôt sur le revenu, surtout dans le cas des grosses institutions ont été fixés et encaissés, à appelé par quatre fois des réunions, de la manière ordinaire, pour prendre en considération les affaires en question, et à chaque fois, il a été impossible de réunir un quorum.

Le tout respectueusement soumis pour l'information de la Chambre.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1924:—Copie de la correspondance et autres feuilles échangées entre le ministre des Postes, ou le gouvernement du Canada et d'autres personnes, depuis le 1er juillet 1922, au sujet de la destitution d'Edward Gibbs, maître de poste à Four Roads, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick; aussi, copie des rapports et décisions de l'enquête au sujet dudit Edwards Gibbs.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie de correspondances, télégrammes, lettres et autres feuilles afférant à la destitution de M. D. D. Campbell, maître de poste à O'Leary, Ile du Prince-Edouard; et, s'il y a eu accusations et enquête, copie de la preuve reçue et du rapport de l'enquêteur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie de correspondances, télégrammes, lettres et autres feuilles, échangés entre le département du Commerce et la Commission du Service civil, afférant à la nécessité d'avoir un degré universitaire avant d'être nommé commissaire de commerce.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie des lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le département du Commerce et la Commission du Service civil afférant à une limite d'âge quant aux nominations de commissaires de commerce.

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour ce jour, savoir:—

Bill V6 (No 259) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (preuve des jeux de hasard)."—M. *Mackenzie King* (York).

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 247), Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et le Roi des Belges.

Bill (No 238), Loi modifiant la Loi des produits alimentaires pour les animaux.

Bill (No 213), Loi modifiant la Loi de 1923 concernant les taux de fret par navigation intérieure.

Bill (No 66), Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914.

Bill (No 216), Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada, afin de rendre exécutoires certains projets de convention adoptés par la Conférence internationale du Travail de la Société des Nations.

Bill (No 236), Loi modifiant la Loi des Douanes.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill Y6 (No 263) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques en changeant le nom de Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale".

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions modifiant la Loi du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile, et de décréter que le ministre pourra, avec l'approbation du gouverneur en conseil, faire des règlements:

1. Pour autoriser le choix et l'emploi des fonctionnaires, commis et employés qui pourront être requis de faire le travail dont le ministre a la charge pour déterminer leur classification et leurs salaires en vertu des règlements; et ces dispositions seront censées avoir été en vigueur dès l'adoption de ladite loi;

2. Pour la réception et la détention de propriétés ou d'argents détenus ou payables par la couronne ou autres autorité, particulier ou particuliers, au nom de personnes ou de leurs familiers lorsque ces personnes sont ou ont été soignées en vertu des dispositions de la Loi; et pour en donner quittance valable;

3. Pour assumer la tutelle relativement aux aliénés soignés en vertu de la loi, au sujet des propriétés et argents ci-dessus; et

4. Pour disposer des propriétés et argents à ces personnes ou à leurs familiers, ou selon qu'il sera jugé expédient, ou à leur succession s'ils sont morts.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

M. Béland, du consentement de la Chambre présente alors un Bill (No 264), Loi modifiant la Loi du Ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, lequel est lu la première et deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 172), Loi modifiant la Loi des sauvages sont pris en considération et agréés.

M. Mackenzie King (York), propose,—Que la Chambre passe à l'item No 39, des Bills et Ordres publics; agréé.

L'Ordre No 39 étant lu comme suit:—

"La Chambre de nouveau en comité sur le Bill (No 6), Loi concernant l'exploitation du quartz dans le territoire du Yukon (tel qu'amendé);"

M. Black (Yukon), propose, secondé par M. Manion,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur ledit bill.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

M. Mackenzie King (York), propose,—Que la Chambre revienne aux Mesures du Gouvernement; agréé.

L'Ordre étant lu pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec;

Sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'acquiesce pas à leurs amendements au Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi, dans la province de Québec, pour les raisons suivantes: Que la réduction de $105,000 à $59,000 de la somme à être dépensée sur le milliaire entier, et de $52,500 à $29,750 par mille, rend impossible l'entreprise de ces travaux, ainsi que le montre le détail des estimés.

Ordonné,—Que le greffier porte ledit message au Sénat.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXV—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

Division des mines

	Etude des gisements de minerai et des ressources minérales; des industries métallurgiques et des mines et de la technologie minérale; gages, frais d'épreuve et des laboratoires y compris les traitements et toutes les autres dépenses de la commission fédérale du combustible..	200,000 00
266	Publication, versions anglaise et française des rapports; achats de livres, de fournitures du laboratoire, d'instruments; aide diverse et dépense casuelle..	40,000 00
	Pour couvrir les frais de transport des envois de minerai expédiés des provinces éloignées à l'usine de préparation du minerai de la division des Mines à Ottawa pour en faire l'épreuve conformément aux règlements approuvés par le ministre des Mines..	10,000 00

Essayerie du Canada

267	Entretien de l'essayerie, Vancouver, C.-B.	26,000 00

Commission géologique

268	Pour explorations, études et recherches, appointements des explorateurs, dessinateurs et autres	200,000 00
	Pour publication des éditions anglaise et française des rapports, cartes, illustrations, etc	55,000 00
	Entretien des bureaux et du musée, instruments, produits chimiques, livres de référence, aide diverse et dépense casuelle	50,000 00
	Pour l'équipement du musée	10,000 00
	Pour achat de spécimens	5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

18	Mines—	
	Appointements	533,170 00
	Dépense casuelle	6,700 00

XXXIV—DIVERS

342	Subvention au Canadian Institute of Mining and Metallurgy.	3,000 00
343	Subvention à l'Institut impérial, pour lui permettre de garder ses galeries d'art, à condition que les autres souscripteurs augmentent leur part en proportion	12,849 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

DIVERS

473	Allocation de commisération aux parents à charge de feu T. B. Lawlor, noyé aux Rapides de l'Esturgeon, Québec, le 4 juin 1923, alors qu'il était employé aux travaux géologiques sur place	1,500 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXVII—INDIENS

282	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et T. du N.-O.	697,923 00
283	Colombie-Britannique	303,990 00
284	Yukon	15,000 00
285	En général	153,500 00
286	Instruction des Indiens	1,854,977 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

INDIENS

Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest

463	Crédit destiné à servir aux dépenses occasionnées par la sauvegarde des intérêts des Indiens, selon les instructions éventuelles du Trésor	79,029 03

Ontario et Québec

464 Réparation des routes et ponts, et drainage—Somme additionnelle requise.. .. .. 8,395 02

Nouvelle-Ecosse

465 Réparation des routes et travaux de tranchées—Somme additionnelle requise.. .. .. 2,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

9 Affaires indiennes—
Appointements.. .. .. 149,460 00
Dépense casuelle.. .. .. 18,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

395 Département des Affaires indiennes—
Appointements—
Salaire d'un premier commis pour trois mois.. .. .. 720 00
Salaire d'un commis senior pour trois mois.. .. .. 390 00

396 Ministère de l'Intérieur—
Appointements—
Appointement de Mme Electa Blanche Hutchinson comme surveillante de la salle de repos, édifice Langevin, à compter du 1er juillet 1924, nonobstant toutes dispositions de la Loi du service civil. 900 00
Appointement de H. D. Chapman, commis du génie, division des Forêts, à compter du 1er octobre 1924, nonobstant toutes dispositions de la Loi du service civil.. .. .. 592 75

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXXI—TERRES ET PARCS FEDERAUX

Appointements, service extérieur des terres fédérales.. .. 506,380 00
Dépense casuelle, etc., terres fédérales.. .. .. 210,000 00
Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examens des candidats, arpenteurs fédéraux, du secrétaire, des sous-examinateurs et pour frais de voyage, papeterie, impression, loyer et meubles, etc. (Les honoraires de MM. E. Deville, Harry B. Parry et W. M. Tobey, membres de la Commission, et de J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme).. 2,000 00
Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux.. .. .. 125 00

	Protection du bois, la culture des arbres, l'inspection et l'administration des réserves forestières, l'arpentage des ressources forestières, la silviculture et ses produits, etc..	1,150,000 00
	Subvention à l'Association forestière canadienne..	4,000 00
	Etudes et enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques et administration des forces hydrauliques et arpentage hydrométrique, l'asséchement des terres par l'irrigation et le drainage et l'administration de la loi s'y rapportant..	547,000 00
	Pour couvrir les dépenses autorisées par le Gouverneur en conseil aux officiers aviseurs *re* questions des Eaux limitrophes internationales..	8,000 00
	Montant requis pour frais de la commission de contrôle du Lac des Bois..	10,000 00
	Conférence internationale hydro-électrique..	15,000 00
	Allocations à W. J. Stewart, chef hydrographe et à J. B. Challies, directeur des forces hydrauliques, $1,000 chacun, pour services rendus à la Commission mixte internationale durant 1924-25..	2,000 00
	Subvention à la *Western Canada Irrigation Association*.. ..	1,000 00
290	Subvention à la *Cypress Hills User's Association*	250 00
	Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour remboursement au gouvernement provincial pour le salaire des Magistrats de police à Banff et à Jasper..	1,000,000 00
	Administration de la loi des oiseaux migrateurs..	50,000 00
	Gravure, lithographie, impression et préparation de cartes, plans et publications semblables du Dominion, y compris salaires, matériel nécessaire, etc..	137,495 00
	Coût des cas en litige et frais légaux..	5,000 00
	Terres de l'artillerie—	
	Salaires et dépenses..	14,000 00
	Allocation au Club Alpin du Canada..	1,000 00
	Allocation de commisération à Madame E. S. Forbes égale à une demi-année de salaire de son mari, payable mensuellement..	1,050 00
	Avances pour grains de semence—Somme requise pour couvrir les parties des avances non perçues pour achat de graines de semence dans les provinces de l'Ouest, par les banques autorisées, aux tenanciers de terres fédérales non patentées sous la garantie du gouvernement fédéral, y compris les commissions, émoluments, des secrétaires-trésoriers des municipalités et fonctionnaires des ministères d'agriculture provinciaux, aide aux écritures, frais de voyage, etc..	50,000 00
	Pour couvrir le déficit de A. C. Oxley, collecteur des Graines de semence pour montant à lui payé par Jacob Schneider en novembre 1917..	334 55
	Somme requise pour secours, sous forme de provisions alimentaires, vêtements, combustible, etc., aussi fourrage pour les animaux, aux colons nécessiteux des provinces d'Alberta et de Saskatchewan en coopération et par entente avec les gouvernements provinciaux ou autrement, et en vertu de règlements établis par le Gouverneur en conseil..	100,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

TERRES ET PARCS FEDERAUX

	Contribution du gouvernement fédéral aux frais de transport occasionnés par le déplacement des colons des régions frappées de sécheresse à d'autres districts	13,500 00
468	Pour payer à M. J. Patton, conseiller économique, l'appoint de son traitement, selon les termes de sa nomination	600 00
	Pour l'agrandissement de la décharge occidentale du lac des Bois et pour la construction d'ouvrages de régularisation conformément à la recommandation de la Commission internationale mixte	200,000 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

462	Frais inhérents aux travaux d'arpentage et de démarcation des frontières internationales—Somme additionnelle requise	6,000 00

DIVERS

483	Assistance accordée pour le transport de charbon canadien du Canada central en subventionnant les compagnies de chemin de fer selon les règlements à être approuvés par le Gouverneur en conseil	200,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

16	Chemins de fer et Canaux—	
	Appointements	202,975 00
	Dépense casuelle	38,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

399	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Appointements—	
	Salaire de l'ingénieur en chef du 4 février au 29 inclusivement, 1924, à $8,000 par année	597 70

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

431	Améliorations du canal Welland—	
	Somme additionnelle requise	75,000 00
432	Amélioration du Saint-Laurent dans la province d'Ontario—	
	Somme additionnelle requise	40,000 00

DIVERS

479 Pour payer les appointements et les frais relatifs aux levés et enquêtes concernant le canal maritime du Saint-Laurent, y compris le comité consultatif national canadien, et ses employés, nommément E. B. Jost, $2,500, en qualité de président adjoint de la Commission des ingénieurs, et G. W. Yates, $1,200, en qualité de secrétaire.. .. .. 100,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau ce jour.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill Z6 (No 265) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Dawson Carlyle".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre les témoignages reçus devant le comité des divorces, du Sénat, auquel a été référée la pétition sur laquelle la pétition de Charles Dawson Carlyle, demandant un bill de divorce, ainsi que les feuilles produites comme preuve devant le comité; avec prière de les retourner au Sénat.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a modifié la résolution passée par la Chambre des Communes:

> Qu'il est expédient de modifier l'article quatre-vingt-onze de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, en ajoutant le paragraphe suivant en lieu et place de celui qui appert dans l'adresse du Sénat et de la Chambre des Communes à Sa Majesté le Roi, adoptée par la Chambre et par le Sénat, respectivement, les 24 et 26 juin 1920:—
>
> "2. Une mesure législative du parlement du Canada, si elle déclare devoir s'appliquer hors du territoire, aura et sera censée avoir eu cette application, si elle est, et en tant qu'elle est, une loi applicable à, ou subordonnée à la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada."

en insérant dans le deuxième paragraphe de la résolution, après les mots "mesure législative", les mots *intra vires,* et demandant le concours de la Chambre des Communes audit amendement.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, avec amendements, lesquels sont comme suit:—

Dans l'Annexe

1. Page 18, ligne 29.—A "Missisquoi-Brome" substituer "Brome-Missisquoi".

2. Page 18, ligne 30.—A "Missisquoi et de Brome" substituer "Brome et de Missisquoi".

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (York), propose,—Que la Chambre retourne aux Affaires de Routine; agréé.

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et a convenu de les rapportés sans amendement:

Bill W6 (No 260) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elgin Caughey."

Bill X6 (No 261) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Ducharme Mullins."

Votre comité recommande que, conformément à la coutume établis dans pareils cas, les frais additionnels payés en vertu de la règle 89, relativement au Bill U6 (No 250) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ethel Armstrong", soient remboursés.

Sur motion de M. McGiverin, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des Bills Privés, les frais additionnels payés sur le Bill U6 (No 250) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ethel Armstrong", soient remboursés.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Boys, ordonné,—Que le Bill Z6 (No 265) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Dawson Carlyle" soit maintenant lu la première et la deuxième fois, et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et la pétition sur laquelle ledit bill est fondé, soit référé au comité des Bills Privés.

Ledit bill est en conséquence, lu la première et deuxième fois et référé audit comité.

Sur motion de M. Vien, le onzième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

3	Conseil Privé—	
	Appointements	42,830 00
	Dépense casuelle	7,000 00

VI—SERVICE LEGISLATIF

Sénat

36	Traitements de dépenses casuelles	161,880 00

Chambre des communes

37	Traitements	231,475 00
	Dépenses des comités, commis sessionnels supplémentaires, etc	84,950 00
	Dépenses casuelles	46,735 00
	Publication des Débats	60,000 00
	Prévisions du Sergent-d'Armes	175,113 75

Bibliothèque du Parlement

38	Traitements	44,060 00
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris reliure	18,000 00
	Livres pour bibliothèque d'histoire américaine	1,000 00
	Dépenses casuelles	12,000 00
	Pour l'impression des rapports	1,000 00

EN GÉNÉRAL

39 Impressions, papier à imprimer et reliure.. .. .. 125,000 00
Impression, reliure et distribution des lois.. .. .. 16,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

LEGISLATION

SÉNAT

412 Paiement intégral de l'indemnité sessionnelle pour la session de 1924 aux membres du Sénat pour les journées perdues par suite d'absence causée par maladie. Le paiement est effectué à la discrétion du Conseil de la Trésorerie 4,000 00

CHAMBRE DES COMMUNES

413 Paiement intégral de l'indemnité sessionnelle des membres de la Chambre des Communes—jours d'absence par suite de maladie, pour affaires publiques officielles enquêtes, ou à cause de décès au cours de la présente session—nonobstant toute disposition contraire du chapitre 10 des statuts revisés, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes,* ou toute modification apportée à cette loi. Le paiement est effectué à la discrétion du Conseil de la Trésorerie.. .. .. 22,520 00
Restaurant du Parlement—Somme additionnelle requise.. 7,000 00
Appointements de Edouard Taschereau, nommé à la position de commis, à un traitement initial de $960, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Service civil, ou toute modification apportée à cette loi.. .. .. .. 960 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

414 Arrérages dus au bibliothécaire adjoint pour l'exercice 1923-24.. .. .. 20 00

PRETS AUX CHEMINS DE FER

490 Pour augmenter le montant autorisé par le crédit No 137, budget principal, 1924-25: somme additionnelle requise.. 527,000 00

VENDREDI, 18 juillet 1924.

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

PRÊTS AUX CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

137 Sommes ne dépassant pas $56,000,000.00 pour faire face aux dépenses effectuées ou aux dettes contractées (quand les sommes disponibles provenant de recettes d'exploitation

peuvent être insuffisantes) par ou au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, ci-après appelée (la Compagnie), ou toute compagnie désignée à la première cédule de la loi constituant en corporation la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, et qui se trouve être le chapitre 13 des statuts du Canada de 1919, ou par la Compagnie par rapport à tout chemin de fer, propriétés ou travaux accordés en fiducie à la compagnie de temps à autre sous le régime des dispositions de l'article 11 dudit chapitre 13 des statuts du Canada de 1919, ou par ou au nom de toute compagnie désignée ou mentionnée au chapitre 13 des statuts du Canada de 1920; ou l'un quelconque d'entre eux ou plusieurs pour l'un des comptes suivants:—(a) Intérêt sur valeurs, billets ou autres obligations; aussi paiement de loyer d'autres lignes. (b) Matériel: paiement sur le principal, sur le fonds d'amortissement, les divers billets venant à échéance ou échus et autres obligations garanties ou non. (c) Déficit sur les recettes d'exploitation prévu ou constaté. (d) Construction et améliorations, y compris coordination, acquisition de propriété et achat de matériel. La somme autorisée par les présentes pourra être accordée de temps en temps à la discrétion du Gouverneur en conseil:—(*a*) pour faire face aux dépenses effectuées ou aux dettes contractées par la Compagnie par rapport aux chemins de fer, propriétés et travaux confiés en fiducie à la Compagnie—comme ci-haut.—(*b*) Sous forme de prêts en espèces, ou par voie de garantie, ou partiellement—en partie d'une façon et en partie d'une autre, aux conditions suivantes:—Si sous forme de prêts, le ou les montants avancés seront remboursables sur demande, avec intérêt au taux fixé par le Gouverneur en conseil payable semi-annuellement, garantis par une ou plusieurs hypothèques sur ces propriétés, sous telle forme et contenant tels termes et conditions, non incompatibles avec les présentes, à la discrétion du Gouverneur. Si sous forme de garantie, toute telle garantie pourra être du principal et de l'intérêt des billets et obligations ou garanties d'une ou de plusieurs desdites compagnies spécifiées par le Gouverneur en conseil, et peut être signée par le ministre des Finances, au nom de Sa Majesté sous telle forme et aux termes et conditions que le Gouverneur en conseil jugera convenables et applicables. 56,000,000 00

PRÊT À LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, LTÉE

138 Prêt à la Marine marchande du gouvernement canadien. Ltée., remboursable sur demande, avec intérêt à un taux qui sera fixé par le Gouverneur en conseil, à tels termes et conditions que le Gouverneur en consil pourra déterminer, et pour être appliqué au paiement de déficits dans l'exploitation de la compagnie et des navires sous le contrôle de la compagnie pendant l'année finissant le 31 mars 1924. . 900,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

POUR COUVRIR LES MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL, 1923-24

491	Réparations, barrages de Swift-Rapids, canal de Trent (mandat du gouverneur général, 31 août 1923)	25,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Chemins de fer

Chemins de fer du gouvernement canadien

110	Achat de lignes d'embranchement—Chemin de fer Moncton et Bouctouche—Crédit à voter de nouveau, $70,000 00; Intérêt estimé de la date de prise de possession au 31 mars 1924, ne dépassant pas $27,125.00 (y compris $23,625 à voter de nouveau)	97,125 00

Canaux

111	Canal maritime Welland—Construction, crédit renouvelé, $3,800,000	11,000,000 00
112	Canal de la Trent—Construction et améliorations	225,000 00
113	Ecluse de Sainte-Anne—Contribution, au coût du pont à l'île Perrot, crédit renouvelé, $100,000	100,000 00
114	Canal maritime du Saint-Laurent—relevés et recherches	50,000 00
115	Canal Welland: agrandissement de l'élévateur de Port-Colborne, crédit renouvelé, $285,000	425,000 00

Divers

116	Chemin de fer de la baie d'Hudson, têtes de lignes de Port-Nelson, crédit renouvelé, $285,000	35,000 00

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

117	Carillon et Grenville, améliorations	5,000 00
118	Canal Chambly, améliorations, crédit renouvelé, $15,500	48,000 00
119	Canal Lachine, améliorations	85,000 00
120	Canal Soulanges, améliorations, crédit renouvelé, $26,500	50,000 00
121	Ecluse Ste-Anne, améliorations, crédit renouvelé, $5,500	7,000 00
122	Ecluse St-Ours, améliorations	7,000 00
123	Canaux Ontario-St-Laurent, améliorations, crédit renouvelé, $21,000	114,000 00
124	Canal Rideau, améliorations	7,500 00
125	Canal St-Pierre, améliorations, crédit renouvelé, $24,000	69,000 00
126	Canal de la Trent, améliorations, crédit renouvelé, $100,000	210,000 00
127	Canal Welland, améliorations	125,000 00

DIVERS

128	Arbitrages et sentences arbitrales et frais de litige, crédit renouvelé, $2,000	2,000 00
129	Commission des chemins de fer du Canada: entretien et exploitation	235,929 00
130	Commission des grandes routes: Organisation et rémunération du personnel de la Commission des grandes routes y compris A. W. Campbell, I.C., commissaire en chef des grandes routes au traitement de $5,000 par année	45,000 00
131	Wagons du Gouverneur général: entretien, réparations et modifications	10,000 00
132	Travaux divers non prévus, crédit renouvelé, $6,000	1,000 00
133	Impressions et papeterie: service extérieur	7,000 00
134	Levés et inspection: Canaux, traitement et dépenses des experts employés temporairement compris, crédit renouvelé, $5,000	20,000 00
135	Levés et inspections, chemins de fer: appointements et dépenses des experts employés temporairement	60,000 00

FONDS DE PRÉVOYANCE DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

136	Fournitures d'allocations de pension payables en vertu des dispositions du *Intercolonial and Prince Edward Island Railway Employees' Provident Fund Act*, de façon que le versement minimum au cours de l'exercice courant soit de $30.00 par mois au lieu de $20.00 tel que prescrit par ladite loi	50,000 00

XXXVI—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

365	Personnel et réparations	2,232,000 00

XV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

EDIFICES PUBLICS

PORTS ET RIVIÈRES

140	Esquimalt, C.-B.—Cale-sèche en construction	1,500,000 00
	Esquimalt, C.-B.—En règlement complet et final de toute réclamation de la *P. Lyall & Sons Construction Co.* pour frais de protection encourus alors que les travaux étaient arrêtés	62,345 57
	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations aux havres	550,000 00
	Port de Québec—Bassin Champlain—A compléter	90,000 00
	Port de St-Jean—Améliorations	580,000 00
	Port de Toronto—Améliorations	400,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Nouvelle-Ecosse

	Guysborough—Edifice public, éclairage électrique	1,600 00
	Halifax—Bureau des douanes—Réparations	3,000 00
	Halifax—Edifice Bellevue—Taxes d'améliorations locales	1,777 77
	Halifax—Bureau de l'immigration—Paiement au ministère des chemins de fer et canaux pour espace occupé	25,000 00
141	Halifax—Station de quarantaine—Modifications et améliorations	3,000 00
	Halifax—Hôpital Rockhead—Améliorations	10,000 00
	North-Sydney—Station de quarantaine—Modifications et réparations	750 00
	Sydney—Edifice public—Agrandissement	20,000 00
	Truro—Edifice public—Canalisation électrique	1,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 258), Loi concernant *The Toronto Terminals Railway Company.*

Bill (No 199), Loi concernant les statuts revisés du Canada.

Bill (No 197), Loi modifiant la Loi de liquidation.

Bill (No 237), Loi modifiant la Loi du ministère des Douanes et de l'Accise.

Bill (No 241), Loi du Conseil des Recherches.

Bill (No 248), Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914.

Bill (No 256), Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux commissaires du havre de Vancouver.

Bill (No 257), Loi modifiant l'Acte de 1894 concernant les commissaires du havre de Montréal.

Bill (No 262), Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada.

Bill (No 117), Loi modifiant la Loi de l'expropriation.

Bill (No 254), Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada.

La Chambre s'ajourne alors à 12.10 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

ERRATUM

Dans les Procès-Verbaux du 16 courant, à la page 575, le nom de M. Stewart (Humboldt) aurait dû apparaître dans la liste de division, colonne des "Pour" au lieu de celui de M. Stewart (Hamilton).

No 94

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI 18 JUILLET 1924

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 169), Loi modifiant la Loi de la Milice, avec des amendements, lesquels sont comme suit:—

1. Page 1, ligne 16.—Après "Procureur général" insérer "ou le procureur général suppléant".
2. Page 1., ligne 19.—Après "peut" insérer "de sa propre initiative ou".
3. Page 2, ligne 27.—Remplacer "peut" par "doit".
4. Page 2, ligne 31.—Remplacer "doit" par "peut".
5. Page 2, ligne 47.—Après "Attendu" insérer "que des personnes responsables m'ont informé (ou)".
6. Page 3, ligne 25.—Après "Procureur général" insérer "a été informé par des personnes responsables ou, selon le cas, que le Procureur général".

M. McGiverin, du comité des Bills Privés, présente le douzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill Z6 (No 265) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Dawson Carlyle", et a convenu de la rapporter sans amendement.

Vu l'heure avancée de la session, votre comité recommande que ledit bill soit inscrit sur le feuilleton des Ordres parmi les Bills Privés, pour être considéré en comité général ce jour.

M. Denis (Joliette), du comité spécial sur les questions relatives aux pensions, assurance et rétablissement des soldats dans la vie civile, présente son sixième rapport comme suit:—

Votre comité a pris en considération les diverses questions qui lui ont été soumises par l'ordre de renvoi, et il a fait rapport de ses délibérations, de temps à autre.

En outre des nombreuses séances de ses sous-comités, votre comité a tenu vingt-neuf réunions, en vingt-huit jours différents, et il a entendu la preuve fournie par vingt-cinq témoins.

Votre comité soumet ci-joint, pour renseigner la Chambre, une copie imprimée de ses procédures ainsi que la preuve faite devant lui.

Votre comité recommande que l'ordre de renvoi, les rapports, les procédures et la preuve fournie devant le comité, de même qu'un index approprié que le greffier du comité préparera, soient imprimés comme appendice aux Journaux de la Chambre de la présente session pour distribution, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

(*Pour les minutes des procédures et les témoignages qui accompagnent ce rapport, voir appendice aux Journaux No 6.*)

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la Commission Royale sur les pensions et rétablissement—Rapport final de la deuxième partie de l'enquête (Rapport No 4).

Sur motion de M. McGiverin, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le douzième rapport du comité des Bills Privés, le Bill Z6 (No 265) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Dawson Carlyle", soit placé sur le feuilleton des Ordres parmi les Bills Privés pour être étudiés ce jour en comité général de la Chambre.

Sur motion de M. Béland, ordonné,—Que le quatrième et dernier rapport de la Commission Royale sur les pensions et rétablissement des soldats soit imprimé pour documents sessionnels reliés, ainsi que 1,000 copies en anglais et 250 en français pour distribution, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Kennedy (Edmonton), secondé par M. Spencer, propose,—Que le deuxième et dernier rapport du comité sur les relations industrielles et internationales soit adopté.

Et la question étant posée;

M. Woodsworth, secondé par M. Irvine, propose en amendement,—Que le rapport soit renvoyé au comité avec instructions d'ajouter les mots suivants audit rapport:—

"Il est de plus recommandé que le gouvernement limite les heures sur les travaux et entreprises du Dominion, à huit heures par jour et quarante-huit par semaine.

"Et de plus, que le gouvernement devrait soumettre à la Chambre une mesure déclarant que les travaux jugés désirables devraient être à l'avantage du Canada, conformément aux pouvoirs donnés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord à ce sujet, pour les amener par ce moyen sous le contrôle du Dominion afin de limiter les heures de travail à huit par jour et quarante-quatre par semaine."

Après débat ledit amendement, du consentement de la Chambre est retiré.

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale;

M. Garland (Bow-River), secondé par M. Gardiner, propose,—Que le rapport soit renvoyé au comité avec instructions d'y ajouter ce qui suit:—

"Il est de plus recommandé que le gouvernement devrait limiter les heures de travail sur les travaux et entreprises du Dominion, à huit par jour et quarante-huit par semaine."

M. l'Orateur déclare que l'amendement n'est pas recevable pour la raison, que l'amendement est une reproduction exacte, à l'exception du dernier paragraphe d'un amendement qui a été proposé par l'honorable député de Winnipeg, M. Woodsworth, et qui a été retiré du consentement de la Chambre.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Ledit rapport est en conséquence adopté.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill (No 264), Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Sur motion de M. Denis (Joliette), le deuxième rapport du comité spécial sur les pensions, assurance et rétablissement des soldats dans la vie civile, est adopté.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de lettres et feuilles que le département des Travaux publics possède au sujet des réclamations de l'entrepreneur pour le paiement du coût des travaux exigés par la construction de l'hôtel des Postes, à Québec.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924:—Copie des instructions données au docteur Hume, relativement à l'industrie pétrolifère en Ontario, et des lettres, états, feuilles, ou preuve recueillis par le docteur Hume au sujet de cette industrie pétrolifère; aussi, copie du rapport du docteur Hume sur ces questions.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1924:—Copie du rapport du commissaire A.-T. Thompson, nommé pour s'enquérir de la situation faite aux Indiens des Six-Nations; aussi, copie de la preuve, des lettrres, correspondances et autres documents que le gouvernement possède à ce sujet.

Et aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 28 mai 1924:—Copie de la correspondance et autres feuilles échangées entre le ministre des Postes, ou le gouvernement du Canada ou la Commission du Service civil et d'autres personnes, depuis le 1er janvier 1922, relativement à la destitution de Willie Juneau, maître de poste à La Tuque, Québec, et à la nomination d'un nouveau maître de poste; aussi, copie des décisions et rapports de l'enquête tenue au sujet dudit Willie Juneau.

Sur motion de M. Graham, ordonné,—Que la motion adoptée par la Chambre le 17 courant, relativement au message au Sénat n'agréeant pas aux amendements faits par le Sénat au Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec, soit rescindée et remplacée par ce qui suit:—

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre agrée à leurs premier et deuxième amendements au Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec; mais n'agrée pas au troisième de leurs amendements pour les raisons suivantes:—Que la réduction de $105,000 à $59,000 de la somme à être dépensée sur le milliaire entier, et de $52,500 à $29,750 par mille, rend impossible l'entreprise, de ces travaux, ainsi que le montre le détail des estimés.

Et que le greffier porte ledit message au Sénat.

Sur motion de M. Denis (Joliette), le troisième rapport du comité spécial pour considérer ses pensions, assurance et rétablissement des soldats, est adopté.

M. Denis (Joliette) propose, secondé par M. Shaw,—Que le quatrième rapport du comité spécial pour considérer les pensions, assurance et rétablissement des soldats, rapatriés, soit adopté.

M. Stewart (Argenteuil), secondé par M. Bureau, propose, en amendement: Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de ladite motion: "à l'exception du paragraphe 2."

Et un débat s'ensuivant, ladite motion et ledit amendement sont réservés.

Sur motion de M. Denis (Joliette), le sixième rapport du comité spécial sur les pensions, assurance et rétablissement des soldats est adopté, et la règle 74 est suspendue à cet effet.

Le Bill Y6 (No 263) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques par le changement du nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale" est lu la première et la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat n'insiste plus sur son troisième amendement au Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec, et propose maintenant l'amendement suivant en son lieu et place.

Dans l'Annexe

Sous la rubrique "Parcours comprenant les régalages existants": A "2" substituer "2.3".

Sous la rubrique "Dépenses moyennes par mille": A "52,300.00" substituer "45,652.00".

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de communications échangées entre le gouvernement du Canada, et le gouvernement de Sa Majesté, relativement à la représentation des Dominions à la Conférence inter-alliés.

L'amendement fait par le Sénat à la résolution adoptée par la Chambre le 30 juin dernier, concernant les Droits-extra territoriaux du Canada, est pris en considération et adopté.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 2), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, est pris en considération et adopté.

L'amendement substitué fait par le Sénat, au Bill (No 64), Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec, est pris en considération et agréé.

Sur motion de M. Shaw, secondé par M. Brown, le Bill V6 (No 259) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (preuve des jeux de hasard)", est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé tel qu'amendé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (169), Loi modifiant la Loi de la Milice, sont pris en considération et séparément adoptés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m. M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25)

M. Garland (Carleton) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, en vertu de la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill U6 (250) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ethel Armstrong".

Bill W6 (No 260) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elgin Caughey".

Bill Z6 (No 265) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Dawson Carlyle".

Le bill suivant est considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill X6 (No 261) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Ducharme Mullins".

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve faite par le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés et les documents qui ont servi de preuve:—

Bill U6 (No 250) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ethel Armstrong".

Bill W6 (No 260) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elgin Caughey".

Bill Z6 (No 265) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Dawson Carlyle".

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXII—ETABLISSEMENT DES SOLDATS SUR LES TERRES

291 Avance aux soldats s'établissant sur des terres et coût de l'administration de la *Loi d'Etablissement des soldats*, y compris les traitements. 6,000,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

IMMIGRATION ET COLONISATION

421 Pension de retraite à W. J. Black, autrefois sous-ministre de l'immigration et de la colonisation, six mois à $500 — 3,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXIV—DIVERS

358 Canal Lachine—Remboursement des taxes et intérêts accrus du 1er octobre 1912 au 30 septembre 1922 et payé à la ville de Montréal par Andrew Baile et Andrew Baile Limitée comme locataires de terres sur le canal Lachine. — 7,155 64

341 Pour la part proportionnée du Canada aux dépenses faites par la Commission impériale des tombes militaires. Somme probablement requise. . . . . — 573,780 00

XII—DEFENSE NATIONALE

Service de la milice

88	Administration	301,000 00
89	Service scolaires	400,000 00
90	Dépenses casuelles	25,000 00
91	Services et ouvrages du génie	500,000 00
92	Effets d'habillements	390,000 00
93	Etablissements de fabrication	420,000 00
94	Milice active non-permanente	1,600,000 00
95	Troupe permanente	4,800,000 00
96	Collège militaire royal	365,000 00
97	Levés topographiques	35,000 00
98	Transport et fret	160,000 00
99	Pensions civiles—	
	Pension viagère à Robert Allen	269 52
	Pension viagère à Ronald Morrison	330 00
	Pension viagère à Walter Pettipas	515 90

Service naval

100 Service naval—Pour frais d'entretien des vaisseaux et établissement du service naval y compris la marine Royale canadienne, la Réserve navale royale canadienne, la Réserve navale royale de volontaires canadiens. . . . . — 1,400,000 00

Service de l'air

101 Forces de l'Air canadiennes—Entretien des stations d'aviation, opérations, formation des aviateurs et contrôle de l'aviation civile. . . . . — 1,000 000 00

102 Achat d'avions, équipements technique et crédits pour services à terre. . . . . — 300,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

DEFENSE NATIONALE

422	Service militaire—		
	Compensation à J. F. Stoate, cantinier à l'école de mousqueterie de Rockliffe en 1922	600 00	
423	Allocation de commisération à la veuve de feu F. A. Forsyth, autrefois ingénieur à la salle d'exercices militaires de Kingston	500 00	
424	Dépense casuelle—Somme additionnelle requise pour les frais légaux relatifs à la litigation concernant Dead Man's Island et le Parc Stanley, à Vancouver, C.-B., etc	10,000 00	
426	Service naval—		
	Allocation à Florence Walker, veuve de feu Franklin Walker autrefois journalier au Fort Clarence, port d'Halifax	1,200 00	
427	Frais funéraires pour feu Franklin Walker	50 00	
428	Service de l'aéronautique—		
	Somme additionnelle requise pour le service aérien de patrouille des forêts	261,000 00	
429	Service général—		
	Somme requise pour la construction d'un magasin, d'autres édifices et pour les services connexes, à ou près d'Halifax, N.-E., pour l'usage des services militaires et navals	50,000 00	
430	Pour la réception officielle et l'amusement des officiers et des marins de l'escadron de la marine royale en service spécial pendant leur visite dans les eaux canadiennes, *vide* arrêté en conseil C.P. 997, en date du 17 juin 1924	25,000 00	

SAMEDI, 19 juillet 1924.

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXIV—DIVERS

348	Monuments de guerre	200,000 00	

III—GOUVERNEMENT CIVIL

5	Défense nationale—	694,555 00	
	Appointements	50,000 00	
	Dépense casuelle		

IX—MINISTERE DE LA SANTE

63	Administration des lois concernant les aliments et les drogues, le miel et les produits de l'érable, l'opium et les drogues narcotiques, les médicaments dits "Proprietary" ou brevetés	95,800 00	
64	Pollution des eaux limitrophes	5,400 00	

65 Hôpitaux de marine, y compris les subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots 120,000 00
66 Quarantaine—Traitements et dépense casuelle pour les districts organisés et la salubrité publique dans d'autres districts: léproserie de Tracadie et de l'île d'Arcy; Loi concernant l'hygiène dans les travaux publics 240,000 00
67 Immigration: inspection médicale 55,000 00
68 Laboratoire d'Hygiène 5,000 00
69 Maladies vénériennes 150,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

SANTE

419 Inspection médicale des immigrants—
Somme additionnelle requise 5,000 00

DIVERS

474 Conseil canadien de l'hygiène sociale 5,000 00
475 Association du bien-être de l'enfance 5,000 00
476 Comité de l'hygiène mentale 10,000 00
477 Association canadienne contre la tuberculose (somme additionnelle) 5,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

29 Santé—
Appointements 152,270 00
Dépense casuelle 64,000 00

XXXIII—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

303 Commission fédérale d'appels 150,000 00

X—PENSIONS

70 Mme Wm. McDougall 1,200 00
71 Pensions aux vétérans de l'invasion fénienne, 1866-70 ..... 750 00
72 Pension à la Gendarmerie à cheval, aux Volontaires de Prince-Albert et aux Polices Scouts relativement à la rébellion de 1885 ..... 970 90
73 Pension aux membres de la milice et aux soldats qui ont fait du service actif lors de la rébellion du N.-O. de 1885 et pension en général 45,000 00
74 Pensions aux familles de certains membres de la troupe qui ont perdu la vie alors qu'ils étaient en service:—
Mme Margaret Johnson Brooke 821 25
Mme Elizabeth Willmett 54 75
Mme Elizabeth Fitzgerald 525 00
Mme Mary Emma Bossange 456 25
Mme Myrtle L. Richards 756 00
Mme Mabel Forbes 410 63

	Mme Amy Lillian Searle	410 63
75	Pension à J. B. Allan	450 00
76	Pension à Mary E. Fuller	600 00
77	Pension à Madame Fabre	1,000 00
78	Pension à Mme Mary L. Campbell	500 00
79	Pension aux sœurs non mariées de feu le col. Harry Baker, député	700 00
80	Pension à Mlle Nellie Hopkinson	720 00
81	Pension à Jas. Elliott	672 00
82	Pension à Alice Morson Smith	600 00
83	Annuité au Dr F. G. Banting	7,500 00
84	Pensions—Guerre européenne et milice active	32,990,000 00
85	Pensions—Corps d'aviation	5,000 00
86	Traitements et dépenses casuelles de la Commission des Pensions du Canada	85,000 00

IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Dépenses sujettes à un crédit

31	Dépenses diverses	10,000 00
	Indemnité de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B.	1,200 00

Cour Suprême du Canada

32	Dépense casuelle et déboursés, livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $300	7,500 00
	Livres de droit et de référence pour la bibliothèque et reliure	10,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour	7,000 00

Cour de l'Echiquier du Canada

33	Dépense casuelle—Frais de voyage des juges et des officiers de la cour, rémunérations aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges	8,000 00
	Dépenses diverses quand le tribunal siège en cour d'amirauté	200 00
	Salaire du prévot de l'amirauté, Québec	333 34
	Impression, reliure et distribution des rapports de la cour	2,000 00

Territoire du Yukon

34	Frais de déplacement du juge	200 00
	Indemnité de subsistance du juge	5,000 00
	Appointements des fonctionnaires de la cour territoriale, shérif et greffier et sténographe	5,000 00
	Indemnités de subsistance des fonctionnaires de la cour et du magistrat de police	5,300 00
	Dépenses diverses	5,000 00

V—PENITENCIERS

35	Kingston	422,000 00
	St. Vincent de Paul	385,500 00
	Dorchester	255,500 00
	Manitoba	192,600 00
	Colombie-Britannique	151,000 00
	Alberta	3,000 00
	Saskatchewan	240,000 00
	En général	1,400 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

4	Justice—	
	Appointements	221,530 00
	Dépense casuelle y compris $2,000 pour le bureau du Solliciteur général	32,500 00
10	Royale gendarmerie à cheval du Canada—	
	Appointements	38,060 00
	Dépense casuelle	9,000 00

XXXIV—DIVERS

313	Administration de la *Loi des faillites*	4,000 00
314	Dépenses occasionnées par les *Lois de naturalisation*, 1914 et 1920	12,000 00
328	Dépenses se rattachant à des affaires litigieuses relevant du ministère de la Justice	38,000 00
329	Contribution annuelle à la Canadian Law Library, Londres, Angleterre	500 00
330	Dépenses en vertu de la convention au sujet des réclamations pécuniaires passée avec les Etats-Unis	10,000 00

XXVIII—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

287	Solde de la gendarmerie	964,129 25
	Subsistance, billets de logement et frais de voyage, fourrage, combustible et éclairage, habillement, réparations et réfections, chevaux, munitions, papeterie, etc., hôpitaux, etc., transport et fret, réparations aux bâtiments, dépense casuelle et enquêtes criminelles	954,242 75
	Indemnités aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	6,500 00
	Pour aider à la mise en vigueur des lois fédérales—Les déboursés imputables à ce crédit se rapporteront à tels devoirs de police fédérale qui seront définis par le Gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la Justice	75,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

398	Ministère de la Justice—	
	Appointements—	
	Pour payer la différence de salaire du secrétaire particulier adjoint du ministre de février à mars 1924	133 33
	Appointement d'un commis-sténographe pour le Solliciteur général	1,500 00
	Appointements de deux commis-sténographes	1,920 00
	Appointement d'un sténographe-teneur de livres	1,020 00
	Pour porter le salaire d'un avocat conseil à $5,000 à compter du 1er juillet 1924	435 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XXXIV—DIVERS

350	Pour la révision des statuts du Canada. Les paiements peuvent être faits nonobstant toute clause des règlements ou de la Loi du service civil	25,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

411	Déboursés divers—Somme additionnelle requise pour les procès des Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest	16,000 00
	Yukon—Gratification à la veuve du shérif George Brimston	666 67

DOUANE ET ACCISE

484	Somme additionnelle requise pour payer les appointements des fonctionnaires aux divers ports du Dominion	78,000 00
	Somme additionnelle requise pour les frais d'entretien des croiseurs du revenu et pour le service douanier	48,900 00
	Somme requise pour l'enquête et l'étude des différents modes d'impôt, ayant en vue de simplifier et améliorer le système actuel	28,800 00
	Appointements et dépenses aux divers ports du Dominion—Appointement de A. A. Lanthier, commis en chef de la douane et de l'accise, classe 7, à Montréal, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, au taux de $1,135.45 par an (différence entre les appointements actuels, $3,300, et la pension de retraite, 2,164.55) du 1er avril 1923 au 31 décembre 1923	851 59

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

6	Secrétariat d'Etat—	
	Appointements	129,395 00
	Dépense casuelle	25,000 00
26	Archives publiques—	
	Appointements	68,260 00
	Dépense casuelle	14,000 00

XXXIV—DIVERS

310	Dépenses occasionnées par la Loi de tempérance du Canada	10,000 00
312	Achat de 650 exemplaires du *Parliamentary Guide*	1,950 00
331	Archives publiques	75,500 00
353	Pour pourvoir aux dépenses concernant les Armoiries du Canada	500 00

XL—REGLEMENTS DES RECLAMATIONS DE GUERRE

394 Secrétariat d'Etat..... 45,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

402 Secrétaire d'Etat—
Appointements—
Salaire d'un comptable de ministère, classe 3, au lieu d'un comptable de ministère classe 2, y compris l'augmentation statutaire..... 120 00
Pour l'augmentation statutaire d'un commis senior, montant omis dans le budget principal..... 120 00
Pour l'augmentation statutaire d'un commis-dactylographe, montant omis dans le budget principal. 15 00
Pour le transfert de Mary L. Mooney à la position de commis-teneur de livres, à compter du 1er avril 1924..... 1,020 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

22 Travail—
Appointements..... 162,355 00
Dépense casuelle..... 25,000 00
30 Impression et Papeterie publiques—
Appointements..... 72,625 00
Dépense casuelle..... 10,500 00
28 Commission du Service civil—
Appointements..... 195,615 00
Dépense casuelle..... 60,000 00

XXXIV—DIVERS

305 *Gazette du Canada*..... 45,000 00
306 Imprimerie de l'Etat—Installations, réparations et réfections 30,000 00
307 Imprimerie de l'Etat—Nouvelle installation..... 37,500 00
308 Distribution des documents parlementaires et autres publications du gouvernement..... 40,000 00
309 Impressions diverses..... 20,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

397 Ministère du Travail—
Appointements—
Pour le paiement de deux mois de salaire à H. C. House, mis à la retraite—nouveau montant requis..... 360 00

400 Département des Archives publiques—
Appointements—
Montant requis pour l'augmentation du salaire du conservateur adjoint des archives publiques à compter du 1er juillet 1924, à la suite du remaniement et de la réduction du personnel.. .. .. 375 00

DIVERS

472 Allocation de commisération à la veuve de feu Harry G. Andrews.. .. .. 1,080 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

346 Subvention à l'Association des chefs constables du Canada.. 500 00
347 Pour aider à supprimer la traite des blanches.. .. .. 2,500 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

POLICE MONTEE ROYALE CANADIENNE

Crédit affecté aux activités éventuelles nécessitées par la mise en vigueur de la loi des narcotiques et de l'opium 25,000 00
466 Crédit affecté à la contribution au 50e anniversaire MacLeod de l'arrivée de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à MacLeod.. .. .. 800 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

HAVRES ET RIVIÈRES

Québec

Anse-à-Beaufils—Réparations aux jetées.. .. .. 2,250 00
Anse-à-la-Barbe—Brise-lames.. .. .. 1,500 00
Anse-au-Griffon—Prolongement de quai.. .. .. 2,200 00
Anse-Saint-Jean—Réparations au quai.. .. .. 3,300 00
Bagotville (Saint-Alphonse)—Réparations et améliorations au quai.. .. .. 1,850 00
Baie-des-Rochers—Améliorations au quai.. .. .. 2,300 00
Baie-Saint-Paul—Quai.. .. .. 12,200 00
Boischatel—Réparations au quai.. .. .. 15,000 00
Cacouna—Réparations au quai.. .. .. 1,875 00
Cannes-des-Roches—Prolongement du brise-lames.. .. .. 3,500 00
Cap-à-l'aigle—Améliorations au quai.. .. .. 2,050 00
Cap-Santé—Réparations au quai.. .. .. 2,500 00
Cap-Saint-Ignace—Réparations au quai.. .. .. 2,300 00
Carleton—Réparations au quai.. .. .. 1,025 00
Caughnawaga..Améliorations au quai.. .. .. 2,500 00
Bassin de Chicoutimi—Réparations au quai.. .. .. 4,800 00
Cross-Point—Prolongement du quai.. .. .. 3,600 00

	Fabre—Réparations au quai	1,350 00
	Fauvel—Réparations de brise-lames—Quai	1,000 00
	Fort-William—Réparations au quai	1,000 00
	Bassin de Gaspé (Sandy Beach)—Réparations au quai	7,450 00
	Grande-Entrée (I.M.)—Prolongement du brise-lames	1,500 00
	Grande-Entrée (I.M.)—Réparations au quai, améliorations et prolongements	3,700 00
	Grandes-Piles—Hangars	2,300 00
	Grindstone (I.M.)—Salle d'attente et améliorations au quai	3,250 00
	Grondines—Quai	35,000 00
	Grosse-Roche—Réparations au quai	1,250 00
	Ports et rivières en général, réparations et améliorations	75,000 00
	Ile-aux-Coudres—Réparations au quai	1,600 00
	Ile-Verte—Reconstruction du quai	3,500 00
	Knowlton Landing—Réparations au quai	1,200 00
	Lachine—Réconstruction du quai du Grand-Tronc	25,000 00
	La-Mothe—Quai	4,000 00
	Lanoraie—Reconstruction du quai	1,700 00
	La-Reine—Quai	4,200 00
	Lavaltrie—Reconstruction des abords du quai	5,800 00
	Les-Eboulements—Réparations au quai	1,800 00
156	Les-Escoumains—Réparations au quai	3,700 00
	L'Islet—Réparations au quai	12,600 00
	Lévesque—Quai	3,040 00
	Lotbinière—Reconstruction du quai	30,450 00
	Marsouins—Jetée	2,500 00
	Matane—Améliorations au port	75,000 00
	Miguasha—Prolongement du quai et de la cale flottante	9,000 00
	Montmagny—Réparations aux quais	800 00
	Notre-Dame-du-Lac—Réparations aux quais	1,050 00
	Paspebiac-Est (Portage)—Réparations au quai	3,200 00
	Pierreville—Réparations au quai et au chemin	3,300 00
	Piopolis—Réparations au quai	950 00
	Pointe-au-Pic (Murray-Bay)—Réparations au quai	7,300 00
	Port-au-Persil—Quai	9,000 00
	Quyon—Réparations au quai	1,135 00
	Rimouski—Reconstruction du quai	27,000 00
	Rivière Rimouski—Reconstruction du quai-brise-lames	11,600 00
	Repentigny—Améliorations au quai	7,000 00
	Rivière-aux-Vases—Réparations au quai	2,300 00
	Rivière-du-Lièvre—Reconstruction, réparations et renouvellements—Ecluse et barrage	10,500 00
	Roberval—Améliorations au quai	21,100 00
	Sainte-Anne-de-Chicoutimi—Réparations au quai	9,100 00
	Sainte-Anne-des-Monts—Réparations au quai	3,350 00
	Saint-Antoine-de-Tilly—Réparations au quai	6,900 00
	Saint-Charles-de-Caplan—Reconstruction du quai	5,000 00
	Sainte-Croix—Réparations au quai	13,500 00
	Sainte-Emélie—Dragage	12,500 00
	Sainte-Emélie—Réparations au quai	4,450 00
	Saint-François-Sud—Réparations au quai	2,140 00
	Saint-Georges-de-Malbaie—Jetée—Brise-lames	1,000 00
	Saint-Jean-Port-Joli—Réparations au quai	3,900 00
	Saint-Laurent-d'Orléans—Réparations au quai	3,000 00
	Saint-Marc—Quai et emplacement	6,500 00

	Saint-Omer—Réparations au quai	2,350 00
	Sainte-Pétronille (Ile d'Orléans)—Quai	37,100 00
	Saint-Pierre-les-Becquets—Reconstruction du quai	15,460 00
	Saint-Roch-de-Richelieu—Quai	7,900 00
	Saint-Sulpice—Améliorations au quai	7,300 00
	Sabrevois—Réparations au quai	2,800 00
	Sorel—Reconstruction d'un quai élevé	30,800 00
	Tadoussac (Anse Tadoussac)—Réparations et améliorations au quai	14,500 00
	Trois-Rivières—Réparations et reconstruction du quai	9,000 00
	Valleyfield—Dragage	32,000 00
	Verchères—Prolongement du quai et hangar à marchandises	5,500 00
	Ville-Marie—Réparations au quai	2,250 00

XXXVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

Bassins de radoub, écluses et barrages, etc.—Frais d'exploitation, etc.

366	Bassin de radoub	129,400 00
	Ports et rivières, travaux, etc	58,470 00
	Perception du revenu des travaux publics	4,000 00

Lignes télégraphiques et téléphoniques

367	Ile-du-Prince-Edouard et terre ferme	7,000 00
	Lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles	227,500 00
	Saskatchewan	49,800 00
	Alberta	109,000 00
	Colombie-Britannique—Terre ferme	111,200 00
	Colombie-Britannique—District de l'île de Vancouver	133,500 00
	Réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson)	273,500 00
	Service télégraphique et téléphonique en général	10,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Edifice publics

Nouveau-Brunswick

142	Dalhousie—Edifice public—Réparations	2,200 00
	Edmundston—Edifice public	20,000 00
	Edmundston—Edifice des douanes et de l'immigration au pont Interprovincial	4,100 00
	Hampton—Edifice public—Canalisation électrique	950 00
	St-Jean—Bureau des douanes—Réparations et améliorations	8,000 00
	St-Jean—Hôtel des postes—Réparations	3,300 00
	St-Jean—Station de quarantaine, Partridge-Island—Réparations et améliorations	10,000 00
	St-Jean—Station de quarantaine, Partridge-Island—Approvisionnement d'eau	3,000 00
	Sackville—Edifice public	22,000 00
	Tracadie-Lazaret—Réparations et améliorations	2,850 00

Provinces maritimes en général

143 Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. 40,000 00

Ile du Prince-Edouard

144 Montague—Edifice public—Altérations et améliorations.. .. 6,000 00

Québec

145 Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations.. .. .. 80,000 00
Pointe-au-Père—Construction de résidence à la suite de la réorganisation du service de quarantaine sur le St-Laurent.. .. .. 1,000 00
Grosse-Isle—Station de quarantaine—Réparations.. .. .. 5,000 00
Montréal—Station postale (H)—Réparations de l'appareil de chauffage 1,500 00
Montréal—Ancien édifice des douanes—Remise à neuf des systèmes de chauffage.. .. .. 12,000 00
Montréal—Magasins de l'artillerie.. .. .. 26,750 00
Montréal—Station postale dans la division Ste-Anne.. .. .. 20,000 00
Montréal—Achat éventuel de l'édifice Lavut pour servir de station postale "G".. .. .. 14,560 00
Québec—Bureau de l'immigration—Réparations, etc.. .. .. 17,000 00
Québec—Parc Savard—Hôpital—Réparations et améliorations.. .. .. 45,000 00

Ontario

146 Alexandria—Reconstruction de l'édifice public détruit par le feu.. .. .. 28,000 00
Arnprior—Edifice public—Améliorations et réparations.. .. 5,000 00
Deseronto—Edifice public—Améliorations du système de chauffage.. .. .. 1,700 00
Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. 100,000 00
Gananoque—Bureau des Douanes—Canalisation électrique 1,000 00
Haileybury—Arsenal et bureau de poste.. .. .. 35,000 00
Kingston—Collège M. R.—Parachèvement du dortoir.. .. 100,000 00
Kingston—Edifice des douanes—Altération du système de chauffage.. .. .. 1,700 00
Ottawa—Edifices fédéraux—Aménagement, etc.. .. .. 60,000 00
Ottawa—Laboratoire de la rue Booth—Station d'expérimentation du ministère des Mines.. .. .. 35,000 00
Ottawa—Pour l'achat de l'édifice Daly.. .. .. 142,000 00
Ottawa—Pour l'achat d'un édifice pour les ateliers fédéraux 15,500 00
Ottawa—Ferme d'expérimentation—Part du gouvernement au coût du pavage de l'Avenue Carling.. .. .. 18,252 64
Toronto—Station postale "K"—Altérations dues à l'élargissement sur le côté nord de la rue Yonge.. .. .. 14,000 00
Toronto—Edifice pour la division des grains de semence.. .. 50,000 00

Manitoba

147 Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. 35,000 00
Winnipeg—Edifice de l'Immigration n° 2—Améliorations et réparations.. .. .. 8,500 00

Saskatchewan

148	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	17,000 00
	Maple Creek—Edifice public—Améliorations au chauffage..	2,800 00

Alberta

149	Calgary—entrepôt d'inspection douanière—Changements..	5,000 00
	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	17,000 00

Colombie-Britannique

150	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	40,000 00
	Kamloops—Edifice public..	75,000 00
	Pacific Highway—Agrandissement du bureau des douanes..	5,000 00
	Victoria—Observatoire astrophysique—bureaux..	11,000 00
	Station de quarantaine de Williams Head—Réparations et améliorations..	8,000 00

En général

151	Salles d'armes—Installations, restauration, réparations, etc.	50,000 00
	Edifices publics fédéraux—En général..	30,000 00
	Stations agronomiques—Nouveaux édifices, améliorations et réparations, etc..	200,000 00
	Drapeaux pour les édifices publics..	5,000 00
	Hôpitaux militaires—Réparations et améliorations..	25,000 00
	Installation d'appareils pour économiser le combustible dans les édifices publics..	12,000 00

Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.

152	Edifices publics à Ottawa:	
	Observatoire fédéral et édifice du service géodésique—Réparations, entretien des terrains, etc..	5,000 00
	Ottawa—Edifices publics—Eau..	45,000 00
	Préposés aux ascenseurs..	72,000 00
	Eclairage, y compris ponts et routes..	82,000 00
	Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens..	380,000 00
	Ministères en général—Nettoyage des édifices, y compris $100 à E. Snowdon pour le tir du canon du midi..	385,000 00
	Réparations, ameublement, nettoyage et entretien.. ..	650,000 00
	Rideau Hall (y compris terrains)—Améliorations, ameublement, entretien, etc	60,000 00
	Rideau Hall—Allocation de chauffage et d'éclairage..	19,000 00
	Service téléphonique..	93,000 00
	Edifices publics fédéraux:—	
	Edifices fédéraux d'immigration—Réparations, ameublement, etc..	25,000 00
	Station de quarantaine fédérale—Entretien..	5,000 00
	Installation, fournitures et ameublement en général.. ..	100,000 00
	Chauffage..	420,000 00
	Eclairage..	200,000 00
	Energie électrique pour faire fonctionner les ascenseurs, machines à oblitérer les timbres, etc..	76,000 00
	Loyers..	1,450,000 00

	Salaire des gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc.. ..	840,000 00
	Fournitures aux gardiens, etc..	40,000 00
	Eau..	68,000 00
	Edifices publics du Yukon—Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau, et salaires des gardiens..	40,000 00
	Victoria, C.-B.—Observatoire astrophysique (Little Saanich Mountain)—Entretien, réparations et routes..	7,000 00

XXXIV—DIVERS

352	Subvention à la compagnie Burrard Inlet & Bridge pour la construction d'un pont sur le 2e goulet de l'anse Burrard, C.-B., crédit renouvelé d'une partie du subside autorisé par la loi, chapitre 46, article 3, 1913. Renouvellement.	100,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

Nouvelle-Ecosse

	Amherst—Edifice public—Améliorations au système de chauffage..	1,600 00
	Glace-Bay—Edifice public—Trottoir..	950 00
	Halifax—Edifice Bellevue—Améliorations au système de chauffage..	8,500 00
433	Halifax, station de quarantaine—Réparations et améliorations—Somme additionnelle requise..	13,000 00
	Halifax—Hôpital Rockhead—Améliorations—Somme additionnelle requise..	6,000 00
	Lunenburg—Edifice public—Réparations, etc..	5,000 00

Nouveau-Brunswick

	Moncton—Edifice public..	50,000 00
	Shediac—Edifice public..	10,000 00
434	Saint-Jean—Station de quarantaine—Construction de deux logements	12,000 00
	Lazaret de Tracadie—Réparations et améliorations—Somme additionnelle requise..	2,800 00

Québec

	Hull—Edifice public—Part du gouvernement dans le coût des améliorations locales..	2,204 40
	Lorretteville—Edifice public..	15,000 00
435	Montréal—Nouvel entrepôt de vérification—Améliorations et changements..	15,000 00
	Montréal—Station postale dans la division Saint-Denis.. ..	15,000 00
	Québec, édifice des immigrants—Réparations, etc.—Somme additionnelle requise..	31,000 00
	Westmount—Arsenal..	5,200 00

Ontario

	Arnprior—Edifice public—Améliorations et réparations—Somme additionnelle requise	2,000 00
	Aurora, arsenal d'.—Réparations et changements	2,500 00
	Dundas—Arsenal—Taxes d'améliorations locales	2,078 10
	Kingston—Part du gouvernement dans le coût des améliorations locales en face des propriétés militaires	1,380 21
	Ottawa—Ferme d'expérimentation—Part du gouvernement dans le coût des améliorations locales sur l'avenue Carling	14,938 69
436	Ottawa—Pavage de la place Connaught	20,000 00
	Ottawa—Imprimerie—Pavage, etc	6,100 00
	Ottawa—Rideau Hall—Changements et améliorations	13,900 00
	Ottawa—Edifice de l'Ouest—Pavage, etc	16,000 00
	Pont de la rivière Pigeon—Bureau d'immigration	3,500 00
	Port-Dolborne—Edifice public	35,000 00
	Toronto—Edifice pour la division des graines—Somme additionnelle requise	25,000 00
	Toronto—Entrepôt de vérification des douanes—Améliorations au système de chauffage	4,200 00
	Toronto—Bureau du sous-receveur général—Casiers en acier	4,400 00

Manitoba

	Winnipeg—Bureau du sous-receveur général—Casiers en acier	3,860 00
437	Winnipeg, édifice des douanes—Changement et améliorations	8,500 00
	Winnipeg—Salle d'exercices de la rue MacGregor—Part du gouvernement dans les améliorations locales	5,615 23

Colombie-Britannique

	Courtenay—Edifice public	12,000 00
	Route de la côte du Pacifique—Agrandissement de l'édifice des douanes—Somme additionnelle requise	6,300 00
438	Revelstoke—Edifice public	12,000 00
	Victoria—Arsenal—Taxes d'améliorations locales	3,753 74
	Victoria, observatoire astrophysique—Construction de bureau—somme additionnelle requise	3,000 00

En général

439	Fermes d'expérimentation—Nouveaux édifices, renouvellements, réparations, améliorations, etc.—Somme additionnelle requise	24,000 00

Loyer, réparations, ameublement, chauffage, etc.

440	Edifices fédéraux—Aqueduc—Somme additionnelle requise	19,000 00

PORTS ET RIVIÈRES

Nouvelle-Ecosse

	Anse Anderson—Jetée et améliorations	12,000 00
	Anse Chapel (L'Ardoise-Ouest)—Brise-lames prolongé	10,000 00
	Chester—Acheter, reconstruire et prolonger quai	5,400 00
	Baie Cow—Réparations au brise-lames	5,500 00

	Culloden—Prolongement du brise-lames	10,000 00
	D'Escousse—Réparations au quai	1,420 00
	Ecum-Secum—Quai	6,100 00
	Havre-aux-pêcheurs—Quai	6,000 00
	Anse Half-Island—Reconstruction du brise-lames	3,000 00
	Port Indian—Réparation au quai	1,600 00
	Inverness—Prolongement de la jetée	4,900 00
	Kingsport—Renouvellement et réparation au quai	18,000 00
	Anse Little—Réparation au quai	2,000 00
	Lunenburg—Dragage—Somme additionnelle requise	30,000 00
	Marble-Mountain—Réparation au quai	3,180 00
	Morden—Renouvellement et réparation au brise-lames	1,500 00
441	Newellton—Réparation au quai	1,500 00
	Pointe Nord-Est (rivière Indian) reconstruction du quai	4,000 00
	Noël—Réparation au quai	3,240 00
	North-Sydney—Prolongement du brise-lames	10,000 00
	Parrsboro—Dragage	25,000 00
	Portapique—Quai	5,000 00
	Anse Portugais—Brise-lames	5,000 00
	Selma—Réparation au quai	1,300 00
	South-Lake—Jetée de dérivation	5,000 00
	Swim's-Point—Réparation au quai	2,500 00
	Rivière Ste-Marie—Dragage	20,000 00
	Port Latour (supérieur)—Réparation au quai	1,200 00
	Wedgepoint—Prolongement du brise-lames	11,340 00
	Western-Shore—Réparations au quai	1,200 00
	Windsor—Prolongement du quai	10,000 00
	Yarmouth-Bar—Prolongement du brise-lames	6,000 00

Ile du Prince-Edouard

	Mount-Stewart—Réparations au quai	4,400 00
	North-Cardigan—Pour réparer et agrandir le bassin du bateau-passeur	2,500 00
442	North-Rustico—Quai	4,000 00
	Summerside—Réparations au quai du chemin de fer	10,000 00

Nouveau-Brunswick

	Anderson's Hollow—Réparations au quai brise-lames	1,000 00
	Beaver-Harbour—Réparations au quai	2,800 00
	Cole's Point—Réparations au quai	1,000 00
	Great-Salmon River—Prolongement et réparations au brise-lames	1,000 00
443	Port-Elgin—Dragage dans la rivière Gaspereau	20,000 00
	Cap Richibucto—Réparations au brise-lames	2,000 00
	Seal-Cove—Réparations aux brise-lames	2,000 00
	St. Andrew's—Hangar à charbon sur le quai	3,000 00
	Rivière St-Nicholas—Réparations au quai	1,500 00
	St. Stephen—Réparations au quai	3,800 00

Québec

	Amos—Quai	5,400 00
	Berthier (en bas)—Réparations au quai	1,200 00
	Bonaventure—Améliorations du port	20,000 00

Cannes des Roches—Prolongement du brise-lames—Somme additionnelle requise	1,200 00
Coteau-Landing—Améliorations des approches du quai	1,750 00
Desjardins—Réparations de quai	1,550 00
Fassett—Réparations de quai	3,500 00
Pointe-au-Père—Réparations et améliorations de quai	8,200 00
Rivière au Renard—Réparations de quai	1,100 00
Grande-Rivière—Réparations et améliorations de quai	1,800 00
Rivière Gatineau—Protection du rivage	2,700 00
Ile Verte—Reconstruction de quai—Somme additionnelle requise	6,700 00
Kamouraska—Réparations de quai	1,225 00
La Sarre—Quai	3,000 00
Maria—Réparations de quai	4,100 00
New-Carlisle—Réparations de quai	950 00
North-Hatley—Reconstruction de quai	2,500 00
Rivière Pentecôte—Dragage	40,000 00
Petite Rivière Romaine—Quai	18,000 00
Pointe-à-Elie (M.I.)—Salle d'attente et améliorations de quai	4,800 00
Rigaud—Reconstruction de quai, voie de passage et jetée	6,400 00
Rivière Blanche—Réparations de quai	1,600 00
Rivière des Vases—Réparations et améliorations de quai	1,200 00
Rivière du Loup (en bas)—Réparations de quai	1,350 00
Rivière Noire—Brise-lames	4,000 00
Roberval—Réparations du brise-lames	4,175 00
Ste-Anne de Beaupré—Reconstruction de quai	11,600 00
Ste-Anne de la Pocatière—Réparations de quai	1,500 00
St-Antoine de Tilly—Dragage	15,000 00
St-Barthélemi (Grand Nord)—Quai et hangar à marchandises	1,500 00
Ste-Emélie—Dragage—Autre montant requis	1,250 00
St-Grégoire de Montmorency—Réparations au mur de revêtement	10,000 00
St-Jean Port Joli—Réparations du quai—Somme additionnelle requise	8,000 00
St-Michel de Bellechasse—Réparations de quai	1,450 00
St-Siméon—Réparations de quai	5,550 00
St-Zotique—Réparations du quai et nouveau hangar	1,400 00
Squatteck—Réparations de quai	1,450 00
Tadoussac (Anse à L'Eau)—Réparations de quai	2,000 00
Terrebonne—Mur de protection	2,900 00
Trois Pistoles—Réparations des jetées et dragage	3,500 00
Victoria Bay (Lac Mégantic)—Réparations de quai et hangar	1,200 00

444

Ontario

Blind-River—Dragage	25,000 00
Chenal de Burlington—Réparations à la jetée nord et dragage	14,600 00
Byng-Inlet—Dragage	40,000 00
Cobourg—Reconstruction des travaux du port et dragage—Somme additionnelle requise	20,000 00
Connaught—Quai	2,200 00

445	Goderich Harbour—Réparations et améliorations—Autre montant requis	20,000 00
	Port de Honey—Dragage	22,000 00
	Keewatin—Réparations de quai	1,400 00
	Kensington-Point—Réparations de quai	1,400 00
	Meaford—Réparations à la jetée	3,000 00
	Midland—Quai	30,000 00
	Mitchell's Bay—Dragage	15,000 00
	Pointe Edward—Dragage	30,000 00
	Port-Hope—Améliorations du port	16,300 00
	Portland—Réparations de quai	1,100 00
	Port-Stanley—Améliorations du port—Somme additionnelle requise	35,000 00
	Port-Stanley—Réparations aux travaux du port	4,100 00
	Sault-Ste-Marie—Entrepôt—Autre montant requis	1,600 00
	Southampton—Réparations au quai et au brise-lames	3,500 00
	Ile Thorah—Améliorations du port	3,500 00

Manitoba

446	Dauphin-Beach—Quai	8,800 00
	Lac du Bonnet—Quai	5,500 00

Alberta

	Blairmore—Dragage et caissons	20,000 00
447	Fort Chipewyan—Brise-lames—Somme additionnelle requise	1,500 00

Colombie-Britannique

	Rivière Colombie en aval de Burton—Protection des rives	20,000 00
	Enterprise-Landing—Reconstruction de quai	1,200 00
	Frasers-Landing—Quai	5,100 00
	Harrop—Reconstruction de quai	2,600 00
	Hope-Bay—Réparations de quai	1,200 00
	Irvine's-Landing—Radeaux	1,100 00
	Naramata—Réparations et améliorations de quai	1,300 00
448	Ile Nicomen—Travaux d'épaulement—Somme additionnelle requise	11,000 00
	North Gabriola—Réparations au quai	1,300 00
	Port Hammond—Quai	5,000 00
	Port Renfrew—Réfection du quai—Somme additionnelle requise	8,000 00
	Roy—Flotteur	1,500 00
	Shaw's—Quai	3,200 00
	Sidney—Brise-lames	3,000 00
	Willow Point—Réparations au quai	1,000 00
	Wilson's Landing—Réfection du quai	2,100 00

ROUTES ET PONTS

	Pont de Calumet-Bryson—Construction	12,400 00
449	Grand Etang, N-E.—Pont	15,000 00
	Pont international entre St-Leonard, N.-B., et Van Buren, Maine—Réparations et entretien	9,360 00

DIVERS

450 Gratification à John Mullin, ancien préposé aux éboulements à High Falls, Fort-Coulonge.. .. .. 525 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Saskatchewan et Alberta

451 Athabasca—Mirror Landing—Réparations des dommages provenant d'incendie.. .. .. 5,000 00

Colombie-Britannique

452 Lignes téléphoniques de terre ferme—Circuit téléphonique sur le Chemin de la Barrière, d'un point à 11 milles de Kamloops à Forsythe's Ranch.. .. .. 1,080 00

452 District de l'Ile Vancouver—Campbell River—Chaloupe à essence.. .. .. 2,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL

ÉDIFICES PUBLICS

453 Bureau canadien à Londres, Angleterre— Somme additionnelle requise.. .. .. 289,000 00

PORTS ET RIVIÈRES

454 Port de Québec—Améliorations.. .. .. 500,000 00

454 Toronto—Améliorations au port—Somme additionnelle requise 178,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL

407 Ministère des Travaux publics—
Appointements—
Pour nommer par les présentes A. T. Mineau, commis dactylographe, à $1,800.. .. .. 1,800 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

17 Travaux publics — 631,520 00
Appointements.. .. .. 75,000 00
Dépense casuelle.. .. ..

XXXIV—DIVERS

311 Pour fournir les publications canadiennes à la bibliothèque du bureau du haut commissaire.. .. .. 1,000 00

XL—REGLEMENT DES RECLAMATIONS DE GUERRE

393 Défense Nationale— 500,000 00
Services militaires.. .. .. 50,000 00
Services navals.. .. ..

XXXVIII—POSTES—SERVICE EXTERIEUR

	Traitements et allocations	13,817,184 40
	Service des malles	14,580,000 00
	Divers, y compris Lucien Pacaud, secrétaire du Haut Commissaire, en tant que représentant du gouvernement canadien sur la Commission du câble du Pacifique à $1,000; $5,000 pour le paiement d'allocations de commisération aux employés blessés dans l'accomplissement de leurs fonctions ou aux dépendants des employés tués en service, les paiements susdits ne devant être faits que que sur autorisation précise du gouverneur-en-conseil; et $500 pour les paiements aux employés tenus de faire un supplément d'ouvrage en faisant le pointage des courriers britanniques qui arrivent aux termini océaniques et qui partent	1,021,050 00
368	Pour mettre à sa retraite J. J. Hayes, ancien surveillant des facteurs, au bureau de poste de Calgary, à partir du 14 septembre 1922, en vertu de la Loi des pensions du Service civil, avec l'allouance annuelle qu'il aurait pu recevoir sous la disposition de ladite Loi, s'il n'avait pas été renvoyé du service, et nonobstant son renvoi du service, tous futurs paiement devant provenir du Revenu du Fonds Consolidé du Canada	1,857 87
	Afin de pourvoir au paiement à Mme Elizabeth Hamly, femme de feu J. S. Hamly, ancien maître de poste adjoint à Calgary, du montant du salaire retenu à partir du 27 juin 1914, au 1er décembre 1914, période pendant laquelle il a été suspendu de ses fonctions	1,026 67
	Territoire du Yukon	165,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

19	Postes—	
	Appointements, y compris la somme requise pour payer l'allocation aux opérateurs d'appareils mécanique de bureau, classe 2, dirigeant des perforatrices Halberith à cartes, conformément à l'arrêté ministériel, C.P. 156-2521, du 24 décembre 1923	1,107,518 00
	Dépense casuelle	145,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

GOUVERNEMENT CIVIL

406	Ministère des Postes—	
	Appointements—	
	Pour porter le salaire de L. J. Gaboury, sous-ministre des Postes, à $8,000 par année	2,000 00

DIVERS

482	Câbles des Antilles	15,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

230	Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage des personnes	100,000 00
231	Relevés hydrographiques et entretien et réparations des steamers employés à ces relevés	310,000 00
232	Service radiotélégraphique—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques et administration générale de la radiotélégraphie dans tout le Canada	500,000 00
233	Marées et courants, études des	30,000 00

XIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

MINISTÈRE DE LA MARINE

234	Canal de navigation du fleuve Saint-Laurent—Entretien et fonctionnement de la flotte des dragues	613,000 00
235	Pour l'entretien du chantier maritime de Sorel	125,000 00

XX—PHARES ET SERVICE COTIER

		228,000 00
236	Agences, loyers et dépense casuelle	650,000 00
237	Salaires et allocations des gardiens des phares	
238	Somme requise pour verser une allocation de commisération à John Davidson, ex-gardien de phare à Cape Mudge, C.-B.	500 00
		825,000 00
239	Entretien et réparation des phares	
240	Construction de phares et aide à la navigation, y compris la réglementation de la navigation aux autres endroits ou la chose est jugée nécessaire	450,000 00
		100,000 00
241	Service des signaux	250,000 00
242	Administration du pilotage	10,000 00
243	Entretien et réparations des quais	
244	Pour briser la glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et aux endroits jugés favorables à la navigation	30,000 00
245	Pour compléter le contrat du brisement de la glace à la baie du Tonnerre, 1922-23	12,500 00
246	Montant nécessaire pour payer une pension aux pilotes:—Joseph Lapointe, Barthélémi Lachance, Alphonse Asselin, Elzéar Desrosiers, Hubert Raymond, Edmond Larochelle, L. E. Morin, A. T. Simard, Joseph Plante, Victor Vézina, Raymond Baquet, Alfred LaRochelle, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Emilie Couillard, Trefflé Delisle, David Dumas, Alfred Gaudreau, F. X. Demeules, Adjutor Baillargeon, Joseph Pouliot, Arthur Baillargeon, John A. Irvine, Camille Bernier, Joseph Eugène Lachance, Elzéar Normand, Philéas Lachance, Acadius Jouvin, Narcisse Lavoie, L. H. Lapierre, J. T. St. Laurent, J. V. Gourdeau, Samuel Rioux, Joseph LaRochelle, François Gaudreau, Arthur Koenig, J. Alphonse Lachance, Raoul Lachance, Joseph O. Lachance	11,900 00

247 Allocation au maître du port d'Amherstburg pour la surveillance des phares et des bouées de la rivière Sainte-Claire, de la rivière Détroit et du lac Erié, et pour d'autres services des phares durant la saison de navigation de 1924. 600 00
248 Patrouille des eaux septentrionales du Canada.. .. .. 10,000 00
249 Construction de phares et aide à la navigation; somme requise pour payer le stravaux supplémentaires exécutés par E. H. Shockley relativement à la construction de deux logements doubles à Prince-Rupert, C.-B.. .. .. 1,000 00

XXI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

Ministère de la marine

254 Service météorologique, y compris l'observatoire magnétique, subventions de $500 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal; aussi une allocation de $400 à L. F. Gorman, observateur à Ottawa.. .. .. 260,000 00

XXII—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR

255 Inspection des bateaux à vapeur.. .. .. 119,210 00

XXIII—PECHERIES

256 Salaires et déboursés des fonctionnaires et gardiens des pêcheries, et du service de patrouille des pêcheries.. .. .. .. 880,000 00
257 Pour construire des passes migratoires et déblayer les rivières.. .. .. 30,000 00
258 Frais de justice et dépense casuelle.. .. .. 2,000 00
259 Pour aider à la conservation et au développement des pêcheries en eau profonde et de la demande du poisson.. .. 95,000 00
260 Pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries.. .. .. 2,000 00
261 Inspection de poisson mariné.. .. .. 25,000 00
262 Pisciculture.. .. .. 370,000 00
263 Pour recherches scientifiques sur les problèmes pratiques et économiques se rattachant aux pêcheries.. .. .. 10,000 00
264 Commission biologique maritime du Canada.. .. .. 42,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR CAPITAL—MINISTERE DE LA MARINE

459 Chenal maritime du fleuve St-Laurent—Somme additionnelle requise par les réparations à la flotte de dragueurs et par l'urgence des travaux de dragage.. .. .. 350,000 00
460 Pour assurer l'entretien et l'exploitation du chantier de construction de Sorel—Somme additionnelle requise pour les réparations aux quais.. .. .. 29,100 00

PHARE ET SERVICE COTIER

461 Construction de phares et d'appareils auxiliaires à la navigation—Somme additionnelle requise pour l'achat d'un ou de plusieurs bateaux-feu selon le cas.. .. .. 75,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

15	Marine et Pêcheries—	
	Appointements	496,400 00
	Dépense casuelle	95,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

GOUVERNEMENT CIVIL

401	Ministère de la Marine et des Pêcheries—	
	Appointements—	
	Allocation du secrétaire particulier, 1er mars 1924 au 31 mars 1925	600 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXIV—DIVERS

327	Directeur général des élections—Traitements et frais casuel de bureau	16,300 00
332	Appointements et frais de l'agence à Paris	35,500 00
333	Représentation du Canada aux Etats-Unis	60,000 00
334	Appointements et salaires, bureau des passeports	24,200 00
335	Pour pourvoir à la contribution du Canada au maintien du Secrétariat permanent de la Société des Nations	168,353 29
336	Somme requise pour défrayer les dépenses de la délégation canadienne à la Société des nations	15,000 00
337	Subvention pour venir en aide à la St. John Ambulance Association	5,000 00
338	Subvention au Conseil national de l'industrie laitière	3,000 00
339	Subvention au Conseil national d'horticulture	8,000 00
340	Subvention pour le Congrès international des apiculteurs	2,500 00
349	Surveillance des achats et ventes du gouvernement, y compris les appointements de L. R. Laflèche à $6,000 et ceux de L. H. Beer, officier du sauvetage, $5,000, les frais de téléphone et de télégraphe, de papeterie, etc	30,000 00
351	Canadian National Safety League	10,000 00
354	Paiement des dépenses de remboursement de voyage pour le tranport des délégués de Sa Majesté à la Conférence de Genève, 1ère assemblée de la Société des Nations en 1920	1,848 56
355	Allocation à l'Association de l'Avancement des Sciences à la séance tenue à Toronto en août et septembre 1924	35,000 00
356	Paiement des dépenses de remboursement des délégués de Sa Majesté pour le transport de Liverpool à New York pour la Conférence impériale de guerre, 1918	584 00
357	Allocation pour dépenses du Congrès international des Mathématiques, Montréal, 1924	25,000 00
360	Pour pourvoir au salaire du secrétaire particulier du président du Sénat	600 00
361	Allocation à l'Association Canadienne contre la tuberculose	15,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

DIVERS

471	Subvention au club athlétique canadien qui a pris part aux jeux olympiques internationaux de 1924	10,000 00
478	Commission de la révision des statuts—Somme additionnelle requise	10,000 00

POUR COUVRIR LES MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL, 1923-24

492	Frais d'enquête au sujet des réclamations par suite du Traité négocié en vue de la cession du titre Indien à 10,719 milles carrés dans la province d'Ontario (mandat du Gouverneur général, 5 janvier 1924)	12,000 00
494	Archives—Collection de documents originaux français achetés par l'entremise du Museum Book Store, Londres, Angleterre (mandat du Gouverneur général, 14 août 1923)	30,000 00

ITEM NON-PREVUS, 1922-23

498	Pour couvrir les item non prévus, 1922-23, suivant le rapport de l'auditeur général, partie b, page 4 ,1922-23	368,783 39

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

23	Bureau du haut-commissaire —	
	Appointements	22,300 00
	Dépense casuelle	97,743 00

VII—AGRICULTURE

49	Bétail sur pied	1,280,000 00
50	Direction des semences, de la nourriture pour les animaux et des engrais	295,000 00
51	Expériences de dishydratation des fruits et des légumes	15,000 00
52	Salaire et dépenses de l'agent vendeur des produits agricoles en Grande-Bretagne	10,000 00
53	Subvention au ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse pour appliquer à l'amortissement de la dette sur l'édifice des Sciences du collège agricole de Truro, N.-E.	20,000 00
54	Subvention au ministère de l'agriculture du Nouveau-Brunswick pour appliquer à l'amortissement de la dette sur l'école des cours abrégés située à Fredericton, N.-B.	5,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

AGRICULTURE

415	Pour le paiement d'un tiers du transport du foin, des aliments concentrés et du bétail, dans les régions de l'Alberta qui ont souffert de la sécheresse pendant l'année 1921-22	30,000 00

416 Somme additionnelle requise pour l'administration de la *Loi des Insectes destructeurs et autres fléaux,* et pour la destruction de la chenille spongieuse dans la province de Québec.. .. .. 15,000 00

417 Pour aider à la construction d'un entrepôt de refroidissement des fruits destinés à l'expédition, dans la Colombie-Britannique.. .. .. 40,000 00

418 Pour augmenter le personnel employé à des travaux de recherches relativement à la rouille du blé et pour loger ce personnel.. .. .. 25,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

14 Agriculture —

Appointements.. .. .. 713,585 00

Dépense casuelle.. .. .. 135,000 00

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 255), Loi modifiant la Loi des pensions avec plusieurs amendements comme suit:—

Pages 1 et 2.—Disjoindre clause 2.

Page 3, ligne 9.—Retrancher "d'un conseil composé de".

Page 3, lignes 11 et 12.—Retrancher agissant de concert".

Page 3, ligne 22.—Disjoindre clause 6.

Page 3, ligne 37.—Remplacer "doit" par "peut".

Page 4, lignes 10 à 14.—Retrancher à partir de "pensionnaire" jusqu'à la fin du nouveau paragraphe (3).

Pages 4 et 5.—Disjoindre clause 9.

Pages 5 et 6.—Disjoindre clause 10.

Page 6.—Disjoindre clause 11.

Page 6, ligne 17.—Après "pensionnaire" insérer "qui, à l'époque de son décès recevait une pension au taux de cinquante pour cent et".

Page 7, ligne 4.—Disjoindre clause 14.

Page 7.—Disjoindre clause 15.

Page 8, ligne—à 18.—Remplacer le nouveau paragraphe (3) proposé par le suivant:

"(3) Le droit d'appel peut être exercé pendant la plainte, quelle que puisse être la dernière de ces deux dates."

Pages 8, 9 et 10.—Disjoindre clause 18.

Page 10.—Remplacer la clause 19 par la suivante:

"19. Est modifié l'article six du chapitre trente-huit des Statuts de 1922. par l'addition, après les chiffres "1923", à la sixième ligne, des mots et chiffres "et 1924 et 1925."

Page 10.—Disjoindre clause 20.

Pages 11 et 12.—Disjoindre les Annexes "A" et "B".

M. l'ORATEUR—Le 15 avril, un comité spécial était nommé avec mission d'étudier des questions afférant aux pensions, à l'assurance, et au rétablissement des soldats dans la vie civile, ainsi que les modifications des lois existantes à ce sujet, que le comité pouvait proposer ou juger nécessaires.

Le 15 juillet le comité soumettait son quatrième rapport, recommandant que la Commission d'établissement des soldats pourvût à la diminution du prix de toutes les avances faites aux soldats quant au bétail s'il avait été acheté avant le 1er octobre 1921. De plus, en cas de paiement anticipé par les colons-soldats, ces derniers devaient toucher un escompte de cinq pour cent par année.

M. Denis (Joliette), président du comité, a proposé l'adoption du rapport, et M. Stewart (Argenteuil) a soumis un amendement pour élaguer la partie du rapport qui se rapporte à cet escompte de cinq pour cent. M. Meighen a soulevé une question d'ordre parce qu'à son avis le comité n'a pas le droit de recommander la dépense de deniers publics ou d'augmenter les charges imputées au public. Il a déclaré que la Chambre ne pourrait pas être appelée à approuver une dépense quelconque à moins que cette dernière ne fût soumise par un ministre et recommandée par la Couronne. On connait bien la théorie voulant qu'un simple député ne peut pas demander à la Chambre de voter des crédits publics. Une exception est souvent permise pour des résolutions rédigées en termes généraux, et jugées comme souhaits ou recommandations suggérés au gouvernement. Si nous devons permettre à des comités d'étudier des questions qui entraînent des dépenses sans une référence adoptée par la Chambre, nous ouvrons la porte à ce que j'appelerais un abus de la procédure parlementaire. Le Cabinet ne saurait abdiquer son devoir d'administrer les affaires du pays, et il doit porter la responsabilité de soumettre à la Chambre toute demande des deniers publics qui peuvent être nécessaires. Il est vrai que May, page 437-8 de la 12e édition, dit:

> "Les comités peuvent considérer et rapporter à la Chambre des résolutions recommandant une dépense de deniers publics aux fins qui s'y trouvent indiquées, sans la signification préalable de la recommandation royale (vide p. 457.), parce qu'une semblable résolution est classée parmi ces résolutions abstraites que la Chambre fait en faveur de la dépense publique, et qui ont le caractère d'une suggestion, et ne lient pas la conduite de la Chambre par elles-mêmes."

Les précédents invoqués à l'appui de cette prétention démontrent qu'en Angleterre un comité a pouvoir, seulement, de recommander une dépense s'il a reçu l'ordre d'étudier l'opportunité de voter la somme indiquée. Dans l'un des cas cités, le comité avait été chargé de considérer et de rapporter quelle réparation devait être accordée à William-Henry Barber, qui avait une certaine réclamation contre le gouvernement. L'autre cas est celui d'un comité nommé pour étudier et rapporter une pétition de lord Cochrane priant Sa Majesté de compléter l'acte gracieux de royale justice qui rétablissait la pension de feu lord Dundonald. Il est évident que dans des cas semblables il fallait qu'une recommandation fût faite.

Dans le cas actuel l'ordre de référence donné au comité spécial des pensions par la Chambre n'autorisait pas à traiter de dépenses quelconques. Le plus que le comité pouvait faire était de recommander à la considération de la Chambre certaines mesures à prendre, et, sur approbation du rapport, il appartenait à la Chambre de soumettre des résolutions de crédits avec la recommandation de la Couronne.

Je crois contraire a l'esprit de la procédure parlementaire britannique que la Chambre soit appelée à se prononcer sur une charge quelconque imposée au public, avant que les mesures afférentes ne soient soumises par un ministre dans le cours ordinaire. Semblable pratique équivaudrait à prendre un moyen détourné de lier la Chambre sans lui donner la garantie voulue. Je décide donc que le rapport du comité spécial des pensions et du rétablissement civil des soldats n'est pas recevable, et ne saurait être adopté dans sa forme actuelle.

CONCOURS

La résolution adoptée en comité des Subsides le 25 mars écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée et elle est comme suit:

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XV—TRAVAUX PUBLIC—IMPUTABLE SUR LE REVENU

139 Ottawa: Edifice du Parlement.. .. .. 600,000 00
Ottawa: addition à l'édifice des archives fédérales.. .. .. .. 275,000 00
Londres, Angleterre, bureau canadien.. .. .. 1,300,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 28 mars écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée et elle est comme suit:

(Cinq sixièmes de la somme ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

40 Stations agronomiques.. .. .. 1,400,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 4 avril écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

41 Entomologie.. .. .. 25,000 00
42 Administration et application de la Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux.. .. .. 310,000 00
43 Industrie laitière.. .. .. 230,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 7 avril écoulé, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées et elles sont comme suit:

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XXI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Institutions scientifiques

250 Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa.. .. .. 50,000 00
Dépenses relatives à l'observatoire astrophysique fédéral à Victoria, Colombie-Britannique.. .. .. 18,500 00

Levés topographiques

251 Levés topographiques, arpentages généraux, lignes de relevés des rivières et des lacs du nord, classification des terres pour la colonisation et le développement du Canada, mise en plans sur cartes et impressions des plans, etc. 470,000 00

Service géodosique du Canada

252 Recherches, reconnaissances, triangulation, nivellements de précision, service topographique et astronomie géodésique, etc.. .. .. 275,000 00
Compensation à la Commission du chemin de fer Témiscamingue-Ontario-nord relativement à sa reclamation pour blessure à John Hedin.. .. .. 1,564 40

Frontières internationales

253 Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales.. .. .. 20,000 00

XXX—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

289	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire	65,000 00
	Subvention au conseil local	45,000 00
	Subvention pour entretien et construction des chemins	70,000 00

XXIX—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

	Appointements et frais relatifs à l'administration des Territoires, y compris l'érection de bâtiments et travaux de recherches, etc	114,000 00
	Etablissement et exploitation de stations de T.S.F., y compris les édifices, etc	129,000 00
	Administration de la Loi de la chasse dans les Territoires du Nord-Ouest	30,000 00
288	Territoires du Nord-Ouest, explorations, salaires et dépenses casuelles, réparations aux bateaux, etc., y compris $1,000 à J. D. Craig comme officier en charge de l'Artic. Expédition de 1924-25	100,000 00
	Allocation de commisération à la veuve de feu Wilfrid Caron, noyé étant en service "SS. Arctic"	3,500 00
	Allocation de commisération à la veuve de feu Desmond O'Connell, noyé étant en service "SS. Arctic"	1,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides le 25 avril écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et sont comme suit:

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

44	Entrepôts frigorifiques	30,000 00
45	Fruits	182,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 9 mai écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

VII. AGRICULTURE

47	Publications	33,500 00
48	Institut International d'agriculture	15,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides le 19 mai écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XXVI—TRAVAIL

269	Loi de la conciliation et du travail, y compris la publication, impression, reliure et distribution de la Gazette du Travail, et indemnité aux correspondants	46,000 00
270	Loi des enquêtes en matière de différends industriels	35,000 00
271	Officiers des justes salaires et d'inspection	5,000 00

XXXIX—COMMERCE

369	Primes sur le pétrole brut, administration de la loi	3,000 00
370	Primes sur les barres ou tringles de cuivre, administration de la loi	2,500 00
371	Service de nouvelles brit. et à l'étranger	32,000 00

373 Subvention à la *Canadian Engineering Standards Association.* 10,000 00
374 Bureau de vues cinématographiques du gouvernement canadien.. .. .. 25,000 00
376 Mesurage du bois—annuité pour un mesureur à sa retraite.. 200 00
375 Service de renseignements commerciaux.. .. .. 324,720 00

XXVI—TRAVAIL

272 Administration de la Loi de coordination des bureaux de placement.. .. .. 50,000 00
273 Administration de la Loi de l'enseignement technique.. .. .. 3,000 00
274 Administration de la Loi des Rentes viagères pour la vieillesse.. .. .. 25,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 20 mai écoulé, sont raportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XXV. TRAVAIL

275 Conférence Internationale du Travail.. .. .. 15,000 00
276 Conseils Industriels mixtes.. .. .. 5,000 00
277 Loi d'enquête sur les coalitions, y compris $1,000 au régistraire.. .. .. 20,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 22 mai écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée et elle est comme suit:

(Deux tiers de la somme ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

46 Santé des animaux, administration de la Loi des Epizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires.. .. .. .. 2,000,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 27 mai écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée, et elle est comme suit:—

(Deux tiers de la somme ci-dessous)

XXXIII—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

292 Capital.. .. .. 10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 30 mai écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXIII—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

293 Soins des malades et examen médical des pensionnaires.. 2,600,000 00
294 Dépense d'entraînement professionnel.. .. .. 20,000 00
295 Salaires—
Administration générale.. .. .. 1,425,000 00
Entraînement, placement et assurance.. .. .. 128,000 00
Hôpital et remèdes.. .. .. 2,000,000 00
296 Solde et allocations—
Traitement.. .. .. 2,000,000 00
Entraînement.. .. .. 100,000 00
297 Prêts d'entraînement.. .. .. 20,000 00
298 Intérêt sur gratifications pour service de guerre et administration.. .. .. 22,000 00
299 Amélioration du chômage.. .. .. 200,000 00

300 Frais de fonctionnement et capital d'exploitation.. .. .. .. 450,000 00
301 Compensation—Responsabilité des patrons.. .. .. 30,000 00
302 Travail protégé, funérailles des indigents, transport des aveugles.. .. .. 390,000 00
304 Publicité spéciale.. .. .. 5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

27 Rétablissement des Soldats dans la vie civile—
Appointements.. .. .. 28,820 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 5 juin écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée, et elle est comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

13 Douanes et Accise—
Appointements, y compris W. Ide, surintendant du personnel à $4,200.00.. .. .. 585,755 00
Dépense casuelle.. .. .. 48,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 6 juin écoulé, sont rapportée, lue la deuxième fois et agréée, et elle est comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous moins $4,140 dans la résolution No 7)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

7 Intérieur:
Appointements, y compris W. Ide, surintendant du personnel à $4,200.. .. .. 585,755 00
Dépense casuelle.. .. .. 105,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

HAVRES ET RIVIÈRES

Ontario

Belle-Rivière—Améliorations au port.. .. .. 30,000 00
Burlington Channel—Recontstruction de la culée du sud.. .. 50,000 00
Chatham—Réparations au mur de soutènement.. .. .. 4,000 00
Cobourg—Reconstruction d'ouvrages de ports et dragage.. .. 50,000 00
Ile Cockburn—Réparations au quai.. .. .. 4,600 00
Collingwood—Reconstruction du brise-lames.. .. .. 20,000 00
Collingwood—Dragage.. .. .. 30,000 00
Baie Dyer—Réparations à la sulée.. .. .. 1,300 00
Port Goderich—Réparations et améliorations.. .. .. 50,000 00
Haileybury—Reconstruction de quais.. .. .. 12,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations.. 50,000 00
Huntsville—Réparations au quai.. .. .. 3,400 00
Pointe Jackson—Pour acheter et reconstruire le quai.. .. .. 6,500 00
Jeannette's Creek—Réparations au quai.. .. .. 1,00 00
Kincardine—Réparation et reconstruction du quai.. .. .. .. 20,000 00
Kingston, C.R.M.—Protection de la rive.. .. .. 900 00
157 Kingsville—Réparation et refection des culées.. .. .. 5,000 00
Leamington—Réparations à la culée.. .. .. 1,000 00
Lefaivre—Reconstruction du quai.. .. .. 3,500 00
Lion's Head—Réparation à la culée.. .. .. 1,900 00
New Liskeard—Réparations au quai.. .. .. 1,150 00
Oshawa—Améliorations au port.. .. .. 50,000 00
Ile Pelée—Réparation de la culée.. .. .. 2,000 00

Ile Pelée—Prolongement du quai	35,000 00
Pembroke—Remplacement du quai et dragage	50,000 00
Port Bruce—Réparations à la culée de l'ouest	1,500 00
Port-Burwell—Reconstruction de jetées	60,000 00
Port-Colborne—Réparations au brise-lames	11,000 00
Port-Stanley—Améliorations au port	20,000 00
Rondeau—Réparations aux culées	2,500 00
Sault-Sainte-Marie—Entrepôt	2,500 00
Thesallon—Pour compléter le prolongement du brise-lames	25,000 00
Tiffin—Dragage	3,000 00
Washago—Reconstruction du quai	2,000 00
Wendover—Réparation et amélioration du quai	5,000 00
Windsor—Réparations au quai	1,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 9 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

25 Affaires extérieures—

Appointements (y compris un conseiller à un salaire initial de $5,000, devant être nommé par le Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire dans la Loi du service civil ou ses amendement)	79,665 00
Dépense casuelle	32,000 00
2 Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
Appointements, y compris celui du secrétaire du Gouverneur général, en sus du traitement autorisé par le chap. 4, S.R., $3,600.00	32,935 00
Dépense casuelle	66,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 11 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XVII—SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

SERVICES LOCAUX

180 Service à la vapeur entre Baddeck et Iona	10,500 00

XXXIX—COMMERCE

372 Administration de la Loi des grains du Canada	1,100,000 00
377 Bureau fédéral de la Statistique, y compris le 6e recensement.	200,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 12 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXVII—SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

OCÉAN ATLANTIQUE

171 Service ou services à la vapeur entre le Canada et les Indes Occidentales ou l'Amérique du Sud, ou les deux	340,666 66
172 Service à la vapeur entre le Canada et l'Afrique du Sud	125,000 00

OCÉAN PACIFIQUE

173	Service à la vapeur entre la Nouvelle-Zélande, et l'océan Pacifique	100,000 00
174	Service à la vapeur entre Prince-Rupert, C.-B., et les îles de la Reine-Charlotte	21,000 00
175	Service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco	3,000 00
176	Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway	25,000 00
177	Service à la vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver	15,000 00
178	Service à la vapeur entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique	24,800 00
179	Service à la vapeur entre Vancouver et les ports sur Howe Sound	5,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 13 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

HAVRES ET RIVIÈRES

Manitoba

158	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00
	Killarney—Réparation aux ouvrages de contrôle des eaux	1,170 00
	Portage-la-Prairie—Prolongement d'égout	23,000 00
	Rivière-Rouge—Répar. aux ouvrages de protection du chenal	7,000 00
	Barrage St-André—Répar. ou replacer les valves d'écluse	8,000 00
	Victoria-Beach—Réparations au quai	4,500 00
	Wanipigow (Riv. Hole)—Améliorations	1,000 00

Saskatchewan et Alberta

159	Craven—Reconstruction du barrage	4,000 00
	Cumberland-House—Quai	1,275 00
	Fort-Chipewyan, Lac Athabaska—Brise-lames	5,000 00
	Fort-Resolution—Quai	5,120 00
	Port et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00

Colombie-Britannique

	Arrow-Park—Reconstruction du quai	10,000 00
	Bamfield-Est—Reconstruction du quai	7,000 00
	Bella-Coola—Renouveler et prolonger le quai	9,000 00
	Ile Bowen (côté ouest)—Ponton	2,000 00
	Burton—Réparations au quai	2,100 00
	Chemainus—Réparation de ponton	1,450 00
	Lac Cowichan—Quai et approche	1,700 00
	Rivières Crooked et Panais—Enlèvement des obstructions	3,500 00
	Deep-Bay—Réparations au quai	1,850 00
	Ile Demman—Réparations au quai	3,400 00
	Lac Fraser—Quai	2,500 00
	Rivière Fraser—Améliorations	68,000 00
	Rivière Fraser (Bas)—Emploi de déblayeur	30,000 00
	Port Fulford—Réparations au quai	1,200 00
	Ginol's—Accommodation de quai	2,500 00
	Granite-Bay—Réparations au ponton	1,100 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	65,000 00
	Baie Hardy—Remplacement du quai	19,000 00

160	New-Massett—Réparations du quai	2,300 00
	New-Westminster (Ile Poplar)—Station de patrouille des pêcheries	16,500 00
	le Nicomen—Ouvrage de protection	25,000 00
	Nootka—Réparations au quai	3,500 00
	Lac et rivière Okanagan—Améliorations	7,700 00
	Port Pender (Débarcadère Donley)—Elargissement du ponton	1,000 00
	Port Alberni—Réparations au quai	1,650 00
	Port Renfrew—Reconstruction du quai	2,000 00
	Port Simpson—Réparations au quai	2,850 00
	Royston—Réparations au quai	2,750 00
	Sayward—Remplacement du quai	11,600 00
	Sidney—Réparations aux quais	7,250 00
	Sointula—Réparations au quai, prolongement du ponton et du hangar	1,250 00
	Stewart—Améliorations au quai	1,200 00
	Tofino—Réparations au quai	5,400 00
	Vancouver, parc Stanley—Protection de l'avant-rivage	8,000 00

Yukon

161	Rivière Yukon et Stuart—Améliorations	5,000 00

En général

162	Ports et rivières	30,000 00

ROUTES ET PONTS

	Ponts et routes du Canada en général	5,000 00
	Edmonton—Réparations au pont	1,500 00
	Pont international sur la rivière St-Jean entre Clair, N.-B. et Fort-Kent, Me.; l'état du Maine doit payer $15,000; le comté de Aroostook, $10,000, et la ville de Fort-Kent, $5,000	29,000 00
164	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa et Hawkesbury, les gouvernements d'Ontario et de Québec contribuent chacun un tiers du coût	40,000 00
	Ottawa—Entretien du pont et des abords	10,000 00
	Chapleau—Pont—Peinturage	2,700 00
	Des Joachims—Pont, réparations	6,400 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Nouvelle-Ecosse

165	Lignes télégraphiques et téléphoniques du Cap-Breton—Réparations et améliorations générales	7,000 00

Nouveau-Brunswick

166	Baie de Fundy—Câble de Indian Island à Deer Island	585 00

Québec

167	Entrée—Iles Amherst—Câble Côté du Nord, fleuve St-Laurent, à l'est de Bersimis	7,500 00
	Améliorations du réseau télégraphique sur la péninsule de Manicanagan	1,200 00

Saskatchewan et Alberta

	Athabaska—Ligne télégraphique de Fort-McMurray—Réparations générales, etc.	2,500 00
	Athabaska—Ligne du Lac-la-Biche—Déplacement de la ligne, réparations générales, etc.	500 00
	Battleford—Lignes télégraphiques—Ile-la-Crosse — Réparations et améliorations générales.	8,000 00
168	Ligne Edmonton—Hudson's Hope—Réparations générales. .	3,000 00
	Ligne téléphonique Grouard—High Prairie—Réparations et améliorations générales.	3,500 00
	Lignes télégraphiques générales—Réparations des bureaux. .	2,200 00

Colombie-Britannique

	Dawson-Creek—Bureau de télép. et prolong. de ligne. . . .	1,600 00
	Division du canal Flats—Ligne téléphonique de Wasa à Sheep Creek.	450 00
	Parachèvement de la ligne téléphonique de Wasa à Fort Steele	2,525 00
	Ligne téléphonique à William Lake à Alkali.	9,000 00
	Construction d'une ligne télégraphique de Horse Fly à Bullion *via* Beaver Creek.	2,780 00
	Ligne téléphonique de Houston à Ootsa Lake, lac François et	
169	Burn's Lake.	970 00
	Lignes téléphoniques et télégraphiques de la terre ferme—Réparations générales et améliorations.	18,000 00
	Prlongement de la ligne téléphonique de Invermere à McCarthy's Ranch.	1,800 00
	District de l'île de Vancouver—Réparations générales et améliorations.	5,000 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Section Stewart—Maple Bay—Nouvelle chaloupe.	1,300 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Prolongement de Endako à l'extrémité inférieure du lac François.	2,700 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Réparations générales et améliorations.	6,000 00

DIVERS

	Division de la comptabilité—Appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépense casuelle du service extérieur.	21,000 00
	Division de l'architecture—Appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur.	77,000 00
	Division du génie—Appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur.	465,000 00
	Fonctionnement et entretien de bateaux servant à l'inspection	16,000 00
	Entretien et fonction. de barrages pour l'emmagasinage de l'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires, relevés et règlement des dommages causés aux terrains.	40,000 00
	Monument à sir Wilfrid Laurier.	25,000 00
170	Galerie nationale du Canada.	75,000 00
	Monument national sur la place Connaught.	10,000 00
	Nouvelle coque au Snagboat Samson.	41,000 00

	Edifice du parlement à Ottawa—Plaque à la mémoire de feu Bowman B. Law, qui a perdu la vie dans l'incendie qui a détruit l'ancien édifice du parlement	5,000 00
	Jaugeage et mesurage des rivières	30,000 00
	Relevés et inspection	110,000 00
	Gratification à John Sloan qui fut gravement blessé en travaillant au barrage du lac Témiscamingue—Crédit supplémentaire	1,000 00
	Pour couvrir le solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants, mais la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne doit pas dépasser $200	5,000 00

DRAGAGE

	Dragage—Provinces maritimes	540,000 00
163	Dragage—Ontario et Québec	562,500 00
	Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta	90,000 00
	Dragage—Colombie-Britannique	375,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 16 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

220	Entretien et réparation des steamers de l'Etat et brise-glace	1,500,000 00
221	Examen des capitaines et seconds	20,000 00
222	Enquête sur les naufrages	6,000 00
223	Dépenses des écoles de navigation	7,000 00
224	Pour pourvoir au soutien temporaire des marins indigents	5,000 00
225	Enregistrement des navires	3,000 00
226	Enlèvement d'obtacles des eaux navigables	5,000 00
227	Inspection des expéditions de bestiaux	4,000 00
228	Continuer les subventions pour l'outillage de sauvetage—Québec et Colombie-Britannique	35,000 00
229	Dépenses imprévues	5,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 17 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXVII—INDIENS

278	Nouvelle-Ecosse	52,340 00
279	Nouveau-Brunswick	35,574 00
280	Ile du Prince-Edouard	246,535 00

XVII—SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

183	Service à la vapeur entre Dalhousie, N.-B., et Carleton, Qué.	500 00
184	Service à la vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme	15,000 00
185	Service à la vapeur entre Halifax, Canso et Guysborough	9,000 00
186	Service à la vapeur entre Halifax, La-Have et les ports de la rivière La-Have	6,000 00
188	Service à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve par les ports du Cap-Breton	5,000 00

189 Service à la vapeur entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton.. .. .. 6,000 00
190 Service à la vapeur entre Halifax, Cap-Breton-sud et le lac Bras-d'Or.. .. .. 5,000 00
191 Service à la vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton et ports d'escale.. .. .. 6,000 00
192 Service à la vapeur entre Miscou et les îles Shippegan et la terre ferme.. .. .. 2,000 00
193 Service à la vapeur entre Mulgrave et Canso.. .. .. 13,500 00
194 Service à la vapeur entre Mulgrave et Guysborough, avec arrêts aux ports d'escale.. .. .. 9,500 00
195 Service à la vapeur entre Newcastle, Neguac et Escuminac, arrêts à tous les ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie de Miramichi.. .. .. 5,000 00
196 Service à la vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme.. .. .. .. 11,000 00
197 Service à la vapeur entre Mulgrave, Arichat et Petit-de-Grat 10,000 00
198 Service à la vapeur entre Pictou, Murray-Harbour et Georgetown.. .. .. 6,000 00
199 Service à la vapeur entre Mulgrave et Chéticamp.. .. .. 11,000 00
200 Service de goélette entre Pictou, New-Glasgow et les ports du comté d'Antigonish.. .. .. 1,500 00
201 Service à la vapeur entre Port-Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et Marble-Mountain et autres ports sur les lacs Bras-d'Or.. .. .. 10,350 00
181 Service à la vapeur entre Charlottetown et Pictou.. .. .. .. 8,000 00
192 Service à la vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai de Holiday.. .. .. 4,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 18 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XVII—SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

203 Service à la vapeur entre Québec, Natashquan et Harrington et autres ports situés sur la rive nord du golfe Saint-Laurent.. .. .. 85,000 00
202 Service à la vapeur entre Pictou, Souris et les îles de la Madeleine.. .. .. 50,000 00
204 Service à la vapeur entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports de la rive sud du golfe Saint-Laurent.. .. .. .. 30,000 00
205 Service à la vapeur entre Rimouski et Pointe-aux-Outardes 5,000 00
206 Service à la vapeur entre St-Catherine's Bay et Tadoussac pendant l'hiver.. .. .. 2,000 00
207 Service à la vapeur entre Saint-Jean et Saint-Andrew's, N.-B., avec arrêts aux ports intermédiaires.. .. .. .. 3,000 00
208 Service à la vapeur entre Saint-Jean, Rivière à l'Ours et autres ports d'escale.. .. .. 2,000 00
209 Service à la vapeur entre Saint-Jean et Bridgetown.. .. .. .. 1,000 00
210 Service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby.. .. .. 15,000 00
211 Service à la vapeur entre Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville; le long de la côte occidentale du bassin d'Annapolis.. .. .. 2,000 00
212 Service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et les ports sur la baie de Fundy et le bassin des Mines.. .. .. 8,500 00
213 Service à la vapeur entre Saint-Jean et Wedgeport.. .. .. .. 5,000 00

214 Service à la vapeur entre Saint-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale.. .. .. 10,000 00
215 Service à la vapeur entre Weymouth et Saint-Jean.. .. .. 1,500 00
216 Service à la vapeur entre Sydney et la baie Saint-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale.. .. .. 9,000 00
217 Service à la vapeur entre Sydney et Whycocomagh.. .. .. 13,000 00
218 Service à la vapeur entre Sydney et les ports du lac Bras-d'Or et les ports sur le littoral occidental du Cap-Breton 18,000 00
219 Dépenses relatives à la surveillance des paquebots subventionnés.. .. .. 4,500 00

XXXIX—COMMERCE

378 Inspection de l'électricité et du gaz, y compris l'exportation de l'énergie électrique, $500; commission électro-technique internationale, $400.. .. .. 181,295 00
379 Elévateurs, administration et exploitation par l'Etat.. .. .. 420,000 00
380 Elévateurs, tête-de-ligne du gouvernement entretien des et matériel nécessaire.. .. .. 60,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 19 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXIX—COMMERCE

381 Pour la construction d'un élévateur à grain du gouvernement à Edmonton.. .. .. 1,000,000 00
382 Pour la construction d'un élévateur à grain du gouvernement à Halifax.. .. .. 200,000 00
383 Loi relative aux frets sur les eaux intérieures, administration de la.. .. .. 5,000 00
384 Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent.. .. .. 6,000 00
385 Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles.. .. .. 120,000 00
386 Enquête sur les taux de fret océaniques.. .. .. 10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 20 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXIX—COMMERCE

387 Loi de l'inspection et des ventes, administration de la loi.. .. 3,000 00
388 Bureau du tarif international des douanes.. .. .. 1,800 00
389 Impressions des documents parlementaires et des ministères.. 90,000 00
390 Inspection des Poids et Mesures, y compris le bureau international des poids et mesures.. .. .. 300,000 00
391 Câble aux Indes Occidentales.. .. .. 19,466 67
392 Montant requis afin de rembourser A.-E. Bryan.. .. .. 4,000 00

XXXIV—DIVERS

345 Patent Record.. .. .. 35,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 23 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

62	Exposition de l'empire britannique	300,000 00
61	Edifices d'immigration à Saint-Jean	22,000 00
60	Secours aux Canadiens nécessiteux	6,000 00
59	Expositions appointements et dépenses	140,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 1er juillet écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée et elle est comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXV—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

Ministère

265	Pour l'organisation et l'équipement de la division des explosifs en vertu de la loi des explosifs, c. 31, 4-5 Geo. V	10,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 24 juillet écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée et elle est comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

PONTS ET RIVIÈRES

Nouvelle-Ecosse

Apple River—Réparations au brises-lames	2,000 00
Babin's Cove—Prolongement du quai	1,700 00
Barrington Cove (Sydney Mines)—Réparations au quai	6,000 00
Bass River—Améliorations	1,500 00
Bayfield—Réparations au brise-lames	6,000 00
Bay St. Lawrence—Réparations au brise-lames	5,000 00
Broad Cove Marsh—Remplacement du brise-lames—Quai	8,400 00
Cariboo Island—Reconstruction du brise-lames	8,000 00
Carr's Brook—Réparation au brise-lames	1,275 00
Chimney-Corner—Reconstruction du quai	8,000 00
Comeau's Cove—Améliorations au brise-lames	4,900 00
Digby—Réparations et refection à la jetée	2,000 00
Darthmouth—Jetée	120,000 00
East-Bay—Réparations au quai	1,600 00
East-River—Réparations à l'écluse	3,000 00
Eastern-Harbour—Améliorations	42,000 00
French-Village—Reconstruction du quai	3,700 00
Friar's-Head—Améliorations au port	1,500 00
Great-Village—Remplacement du quai	3,500 00
Grand-Narrows—Prolongement du quai	2,000 00
Hantport—Réparations au quai	3,250 00
Ports et rivières en général, réparations et améliorations	55,000 00
Irish-Cove—Réparations au quai	3,500 00
Judique (Baxter's)—Réparations au quai	1,300 00
Little Bass River—Réparations aux ouvrages de protection du chenal	1,200 00
Lunenburg—Dragage	51,000 00

	Malagash—Dragage	22,700 00
153	Margaree—Améliorations au port	6,500 00
	McKay's Point—Réparations au quai	2,700 00
	Merigomish—Réparations au quai	1,400 00
	Meteghan—Prolongement du quai	6,500 00
	New-Harris—quai	8,000 00
	North Ingonish (McLeod's)—Reconstruction du brise-lames et dragage	34,700 00
	North West Cove (Tancrook)—Brise-lames, prolongement du quai	8,500 00
	Parrsboro—Réparations au quai	2,000 00
	Pembroke—Réparations au brise-lames	1,750 00
	Port-Greville—Reconstruction du brise-lames	40,000 00
	Port-Hasting—Réparations au quai	2,300 00
	Port-Hood—Réparations au quai	5,800 00
	Port-Lorne—Prolongement du brise-lames	8,000 00
	Port-Medway—Pour acheter et prolonger le quai	6,100 00
	Sheet-Harbour-West—Reconstruction du quai	2,000 00
	Shelburne—Réparations au quai	1,500 00
	Ship-Harbour—Quai	4,100 00
	Skinner's Cove—Reconstruction du brise-lames et protection de la grève	2,500 00
	South-Bar (Sydney)—Protection de la grève	2,500 00
	South-East-Cove—Réparations au brise-lames	1,700 00
	Spry Bay (Leslie's)—Reconstruction du quai	6,900 00
	Port St-François—Brise-lames	8,300 00
	Tiverton—Prolongement du brise-lames	14,000 00
	Toney-River—Réparations à la jetée du chenal	3,000 00
	Turner's Island—Réparations au quai	5,200 00
	Walton—Réparations au brise-lames	1,800 00
	West-Green-Harbour—Brise-lames et quai	2,500 00
	West-Head—Améliorations au brise-lames	4,900 00
	Yarmouth-Bar—Protection de la grève—Réparations et améliorations	2,000 00
	Yarmouth Harbour—Dragage	22,000 00

Ile du Prince-Edouard

	Alberton—Réparations au quai	1,100 00
	Baie Fortune—Réparations au brise-lames	1,600 00
	Beach-Point—Réparations au quai	9,300 00
	Belfast—Réparations au quai	2,500 00
	Belle-rivière—Prolongement du brise-lames	9,000 00
	Cap-Traverse—Réparations au quai	1,600 00
	Georgetown—Reconstruction du quai du Canadien-National	15,000 00
	Port et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00
154	Kier's Shore—Réparations au quai	7,000 00
	Port Naufrage—Réparations au brise-lames	3,600 00
	Port Rustico—Protection du brise-lames et de la grève, réparations et reconstruction	7,000 00
	Baie-Saint-Pierre—Protection du brise-lames et de la grève, réparations et reconstruction	4,800 00
	Port Tignish—Réparations au brise-lames	7,400 00
	Port Victoria—Reconstruction et réparation du quai	1,700 00

Nouveau-Brunswick

	Baie du Vin—Réparations au quai	1,600 00
	Bayside—Réparations au quai	1,250 00
	Black's Harbour—Reconstruction des abords du quai	3,500 00
	Cap-Bald—Réparations au brise-lames	3,200 00
	Caraquet—Reconstruction du quai	27,500 00
	Cap Cocagne—Quai	14,000 00
	Port Dipper—Réparations au brise-lames	4,000 00
	Gagetown—Réparations au quai	1,000 00
155	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	45,000 00
	Leonardville—Cale flottante	900 00
	Miscou-Harbour—Reconstruction du quai	5,500 00
	Pointe-du-Chêne—Réparations au brise-lames	2,400 00
	Robichaud's (Savoy's)—Landing—Quai	11,000 00
	Ile Shediac—Réparations au quai	1,000 00
	Shippigan-Gully—Réparations au brise-lames	1,000 00
	Stonehaven—Reconstruction de culée de protection	1,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 8 juillet écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

12	Finances—	
	Appointements	363,445 00
	Dépense casuelle	50,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 10 juillet écoulé sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

II—FRAIS DE GESTION

	Bureaux des sous-receveurs généraux—	
	Appointements	118,000 00
	Dépense casuelle	15,000 00
	Impression des billets du Dominion	475,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc.	125,000 00
	Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, vérification	125,000 00
	Courtage sur achat d'effets publics pour fonds d'amortissement	7,000 00
	Timbres anglais, frais de port, etc.	3,000 00
1	Aide temporaire aux écritures pour le transfert et l'enregistrement des obligations, etc., et le lancement des emprunts, et l'autorisation de nommer, à cette fin, un personnel d'employés temporaires, établir le chiffre de leurs appointements et en général arrêter, tout ce qui a trait à ces positions sans suivre et nonobstant les dispositions de la Loi du Service Civil; et aussi payer une rémunération additionnelle à tout employé travaillant au lancement	

ou au rachat des emprunts pour le travail exécuté en dehors des heures réglementaires, au salaire qu'approuvera la Trésorerie.. .. .. 125,000 00

Pour nommer Walter Duncan, avec des appointements de $2,550 par an, comme inspecteur spécial du ministère des Finances, ayant le pouvoir de faire prêter serment dans l'exercice de ses fonctions; et aussi pour prévoir aux dépenses contingentes de ce service, une somme additionnelle de $2,500.. .. .. 5,050 00

XXXIV—DIVERS

315 Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.. .. .. 75,000 00

316 Dépenses occasionnées par les négociations des traités.. .. 20,000 00

317 Subvention à la Commission des champs de bataille nationaux—

(a) Frais d'administration.. .. .. 6,000 00

(*b*) Entretien du parc des champs de bataille nationaux 35,000 00

(*c*) Entretien des tours Martello.. .. .. 500 00

(*d*) Pour travaux nouveaux dans le parc.. .. .. 5,500 00

319 Subvention au *Victorian Order of Nurses*.. .. .. 10,000 00

320 Subvention pour venir en aide au conseil canadien de l'Association des Boy Scouts.. .. .. 15,000 00

321 Contribution pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique.. .. .. 2,000 00

322 Subvention à la Société Royale du Canada.. .. .. 8,000 00

323 Académie Royale des Arts.. .. .. 2,500 00

324 Subvention pour venir en aide au *Dominion Council of the Girl Guides*.. .. .. 3,000 00

325 Subvention à l'Interparliamentary Union of Peace.. .. .. 200 00

326 Abonnement aux publications de l'Association parlementaire de l'empire que l'on distribuera aux députés.. .. .. 2,000 00

359 Subvention à l'Institut National des Aveugles.. .. .. 10,000 00

362 Pour pourvoir aux dépenses de la Commission Royale pour s'enquérir des restrictions ou la prohibition de l'exportation de la pulpe de bois.. .. .. 20,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

24 Assurance—

Appointements, y compris le surintendant des assurances, $1,000, en sus des appointements autorisés par 7-8 Edouard VII, chapitre 69.. .. .. 70,550 00

Dépense casuelle.. .. .. 61,000 00

11 Bureau de l'Auditeur général—

Appointements, y compris Auditeur général, $10,000 de supplément à 7-8 Edouard VII, chapitre 6.. .. .. 278,460 00

Dépense casuelle.. .. .. 90,500 00

20 Commerce— 434,854 98

Appointements.. .. .. 22,000 00

Dépense casuelle.. .. .. 148,595 00

21 Bureau des brevets des droits d'auteur—

Appointements.. .. .. 30,000 00

Dépense casuelle.. .. ..

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

SUBVENTIONS AUX POSTES ET AUX PAQUEBOTS

PORTS ET RIVIÈRES

455 Charlottetown et Pictou, service de bateaux à vapeur—Somme additionnelle requise.. .. .. 17,000 00

456 Chéticamp et port Hawkesbury, et escale aux ports intermédiaires, service entre.. .. .. 3,000 00

457 Grand Manan et la terre ferme, service de bateaux à vapeur entre—Somme additionnelle requise.. .. .. 5,000 00

458 Halifax et Baie Saint-Laurent, service de bateaux à vapeur entre.. .. .. 2,400 00

GOUVERNEMENT CIVIL

404 Ministère du Commerce—
Appointements—
Salaire d'un expert chimiste en grains, pour le reste de l'année.. .. .. 3,833 34

405 Bureau des brevets et des droits d'auteurs—
Appointements—
Salaire d'un commis du 1er avril au 30 septembre 1924.. .. .. 650 00

COMMERCE

485 Commission royale aux fins de s'enquérir sur le commerce du grain—Somme additionnelle requise.. .. .. 50,000 00

486 Construction d'un élévateur de grain, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique.. .. .. 150,000 00

487 Parachèvement de l'élévateur du gouvernement à Edmonton, Alberta.. .. .. 420,000 00

488 Pour indemniser certains Néo-Zélandais des pertes subies par suite de la conduite du commissaire canadien du commerce à la Nouvelle-Zélande.. .. .. 1,778 80

489 Frais d'enquête, commerce des Antilles.. .. .. 10,000 00

POUR COUVRIR LES MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL

495 Fonds de secours aux Japonais (mandat du Gouverneur général, 15 septembre 1923).. .. .. 200,000 00

496 Dépenses de la Commission Royale d'enquête sur le grain (mandats du Gouverneur général du 9 octobre et du 22 décembre 1923 et du 20 février 1924).. .. .. 75,000 00

497 Train-exposition du Canada, en Belgique (mandat du Gouverneur général, 19 octobre 1923).. .. .. 10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 11 juillet écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

VIII—IMMIGRATION ET COLONISATION

55 Service extérieur d'immigration—Appointements.. .. .. .. 750,000 00

56	Dépense casuelle pour l'immigration et dépenses générales y compris les subventions aux sociétés d'immigration et de colonisation, ou aux associations selon qu'il peut être autorisé par le gouverneur général en conseil..	1,579,000 00
57	Plan d'immigration impérial..	750,000 00
58	Immigration chinoise—Appointements et dépense casuelle..	100,000 00

II—GOUVERNEMENT CIVIL

8	Immigration et colonisation— Appointements, y compris celui de M. J. Cullen, inspecter en chef de l'Immigration, $3,660..	249,795 00
	Dépense casuelle..	50,000 00

XI—PENSION DE RETRAITE

87	Allocation de retraite aux ex-employés du département des impressions et de la papeterie publiques..	47,500 00

XXXIV—DIVERS

318	Administration de la *Loi taxant les profits d'affaire* 1916 et de la *Loi de l'impôt sur le revenu,* 1917, et de leurs modifications. Les nominations à cet effet et un salaire supplémentaire de $10,000 pour le commissaire de l'impôt peuvent se faire nonobstant les dispositions de la *Loi du Service civil,* et lesdits positions et employés sont totalement exclus de l'application de la *Loi du Service civil*..	2,000,000 00
344	Pour pourvoir aux dépenses des travaux qui doivent être exécutés par le département des assurances dans l'intérêt de la prévention des incendies..	12,000 00
363	Allocation de vie chère pour service intérieur et extérieur du Service Civil devant être payée à telles personnes et à tels temps que le gouverneur en conseil peut déterminer.	3,800,000 00

XXXV—DOUANES ET ACCISE

364	Appointements et dépense casuelle aux différents ports du Canada, y compris paiements d'heures supplémentaires aux fonctionnaires, nonobstant les dispositions de la *Loi du Service civil,* et édifices provisoires douanier et loyers..	5,720,710 00
	Appointements et frais de déplacement des inspecteurs de ports et d'autres fonctionnaires du service d'inspection et du service douanier, y compris les salaires et dépenses se rattachant à la Commission des douanes; dans les dispositions de cette dernière sont compris des salaires de $1,500 au président, de $1,000 chacun aux trois membres, de $500 au secrétaire..	790,719 00
	Divers—Impressions et papeterie, abonnements aux journaux de commerce, drapeaux, timbres à dater, cadenas, instruments, etc., pour divers ports de déclaration, frais de messageries sur échantillons, papeterie et formules de loi, frais judiciaires, primes sur polices de garantie, et uniformes des douaniers..	450,000 00
	Pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service douanier..	290,580 00

Somme à payer au ministère de la Justice qui devra la dépenser et en rendre compte, pour service douanier secret. 10,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

403 Ministère de l'Immigration et de la Colonisation—
Appointements —
Salaire d'un commis-teneur de livres senior.. .. .. 1,440 00

408 Bureau de l'auditeur général—
Appointements—
Rémunération additionnelle accordée à l'auditeur général adjoint qui a agi comme auditeur général pendant une période de deux ans, soit la différence entre son salaire comme auditeur général adjoint et celui de l'auditeur général.. .. .. .. 1,800 00
Salaire de l'auditeur général du 18 janvier 1924 au 31 mars 1924 à $9,000 de plus que les $6,000 déjà votés.. .. .. 1,838 70
Dépenses casuelles—Montant additionnel requis pour frais de voyage.. .. .. 20,000 00

409 Ministère des Finances—
Salaire d'un inspecteur général des banques et dépenses du personnel et de l'administration du système d'inspection des banques comme l'autorise la modification à l'article 56A de la Loi des banques. Les paiements sont autorisés nonobstant toutes les dispositions de la Loi du service civil ou les règlements faits en vertu de cette loi.. .. .. 50,000 00

410 Gouvernement civil, divers—
Pour les cas de reclassification, d'augmentation de salaires et de promotions.. .. .. 56,000 00

IMMIGRATION ET COLONISATION

420 Exposition de l'Empire britannique—
Somme additionnelle requise.. .. .. 150,000 00

469 Pour couvrir les frais d'une enquête technique conduite sous la surveillance du département de l'Assurance et portant sur les avantages des divers genres de toitures au point de vue de la prévention des incendies (à voter de nouveau).. .. .. 8,500 00

470 Pour couvrir les frais judiciaires et autres se rapportant aux poursuites résultant de la faillite de la Home Bank du Canada.. .. .. 15,000 00

480 Pour couvrir les frais d'une commission royale devant faire enquête sur la prohibition ou les restrictions proposées à l'exportation de la pâte de bois—Somme additionnelle requise.. .. .. 7,500 00

481 Pour couvrir les appointements et les frais des conseillers employés dans l'enquête sur le tarif. Les paiements s'effectueront nonobstant toutes dispositions de la Loi ou des règlements du service civil.. .. .. 30,000 00

POUR COUVRIR LES MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL, 1923-24

493	Dépenses d'une commission royale en vue de s'enquérir sur la prohibition ou la restriction projetée de la pulpe (mandat du Gouverneur général, 15 janvier 1924).. ..	30,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 16 juillet écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXV—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

Division des mines

266	Etude des gisements de minerai et des ressources minérales; des industries métallurgiques et des mines et de la technologie minérale; gages, frais d'épreuve et des laboratoires y compris les traitements et toutes les autres dépenses de la commission fédérale du combustible..	200,000 00
	Publication, versions anglaise et française des rapports; achats de livres, de fournitures du laboratoire, d'instruments; aide diverse et dépense casuelle..	40,000 00
	Pour couvrir les frais de transport des envois de minerai expédié des provinces éloignées à l'usine de préparation du minerai de la division des Mines à Ottawa pour en faire l'épreuve conformément aux règlements approuvés par le ministre des Mines..	10,000 00

Essayerie du Canada

267	Entretien de l'essayerie, Vancouver, C.-B.	26,000 00

Commission géologique

268	Pour explorations, études et recherches, appointements des explorateurs, dessinateurs et autres..	200,000 00
	Pour publication des éditions anglaise et française des rapports, cartes, illustrations, etc..	55,000 00
	Entretien des bureaux et du musée, instruments, produits chimiques, livres de référence, aide diverse et dépense casuelle..	50,000 00
	Pour l'équipement du musée..	10,000 00
	Pour achat de spécimens..	5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

18	Mines—	
	Appointements..	533,170 00
	Dépense casuelle..	6,700 00

XXXIV—DIVERS

342	Subvention au Canadian Institute of Mining and Metallurgy	3,000 00
343	Subvention à l'Institut impérial, pour lui permettre de garder ses galeries d'art, à condition que les autres souscripteurs augmentent leur part en proportion..	12,849 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

DIVERS

473 Allocation de commisération aux parents à charge de feu T. B. Lawlor, noyé aux Rapides de l'Esturgeon, Québec, le 4 juin 1923, alors qu'il était employé aux travaux géologiques sur place.. .. .. 1,500 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXVII—INDIENS

282	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et T. du N.-O..	697,923 00
283	Colombie-Britannique..	303,990 00
284	Yukon..	15,000 00
285	En général..	153,500 00
286	Instruction des Indiens..	1,854,977 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

INDIENS

Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest

463 Crédit destiné à servir aux dépenses occasionnées par la sauvegarde des intérêts des Indiens, selon les instructions éventuelles du Trésor.. .. .. 79,029 03

Ontario et Québec

464 Réparation des routes et ponts, et drainage—Somme additionnelle requise.. .. .. 8,395 02

Nouvelle-Ecosse

465 Réparation des routes et travaux de tranchées—Somme additionnelle requise.. .. .. 2,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

9	Affaires indiennes—	
	Appointements..	149,460 00
	Dépense casuelle..	18,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

395	Département des Affaires indiennes—	
	Appointements—	
	Salaire d'un premier commis pour trois mois..	720 00
	Salaire d'un commis senior pour trois mois..	390 00

396 Ministère de l'Intérieur—
Appointements—
Appointement de Mme Electa Blanche Hutchinson comme surveillante de la salle de repos, édifice Langevin, à compter du 1er juillet 1924, nonobstant toutes dispositions de la Loi du service civil. 900 00
Appointement de H. D. Chapman, commis du génie, division des Forêts, à compter du 1er octobre 1924, nonobstant toutes dispositions de la Loi du service civil. 592 75

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XXXI—TERRES ET PARCS FEDERAUX

Appointements, service extérieur des terres fédérales. 506,380 00
Dépense casuelle, etc., terres fédérales. 210,000 00
Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examens des candidats, arpenteurs fédéraux, du secrétaire, des sous-examinateurs et pour frais de voyage, papeterie, impression, loyer et meuble, etc. (Les honoraires de MM. E. Deville, Harry B. Parry et W. M. Tobey, membres de la Commission, et de J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme). . . . 2,000 00
Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux. 125 00
Protection du bois, la culture des arbres, l'inspection et l'administration des réserves forestières, l'arpentage des ressources forestières, la sylviculture et ses produits, etc. . . 1,150,000 00
Subvention à l'Association forestière canadienne. 4,000 00
Etudes et enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques et administration des forces hydrauliques et arpentage hydrométrique, l'asséchement des terres par l'irrigation et le drainage et l'administration de la loi s'y rapportant. 547,000 00
Pour couvrir les dépenses autorisées par le Gouverneur en conseil aux officiers aviseurs *re* questions des Eaux limitrophes internationales. 8,000 00
Montant requis pour frais de la commission de contrôle du Lac des Bois. 10,000 00
Conférence internationale hydro-électrique. 15,000 00
Allocations à W. J. Stewart, chef hydrographe et à J. B. Challies, directeur des forces hydrauliques, $1,000 chacun, pour services rendus à la Commission mixte internationale durant 1924-25. . . . . 2,000 00
Subvention à la *Western Canada Irrigation Association*. . . 1,000 00
290 Subvention à la *Cypress Hills User's Association*. 250 00
Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour remboursement au gouvernement provincial pour le salaire des Magistrats de police à Banff et à Jasper. . 1,000,000 00
Administration de la loi des oiseaux migrateurs. 50,000 00
Gravure, lithographie, impression et préparation de cartes, plans et publications semblables du Dominion, y compris

	salaires, matériel nécessaire, etc..	137,495 00
	Coût des cas en litige et frais légaux..	5,000 00
	Terres de l'artillerie—	
	Salaires et dépenses..	14,000 00
	Allocation au Club Alpin du Canada..	1,000 00
	Allocation de commisération à Madame E. S. Forbes égale à une demi-année de salaire de son mari, payable mensuellement..	1,050 00
	Avances pour grains de semence—Somme requise pour couvrir les parties des avances non perçues pour achat de graines de semence dans les provinces de l'Ouest, par les banques autorisées, aux tenanciers de terres fédérales non patentées sous la garantie du gouvernement fédéral, y compris les commissions, émoluments, des secrétaires-trésoriers des municipalités et fonctionnaires des ministères d'agriculture provinciaux, aide aux écritures, frais de voyage, etc..	50,000 00
	Pour couvrir le déficit de A. C. Oxley, collecteur des Graines de semence pour montant à lui payé par Jacob Schneider en novembre 1917..	334 55
	Somme requise pour secours, sous forme de provisions alimentaires, vêtements, combustible, etc., aussi fourrage pour les animaux, aux colons nécessiteux des provinces d'Alberta et de Saskatchewan en coopération et par entente avec les gouvernements provinciaux ou autrement, et en vertu de règlements établis par le Gouverneur en conseil..	100,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

TERRES ET PARCS FEDERAUX

	Contribution du gouvernement fédéral aux frais de transport occasionnés par le déplacement des colons des régions frappées de sécheresse à d'autres districts..	13,500 00
468	Pour payer à M. J. Patton, conseiller économique, l'appoint de son traitement, selon les termes de sa nomination..	600 00
	Pour l'agrandissement de la décharge occidentale du lac des Bois et pour la construction d'ouvrages de régularisation conformément à la recommandation de la Commission internationale mixte..	200,000 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

462	Frais inhérents aux travaux d'arpentage et de démarcation des frontières internationales—Somme additionnelle requise..	6,000 00

DIVERS

483	Assistance accordée pour le transport de charbon canadien du Canada central en subventionnant les compagnies de chemin de fer selon les règlements à être approuvés par le Gouverneur en conseil..	200,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

16	Chemins de fer et Canaux—	
	Appointements	202,975 00
	Dépense casuelle	38,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

399	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Appointements—	
	Salaire de l'ingénieur en chef du 4 février au 29 inclusivement, 1924, à $8,000 par année	597 70

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CANAUX

431	Améliorations du canal Welland—	
	Somme additionnelle requise	75,000 00
432	Amélioration du Saint-Laurent dans la province d'Ontario—	
	Somme additionnelle requise	40,000 00

DIVERS

479	Pour payer les appointements et les frais relatifs aux levés et enquêtes concernant le canal maritime du Saint-Laurent, y compris le comité consultatif national canadien, et ses employés, nommément E. B. Jost, $2,500, en qualité de président adjoint de la Commission des ingénieurs, et G. W. Yates, $1,200, en qualité de secrétaire	100,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Deux tiers des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

3	Conseil Privé—	
	Appointements	42,830 00
	Dépense casuelle	7,000 00

VI—SERVICE LEGISLATIF

SÉNAT

36	Traitements de dépenses casuelles	161,880 00

CHAMBRE DES COMMUNES

		231,475 00
37	Traitements	84,950 00
	Dépenses des comités, commis sessionnels supplémentaires, etc	46,735 00
	Dépenses casuelles	60,000 00
	Publication des Débats	175,113 75
	Prévisions du Sergent-d'Armes	

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

38	Traitements	44,060 00
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris reliure	18,000 00
	Livres pour la bibliothèque d'histoire américaine	1,000 00
	Dépenses casuelles	12,000 00
	Pour l'impression des rapports	1,000 00

EN GÉNÉRAL

39	Impressions, papier à imprimer et reliure	125,000 00
	Impression, reliure et distribution des lois	16,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

LEGISLATION

SÉNAT

412 Paiement intégral de l'indemnité sessionnelle pour la session de 1924 aux membres du Sénat pour les journées perdues par suite d'absence causée par maladie. Le paiement est effectué à la discrétion du Conseil de la Trésorerie 4,000 00

CHAMBRE DES COMMUNES

413	Paiement intégral de l'indemnité sessionnelle des membres de la Chambre des Communes—jours d'absence par suite de maladie, pour affaires publiques officielles, enquêtes, ou à cause de décès au cours de la présente session—nonobstant toute disposition contraire du chapitre 10 des statuts revisés, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes,* ou toute modification apportée à cette loi. Le paiement est effectué à la discrétion du Conseil de la Trésorerie	22,520 00
	Restaurant du Parlement—Somme additionnelle requise	7,000 00
	Appointements de Edouard Taschereau, nommé à la position de commis, à un traitement initial de $900, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Service civil, ou toute modification apportée à cette loi	960 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

414 Arrérages dus au bibliothécaire adjoint pour l'exercice 1923-24 20 00

PRETS AUX CHEMINS DE FER

490 Pour augmenter le montant autorisé par le crédit No 137, budget principal, 1924-25: somme additionnelle requise 527,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

PRÊTS AUX CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

137 Sommes ne dépassant pas $56,000,000.00 pour faire face aux dépenses effectuées ou aux dettes contractées (quand les

sommes disponibles provenant de recettes d'exploitation peuvent être insuffisantes) par ou au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, ci-après appelée (la Compagnie), ou toute compagnie désignée à la première cédule de la loi constituant en corporation la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, et qui se trouve être le chapitre 13 des statuts du Canada de 1919, ou par la Compagnie par rapport à tout chemin de fer, propriétés ou travaux accordés en fiducie à la compagnie de temps à autre sous le régime des dispositions de l'article 11 dudit chapitre 13 des statuts du Canada de 1919, ou par ou au nom de toute compagnie désignée ou mentionnée au chapitre 13 des statuts du Canada de 1920; ou l'un quelconque d'entre eux ou plusieurs pour l'un des comptes suivants:—(a) Intérêt sur valeurs, billets ou autres obligations; aussi paiement de loyer dautres lignes. (b) Matériel: paiement sur le principal, sur le fonds d'amortissement, les divers billets venant à échéance ou échus et autres obligations garanties ou non. (c) Déficit sur les recettes d'exploitation prévu ou constaté. (d) Construction et améliorations, y compris coordination, acquisition de propriété et achat de matériel. La somme autorisée par les présentes pourra être accordée de temps en temps à la discrétion du Gouverneur en conseil:—(*a*) pour faire face aux dépenses effectuées ou aux dettes contractées par la Compagnie par rapport aux chemins de fer, propriétés et travaux confiés en fiducie à la Compagnie—comme ci-haut.—(*b*) Sous forme de prêts en espèces, ou par voie de garantie, ou partiellement—en partie d'une façon et en partie d'une autre, aux conditions suivantes:—Si sous forme de prêts, le ou les montants avancés seront remboursables sur demande, avec intérêt au taux fixé par le Gouverneur en conseil payable semi-annuellement, garantis par une ou plusieurs hypothèques sur ces propriétés, sous telle forme et contenant tels termes et conditions, non incompatibles avec les présentes, à la discrétion du Gouverneur. Si sous forme de garantie, toute telle garantie pourra être du principal et de l'intérêt des billets et obligations ou garanties d'une ou de plusieurs desdites compagnies spécifiées par le Gouverneur en conseil, et peut être signée par le ministre des Finances, au nom de Sa Majesté sous telle forme et aux termes et conditions que le Gouverneur en conseil jugera convenables et applicables. 56,000,000 00

PRÊT À LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, LTÉE

138 Prêt à la marine marchande du gouvernement canadien, Ltée., remboursable sur demande, avec intérêt à un taux qui sera fixé par le Gouverneur en conseil, à tels termes et conditions que le Gouverneur en conseil pourra déterminer, et pour être appliqué au paiement de déficits dans l'exploitation de la compagnie et des navires sous le contrôle de la compagnie pendant l'année finissant le 31 mars 1924. . 900,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

POUR COUVRIR LES MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL, 1923-24

491 Réparations, barrages de Swift-Rapids, canal de Trent (mandat du gouverneur général, 31 août 1923) 25,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

CHEMINS DE FER

Chemins de fer du gouvernement canadien

110 Achat de lignes d'embranchement—Chemin de fer Moncton et Bouctouche—Crédit à voter de nouveau, $70,000.00; Intérêt estimé de la date de prise de possession au 31 mars 1924, ne dépassant pas $27,125.00 (y compris $23,625 à voter de nouveau) 97,125 00

Canaux

111 Canal maritime Welland—Construction, crédit renouvelé, $3,800,000 . . . . . 11,000,000 00
112 Canal de Trent—Construction et améliorations 225,000 00
113 Ecluse de Sainte-Anne—Contribution, au coût du pont à l'île Perrot, crédit renouvelé, $100,000 . . . . . 100,000 00
114 Canal maritime du Saint-Laurent—relevés et recherches . . . 50,000 00
115 Canal Welland: agrandissement de l'élévateur de Port-Colborne, crédit renouvelé, $285,000 . . . . . 485,000 00

Divers

116 Chemin de fer de la baie d'Hudson, têtes de lignes de Port-Nelson, crédit renouvelé, $285,000 . . . . . 35,000 00

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CANAUX

117 Carillon de Grenville, améliorations 5,000 00
118 Canal Chambly, améliorations, crédit renouvelé, $15,500 . . 48,000 00
119 Canal Lachine, améliorations 85,000 00
120 Canal Soulange, améliorations, crédit renouvelé, $26,500 . . 50,000 00
121 Ecluse Ste-Anne, améliorations, crédit renouvelé, $5,500 . . . 7,000 00
122 Ecluse St-Ours, améliorations 7,000 00
123 Canaux Ontario-St-Laurent, améliorations, crédit renouvelé, $21,000 . . . . . 114,000 00
124 Canal Rideau, améliorations 7,500 00
125 Canal St-Pierre, améliorations, crédit renouvelé, $24,000 . . . 69,000 00
126 Canal de la Trent, améliorations, crédit renouvelé, $100,000 . . 210,000 00
127 Canal Welland, améliorations 125,000 00

DIVERS

128 Arbitrages et sentences arbitrales et frais de litige, crédit renouvelé, $2,000.. .. .. 2,000 00

129 Commission des chemins de fer du Canada: entretien et exploitation.. .. .. 235,929 00

130 Commission des grandes routes: Organisation et rémunération du personnel de la Commission des grandes routes y compris A. W. Campbell. I.C., commissaire en chef des grandes routes au traitement de $5,000 par année.. .. .. 45,000 00

131 Wagons du Gouverneur général: entretien, réparations.. .. 10,000 00

132 Travaux divers non prévus, crédit renouvelé, $6,000.. .. .. 1,000 00

133 Impressions et papeterie: service extérieur.. .. .. 7,000 00

134 Levés et inspection: Canaux, traitement et dépenses des experts employés temporairement compris, crédit renouvelé, $5,000.. .. .. 20,000 00

135 Levés et inspections, chemins de fer: appointements et dépenses des experts employés temporairement.. .. .. 60,000 00

FONDS DE PRÉVOYANCE DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

136 Fournitures dallocations de pension payables en vertu des dispositions du *Intercolonial and Prince Edward Island Railway Employees' Provident Fund Act*, de façon que le versement minimum au cours de l'exercice courant soit de $30.00 par mois au lieu de $20.00 tel que prescrit par ladite loi.. .. .. 50,000 00

XXXVI—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

365 Personnel et réparations.. .. .. 2,232,000 00

XV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

EDIFICES PUBLICS

PORTS ET RIVIÈRES

140 Esquimalt, C.-B.—Cale-sèche en construction.. .. .. 1,500,000 00
Esquimalt, C.-B.—En règlement complet et final de toute réclamation de la *P. Lyall & Sons Construction Co.* pour frais de protection encourus alors que les travaux étaient arrêtés.. .. .. 62,345 57
Poart-Arthur et Fort-William—Améliorations aux havres.. 550,000 00
Port de Québec—Bassin Champlain—A compléter.. .. .. .. 90,000 00
Port de St-Jean—Améliorations.. .. .. 580,000 00
Port de Toronto—Améliorations.. .. .. 400,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Nouvelles-Ecosse

Guysborough—Edifice public, éclairage électrique.. .. .. 1,600 00
Halifax—Bureau des douanes—Réparations.. .. .. 3,000 00
Halifax—Edifice Bellevue—Taxes d'améliorations locales.. 1,777 77
Halifax—Bureau de l'immigration—Paiement au ministère

	des chemins de fer et canaux pour espace occupé	25,000 00
141	Halifax—Station de quarantaine—Modifications et améliorations	3,000 00
	Halifax—Hôpital Rockhead—Améliorations	10,000 00
	North-Sydney—Station de quarantaine—Modifications et réparations	750 00
	Sydney—Edifice public—Agrandissement	20,000 00
	Truro—Edifice public—Canalisation électrique	1,500 00

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides accordés à Sa Majesté pour le compte de certaines dépenses du service public pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, la somme de $170,064,353.08 soit octroyée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre, ladite résolution est rapportée lue la seconde fois et agréée, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Mackenzie King (York) obtient alors la permission de présenter un Bill (n° 266), Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour le service public de l'exercice se terminant le 31 mars 1925, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la seconde fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement.

M. Mackenzie King (York) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Garland (Bow-River), secondé par M. Shaw, propose, en amendement, —Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec pouvoir de réduire l'item No 62 de la somme de $20,000.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:

POUR

MESSIEURS

Brethern,
Campbell,
Coote,
Doucet,
Elliott (Dundas),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Irvine,
Kennedy (Edmonton),
Meighen,
Shaw,
Spencer,
Stansell,
Tolmie,
Wallace,
Ward,
Woodsworth—17.

CONTRE

MESSIEURS

Baldwin,
Béland,
Benoit,
Black (Yukon),
Boivin,
Bouchard,
Boucher,
Bureau,
Cahill,
Caldwell,
Cardin,
Casgrain,
Chevrier,
Clifford,
Copp.
d'Anjou,
Denis (St-Denis),
Descoteaux,
Desrochers,
Drummond,
Duff,
Elliott (Waterloo),
Forrester,
Fournier,
Gendron,
Gordon,
Hammell,
Healy,
Humphrey,
Jelliff,
Kelly,
Kennedy (Port-Arthur et Kenora),
King (Kootenay),
King, Mackenzie (York),
Lapierre,
Lapointe,
Lovie,
Lucas,
McBride,
McIsaac,
McKay,
McMurray,
McTaggart,
Malcolm,
Motherwell,
Murdock,
Neill,
Ouimet,
Reed,
Robitaille,
Sinclair (Queen, I. du P.-E.),
Speakman,
Stewart (Argenteuil),
Vien,
Woods—55.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill (No 255) Loi modifiant la Loi des pensions;

M. Béland propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'acquiesce pas à leurs amendements quant aux clauses 2, 6, 9, paragraphe (1a) (1b) et 1; 10, 15 et 16 du bill (No 255) Loi modifiant la Loi des pensions, pour les raisons suivantes:

Ces clauses découlent des recommandations faites par la commission royale des pensions, de l'assurance et du rétablissement civil des soldats, telles qu'elles ont été soumises à la Chambre des Communes au cours de la session actuelle;

A la clause 19 dudit bill, pour la raison suivante:

La permanence de l'échelle des pensions est jugée indispensable au bien des pensionnés en général.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (York) propose,—Que la Chambre retourne maintenant aux Affaires de Routine; agréé.

Sur motion de M. Vien, le treizième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que 1,500 copies en anglais et 500 en français des télégrammes échangés entre les gouvernements britannique et canadien, touchant la représentation des Dominions à la conférence interalliée, tenue à Londres, Angleterre, en juillet 1924, et déposée en Chambre aujourd'hui, soient imprimées immédiatement pour documents reliés de la session, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, le Rapport de la Commission royale sur le bois de pulpe—Partie 1, ressources du bois de pulpe; Partie 2, conservation des forêts; Partie 3, la question des exportations de bois à pulpe.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Que 1,500 copies en anglais et 750 en français du rapport de la commission royale sur le bois à pulpe, déposé en Chambre aujourd'hui, soient immédiatement imprimées, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Mackenzie King (York) propose,—Que l'ordre pour les Bill Privés soit maintenant appelé; agréé.

M. Duff propose alors,—Que le Bill X6— (No 261) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Ducharme Mullins" soit maintenant lu la troisième fois.

Le consentement unanime étant refusé, ladite motion est abandonnée.

La Chambre s'ajourne alors à 6.30 a.m., jusqu'à midi et trente a.m. ce jour.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 95

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI 19 JUILLET 1924

PRIÈRES. *12.50 p.m.*

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 19 juillet 1924.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, samedi le 19 juillet à 3.00 p.m., pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'Honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat, comme suit:—

Résolu,—Que le Sénat se joint à la Chambre et approuve la résolution passée par la Chambre des Communes lundi, le 30 juin 1924:—

Qu'il est expédient de modifier l'article quatre-vingt-onze de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, en ajoutant le paragraphe suivant en lieu et place de celui qui appert dans l'adresse du Sénat et de la Chambre des Communes à Sa Majesté le Roi, adoptée par la Chambre et par le Sénat, respectivement, les 24 et 26 juin 1920:—

"2. Une mesure législative *intra vires* du parlement du Canada, si elle déclare devoir s'appliquer hors du territoire, aura et sera censée avoir eu cette application, si elle est, et en tant qu'elle est, une loi applicable à, ou subordonnée à la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada."

Et que le gouvernement de Sa Majesté soit respectueusement prié de passer la législation nécessaire pour sanctionner ladite mesure.

Et qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des greffiers à la Table, pour informer la Chambre que le Sénat a rempli l'espace en blanc dans ladite résolution par les mots "Sénat et".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 6), Loi concernant l'exploitation du quartz dans le territoire du Yukon.

Aussi,—Un message, informant la Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes au Bill V6 (No 259) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (preuve des jeux de hasard)."

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill (No 266), Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour le service public pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Copie de tous contrats faits par le gouvernement ou un de ses départements, ou par un ou des particuliers agissant au nom du gouvernement ou d'un de ses départements, et la *Dominion Canners, Limited,* de Hamilton et Simcoe, Ontario, à une date quelconque du 1er août 1914 au 1er août 1919; et de tous rapports, lettres, correspondances et autres documents que le gouvernement possède ou contrôle et afférant à des transactions, négociations, contrats ou affaires, échangés entre le gouvernement et la *Dominion Canners, Limited,* ou des particuliers agissant au nom de la compagnie, et spécialement copie des rapports faits au gouvernement ou un de ses départements par la *Milton Hersey Company, Limited,* Montréal; R.-R. McCall, inspecteur du gouvernement à Simcoe, Ontario, et H.-H. Holland, inspecteur surveillant du gouvernement, au sujet de transactions, contrats, etc., comme susdit entre le gouvernement et la *Dominion Canners, Limited,* dans la période indiquée plus haut; et aussi copie des rapports faits au gouvernement par une ou des commissions ou particuliers nommés ou autorisés par le gouvernement à faire enquête et rapport sur les transactions, affaires et contrats entre le gouvernement et la *Dominion Canners, Limited,* ou des particuliers agissant au nom d'icelle, du 1er août 1914 au 1er août 1919.

M. Stewart (Argenteuil), l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie de correspondances et autres feuilles afférant à l'enquête sur M. Ludovic Germain, chef de la livraison de ville, Bureau de poste de Montréal; aussi, copie des témoignages produits à cette enquête, et du rapport de l'enquêteur.

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Que vu que le Bill (No 58), Loi constituant en corporation *The Confederation Canal and Power Company* a été retiré, les honoraires qui ont été payés soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), la séance de la Chambre est suspendue pour la période d'une heure.

1.13 p.m.

La Chambre s'étant réunie;

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat insiste sur ses amendements au Bill (No 255), Loi modifiant la Loi des Pensions, auquel la Chambre des Communes a refusé d'acquiescer, pour les raisons suivantes:—

Que la Commission royale sur les pensions et la réintégration civile des soldats a été nommée en 1922 dans le but de permettre au gouvernement de soumettre une mesure législative basée sur le rapport de la Commission.

Que le gouvernement n'a pas soumis le Bill au Sénat avant d'avoir annoncé la prorogation aux Communes.

Qu'en parcourant le Débats des Communes, on voit clairement qu'il n'y a eu qu'une faible discussion ou considération du Bill.

Que dans le bref délai qui lui a été accordé, le Sénat a donné sa meilleure attention au Bill et a exprimé la prévision que le gouvernement dès la prochaine session, soumettrait de bonne heure la mesure à une étude plus ample.

Que les amendements ayant été rédigés dans ce sens, les bénéficiaires n'éprouveront aucune perte substantielle d'ici à la prochaine session du Parlement.

Sur motion de M. Béland, il est résolu:—

Qu'un message soit envoyé au Sénat demandant respectueusement une conférence libre avec Leurs Honneurs pour étudier certains amendements faits par le Sénat au Bill (No 255), Loi modifiant la Loi des Pensions, auxquels amendements la Chambre n'acquiesce pas et sur lesquels le Sénat insiste, et tout amendement qu'on pourra juger désirable d'apporter au Bill lors de cette conference.

Sur motion de M. Mackenzie King (York), la séance de la Chambre est suspendue jusqu'à deux heures trente de l'après-midi aujourd'hui.

Deux heures trente p.m.

La Chambre ayant repris la séance, —

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat, pour des raisons qu'il a déjà données, ne voit pas l'utilité d'une conférence libre à cette heure avancée de la session, dans le but de prendre en considération certains amendements faits par le Sénat au Bill (No 255), Loi modifiant la Loi des Pensions.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 255), Loi modifiant la Loi des Pensions sont de nouveau pris en considération et séparément agréés.

Sur motion de M. Béland, résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'insiste pas sur son non acquiescement aux amendements faits par le Sénat au Bill (No 255), Loi modifiant la Loi des Pensions, et acquiesce auxdits amendements sans amendement.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général du 19 mars 1924:—Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et J.-Bte Lévesque, de Trois-Pistoles, P.Q., en 1923, et aussi la correspondance échangée entre le gouvernement et un département quelconque du gouvernement de Québec au sujet dudit Lévesque.

Et aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 24 mars 1924:—Copie de correspondance, lettres et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries et un ou des particuliers ou corporations, touchant l'application des règlements de la pêche du homard au Nouveau-Brunswick, dans les années 1920, 1921, 1922, 1923 et jusqu'au 29 février 1924.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre des Communes dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence M. l'Orateur, s'y rend alors qu'il plaît à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.
Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*
Loi concernant *The T. Eaton General Insurance Company.*
Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Northern.*
Loi ayant pour objet de changer le nom de la *Imperial Underwriters Corporation of Canada* en celui de *Imperial Insurance Office.*
Loi concernant *The General Animals Insurance Company of Canada.*
Loi concernant la *Commercial Travellers Mutual Insurance Society.*
Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.
Loi pour faire droit à Theresa Agnes Sprague.
Loi pour faire droit à Terry Andrea Maxwell Bruce.
Loi pour faire droit à Rilla May Freeman.
Loi pour faire droit à Jessie Maria Watchorn.
Loi pour faire droit à Walter Scott Miller.
Loi pour faire droit à Harriet Bertha Wiser.
Loi pour faire droit à Esther Mary Edwardes St. George.
Loi pour faire droit à Mabel Peters.
Loi pour faire droit à William Thomas Trott.
Loi pour faire droit à Lucy Elizabeth Smith.
Loi pour faire droit à Florence Luella Patterson Kelly.
Loi pour faire droit à Arthur Harold Mingay.
Loi pour faire droit à Isabella Guild.
Loi pour faire droit à Albert Lawrence.
Loi pour faire droit à Douglas Lewin.
Loi pour faire droit à Mary Quinn.
Loi pour faire droit à Marie Darling Irving.
Loi pour faire droit à Margaret DeMello.
Loi pour faire droit à Mary Caroline Dooley.
Loi pour faire droit à Barbara Gibb Duncan.
Loi pour faire droit à Nellie Sinkins.
Loi pour faire droit à Catherine Jean Livingstone.
Loi pour faire droit à Alice Maud Knowles.
Loi pour faire droit à Jessie Ruth Haverson.
Loi pour faire droit à Arthur Foord.
Loi pour faire droit à Harold Gordon Hendry.
Loi pour faire droit à Kard Peter Hansen.
Loi pour faire droit à Ethel Hadden.
Loi pour faire droit à William James McLaughlan.
Loi pour faire droit à Alyce Wilson.
Loi pour faire droit à Lemuel Burkett.
Loi pour faire droit à William Ewart Gladstone Pettinger.
Loi pour faire droit à Anna McGeachey.
Loi pour faire droit à Antonio Pietranglo.
Loi pour faire droit à Ella Vear.
Loi pour faire droit à Anna Welton.
Loi pour faire droit à Marjorie Mahaffy Cox.
Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Milne.
Loi pour faire droit à Georgina Myrtle Potts.
Loi pour faire droit à Guy Barrington Hutchings.
Loi pour faire droit à Amy Selain Slater Therrien.
Loi pour faire droit à Harold Adrian Proctor.

Loi pour faire droit à Henry Charles Arthur.
Loi pour faire droit à Tony Bazar.
Loi pour faire droit à Gordon Johnston Hutton.
Loi pour faire droit à Douglas Carlyle Bell.
Loi pour faire droit à Elma Catheryne Caulfield.
Loi pour faire droit à Alice Bertha Boyce Baker.
Loi pour faire droit à John Lee Williamson.
Loi pour faire droit à Nora Pearce.
Loi pour faire droit à Albert Francis Ray.
Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey.
Loi pour faire droit à Florence Mitchell.
Loi pour faire droit à Ruth Ethelind Jackes.
Loi pou rfaire droit à Wilfred John Mitchell.
Loi pour faire droit à Edward James Bentley.
Loi pour faire droit Elizabeth Sylvia Cameron.
Loi pour faire droit à Wilhelmina Aird McKay.
Loi pour faire droit à Mary Ellen McClelland.
Loi pour faire droit à Annie Jane Briggs.
Loi pour faire droit à Florence Rathbun.
Loi pour faire droit à William Samuel Morrow.
Loi pour faire droit à Ethel May Macdonald.
Loi pour faire droit à Stanley George Harris.
Loi pour faire droit à Evelyn Eira Awrey.
Loi concernant l'Alliance Nationale.
Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Insurance Company.*
Loi constituant en corporation *The Laurentian Insurance Company.*
Loi pour faire droit à Angus Martin.
Loi pour faire droit à Lester Ernest Greenwood.
Loi pour faire droit à Charles Lawson.
Loi pour faire droit à Margaret Hickey.
Loi pour faire droit à William John Chenery.
Loi pour faire droit à Florence Roberts.
Loi pour faire droit à Hugh Allan Macdonald.
Loi pour faire droit à Wilhelmine Christina Slater.
Loi pour faire droit à Emma Doris Perley.
Loi pour faire droit à Arthur Hill.
Loi pour faire droit à Emily Elizabeth Reeder.
Loi pour faire droit à Merlin Englehart Clubine.
Loi pour faire droit à Victoria Stella Haswell.
Loi pour faire droit à Thryza Ewart (autrement connue sous le nom de Thyrza Hodgins).
Loi pour faire droit à Rebecca Messer.
Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood.
Loi pour faire droit à Louis White.
Loi pour faire droit à Dorothy Marie Robinson.
Loi pour faire droit à Raymond Anderson Mashinter.
Loi pour faire droit à James Koniaris.
Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915.
Loi modifiant la loi constitutive du Conseil du Collège presbytérien, Halifax.
Loi concernant certains brevets appartenant à la *Canadian Sumner Iron Works, Limited.*
Loi concernant un brevet de Thomas Williams Pritchard.
Loi pour faire droit à Katherine Gossage.
Loi pour faire droit à Alice Moore.
Loi pour faire droit à Alexander Cruikshank.

Loi pour faire droit à Francis Albert Armstrong.
Loi pour faire droit à Edythe Kathleen Victoria Canniff.
Loi pour faire droit à Helen Tuer.
Loi pour faire droit à Hilda Maud Ward.
Loi pour faire droit à Rosie Race.
Loi pour faire droit à Philip R. Marshall Palmer.
Loi pour faire droit à George Felix Simpson.
Loi constituant en corporation la *Dominion Electric Protection Company.*
Loi modifiant le tarif des douanes, 1907.
Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917.
Loi modifiant la Loi des juges.
Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme.
Loi constituant en corporation *The Life Underwriters Association of Canada.*
Loi concernant un certain brevet de *The Fleischmann Company.*
Loi modifiant la cour de l'Echiquier.
Loi modifiant la Loi du revenu consolidé et de l'audition.
Loi modifiant la Loi des Compagnies fiduciaires, 1914.
Loi modifiant la Loi des Compagnies de prêt, 1914.
Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1908.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.
Loi modifiant la Loi des terres fédérales.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer nationaux du Canada, 1919.
Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds.
Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.
Loi concernant la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916.
Loi constituant en corporation l'Université chrétienne de Shantung.
Loi pour faire droit à Gordon Allingham.
Loi pour faire droit à Alfred Edward Briggs.
Loi pour faire droit à Louisa Elizabeth Smith.
Loi pour faire droit à Annie Thirde.
Loi pour faire droit à Florence Castle.
Loi pour faire droit à Frances Hadenka.
Loi pour faire droit à Louise Powell.
Loi pour faire droit à Margaret Johnston.
Loi pour faire droit à Hilda Girdler.
Loi pour faire droit à Janet Ferguson.
Loi pour faire droit à Charles Whittaker.
Loi pour faire droit à Arthur Robert Ascough.
Loi pour faire droit à Albert Joseph Philips.
Loi pour faire droit à Patience Oldfield.
Loi pour faire droit à Elizabeth Atkinson.
Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec.
Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan.
Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan.
Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rorketon, dans la province du Manitoba.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Prince-Albert jusqu'à près Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans la province de l'Alberta.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eston et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 21 milles vers le sud-est à partir de Saint-Paul, province de l'Alberta.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Cottonwood Creek, sur l'île de Vancouver.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Pine-Falls, dans la province du Manitoba.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la gare de Lockeport et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Loverna vers l'ouest, dans la province de l'Alberta.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer, ou à un point à l'ouest de cet endroit, dans la province de la Saskatchewan.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, qui doit être une section mixte, depuis Rosedale, dans la province de l'Alberta.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Loi modifiant la Loi des assurances, 1917.

Loi modifiant la Loi des Postes.

Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario concernant les terres des réserves des sauvages.

Loi pour faire droit à Gerald Arthur Johnston.

Loi pour faire droit à Malcolm Middleton.

Loi pour faire droit à Clara Louise Kinnear.

Loi pour faire droit à Allan Thomas Easson.

Loi pour faire droit à Henry Irwin Claxton.

Loi pour faire droit à John Henry Smith.

Loi pour faire droit à Bertha May Roy.

Loi pour faire droit à Lunetta Elmina Hay.

Loi constituant en corporation l'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada.

Loi pour faire droit à Eva Laura Bell.

Loi pour faire droit à Peter Alexander Fawcett.

Loi pour faire droit à Beatrice Ella Mastrom.

Loi pour faire droit à Herman Kleinsteuber.

Loi pour faire droit à Mary Ann Hastings.

Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, division Kamloops-Kelowna, province de la Colombie-Britannique.

Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et le Roi des Belges.
Loi pour faire droit à William Smith Scott.
Loi pour faire droit à Rebecca Smolkin Koffler.
Loi pour faire droit à Earl James Sharpe.
Loi pour faire droit à Henry George Stuart Johnston.
Loi constituant en corporation la *Joliette and Northern Railway Company*.
Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada.
Loi modifiant la Loi des compagnies.
Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils.
Loi modifiant la Loi des banques.
Loi modifiant la Loi de l'immigration.
Loi modifiant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de "Banque Canadienne Nationale".
Loi modifiant la Loi des produits alimentaires pour les animaux.
Loi modifiant la Loi de 1923 concernant les taux de fret par navigation intérieure.
Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914.
Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada, afin de rendre exécutoire certains projets de conventions adoptés par la Conférence internationale du Travail de la Société des Nations.
Loi modifiant la Loi des Douanes.
Loi modifiant la Loi des sauvages.
Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company*.
Loi concernant les Statuts revisés du Canada.
Loi modifiant la Loi des liquidations.
Loi modifiant la Loi du ministère des Douanes et de l'Accise.
Loi du Conseil des Recherches.
Loi modifiant la Loi des Pêcheries.
Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du Havre de Vancouver.
Loi modifiant l'Acte de 1894 concernant les commissaires du Havre de Montréal.
Loi modifiant la Loi de la marine marchande.
Loi modifiant la Loi des expropriations.
Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.
Loi concernant l'exploitation du quartz dans le territoire du Yukon.
Loi modifiant la Loi des banques par le changement du nom de La banque d'Hochelaga en celui de "Banque Canadienne Nationale".
Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec.
Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes.
Loi modifiant le Code criminel (preuve des jeux de hasard).
Loi pour faire droit à Charles Dawson Carlyle.
Loi pour faire droit à Elgin Caughey.
Loi pour faire droit à Florence Armstrong.
Loi modifiant la Loi de la milice.
Loi modifiant la Loi des pensions.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills".

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1925.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la troisième session du quatorzième Parlement du Canada par le discours suivant:—

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Je suis heureux de pouvoir vous relever des devoirs parlementaires auxquels, depuis quelques mois, vous avez apporté une attention si constante et si appliquée. En mettant fin aux délibérations de la session actuelle, je tiens à exprimer la satisfaction que me cause la manière dont vous avez réalisé les espérances que j'exprimais dans mon discours à l'ouverture du Parlement, en février dernier.

Il est très encourageant de pouvoir noter que, pour la première fois depuis le commencement de la guerre, le budget national a été équilibré et que le rapport entre les revenus et les dépenses est tel qu'il justifie une diminution immédiate des impôts.

L'abaissement de la taxe sur les ventes et l'accroissement du nombre des denrées qui en sont exemptées devraient contribuer à réduire dans une mesure appréciable le coût de la vie et à favoriser le commerce.

L'allègement substantiel de l'impôt douanier par une révision du tarif dans le sens de l'abaissement des droits sur les instruments de production dans les industries qui ont pour base les ressources naturelles du Dominion, ne peut manquer d'aider sensiblement au progrès agricole et industriel et, par une production à meilleur marché, d'amener aussi un fléchissement du coût de l'existence.

Le travail de remaniement de la représentation du peuple à la Chambre des Communes, sous le régime des dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, a été accompli en dérangeant relativement peu les divisions électorales actuelles dans la plupart des provinces. Le redistribution accroît considérablement la représentation de l'Ouest moyen. Le désir d'effectuer une répartition équitable a été, à mon avis, réalisé, et la manière dont cette tâche difficile a été accomplie recevra, j'en suis persuadé, l'approbation de l'électorat.

Il est satisfaisant d'observer qu'à mesure que se coordonnent les lignes des chemins de fer Nationaux du Canada et que deviennent plus effectives leurs installations, les perspectives de succès de cette grande entreprise nationale se montrent plus brillantes. Pour faciliter la construction d'embranchements dont

le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire devrait mettre la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction de voies ferrées envisagé par le Conseil d'administration des chemins de fer Nationaux du Canada ait été restreint, l'établissement des embranchements pour lesquels des crédits ont été votés devrait contribuer à faire disparaître partiellement les difficultés que rencontrent les colons dans les parties du pays que ces lignes vont desservir et à accélérer l'affluence de nouveaux colons vers la terre.

Parmi de nombreuses autres mesures de grande importance, des dispositions ont été prises en vue d'une enquête sur les problèmes tarifaires et les autres formes d'impôts et de leur étude par des conseillers experts du gouvernement, ainsi que pour la fusion des services de perception du revenu sous une seule administration. Ces lois devraient contribuer à simplifier et à améliorer dans une mesure importante les méthodes fiscales actuelles, et réaliser de substantielles économies.

Pour sauvegarder davantage le public dans les opérations de banque, une disposition a été adoptée pour permettre l'inspection par le Gouvernement des banques autorisées.

Des traités de commerce importants, mutuellement avantageux, ont été conclus avec la Belgique, et les Pays-Bas. D'autres traités, visant à la suppression de la contrebande, ont été négociés entre le Canada et les Etats-Unis. Afin de sauvegarder les intérêts des enfants et des adolescents dans le transport maritime, le Canada a donné son adhésion à certains projets de convention de la Conférence Internationale du Travail de la Société des Nations. En ce moment, notre pays est représenté à la Conférence inter-alliée de Londres par un honorable membre de ce Parlement. Nous partageons le ferme espoir de toutes les nations qui y sont représentées que les délibérations de ce corps important puissent aider à l'amélioration rapide de la situation et des relations européennes.

Membres de la Chambre des Communes:

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des crédits que vous avez votés pour le service public.

Honorables Membres du Sénat:
Membres de la Chambre des Communes:

Pour la paix et l'abondance dont jouit aujourd'hui notre pays, et pour la promesse d'une prospérité croissante, je me joins à vous pour humblement remercier la Divine Providence.

L'ORATEUR du Sénat alors dit:—

Honorables messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est le plaisir de Son EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le 28 jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence prorogé jusqu'à jeudi, le 28 août prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

INDEX

DU

SOIXANTE ET UNIÈME VOLUME

14-15 GEORGE V

Journaux de la Chambre des Communes

(Troisième session du quatorzième parlement.)

A

Aciéries de Sydney:—Rapport de la Commission sur les conflits industriels aux—, 18.

Acte de l'Amérique Britannique du Nord:—Motion pour modifier l'article 91 de l'—, 1867, pour l'application extra territoriale des lois du Canada; agréée; message au Sénat, 460; message du Sénat, résolution amendée, 584; amendement adopté, 594; message au Sénat adoptant la motion amendée, 651.

Agriculture:
Rapport du ministère de l'—, 1922-23, 16; référé au comité de l'—, 314.
Rapport du directeur des Fermes expérimentales, 1922-23, 16.
Règlements découlant de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, 16; rapport sur la Loi de l'—, 16.

Agriculture et Colonisation:
Comité de l'—, personnel, 53; M. Davies substitué à M. McBride, 160; premier rapport, 423; 2e rapport, 423; rapports adoptés, 446; 3e rapport, 507.
Motion pour rescinder une partie de la résolution du 26 juin 1923 sur le septième rapport du comité spécial, etc., agréée, 498.

Albany, I.P.-E.—*Voir* Postes, 222.

Alberta:—*Voir* Minéraux, 286.

Alliance Nationale:—Bill Y-2 (No 130) du Sénat, Loi concernant l'—; présenté, 323; 1ère lecture, 327; 2e lecture, au comité des Banques et du Commerce, 339; rapport. s.a., 379; 3e lecture, adoption, 385; S.R. 655; No 101 des statuts de 1924.

American Bank Note Co., Ltd.:—*Voir* Canadian Bank Note, 133.

American Pulp & Paper Association:—*Voir* Embargo, 60.

Amirauté, Loi de l':—Motion pour modifier la—; (juge assistant local), 287; retirée, 556.

Appel:—*Voir* Soldats, 58.

Archives publiques:—Rapport des—, 1923, 472.

Armstrong, C.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada.

Arnprior:—M. Stevens demande: relevé des réparations à l'édifice fédéral d'—, etc., 256; déposé, 349.

Arrêtés ministériels:

C.P. 1694, 25 août 1923, modifications nouvelles des règles générales, Loi de la Faillite, 14.

Publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, sur la Loi de l'arpentage des Terres fédérales, 17.

Arrêtés adoptés du 31 mai 1923 au 30 janvier 1924 sur le département de la Défense Nationale, service naval, 16.

Publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *British Columbia Gazette* sur les terres fédérales dans la zone ferroviaire des Quarante milles en Colombie-Britannique, 17.

Publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, sur les réserves forestières et les parcs fédéraux, 17.

Adoptés du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, approuvant règlements et formules sur les Oiseaux migrateurs, 17.

Publiés dans la *Gazette du Canada* du 1er janvier 1923 au 25 janvier 1924, sur les Terres fédérales, 17.

C.P. 22, du 9 janvier 1924, sur l'administration de la Loi des Brevets et de la Loi du Droit d'auteur, et confirmant la nomination de G.-F. O'Halloran aux fonctions de commissaire des brevets, 18.

Copie de—adoptés sous l'empire des différents Traités de Paix, comme suit: 19.

C.P. 521 et C.P. 522, du 24 mars 1923, *re* nomination de Mme J. Carruthers au Bureau international du Travail, 19.

C.P. 971 du 29 mai 1923, *re* nomination du groupe national touchant la nomination d'un juge au tribunal permanent de justice internationale, 19.

C.P. 1313 du 17 août 1923, *re* nomination des délégués à l'assemblée de la Société des Nations, 19.

C.P. 1634 du 17 août 1923, *re* nomination des délégués à la Conférence internationale du Travail, 19.

C.P. 1847 du 12 septembre 1923, *re* nomination de R.-H. Coats, M.S.R.C., à la Conférence internationale du Travail, 19.

C.P. 2042 du 6 octobre 1923, *re* nomination des délégués à la Conférence internationale du Travail, 19.

C.P. 2477 et C.P. 2478 du 22 décembre 1923, *re* nomination de Philippe Roy à la Conférence internationale du Travail, 19.

C.P. 301, 23 février 1924, nommant le Bureau d'audition, 63.

C. P. 412, du 17 mars 1924, ordonnant l'enquête sur la faillite de la *Home Bank*, 42.

C.P. 306, du 23 février 1924, pourvoyant à une enquête sur la faillite de la *Home Bank*, 73.

Arrêté C.P. 567, du 29 mars 1923, donnant une compensation supplémentaire à MM. Pearson et Marchand, architectes du nouveau Palais législatif, 77.

C. P. 530, du 29 mars, sur la revision des salaires du service civil, etc., 112.

Arrêté C.P. 611, 12 avril 1924, modifiant les règlements de l'air, 1920, 193.

Arrêté C.P. 553, 8 août 1924. Règlements modifiés pour les officiers de la réserve volontaire de la marine royale du Canada, 193.

Arrêtés ministériels—*Suite.*
Arrêté C.P. 701, 29 avril 1924, désavouant une loi de l'Alberta (1923) imposant une taxe sur les minéraux, etc., 217.
Arrêté du C.P., 29 mars 1924, sur la revision des traitements dans le service civil, etc., correspondance afférente, 375.
C.P. 866, du 30 mai 1924, autorisant l'emploi de deux officiers instructeurs supplémentaires, R.C.N.V.R., 431.
C.P. 985, du 14 juin 1924, recommandant des règlements sur les cadets dans la marine royale du Canada, 431.
C.P. 420, du 12 mars 1924, modifiant les règlements sur l'organisation et la gouverne des officiers de la Réserve Navale Royale Canadienne, 431.

Arpentage:—*Voir* Terres fédérales.

Assainissement:
Rapport sur les travaux d'— sur les terres fédérales, 17.
Rapport sur les règlements de la Loi d'—, 33.

Assurances, 1917:
Motion pour modifier la Loi des—, 350; en comité; résolutions adoptées, 377.
Bill No 175, Loi modifiant la Loi des—; présenté; 1re lecture, 377; 2e lecture; en comité; amendé; 3e lecture; adoption, 380. Amendé au Sénat, 482; amendements agréés, 509; S.R., 658; No 50 des Statuts de 1924.
Motion Church: Les polices d'— devraient être remboursées, moins certaines sommes, etc., 61. Débat, 61; 85; motion retirée, 85.
Rapport du surintendant de l'— au Canada, année 1922. Vol. I—Vol. II, 15; compagnies de prêt et de fiducie, 15.
Voir aussi: Service civil.
Voir aussi: Soldats.

Auditeur général:
Rapport de l'Auditeur général.
Vol I, parties a-b-c—A à J, 15.
Vol. II, parties K à SS, 15.
Vol. III, parties T à ZZ, 15.
Etat des rejets des décisions de l'— par le Conseil du Trésor, 15. Rapport référé au comité des Comptes publics, 170.

Audition:—Arrêté ministériel nommant le bureau d'—: l'Auditeur général, le sous-ministre des Finances, Georges Edwards, W.—Garth Thomson et étendant ses pouvoirs, 63.

Automobiles:
M. Archambault demande relevé des— saisies au département des Douanes, celles passées en contrebande ou volées, etc., 131. Déposé, 326.
MM. Maybee, Chaplin et Benoit demandent état des automobiles que le gouvernement a achetées de 1915 à 1924 pour les services ministériels, 150. Déposé, 296.
M. McBride demande relevé des— à passagers que le gouvernement a achetées de 1919 à 1924, etc., 241; déposé, 296; supplémentaire déposé, 517.

Avocats:—Rapport indiquant les sommes payées à des— de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, de 1911 à 1922, pour services professionnels, etc.; déposé, 56

Avoine:—*Voir* Production, 132.

B

Bacon:—*Voir* Importations, 58.

Baie Georgienne:—Bill No 17 (M. Clark), Loi concernant la Cie du canal de Montréal à Ottawa et la—; présenté; 1re lecture, 71; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 74; rapporté amendé, 225; 3e lecture; adopté, 248; adopté au Sénat, 359; S.R., 654; No 83 des Statuts de 1924.

Baie d'Hudson:—Rapport des ingénieurs et correspondance du ministère des Chemins de fer et Canaux, sur la ligne ferrée de la—, 366.
Voir Chemins de fer, 163.

Baie James:—Bill E-3 (No 145) du Sénat, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la—, présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 345; rapporté amendé, 445; 3e lecture, adoption, 454; amendements agréés par le Sénat, 469; S.R., 656; No 81 des Statuts de 1924.

Baie Sainte-Marguerite:—M. Black (Halifax) demande feuilles diverses sur le chemin de la—, etc., 162; déposées, 246.

Baker, lieutenant-colonel George-Harold:—Ordre d'insérer dans les Débats les discours prononcés lors du dévoilement du monument au—, 14.

Banff:—Feuilles diverses touchant la découverte de la caverne, du bassin et des sources chaudes à—, Alberta, et leur acquisition au gouvernement; déposées, 57.
Voir Calgary Power Company, 57.

Banques:
Motion pour modifier la Loi des—, *re* inspection fédérale des Banques, etc., 433; en comité, agréée, 501.
Bill No 240, Loi modifiant la Loi des—, présenté, 1re lecture, 501; 2e lecture, en comité, amendé, 510. Motion pour la 3e lecture, 542; amendement Spencer, rejeté sur division, 543; amendement Shaw, 543; rejetée sur division, 544; 3e lecture, adoption, 545; amendé au Sénat, 567; amendements agréées, 571. S.R., 658, No 7 des Statuts de 1924.
Bill Y-6 (No 263) du Sénat, Loi modifiant la loi des—, en changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale. 1ère, 2e et 3e lectures, adopté, 594; S.R., 659, No 8 des Statuts de 1924.
Comité des—, et du commerce, personnel, 53; M. Steedsman substitué à M. Milne, 120; M. Ward substitué à M. Forke, 165; 1er rapport, 215; 2e rapport, 220; 3e rapport, 234; 4e rapport, 262; 5e rapport, demande de siéger pendant les séances de la Chambre, 267; M. Euler substitué à M. Mitchell (démissionnaire), 290; 6e rapport, 295; 7e rapport, 326; adopté, 327; 8e rapport, 337. Demande de déposer, comme partie du 6e rapport, les procès verbaux des séances du comité, 355; 9e rapport, 379; minutes des procédures du comité, 379; 10e rapport, 424; recommandation de modifier la Loi des Banques (article 56-A), 424; 10e rapport adopté, 432; 11e rapport, 463. Motion pour adopter le 6e rapport, débat, rejetée sur division, 471; 12e rapport, 485; 13e rapport concernant le rapport du Dr Tory, 507; 14e rapport, 508; 15e rapport, 516; 16e rapport, 517. *Voir* appendice aux journaux, No 1; 17e rapport,

Banques—*Suite.*
modification à la Loi de la Faillite, 523; 16e rapport agréé, 542; 12e rapport agréé, 562; 11e rapport adopté, 585; 13e rapport, adopté, 649.
Bill O5 (No 218) du Sénat, Loi changeant le nom de la Banque d'Hochelaga en celui de Banque Canadienne Nationale, présenté, 474; 1ère lecture, 497; 2e lecture au comité des Banques et du Commerce, 504; rapport; préambule non prouvé, 516; en comité, amendé, ordre spécial, 566; 3e lecture, adopté, 570; S.R., 659; No 103 des Statuts de 1924.
M. Coote demande: feuilles diverses afférant au fusionnement de la Banque Canadienne du Commerce avec la Banque de Hamilton, 366.
Motion Ladner pour la formation d'un comité d'enquête sur la modification de la Loi des Banques, de façon à garantir les dépôts par un compte spécial, débat, 146; retirée, 274.
Voir aussi Bons de la Victoire, 60.

Banques chartées:
Liste des actionnaires, 16.
Balances non réclamées, 16.
Actionnaires des banques d'épargne de Québec, 16.
Balances non réclamées dans les banques d'épargne de Québec, 16.

Beauchamp, Raoul:—*Voir* Pénitenciers, 246.

Belgique:
Convention de commerce avec la— et le Luxembourg, 486; ordre d'imprimer, 487.
Motion pour approuver la convention, 499; en comité, agréée, 509; bill No 247, Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et le Roi des Belges, présenté; 1ère lecture, 509; 2e lecture, en comité, 545; 3e lecture, adoptée, 547; adopté au Sénat, 578; S.R., 658; No 9 des Statuts de 1924.

Bell, J.-L.:—*Voir* Yukon.

Belle-Isle Creek, N.-B.:—*Voir* Postes.

Belle-River:—M. Stevens demande feuilles diverses échangées avec la *Northern Navigation Company* sur des améliorations projetées au port de—, 107; déposées, 216.

Beurre:
Voir Importations, 58.
Voir Production, 132.

Bibliothèque:
Rapport des conservateurs de la—, 9.
Membres du Sénat dans le comité conjoint de la—, 26.
Personnel des Communes, 56.
Message au Sénat, 73.
Premier rapport, 454. Recommande une plaque commémorative au Dr Alpheus Todd, 454.

Bills privés:—Comité des—; personnel, 51; MM. Duff, Kay et McBride substitués à MM. Marcile (Bagot), Boucher et Davies, 106. 1er rapport, 177. Demande de siéger pendant les séances de la Chambre, 178. Agréée,

Bills privés—*Suite.*
178; 2e rapport, 363; 3e rapport, 390; 4e rapport, 390; 5e rapport, 402; 6e rapport, 411; 7e rapport, 481; 8e rapport, 513; 9e rapport, 562; 10e rapport, 570; 11e rapport, 584; 12e rapport, 591.

Black, William-Anderson:—Elu député de Halifax, 4; certificat d'élection, 5; prend son siège, 6.

Blake, Charles:—M. Manion demande feuilles diverses du 14 et du 28 juillet 1922 que—, avocat de Brandon, adressa au ministre de la Justice sur ses travaux professionnels, etc., 74; déposées, 170.

Blé:—Voir Production, 132.

Boëtte:—Communications sur l'achat interdit de la— par les navires américains, etc., déposées, 57.

Bois à pulpe:
M. Ladner demande le personnel de la Commission du—, appointements, allocations, frais, etc., et embargo sur la—, 64.
Rapport de la Commission Royale sur le—, 649; ordre d'imprimer, 649.
Rapport de la Commission Royale sur la déposition Piché et d'autres, etc., 201.

Bons de la Victoire:—M. Steedsman demande feuilles diverses afférant à la responsabilité des banques sur la détention des—, 60; déposées, 127.

Bouctouche:
M. Doucet demande feuilles diverses afférant au quai public de la baie—, 75; déposées, 262.
M. Doucet demande feuilles diverses afférant à l'édifice public de—, N.-B., 75; déposées, 174.

Bow, McLaughlin & Co., Ltd., Paisley:—*Voir* Pictou-Souris, etc., 133.

Boyd, Leslie-H.:—*Voir* Grains, 173.

Boyd, Wm.:—*Voir* Postes, 367.

Brasseries du Manitoba:—M. Ward demande relevé des— exploitées de 1915 à 1924, etc., 97; déposé, 290.

Breuvages alcooliques:
Convention avec les Etats-Unis sur les—, 14.
Etat indiquant les permis d'entrer des— dans les Territoires du Nord-Ouest, 1923, 17.
Motion conjointe pour approuver la convention avec les Etats-Unis sur les—; agréée; message au Sénat, 72; approuvée au Sénat, 135.
M. Hocken demande feuilles diverses sur une consignation de whisky, de Walkerville, Ont., à M. Watson, Ensenada, Mexique, etc., 222.
M. Morrison demande feuilles diverses échangées avec le gouvernement de la Saskatchewan, sur les patentes d'entrepôts pour l'exportation des—, 170; déposées, 348.
M. Stevens demande relevé des quantités de— apportées en Colombie-Britannique en 1922 et 1923, etc., 102; déposé, 570.

Brevets:
Rapport de la Commission des—, 18.
Bill No 4, Loi modifiant la Loi des— (version française); présenté; 1re lecture, 26; 2e lecture; en comité; 3e lecture; adoption, 81; adopté au Sénat, 127. S.R., 330; No 5 des Statuts de 1924.

Brickman, S.:—*Voir* Postes, 367.

Brise-lames:—M. Stevens demande feuilles diverses des Travaux publics sur le brise-lames projeté de Belle-River, Ont., 186; déposées, 216.

Budget:
Transmis par S. E. le Gouverneur général; référé avec message au comité des Subsides, 61.
——intérimaire adopté, 76.
——intérimaire adopté, 292.
——supplémentaire, référée, 502.
Voir Subsides.

Bullpound, Alta:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 89.

Bureau fédéral d'Appel:—*Voir* Soldats.

Bureaux de poste:—*Voir* Postes.

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company:—Bill No 22 (M. Clark), Loi constituant en corporation la—; présenté; 1re lecture, 102; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 113. Rapporté S.A., 226; 3e lecture, adoption, 248; adopté au Sénat, 340. S.R., 654. No 76 des Statuts de 1924.

Byrne, Joseph-H.:—*Voir* Immigration, 71.

Baux:—*Voir* Terres fédérales.

C

Cabotage:—*Voir* Dominion Marine Association, 57.

Calder, Loi:—*Voir* Service civil, 465.

Calgary Power Company:—Feuilles diverses concernant la demande de la— (1922) sur des droits additionnels au parc de Banff; déposées, 57.

Campbell, D.-D.:—*Voir* Postes, 366.

Canada & Gulf Terminal Ry. Co.:—*Voir* Chemins de fer.

Canada Southern:—*Voir* Chemins de fer.

Canadian Bank Note Company:—M. Irvine demande contrats et conventions entre le gouvernement et la—, 133; dépôt partiel, 275; supplémentaire, 295.

Canadian Petroleum, Ltd.:—M. Kennedy (Edmonton) demande convention avec la—, au sujet des terrains pétrolifères, etc., 349; déposée, 503.

Canadian Pulp & Paper Association:—*Voir* Embargo, 60.

Canadian Sumner Iron Works, Ltd.:—Bill S-4 (No 177) du Sénat, Loi concernant certains brevets appartenant à la—; présenté, 387; 1re lecture, 391; 2e lecture; au comité des Bills privés, 404. Rapporté S.A., 411; 3e lecture, adoption, 427. S.R., 656; No 93 des Statuts de 1924.

Carabines, Mires de:—*Voir* Milice.

Cardin, Pierre-Joseph-Arthur:—Vacance de son siège électoral, Richelieu, 2; certificat d'élection, 13; prend son siège, 13.

Carillon:—M. Deslauriers demande feulles diverses sur l'exploitation de l'hydraulique à—, et à la permission de vendre de l'énergie aux Etats-Unis. 145.

Carruthers, Mme J.:—*Voir* Arrêtés ministériels, 19.

Cedars, N.-B.:—*Voir* Gardien de phare, 60.

Chambre des Communes:

Bureau de Régie interne de la— nommée par le Conseil, 9.

Procédures et minutes du Bureau de 1923, 13.

Comité spécial pour former le personnel des comités permanents de la—, 9. Rapport déposé, 49; adopté, 56. Autorisation aux comités permanents de faire enquête (personnes et documents), 56.

Comité spécial pour choisir le personnel des comités permanents nouveaux constitués le 27 mars, 106. Rapport du comité, 126; adopté, 127.

Brefs d'élection:—
- Renfrew-Sud, 2.
- Pictou, 2.
- Winnipeg-Nord, 3
- Halifax, 3.
- Kent, N.-B., 3.
- Richelieu, 4.
- Saint-Antoine, 273.
- Hastings-Ouest, 454.

Certificats d'élection:—
- Black, William Anderson, Halifax, 4, 5.
- Doucet, Alexandre J., Kent, N.-B., 4, 6.
- Kelly, Fernwick Lionel, Cap-Breton-Nord et Victoria, 4.
- Low, Thomas Andrew, Renfrew-Sud, 4, 5.
- McMurray, Edward James, Winnipeg-Nord, 4, 5.
- Macdonald, Edward Mortimer, Pictou, 4, 5.
- Cardin, Pierre Joseph Arthur, 13.

Ajournements:—
- Du mardi, 4 mars au jeudi, 6, 14.
- Du 16 avril au 22 avril, 85; rescindée, 170.
- Du 16 avril au 24 avril, 170.
- A quatre heures le 16 mai, 278.
- Du mrecredi, 28 au vendredi, 30 mai, 322.
- Du 2 juin au 3 juin à 8 heures p.m., 322.

Bills privés à l'Ordre du jour le 27 juin, 448.

Mercredis. La séance s'ouvrira à trois heures jusqu'à la fin de la session, 45.

Chambre des Communes—*Suite.*
Ordre de priorité pour les mercredis, jusqu'à la fin de la session (16 mai), 281.
Pour le mardi, 24 juin, 409.
Séances du mercredi soir, 357.
Préséance des avis de motions et mesures du gouvernement les lundis après les questions, etc., 106.
Bills privés à l'ordre du jour pour le jeudi, 26 juin, 436.
Séances à onze heures du matin, à compter du 14 juillet, 517.
Vacances des sièges électoraux:
L'hon. Thomas Andrew Low, 1.
L'hon. Edward Mortimer Macdonald, 2.
Edward James McMurray, 2.
L'hon. Alexander K. Maclean, 2.
Auguste Théophile Léger, 2.
P. J. A. Cardin, 2.
Walter George Mitchell, 273.
E. Guss Porter, 453.
Bill No 2, Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la—, présenté; 1ère lecture, 19. 2e lecture; référé à un comité spécial à former, 81. Personnel du comité, 131. Autorisé à faire rapport de temps à autre, 165. Premier rapport; demande permission d'imprimer ses transactions, 245. Motion pour adoption; objection: aucun avis donné, 247. Premier rapport adopté, 255. M. McGiverin substitué à M. Low, 472. M. Stevens substitué à M. McQuarrie, 503. 2e rapport du comité; bill rapporté amendé, 547. En comité, 566, 567. Amendé; 3e lecture; adopté, 574. Amendé au Sénat, 584. Amendement adopté, 594. S.R. 657; No 63 des Statuts de 1924.

Champs de bataille nationaux du Canada:—Etat financier de la Commission des—, 1922-23, 15.

Chemins de fer:
19e rapport annuel de la commission des—, année close 31 janvier 1923, 29.
M. Baxter demande feuilles diverses échangées avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick *re* concessions sur les tarifs de transport dans les Provinces maritimes, 76. Déposées, 145.
M. Doucet demande feuilles diverses afférant à l'embranchement de—entre Bouctouche et Richibouctou, N.-B., 75. Déposées, 115, 160.
M. Gauvreau demande feuilles diverses afférant à une double subvention pour construire le chemin de la Canada and Gulf Terminal Ry. Co. (ancien réseau Matane-Gaspé), de 1900 à 1912, 186. Déposées, 246.
M. MacLaren demande relevé du tonnage reçu par les—, à Portland, Me, en 1922 et 1923; à Saint-Jean, N.-B. et Halifax, et par le Pacifique à Saint-Jean, 145. Déposé, 170.
M. Stevens demande feuilles diverses échangées en 1917 entre l'ingénieur à Port-Nelson et le département des Chemins de fer et Canaux sur le tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson, etc., 163. Déposées, 326.
Bill No 11, Loi modifiant la Loi des—, 1919; présenté; 1ère lecture, 45. 2e lecture, référé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, 67. Recommandation de ne pas procéder dans l'étude du bill, 445.
Bill No 15 (sir Henry Drayton), Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canada Southern, présenté; 1ère lecture, 71. 2e lecture; au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, 74. Rapporté sans amendement, 192. 3e lecture; adoption, 217. Adopté au Sénat, 322. S.R. 331; No 77 des Statuts de 1924.

Chemins de fer—*Suite.*
Bill No 38 (M. Humphrey), Loi concernant la compagnie du chemin de fer de Esquimault à Nanaïmo; présenté; 1ère lecture, 131. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 179. Rapporté sans amendement, 267. 3e lecture; adoption, 282. Adopté au Sénat, 340. S.R. 654, No 80 des Statuts de 1924.
Voir Joliette.
Rapport de la commission royale sur les paiements du Grand-Tronc *re* bureaux, directeurs, etc., 42.

Chemins de fer et Canaux:—Rapport annuel du département des—, 1922-23, 28.

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:—Comité des—, personnel, 50; 1er rapport, 169; 2e rapport, 192; 3e rapport, 225; demande de siéger pendant les séances de la Chambre, 226; 4e rapport, 234; 5e rapport, 239; 6e rapport, 267; 7e rapport, 273; recommande un amendement à tous les bills des chemins de fer nationaux du Canada (embranchements), 273; 8e rapport, 445; 9e rapport, 563.

Chemins de fer Nationaux du Canada:
M. Black (Halifax) demande état des taxes que le C.N.C. paye à Montréal sur une propriété du Grand-Tronc, etc., 65; déposé, 149.
M. Carroll demande feuilles diverses sur l'item de "$8,907,846.66—National-Canadien, Toronto—Houille", page W-165 du rapport de l'auditeur général, 432.
M. Chaplin demande feuilles diverses afférant à l'achat de traverses par les —, etc., 221.
M. Church demande feuilles diverses reçues de sir Henry Thornton, président des—, sur le viaduc de Toronto, etc., 162; déposées, 213.
M. Doucet demande relevé des fonctionnaires des—, ayant des appointements supérieurs à ceux des surintendants, 145; déposé, 174.
M. Doucet demande relevé des employés des— qui reçoivent $4,000 ou plus par année, etc., 74; déposé, 116.
Sir Henry Drayton demande feuilles diverses afférant aux transferts de l'Hôtel Scribe, Paris, etc., 222; déposés, 333.
Sir Henry Drayton demande relevé des propriétés vendues par les—, etc., en 1922 et 1923, etc., 145; déposé, 173.
M. Hanson demande relevé des bilans que E. A. Field, à Winnipeg, a faits sur les ventes de terre en 1922 et 1923, etc., 221; déposé, 245.
M. MacLaren demande relevé des règlements adoptés d'après la Loi des— depuis février 1923, 59; déposé, 84.
M. Meighen demande feuilles diverses justifiant les déclarations de l'honorable M. Macdonald à North Sydney sur la réduction des tarifs de fret dans les Provinces Maritimes, 84; déposées, 333.
M. Meighen demande feuilles diverses sur l'emploi, l'ancienneté, la retraite ou la destitution des employés des, 76; déposées, 420.
M. Parent demande preuve produite à l'enquête de 1923 (M. Henry) sur l'administration des usines de Saint-Malo, etc., 133; déposée, 337.
M. Wilson demande relevé des transactions financières des hôtels administrés par les—, 132; déposé, 173.
Motion pour modifier la Loi des garantie des—, 1923, 282; en comité, agréée, 395.
Bill No 190, Loi modifiant la Loi des—, 1919, présenté, 1re lecture, 395; 2e lecture, en comité, progrès, 434; amendé, 3e lecture, adoption, 456; adopté au Sénat, 483; S.R., 656; No 13 des Statuts de 1924.

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes—*Suite.*
Résolutions pour la construction d'embranchements des—, 85 à 91.
Alberta, 88, 89, 91, 140, 141, 152, 179.
Colombie, 86, 122.
Manitoba, 87, 89, 140, 180.
Nouveau-Brunswick, 85, 113.
Nouvelle-Ecosse, 86, 91, 121, 180.
Québec, 85, 91, 121, 181.
Saskatchewan, 87, 88, 89, 90, 139, 141, 151, 152.
Vancouver (Ile), 86, 122.
China Clay, P.Q., 91, 181.
Deerholme, C.-B., 86; agréée, 122.
Duck, C.-B., 86; agréée, 122.
Dunblane, Sask., 89, 151.
Eston, Sask., 90, 151.
Eyre, Sask., 90, 151.
Grande-Fresnière, P.Q., 85; agréée, 121.
Gravelbourg, Sask., 87, 139.
Hanna, Alta, 88, 140.
Kelvington, Sask., 89, 151.
Kingsclear, N.-B., 85; agréée, 113.
Lockeport Junction, N.-E., 91, 180.
Loverna, Alta, 88, 141.
Lloydminster, Sask, 88, 141.
Lumby, C.-B., 86.
Mille 74, C.-B.; Ile Vancouver, 86; agréée, 122.
Mille 24, Sask., 87, 139.
Peebles, Sask., 87, 139.
Prince-Albert, Sask., 90, 151.
Radville, Sask., 91, 151.
Rosedale, Alta, 89, 179.
Rousseau, P.Q., 85; agréée, 121.
Sainte-Rose du Lac, Man., 87, 140.
Saint-Paul, Alta, 91, 151.
Sunny Brae, N.-E., 86; agréée, 121.
Turtleford, Sask., 88, 151.
Vernon, C.-B., 86.
Victoria Beach, Man., 89, 180.

ALBERTA

Bill No 44, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Hanna et Warden, dans la province de l'Alberta, présenté, 1re lecture, 140; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté s.a., 240; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 291; amendé au Sénat, 483; amendements agréés, 488; S.R., 657; No 21 des statuts de 1924.

Bill No 45, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Loverna vers l'ouest, dans la province de l'Alberta, présenté, 1re lecture, 141; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté s.a., 240; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 291; amendé au Sénat, 483; amendements agréés, 488; S.R., 657; No 25 des statuts de 1924.

Bill No 61, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, qui doit être une section mixte, depuis Rosedale,

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes—*Suite.*
vers le sud-est, dans la province de l'Alberta, présenté, 1re lecture, 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 180; rapporté s.a., 240; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 284; amendé au Sénat, 484; amendements agréés, 488; S.R., 657; No 30 des statuts de 1924.

Bill No 55, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 21 milles vers le sud-est à partir de Saint-Paul, province de l'Alberta, présenté, 1re lecture, 152; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté s.a., 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 284; amendé au Sénat, 475; amendements agréés, 488; S.R., 657; No 31 des statuts de 1924.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Bill No 35, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 100, sur l'île de Vancouver, présenté, 1re lecture, 123; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté sans amendement, 240; amendé en comité; 3e lecture, adopté, 291. Amendé au Sénat, 475; amendements agréés, 488; S.R., 657; No. 26 des statuts de 1924.

Bill No 34, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Cowichan-Bay, sur l'île de Vancouver, présenté, 1re lecture, 122; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté sans amendement, 240; amendé en comité, 3e lecture; adoption, 291. Amendé au Sénat, 475; amendements agréés, 488; S.R. 657; No 15 des statuts de 1924.

Bill No 33, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, division Kamloops-Kelowna, province de la Colombie-Britannique, présenté; 1re lecture, 122; 2e lecture; au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté sans amendement, 239. Amendé en comité; 3e lecture, adoption, 283; amendé au Sénat, 510; amendement agréé, 554; S.R. 658; No 22 des statuts de 1924.

MANITOBA

Bill No 62, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à Pine-Falls, dans la province du Manitoba, présenté, 1re lecture; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 180; rapporté sans amendement, 240; amendé en comité; 3e lecture; adoption, 291; amendé au Sénat, 476; amendements agréés, 488; S.R. 657; No 28 des statuts de 1924.

Bill No 43, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rorketon, dans la province du Manitoba, présenté; 1re lecture, 140; 2e lecture, en comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté sans amendement, 226; amendé en comité; 3e lecture, adoption, 283; amendé au Sénat, 474; amendements agréés, 487; S.R. 657; No 32 des statuts de 1924.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Bill No 26, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, entre Kingsclear et la rivière Sainte-Croix, dans la province du Nouveau-Brunswick, présenté; 1re lecture, 113; 2e lec-

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes—*Suite.*
ture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté sans amendement, 192; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 291; amendements du Sénat, 489; amendements agréés, 503; S.R. 657; No 23 des statuts de 1924.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Bill No 63, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la gare de Lockeport et la ville de Lockeport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, présenté, 1re lecture; 2e lecture; au comit des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 180; rapporté sans amendement, 234; amendé en comité; 3e lecture, adoption, 291; amendé au Sénat, 476; amendements agréés, 488; S.R. 657; No 24 des statuts de 1924.

Bill No 32, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Sunnybrae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, présenté, 1re lecture, 122; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté sans amendement, 234; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 291.

QUÉBEC

Bill No 64, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec, présenté, 1re lecture; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 181; rapporté sans amendement, 234; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 291; amendé au Sénat, 573; message au Sénat, refus d'acquiescer aux amendements, 579; ordre rescindé et remplacé par un nouveau message, 593; message du Sénat, n'insiste pas sur le 3e amendement, substitutions, 594; amendement substitué du Sénat, adopté, 594; S.R. 659; No 14 des statuts de 1924.

Bill No 31, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre la Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec, présenté, 1re lecture, 121; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté sans amendement, 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 283; amendé au Sénat, 474; amendements agréés, 487; S.R. 659; No 19 des statuts de 1924.

Bill No 30, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Rousseau et Laurent, dans la province de Québec, présenté, 1re lecture, 121; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 162; rapporté amendé, 267; 3e lecture, adoption, 291.

SASKATCHEWAN

Bill No 49, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 152; 2e lecture, référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté, amendé, 240; titre changé en: Bill No 49, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Dunblane et Mawer ou un endroit vers l'ouest, dans la province de la Saskatchewan, 240;

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes—*Suite.*
3e lecture, adoption, 291; amendé au Sénat, 484; amendements agréés, 488; S.R. 657; No 16 des statuts de 1924.

Bill No 53, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eston et White-Bear, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 152; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté sans amendement, 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 284; amendé au Sénat, 475; amendements agréés, 488; S.R. 657; No 17 des statuts de 1924.

Bill No 52, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Eyre, dans la province de la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans la province de l'Alberta, présenté, 1re lecture, 152; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté sans amendement, 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 284; amendé au Sénat, 475; amendements agréés, 488; S.R. 657; No 18 des statuts de 1924.

Bill No 42, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 139; 2e lecture, en comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapport. s.a., 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 283; amendé au Sénat, 474; amendements agréés, 487; S.R., 657; No 20 des statuts de 1924.

Bill No 50, Loi cencernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis près Kelvington, dans la province de la Saskatchewan, sur un parcours de 13 milles vers l'ouest, présenté, 1re lecture, 152; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 162; rapporté amendé: recommande de changer le titre, 225; amendé en comité; titre changé en Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada près Kelvington, dans la province de la Saskatchewan, vers l'ouest 13 milles, 3e lecture, adoption, 283.

Bill No 46, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada sur un parcours de 45 milles vers le nord-ouest à partir de Lloydminster, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 142; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté amendé, 267; amendé en comité, 291; 3e lecture, adoption, 327.

Bill No 40, Loi concernant la construction d'une ligne de Chemins de fer nationaux du Canada jusqu'au mille 41 de l'embranchement de Melfort, près Nipawin, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 139; 2e lecture, en comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté amendé, 240; titre changé en Bill No 40, Loi concernant la construction d'un ligne des Chemins de fer nationaux soit du mille 41 près Nipawin ou vers une direction nord-ouest à un point dans le township 49, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien, dans la province de la Saskatchewan, 240. Renvoyé au comité, 255; rapporté amendé; recommande de changer le titre en Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada, soit jusqu'au mille 41, près Nipawin, ou dans une direction nord-est jusqu'à un point situé dans le township 48, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien, dans la province de la Saskatchewan, 267; 3e lecture, adoption, 291.

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes—*Fin.*

Bill No 41, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada de Peebles vers le sud, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 139; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 153; rapporté s.a., 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 283; amendé au Sénat, 474; amendements agréés, 487; S.R., 657; No 27 des statuts de 1924.

Bill No 51, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Prince-Albert jusqu'à près Paddockwood, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 152; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté s.a., 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 283; amendé au Sénat, 475; amendements agréés, 487; S.R., 657; No 29 des statuts de 1924.

Bill No 54, Loi concernant la construction d'une ligne de Chemins de fer nationaux du Canada entre Radville et le lac Fife, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 152; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 152; rapporté amendé, 240; titre changé en Bill No 54, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis ou près Radville, Bengough ou Ritchies, dans la province de la Saskatchewan, 240; 3e lecture, adoption, 291.

Bill No 48, Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis Turtleford jusqu'à près Hafford, dans la province de la Saskatchewan, présenté, 1re lecture, 151; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 156; rapporté s.a., 226; amendé en comité, 3e lecture, adoption, 283.

Chemins de fer Nationaux et (de la) Marine marchande:—Motion pour nommer un comité permanent des—, etc., 349; personnel, 369; Sir Henry Drayton substitué à M. Ladner, 381; 1er rapport, 419; 2e rapport, 445; 3e rapport, recommande l'item 137 des crédits et l'impression des procédures, 457; 2e paragraphe adopté, 460; 4e rapport, 477; 5e et dernier rapport, 514.

Chicago:

M. Church demande feuilles diverses contre la diversion des eaux des Grands lacs par la Commission de drainage de—, etc., 59; déposées, 220.

Motion Church pour empêcher la diversion illégale des eaux des Grands lacs par le canal de—, débat, 84.

China-Clay, P.Q.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 91.

Chine:—M. Manion demande feuilles sur le rapt de M. Jaffray, de Toronto, par les bandits de la —, 393; déposées, 497.

Chômage:—M. Church demande relevé des dépenses du gouvernement relativement au— dans les villes de Winnipeg, Hamilton, Toronto, etc., 334; déposé, 426.

Voir Société des Nations, 324.

Coats, R.-H.:—*Voir* Arrêtés ministériels, 19.

Cocaïne:—*Voir* Royale Gendarmerie, 258.

Code criminel:
Règlements provinciaux sur l'appel de convictions et sentences relevant des prescriptions du, 14.
Règlements du Nouveau-Brunswick, comme ci-dessus, 29.
Règlements de la Saskatchewan, 193.
Bill No 3 (M. Irvine), Loi modifiant le—, présenté, 1re lecture, 19; motion pour la 2e lecture, débat, motion rejetée, vote, 156-157.
Bill No 5 (M. Kennedy) (Edmonton), Loi modifiant le—, présenté, 1re lecture, 35; 2e lecture, en comité, progrès, 78; en comité, amendé, considéré, 84; 3e lecture, adopté, 287.
Bill No 29 (M. Neill), Loi modifiant le—(responsabilité de l'imprimeur), présenté; 1ère lecture, 120.
Bill No 251, Loi modifiant le—, présenté; 1ère lecture, 542.
Bill V-6 (No 259) du Sénat, Loi modifiant le— (Preuve des jeux de hasard), présenté, 571; 1ère lecture, 578; 2e lecture; en comité; amendé; 3e lecture; adopté, 595; amendement agréé par le Sénat, 652. S.R. 659; No 35 des statuts de 1924.

Collège presbytérien de Halifax:—Bill J-3 (No 167) du Sénat, Loi modifiant la Loi constitutive du conseil du—, présenté, 359; 1ère lecture, 366; 2e lecture au comité des bills privés, 372; rapporté sans amendement, 411; 3e lecture; adoption, 427. S.R. 656; No 97 des statuts de 1924.

Collison, B.-W. Banff:—Feuilles touchant la destitution de— et abolition des fonctions de magistrat de police dans le parc des montagnes Rocheuses; déposées, 57.

Colombie-Britannique:—*Voir* Bois à pulpe, 64.

Commerce:
31e rapport annuel du département du—, 18.
Sir Henry Daayton demande feuilles diverses sur la nécessité des degrés universitaires, pour être nommé commissaire de commerce, 366.

Commercial Travellers Mutual Insurance Society:—Bill No 23 (M. Ryckman). Loi concernant la —, présenté; 1ère lecture, 102; 2e lecture; au comité des Banques et du Commerce, 113; rapp. amendé, 220; en comité, 228; 3e lecture; adoption, 247; adopté au Sénat; amendements, 343; amendements agréés, 345. S.R. 654; No 85 des statuts de 1924.

Commission de l'Air:—*Voir* Arrêtés, 193.

Commission d'Enquête:—M. Leader demande Relevé des — nommées par les gouvernements Laurier, 256; déposé, 486; Borden, 256; déposé, 486; Meighen, 256; déposé, 486; actuel, 256; déposé, 486.

Commission Internationale conjointe:—*Voir* Saint-Laurent, 59; Chicago, 59.

Commission des Pensions:—*Voir* Soldats, 257.

Commissions royales:—M. Meighen demande relevé des — nommées depuis l'avènement du gouvernement actuel, etc., 97; déposé, 201.

Compagnies, Loi des:—Bill No 118, Loi modifiant la—; présenté, 1re lecture, 286; 2e lecture; en comité, 427; amendé, 428; 3e lecture; adoption, 455; amendé au Sénat, 558; amendements agréés, 570. S.R. 658; No 33 des Statuts de 1924.

Compagnies de fiducie:
Rapport pour 1922, 15.
Résumé des bilans des—, 290.

Compagnies maritimes:—M. Woodsworth demande combien de — reçoivent des subventions, etc., 64; déposé, 80.

Compagnies de prêt:
Rapport des—, 1922, 15.
Résumé des bilans des—, 290.

Comptes publics:
Comité des—, personnel, 52; M. Good substitué à M. Kennedy (Edmonton), 407; M. Lapierre substitué à M. Bourassa, 435; 1er rapport (dernier), 577.
Rapport de l'exercice terminé le 31 mars 1923, 25.

Confederation Canal & Power Company:—Bill No 58, Loi constituant en corporation *The*—, présenté; 1ère lecture, 160; 2e lecture; au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 166; comité recommande de le retirer, 563; retiré, 564:

Conférence impériale:
Sommaire des procédures de la—, 1923, 14; appendices, 14.
Rapport de la—, 14.
M. Ryckman demande relevé des personnes qui ont travaillé pour les représentants canadiens à la—de 1923, etc., 74; déposé, 116.
Correspondance avec le gouvernement britannique sur le tarif préférentiel proposé à la—économique, 1923; déposée, 57.

Conférence inter-alliés:—Communications entre l'Angleterre et le Canada sur la représentation des dominions à la—, 594; ordre d'imprimer, 649.

Conseil des Recherches, Loi du:
Bill No 241, Loi modifiant la—, présenté, 1re lecture, 503; 2e lecture, en comité, 555; 3e lecture, adopté, titre changé en celui de Loi du Conseil des Recherches, 570; adopté au Sénat, 590; S.R., 658; No 64 des statuts de 1924.
Rapport du président du—, 18.
Etat financier du Conseil honoraire, 18.
Rapport Tory sur le Crédit agricole, 4 avril 1924, 166; ordre d'imprimer, 178; référé au comité des Banques et du Commerce, 227.

Consommation:—*Voir* Production, 132.

Contrebande:
Voir Drogues narcotiques.
Voir Royale Gendarmerie.

Conventions:
Entre le Royaume-Uni, la France, l'Italie, le Japon et la Turquie, 14.
Avec la Roumanie, 14.
Avec les Etats-Unis, 14.

Cooke, James-Henry:—Bill M-6 (No 232) du Sénat, Loi pour faire droit à —, présenté, 489; 1re lecture, 499; 2e lecture, au comité des Bills privés, 505; comité recommande de retirer le Bill.

Cowichan Bay, C.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

Cox, C.-A.:—*Voir* Sauvages, 162.

Crédit agricole:—*Voir* Conseil des recherches, 166.

Cultivateurs:—*Voir* Impôt sur le revenu.

D

Daly, H.-J.:—*Voir* Edifice Daly, 343.

Darby Point:—*Voir* Gardien de phare, 185.

Dawson, Yukon:—*Voir* Postes, 222.

Débats:—Comité des—, personnel, 55; Premier rapport, 457; Motion Boivin pour référer la question des débats et des journaux de la Chambre au comité, 472; 2e rapport, 480; 1er et 2e rapports agréés, 481; 3e rapport, 508; agréé, 542.

Décrets du Conseil:—*Voir* Arrêtés ministériels.

Deerholme, C.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

Défense nationale du Canada:—Rapport du ministère de la—, milice et aviation, 431.

Défense nationale:—*Voir* Milice.

Dépenses imprévues:—Relevé des—, 1er avril 1923 au 28 février 1924, 15.

Désaveu:—*Voir* Minéraux, 286.

Detroit River Tunnel Company:—Bill No 16 (Sir Henry Drayton), Loi concernant la—, présenté, 1re lecture, 71; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 74; rapp. s.a., 192; 3e lecture, adoption, 217; adopté au Sénat, 323; S.R., 331; No 79 des statuts de 1924.

Différends industriels, 1907:—Bill No. 7, Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de—, présenté, 1re lecture, 36; 2e lecture, en comité, rapp. sans amendement, 80; 3e lecture, adoption, 103; adopté au Sénat, avec amendements, 436; message au Sénat refusant d'acquiescer aux amendements du Sénat, 500; Sénat insiste sur ses amendements, 566; message demandant une conférence libre avec le Sénat, 571; demande agréée, représentants du Sénat, représentants des Communes, 572; rapport: entente impossible, 574.

Digues:—*Voir* Emmagasinage, 71.

Discours du Trône:

Texte communiqué aux Communes, 6; motion pour considérer le—, 9.

Adresse proposée, débat, 19, 24, 26, 28, 29, 33, 36, 38, 40, 42, 45 amendement Sutherland, débat, vote, 45-46, amendement défait, 46; motion agréé, 46; ordres de grossayer, 46; message de S.E. remerciant la Chambre pour l'envoi de l'adresse, 101.

Ditchborn, M.:—*Voir* Sauvages, 162.

Diversion des eaux:—*Voir* Chicago, 84.

Divorce:
Bill No 24 (M. Shaw), Loi concernant le—; présenté, 1re lecture, 102.
Motion Shaw:—Que l'épouse ait droit égal à celui du mari en matière de—; débat, 61-72; motion retirée, 72.

Divorces:
ALLINGHAM, GORDON: Bill F5 (No 184) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 388; 1re lecture, 392; 2e lecture, au comité des Bills privés, 404; rapp. s.a., 481; 3 lecture, adoption, 493; S.R., 656; No 105 des Statuts de 1924.

ARMSTRONG, FLORENCE ETHEL: Bill U6 (No 250) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 521; 1re et 2e lectures, au comité des Bills privés, 542; rapp, s.a., 570; 3e lecture, adopté, 595; S.R., 659; No 106 des Statuts de 1924.

ARMSTRONG, FRANCIS ALBERT: Bill C5 (No 181) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 387; 1re lecture, 391; 2e lecture, au comité des Bills privés, 404; rapp. s.a., 411; 3e lecture, adoption, 427; S.R., 656; No 107 des Statuts de 1924.

ARTHUR HARRY CHARLES: Bill V2 (No 109) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills privés, 283; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 108 des Statuts de 1924.

ASCOUGH, ARTHUR ROBERT: Bill V5 (No 207) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 436; 1re lecture, 446; 2e lecture, au comité des Bills privés, 454; rapp. s.a., 481; 3e lecture, adopté, 493; S.R., 657; No 109 des Statuts de 1924.

ATKINSON, ELIZABETH: Bill Y5 (No 210) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 448; 1re lecture, 452; 2e lecture, au comité des Bills privés, 460; rapp. s.a., 481; 3e lecture, adopté, 493; S.R., 657; No 110 des Statuts de 1924.

AWREY, EVELYN EIRA: Bill Y3 (No 144) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 334; 1re lecture, 338; 2e lecture, au comité des Bills privés, 342; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 400. S.R; 655; No 11 des Statuts de 1924.

BAKER, ALICE BERTHA BOYCE: Bill C3 (No 114) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills privés, 283; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 112 des Statuts de 1924.

BAZAR, TONY: Bill W2 (No 110) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills privés, 283; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 113 des Statuts de 1924.

BELL, DOUGLAS CARLYLE: Bill A3 (No 112) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills privés, 283; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 114 des Statuts des 1924.

Divorces—*Suite.*

BELL, EVA LAURA: Bill K6 (No 230) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 489; 1re lecture, 498; 2e lecture, au comité des Bills privés, 504; rapp. s.a., 514; 3e lecture, adopté, 546; S.R., 658; No 115 des Statuts de 1924.

BENTLEY, EDWARD JAMES: Bill M3 (No 133) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 338; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 116 des Statuts de 1924.

BRIDGES, ANNIE JANE: Bill T3 (No 137) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 339; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 117 des Statuts de 1924.

BRIGGS, ALFRED EDWARD: Bill J5 (No 193) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 407; 1re lecture, 420; 2e lecture, au comité des Bills privés, 428; rapp. s.a., 481; 3e lecture, adopté, 493; S.R., 656; No 118 des Statuts de 1924.

BRUCE, TERRY ANDREA MAXWELL: Bill B (No 57) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 157; 1re lecture, 161; 2e lecture, au comité des Bills privés, 166; rapp. amendé, 363; 3e lecture, adoption, 370. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 398. S.R., 654; No 119 des Statuts de 1924.

BURKETT, LEMUEL: Bill I2 (No 95) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 241; 1re lecture, 247; 2e lecture au comité des Bills Privés, 264; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655, No 120 des statuts de 1924.

CAMERON, ELIZABETH SYLVIA: Bill N3 (No 134) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 338; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372; le Sénat acquiesce à l'amendement, 400; S.R. 655; No 121 des statuts de 1924.

CANNIFF, EDYTHE-KATHLEEN-VICTORIA: Bill D5 (No 182) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 388; 1re lecture, 392; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 404; rapporté sans amendement, 411; 3e lecture, adoption, 427; S.R. 656; No 122 des statuts de 1924.

CARLYLE, CHARLES DAWSON: Bill Z6 (No 265) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 584; 1re et 2e lectures, au comité des Bills Privés, 585; rapporté sans amendement, 591; 3e lecture, adopté, 595; S.R. 659; 123 des statuts de 1924.

CASTLE FLORENCE: Bill M5 (No 200) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 433; 1re lecture, 435; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 454; rapporté sans amendement, 481; 3e lecture, adopté, 493; S.R. 656; No 124 des statuts de 1924.

CAUGHEY, ELGIN: Bill W6 (No 260) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 571, 1re et 2e lectures, au comité des Bills Privés, 574; rapporté sans amendement, 584; 3e lecture, adopté, 595; S.R. 659; No 125 des statuts de 1924.

CAULFIELD, ELMA CATHERYNE: Bill B3 (No 113) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 283; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 126 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

CHENERY, WILLIAM-JOHN: Bill F4 (No 150 du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 345; rapporté amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R. 655; No 127 des statuts de 1924.

CLAXTON, HENRY-IRWIN: Bill G6 (No 223) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 482; 1re lecture, 487; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 499; rapporté sans amendement, 513; 3e lecture, adopté, 546; S.R. 658; No 128 des statuts de 1924.

CLUBINE, MERLIN-ENGLEHART: Bill N4 (No 160) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 342; 1re lecture, 346; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 360; rapporté amendé, 390; 3e lecture, adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R. 655; No 129 des statuts de 1924.

COX, MARJORIE-MAHAFFY: Bill O2 (No 101) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 249; 1re lecture, 255, 2e lecture, au comité des Bills Privés, 264; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 130 des statuts de 1924.

CRUIKSHANK, ALEXANDER: Bill B5 (No 180) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 387; 1re lecture, 392; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 404; rapporté sans amendement, 411; 3e lecture, adoption, 427; S.R. 656; No 131 des statuts de 1924.

DE MELLO, MARGARET: Bill S (No 82) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 223; 1re lecture, 227; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R., 654; No 132 des statuts de 1924.

DOOLEY, MARY-CAROLINE: Bill T (No 83) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 223; 1re lecture, 228; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat asquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 133 des statuts de 1924.

DUNCAN, BARBARA-GIBB: Bill U (No 84) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 223; 1re lecture, 228; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture; adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 134 des statuts de 1924.

EASSON, ALLAN-THOMAS: Bill F6 (No 222) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 482; 1ère lecture, 487; 2e lecture; au comité des bills privés, 499; rapp. s.a., 513; 3e lecture, adoption, 546. S.R. 658; No 135 des statuts de 1924.

EWART, THYRZA DIT HODGINS: Bill P4 (No 162) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 342; 1ère lecture, 346; 2e lecture; au comité des bills privés, 360; rapp. amendé, 391; 3e lecture; adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 428. S.R. 656; No 136 des Statuts de 1924.

FAWCETT, PETER ALEXANDER: Bill L6 (No 231) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 489; 1ère lecture, 498; 2e lecture; au comité des bills privés, 505; rapp. s.a., 514; 3e lecture; adoption, 546. S.R. 658; No 137 des statuts de 1924.

FERGUSON, JANET: Bill T5 (No 205) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 436; 1ère lecture, 446; 2e lecture; au comité des bills privés, 454; rapp. s.a., 481; 3e lecture; adoption, 493; S.R. 657; No 138 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

FOORD, ARTHUR: Bill C2 (No 89) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 241; 1ère lecture, 247; 2e lecture; au comité des bills privés, 263; rapp. amendé, 364; 3e lecture; adoption, 371; Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R., 654; No 139 des statuts de 1924.

FREEMAN, RILLA MAY: Bill C (No 67) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 217; 1ère lecture, 220; 2e lecture; au comité des bills privés, 228; rapp. amendé, 363; 3e lecture; adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R., 654; No 140 des statuts de 1924.

GIRDLER, HILDA: Bill R5 (No 204) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 433; 1ère lecture, 436; 2e lecture; au comité des bills privés, 454; rapp. s.a., 481; 3e lecture; adoption, 493; S.R., 657; No 141 des statuts de 1924.

GOSSAGE, KATHERINE: Bill Z4 (No 178) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 387; 1ère lecture, 391; 2e lecture; au comité des bills privés, 404; rapp. s.a., 411; 3e lecture; adoption, 427; S.R., 656; No 142 des statuts de 1924.

GREENWOOD, LESTER ERNEST: Bill C4 (No 147) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 340; 1ère lecture, 341; 2e lecture; au comité des bills privés, 345; rapp. amendé, 390; 3e lecture; adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R., 655; No 143 des statuts de 1924.

GUILD, ISABELLA: Bill N (No 77) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 218; 1ère lecture, 221; 2e lecture; au comité des bills privés, 229; rapp. amendé, 364; 3e lecture; adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R., 654; No 144 des statuts de 1924.

HADDEN, ETHEL: Bill F2 (No 92) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 241; 1ère lecture, 247; 2e lecture; au comité des bills privés, 263; rapp. amendé, 364; 3e lecture; adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R., 654; No 146 des statuts de 1924.

HADENKA, FRANCESS Bill N5 (No 201) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 433; 1ère lecture, 436; 2e lecture; au comité des bills privés, 454; rapp. s.a., 481; 3e lecture; adoption, 493; S.R., 656; No 145 des statuts de 1924.

HANSEN, KARL PETER: Bill E2 (No 91) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 241; 1ère lecture, 247; 2e lecture; au comité des bills privés, 263; rapp. amendé, 364; 3e lecture; adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R., 654; No 147 des statuts de 1924.

HARRIS, STANLEY GEORGE: Bill X3 (No 141) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 323; 1ère lecture, 327; 2e lecture; au comité des bills privés, 339; rapp. amendé, 365; 3e lecture; adoption, 372; le Sénat acquiesce à l'amendement, 400; S.R., 655; No 148 des statuts de 1924.

HASTINGS, MARY ANN: Bill P6 (No 235) du Sénat, Loi pour faire droit à —; présenté, 489; 1ère lecture, 499; 2e lecture; au comité des bills privés, 505; rapp. s.a., 514 3e lecture; adoption, 546; S.R., 658; No 149 des statuts de 1924.

HASWELL, VICTORIA STELLA: Bill O4 (No 161) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté 342; 1re lecture, 346; 2e lecture, au comité des Bills privés, 360; rapp. amendé, 391; 3e lecture; adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R., 655; No 150 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

HAVERSON, JESSIE RUTH: Bill B2 (No 88) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 241; 1re lecture, 247; 2e lecture, au comité des Bills privés, 263; rapp. amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 398. S.R., 654; No 151 des statuts de 1924.

HAY, LUNETTA ELMINA: Bill J6 (No 226) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 482; 1re lecture, 487; 2e lecture, au comité des Bills privés; 499; rapp. s.a., 513; 3e lecture; adoption, 546. S.R., 658; No 152 des statuts de 1924.

HENDRY, HAROLD GORDON: Bill D2 (No 90) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 241; 1re lecture, 247; 2 lecture, au comité des Bills privés, 263; rapp. amendé, 364; 3e lecture; adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 654; No 153 des statuts de 1924.

HICKEY, MARGARET: Bill E4 (No 149) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Bills privés, 345; rapp. amendé, 390; 3e lecture; adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428. S.R., 655; No 154 des statuts de 1924.

HILL, ARTHUR: Bill K4 (No 155) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 340; 1re lecture, 342; 2e lecture, au comité des Bills privés, 346; rapp. amendé, 390; 3e lecture; adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428. S.R., 655; No 155 des statuts de 1924.

HUTCHINGS, GUY BARRINGTON: Bill R2 (No 104) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 249; 1re lecture, 256; 2e lecture, au comité des Bills privés, 264; rapp. amendé, 365; 3e lecture; adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 156 des statuts de 1924.

HUTTON, GORDON JOHNSTON: Bill Z2 (No 111) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills privés, 283; rapp. amendé, 365; 3e lecture; adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 157 des statuts de 1924.

IRVING, MARIE DARLING: Bill R (No 81) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté 223; 1re lecture, 227; 2e lecture, au comité des Bills privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture; adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 398. S.R., 654; No 158 des statuts de 1924.

JACKES, RUTH ETHELIND: Bill K3 (No 131) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 338; rapp. amendé, 365; 3e lecture; adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 159 des statuts de 1924.

JEFFREY, IRENE MILDRED: Bill H3 (No 125) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 300; 1re lecture, 314; 2e lecture, au comité des Bills privés, 322; rapp. amendé, 365; 3e lecture; adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 160 des statuts de 1924.

JOHNSON, GERALD ARTHUR: Bill Z5 (No 211) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 448; 1re lecture, 452; 2e lecture, au comité des Bills privés, 493; rapp. s.a., 513; 3e lecture; adoption, 545. S.R., 658; No 161 des statuts de 1924.

JOHNSTON, HENRY GEORGE STUART: Bill T6 (No 249) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 521; 1re et 2e lectures, au comité des Bills privés, 542; rapp. s.a., 562; 3e lecture; adoption, 566. S.R., 658; No 162 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

JOHNSTON, MARGARET: Bill O5 (No 203) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 433; 1re lecture, 436; 2e lecture, au comité des Bills privés, 454; rapp. s.a., 481; 3e lecture; adoption, 493. S.R., 657; No 163 des statuts de 1924.

KELLY, FLORENCE-LUELLA-PATTERSON: Bill L (No 75) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 218; 1re lecture, 221; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 229; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R., 656; No 164 des statuts de 1924.

KINNEAR, CLARA-LOUISE: Bill E-6 (No 221) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 482; 1re lecture, 487; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 499; rapporté sans amendement, 513; 3e lecture, adopté, 545; S.R. 658; No 165 des statuts de 1924.

KIRKWOOD, JAMES-HENRY: Bill B-4 (No 164) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 342; 1re lecture, 346; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 360; rapporté amendé, 391; 3e lecture, adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R. 656; No 166 des statuts de 1924.

KLEINSTEUBER, HERMAN: Bill O-6 (No 234) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 489; 1re lecture, 499; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 505; rapporté sans amendement, 514; 3e lecture, adopté, 546; S.R. 658; No 167 des statuts de 1924.

KNOWLES, ALICE-MAUD: Bill X (No 87) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 223; 1re lecture, 228; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 168 des statuts de 1924.

KOFFLER, REBECCA-SMOLKIN: Bill R-6 (No 245) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 510; 1re lecture, 518; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 546; rapporté sans amendement, 562; 3e lecture, adopté, 566; S.R. 658; No 169 des statuts de 1924.

KONIARIS, JAMES: Bill V-4 (No 168) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 359; 1re lecture, 366; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 372; rapporté amendé, 391; 3e lecture, adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 429; S.R. 656; No 170 des statuts de 1924.

LAWRENCE, ALBERT: Bill O (No 78) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 218; 1re lecture, 221; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 229; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 171 des statuts de 1924.

LAWSON, CHARLES: Bill D-4 (No 148) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 345; rapporté amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R. 655; No 172 des statuts de 1924.

LEWIN, DOUGLAS: Bill P (No 79) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 223; 1re lecture, 227; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 173 des statuts de 1924.

LIVINGSTONE, CATHERINE-JEAN: Bill W (No 86) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 223; 1re lecture, 228; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquisce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 174 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

MACDONALD, ETHEL-MAY: Bill W-3 (No 140) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 339; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372; le Sénat acquiesce à l'amendement, 400; S.R. 655; No 175 des statuts de 1924.

MACDONALD, HUGH-ALLAN: Bill H-4 (No 152) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 346; rapporté amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R. 655; No 176 des statuts de 1924.

MARTIN, ANGUS: Bill B-4 (No 146) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 345; rapporté amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R. 655; No 177 des statuts de 1924.

MASHINTER, RAYMOND-ANDERSON: Bill U-4 (No 166) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 356; 1re lecture, 357; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 366; rapporté amendé, 391; 3e lecture, adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 429; S.R. 656; No 178 des statuts de 1924.

MASTROM, BEATRICE ELLA: Bill N6 (No 233) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 489; 1re lecture, 499; 2e lecteure, au comité des Bills privés, 505; rapp. s.a., 514; 3e lecture, adopté, 546. S.R., 658; No 179 des Statuts de 1924

MCCLELLAND, MARY ELLEN: Bill S3 (No 136) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 339; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 400. S.R., 655; No 180 des Statuts de 1924.

MCGEACHY, ANNA: Bill K2 (No 97) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 241; 1re lecture, 247; 2e lecture, au comité des Bills privés, 264; rapp. amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 181 des Statuts de 1924.

MCKAY, WILHELMINA AIRD: Bill O3 (No 135) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 338; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 400. S.R., 655; No 182 des Statuts de 1924.

MCLAUGHLAN, WILLIAM JAMES: Bill G2 (No 93) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 241; 1re lecture, 247; 2e lecture, au comité des Bills privés, 263; rapp. amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 183 des Statuts de 1924.

MESSER, REBECCA: Bill Q4 (No 163) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 342; 1re lecture, 346; 2e lecture, au comité des Bills privés, 360; rapp. amendé, 391; 3e lecture, adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 428. S.R., 656; No 184 des Statuts de 1924.

MIDDLETON, MALCOLM: Bill D6 (No 220), Loi pour faire droit à—, présenté, 482; 1re lecture, 486; 2e lecture, au comité des Bills privés, 499; rapp. s.a., 513; 3e lecture, adopté, 545. S.R., 658; No 185 des Statuts de 1924.

MILLER, WALTER SCOTT: Bill E (No 69), du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 217; 1re lecture, 220; 2e lecture, au comté des Bills privés, 228; rapp. amendé, 363; 3e lecture, adoption, 370. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 398. S.R., 654; No 186 des Statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

MILNE, MARY ELIZABETH: Bill P2 (No 102) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 249; 1re lecture, 255; 2e lecture, au comité des Bills privés, 264; rapp. amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 187 des Statuts de 1924.

MINGUAY, ARTHUR HAROLD: Bill M (No 76) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 218; 1re lecture, 221; 2e lecture, au comité des Bills privés, 229; rapp. amendé, 364; 3e lecture, adoption, 370. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 398. S.R., 654; No 188 des Statuts de 1924.

MITCHELL, FLORENCE: Bill I3 (No 126) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 300; 1re lecture, 314; 2e lecture, au comité des Bills privés, 322; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 189 des Statuts de 1924.

MITCHELL, WILFRED JOHN: Bill L3 (No 132) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 338; rapp, amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R. 655; No 190 des statuts de 1924.

MOORE, ALICE: Bill A5 (No 179) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 387; 1re lecture, 392; 2e lecture, au comité des Bills privés, 404; rapp. s.a., 411; 3e lecture, adoption, 427. S.R., 656; No 191 des Statuts de 1924.

MORROW, WILLIAM-SAMUEL: Bill V-3 (No 139) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 339; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372; le Sénat acquiesce à l'amendement, 400; S.R. 655; No 192 des statuts de 1924.

OLDFIELD, PATIENCE: Bill X-5 No 209) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 436; 1re lecture, 446; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 455; rapporté sans amendement, 481; 3e lecture, adopté, 493; S.R. 657; No 193 des statuts de 1924.

PALMER, PHILIP-R.-MARSHALL: Bill W-4 (No 170) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 368; 1re lecture, 370; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 385; rapporté amendé, 402, 3e lecture, adoption, 427; amendements agréés par le Sénat, 436; S.R. 656; No 194 des statuts de 1924.

PEARCE, NORA: Bill F-3 (No 123) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 300; 1re lecture, 314; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 322; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 195 des statuts de 1924.

PERLEY, EMMA-DORIS: Bill J-4 (No 154) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 340; 1re lecture, 342; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 346; rapporté amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428; S.R. 655; No 196 des statuts de 1924.

PETERS, MABEL: Bill H (No 72) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 218; 1re lecture, 221; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 229; rapporté amendé, 363; 3e lecture, adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 197 des statuts de 1924.

PETTINGER, EWART-GLADSTONE: Bill J-2 (No 96) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 241; 1re lecture, 247; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 264; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 198 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

PHILLIPS, ALBERT-JOSEPH: Bill W-5 (No 208) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 436; 1re lecture, 446; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 454; rapporté sans amendement, 481; 3e lecture, adopté, 493; S.R. 657; No 199 des statuts de 1924.

PIETRANGLO, ANTONIO: Bill L-2 (No 98) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 249; 1re lecture, 255; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 264; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 200 des statuts de 1924.

POTTS, GEORGINA-MYRTLE: Bill Q-2 (No 103) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 249; 1re lecture, 255; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 264; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 201 des statuts de 1924.

POWELL, LOUISE: Bill P-5 (No 202) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 433; 1re lecture, 436; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 454; rapporté sans amendement, 481; 3e lecture, adoption, 493; S.R., 657; No 202 des statuts de 1924.

PROCTOR, HAROLD-ADRIAN: Bill U-2 (No 108) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture au comité des Bills Privés, 283; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 203 des statuts de 1924.

QUINN, MARY: Bill Q (No 80) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 223; 1re lecture, 227; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 248; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 204 des statuts de 1924.

RACE, ROSIE: Bill H5 (No 186) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 388; 1re lecture, 392; 2e lecture, au comité des Bills privés, 404; rapp. s.a., 411; 3e lecture, adoption, 427. S.R., 656; No 205 des statuts de 924.

RATHBUN, FLORENCE: Bill U3 (No 138) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 323; 1re lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 339; rapport amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 400. S.R., 655; No 206 des statuts de 1924.

RAY, ALBERT FRANCIS: Bill G3 (No 124) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 300; 1re lecture, 314; 2e lecture, au comité des Bills privés, 322; rapp. amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R., 655; No 207 des statuts de 1924.

REEDER, EMILY ELIZABETH: Bill M4 (No 157) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 340; 1re lecture, 342; 2e lecture, au comité des Bills privé, 346; rapp. amendé, 390; 3e lecture, adoption, 404; amendements agréés par Sénat, 428; S.R., 655; No 209 des statuts de 1924.

ROBERT, FLORENCE: Bill G4 (No 151) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Bills privés, 345; rapp. amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428. S.R., 655; No 210 des statuts de 1924.

ROBINSON, DOROTHY MARIE: Bill T4 (No 165) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 352; 1re lecture, 355; 2e lecture, au comité des Bills privés, 360; rapport amendé, 391; 3e lecture, adoption, 404; amendements agréés par le Sénat, 429. S.R., 656; No 211 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

ROY, BERTHA MAY: Bill I6 (No 225) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 482; 1re lecture, 487; 2e lecture, au comité des Bills privés, 499; rapp. s.a., 513; 3e lecture, adoption, 546. S.R., 658; No 208 des statuts de 1924.

SCOTT, WILLIAM SMITH: Bill Q6 (No 244) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 510; 1re lecture, 518; 2e lecture, au comité des Bills privés, 546; rapp. s.a., 562; 3e lecture, adoption, 566. S.R., 658; No 212 des statuts de 1924.

SHARPE, EARL JAMES: Bill S6 (No 246) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 510; 1re lecture, 518; 2e lecture, au comité des Bills privés, 546; rapp. s.a., 562; 3e lecture, adoption, 566. S.R., 658; No 213 des statuts de 1924.

SIMPSON, GEORGE FELIX: Bill X4 (No 171) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 368; 1re lecture, 370; 2e lecture, au comité des Bills privés, 385; rapp. amendé, 402; 3e lecture, adoption, 427; amendements agréés par le Sénat, 436. S.R., 656; No 214 des statuts de 1924.

SINKINS, NELLIE: Bill V (No 85) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 223; 1re lecture, 228; 2e lecture, au comité des Bills prirvés, 248; rapp. amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 398. S.R., 654; No 215 des statuts de 1924.

SLATER, CHRISTINA: Bill I4 (No 153) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 340; 1re lecture, 341; 2e lecture, au comité des Bills privés, 346; rapp. amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; amendements agréés par le Sénat, 428. S.R., 655; No 216 des statuts de 1924.

SMITH, JOHN HENRY: Bill H6 (No 224) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté 482; 1re lecture, 487; 2e lecture, au comité des Bills privés, 499; rapp. s.a., 513; 3e lecture, adopté, 546. S.R., 658; No 217 des statuts de 1924.

SMITH, LOUISA ELIZABETH: Bill K5 (No 194) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 408; 1re lecture, 420; 2e lecture, au comité des Bills privés, 428; rapp. s.a., 481; 3e lecture, adopté, 493. S.R., 656; No 218 des statuts de 1924.

SMITH, LUCY ELIZABETH: Bill J (No 74) du Sénat, Loi pour faire droit à—, présenté, 218; 1re lecture, 221; 2e lecture, au comité des Bills privés, 229; rapp. amendé, 364; 3e lecture, adoption, 370. Le Sénat acquiesce à l'amendement, 398. S.R., 654; No 219 des statuts de 1924.

SPRAGUE, THERESA-AGNÈS: Bill A (No 56) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 157; 1re lecture, 160; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 166; rapporté amendé, 363; 3e lecture, adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 220 des statuts de 1924.

ST. GEORGE, ESTHER-MARY-EDWARDES: Bill G (No 71) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 218; 1re lecture, 220; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 229; rapporté amendé, 363; 3e lecture, adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 221 des statuts de 1924.

THERRIEN, ANNY-SELAIN-SLATER: Bill T-2 (No 107) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 283; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 222 des statuts de 1924.

Divorces—*Suite.*

THIRDE, ANNIE: Bill L-5 (No 196) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 421; 1re lecture, 426; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 432; rapporté sans amendement, 481; 3e lecture, adoption, 493; S.R., 656; No 223 des statuts de 1924.

TROTT, WILLIAM-THOMAS: Bill I (No 73) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 218; 1re lecture, 221; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 229; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 224 des statuts de 1924.

TUER, HELEN: Bill E-5 (No 183) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 388; 1re lecture, 392; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 404; rapporté sans amendement, 411; 3e lecture, adoption, 427; S.R. 656; No 225 des statuts de 1924.

VEAR, ELLA: Bill M-2 (No 99) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 249; 1re lecture, 255; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 264; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 226 des statuts de 1924.

WARD, HILDA-MAUD: Bill G5 (No 185) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 388, 1re lecture, 392; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 404; rapporté sans amendement, 411; 3e lecture, adoption, 427; S.R. 656; No 227 des statuts de 1924.

WATCHORN, JESSIE-MARIA: Bill D (No 68) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 217; 1re lecture, 220; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 228; rapporté amendé, 363; 3e lecture, adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 228 des statuts de 1924.

WELTON, ANNA: Bill N-2 (No 100) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 249; 1re lecture, 255; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 264; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat asquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 229 des statuts de 1924.

WHITE, LOUIS: Bill L-4 (No 156) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 340; 1re lecture, 342; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 360; rapporté amendé, 391; 3e lecture, adoption, 400; amendements agréés par le Sénat, 429; S.R. 656; No 230 des statuts de 1924.

WHITTAKER, CHARLES: Bill U-5 (No 206) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 436; 1re lecture, 446; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 454; rapporté sans amendement, 481; 3e lecture, adopté, 493; S.R. 657; No 231 des statuts de 1924.

WILLIAMSON, JOHN-LEE: Bill D-3 (No 115) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 283; rapporté amendé, 365; 3e lecture, adoption, 372; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399; S.R. 655; No 232 des statuts de 1924.

WILSON, ALYCE: Bill H-2 (No 94) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 241; 1re lecture, 247; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 263; rapporté amendé, 364; 3e lecture, adoption, 371; le Sénat acquiesce à l'amendement, 399. S.R. 655; No 233 des statuts de 1924.

WISER, HARRIET-BERTHA: Bill F (No 70) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 218; 1re lecture, 220; 2e lecture, au comité des Bills Privés, 228; rapporté amendé, 363; 3e lecture, adoption, 370; le Sénat acquiesce à l'amendement, 398; S.R. 654; No 234 des statuts de 1924.

REFUSÉ

Divorces—*Fin.*
MULLINS, ALMA DUCHARME: Bill X-6 (No 261) du Sénat, Loi pour faire droit à—; présenté, 571; 1re et 2e lectures, au comité des Bills Privés, 574; rapporté sans amendement, 584; en comité, 595; 3e lecture refusée, 649.

Dominion Atlantic Railway:
M. Martell demande feuilles diverses afférant à la requête de la— pour diminuer son service entre Kentville et Halifax, en 1924, 60.
Procès-verbaux preuve et autres feuilles afférant à la demande du— pour son service entre Kentville et Halifax, déposés, 116.

Dominion Canners, Limited:—M. Wallace demande contrats du gouvernement avec la— de Hamilton et Simcoe, etc., 132; déposés, 652.

Dominion Electric Protection Company:—Bill S-2 (No 129) du Sénat, Loi constituant en corporation la—, présenté, 323; 1ère lecture, 327; 2e lecture, au comité des Bills privés, 338; rapporté amendé, 411; 3e lecture, adoption, 427; amendements agréés par le Sénat, 448. S.R., 656; No 102 des statuts de 1924.

Dominion Marine Association:—Documents et feuilles échangés avec la— sur les règlements du cabotage à Montréal, etc., (supplémentaire) déposés, 57.

Donovan, R.:—*Voir* Juge de paix.

Douanes:
M. Coote demande réglements découlant du paragraphe 5, article 6 du chapitre 11, Statut 1907. Loi modifiant la Loi des—, 163; déposés, 297.
Sir Henry Drayton demande état des sommes des réductions demandées et accordées, 482.
M. Stevens demande arrêté nommant un douanier canadien à New-York pour l'envoi des marchandises canadiennes *via* New-York aux ports du Pacifique, etc., 132; déposé, 570.
Motion pour modifier la Loi des—, pour l'estimation des dommages, etc., 433; en comité, agréée, 488.
Bill No 236, Loi modifiant la Loi des Douanes, présenté; 1ère et 2e lectures, 488; 3e lecture, adopté, 510; adopté au Sénat, 578. S.R., 658; No 36 des statuts de 1924.
Voir tarif des—

Douanes et (de l') Accise:
Motion pour modifier la Loi du département des— sur l'administration des impôts et taxes, 473; en comité, 488; agréée, 489.
Bill No. 327, Loi modifiant la Loi du ministère des—, présenté, 1ère lecture, 489; 2e lecture, en comité, progrès, 510; amendé, 3e lecture, adopté, 570: adopté au Sénat, 590., S.R., 658; No 37 des statuts de 1924.
Rapport 1922-23 du ministère des—, états des recettes, 15; importations, 15; exportations, 15; accise, 15; navigation et commerce maritime, 15.

Doucet, Alexandre-J.:—Elu dépu de Kent, N.-B., 4; certificats d'élection, 6; prend son siège, 6.

Drogues narcotiques:
Traité avec les Etats-Unis sur la suppression de la contrebande des— le long des frontières du Canada, etc., 366; ordre d'imprimer, 380.
M. Stevens demande copie de pétition au département de la Justice au nom de C. W. Monk, convaincu de vente illicite de—, 258; déposée, 314.
Voir Royale Gendarmerie, 257.

Droit d'auteur:
Bill n° 28 (M. Chevrier) Loi modifiant la Loi de 1921 concernant le— et apportant des sanctions à certaines de ses dispositions, présenté; 1re lecture, 116.
Règlements et formules du—, 1924, 18.
Voir aussi, arrêtés ministériels.

Duck, N.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

"Dumping":—*Voir* Tarif des douanes.

Dunblane, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 89.

E

Eastern Securities Company, Ltd.:—*Voir* Pictou-Souris, etc., 133.

Eaton General Insurance Company:—Bill No 9 (M. Sheard), Loi concernant *The*—, présenté; 1ère lecture, 44; 2e lecture, au comité des Banques et du Commerce, 72; rapporté s.a., 215; en comité, 228; 3e lecture, adoption, 247; adopté au Sénat, 342. S.R., 654; No 91 des statuts de 1924.

Eaux:—Rapport sur la Loi des— dans la zone ferroviaire de la Colombie, 33.

Echiquier:
Bill No 116, Loi modifiant la Loi de la Cour de l'—, présenté, 1re lecture, 286; 2e lecture, en comité, progrès, 407; amendé, 3e lecture, adoption, 433; adopté au Sénat, 455. S. R., 656; No 40 des statuts de 1924.
Règles et ordres de la Cour de l'—, 16.

Edifice Daly:—M. Parent demande feuilles sur l'achat de l'—, Ottawa, en 1921, etc., 343; déposée, 379.

Edwards, George:—*Voir* Audition, 63.

Eglise-Unie du Canada:
Motion Duff référant au comité des Ordres permanents la pétition Mitchie et al, demandant de discontinuer l'étude du projet de loi touchant l'—, 80.
Rapport de l'examinateur des pétitions référé au comité des Ordres permanent, 96; 1er rapport du comité, adopté, 148, 149; Bill présenté, 149.
Bill No 47 (M. Forke), Loi constituant en corporation l'—, présenté, 1re lecture, 149; 2e lecture, au comité des Bills privés, 156; rapp. amendé, 390; minute des procédures sur le Bill 47, Loi de l'Eglise-Unie, 390; en comité, 436, 448, 454; amendé, 460; motion pour la 3e lecture, amendement Duff, rejeté sur division, 468; amendement Stork, 490; rejeté, 491; amendement Duff, 491; rejeté, 493; 3e lecture, adopté, 493; amendé au Sénat, 559; amendement agréé, 566. S.R., 658; No 100 des statuts de 1924.

Eglise-Unie du Canada—*Suite.*
Bill de la législature de l'Ile du Prince-Edouard, concernant l'—, 452; C.P. 752 du 5 mai 1924 sur le même sujet, 452.

Elections:
Brefs, 2, 2, 3, 3, 3, 4.
Certificats, 4, 5, 6, 13.
Bill No 128, Loi modifiant la Loi des— générales, présenté, 1re lecture, 322.

Elévateurs:
M. Spence demande contrats entre Vancouver et la Pacific Construction Co. pour la restauration et la construction des élévateurs numéros 1, 2, 3 (Woodward), etc., 222; déposés, 375.
M. Coote demande relevé des raisons pour l'acquisition de l'— Woodward par la Commission du port de Vancouver, etc., 174; déposé, 234.
M. Gardiner demande feuilles afférant à l'achat de l'—, et de sa location, 186; déposées, 432.
Voir Grains.

Embargo:
Sur le bétail: mémoire de sir Robert Sanders, et réponse au même; correspondance déposée, 57.
Sur le bois à pulpe—M. Hanson demande arrêtés adoptés sur— et autres feuilles afférantes échangées avec la Canadian ou la American Pulp & Paper Association, 60; déposés, 216.
Aussi: M. Ladner, 64; déposés, 216.

Emmagasinage des eaux:—Relevé des conventions sur l'exploitation, etc., des digues pour l'— de la rivière Ottawa; déposé, 71.

Emploi des enfants:—*Voir* Société des Nations, 281, 323, 466.

Emprunt de $300,000,000.00:
Motion pour prélever par voie d'emprunt des sommes n'excédant pas trois cent millions de dollars pour payer les intérêts échus, etc., 420; en comité, 467; agréé, 469.
Bill No 217, Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public, présenté, 1re lecture, 469; 2e et 3e lectures, adoption, 474; adopté au Sénat, 489. S.R., 656; No 56 des statuts de 1924.

Ensenada, Mexique:—*Voir* Breuvages alcooliques, 222.

Eperlan:—M. Doucet demande feuilles diverses afférant au prolongement de la pêche de l'— au Nouveau-Brunswick, 75; déposées, 267.

Epine-vinette: M. Lovie demande relevé des personnes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui cultivent des buissons ou haies d'—, etc., 432; déposé, 562.

Esquimault à Nanaïmo:—*Voir* Chemins de fer.

Essai du minerai:—M. Humphrey demande feuilles diverses sur l'installation d'un établissement pour l'—en Colombie-Britannique, 74; déposées, 174.

Eston, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 90.

Etablissement des soldats:—*Voir* Soldats.

Etats-Unis:
Convention du Roi avec les—23 janvier 1924, sur les lois en vigueur aux— au sujet des breuvages alcooliques, 14.
Voir Bois à pulpe, 64.
Voir Chemins de fer Nationaux du Canada, 66.

Exemption:—*Voir* Impôt sur le revenu, 171.

Exportation:
Voir Production, 132
Voir Bois à pulpe, 64.

Exposition impériale de Wembley:
M. Sutherland demande: correspondance avec le Haut-Commissaire, le ministre des Affaires Extérieures, et le représentant F.-C. Wade, de la Colombie, sur les matériaux canadiens à l'—, 407; déposée, 551, 570.
M. Church demande: relevé des règlements sur les concessions, etc., à l'exposition de Wembley, 432.

Expropriations, Loi des:—Bill No 117, Loi modifiant la—; présenté, 1re lecture, 286; 2e et 3e lectures, adopté, 572; adopté au Sénat, 590; S.R. 658; No 41 des statuts de 1924.

Extra-territoriale des lois, Application:—*Voir* Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 460.

Eyre, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 90.

F

Faillite, Loi de la:
Modification recommandée par le comité des Banques et du Commerce, dans son 17e rapport, 523.
Bill I-5 (No 228) du Sénat, Loi modifiant la—(emploi d'avocats par le syndic); présenté, 489; 1re lecture, 498.

Faux en écriture:—*Voir* Quilty, John-J., 107.

Fermes modèles:—M. Bowen demande feuilles diverses échangées avec les éleveurs de bétail pur sang, relativement aux— de Kentville et Nappan, Nouvelle-Ecosse, 170; déposées, 178.

Fiduciaires, Loi des compagnies, 1914:
Motion pour modifier la—349; en comité, 375; résolutions adoptées, 376.
Bill No 173, Loi modifiant la—; présenté, 1re lecture, 376; 2e lecture, en comité, amendé; 3e lecture, adoption, 380; adopté au Sénat, 461; S.R. 656; No 71 des statuts de 1924.

Field, E.-A.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 221.

Fife Lake, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 91.

Finances:—*Voir* Audition, 63.

Finlande:
Traité de commerce et de navigation entre la Grande-Bretagne et la—, 402.
Motion pour ratifier le traité de commerce britannique avec la—, 420; en comité, 500; agréée, 501.
Bill No 239, Loi concernant le commerce entre le Canada et la—, présenté, 1re lecture, 501; 2e et 3e lectures, adopté, 510.

Fish Island:—*Voir* Gardien du phare.

Fleishmann Company, The:—Bill No 18 (M. Jacobs), Loi concernant certain brevet de—, présenté, 1re lecture, 71; 2e lecture, au comité des Bills privés, 74; rapp. s.a., 363; 3e lecture, adoption, 370; adopté au Sénat, 455; S.R., 656; No 94 des statuts de 1924.

Flétan:
Motion Cardin pour modifier la Loi de protection de la pêche du— dans le Pacifique-Nord, etc., 68; en comité, agréée, 81.
Bill No 21, Loi modifiant la Loi de protection de la pêche du— dans le Pacifique septentrional, présenté, 1re lecture, 81; 2e lecture, en comité, rapp. s.a., 112, 3e lecture, adoption, 121; adopté au Sénat, 157; S.R., 331; No 4 des statuts de 1924.

Foin:—*Voir* Production, 132.

Fonds des cantines:
Motion pour la répartition des— aux provinces, etc., 518; en comité, 555; agréée, 556.
Bill No 253, Loi concernant la distribution des—, 1re et 2e lectures, en comité, 556; amendements, 3e lecture, adopté, 572.

Fordham, Richard:—M. Manion demande feuilles diverses sur la nomination de— aux Douanes, à Prince-Albert, Sask., etc., 74; déposées, 295.

Forêts, cours d'eau et forces hydrauliques:
Comité des—, personnel, 55.
Voir Mines, Forêts et Cours d'eau, 98.

Fort Osborne:—M. Woodsworth demande les conditions du contrat de charroyage pour les casernes de—, district militaire No 10, Winnipeg, etc., 57-58; déposées, 112.

Fouet, Peine du:—*Voir* Pénitenciers.

Four Roads, N.-B.:—*Voir* Postes.

Fraser, William:—*Voir* Pictou-Souris, etc., 133.

Frères de Saint-Gabriel au Canada:—Bill B-6 (No 229) du Sénat, Loi constituant en corporation l'Institut des—, présenté, 489; 1re lecture, 498; 2e lecture, au comité des Bill privés, 504; rapp. s.a., 514; 3e lecture, adopté, 546; S.R., 658; No 96 des statuts de 1924.

Fromage:—*Voir* Production, 132.

Fruits:
Bill No 13, Loi modifiant la Loi des— (Version française), présenté 1re lecture, 63; 2e lecture, en comité, 3e lecture, adoption, 80; adopté au Sénat, 127; S.R., 330; No 3 des statuts de 1924.
Voir Production, 132.

G

Galerie Nationale:—Rapport annuel des syndics de la—, 18.

Gardien de phare:
M. Doucet demande feuilles diverses afférant à la destitution de M. Lemelin, —à Saint-François, île d'Orléans, etc., 162; déposées, 220.
M. Hanson demande feuilles diverses afférant à la destitution de Peter Hickey, —à Fish-Island, Ile du Prince-Edouard, etc., 161.
M. Jones demande feuilles sur la nomination d'un— à Cedars, N.-B., 60; déposées, 216.
M. Simpson demande feuilles diverses afférant à la destitution de Daniel S. McLean, —à Darby Point (Piper Cove), N.-E., etc., 185; déposées, 235.

Gauthier, Louis:—*Voir* Postes (Bureaux).

General Animals Insurance Co. of Canada:—Bill X-2 (No 106) du Sénat, Loi concernant The—, présenté, 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Banques et du Commerce, 282; rapp. s.a., 337; 3e lecture, adoption, 342; S.R., 654; No 86 des statuts de 1924.

Genève:—*Voir* Travail, Société des Nations.

Germain, Ludovic:—M. Doucet demande feuilles diverses afférant à l'enquête sur—, chef de livraison de ville au bureau de poste de Montréal, 366; déposées, 652.

Gibbs, Edward:—*Voir* Postes.

Gouin, Sir Lomer:—Copie de la correspondance sur la démission de— comme ministre de la Justice, 14.

Gouverneur général:
Message annonçant l'ouverture de la session, 1.
Discours du—, à l'ouverture de la session, 6.
Message annonçant le personnel de la commission d'économie interne, 9.
Transmet le Budget, 61.
Transmet le budget supplémentaire, 502.
Avis de Prorogation, 651.

Grains:
Règles et règlements du bureau des Commissaires des—, sur les élévateurs ruraux, 18; rapport du bureau des Commissaires des—, année close le 31 août 1923, 262.
Rapports de Leslie H. Boyd, président du bureau des commissaires des— et de George Serls, sur les plaintes au sujet du grain expédié en Grande-Bretagne, 173.
Rapport intérimaire de la Commission royale des—, sur l'enquête de Vancouver, 498; ordre d'imprimer, 498.

Grande-Fresnière, P.Q.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 85.

Grands Lacs:—M. McKelvie demande feuilles diverses échangées avec les bateliers américains au sujet du fret sur les—, etc., 75; déposées, 192.
Voir Chicago, 59, 84.

Grand-Tronc:—Pièces produites avec le rapport de l'enquête sur les paiements du—, à ses officiers et directeurs, etc., 63.
Voir Chemins de fer.

Gravelbourg, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 87.

Grèce:—Traité de la— avec la Turquie, etc. (Lausanne), 14.

Grève des postiers:—*Voir* Postes, 446.

Guysboro, N.-E.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

H

Habillement militaire:—M. Thurston demande Relevé indiquant qui a autorisé le décret 2263, p. 2348 de la Gazette du Canada, et la quantité d'— que le gouvernement a vendue de 1917 à 1923, etc., 161; déposé, 274.

Hafford, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 88.

Halifax:
Vacance du siège électoral de—, 2.
Bref d'élection, 3.
W.-M. Black élu, 4.
M. Black demande: relevé des valeurs immobilières du gouvernement à—, comté et ville, pour ses divers départements, 107; déposé, 213.
Voir Chemins de fer Nationaux du Canada, 66.

Hamilton:—*Voir* Chômage.

Hanna, Alta:—*Voir* Chemins de fer Nationaux lu Canada, 88.

Hardings, Major J.-B.:—*Voir* Sauvages, 367.

Hastings-Ouest:—Vacance du siège électoral de—, 453.

Havres du gouvernement:—*Voir* Péages, 24.

Hector, Célébration:
M. Black (Halifax) demande relevé des sommmes que le gouvernement à effectées à la—, à Pictou, N.-E., en 1923, 256; déposé, 286.
M. Doucet demande relevé détaillé des dépenses à même le crédit fédéral pour la—, 257; déposé, 286.

Hickey, Peter:—*Voir* Gardien de phare.

Holland, H.-H.:—Dominion Canners, 132.

Hollande:—M. Coote demande feuilles diverses sur l'importation d'ampoules électriques de—, depuis janvier 1923, 163; déposées, 465.

Homard:
M. Doucet demande feuilles diverses afférant à l'application des règlements de la pêche du— au Nouveau-Brunswick, de 1920 à 1924, 75; déposées, 420, 653.
M. Robichaud demande feuilles diverses afférant à la saison d'automne de la pêche du— dans le comté de Gloucester en 1923, 162; déposées, 246.

Home Bank:
Motion Irvine pour qu'un comité parlementaire fasse enquête sur la faillite de la—, amendement Cahill pour référer la question au comité des Banques et du Commerce; débat; motion Meighen pour ajourner le débat; rejetée; débat; amendement agréé par vote, 98; motion principale amendée, agréée, 99; référée au comité des Banques et du Commerce, 106.
Rapport intérimaire de la Commission royale d'enquête sur la faillite de la—, 375; référé au comité des Banques et du Commerce, 375; ordre d'imprimer, 375; décision contre les déposants au sens juridique, mais pour eux en équité, 463-4.
Sir Henry Drayton demande feuilles diverses échangées avec l'administration de la— depuis 1er janvier 1922, 116; déposées, 185.
Pétition du comité exécutif des déposants de la—, demandant pleine indemnité pour les pertes subies, 99.
Voir aussi Arrêtés ministériels.
Arrêté No 412 du C.P., 17 mars 1924, ordonnant l'enquête sur la faillite de la—, 42.
Voir Murdock, 299.

Hôtel Scribe, Paris:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 222.

Houille:
Kennedy (Edmonton) demande feuilles sur les baux houillers de Hope (Schryburt), 349; déposées, 402.
Motion Church pour que le Canada ait une politique nationale sur l'approvisionnement de —, etc., 107; débat; amendement Garland (Bow-River); sous-amendement Carroll, débat; motion Cahill pour ajourner le débat; rejetée, sous-amendement Carroll rejeté, 108; amendement Garland rejeté, 109; motion principale proposée; amendement Cahill; motion amendée, agréée, 110.
M. Kennedy (Edmonton) demande feuilles diverses échangées avec J. A. Schryburt, etc., sur les baux Isenberg, 432; déposés, 486.
M. Stevens demande feuilles diverses afférant au bail houiller 2241 et copie de correspondance avec J. H. Thornton, 60; déposées, 185.

Hudson:—*Voir* Chemins de fer, 163.

Hume, Docteur:—*Voir* Pétrole, 392.

Hydro-électrique d'Ontario:—*Voir* Saint-Laurent, 59.

Hygiène:—*Voir* Santé publique.

I

Immigration:
Relevé des fonctionnaires de l'—, au Nouveau-Brunswick, transférés à Québec en 1923; déposé, 71.

Immigration—*Suite.*
M. Archambault demande: feuilles diverses sur l'acceptation par le Canada de 50,000 enfants des maisons de détention, réforme et secours de Grande-Bretagne, débat, retirée, 171.
M. Baxter demande: relevé des rapports du commissaire de l'—, sur la nourriture des immigrants à Québec, à St-Jean, etc., 75; déposé, 285.
M. Garland (Carleton) demande: relevé des fonctionnaires de l'—, en Grande-Bretagne, Europe, Etats-Unis, etc., 161; déposé, 161.
Feuilles diverses sur la surcharge des prix des provisions vendues aux immigrants à Québec, 234.
Bill No 195, Loi modifiant la Loi de l'—, présenté, 1re lecture, 420; 2e lecture, en comité, amendé, 483; 3e lecture, adopté, 503; amendé au Sénat, 561; amendement agréé, 571; S.R. 658; No 45 des statuts de 1924.
Rapport du ministère de l'— et de la Colonisation, 1922-23, 15.

Immigration japonaise:—Correspondance entre le Japon et le Canada sur l'—; déposée, 57.

Imperial Insurance Office:—Bill No 37 (M. Chew), Loi ayant pour objet de changer le nom de la *Imperial Underwriters Corporation of Canada* en celui de—; présenté, 1re lecture, 131; 2e lecture, en comité des Banques et du Commerce, 141; rap. s.a., 234; 3e lecture, adoption, 248; adopté au Sénat, 342; S.R. 654; No 87 des statuts de 1924.

Importations et exportations:—M. Sutherland demande relevé donnant les—, droits perçus, valeurs, etc., au sujet des peaux de bœuf et veau, du beurre, saindoux, oléomargarine, etc., de 1920 à 1923, 58; déposé, 66.

Impôt sur le revenu:
Motion Archambault:— pour que l'exemption de l'— soit portée de $300 à $500 pour chaque enfant, etc., débat, agréée, 171.
M. Wilson demande: Relevé de l'impôt perçu sur le revenu dans chaque province, chaque année, et la part des cultivateurs, 132; déposé, 241.

Impôt de guerre sur le revenu:—Bill No 143, Loi modifiant la Loi de l'—, 1913; présenté, 1re lecture, 332; 2e et 3e lectures, adoption, 373, adopté au Sénat, 448; S.R. 656; No 46 des statuts de 1924.

Impressions du Parlement:—Membre du Sénat dans le comité conjoint des —, 26; personnel des Communes, 52; message au Sénat, 73. 1er rapport, 204; amendé, adopté, 216; 2e rapport, 301-313; adopté, 327; 3e rapport, 412; adopté, excepté le dernier paragraphe, 431; 4e rapport, 449; adopté, 460.

Impressions et Papeterie:—Rapport annuel du département des—, 18.

Impressions et réclames:—M. McQuarrie demande relevé des sommes payées aux journaux pour—, etc., depuis janvier 1923, 74; déposé, 296.

Intérieur:—Rapport annuel du ministère de l'—, 1922-23, 17.

Interprovincial, Chemin de fer:—*Voir* Baie de James.

Irrigation:—Règles supplémentaires, règlements et formules, 17.

Isenberg, Bail:—*Voir* Houille, 432.

J

Jaffray, M.:—*Voir* Chine.

Jambon:—*Voir* Importations, 58.

"Jeanne d'Arc":—M. Doucet demande feuilles diverses sur la saisie et la libération du bateau—, pour infraction aux lois douanières, 75; déposées, 434.

Jeunes délinquants:—Bill No 27, Loi modifiant la Loi des—, présenté, 1re lecture, 116; 2e lecture, en comité, amendé, 3e lecture, adoption, 433; adopté au Sénat, 469; S.R., 656; No 53 des statuts de 1924.

Joliette and Northern Railway Company:—Bill Z-3 (No 243) du Sénat, Loi constituant en corporation la—, présenté, 510; 1re lecture, 518; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 546; rapp. s.a., 563; 3e lecture, adopté, 566; S.R., 658; No 82 des statuts de 1924.

Jonction Rinfret, P.Q.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 85.

Juge en chef:
Sanctionne Bills intérimaires des subsides, 127-128, 331.
Message annonçant la sanction des Bills pour le 26 mai, 321.
Demande la présence des Communes au Sénat, 330.

Juge de paix:—M. Campbell demande feuilles diverses *re* réclamation fédérale contre R. Donovan, de Yorkton, Sask., à titre de—, 60; déposées, 84, 295.

Juges:
Bill No 65, Loi modifiant la Loi des—, présenté, 1re lecture, 193; 2e et 3e lectures, adoption, 407; adopté au Sénat, 448. S.R., 656; No 52 des statuts de 1924.
Motion Lapointe pour modifier la Loi des juges, *re* émoluments des juges de la Cour territoriale du Yukon augmentés, 80; en comité, agréée, 103.
Bill No 25, Loi modifiant la Loi des juges, présenté, 1re lecture, 103; 2e lecture, en comité, rapp. s.a., 3e lecture, adoption, 112; adopté au Sénat, 249; S.R., 331; No 51 des statuts de 1924.

Juneau, Willie:—*Voir* Postes.

K

Kagawong:—*Voir* Postes, 367.

Kelly, Fenwick-Lionel:—Elu député de Cap-Breton-Nord et Victoria, 4; certificat d'élection, 4; prend son siège, 6.

Kelowna, C.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

Kelvington, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 89.

Kent, (N.-B.):
Vacance du siège électoral de—, 2.
Bref d'élection, 3.

Kentville:—*Voir* Chemins de fer, 116. Fermes modèles, 170.

Kingsclear, N.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 85.

Kootenay Flats:—M. Humphrey demande feuilles diverses sur l'assainissement de la région appelée— en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, 322; déposées, 503.

L

Lait:—*Voir* Production, 132.

Lampes électriques:—*Voir* Hollande, 163.

La Tuque:—*Voir* Postes.

Laurent, P.Q.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 85.

Laurentian Insurance Company:—Bill Q-3 (No 159) du Sénat, Loi constituant en corporation The—, présenté, 342, 1re lecture, 346; 2e lecture, au comité des Banques et du Commerce, 359; rapp. s.a., 379; 3e lecture, adoption, 385; S.R., 655; No 88 des statuts de 1924.

Lausanne:
Traité entre la Grèce et la Turquie, 14.
Télégrammes échangés avec le gouvernement britannique au sujet de la conférence de—, 322; ordre d'imprimer, 322.

Lavoie, Thomas:—*Voir* Postes, 162.

Law, Bowman-Browns:—Motion pour insérer aux Débats les discours prononcés au dévoilement de la plaque commérative de—, député, 174.

Lefebvre, Olivier-Odilon:—*Voir* Saint-Laurent, 246.

Léger, Auguste-Théophile:—Vacance de son siège électoral de Kent, N.-B. (décédé), 2.

Lemelin, M.:—*Voir* Gardien de phare.

Lettres de change, Loi des:
Motion pour modifier la—, *re* tarif des honoraires, des notaires, etc., 432; en comité, agréée, 455.
Bill No 212, Loi modifiant la—, présenté, 1re lecture, 455.

Levesque, J.-B.:—M. Doucet demande correspondance au sujet de—, 61; déposé, 262, 653.

Licenses:—*Voir* Terres fédérales.

Life Underwriters' Association of Canada:—Bill No. 60 (M. McKay), Loi constituant en corporation *The*—, présenté; 1ère lecture, 169; 2e lecture, au comité des Bills privés, 179; rapp. amendé, 390; 3e lecture, adoption, 403; adopté au Sénat, 455; S.R., 656; No 104 des statuts de 1924.

Liquidation, Loi de la:—Bill 197, Loi modifiant la—, présenté, 1re lecture, 426; 2e et 3e lectures, adopté, 572; adopté au Sénat, 590. S.R., 658; No 73 des statuts de 1924.

Lloydminster, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 88.

Lockeport Station, N.-E.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 91.

Locomotives:—*Voir* Wagons et locomotives, 214.

London Guarantee & Accident Company, Ltd.:—*Voir* Prince Rupert, 343.

Lovat Steamship Company, Ltd.:—*Voir* Pictou-Souris, etc., 133.

Loverna, Alta:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 88.

Low, Hon. Thomas-Andrew:—Vacance de son siège électoral, Renfrew-Sud, 1; réélu, 4; certificat d'élection, 5; prend son siège, 6.

Lumby, C.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

Lyall & Sons, Ltd., P.:—Contrats du gouvernement avec la compagnie de construction—, afférant au palais législatif, 29 septembre 1916, et 28 juin 1923, 77.

M

Macdonald, L'hon. Edward Mortimer:—Vacance de son siège électoral de Pictou, 2; réelu, 4; certificat d'élection, 5; prend son siège, 6.
Voir Chemin de fer Nationaux, 84.

Macdonald, M.-A.:—*Voir* Royale Gendarmerie, 257.

Maclean, L'hon. Alexander-K.:—Vacance de son siège électoral de Halifax, 2.

Madeleine, Iles de la:—*Voir* Pictou-Souris, etc., 133.

Magdalen Island Transport, Ltd.:—*Voir* Pictou-Souris, etc.

Maine:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 66.

Mandats du Gouverneur:—Depuis la dernière session à-compte de l'exercice 1923-24, 15.

Malaise industriel:—*Voir* Aciéries.

Manitoba:
M. Meighen demande: correspondance depuis le 1er juin 1924 sur la nomination d'un administrateur au—, 460.
Règles de la cour d'appel du—, sur les cautionnements en appel des convictions, etc., 127.

Marine et (des) Pêcheries:
Comité de la—; personnel, 54. 1er rapport, 200; 2e rapport, 426; 3e rapport, 457.
56e rapport annuel du ministère de la—et des Pêcheries—Marine, 23.
56e rapport annuel du ministère de la—et des Pêcheries—Pêcheries, 24.

Marine marchande au Canada:
Bill No 216, Loi modifiant la Loi de la—, afin de rendre exécutoire certains projets de convention adoptés par la conférence internationale du Travail de la Société des Nations, présenté, 1re lecture, 467; 2e et 3e lectures, adopté, 511; adopté au Sénat, 578; S.R. 658; No 12 des statuts de 1924.
Motion pour modifier la Loi de la Marine Marchande au Canada, relativement au cabotage des prises de guerre, 553; en comité, agréée, 571.
Bill No 262, Loi modifiant la Loi de la—, 1re, 2e lectures, en comité; 3e lecture, adopté, 571. Adopté au Sénat, 590; S.R. 658; No 11 des statuts de 1924.
M. Martell demande: relevé des noms et numéros des bateaux de guerre, de commerce ou de pêche vendus par ou pour le gouvernement depuis l'armistice, etc., 133.
Voir aussi Chemins de fer.

Matane:—*Voir* Postes (Bureaux).

Matane-Gaspé:—*Voir* Canada & Gulf Terminal, 186.

Matériel de guerre:—Etat indiquant l'inventaire du— fourni au gouvernement britannique, déposé, 56.

Mawer, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 89.

McCall, R. R.:—*Voir* Dominion Canners, 132.

McGibbon, Dr R.-A.:—M. Manion demande correspondance échangée entre le— et le gouvernement sur la retraite du surintendant de l'hôpital à Ste-Anne de Bellevue, 116; déposée, 235.

McInnes, W. W. B.:—*Voir* Royale Gendarmerie, 257.

McKay & Fraser, Ltd.:—*Voir* Carabines, 145.

McLachlan, Duncan-W.:—*Voir* Saint-Laurent, 246.

McLean, Daniel-S.:—*Voir* Gardien de phare, 185.

McMurray, Edward-James:—Vacance de son siège électoral de Winnipeg-Nord, 2. Réélu, 4; certificat d'élection, 5; prend son siège, 6.

Merchants Casualty Insurance Company:—Bill P-3 (No 158) du Sénat, Loi constituant en corporation la—, présenté, 342; 1ère lecture, 346; 2e lecture, au comité des Banques et du Commerce, 359; rapport. s.a., 379; 3e lecture; adoption, 385; S.R., 655; No 89 des statuts de 1924.

Michaud, Docteur:—*Voir* Sauvages, 222.

Milice:
Rapport du ministère de la— et de la Défense, service naval, 16.
Service de terre et service de l'air, 16.
Ordres généraux—, 16.
Nominations, promotions, retraites, 16.
Ordres de la—, 16.

Milice—*Suite.*
Motion pour modifier la loi de la— concernant l'appel de la milice pour venir en aide aux pouvoirs civils, etc., 343; en comité, 358; agréée, 359.
Bill No 169, Loi modifiant la loi de la—, présenté, 1ère lecture, 359; 2e lecture en comité, amendé; 3e lecture, adopté, 574; amendé au Sénat, 591; amendements adoptés, 595; S.R., 659; No 57 des statuts de 1924.
M. Arthurs demande relevé indiquant si le gouvernement a donné un contrat pour des mires de carabines à McKay & Fraser, Ltd., New Glasgow, etc., 145; déposé, 327.
M. Thurston demande relevé des propriétés achetées par ou pour le département de la— de 1914 à 1921, etc., 132; déposé, 274.

Mille 24, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 87.

Mille 74, Colombie-Britannique, Ile Vancouver:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

Mille 100, Ile Vancouver, C.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada 86.

Milton Hersey Company, Limited:—*Voir* Dominion Canners, 132.

Minéraux:
M. Coote demande feuilles diverses afférant au désaveu d'un statut de l'Alberta imposant une taxe sur les—, 286; déposées, 369.
Taxes sur les—; *voir* Arrêtés, 217.

Mines:—Rapport du ministère des—, 17.

Mines et minéraux:—Comité des—, personnel, 55.

Mines, Forêts et Cours d'eau:—Fusionnement des comités des Mines et minéraux, et des Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques, sous le nom de comité des—, 98; personnel nouveau, 126; 1er rapport, 326.

Mitchell, Birgadier-général Charles-Hamilton:—*Voir* Saint-Laurent, 246.

Mitchell, Walter-George:—Remet son mandat de député (Saint-Antoine), 273; correspondance sur sa démission, déposée, 285.

Monk, C.-W.:—*Voir* Drogues narcotiques, 258.

Montagnes Rocheuses (Parc des):—*Voir* Collison, 57.

Montreal Life Insurance Company:—Bill No 8 (M. Jacobs), Loi ayant pour objet de changer le nom de *The Travellers Life Insurance Company of Canada*, en celui de—, présenté, 1re lecture, 44; 2e lecture, au comité des Banques et du Commerce, 72; rapport. s.a., 215; en comité, 3e lecture, adoption, 228; adopté au Sénat, 319; S.R., 331; No 92 des statuts de 1924.

Montréal:
Motion pourvoyant à la construction du pont de—, 553; en comité, agréée, 563.

Montréal—*Suite.*
Bill No 257, Loi modifiant l'Acte de 1894 concernant les commissaires du havre de Montréal, présenté, 1ère et 2e lectures, en comité, 563; 3e lecture, adopté, 571; adopté au Sénat, 590; S.R., 658; No 58 des statuts de 1924.
Voir Chemins de fer Nationaux du Canada, 65.
Voir Chômage.

Moser's River, N.-E.:—M. Black (Halifax) demande correspondance sur les quais, etc., de Moser's River, Nouvelle-Ecosse (Necum Teuch), 162; déposée, 255.

Murdock, Hon. James:—Motion Porter (de son siège) demandant que le comité des Privilèges et élections soit saisi de la conduite de l'— relativement à la Home Bank, agréée, 299; rapport du comité, réfutant l'accusation, 401-402; démission de M. Porter comme député, 453.

N

Nappan:—*Voir* Fermes modèles, 170.

National-Canadien:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 59.

Navigation intérieure:
Motion pour modifier la Loi de 1923 concernant les taux de fret par—, 426; en comité, agréée, 455.
Bill No 213, Loi modifiant la Loi de 1923 concernant les taux de fret par—, présenté, 1ère lecture, 456; 2e et 3e lectures, adopté, 504; adopté au Sénat, 578; S.R., 658; No 49 des statuts de 1924.

Necum Teuch:—*Voir* Moser's River.

Neidpath, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 87.

New-York-Pacifique:—*Voir* Douanes, 132.

Niagara:—M. Church demande feuilles diverses sur l'amélioration, etc., des sites historiques du district de—, 393.

Nipawin, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 87.

Noonan, Abraham:—*Voir* Postes, 222.

Nord-Ouest, Territoires du:—*Voir* Breuvages alcooliques.

Northern:—Bill No 36 (M. McKay), Loi concernant la compagnie d'assurance sur la vie dite—; présenté; 1re lecture, 131; 2e lect., au comité des Banques et du Commerce, 141; rapp. amendé, 215; ordre rescindé; bill renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 228; rapp. amendé, 234; 3e lecture; adoption, 248; adopté au Sénat, 342. S.R. 654; No 90 des statuts de 1924.

Northern Navigation Company:—*Voir* Belle-River, 107.

O

Obligations et garanties:—Etat détaillé des— enregistrées au Secrétariat d'Etat, 33.

Œufs:
M. Stevens demande rapport des inspecteurs de l'agriculture en Colombie-Britannique sur les infractions aux règlements du marquage des—, 286; déposé, 391.
M. Stevens demande feuilles diverses échangées avec la Colombie-Britannique sur le classement et le marquage des—, 146; déposées, 178.
Voir Importations et Production.

O'Halloran, G.-F.:—Nommé commissaire des brevets (arrêtés ministériels), 18.

Oiseaux migrateurs:—Arrêtés sur les règlements et formules découlant de la Loi de la convention concernant les—, 17.

O'Leary, (Ile [illegible].-E.):—*Voir* Postes, 366.

Oléomargarine:—*Voir* Importations, 58.

Opium:—M. Brown demande Tableau du nombre relatif des convictions pour infractions à la Loi de l'—et des drogues narcotiques dans les provinces en 1913-14, etc., 131; déposé, 216.

Orateur, M. l':
Communique la lettre de S.E. annonçant l'ouverture de la session, 1.
Convocation des Communes au Sénat, pour la cérémonie d'ouverture, 1.
Notifie aux Communes les vacances survenues pendant l'intersession, 1, 2.
Emet les brefs pour les élections de Halifax, Kent (N.-B.), Pictou, Renfrew-Sud, Richelieu et Winnipeg-Nord, 2, 3, 4.
Communique les rapports des élections complémentaires, 4, 5, 6.
Communique le Discours du Trône, 6.
Communique une minute du Conseil nommant la commission de Régie interne, 9.
Rapport du directeur général des élections et rapport sur les élections de 1923, 9.
Absence de M. l'—, 29.
Absence de M. l'—, 105, 129, 285, 341, 363, 389.
Se rend au Sénat pour la sanction du Bill des subsides, 127-128.
Invitation à l'union interparlementaire de siéger à Washington en 1925, 167.
Question d'ordre (Meighen); décision réservée, 179.
Décision de la question d'ordre Meighen, 186.
Message du juge en chef sur la sanction des Bills, 311; opinion sur la mation Denis, 620.

Ordres en conseil:—*Voir* Arrêtés ministériels.

Ordres permanents:—Comité des—, personnel, 51; 1er rapport, adopté, 148-149.

Ordre spécial:—*Voir* Voies et moyens, 166.

Orge:—*Voir* Production, 32.

Ottawa:
Rapport de la Commission d'amélioration de la cité d'—, 38.
Bill No 10 (M. Chevrier), Loi confirmant un traité conclu entre la Compagnie de chemin de fer électrique d'— et la cité d'—, présenté, 1re lecture, 44; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 72; rapp. s.a., 169; en comité, 3e lecture, adoption, 179; adopté au Sénat, 323; S.R., 331; No 84 des statuts de 1924.
Motion pour autoriser le ministre des Travaux publics à faire une convention avec la ville d'— prolongeant d'une année la convention finie le 1er juillet 1924, 473; en comité, agréée, 504.
Bill No 242, Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté et la corporation de la cité d'—, présenté, 1re, 2e et 3e lectures, adopté, 504; adopté au Sénat, 557; S.R., 658; No 59 des statuts de 1924.
M. Stevens demande relevé des propriétés dont le gouvernement est locataire à Ottawa, leur superficie, les baux, etc., 107; déposé, 290.

Ottawa (Rivière):—*Voir* Emmagasinage des eaux, 71.

Ottawa Wine Vaults:—M. Hanson demande relevé sur l'achat de l'édifice—, rue George, Ottawa, etc., 65; déposé, 138.

P

Pacifique:
Bill No 19 (M. Jelliff), Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du—, présenté, 1re lecture, 71; 2e lecture, au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 74; rapp. s.a., 226; 3e lecture, adoption, 248; adopté au Sénat, 339; S.R., 654; No 78 des statuts de 1924.
Etat des terres vendues par le chemin de fer Canadien du—, au 30 septembre 1923, 17.
Voir Quilty, John J., 107.
Voir aussi Chemins de fer nationaux du Canada, 145.

Paddockwood, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 90.

Palais législatif:—Feuilles diverses échangées avec MM. Pearson et Marchand sur l'achèvement du—, 92.

Parcs fédéraux:—*Voir* Réserves forestières.

Paris:
Convention de— entre le Royaume-Uni, la France, l'Italie, le Japon et la Turquie, 14.
Protocole sur la signature de la Roumanie, 14.

Passeports:—Motion Neill pour reviser la procédure relative aux—; débat, 171.

Péages des ports:—Rapport des—, etc., 24.

Peaux:—*Voir* Importations, 58.

Pêcheries:
56e rapport annuel du département des—, 24.
M. Stevens demande feuilles diverses afférant à la suppression du Bureau des— à Vancouver et de l'inspectorat des— en Colombie, 257; déposées, 297; supplémentaire déposée, 551.

Pêcheries—*Suite.*
Bill No 66, Loi modifiant la Loi des—, 1914, présenté, 1re lecture, 214; 2e et 3e lectures, adopté, 510; adopté au Sénat, 578; S.R., 658; No 43 des statuts de 1924.
Motion pour modifier la Loi des—, 1914, 487; en comité, agréée, 510.
Bill No 248, Loi modifiant la Loi des—, présenté, 1re et 2e lectures, 511; en comité, 555; 3e lecture, adopté, 570; adopté au Sénat, 590; S.R., 658; No 44 des statuts de 124.

Pénitenciers:
Bill No 12, Loi modifiant la Loi des—, présenté, 1re lecture, 63; 2e lecture, en comité, 3e lecture, adoption, 103; adopté au Sénat, 157; S.R., 330; No 6 des statuts de 1924.
Rapport du surintendant des—, 1922-23, 14.
M. Doucet demande tableau des employés du—, de Dorchester et la part des Acadiens, 256; déposé, 314.
M. Ryckman demande: feuilles diverses afférant à la peine du fouet et à Red Ryan, au— de Portsmouth, 366.
Instructions au préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul au sujet de la peine du fouet imposée à Raoul Beauchamp, 246.

Pensions:
M. Ross (Kingston) demande:— Relevé des médecins-conseils de la Commission des—, et de leur dossier militaire, etc., 257; déposé, 267.
Voir Service Civil.
Voir Soldats.

Pensions du vieil âge:—Motion pour former un comité spécial afin d'étudier un projet de—, son personnel, 192. 1er rapport: demande autorisation de faire imprimer, 234; adopté, 234; 2e rapport (final) recommande les—, 464; ordre d'imprimer les procédures, 509.

Permis:—*Voir* Terres fédérales.

Pétrole:—Sir Henry Drayton demande copie des instructions données au Dr Hume sur l'industrie du— en Ontario, etc., 392; déposées, 593.

Phares:—*Voir* Gardien.

Pictou:—Vacance du siège électoral de—, 2; bref d'élection, 2.

Pictou-Souris-I. P.-E.-Madeleine:
M. Stevens demande: feuilles diverses depuis janvier 1922 échangées avec la Magdalen Island Transport Limited, Lovat Steamship Co., etc., sur la subvention d'un service de vapeurs entre—, 133; déposées, 275.
M. Stevens demande: contrats et subventions du gouvernement aux entrepreneurs du service de vapeurs entre,— de 1910 à 1921, 133; déposés, 220.

Pine Falls, Man.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 89.

Piper Cove:—*Voir* Gardien de phare, 185.

Poinçonnage de l'or et de l'argent:
Motion Low pour modifier la Loi du—, 1913. *re* l'étalon des produits de platine, 68.

Poinçonnage de l'or et de l'argent—*Suite.*
Motion pour modifier la Loi du—, au sujet des produits de platine, adoptée, 383.
Bill No 176, Loi modifiant la Loi du—, 1913, présenté, 1re lecture, 383; 2e lecture en comité, progrès, 408, 421, 427, 433.

Police montée:—*Voir* Royale Gendarmerie.

Pommes de terre:—*Voir* Production, 132.

Pont Victoria:—M. Archambault demande relevé des recettes du—; dépenses, réparations, etc., 145; déposé, 170.

Porter, E. Guss, M.P.:—Lettre de— donnant sa démission *re* l'affaire Murdock, 453.

Port-Joli-Sable:—M. Black (Halifax) demande feuilles diverses afférant au chemin—, Nouvelle-Ecosse, etc., 162; déposées, 241.

Ports, Amélioration des:
M. Kennedy (Edmonton) demande: relevé des dépenses du gouvernement pour l'— suivants: Halifax, St-Jean, Québec, Montréal, Fort-William, etc., 473.
M. Lavigueur demande: état des sommes payées pour l'— de Vancouver, Toronto, Montréal, Québec, etc., 161; déposé, 213.

Port-Nelson:—*Voir* Chemins de fer.

Postes:
Motion pour modifier la Loi des—, au sujet de l'enregistrement, etc., 138; en comité, 394; agréée, 394.
Bill No 189, Loi modifiant la Loi des—, présenté, 1re lecture, 395; 2e lecture, en comité, 504, 505; amendé, 3e lecture, adopté, 505. Adopté au Sénat, 549; S.R. 658; No 61 des statuts de 1924.
Rapport du ministre des—, 1922-1923, 18.
Motion Church, de son siège, demandant d'ajourner la Chambre pour discuter l'imminence d'une grève chez les employés des—, débat, 402-3; motion retirée, 404.
Motion de sir Henry Drayton (de son siège) pour l'ajournement de la Chambre, afin de discuter la grève des Postiers, agréée, 446; débat, motion Martell pour que la Chambre revienne à l'Ordre du jour, agréée sur division, 447.
C.P. 962 du 6 juin 1924 approuvant les modifications à l'échelle de paye des fonctionnaires des Postes, 368.
M. Black (Yukon) demande feuilles diverses échangées au sujet du transport des malles entre Whitehorse et Dawson, Yukon, 222; déposées, 313.
M. Parent demande feuilles diverses que les Travaux publics détiennent sur les réclamations de l'entrepreneur pour le paiement des travaux à l'hôtel des— de Québec, 258; déposées, 593.

BUREAUX DE POSTE

M. Doucet demande feuilles diverses sur la fermeture du— de chemin Després, N.-B., 75; déposées, 120.

Postes—*Suite.*
M. Doucet demande feuilles sur l'enquête au sujet de M. Louis Gauthier, gardien du bureau de poste à Matane, etc., 392; déposées, 472.
M. Jones demande feuilles diverses sur la fermeture du— de Belle-Isle Creek, N.-B., etc., 60; déposées, 240.

MAÎTRES DE POSTE

M. Black demande correspondance sur la destitution de Thomas Lavoie, —à Saint-Gédéon, comté de Chicoutimi, et sur la nomination d'un remplaçant, 162; déposée, 435.
M. Doucet demande feuilles diverses depuis janvier 1921, sur la destitution du— de Saint-Gédéon Station, etc., 235; déposées, 337.
M. Chaplin demande feuilles diverses afférant à la destitution d'Abraham Noonan —à Albany, I. P.-E., etc., 222; déposées, 337.
M. Chaplin demande feuilles diverses sur la destitution de D. D. Campbell, — à O'Leary, Ile du P.-E., etc., 366; déposées, 577.
M. Doucet demande feuilles sur la destitution d'Edward Gibbs, —à Four Roads, N.-B., 334; déposées, 577.
M. Doucet demande feuilles sur la destitution de Willie Juneau, —à La Tuque, etc., 334; déposées, 391, 593.
M. Spencer demande feuilles diverses sur la nomination d'un— à Wainwright, Alta, 186 déposées, 348.
M. Sutherland demande feuilles diverses afférant à des accusations de partisannerie politique contre S. Brickman, —à Sebringville, Ont., etc., 367; déposées, 517.
M. Sutherland demande feuilles diverses afférant aux accusations de partisannerie politique contre W. L. Trotter, —à Sheguinadah, etc., 367; déposées, 498.
M. Sutherland demande feuilles diverses afférant aux accusations de partisannerie politique contre Wm. Boyd, —à Kagawong, etc., 367; déposées, 498.
Voir aussi Germain, Ludovic.
Voir aussi Service civil.

Pouvoirs du Canada:—Motion Woodsworth demandant pour l'Exécutif du Canada les mêmes pouvoirs que ceux du Parlement d'Angleterre, etc., proposée, débat, motion Baxter pour remettre à six mois, l'Orateur rejette cette dernière, débat repris, amendement McMaster, débat, motion principale et amendement retirés, 67.

Presbytérien:—*Voir* Collège, 359.

Prêt, Loi des Cies de, 1914:
Motion pour modifier la—, 350; en comité, résolutions adoptées, 376.
Bill No 174, Loi modifiant la—, présenté, 1re lecture, 377; 2e lecture, en comité, amendé, 3e lecture, adoption, 380; adopté au Sénat, 461; S.R., 656; No 55 des statuts de 1924.

Prince-Albert, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 90.

Prince-Edouard, Ile du:—*Voir* Pictou-Souris, etc., 133.

Prince-Rupert:
Bill No 14 (M. Stork), Loi constituant la corporation épiscopale catholique romaine de—, présenté, 1re lecture, 71; 2e lecture, au comité des Bills privés, 74; rapp. amendé, 177; préambule modifié, 178; en comité, rapp. s.a., 3e lecture, adoption, 193; adopté au Sénat, 323; S.R., 331; No 98 des statuts de 1924.
M. Coote demande: feuilles sur une obligation de $321,000 pour l'achèvement de deux navires à—, 343; déposées, 551.
Voir Chemins de fer Nationaux du Canada, 66.

Prise de guerre:—*Voir* Cabotage.

Prisons publiques et de réforme:—Bill No. 120, Loi modifiant la Loi des—; présenté, 1re lecture, 290; 2e et 3e lectures, adoption, 407. Adopté au Sénat, 448; S.R. 656; No 62 des statuts de 1924.

Pritchard, Thomas-Williams:—Bill K (No 105) du Sénat, Loi concernant un brevet de—, présenté 258; 1re lecture, 263; 2e lecture, au comité des Bills privés, 282; rapp. s.a., 402; 3e lecture, adoption, 427; S.R., 656; No 95 des statuts de 1924.

Privilèges et Elections:—Comité des—; personnel, 49; M. Ethier substitué à sir Lomer Gouin, 326; MM. Hanson et Stewart (Leeds) substitués à MM. Baxter et Black (Yukon), 334. 1er rapport, demande de faire imprimer ses procédures, 348; adopté, 349; 2e rapport, affaire Murdock; M. Murdock exonéré, 401-2; motion Archambault pour l'adoption du 2e rapport, amendement Porter, 439; décision de l'Orateur contre l'amendement; amendement Hanson, voté, amendement rejeté, 440; amendement Irvine, rejeté, 441; motion principale agréée, 442.

Production, consommation, exportation:—M. Stansell demande relevé de la valeur de la— des blé, beurre, viande, œufs, lait, foin, fromage, fruits, sirop d'érable, avoine, orge, pommes de terre, etc., dans le dernier exercice consigné, 132; déposé, 286.

Produits agricoles:—*Voir* Soldats, 77.

Produits alimentaires pour les animaux:
Motion pour modifier la Loi des—, 421; en comité, agréée, 500.
Bill No 238, Loi modifiant la Loi des—, présenté, 1re et 2e lectures, référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation, 500; rapp. amendé, 507; 3e lecture, adopté, 557. Adopté au Sénat, 578; S.R. 658; No 42 des statuts de 1924.

Profits d'affaires, Loi taxant les:
Motion pour proroger la vigueur de la— pour la guerre, 1916, 465; en comité, 473; agréée, 474.
Bill No 219, Loi concernant la—, pour la guerre, 1916, présenté, 1re lecture, 474; 2e et 3e lectures, 474; dopté au Sénat, 499; S.R., 656; No 10 des statuts de 1924.

Propriétés des ennemis:—M. Manion demande relevé des sommes reçues par le gardien (séquestre) des—, Allemagne, Autriche-Hongrie, etc., 286; déposé, 369.

Provinces maritimes:—*Voir* Chemins de fer, 76.

Publications:—M. Charters demande relevé des publications diverses des départements en 1923, etc., 132; déposé, 357.

Punnichy, Sask.:—*Voir* Sauvages, 367.

Q

Quais:—Rapport sur les—, jetées, etc., 24.

Quartz:—Bill No 6 (M. Black, Yukon), Loi concernant l'exploitation du— dans le territoire du Yukon; présenté, 1re lecture, 35; 2e lecture, au comité des Mines et Minéraux, 78; ordre rescindé; bill référé au comité des Mines, Forêts et Pouvoirs d'eau, 160; rapp. amendé, 326; en comité, amendé, 3e lecture, adopté, 579. Adopté au Sénat, 652; S.R. 659; No 74 des statuts de 1924.

Quilty, John-J.:—M. Baxter demande feuilles diverses sur le dossier du soldat—, son enrôlement et son congé etc., 107; déposées, 174.

R

Radiotélégraphie:
Loi et règlements sur la—, avec modifications, honoraires des permis, pour amateurs, 24.
Amendements au règlement No 1 de—, pars 6 et 10; permis de transmission, 71.

Radville, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 91.

Recherches industrielles et scientifiques:—*Voir* Conseil.

Relations industrielles:—Motion Woodsworth pour nommer un comité permanent qui étudiera toutes les questions afférant aux—, et qui seront soumises à la Chambre; débat; motion retirée, 77.

Relations industrielles et internationales:—Comité des— formé, 98; personnel, 126; M. Woodsworth ajouté, 157; 1er rapport, 333; demande d'imprimer ses procédures, 333; rapport adopté, 334; 2e rapport, 569; motion pour adopter le 2e rapport, amendement Woodsworth, débat, amendement retiré, amendement Garland (Bow-River), 592; amendement rejeté par l'Orateur; rapport adopté, 593.

Remises et remboursements de droits:—*Voir* Douanes.

Renfrew-Sud:—Vacance du siège électoral de—, 1; bref d'élection, 2.

Représentation proportionnelle:—Motion Good pour établir la— dans les élections fédérales, 116; débat, 117.

Réserves forestières et parcs fédéraux:—Arrêtés ministériels sur les—, 17.

Restaurant:
Membres du Sénat dans le comité conjoint du—du Parlement, 26.
Comité conjoint des deux Chambres sur le—; personnel des Communes, 112; message au Sénat, 112.

Retraite, Loi de:—*Voir* Service civil, 465.

Revenu consolidé:—Etat des remises de douanes, accise et taxes de vente découlant de la Loi du—, 23.

Revenu consolidé et (de l') audition:—Bill 198, Loi modifiant la Loi du—; présenté; 1ère lecture, 426; 2e et 3e lect.; adoption, 433; adopté au Sénat, 455; S.R. 656; No 34 des statuts de 1924.

Revenus fédéraux à Toronto:—M. Church demande relevé des revenus tirés de Toronto, des Postes, des Douanes, des impôts et taxes, etc., depuis trois ans, 150; déposé, 184.

Revenus de guerre:—Bill No 142, Loi modifiant la Loi spéciale des—, 1915; présenté; 1ère lecture, 330; 2e lecture; en comité; progrès, 353; amendé, 377; 3e lecture; adoption, 380; adopté au Sénat, 428; S.R. 656; No 68 des statuts de 1924.
Voir: Voies et Moyens.

Revenu total du Canada:—M. McCrea demande Etat du— au 31 mars 1923 et 1924, etc., 499.

Richelieu:—Vacance du siège électoral de—, 2; bref d'élection, 4; certificat d'élection, 13.

Richibouctou:—*Voir* Chemins de fer, 75.

Rorketon, Mille 37, Man.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 87.

Rosedale, Alta:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 89.

Roumanie:—Protocole pourvoyant à la signature de la— à la convention de Paris, 23 novembre 1923, 14.

Rousseau, P.Q.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 85.

Roy, Philippe:—*Voir* Arrêtés ministériels, 19.

Royale Gendarmerie à cheval du Canada:
Rapport de la—, année close le 30 septembre 1923, 14.
Motion pour modifier la Loi de la—(paye et allocations), 282; en comité; agréée, 556.
Bill No 254, Loi modifiant la Loi de la—, présenté; 1ère lecture, 556; 2e et 3e lect.; adopté, 572; adopté au Sénat, 590; S.R. 658; No 66 des statuts de 1924.
Motion Stevens demandant copie du rapport du commandant de la—impliquant des douaniers dans la contrebande des drogues, etc.; rejetée, 268.
Motion Stevens demandant relevé détaillé des moitiés payées par la—à Vancouver et Victoria au sujet de l'opium et des drogues, etc., rejetée, 268.
M. Stevens demande relevé des membres de la—, à Victoria qui ont quitté le service, etc., 258; déposé, 498.
M. Stevens demande feuilles diverses afférant aux accusations contre la—, etc., 257; déposées, 322

Royale Gendarmerie à Cheval du Canada—*Suite.*
M. Stevens demande rapports du commandant de la— à Vancouver sur les contravention à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques de 1920 à 1924, 297; déposées, 497.
M. Stevens demande relevé des quantités de cocaïne et autres drogues saisies en Colombie par la—, de 1920 à 1924, 258; déposé, 498.
M. Stevens demande feuilles diverses sur la nomination d'un enquêteur *re* commerce irrégulier des drogues imputés à la— en Colombie-Britannique, 257; déposées, 348.

Rudd, Stafford R.— et Cie:—M. Stevens demande feuilles diverses entre les Travaux publics et— *et al.*, 257; déposées, 346.

Ryan, Red:—*Voir* Pénitenciers.

S

Saindoux:—*Voir* Importations, 58.

Saint-Antoine, comté de:—Vacance du siège du—, démission de M. W. G. Mitchell, 273.

Saint-François (Orléans):—*Voir* Gardien de phare.

Saint-Gédéon (Chicoutimi):—*Voir* Postes, 162.

Saint-Laurent:
Correspondance entre le Canada et les Etats-Unis sur la canalisation projetée du—, 42; supplément, *re* nomination d'un bureau d'ingénieurs conjoints, 246. *Voir aussi* Arrêtés, 246.
Arrêté C.P. 779, 7 mai 1924, constituant un comité consultatif national sur les avantages ou non de la canalisation du Saint-Laurent, 246.
Arrêté C.P. 778, 7 mai 1924, nommant Duncan McLachlan, Oliver Odilon Lefebvre et le brigadier général Charles Hamilton Mitchell au bureau conjoint d'ingénieurs *re* améliorations de la route du—, 246.
M. Archambault demande feuilles diverses échangées depuis janvier 1922 au sujet de la route du—, de barrages hydrauliques, etc., 76; débat, suspendu, 76; débat repris, motion agréée, 77; déposées, 112, 185, 220.
M. Church demande feuilles diverses échangées avec les Etats-Unis sur le rapport de la Commission conjointe au sujet de la voie du—, 59; déposées, 112.
M. Church demande feuilles diverses échangées avec le gouvernement ou la Commission hydro-électrique d'Ontario sur la construction d'une digue près de Morrisburg, sur le—, etc., 59; déposées, 185.
Motion Millar, demandant le creusage du—, débat, retirée, 67.

Saint-Malo:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 133.

Saint-Paul, Alta:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 91.

Saint-Placide:—M. Ethier demande feuilles diverses afférant au quai de—, Deux-Montagnes, 186; déposées, 246.

Saint-Rémi d'Amherst, P.Q.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 91.

Sainte-Rose-du-Lac, Man.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 87.

Sanction des bills:
4 avril, 127-128.
27 mai, 330-331
19 juillet, 654-659.

Sanders, Sir Robert:—*Voir* Embargo, 57.

Santé publique:
Rapport du ministère de la—, 1922-23, 15.
M. Anderson demande tableau des fonctionnaires de la Santé publique à Ottawa, etc., 120; déposé, 131.

Sardines-harengs:—Feuilles diverses reçues de 1920 à 1923 au sujet de la pêche aux—, au Nouveau-Brunswick, etc., déposées, 57.

Saskatchewan:—*Voir* Breuvages alcooliques, 170.

Sauvages:
Rapport du département des affaires des—, pour 1922-23, 17.
Bill No 59, Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario concernant les terres des réserves des—; présenté, 1re lecture, 160; motion pour la 2e lecture; ordre rescindé; Bill retiré, 351.
Motion pour confirmer une convention avec l'Ontario sur les terres des réserves des—, etc., 358; en comité, 395; agréée, 395.
Bill No 191, Loi ayant pour objet de régler certaines questions entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario, concernant les terres de réserve des—; présenté, 1re lecture, 396; 2e lecture, en comité, 504; 3e lecture, adopté, 505. Adopté au Sénat, 549; S.R. 658; No 48 des statuts de 1924.
Bill No 172, Loi modifiant la Loi des—; présenté, 369; 2e lecture, en comité progrès, 460; en comité, 3e lecture, adopté, 554; amendé au Sénat, 574; amendements agréés, 578; S.R. 658; No 47 des statuts de 1924.
Rapport relatif aux remises de vente des terres des—, 33.
Rapport sur les règlements concernant les—, 33.
Relevé des affranchissements: Loi des—, 17.
M. Coote demande feuilles diverses afférant à un bail sur la réserve des—, Peigans, donné à l'hon. M. McLean, 287; déposées, 333.
M. Doucet demande feuilles diverses afférant à la onmination du Dr Michaud comme médecin ou agent des—, aux Sept-Iles, etc., 222; déposées, 486.
M. Johnston demande: rapports et feuilles diverses échangées depuis septembre 1923 sur la démission du major J.-B. Hardings, agent des—, à Punnichy, Sask., 366; déposés, 431.
M. Senn demande: rapport, etc., de l'enquête du commissaire Thompson sur la situation faite aux— des Six-Nations, 107; déposé, 593.
M. Stevens demande: correspondance depuis janvier 1922 entre le département des— et M. Ditchborn sur la destitution de M. C.-A. Cox, 162; déposées, 200.

Schryburt, J.-A.:—*Voir* Houille, 349, 432.

Scribe, Hôtel:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 222.

Sebringville, Ont.:—*Voir* Postes, 367.

Secrétaire d'Etat:
Rapport du—, 1922-23, 16.
Rapport sur les affaires extrieures pour 1922-23, 14.

Sept-Iles, Les:—*Voir* Sauvages, 222.

Séquestres officiels:—M. Ryckman demande feuilles diverses sur les honoraires à payer aux— de Québec, 185; déposées, 246.

Séquestre:—*Voir* Propriétés des ennemis, 286.

Serls, George:—*Voir* Grains, 173.

Serments d'office:—Bill No 1, Loi concernant la prestation des—; présenté, 1re lecture, 6.

Service civil:
Motion pour modifier la Loi du—, 1918, au sujet des employés des Bureaux de Poste, 393.
Bill No 39, Loi modifiant la Loi autorisant des remaniements et transferts de fonctions dans le service public; présenté, 1re lecture, 138; Bill retiré, 556.
Motion Robb pour la mise à la retraite des fonctionnaires, etc., 134; en comité, 166; en comité, agréée, 297.
Bill No 122, Loi procurant une pension aux fonctionnaires civils; présenté, 1re lecture, 297; 2e lecture, référé à un comité à nommer, 332; personnel du comité, 332. 1er rapport du comité, adopté, 383; 2e rapport, amendements au Bill, 445. En comité général, amendé, 482; 3e lecture, adopté, 490. Amendé au Sénat, 558. Amendements agréés, 570; S.R., 658; No 69 des statuts de 1924.
(Loi Calder)—Motion pour proroger l'effet de la Loi de retraite du service public jusqu'au 31 mars 1925, 465; en comité, agréée, 483.
Bill No 227, Loi modifiant la Loi de retraite du service public, présenté, 1re lecture, 483; 2e lecture, en comité, 501; 3e lecture, adopté, 503.
Voir Bill No 122.
Motion pour modifier la Loi du—, 1918, *re* allocation de retraite aux commissaires du—, 499; en comité, agréée, 555.
Bill No 252, Loi modifiant la Loi du—, 1918, présenté, 1re lecture, 555; 2e lecture, en comité, 570.
Rapport annuel de la Commission du—, 1923, 482.
Rapport des emplois exclus de l'application de la Loi du—, 1918, 116.
Rapport des pensions découlant de la Loi du—, 33.
Rapport d'un sous-comité du Conseil privé sur les heures de travail, congés et autres questions du service civil, 112.
Relevé en vertu de la Loi de l'Assurance du—, 1922-23, 15.
Relevé indiquant les fonctionnaires destitués dans le district de Québec en 1921, etc., déposé, 56.
Relevé des pensions et retraite payées au— en 1923, etc., 15.
Revision des salaires. *Voir* Arrêtés, 112.
Dossier complet de la correspondance au sujet de la revision des traitements dans le département des Postes, 368; correspondance supplémentaire, 390.

Service civil—*Suite.*
Voir aussi Soulanges, 58.
M. Benoit demande relevé des fonctionnaires permanents de 1917 à 1923, sauf les employés du National-Canadien, 392.
M. Black (Yukon)—Relevé des fonctionnaires de la division des Territoires du Nord-Ouest, département de l'Intérieur, etc., 133; déposé, 185.
M. Campbell demande relevé des fonctionnaires du gouvernement canadien en Grande-Bretagne, etc., 392; déposé, 446.
M. Clark demande état des soldats rapatriés nommés par la Commission du—, depuis janvier 1922, etc., déposé, 201.
M. Clark demande état des nominations faites en dehors des pouvoirs de la Commission du— depuis janvier 1922, etc., 161; déposé, 357.
Sir Henry Drayton demande feuilles diverses sur la nécessité des degrés universitaires pour être nommé commissaire de commerce, 366; déposées, 577.
Aussi feuilles afférant à une limite d'âge dans les nominations au poste de commissaire de commerce, 366; déposées, 577.
M. Hodgins demande relevé des nominations aux appointements de $3,000 et plus, etc., 97; déposé, 201.
M. Sutherland demande un relevé des nominations de la Commission du— dans les services intérieur et extérieur, 1922, 1923, 1924, etc., 221; déposé, 221.
M. Sutherland demande un relevé indiquant le nombre des employés payés du ministère de l'Agriculture au 1er janvier, de 1914 à 1924 inclusivement, etc., 58; déposé, 226.
M. Sutherland demande un relevé des employés et de leurs salaires dans les divisions de l'Agriculture, etc., en janvier 1922 et 1924, 257; déposé, 296.

Services juridiques:—M. Gardiner demande état des dépenses pour— faites par les départements fédéraux en Alberta, etc., 84; déposé, 97.

Shantung:—*Voir* Université chrétienne, 433.

Sheguinadah:—*Voir* Postes, 367.

Singapour:—M. Meighen demande feuilles diverses sur la base navale de—, 146; déposées, 228.

Sirop d'érable:—*Voir* Production, 132.

Six-Nations:—*Voir* Sauvages, (107).

Sloan, John:—M. Lapierre demande feuilles diverses échangées avec—, de Mattawa, Ont., sur l'indemnité reçue après un accident au Témiscamingue, 67; déposées, 174.

Société des Nations:
Motion pour confirmer une convention du Bureau international du Travail de la— (Gênes, 9 juillet 1920) concernant le travail des enfants en mer, 281; motion pour référer la convention au comité des relations industrielles, etc., 314; agréée, 466.
Bill No 214, Loi pour rendre exécutoire une certaine convention relative à l'emploi des enfants sur mer, présenté, 1re lecture, 466; retiré, 467. *Voir* Marine Marchande, Bill No 216.

Société des Nations—*Suite.*
Motion pour confirmer une convention (Genève) sur l'âge minimum dans les emplois de soutier et de chauffeur, 323; agréée, 466.
Bill No 215, Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada, donnant effet à certains projets de convention adoptés par la conférence internationale du Travail de la Société des Nations, présenté, 1re lecture, 466; Bill retiré, 467. *Voir* Marine marchande, Bill No 216.
Motion pour confirmer une convention (Genève) accordant une indemnité de chômage en cas de naufrage, etc., 324; agréée, 467.
Voir Marine marchande (Bill No 216).
Motion pour confirmer une convention (Genève) de la— sur l'examen médical obligatoire pour les enfants et adolescents employés en mer, etc., 324; agréée, 467.
Voir Bill No 216 (Marine marchande).
Rapport des délégués canadiens à la 4e assemblée de la—, (septembre 1923), 14.
Voir aussi Arrêtés ministériels, 19.

Société Royale du Canada:—Etat des recettes et dépenses de la—, 38.

Soldats:
Motion Ward pour diminuer la dette capitale des— quant à leur établissement sur des terres en vertu de la Loi d'établissement, 77; amendement Speakman, amendement et motion retirés, 78.
Motion pour former un comité spécial pour étudier les assurances, pensions et le rétablissement des— rapatriés, agréée, personnel du comité, 165; Mlle Macphail, ajoutée, 170, 1er rapport, 337; rapport adopté, 338; ajouter le nom de M. Shaw, 349; 2e rapport, 524; motion pour adopter le 2e rapport, réservée, 554; 3e rapport, 561; 4e rapport, 561; 5e rapport, 564; 6e rapport, 591; 2e rapport adopté, 593; 3e rapport adopté, 594; motion pour adopter le 4e rapport; amendement Stewart (Argenteuil), débat, réservé, 594; 6e rapport adopté, 594; opinion de l'Orateur sur la motion Denis, 620.
Motion pour modifier la Loi des pensions, relativement aux—, 554; en comité, 572; agréée, 573.
Bill No 255, Loi modifiant la Loi des pensions; présenté, 1re et 2e lectures; en comité, amendé; 3e lecture, adopté, 573; amendé au Sénat, 619; refus d'acquiescer, 649; insistance du Sénat, 652; message au Sénat demandant une conférence libre, 653; conférence refusée, amendements agréés, 653; S.R., 659; No 60 des statuts de 1924.
Motion pour modifier la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, 575; en comité, agréée, 578.
Bill No 264, Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des— dans la vie civile, 1re, 2e et 3e lectures, adopté, 578; adopté au Sénat, 593; S.R., 658; No 67 des statuts de 1294.
Rapport de la Commission Royale sur les pensions et le rétablissement des—, et deuxième rapport intérimaire de la 2e partie de l'enquête, ordre d'imprimer, 255; référé de nouveau à un comité spécial, 338; rapp. final de la 2e partie, 592; ordre d'imprimer, 592.
Rapport du ministère du Rétablissement des— dans la vie civile, 42.
Bureau d'établissement des—, rapport du 1er avril 1921 au 31 mars 1923, 15.
Relevé de l'assurance des— rapatriés, 1922-23, 15.
M. Bowen demande la date des voyages des membres du Bureau fédéral d'appel, villes visitées, frais de déplacement de chacun, nombre des audiences et décisions, 59; documents déposés, 96.

Soldats—*Suite.*
M. Coote demande état des frais administratifs de la Commission d'établissement des—, depuis sa fondation et le travail de la Commission, 64; déposé, 227.
M. Hanson demande relevé des personnes (hors les médecins) à l'emploi au Rétablissement des— à Saint-Jean, N.-B., etc., 343; déposé, 348.
M. Jones demande relevé des médecins de Sainte-Anne de Bellevue employés à l'hôpital militaire de l'endroit depuis 1921, etc., 131; déposé, 201.
M. Ross (Kingston) demande le dossier militaire de chacun des membres du Bureau fédéral d'appel, au Canada, en Angleterre, en France, 66; déposés, 102.
M. Simpson demande relevé des membres du Bureau fédéral d'appel, des frais de chacun, etc., 58-59; déposé, 97.
Voir Service civil.
Voir Quilty, John J.

Sommes d'argent:—*Voir* Subsides.

Soulanges:—M. Ouimet demande relevé des employés du canal de—, etc., 58; déposé, 192; déposé, 274.

Statistique:—Rapport du Statisticien fédéral, 1922-23, 19.

Statuts revisés du Canada:—Bill No 119, Loi concernant les—; présenté, 1re lecture, 286; 2e et 3e lectures, adopté, 572; adopté au Sénat, 590; S.R., 658; No 65 des statuts de 1924.

Subsides:
Motion pour siéger en comité des—, 46; agréée, progrès, 68; en comité, 72; progrès, 72; en comité, budget intérimaire adopté, 76; en comité, progrès, 81; en comité, 82, 92, 103, 127, 128, 134; progrès, 153; en comité, 181, 248, 282, 287, 292, 299, 332.
Motion pour siéger en comité, débat, 334; en comité, 338, 339; motion, 344; amendement Drayton, débat, 344; amendement rejeté; en comité, 344, 346, 355, 359, 360, 367, 377, 380, 383, 385.
Motion pour siéger en comité, amendement Good, 396; débat, vote, amendement agréé, 397; en comité, 397, 405, 408, 421, 429, 434, 461, 469, 494, 501; budget supplémentaire référé, 502; motion pour siéger en comité des—, amendement Coote (désaveu d'une loi de l'Alberta sur les minéraux) rejeté sur division, 505; en comité, 506, 511, 519, 547; motion pour siéger en comité des—, amendement Knox, 574; amendement rejeté sur division, 575; en comité, 575, 579, 585, 595.
Résolutions à rapporter, 24 mars, budget intérimaire, 76; 25 mars, 82; 28 mars, 103; 4 avril, 127-128; 7 avril, 134; 25 avril, 181; 9 mai, 248; 19 mai, 288; 20 mai, 292, 22 mai, 300; 27 mai, 332; 30 mai, 338, 339; 5 juin, 356; 6 juin, 360; 9 juin, 367; 11 juin, 378; 12 juin, 380; 13 juin, 384-385; 16 juin, 397; 17 juin, 405; 18 juin, 408; 19 juin, 421; 20 juin, 429; 23 juin, 434; 1er juillet, 470; 4 juillet, 494; 8 juillet, 506; 10 juillet, 519; 11 juillet, 547; 17 juillet, 579, 585; 18 juillet, 595.
Résolutions précédentes adoptées, 619.
Réduction des crédits, 6 juin, 360.
Concours, 18 juillet, 621.
Bill des Subsides No 1.
Bill No 20, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1925; présenté, 1re lecture, 2e lecture, en comité, 3e lecture, adoption, 77, adopté au Sénat, 127; S.R., 128; No 1 des statuts de 1924.

Subsides—*Suite.*
Bill des Subsides No 2.
Bill No 121, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1925; présenté, 1re lecture, 2e lecture, en comité, 3e lecture, adoption, 293; adopté au Sénat, 300; S.R., 331; No 2 des statuts de 1924.
Bill des Subsides No 3.
Bill No 266, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour le service public de l'exercice se terminant le 31 mars 1925; présenté, 1re, 2e lectures, 648; amendement Garland (Bow-River), rejeté sur division, 648; 3e lecture, adoption, 649; adopté au Sénat, 652; S.R., 659; No 75 des statuts de 1924.

Subventions à des vapeurs:
Voir Pictou, Souris, etc., 133.
Voir Compagnies maritimes, 64.

Sunny Brae, N.-E.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

Sydney, N.-E.:—*Voir* Aciéries.

Sydney-Nord:—*Voir* Chemins de fer Nationaux, 84.

T

Tarif des douanes:
Résolutions adoptées, 314-319.
Bill No 127, Loi modifiant le—, 1907; présenté, 1re lecture, 319. Motion pour la 2e lecture; amendement Doucet, 351; rejeté, 352; 2e lecture, en comité; rapp. s.a., 352. Motion pour la 3e lecture, débat, 370; 3e lecture; adoption, 373. Adopté au Sénat, 436; S.R. 656; No 38 des statuts de 1924.
M. Boys demande: arrêté ou ordonnances relatifs au—, sur l'estimation des droits du "dumping", 221; déposé, 297.
M. Evans demande: relevé des importations bénéficiant des clauses du "dumping" dans le tarif, etc., 170; déposé, 290.

Tarifs du fret:—*Voir* Chemins de fer Nationaux.

Tarif de transport:—*Voir* Chemins de fer, 76.

Taschereau, Edouard:—Nommé sergent d'armes assistant pour la session, 9.

Taxes sur les profits d'affaires:—M. Wilson demande relevé des taxes perçues sur les profits d'affaires dans les provinces, 132; déposé, 240.

Taxe des ventes:—M. Stevens demande relevé des arrêtés ministériels, etc. touchant la— et les exemptions ou réductions, etc., 75; déposé, 295.

Témiscamingue:—*Voir* John Sloan, 67.

Terres fédérales:
Bill No 187, Loi modifiant la Loi des—; présenté, 1re lecture, 391; 2e lecture, en comité, amendé; 3e lecture; adoption, 456. Adopté au Sénat, 474; S.R. 656; No 39 des statuts de 1924.

Terres fédérales—*Suite.*
Liste des baux, licences, permis, etc., afférant aux avis de résiliation des baux des—, 33.
Arrêtés ministériels publiés dans la *Gazette du Canada*, 17.
Voir aussi: assainissement.

Territoires du Nord-Ouest:
Motion pour modifier l'article 8 de la Loi des—, re: taxe d'exportation sur les fourrures, 367; en comité, agréée, 396.
Bill No 192, Loi modifiant la Loi des—; présenté, 1re lecture, 396.

Territoires:—*Voir aussi* Nord-Ouest, Yukon.

Thompson, A.-T.:—*Voir* Sauvages (107).

Thomson, W.-Garth:—*Voir* Audition, 63.

Thornton, J.-H.:—*Voir* Houille, 60.

Thornton, Sir Henry:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 162.

Titres de Biens-fonds:—Bill No 188, Loi modifiant la Loi des—; présenté, 391; 2e et 3e lecture; adoption, 460. Adopté au Sénat, 483; S.R. 656; No 54 des statuts de 1924.

Todd, Dr Alpheus:—Recommandation du comité de la bibliothèque pour ériger une plaque commémorative du—, 454.

Toronto:
Voir Chemins de fer Nationaux du Canada, 162.
Voir Chômage.

Tory, H.-M.:—*Voir* Recherches industrielles, 166.

Touchwood, Agence:—*Voir* Sauvages, 366.

Traité de commerce:—*Voir* Finlande, 402.

Traité de paix:
Avec la Turquie, 14.
Voir aussi Arrêtés ministériels.

Travail:
Rapport annuel du ministère du—, 18.
Recommandation de la conférence internationale du—, tenue à Genève, octobre 1923, sur la protection des ouvriers, 18.
Voir Arrêtés ministériels, 19.
Voir Marine marchande.

Travaux publics:—Rapport du ministère des—, sur les travaux qu'il contrôle, 18.
Voir Belle-River, 107.

Travellers Life Assurance Company of Canada, The:—*Voir* Montreal Life Insurance Company, 44, etc.

Tribunal international:—*Voir* Arrêtés ministériels, 19.

Trotter, W.-L.:—*Voir* Postes, 367.

Turquie:
Traité de paix, etc., signés à Lausanne, le 24 juillet 1923; entente de la— avec la Grèce, 30 janvier 1923, etc., 14.
Convention avec le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Japon sur les dommages subis par les ressortissants des contractants (Paris), 14.

Turtleford, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 88.

U

Union Club, Londres:—Correspondance avec le Haut-Commissaire sur l'achat de l'hôtel de l'—, 84, 96.

Union interparlementaire:—Invitation à la Chambre des Communes de participer aux assises de l'— à Washington en 1925, 167.

Union des républiques soviètiques-socialistes:—Correspondance *re* reconnaissance par le Canada de l'—, 446.

United Church of Canada:—*Voir* Eglise-Unie du Canada, 149.

Université chrétienne de Shantung:—Bill A-4 (No 199) du Sénat, Loi constituant en corporation l'—, présenté, 433; 1re lecture, 435; 2e lecture, au comité des Bills privés, 454; rapp. s.a., 481; en comité, progrès, 493; 3e lecture, adopté, 499; S.R., 656; No 99 des statuts de 1924.

V

Vallée Acadia, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 90.

Vancouver:
Motion pour décréter des avances à la Commission du Port de—, 393; en comité, 557; agréée, 558.
Bill No 256, Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux commissaires au havre de—, présenté, 1re lecture, 558; 2e et 3e lectures, adopté, 572; adopté au Sénat, 590; S.R., 658; No 72 des statuts de 1924.
M. Black (Yukon) demande relevé des entreprises que la Commission du port de—, a adjugés pour des améliorations depuis le 1er janvier 1922, etc., 355.
Voir Elévateur Woodward, 174.
Voir Chômage.
Voir Pêcheries, 257.

Vanceboro, N.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 85.

Velours, veloutine, etc.:—M. Ryckman demande relevé de la quantité de velours, veloutine, pluche, etc., importée de France, d'Italie et d'ailleurs, 65; déposé, 106.

Vernon, C.-B.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 86.

Viaduc de Toronto:
Motion pourvoyant à la construction du—, 552; en comité, 564; agréée, 565.
Bill No 258, Loi concernant The Toronto Railway Terminals Company, présenté, 1re lecture, 565; 2e lecture, amendé, 3e lecture, adopté, 572; adopté au Sénat, 590; S.R., 658; No 70 des statuts de 1924.

Viande:—*Voir* Production, 132.

Victoria Beach, Man.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 89.

Victoria:—*Voir* Pont.

Voies et Moyens:
Motion pour que la Chambre siège en comité des—, 47; en comité, 76; résolution du budget intérimaire adoptée, 77; motion pour siéger, débat, ajourné, 150, 163; ordre spéciale de priorité pour les—, 166; en comité, 166; débat ajourné, 166; débat, amendement Woodsworth; débat, 175, 178; question d'ordre Meighen, décision réservée, débat sur la motion principale, 179, 186, 189, 193, 201, 214, 217, 222, 228, 229, 235, 241, 247, 248, 258, 263, 264, 268; vote, amendement rejeté, 275; motion principale agréée, 277; en comité, 278, 292; budget intérimaire, 293, 297, 298, 299, 300.
Résolutions tarifaires adoptées, 314-319.
En comité, 324, 328; résolutions tarifaires adoptées, loi spéciale des revenus de guerre, 328; en comité, 330, 331; impôt sur le revenu, résolutions adoptées, 331; en comité; concours, 648. *Voir* Subside.

Voyages des ministres:—M. McBride demande état des frais de— pour 1920-21-22-23, etc., 161; déposé, 481.

W

Wade, F.-C.:—*Voir* Exposition impériale, 407.

Wagons et locomotives:—Sir Henry Drayton demande relevé des— des chemins de fer américains au Canada *et al* depuis 25 ans, 214.

Wainwright, Alta:—*Voir* Postes, 186.

Walkerville, Ont.:—*Voir* Breuvages alcooliques, 222.

Warden, Alta:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 88.

Washington, D.C.:—*Voir* Union interparlementaire, 167.

Watson, M.:—Voir Breuvages alcooliques, 222.

Wembley:—*Voir* Exposition impériale, 407.

White Bear, Sask.:—*Voir* Chemins de fer Nationaux du Canada, 90.

Whitehorse, Yukon:—*Voir* Postes, 222.

Winnipeg:—*Voir* Chômage.

Winnipeg-Nord:—Vacance du siège électoral de—, 2; bref d'élection, 3.

Wodward:—*Voir* Elévateur, 174, 222.

Y

Yukon:
Ordonnances du Territoire du—, 1923, 16.
M. Black (Yukon) demande correspondance sur l'indemnité des membres du conseil du—, depuis janvier 122, 60; déposé, 185.
M. McQuarrie demande correspondance sur la destitution projetée du magistrat de police J. L. Bell, de Whitehorse, Yukon, 393; déposé, 431.
Voir Juges, Loi des

Z

Zone ferroviaire:
Voir aussi Arrêtés ministériels.
Rapport sur la Loi des eaux dans la—, 33.